Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/hesperis-tamuda_1947_34

HESPÉRIS

TOME XXXIV

DT
181
H4

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

ANNÉE 1947

TOME XXXIV

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

GEORGES MARCY

L'équipe des berbérisants français a été durement éprouvée au cours de la décade qui s'achève. Après DESTAING, après LOUBIGNAC, c'est Georges MARCY qui est enlevé le 15 septembre 1946 à l'affection des siens, à l'amitié de ses collègues et à l'estime du monde savant.

G. MARCY est né le 21 mars 1905 à Granville (Manche). Après de solides et brillantes études secondaires, il entame la préparation de la licence en droit à la Faculté de droit de Paris. Mais déjà apparaît chez lui ce besoin de dépaysement et d'évasion qui semble avoir marqué toute sa carrière. Il se fait inscrire comme élève à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes. Il y suit en même temps que les cours d'arabe classique et d'arabe maghrébin les cours de berbère professés par le regretté Edmond DESTAING. Et en juillet 1927, il reçoit à la fois le titre de licencié en droit avec mention bien et le titre de diplômé des langues orientales vivantes avec les mentions bien et très bien.

Que va faire G. MARCY ? Va-t-il poursuivre à Paris ses études de droit et préparer avec le doctorat en droit, auquel il se destinait, son entrée dans une carrière administrative ? Ou se laissera-t-il tenter par les recherches linguistiques dont DESTAING et ses maîtres des Langues orientales lui ont donné le goût ? Ou plus exactement s'orientera-t-il vers une carrière administrative métropolitaine ou vers une carrière universitaire nord-africaine ? MARCY n'a pas dû hésiter et c'est à l'appel du Maghreb qu'il a répondu.

En mai 1928 il arrive à Rabat comme boursier d'études de l'Institut des hautes études marocaines. Deux ans après il est maître de conférences, puis directeur d'études de sociologie marocaine en 1934, et enfin professeur chargé de cours de berbère en 1936. En 1937 il est appelé à la Faculté d'Alger pour y être chargé d'un cours de sociologie et ethnographie nord-africaines.

G. MARCY a donc séjourné neuf ans au Maroc. Tout son temps y a été consacré à l'étude et à l'enseignement des dialectes berbères et des genres de vie dont ils étaient l'expression. On sentait que c'était là, pour lui, comme une passion et une raison de vivre. Les enquêtes en tribu se succèdent. Le Sous, le Grand-Atlas, le Moyen-Atlas sont visités. MARCY n'ignore pas que ce travail d'information sur le terrain est une base indispensable à toute étude théorique.

Ces recherches fournissent à MARCY la matière de nombreux articles consacrés à la sociologie et à l'ethnographie berbères. Elles lui offrent également l'occasion d'amasser de nombreux matériaux linguistiques qui auraient pu lui permettre de nous donner, à l'exemple de son maître DESTAING, de solides monographies de parlers berbères non encore étudiés. Notre connaissance du berbère marocain en eût été enrichie et les travaux de synthèse facilités.

Mais G. MARCY ne se résout pas à s'enfermer dans ces minutieuses et patientes enquêtes. Il a l'ambition d'aller au delà des conclusions de détail. Il veut comparer les résultats obtenus et essayer de dégager les grandes lignes de l'évolution des dialectes berbères. Il sent l'utilité d'une synthèse même provisoire. Aussi, dès 1931, nous donne-t-il dans « Hespéris » l'*Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*. Il y exprime des vues ingénieuses, hardies, qu'on peut, certes, discuter mais dont on doit reconnaître le mérite.

Ce même désir d'élargir notre connaissance du berbère pousse G. MARCY à étudier ce qui nous reste de témoignages des états anciens de la langue. Il consacre en 1932 un article aux phrases berbères des *Documents inédits d'histoire almohade*. Il se rend deux fois aux Canaries pour y rechercher les vestiges de la langue des Guanches. Il y amasse suffisamment de matériaux pour en faire l'objet d'une thèse de doctorat que le sort inexorable ne lui laissera pas le temps de publier. Il essaie de tirer des données fournies par le périple d'Hannon des renseignements sur le berbère de cette époque. Enfin, tout naturellement, il en arrive aux inscriptions libyques, les plus anciens témoignages que nous possédions des ancêtres probables des parlers berbères actuels. Il ne consacre pas moins de douze articles à cette importante question.

Les reconstitutions auxquelles il se livre, les interprétations qu'il donne des différentes inscriptions, les hypothèses qu'il exprime ne man-

quent ni d'intérêt ni de valeur, mais ne réussissent pas toujours à emporter la conviction de tous ses confrères en cette discipline. Il faut reconnaître, du moins, que MARCY a eu le mérite de rappeler à l'attention des chercheurs un domaine quelque peu délaissé et pourtant essentiel de l'histoire de la langue berbère.

Les confidences qu'il faisait à ses amis nous laissent croire d'ailleurs que MARCY, poursuivant logiquement sa tâche, se serait efforcé d'en arriver, après ses travaux de synthèse, à des essais de comparaison du berbère avec les langues du groupe chamito-sémitique. C'eût été la conclusion normale d'une carrière trop brève mais tout entière vouée au seul service de la science.

Arsène ROUX.

TRAVAUX DE G. MARCY

(Les cotes entre parenthèses sont celles de la Bibliothèque générale du Protectorat)

A. — ÉPIGRAPHIE

La pierre écrite d'ʿAïn Jmaʿa, in « Bull. de la Soc. de préhistoire du Maroc », 1re sem. 1932, pp. 14-22 (J8 235).

Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord, in « Cahiers de la Soc. asiatique », 1re série, V, Paris, Geuthner, 1936, 191 pp. in-8° + 23 pl. (C 3526).

A propos du déchiffrement des inscriptions « tifinâgh », in « Hespéris », t. XXII, fasc. 1, 1936, pp. 94-5 (J4 11 et C 3426).

L'épigraphie berbère (numidique et saharienne). Aperçu d'ensemble, in « Annales de l'Inst. d'études orient. de la Fac. des Lettres d'Alger », Paris, Larose, t. II, 1936, pp. 128-64 + 5 pl. et 1 tableau synoptique h. t. (J 298).

L'inscription libyque bilingue de Lalla Maghnia, in « Actes du Deuxième Congrès de la Fédér. des Soc. Sav. de l'Afr. du Nord », i. e. « Rev. Afr. », 3e-4e tr. 1936, pp. 453-64 (J 8).

Etude de documents épigraphiques recueillis par M. Maurice Reygasse au cours de ses missions dans le Sahara Central, in « Rev. Afr. », 1er trim. 1937, n° 370, pp. 27-62 + 4 fig. (J4 8).

Introduction à un déchiffrement méthodique des inscriptions « tifinâgh » du Sahara Central, in « Hespéris », fasc. 1-2 1937, pp. 89-118 + 1 dépliant (J4 11).

Réponse à un article de M. l'Abbé Chabot « Fantaisies libyques », in « Rev. Afr. », 2e trim. 1937, pp. 129-141, 1 pl. h. t. (J4 8).

A propos du déchiffrement des inscriptions libyques (Réponse à un compte rendu de M. l'Abbé J.-B. Chabot fait le 12 mars 1937 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres), Alger, Carbonel, 1938, in-8°, 56 pp.

Inscriptions « tifinâgh » anciennes recueillies par M. Th. Monod au Sahara Occidental, in « Contributions à l'étude du Sahara Occidental », publ. sous la dir. de M. Th. Monod, fasc. 1 : « Gravures, Peintures et Inscriptions rupestres », Paris, Larose, 1938, pp. 97-108.

Quelques inscriptions libyques de Tunisie, in « Hespéris », 4e trim. 1938, pp. 289-365, 3 pl. h. t. (J4 11).

Au sujet d'une inscription libyque du Musée d'Alger, in « Rev. Afr. » (sous presse).

Recueil des inscriptions libyques, 1er fasc., par J.-B. Chabot (c. r. in « Journal Asiatique », 1939, p. 615).

B. — LINGUISTIQUE

1. Berbère

Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère, in « Hespéris », t. XII, 1931, fasc. 1, pp. 50-90, et fasc. II, pp. 177-203 (J^{4} 11).

Les phrases berbères des « Documents inédits d'histoire almohade », in « Hespéris », 1er trim. 1932, pp. 61-77 (J^{4} 11).

Il Berbero Nefûsî di Fassâto, par F. Beguinot, c. r. in « Hespéris », 1er trim. 1932, pp. 94-8.

Note sur l'instabilité dialectale du timbre vocalique berbère et la conjugaison des verbes du type « neg », in « Hespéris », t. XVI, fasc. 1-2, 1933, pp. 139-50 ; — résumé, ibidem, fasc. 3-4, 1934, pp. 190-1 (J^{4} 11).

Sur l'alternance axad dans le pronom relatif commun en berbère du Soûs, in « Bul. de la Soc. Ling. de Paris », t. XXXIV, n° 102, 1933, pp. 203-12 (J 5).

El apostrofe dirigido por Iballa en lengua guanche a Hernan Peraza (Notas linguisticas al margen de un episodio de la conquista de la Gomera), in « El Museo Canario », janv.-avr. 1934, pp. 1-14 (Las Palmas, Madrid).

A propos du berbère « tafaska », in « Actes du XIXe Cong. Intern. des Orientalistes », Rome, 1935, pp. 145-8.

Notes linguistiques autour du Périple d'Hannon, in « Hespéris », fasc. 1-2, 1935, t. XX, pp. 21-72 + 1 carte.

Notes linguistiques relatives à la terminologie marocaine indigène des vents, in « Mémoires de la soc. des sc. naturelles du Maroc », n° XLI, 15 sept. 1935, pp. 90-97.

Note sur le pronom relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères, in « Bul. de la soc. ling. de Paris », t. XXXVII, fasc. 1, n° 109, 1936, pp. 45-7 (J 5).

Au sujet du nom berbère du fer, in « Coll. Glecs », t. II, pp. 74-6 (27 janv. 1937).

Fonctions originales dans les parlers berbères des pronoms démonstratifs-relatifs « id », in ibid., t. III, pp. 29-32, 22 juin 1938 (résumé) ; publié in extenso in « Bul. de la Soc. de ling. de Paris », t. XL, fasc. 2, n° 119, Paris 1939, pp. 151-73. (J 5).

Remarques sur le pronom-suffixe de la 3e personnes dans les parlers berbères, in « Coll. Glecs », t. III, 1939, pp. 59-60.

Sur l'étymologie du mot « ḥallûf », in « Bul. des ét. arabes », n° 6, janv.-févr. 1942, p. 10.

Observations sur le relatif-futur en touareg ahaggar, in « Bul. de la Soc. ling. de Paris ». (A paraître).

2. Africaine

Essai sur la grammaire banda, par le P. C. Tisserant, c. r. in « Hespéris », 1er trim. 1932, pp. 102-4.

La langue des Makere, des Medje et des Mangbetu, par le P. A. Vekens, in « Rev. de l'Hist. des Rel. », janv.-févr. 1932, pp. 125-53.

C. — SOCIOLOGIE NORD-AFRICAINE

1. Droit coutumier berbère

Le mariage en droit coutumier zemmoûr, in « Revue alg., tun. et mar. de Législation et de Jurisp. », juin 1930, pp. 72-92 ; juill. 30, pp. 141-158 ; août-sept. 30, pp. 208-220 ; oct. 30, pp. 221-241 (J^{s} 36).

La propriété immobilière et les moyens d'acquérir en droit coutumier zemmoûr, ibid., août 1931, pp. 119-39 ; sept. 31, pp. 151-78 ; déc. 31, pp. 260-82 (J^{s} 36).

L'engagement immobilier (rehen). Contribution à l'étude du droit coutumier zemmoûr, ibid., avr. 1932, pp. 78-88 (J^{s} 36).

Des obligations en droit coutumier zemmoûr, ibid., juil. 1932, pp. 141-58 ; août 1932, pp. 177-201 (J^{s} 36).

Le serment en droit coutumier berbère du Maroc Central, in « Renseignements Coloniaux », Supp. au « Bull. de l'Afr. franç., » août 1935, pp. 65-70 ; — résumé in « Hespéris », 2e-4e trim. 1934, p. 217 (J^{4} 4).

Les survivances juridiques de la parenté maternelle dans la coutume du Maroc Central, in « Actes du IXe Congrès de l'Inst. des Hautes Et. Mar. », Rabat, 13-15 mai 1937, Paris, Larose, p. 33.

Rapport sur l'activité de la Section juridique du IXe Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, in « Actes du IXe Cong. de l'Inst. des Hautes Et. Mar. », Rabat, 13-15 mai 1937, Paris, Larose, pp. 36-42.

Droit coutumier. Procédure (Questionnaire), in « La Montagne Marocaine, IXe Congrès de l'I.H.E.M., mai 1937, Programme général des recherches », pp. 55-6.

Le problème du droit coutumier berbère, in « La France méditerranéenne et africaine », fasc. 1, 1939, pp. 7-70 (J^{4} 543).

Les vestiges de la parenté maternelle en droit coutumier berbère et le régime de successions touarègues, « Revue Africaine », 3e-4e trim. 1941, 187-211.

Un règlement coutumier de guelâa chez les Chaouïas de l'Aurès, ibid., janv. 1942, 6 pp.

Le droit coutumier zemmoûr (avec des notes comparatives sur les coutumes algériennes), à paraître in « Publications de l'Inst. des Hautes Et. Mar. », 1 vol. de 400 pp. env.

2. ETHNOGRAPHIE NORD-AFRICAINE, HISTOIRE ET VARIA

Une tribu berbère de la confédération Aït Waraïn : les Aït Jellidasen, in « Hespéris », 1er trim. 1929, pp. 79-142, 5 fig., 4 cartes, 1 dépliant (J⁴ 11).

Origine et signification des tatouages de tribus berbères, in « Rev. de l'Hist. des Religions », juill.-déc. 1930, pp. 14-66.

Une province lointaine du monde berbère : Les Iles Canaries. L'archipel canarien et son histoire, in « Bul. de l'enseign. pub. du Maroc, mai-juin 1933, pp. 170-9 (J⁴ 39).

Sur quelques aspects économiques de la pénétraton française au Maroc Central, in « Gazette des Tribunaux du Maroc », 31 déc. 1932, pp. 1,2 (K 2).

A propos du vase de l'Oued Mellah, in « Bul. de la Soc. de Préhistoire du Maroc », 1er-2e trim. 1933, pp. 39-49, 3 fig. (J 235).

Ammon, dieu égypto-berbère in « Actes du XVIe Congrès Intern. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique », Bruxelles, 1936, pp. 1142-3 (A⁴ 2927).

L'alliance par colactation (tâd'a) chez les Berbères du Maroc Central, in « Actes du 2e Congrès de la Fédération des Soc. Sav. de l'Afr. du Nord », i. e. « Revue Africaine », 3e-4e trim. 1936, t. II, pp. 957-73 (J 8).

Le Dieu des Abâdites et des Bargwâta, in « Hespéris », t. XXII, fasc. 1, 1936, pp. 23-56 (J⁴ 11).

A propos du Périple d'Hannon (Au sujet des conditions de la navigation antique), in « Hespéris ». t. XXIII, fasc I, 1936, pp. 67-8 (J⁴ 11).

Observations sur l'évolution politique et sociale de l'Aurès, in «Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe », publ. du « Centre d'Et. de Polit. Etrangère », t. III, 3e année, Paris, P. Hartmann, 1938, pp. 126-149.

La vraie destination des « pintaderas » des Iles Canaries, in « Journ. de la Soc. des Africanistes », tome X, 1940, pp. 163-80, 2 pl.

L'institution berbère des « leffs » ou « s'offs », in « Education Algérienne », oct. 1941, pp. 24-27.

Cadre géographique et genre de vie en pays chaouïa, ibid., déc. 1941, 19 pp.

Remarques sur l'habitation berbère dans l'antiquité. A propos des « mapalia ». in « Hespéris » t. XXIX, 1942, pp. 23-40.

Le Mzab et les berbères abadhites de l'Algérie, in « Bul. de l'Enseign. Pub. du Maroc » (sous presse).

Les Berbères chaouïa de l'Aurès, ibid. (sous presse).

Le Périple d'Hannon dans « le Maroc Antique » de M. J. Carcopino. (Paris, 1943, 336 pp.) in « Journ. Asiatique », t. CCXXXIV, années 1943-1945, pp. 1-57.

Une décade de la vie économique du Mzab 1930-1940 (à paraître).

Nécrologie : *Edmond Destaing*, in « Journal Asiatique », 1940, p. 293.

UNE POÉTESSE ANDALOUSE DU TEMPS DES ALMOḤADES :

ḤAFṢA BINT AL-ḤĀJJ AR-RUKŪNĪYA [1]

« Il est extrêmement difficile d'écrire l'histoire.
« On ne sait jamais au juste comment les choses se
« sont passées [...] En sorte que nous présentons
« constamment les faits d'une manière intéressée
« ou frivole. »

A. France, *L'Ile des pingouins*, préface.

RÉFÉRENCES - ABRÉVIATIONS

Abbad. Dozy (R.), *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, 3 vol. in-4, Leyde, 1846-1853.

Add. et Corr. id., « Additions et Corrections. Livres VI et VII (première partie) publiés par M. Dozy », *Analectes* (cf. infra), tome second, pp. V-LXXXIII.

Anal. *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, édit. faite par R. Dozy, G. Dugat, L. Krehl et W. Wright, Leyde, 1855-1860, 2 vol. in-4, de la première partie de l'ouvrage intitulé *Nafḥ aṭ-ṭīb min ġuṣn al-Andalus ar-raṭīb*... d'al-Maqqarī.

Ber. Fleischer (H.), *Berichte der Königl. Sächsischen Gesell-*

(1) Cet article a été d'abord rédigé pour faire l'objet d'une communication à l'Institut des hautes études marocaines le 18 janvier 1945 (voir compte rendu de cette communication in « Hespéris » 1945, p. 97). C'est un chapitre, entièrement remanié, du mémoire que j'ai présenté devant la Faculté des lettres d'Alger à la session de novembre 1932 en vue du diplôme d'études supérieures. Ce mémoire était principalement constitué par la traduction annotée du passage du *Nafḥ aṭ-ṭīb* relatif aux poétesses de l'Espagne musulmane.

L'ouvrage de A.R. Nykl, *Aš-šiʿr al-andalusī, Hispano-arabic poetry and its relations with the old Provençal troubadours*, Baltimore, 1946, qui réserve plusieurs pages (317-324) à Ḥafṣa et à Abū Jaʿfar Aḥmad b. Saʿīd, m'est parvenu quand le présent travail était terminé. J'ajouterai d'ailleurs que les quelques changements qu'il aurait pu me permettre d'apporter à mes traductions n'auraient pas été de bien grande conséquence.

schaft der Wissenschaften, in *Kleinere Schriften*, Leipzig, 1883.

CASIRI (M.), *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis*, 2 vol. in-fo, Madrid, 1860-70.

Corporacion ALCOCER MARTINEZ (R. P. Dom), *La Corporacion de los poetas en la España musulmana*, « Publicaciones del Instituto general Franco para la investigacion hispano-arabe », s. l. [Tetouan], 1940.

Ḍabbī AḌ-ḌABBĪ, *Buġyat al-multamis fī ta'rīḫ rijāl al-Andalus*, édit. Codera et J. Ribera in « Bibliotheca arabico-hispana » (tome III), s. t. *Desiderium quaerentis historiam virorum populi Andalusiae*, Madrid, 1885.

Decadencia CODERA Y ZAIDIN, *Decadencia y desaparicion de los Almoravides en España*, Saragosse, 1899.

Descrip. SIMONET (F. J.), *Descripcion del reino de Granada bajo la dominacion de los Naseritas, sacada de los autores arabes y seguida del texto inedito de Mohammed Ibn Aljatib*, Madrid, 1860. (Il y a une seconde édition, Grenade, 1872.)

Doc. inéd. LÉVI-PROVENÇAL (E.), *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, 1928.

Durr FAWWĀZ (Zaynab), *ad-Durr al-manṯūr fī ṭabaqāt rabbāt al-ḫudūr*, Būlāq, 1312 h. [1895].

Elogio GARCIA GOMEZ (E.), *Elogio del islam español*, Madrid-Grenade, 1934, trad. de la *Risāla* d'aš-Šaqundī reproduite par al-Maqqarī (*Anal.*, livre VIII, pp. 126-150).

E. I. *Encyclopédie de l'Islam*, 4 vol. et un supplément, Leyde-Paris, 1908 et sqq.

Ensayo PONS BOIGUES (F.), *Ensayo biobibliográfico sobre los historiadores arabigo-españoles*, Madrid, 1898.

G. A. L. BROCKELMANN (C.), *Geschichte der arabischen Litteratur*, 2 vol. in-8, Weimar, 1898-1902 et trois vol. de supplément (*Supplement-Bände*, Leyde, 1937-1942).

Hist. Berb. DE SLANE, *Histoire des Berbères*, 4 vol., Paris, 1852-1856,

trad. d'extraits du *Kitāb al-ʿibar*... d'Ibn Ḫaldūn édités par Quatremère, 2 vol., Paris, 1847-1851.

Hist. rebel. Marmol Carvajal (Luis del), *Historia de la rebelion y castigo de los moriscos del reino de Granada*, 2 vol., Madrid, 1797, 2e édit.

Ḥulal *al-Ḥulal al-mawšīya*, chronique anonyme des dynasties almoravide et almohade, édit. Allouche (I. S.), Rabat, 1936.

Kāmil al-Mubarrad (Abu l-ʿAbbās), *al-Kitāb al-kāmil*, édit. W. Wright, 1 vol. in-4 de texte, Leipzig, 1864, et un vol. d'index et de notes, id., 1892. Il y a des édit. orientales (en particulier celle du Caire, 1308 h., en 2 vol.) et des commentaires.

Iḥāṭa Ibn al-Ḫaṭīb (Lisān ad-dīn), *al-Iḥāṭa fī aḫbār Ġarnāṭa*, 2 vol., le Caire, 1319 h.

Iršād Yāqūt, *Iršād al-arīb ilā maʿrifat al-adīb* = *Ṭabaqāt al-udabā'* ou *Muʿjam al-udabā'* (« Gibb Memorial », t. VI), édit. Margoliouth (D. S.), 7 vol., Londres, 1907-1926. Une édit. complètement ortographiée de cet ouvrage a été donnée au Caire à partir de 1936. Elle a pour titre unique *Muʿjam al-udabā'* et comprend vingt vol. L'article sur Ḥafṣa se trouve au tome X, pp. 219-227. Cette édit. ne sera pas citée dans les annotations, mais on n'aura pas de difficulté à retrouver chaque fois le passage intéressé.

Istiqṣā' an-Nāṣirī as-Salāwī (Aḥmad), *al-Istiqṣā' li-aḫbār duwal al-Maġrib al-aqṣā*, 4 vol. in-4, le Caire, 1312 [1894].

Klein. Sch. Fleischer (H.), *Kleinere Schriften*, tome II, en deux vol., Leipzig, 1888; Chap. VI: « Ueber Textverbesserungen in Al-Maḳḳari's Geschichtswerke », pp. 163-403 du 1er vol. et 405-69 du second.

Lettre Dozy (R.), *Lettre à M. Fleischer contenant des remarques critiques et explicatives sur le texte d'al-Makkari*, in-8, Leyde, 18 1.

Masālik — Ibn Faḍl Allāh AL-ʿOMARĪ, *Masālik el Abṣār fī mamālik el amṣār*, I, l'Afrique moins l'Egypte, trad. par GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Paris, 1927.

« Mémoires » — LÉVI-PROVENÇAL (E.), *Les « Mémoires » de ʿAbd Allāh, dernier roi zīride de Grenade*, etc., in « Al-Andalus », vol. III, 1935, pp. 233-344, vol. IV, 1936-1939, pp. 29-145 et vol. VI, 1941, pp. 1-63. Tiré à part en 2 vol.

Misc. — IBN AL-ABBĀR, *at-Takmila li-kitāb aṣ-Ṣila*, la partie publiée par ALARCON et GONZALEZ PALENCIA (A.) in *Miscelanea de estudios y textos arabes*, Madrid, 1915, sous le titre : « Apendice a la edicion Codera de la Tekmila ».

Muʿjib — AL-MARRĀKUŠĪ (ʿAbd al-Wāḥid), *al-Muʿjib fī talḫīṣ aḫbār al-Maġrib*, édit. DOZY (*The History of the Almohades*), Leyde, 1847 ; 2e édit., 1880 ; édit. AL-FĀSĪ (Muḥammad), Salé, 1357-1938. L'édit. de Dozy a été traduite par FAGNAN (E.) s. t. *Histoire des Almohades*, Alger, 1893.

Nuzha — AS-SUYŪṬĪ, *Nuzhat al-julasā' fī aḫbār an-nisā'*, ms. nº 4763 de la Zaytūna de Tunis (j'ai eu une copie de ce ms. grâce à l'obligeance de M. H. Pérès).

Pén. ibér. — LÉVI-PROVENÇAL (E.), *La Péninsule ibérique au Moyen-âge*, d'après le « Kitāb ar-rawḍ al-miʿṭār » d'Ibn ʿAbd al-Munʿim al-Ḥimyarī, in-4, Leyde, 1938.

Poés. andal. — PÉRÈS (H.), *La Poésie andalouse en arabe classique au XIe siècle*, etc., grand in-8, Paris, 1937.

Prol. — DE SLANE, *Les Prolégomènes*, in « Notices et Extraits », vol. 16, 17 et 18, Paris, 1856-1868. (trad. d'*al-Muqaddima*, d'IBN ḪALDŪN).

Rāyāt — IBN SAʿĪD AL-MAĠRIBĪ, *Rāyāt al-mubarrizin wa-ġāyāt al-mumayyizin*, édit. E. Garcia Gomez, s. t. *El libro de las banderas de los campeones*, Madrid, 1942.

Recherches — DOZY (R.), *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen-âge*, 3e édit., 2 vol., Paris-Leyde, 1881.

Rev. Arch. GONZALVO (L.), *Avance para un estudio de las poetisas musulmanas de España*, in «Archivos, bibliotecas y museos», Madrid, 1905, nos 8, 9-10 et 11-12.

Ṣabāba Šihāb ad-Dīn AḤMAD B. ABĪ ḤAJALA al-Maġribī, *Dīwān aṣ-ṣabāba*, en marge du *Tazyīn*.

Supp. DOZY (R.), *Supplément aux dictionnaires arabes*, 2e édit., Leyde-Paris, 1927.

Takm. IBN AL-ABBĀR, *at-Takmila li-kitāb aṣ-Ṣila*, la partie publiée par CODERA (F.) in « Bibliotheca arabico-hispana », t. V- I : *Complementum libri Assila (Dictionarium biographicum) ab Aben Alabbar scriptum...*, Madrid, 1889.

Ṭawq Abū Muḥ. ʿAlī B. ḤAZM al-Andalusī, *Ṭawq al-ḥamāma fi l-ulfa wa-l-ullāf*, édit. D. K. PÉTROF, Leide, 1914.

Tazyīn Dāwūd AL-ANṬĀKĪ, *Tazyīn al-aswāq bi-tafṣīl ašwāq al-ʿuššāq*, Caire, 1328 [1910].

Zād Abū Baḥr ṢAFWĀN B. IDRĪS AT-TUJĪBĪ, *Kitāb zād al-musāfir wa-ġurrat muḥayyā al-adab as-sāfir*, édit. MAḤDĀD (ʿAbd al-Qādir), Beyrouth, 1358-1939.

(2) BIBLIOGRAPHIE

EN ARABE.

Iršād, t. IV, biogr. n° 33, pp. 119-23 (8 pièces de vers de Ḥafṣa où se trouvent des leçons nouvelles ; quelques détails bibliographiques. Contient une erreur ; ʿAbd al-Mu'min se serait épris de Ḥafṣa et c'est lui qui aurait fait périr Abū Jaʿfar).

Takm., n° 2891. Ms. ʿAlī Pāšā du Caire, p. 305. *Misc.*, n° 2891 : trois lignes de biographie et les trois vers adressés par Ḥafṣa à ʿAbd al-Mu'min, mais incomplets.

Ibn al-Abbār, *Tuḥfat al-qādim*. Une partie de cette œuvre a été publiée d'après le ms. de l'Escurial par Alfred al-Bustānī in « al-Mašriq », n° 3 (juil.-sept. 1947, pp. 351-400, et n° 4 (oct.-déc. 1947), pp. 543-85. Malheureusement elle ne fait que reproduire les trois vers donnés par *Takm.* ; aucun renseignement biographique intéressant.

Rāyāt : La notice sur Ḥafṣa est à la p. 61 du texte arabe (trad. espagnole, pp. 212-3). Peu de détails biographiques ; quatre lignes sur ses mérites ; pièces XII (2 vers), VIII et IX. Notice décevante d'Ibn Saʿīd, car on s'attendait, de sa part, à des renseignements plus nombreux.

Iḥāṭa : Notice sur Abū Jaʿfar b. Sa'īd, t. I, pp. 94-8 ; sur Ḥafṣa, pp. 316-8 (8 pièces de vers).

Nuzha : Notice biographique de trois lignes ; après quoi sept pièces poétiques sont citées, annoncées, à l'occasion, par quelques lignes exposant les circonstances (en tout 24 vers).

az-Zarkašī, *Ta'rīḫ ad-dawlatayn al-muwaḥḥidīya wa-l-ḥafṣīya*, Tunis, 1289 [1872], p. 7, entrevue de Ḥafṣa et du khalife ʿAbd al-Mu'min à Salé en 553/1158.

Anal. : Sur Ḥafṣa : I, 108 ; II, 147, 539-40-4 (16 pièces de vers).

Durr : pp. 165-9.

Labība Hāšim Mādī (Anīs al-jalīs), *Fatāt aš-šarq*, t. V, pp. 241-7 (non consulté).

Yammūt (Bašīr), *Šā'irāt al-'arab fi l-jāhilīya wa-l-islām*, Beyrouth, 1353-1934, pp. 215-19. Onze morceaux poétiques (la deuxième pièce de deux vers de la p. 217 est de Ḥafṣa bint Ḥamdūn, originaire de Wādi l-Ḥijāra, auj. Guadalajara, sur laquelle cf. *Anal.*, *II*, 628 ; *Durr*, 165 et « *Rev. Arch.* » n° 9-10, pp. 206-7).

N.-B. — Ibn Baškuwāl a donné dans *aṣ-Ṣila fī aḫbār a'immat al-Andalus* des renseignements biographiques sur Ḥafṣa, car il a servi de source à Yāqūt et à Ibn al-Ḫaṭīb. Il est donc bien regrettable que ces renseignements ne soient pas parvenus directement jusqu'à nous et que l'édit. de cet ouvrage donnée par Codera dans la « Bibliotheca arabico-hispana » ne contienne pas le passage intéressant notre poétesse, car l'information aurait été sans doute de première main, Ibn Baškuwāl († 578/1183) étant contemporain de Ḥafṣa.

EN LANGUES EUROPÉENNES.

Gayangos (P.), *The history of the Mohammedan dynasties in Spain* (trad. angl. d'extraits historiques du *Nafḥ aṭ-ṭīb*), 2 vol., Londres, 1840-1843. Sur Ḥafṣa, cf. t.I, pp. 167, 351 et 444.

Dugat (G.), Article publié in « Revue d'Orient », juillet-août 1855, sur ar-Rumaykīya (p. 33) et Ḥafṣa bint al-Ḥājj (p. 346). Voir infra note 5, p. 16.

Simonet (F.-J.), *Descripción del reino de Granada...*, Madrid, 1860, 2e édit. 1861, 3e édit. 1872. Un paragraphe est consacré aux poétesses grenadines (5 lignes et demie pour Ḥafṣa : 1re édit., p. 213, 3e édit., p. 210).

Schack (Fr. von), *Poesie und Kunst der Araber in Spanien und Sicilien*, trad. esp. de Valera (J.), *Poesia y arte de los Arabes en España y Sicilia*, 3e édit. 1881, Séville, 3 vol.

Fagnan (F.), *Chronique des Almohades et des Hafçides*, trad. fse. du *Ta'rīḫ ad-dawlatayn* d'az-Zarkašī, in « Recueil des notices et mém. de la Soc. arch. du dép. de Constantine », Alger-Paris, 1895, pp. 11-2.

Ensayo : Le n° 259 est consacré aux Banū Sa'īd ; la notice sur Abū Ja'far Aḥmad, composée d'après *Anal.* et *Iḫāṭa*, ms. de Gayangos, occupe les pp. 304-5 : il y est question de ses amours avec Ḥafṣa.

G.A.L. Supp., I, 482.

Rev. Arch., pp. 211-4 et 374-7 ; trad. espagnole du passage des *Anal.*, t. II.

Bekkoucha, *Hafsa, femme de lettres arabe née à Grenade, morte à Marrakech*, in « France-Maroc », 9e année, n° 100, mars 1925, pp. 48-9. Article sans importance.

Gonzalez Palencia (A.), *Historia de la literatura arabigo-española*, Barcelone-Buenos-Aires, 1928, pp. 26 et 160 (simple mention), et pp. 93-5 (paragr. n° 36).

Garcia Gomez (E.), *Elogio del islam espagnol*, Madrid-Grenade, 1934. Traduction de la *Risāla fī faḍl al-Andalus* d'aš-Šaqundī, in *Anal.*, II, 126-50 (traduction de la pièce VIII, voir infra n. 111).

Luya (A.), *La « Risāla » d'aš-Šakundi*, in « Hespéris », 1936, 3e trim., p. 173 sq. (traduction des mêmes passages que le précédent).

Pérès (H.), *La poésie andalouse en arabe classique...*, Paris, 1937 : Ḥafṣa est seulement nommée incidemment pp. 264, n.1 et 368, n. 5.

El Fasi (M.) *La Littérature marocaine* in *Le Maroc* (de « l'Encyclopédie coloniale et maritime » sous la direction de E. Guernier), Paris, 1940 ; p. 412, six lignes sont consacrées à Ḥafṣa.

Nykl (A.R.), *aš-Ši'r al-andalusī, Hispano-arabic poetry...*, Baltimore, 1946. Les pp. 317-24 sont consacrées à Ḥafṣa et à Abū Ja'far (trad. de 13 passages poétiques). L'auteur s'est servi de l'*Iḫāṭa* et des *Anal.* (Ouvrage non utilisé).

HAFSA BINT AL-ḤĀJJ (2)

Un des traits les plus frappants de la civilisation musulmane en Espagne est la part importante qu'a prise la femme dans toutes les manifestations de l'esprit et plus particulièrement dans les productions poétiques (3).

Dans ce pays où la poésie eut tant de vogue, où les princes et les paysans eux-mêmes s'exerçaient dans l'art de rimer, des femmes se sont trouvées qui, sans être de grands génies, ont été bien mieux que des versificateurs. Pour s'en convaincre, il suffirait de prendre, dans l'énorme *Nafḥ aṭ-Ṭīb*, le long passage qu'al-Maqqarī (4) a réservé à la poésie féminine (5): les

(2) Cette note, relative à la bibliographie du sujet, a été donnée supra.

(3) A cause, sans aucun doute, de la liberté dont jouissait la Musulmane en Espagne ; cette liberté semble avoir été plus grande dans ce pays que dans le reste du monde islamique. Parmi les raisons de cette condition privilégiée de la femme en Andalousie, on peut penser au voisinage de la Chrétienté, au mélange des races et surtout à la douceur relative du climat et à la richesse de cette partie de la Péninsule, qui devaient permettre une vie plus facile et en conséquence une plus grande sociabilité chez ses habitants.

Sur la vogue de la poésie en Espagne musulmane, cf. *Poés andal.*, pp. 24-25 et 55-7. Au dire d'al-Qazwīnī, la plupart des habitants de *Šilb* (Silves) étaient capables de composer des vers ; si l'on avait sollicité un paysan en train de labourer, il aurait pu improviser des vers sur un sujet quelconque. Cf. *Āṯār al-bilād wa-aḫbār al-ʿibād*, édit. Wüstenfeld, Gottingue, t. II, 1850, p. 364. Il est vrai que Silves était privilégiée à ce point de vue et Dozy va jusqu'à dire, avec quelque exagération sans doute, qu'au temps d'al-Muʿtamid, tout le monde y était poète (*Hist. des Mus. d'Espagne*, édit. Lévi-Provençal, II, 84).

(4) Šihāb ad-Dīn Abu l-ʿAbbās Aḥmad b. Muḥ. **al-Maqqarī** est né à Tlemcen vers l'an 1000/1591. Il étudia à Fès et c'est sans doute au cours de son séjour dans cette ville qu'il amassa des matériaux sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne. Il séjourna ensuite dans les principaux centres intellectuels du Maroc jusqu'en 1028/1619 et, parti pour le pèlerinage, professa le *ḥadīṯ* et la littérature dans diverses capitales d'Orient. Il vint finir ses jours au Caire, où il mourut en 1041/1631.

Son principal ouvrage est intitulé *Kitāb nafḥ aṭ-ṭīb min ġuṣn al-Andalus ar-raṭīb...* « Le livre des parfums qui s'exhalent du rameau tendre de l'Espagne ». Il le composa en un an. C'est une compilation énorme comprenant deux grandes parties ; la première est consacrée à l'hist. polit. et littér. de l'Espagne mus. et elle a été publiée à Leyde (en abrégé *Anal.*) ; la seconde est la biogr. du polygraphe et homme d'Etat Lisān ad-Dīn b. al-Ḫaṭīb, mais elle contient aussi des notices sur d'autres personnages de la littér. occidentale : cet ouvrage a le gros mérite de nous avoir conservé une multitude de renseignements et des textes abondants que l'auteur a recueillis dans des oeuvres aujourd'hui perdues en partie. Une autre œuvre d'al-Maqqarī, très importante aussi pour la littér. de l'Occident musulman est *Azhār ar-riyāḍ...* « Les Fleurs des parterres », qu'al-Maqqarī destinait d'abord à la biographie du célèbre ʿIyāḍ, *qāḍī* de Ceuta, mais qu'il a considérablement grossie de notices du plus grand intérêt pour l'hist. polit. et litt. de l'Occident. Une édition très convenable a été entreprise au Caire ; le 1er tome a paru en 1358/1939 et 3 tomes seulement sont sortis jusqu'à présent des presses, si mes informations sont exactes. Sur al-Maqqarī, v. *E.I.*, III, 184-5 (Lévi-Provençal) ; la biog. donnée par le même orientaliste dans

vingt-cinq poétesses qu'il mentionne sont toutes, selon lui, d'un talent incontestable. « Puisque me voici arrivé, dit-il en guise d'introduction, à cet endroit de l'histoire d'al-Andalus, il me semble bon de citer une pléiade de femmes qui ont tenu une place éminente dans l'art de bien dire ; on se rendra ainsi compte que, dans cette nation, le talent est comme un don naturel, même chez les femmes et chez les enfants. Voici donc ces femmes célèbres... ([6]) ».

***

Parmi ces poétesses, Ḥafṣa bint al-Ḥājj est celle qui a peut-être connu en son temps la plus grande renommée ; en tout cas, c'est certainement celle pour qui l'on a montré la plus grande considération en Occident ([7]).

Les Historiens des Chorfa, Paris, 1922, p. 93, n.3 ; Sarkis (J.E.), *Dict. encycl. de bibliogr.*, Caire, 1346-1349, p. 1776 ; *G.A.L.*, II, 296 et son *Supp.*, II, 407.

([5]) C'est dans le chap. VII des *Anal.* que se trouvent les extraits relatifs aux poétesses (II 536-45 et 563-7). Voici les travaux qui ont été publiés en Europe sur la poésie féminine en Espagne, en plus de l'article de Dugat dans la « Revue d'Orient » qui a été cité supra ;

1° — Dozy, dans *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*, a traduit quelques vers d'al-ʿAbdarīya, d'ar-Rumaykīya et de Buṯayna ;

2° — Hammer-Purgstall, dans sa *Liter. Gesch. der Araber*, a consacré un chapitre à une douzaine de poétesses (pp. 1094-1102) ;

3° — Eduardo Saavedra a publié un article sur ar-Rumaykīya dans la « Ilustracion artistica » du 27 juin 1887 ;

4° — Luis Gonzalvo (op. cit.) a seul fait une étude d'ensemble.

Enfin Dugat avait traduit en entier le passage d'al-Maqqarī en question. « J'espère l'insérer plus tard, disait-il (l. c.) dans un travail particulier que je prépare sur ces poétesses. Les détails biographiques et littéraires que je fournirai sont inédits. Ils pourront jeter un jour nouveau sur l'état de la société arabe aux xᵉ et xɪᵉ siècles ». Cette étude, Dugat l'avait terminée peut-être, mais il ne l'a pas publiée, que je sache.

([6]) *Anal.*, II, 536.

([7]) Parmi les villes d'al-Andalus, c'est Grenade qui semble avoir abrité le plus grand nombre de femmes illustres pour leur talent littéraire. L'historien Ibn Saʿīd al-Maġribī (*Rāyāt*, l. c.) le dit expressément, et il cite parmi les poétesses qui ont ajouté à la gloire de cette ville Ḥafṣa, Nazhūn, dont il va être question, et Zaynab al-Wādī Āšīya.

Cette dernière était fille de Ziyād al-Mu'addib (ou al-Mu'allim « l'Instituteur ») ibn ʿAbd Allāh b. Bāqī al-ʿAwfī et sœur de Ḥamda appelée aussi Ḥamdūna, qui était également poète. A défaut de dates plus précises, aḍ-Ḍabbī dit (biog. nº 1587) que ces deux poétesses vivaient au temps du khalife almohade Abū Yaʿqūb Yūsuf, 558-80/1163-84.

Cette Zaynab est l'auteur des trois vers que donne al-Maqqarī (*Anal.*, II, 140) ;

(Mètre *ṭawīl*, rime *ārī*)

1. *Quand les intrigants n'eurent en vue que notre séparation, sans avoir en toi ou en moi un motif de vengeance* ;

2. *Quand ils eurent lancé à l'assaut de notre réputation la horde* [*de leurs calomnies*] *et que mes défenseurs et auxiliaires, alors, se trouvèrent en petit nombre,*

3. *Je les combattis avec, de tes yeux, de mes larmes et de mon haleine,* [*respectivement*] *leurs épées, leur torrent et son feu.*

(Traduit en fs. par A. Luya, op. cit., p. 163 et en esp. par E. Garcia Gomez, *Elogio*, 87).

Deux autres poétesses seulement lui sont peut-être comparables à ce point de vue : sa compatriote Nazhūn (8), de quelques années plus âgée qu'elle, et Wallāda (9), la muse d'Ibn Zaydūn, qui vécut au siècle précédent. En outre, c'est sur Ḥafṣa que les historiens arabes nous donnent le plus de renseignements et c'est aussi d'elle qu'ils nous ont transmis le plus grand nombre de vers.

Ainsi donc, le crédit dont elle a joui en Occident comme femme de lettres serait déjà suffisant pour qu'elle retînt notre attention ; mais d'autres raisons font d'elle une figure des plus attachantes.

D'abord sa biographie intéresse le Maroc puisque Ḥafṣa est venue dans ce pays au début de sa carrière et qu'elle y est revenue ensuite pour finir ses jours à Marrakech.

Malgré cette grande considération que marque Ibn Sa'īd pour Zaynab, sa sœur Ḥamdūna aurait eu plus de renommée si nous en jugeons par les renseignements qui sont parvenus jusqu'à nous : les auteurs arabes, en effet, se sont beaucoup plus occupés d'elle que de Zaynab. Cf. Ḍabbī, nº 1587 ; *Takm.*, nº 2120 et ms. 'Alī Pāšā du Caire, p. 305 ; Ibn al-Abbār, *Tuḥfat al-qādim*, ms. de Madrid, nº 344 ; édit. A. al-Bustānī, p. 583, nº 100 ; *Anal.*, II, 629-31 ; *Iḥāṭa*, I, 315-6 ; Ibn Šākir al-Kutubī, *Fawāt al-wafayāt*, Būlāq, 1299 h., 2 vol., I, 147 ; 'Alā' ad-Dīn al-Bahād'ī al-Ġazūlī, *Maṭāli' al-budūr fi manāzil as-surūr*, Caire, 1299 [1881], I, 272 ; *Durr*, 170 sq ; *Šā'irāt al-'arab*, 214-5 ; M. J. Müller, *Beiträge zur Geschichte der westlichen Araber*, Munich, 1866, p. IV, n. 4 ; *Descripción*, 210 ; *Rev.*, nº 11-12, 377 sq ; *Elogio*, pp. 87 et 108 ; *Poés. andal.*, index.

(8) Cette poétesse est peut-être aussi célèbre que Ḥafṣa. Son père fut *qāḍī* à Grenade ; il s'appelait Abū Bakr Muḥ. b. Aḥmad b. Ḥalaf... al-Ġassānī et il est connu sous l'ethnique d'al-Qulay'ī (Ibn al-Ḥaṭīb et al-Maqqarī donnent à Nazhūn l'ethnique al-Qulā'īya, mais ce doit être une erreur qui peut provenir d'une confusion avec cet autre ethnique : al-Kalā'ī). Al-Maqqarī dit qu'elle est du Ve siècle (XIIe de J.-C.). Elle connut en effet dans sa ville même certains personnages de ce siècle, p. ex. Abū Bakr b. Sa'īd b. Ḥalaf b. Sa'īd, chef de l'Administration des finances (*ṣāḥib al-a'māl*) sous les Almoravides, Abū Bakr al-Maḥzūmī, le célèbre poète aveugle de Ḥiṣn al-Mudawwar (Almodovar) et le non moins célèbre Abū Bakr b. Quzmān, le poète des *zajal*-s ; en considérant l'époque où ont vécu ces contemporains, elle a pu dépasser la fin du Ve siècle. Elle était belle ; l'esprit très prompt, elle improvisait avec facilité. Sa vie a été assez agitée : c'était carrément une courtisane, bien qu'elle eût reçu une brillante éducation. Cf. Ḍabbī, nº 1588 ; *Misc.*, nº 2884 ; *Tuḥfat al-qādim*, loc. cit. supra ; *Zād*, 75, n. 1 ; *Iḥāṭa*, I, 260 et ms. nº 3347 de la Bibl. Nat. de Paris, fº 112 vº ; *Anal.*, I, pp. 108, 117-8 ; II, pp. 147, 635-7 ; Casiri, I, 102 ; Lerchundi et Simonet, *Crestomatia arabigo-española*, Grenade, 1881, 118 ; *Descrip.*, 209 ; *Durr*, 519 ; *Rev. Arch.*, 210 sq ; Gonzalez Palencia (A.), *Hist. de la lit. ar.-esp.*, 111 ; Yammūt, op. cit., 222-4 ; *Poésie andal.*, 464.

(9) Une des poétesses les plus illustres d'Espagne, fille du khalife umayyade Muḥammad III al-Mustakfī, qui ne régna qu'un an, de *ḏu l-qa'da* 414 au 1er *rabī'* I 416/janv. 1024-mai 1025. Célèbre pour sa beauté, ses dons intellectuels, sa nature ardente et ses moeurs libres, elle avait un salon à Cordoue où fréquentaient les personnages littéraires les plus en vue de son temps. Elle fut l'amante du grand Ibn Zaydūn. Elle mourut en 484/1091. On trouvera l'essentiel de sa biographie et de la bibliographie dans la thèse d'A. Cour, *Un Poète arabe d'Andalousie : Ibn Zaïdoun*, Constantine, 1920. On peut y ajouter : Ibn Bassām, *aḏ-Ḏaḫīra fī maḥāsin ahl al-jazīra*, édit. Caire, t. I (1939), 376 sqq ; Lerchundi et Simonet, *Crestomatia*, 117 ; *Ensayo*, 143 ; Girgi Zaydān, *Ta'rīḫ ādāb al-luġa al-'arabīya*, 4 tomes en deux vol. et un supp. d'index, Le Caire, 1924, III, 54 ; Huart (Cl.), *Littérature arabe*, Paris, 1912, 127 ; Gonzalez Palencia, op. cit., pp. 18 et 59 ; Yammūt, op. cit., 224-6 ; *Elogio*, 87 ; *Poésie andal*, pp. 496 et 501.

Cette biographie, d'autre part, ne saurait laisser l'historien indifférent, son héroïne ayant eu, dans son entourage, des hommes qui ont joué un rôle politique ou littéraire important ; elle fut, sinon l'instigatrice, du moins la cause involontaire d'un complot qui, s'il avait atteint son but immédiat, aurait pu mettre en danger l'autorité almohade en Espagne.

De plus, le sociologue ou l'ethnographe y trouveraient matière à réflexions : ils pourraient y faire des observations sur les conditions sociales qui étaient faites à la Musulmane d'Espagne, car Ḥafṣa nous donne, avec Wallāda et deux ou trois autres moins connues, un exemple éminemment instructif du libéralisme de la société hispanique à l'égard de la femme. En effet, elle présente un type bien différent de l'idée qu'on se fait ordinairement de la Musulmane. Car avec cette Ḥafṣa qui ne dut ses succès ni à la fortune ni à la naissance, qui, jalouse de son indépendance au milieu d'hommes puissants, eut toujours son franc-parler, même quand la publicité que les vers donnaient alors à certaines déclarations pouvait coûter au moins la vie, que nous voilà loin de la recluse de harem à l'existence monotone et sans périls, et préoccupée tout au plus de ne pas déplaire à son seigneur et maître ! Si la psychologie féminine reste encore un point sombre pour les historiens de l'Islam, peut-être l'étude de certaines femmes qui ont jeté, comme Ḥafṣa, quelque clarté sur un coin de leur âme serait-elle propre à nous révéler plusieurs traits de cette psychologie.

Enfin l'histoire littéraire ne saurait se désintéresser de cette poétesse ; on peut même dire que c'est surtout pour l'histoire littéraire que Ḥafṣa est un personnage assez considérable. En effet, elle était douée d'un talent indéniable. Les critiques ont fait d'elle le plus grand éloge. « C'était, dit Ibn al-Ḫaṭīb (10), la perle unique de son époque par la beauté, la distinction

(10) Lisān ad-Dīn Muḥ. b. al-Ḫaṭīb (713-776/1313-1374), homme politique et le plus grand écrivain de Grenade. Il se distingua dans presque tous les genres littéraires et scientifiques. Comme poète, il eut un immense succès en son temps. La liste la plus complète de ses nombreuses œuvres a été donnée par al-Maqqarī dans son *Nafḥ aṭ-ṭīb*. L'ouvrage utilisé dans cet article, *al-Iḥāṭa bimā tayassara min aḫbār Ġarnāṭa*, contient surtout des biographies de savants. Il n'a été édité qu'en partie ; encore l'édition (Le Caire, 1319) est-elle défectueuse. Il comprenait 8 (d'après le *Nayl al-ibtihāj*) ou 9 (al-Maqqarī) tomes. Des mss. de cette œuvre se trouvent au British Museum, dans les bibliothèques publiques de Paris, de l'Escurial, du Caire, de Fès, de Rabat et il y en a aussi en possession de particuliers au Maroc, notamment Si l-Mahdi l-Fāsī, cadi de Camp-Boulhaut et Si ʿAbd el-Qāder es-Sūdī de Fès. Les travaux sur la biographie et la bibliographie de cet auteur sont nombreux : on en trouvera l'essentiel dans *E.I.*, II, 421 (article de Seybold) et dans *G.A.L.* II, 262-3 et son *Suppl.*, II, 372.

morale (*ẓarf*) [11], la culture littéraire (*adab*) et l'esprit (*lawḏa'īya*)» [12]. Il rapporte l'opinion d'Abu l-Qāsim (i. e. al-Mallāḥī) [13] que voici : « Elle était cultivée et noble ; elle avait l'esprit primesautier et composait facilement ses vers » [14]. Al-Maqqarī n'est pas moins élogieux. Il parle de sa beauté et de sa fortune, et dit aussi qu'elle était réputée pour son mérite [15]. Il cite l'appréciation suivante d'Ibn Diḥya [16] : « Ses vers sont harmonieux et elle est élégante en poésie comme en prose » [17]. Mais si un personnage littéraire retient l'attention par son propre mérite [18], il peut aussi la retenir par les figures qui ont gravité autour de lui ; or, Ḥafṣa eut dans son entourage des poètes distingués : la vie de l'un d'eux est même inséparable de la sienne, tant elles furent intimement liées pendant de nombreuses années.

Les érudits ne seront pas seuls attirés par Ḥafṣa, car son histoire porte son intérêt en elle-même à cause de son caractère pathétique et romanesque. Belle et éloquente, très recherchée pour tous les charmes qu'Allāh lui avait prodigués, Ḥafṣa a vécu pendant quelques années une vie dangereuse, partagée entre deux amants, dont l'un, passionnément épris, avait droit de vie et de mort sur ses administrés, comme tout prince hispanique qui ne veut pas déchoir, et elle a été mêlée à une tragédie qui

(11) Dans *aẓ-ẓarf*, il faut comprendre assez exactement les qualités qui, au XVIIe siècle, faisaient l'« honnête homme ».

(12) *Iḥāṭa*, I, 316.

(13) Abu l-Qāsim Muḥ. b. ʿAbd al-Wāḥid... al-Ġāfiqī connu sous le nom d'al-Mallāḥī, traditionniste, littérateur et historien né en 549/1154 à al-Mallāḥa (auj. Malá), à 12 milles de Grenade, mort dans cette capitale le 5 *šaʿbān* 619/14 sept. 1222. Il est l'auteur d'une histoire des savants d'Elvira (*Taʾrīḫ fī ʿulamāʾ Ilbīra*) qui a été abondamment utilisée par Ibn az-Zubayr dans sa *Ṣilat aṣ-ṣila* éditée par E. Lévi-Provençal, Rabat, 1938. Cf. *Takm.*, nº 960 ; aḏ-Ḏahabī, *Tadkirat al-ḥuffāẓ*, IV, 195 ; *Ensayo*, nº 227 ; *Descrip.*, 173 ; « Al-Andalus », 1935, p. 259, n.59.

(14) *Iḥāṭa*, ibid, 318.

(15) *Anal.*, II, 539.

(16) Abu l-Ḫaṭṭāb ʿUmar b. al-Ḥasan... **ibn Diḥya**, connu aussi sous le nom de Ḏu n-Nasabayn (l'Homme aux deux généalogies [nobles]), 544-633/1149-1235, traditionniste et littérateur, *qāḍī* déposé de Denia, s'en fut en Orient et mourut au Caire. Il est l'auteur d'*al-Muṭrib min aš'ār ahl al-Maġrib* dont s'est servi al-Maqqarī pour rédiger son *Nafḥ* et dont un ms. est conservé au British Museum. *G.A.L.*, I, 310 et *Supp.*, I, 544.

(17) *Anal.*, II, 543.

(18) Je ne cite pas, pour ne pas répéter, l'opinion d'Ibn Saʿīd al-Maġribī dont s'est certainement inspiré al-Maqqarī dans l'appréciation citée plus haut : il avait donc déjà écrit (apud *Nuzha*) : « Elle avait des lettres et fut un poète élégant : elle est connue pour son mérite personnel et sa fortune ». As-Suyūṭī dit qu'il prend ce passage dans un ouvrage, ou peut-être une partie d'ouvrage (*kitāb*), d'Ibn Saʿīd intitulé *al-Ġarāmīyāt*, que je n'ai pas pu identifier : de toute manière, al-Maqqarī ne semble pas avoir utilisé un ouvrage portant ce titre.

aurait été digne de faire le sujet d'un drame romantique. Ame noble, au surplus, que celle de cette femme à l'affection profonde et durable, magnanime jusqu'à la témérité et capable du geste le plus inconsidéré pourvu qu'il fût admirable.

***

Nous savons peu de chose de l'origine et de la jeunesse de Ḥafṣa. Elle était la fille du Berbère al-Ḥājj ar-Rukūnī (19), personnage de Gre-

(19) Si l'origine berbère de ce personnage n'était pas oubliée, c'est peut-être que son immigration ou celle de ses ascendants était récente et qu'il ne faut pas la faire remonter à l'époque de la grande affluence berbère (fin du xe et commencement du xie siècles). La conquête almoravide avait naturellement amené dans la Péninsule de nombreux Berbères.

J'ai préféré l'orth. *rukūnī* parce que les mots de la forme *fu'ūl* sont plus nombreux en arabe que ceux de la forme *fa'ūl*, et surtout parce que *fu'ūl* est le paradigme d'un pluriel interne : on trouve donc en arabe plus de *nisba*-s en *fu'ūlī* qu'en *fa'ūlī*. C'est le seul argument, d'ailleurs, que je puisse donner pour l'orth. que j'ai choisie. Lerchundi et Simonet, qui ont adopté la voyelle *a* (*Crestomatia arabigo-española*, p. 145), ont soin de dire que l'origine du mot est douteuse. Az-Zarkašī, l. c., ne précise pas l'orth. du mot et le traducteur se garde bien de prendre parti pour *a* ou pour *u*, puisqu'il écrit « Rekouna ». La *qarya* des environs de Grenade dont parle az-Zarkašī n'est pas citée par Simonet, op. cit. (c'est-à-dire par Ibn al-Ḫaṭīb). En revanche, un fort, en Espagne, portait le nom d'Arkūn (*Tāj al-'Arūs*, s. v. *RKN*, in *al-Mustadrak*, où l'orth. est précisée d'après Yāqūt). Faut-il supposer que le nom de la *qarya* en question a été donné par quelque fraction de tribu berbère originaire du Maroc ? La supposition est plausible si l'on considère : 1° que l'auteur du *Bayān* (Dozy, *Hist...*) mentionne, à propos de la généalogie des Zenāta, un nom dont l'orthographe est proche. L'édit. de Dozy porte اركونة (I, p. 54, l. 9 ; la nouvelle édit. de cet ouvrage qui paraîtra prochainement à Leyde par les soins de MM. Colin et Lévi-Provençal donne وَرْكونة au t. I, p. 66, l. 1) ; 2° qu'al-Bayḏaq (*Doc. in.*, p. 65, l. 1) mentionne une fraction berbère à l'ouest de Marrakech qu'il appelle « Rakūna ». L'habitat de cette fraction peut être délimité grosso modo comme suit : l'oued Tensīft au N., l'Atlas au S., les Šīšāwa à l'O. et l'oued Nfis à l'E.. Ces Rakūna faisaient partie des Ṣawda (actuellement Mẓōḍa), qui eux-mêmes faisaient partie des Gədmīwa. Mais de même que les noms qu'il orthographie Wanīla, Farūga, Madyūla, etc., correspondent au berbère Iwūnīlən, Ifrūgən, Imədwīlən, de même Rakūna doit représenter le berb. Irkūnən. Si al-Bayḏaq avait eu une plus grande connaissance de la langue arabe, peut-être aurait-il opté pour la voyelle *u* conformément à la tendance de l'arabe classique à laquelle il a été fait allusion. Encore qu'il faille tenir compte qu'au Maroc, l'habitude semble bien être dans ce cas d'employer *a* comme voyelle de disjonction. Voir, p. ex., le paronyme donné par al-Bakrī (trad., p. 249) « Er-Rahounî » (à condition que la voyelle *fatḥa* soit donnée par les mss.) ; M. G.-S. Colin possède un ms. du *Tašawwuf ilā rijāl at-taṣawwuf*, d'Abū Ya'qūb Yūsuf b. Yaḥyā at-Tādilī où la *nisba* ar-Rakūnī est donnée deux fois avec cette orthographe (pp. 131, l. 12 et 262, l. 12). En revanche, la même *nisba* est donnée avec la *ḍamma* par Ibn 'Abd al-Mālik al-Marrākušī, l'auteur d'*aḏ-Ḏayl wa-t-takmila* (ms. de la bibliothèque Ben Zīdān à Meknès, t. III, fol. 12, l. 9). J'avoue que l'argument qui me fait pencher pour l'orthographe ar-Rukūnī a peu de poids. Pour trancher la question, il faudrait évidemment savoir quelle était la prononciation hispanique. Enfin pour la *nisba* الركوني M. Lévi-Provençal m'a fait savoir que la seule attestation qu'il en connaisse est dans le *Fatḥ al-Andalus*, d'Ibn al-Qūṭīya, Madrid, 1868, p. 31. Voici le passage auquel il fait allusion : فاضطرب بقرية بِنَّش في حارة منها تعرف بالركونيين ويسمّيها العامّة الرّكاكِنة. Aucun renseignement complémentaire ne me permet de tirer de ce passage une conclusion positive sur l'origine ou l'appellation de Ḥafṣa.

nade (20) qui ne semble pas avoir laissé de traces chez les biographes. D'après Ibn Diḥya (21), cette famille était noble et, ajoute al-Mallāḥī, elle était riche. On peut donc considérer le père de Ḥafṣa comme un notable de la ville.

Les auteurs arabes ne nous disent pas quand elle naquit : on peut cependant faire remonter la date de sa naissance au plus tôt en 530/1135 (22). Il est permis de croire que c'est à Grenade qu'elle vit le jour, et si l'on considère l'éducation soignée qu'elle reçut, il est aussi permis de croire que c'est dans cette capitale qu'elle passa son enfance et son adolescence, qui, en conséquence, s'écoulèrent alors que Grenade était au pouvoir des Almoravides.

Quels qu'aient été ses dons naturels, il faut bien supposer, à cause de la valeur même de ses œuvres, que son instruction fut très poussée. L'en-

(20) A l'époque dont on va s'occuper ici, Grenade (ethn. *Ġarnāṭī*, *Iġranāṭī* et dialectal *Ġarnāṭīši* n'était encore pas la grande cité qu'elle allait devenir par la suite. Pendant les trois ou quatre siècles précédents, elle n'avait été qu'un bourg sis sur les hauteurs qui bordent le Darro au nord et peuplé en majeure partie de Chrétiens et surtout de Juifs. Par le rôle historique qu'elle jouera particulièrement sous le règne des Naṣrides, par le nombre de ses habitants, qui va atteindre peut-être le demi-million, elle va devenir la métropole de l'Espagne musulmane. C'est surtout à partir des Zīrides que Grenade commence à faire parler d'elle. Quand naît Ḥafṣa, il n'y avait encore pas un siècle que Bādīs b. Ḥabbūs avait commencé à étendre la ville et à y entreprendre de grands travaux d'édilité. Puis les gouverneurs almoravides avaient remplacé les princes zīrides et la ville continuait à se développer, l'avance de la *reconquista* accroissant sans doute le nombre de ses habitants par les Musulmans qui venaient s'y réfugier. Cf. sur Grenade à l'époque musulmane *E.I.*, II, 186-7 ; *Pén. ibér.*, nº 19 (pp. 29-31) et *Masālik*, pp. 224-236. Sur les événements historiques auxquels on vient de faire allusion, cf. *E.I.*, s.v. *Zīrides*, pp. 1.300-1 (E. Lévi-Provençal) et « *Mémoires* ».

(21) *Anal.*, II, 543.

(22) On peut fonder cette conjecture sur plusieurs faits : 1º) Son entrevue avec ʿAbd al-Muʾmin (voir infra, pp. 62-5) a eu lieu en 553/1158 ; à ce moment, Ḥafṣa était « dans toute la splendeur de sa jeunesse ». 2º) Ses amours avec Abū Jaʿfar semblent bien être postérieures à 550/1155, quand Ḥafṣa devait avoir moins de la trentaine. 3º) D'après Ibn al-Ḫaṭīb (*Iḥāṭa*, I, 94), elle avait grandi en même temps qu'Abū Jaʿfar (cf. infra n. 65) ; or, quand Abū Jaʿfar se présente devant ʿAbd al-Muʾmin à Gibraltar, en 556/1161 (voir infra, pp. 66-7), c'est encore un jeune homme. Admettons qu'il eût alors au maximum vingt-cinq ans ; il serait en conséquence né en 531/1136-7, et Ḥafṣa en cette même année ou un peu plus tard. 4º) La visite que Ḥafṣa fait inopinément à Abū Jaʿfar (voir infra, pp. 75-7) peut se situer quelque temps avant la mort de celui-ci ou, à tout le moins, au moment où il était déjà tombé en disgrâce, vers 560/1164 : or, Ḥafṣa était encore une femme très désirable au dire d'Abū Jaʿfar lui-même. 5º) Enfin son autre amant Abū Saʿīd, le fils de ʿAbd al-Muʾmin a pu naître vers 536/1142 (voir infra pp. 55-6), et ainsi il aurait eu au maximum six ans de moins qu'elle. On ne peut pas supposer une plus grande disparité entre les deux âges si l'on tient compte de la qualité d'Abū Saʿīd : il serait difficile, en effet, à cause des croyance qui ont cours à ce sujet chez les Musulmans, d'admettre qu'un roi-gouverneur puisse désirer pour maîtresse une femme bien plus âgée que lui.

seignement primaire a été mieux compris en Espagne (23) que dans le reste de l'Occident musulman, où les enfants commençaient invariablement par l'étude psittacique du Coran (24). Les professeurs hispaniques préparaient leurs élèves aux études postérieures et leur hardiesse en matière pédagogique alla jusqu'à s'insurger contre cette pratique qui consistait à enseigner d'abord les sciences religieuses (25). Leur programme comprenait bien la récitation du texte sacré, mais ils voulaient aussi que les enfants apprissent par cœur des poésies et même de la prose rimée ; comme la grammaire n'était jamais perdue de vue, on voit que l'enseignement initial avait un caractère littéraire bien marqué. L'éducation que recevaient les filles dans al-Andalus (26) avait pour principal but, comme dans tous les pays civilisés, de les rendre plus aimables en leur affinant l'esprit. C'était la littérature, la poésie surtout (27), et pour certaines la musique, qui faisaient donc les frais de cette éducation.

Le bagage intellectuel dont fut pourvue l'élève Ḥafṣa était certainement constitué par les connaissances que les Arabes englobent sous la dénomination d'*adab* (28). C'est le témoignage d'Ibn Diḥya qui nous apprend que sa culture était littéraire : « Elle composait, dit-il, aussi élégamment en prose qu'en vers (29) ». Nous n'avons plus aucun reste de sa prose pour

(23) On ne peut mieux faire, sur cette question, que de renvoyer à Ribera y Tarrago (J.), *La Enseñanza entre los Musulmanes españoles* (discours à l'Université de Saragosse), 1893-4, 3e édit. Cordoue, 1925 (contient aussi : *Bibliofilos y bibliotecas en la España Musulmana*, pp. 97-120). Ces deux articles ont été insérés in *Disertaciones y opusculos*, 2 vol., Madrid, 1928.

(24) Ibn Ḫaldūn, *al-Muqaddima*, édit. Quatremère, Paris, 1858-1868, p. 260 ; édit. ʿAbd ar-Raḥmān Muḥ., le Caire, s.d., chap. 32, pp. 494-6 ; édit. du Caire, 1348-1930, pp. 475-7 ; édit. de Beyrouth, 3e édit., 1900, pp. 537-9 ; trad. de Slane, *Prolégomènes*, III, 285 sq.

(25) Abū Bakr b. al-ʿArabī préconisait dans son *Qānūn at-taʾwīl* la méthode pratiquée dans al-Andalus et qui consistait à enseigner la langue arabe et la poésie avant les autres sciences (cité par J. Ribera, op. cit., p. 34). V. aussi sur les « humanités andalouses » *Poés. andal.*, pp. 25-6.

(26) Voir à ce sujet J. Ribera, op. laud., p. 85, n. 1.

(27) Il faut peut-être penser qu'à Grenade cet enseignement littéraire fut particulièrement en honneur, car non seulement les femmes lettrées y furent relativement nombreuses, mais encore certaines firent preuve d'une connaissance si étendue de la langue que les auteurs leur donnaient une appellation distinctive. Ibn Saʿīd nous apprend, en effet (*Anal.*, II, 631), que les Grenadines connues pour leur noble origine et leur illustration étaient appelées emphatiquement « les Arabes » (au fém.) parce qu'elles avaient conservé tout l'appareil de la stylistique arabe : لمحا فظتهنّ على المعاني العربيّة

(28) C'était, en Espagne, la calligraphie, la philologie, la poésie commentée, l'histoire (surtout celle de l'antiquité arabe), les contes et anecdotes, et, comme couronnement des études, la composition littéraire. *Adab* s'oppose à *ʿilm*, qui comprend principalement le *fiqh* et ses sources.

(29) Rapporté par al-Maqqarī, *Anal.*, II, 543.

vérifier le jugement d'Ibn Diḥya, mais la qualité de ses vers est là pour garantir que Ḥafṣa fut excellente ouvrière dans l'art d'écrire : or ce savoir-faire ne s'acquiert ordinairement que par le commerce immédiat des textes.

***

Peut-on penser que l'époque où vécut la jeune Ḥafṣa ait exercé une grande influence sur sa formation morale ? On sait quelle réaction de puritanisme avait suivi la conquête de l'Espagne par les Almoravides. Pour ramener rudement les hommes au bien, les vainqueurs s'étaient prévalu de cette *fatwā* célèbre où les *fuqahā'* andalous avaient déclaré que les mauvais exemples donnés par les *Mulūk aṭ-ṭawā'if* avaient perverti le peuple au point qu'il en était arrivé à montrer la plus grande indifférence pour les choses de la religion (30). Peut-être l'adolescence de Ḥafṣa se ressentit-elle donc de l'austérité que Yūsuf b. Tāšufīn et ses moines-guerriers sahariens avaient voulu imposer aux mœurs des Andalous (31).

Mais n'a-t-on pas exagéré le rigorisme des Almoravides ? Ne s'est-on pas trop hâté de tabler sur des textes d'autorité qui, pour avoir été officiels, ne sont pas moins restés sans conséquences sociales ? En tout cas, rien ne permet d'assurer que la femme ait vécu moins librement en Espagne

(30) Les historiens des époques almoravide et almohade ont été obligés, pour complaire à leurs maîtres, de faire état de turpitudes ou de scènes de débauche dont se rendirent coupables, entre autres *Mulūk aṭ-ṭawā'if*, al-Mu'tamid et les princes de sa maison. On sait par ex. que ce roi, pour satisfaire un caprice de son épouse I'timād, fit répandre dans la cour du palais une telle quantité d'aromates que le sol en fut entièrement couvert : puis ces ingrédients furent arrosés d'eau de rose et pétris pour en faire comme de la glaise, où la reine et ses suivantes pussent venir piétiner (at-Tijānī, *Tuḥfat al-'arūs wa-nuzhat an-nufūs*, apud *Abbad.*, II, 152 sq. ; *Anal.*, II, 618 ; Dozy, *Hist. des Mus. d'Esp.*, édit. de 1861, IV, 141 ; édit. Lévi-Provençal, III, 87 ; le prince Juan Manuel a repris ce récit : *El Conde Lucanor*, édit. Keller, Stuttgart, 1839, p. 92 sq). Al-Ḥijārī (apud *Abbad.*, II, 151) dit que c'est la reine « qui poussa al-Mu'tamid à la débauche, aux plaisirs et provoqua son impopularité, au point que les habitants de Séville firent dresser des constats de ses dérèglements et de la désertion des mosquées à la prière du vendredi. Ils les adressèrent à l'Emir des Musulmans (i.e. Yūsuf b. Tāšufīn) et il en résulta les démêlés que l'on sait entre les deux monarques. V. aussi, à ce sujet, Ibn Ḫāqān, *Qalā'id al-'Iqyān*, Būlāq, 1283/1866-7, pp. 6-7 et 21-2 ; édit. de Paris, pp. 6-7 et 23-4 (apud *Abbad.*, I, 56 et II, 234) ; Ibn al-Abbār, *al-Ḥulla as-siyarā'* (apud *Abbad.*, II, 62) ; voir encore une séance de beuverie avec ar-Rašīd, fils d'al-Mu'tamid, et le poète Ibn 'Ammār, in *Anal.*, II, 617-8.

(31) *Recherches*, I, 348 sqq : *Decadencia*, 191, sqq. Sur l'austérité des moeurs de 'Alī b. Yūsuf l'Almoravide et sur l'importance des *fuqahā'* sous son règne, cf. *Mu'jib*, texte arabe, p. 122 ; trad., 146-8. Sur Yūsuf b. Tāšufīn, v. bibliogr. in *E.I.*, I, 322-3, s.v. « Almoravides » et Ch. — A. Julien, *Hist. de l'Afr. du N.*, Paris, 1931, pp. 796-8 ; J. Béraud-Villars a tracé dernièrement un saisissant portrait du génial Almoravide dans *Les Touareg au pays du Cid*, Paris, 1946.

à l'époque des Almoravides que pendant les deux ou trois siècles qui précédèrent ou qui suivirent (32).

Quand ils eurent fini de soumettre al-Andalus, en effet, le temps était déjà loin où ʿAbd Allāh b. Yāsīn imposait des mesures draconiennes aux premiers sectateurs. La stricte orthodoxie de ces soldats du désert eut bientôt besoin d'accommodements sous un ciel européen et au milieu du luxe hispanique. De plus, la femme, chez les Lamtūna, ne paraît pas avoir été moins indépendante que l'Andalouse(33). Elle était dévoilée, comme aujourd'hui la Šelḥa ou la Tārgīya. Le rôle joué par certaines maîtresses femmes comme Zaynab dans l'histoire almoravide peut être mis en regard de celui que tinrent Ṣubḥ ou ar-Rumaykīya (34) en Espagne. De toute manière, d'ailleurs, Ibn Tāšufīn ou ses successeurs auraient eu du mal à transformer beaucoup la manière de vivre de Musulmanes en contact avec des Chrétiennes ou des Juives (35). En ce qui concerne Ḥafṣa, il est certain que le jour où cette cavale indocile sentit les rênes paternelles lâchées, elle prit des allures qu'aucun *faqīh* n'aurait pu admettre, fût-il le plus tolérant des hommes.

***

Le calme semble avoir régné à Grenade pendant l'enfance de Ḥafṣa. Il faut cependant signaler un événement qui dut apporter quelque dé-

(32) Ibn Tūmart avait, dès les premiers temps de son prosélytisme, manifesté bruyamment sa réprobation contre la promiscuité en public des hommes et des femmes. Cf. *Doc. inéd.*, 95 et 104.

(33) Sur l'influence des femmes au temps de ʿAlī l'Almoravide précité, cf. *Muʿjib*, texte arabe, p. 133 ; trad. fse, p. 161.

(34) Ni Zaynab, ni Ṣubḥ ne semblent avoir laissé de trace dans les lettres arabes. Quant à ar-Rumaykīya, elle n'est pas connue seulement pour ses caprices royaux et l'influence qu'elle a exercée sur al-Muʿtamid (voir supra, note 30) : elle composait aussi des vers. **Bibliographie :** *Anal.*, I, 287, 459 ; II, 568-9, 580, 618-9 ; at-Tijānī, *Tuḥfat al-ʿarūs*, apud *Abbad.*, II, 68, 151, 218, 225, 234 ; III, 240 ; Dozy, *Hist. des Mus. d'Esp.*, IV, 140 sq, 179, 235, 242, 276 ; nouv. édit., III, 87, 90, 96, 98, 112-3, 146, 151, 171 ; Dugat, op. cit., p. 33 ; P. de Gayangos, op. cit., I, 2, 209 ; *Durr*, 41 ; Eduardo Saavedra, in « Ilustracion artistica », Madrid, 27 juin 1887 ; « Rev. Arch. », nº 9-10, pp. 203-4 ; Lerchundi et Simonet, *Crestomatia arabigo-española*, Grenade, 1881, p. 70 ; Gonzalez Palencia, *Liter. arab. esp.*, p. 77 ; ʿAbd Allāh ʿAfīfī, *al-Marʾat al-ʿarabīya fī jāhilīyatihā wa-islāmihā*, Caire, 1348/1930, 3 vol., III, 87 ; *Poés. andal.*, 141, 181, 203, 326, 430.

(35) Sur la colonie juive à Grenade, cf. Thouvenot (R), *Chrétiens et Juifs à Grenade au IVe siècle après J.-C.*, in « Hespéris » 1943, 3e-4e trim. ; *Recherches*, I, 282-94 et E. Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, 3 vol. (incomplètement parue), t. I, s. l. (Imprimerie de l'Institut français du Caire), 1944, p. 57, bibliographie de la note 2. Encore au XVe siècle on appelait Grenade « Ġarnāṭat al-Yahūd », la Grenade des Juifs (*Pén. ibér.*, p. 30).

rangement dans la vie de la cité : c'est l'arrivée et l'installation des troupes de Sayf ad-Dawla al-Mustanṣir ([36]), le dernier dynaste de Saragosse, après que ce prince se fut emparé de toute la région en 539/1145. La garnison almoravide se réfugia dans la *qaṣaba* ([37]). Mais après la défaite qu'il subit à al-Muṣallā (3 *rabīʿ* I 540/24 août 1145), on sait que Sayf ad-Dawla ne devait se maintenir qu'un mois à Grenade et qu'il alla ensuite se réfugier à Jayyān ([38]).

Le qāḍī ʿAlī b. Aḍḥā ([39]) devait prendre le commandement de la ville, peut-être comme feudataire de Sayf ad-Dawla, mais il fut contraint de soutenir tout de suite un combat sans répit contre les Almoravides de la *qaṣaba* et, au bout de huit jours, il jugea prudent de se retirer. Les Almoravides redevinrent donc maîtres de la ville ([40]).

Cette invasion des troupes ennemies, ce siège de la forteresse, qu'on pouvait voir de toute la ville, les représailles qui durent se produire contre

([36]) Des Banū Hūd, la dynastie qui avait régné à Saragosse jusqu'à ce qu'elle fût supplantée par les Almoravides, en 508/1110. C'est le *Zafadola* des chroniques chrétiennes, et le dernier roi de la dynastie.

Au moment où la révolte contre les Almoravides s'était généralisée en Espagne, il se trouvait à Tolède. Il alla d'abord rejoindre Ibn Ḥamdīn, qui commandait à Cordoue et, après un bref séjour dans cette ville, il se rendit à Grenade, dont il fut reconnu le maître en *ḏu l-qaʿda* 539/ avril-mai 1145 (*Decadencia*, p. 81).

([37]) Il s'agit non pas d'*al-qaṣaba al-qadīma*, qui était sur la colline occidentale appelée par la suite l'Albaicín et qui existait encore, sans doute dans un état de vétusté qui la rendait trop vulnérable, mais d'*al-qaṣaba al-jadīda*, qui depuis les Zīrides descendait à l'est jusqu'au Darro, en face de la colline où devait être construite l'Alhambra, et qui est de l'autre côté de la rivière. Voir aussi p. 68 n. 173, et « Al-Andalus », V, 1940, 155 sqq. sur l'Alhambra avant le XIIIe siècle.

([38]) Aujourd'hui Jaén. Cf. *E. I.*, II, 608-9 (Seybold) et *Pén. ibér.*, 88-90.

([39]) Les *Banū Aḍḥā* avaient, d'après al-Maqqarī (*Anal.*, I, 186) leur berceau à Hamdān (auj. Alhendin, sur lequel : *Descripción*, édit. 1860, pp. 67 et 208 ; édit. 1872, pp. 89 et 276), à six milles de Grenade. Le *qāḍī* cité ici, ʿAlī b. Muḥ. b. Mušrif b. Muḥ b. Aḍḥā mourut l'année après l'événement dont il est question (cf. *Takm.*, biog. n° 1849 ; *Aʿmāl al-aʿlām*, pp. 203-4) ; il semble bien que le personnage auquel al-Fatḥ b. Ḫāqān consacre un chapitre dans ses *Qalāʾid* (Būlāq, 216-9 ; Paris, 248-51 ; reproduit par *Anal.*, passim, v. index) soit le même que le *qāḍī* susnommé : d'une part, en effet, la date postérieure qui est donnée pour la mort d'al-Fatḥ b. Ḫāqān est 535/ 1141 et d'autre part cet auteur fait ce *qāḍī* contemporain d'Ibn Rudmīr, c'est-à-dire Alphonse le Batailleur, puisqu'il fait allusion, dans son article, à la prise de Saragosse par les Chrétiens (512/1118-9).

([40]) On a établi la preuve de cette réinstallation des Almoravides à Grenade grâce à un dinar frappé à leur coin. (Cf. A. Vives, *Monedas de las dinastias arabigo-españolas*, Madrid, 1893, n° 1799) ; ce dinar porte le millésime 545 [1150-1] et l'on peut y lire une inscription qui demande la miséricorde de Dieu pour les Almoravides. Je ne dispose pas de l'ouvrage ci-dessus pour essayer de vérifier si la lecture de cette inscription a été faite correctement, mais cette invocation de la miséricorde divine en faveur d'une dynastie qui est supposée être encore investie du pouvoir paraît peu plausible.

certains éléments de la population, en tout cas les perturbations qu'amenait en ces temps l'occupation d'une ville par une armée hostile, autant de faits qui firent certainement impression dans l'esprit de la fillette qu'était alors Ḥafṣa. Mais elle devait plus tard en voir bien d'autres !... Puis, Grenade étant revenue à l'obédience almoravide, la tranquillité régna de nouveau jusqu'à l'arrivée des Almoḥades, en 549/1154 (41).

***

C'est peut-être vers cette date que commença la liaison de Ḥafṣa avec Abū Ja'far b. Sa'īd (42). Comment l'attention du grand personnage qu'était déjà ce jeune homme fut-elle attirée par Ḥafṣa ? D'abord elle était belle : c'est al-Mallāḥī, entre autres, qui nous l'apprend (43). Mais les beautés n'étaient pas rares à Grenade, où des races si diverses étaient venues se fondre. Deux siècles plus tard, Lisān ad-Dīn b. al-Ḫaṭīb, en parlant des Grenadines, loue « leurs formes bien proportionnées, leur corps souple et tendre, leur bouche au dessin pur et leurs mouvements harmonieux » ; il ajoute qu'elles ont l'art de faire valoir leurs appas et de se parer avec raffinement (44).

Les attraits physiques de Ḥafṣa n'auraient peut-être pas suffi, d'ailleurs, pour passionner l'homme délicat qu'était Abū Ja'far. Mais elle possédait d'autres agréments auxquels ce raffiné ne pouvait pas être insensible : ceux de l'esprit et du cœur. Aussi peut-on penser qu'elle ne tarda pas à faire parler d'elle à Grenade. Avec quelques vers bien tournés, on était vite connu à cette époque ; or, ceux de Ḥafṣa étaient fins ou mordants, mais toujours bien frappés.

Voici un distique qui donnera tout de suite une idée assez exacte de

(41) L'histoire n'a pas encore déterminé si, quelques années avant cette date, les autorités étaient almoravides ; car la dynastie était alors éteinte. Le dīnār auquel il a été fait allusion (n.40) ne légitime que des conjectures.

(42) **Abū Ja'far** Aḥmad b. 'Abd al-Mālik b. Sa'īd al-'Ansī est connu en littérature sous le nom d'**Ibn Sa'īd**. J'ai préféré ne pas employer ici cette dernière appellation pour éviter la confusion avec son parent, l'historien Ibn Sa'īd (cf. note 63) et même avec Abū Sa'īd, son rival auprès de Ḥafṣa. Sur ce personnage, cf. *Anal.*, passim (voir index) et surtout II, 545-63 ; *Iḥāṭa*, I, 94 sqq ; *Ensayo*, 304-5 ; Dugat a donné quelques détails sur ce poète dans la *Revue d'Orient*, l. c. ; Gonzalez Palencia, op. cit., 93-5 ; *Poés. andal.*, 264, n. 1, 339-40, 368, n. 5.

(43) *Anal.*, II, 534 et 545 ; *Iḥāṭa*, I, 316.

(44) Cf. *al-Lamḥa al-badrīya fī d-dawla an-naṣrīya*, Caire, 1347, p. 29 ; même texte in *Iḥāṭa*, I, 37-8 ; voir aussi *Descrip.*, 51.

son savoir-faire : c'est une sorte de madrigal. Ce doit être une œuvre de jeunesse, un petit exercice de style sur un thème surabondamment traité par les poètes arabes, mais qu'on appréciait toujours ([45]) :

1. *Mon éloge, c'est en l'honneur de ces dents [que je le ferai], car ce que je dis est fondé sur ce que je sais et je parle par expérience.* ([46])

([45]) Mètre *ṭawīl*, rime *rī*. Pièce I. *Anal.*, II, 540; où al-Maqqarī cite ces vers d'après « Abu l-Ḫaṭṭāb » (i.e. Ibn Diḥya, l'auteur du *Muṭrib*) ; cf. aussi *Nuzha*, l. c.

([46]) Ḥafṣa parlera de ses propres dents pour les comparer à des perles, et de la salive de sa bouche pour la comparer de nouveau au vin dans la pièce traduite infra, pp. 76-7, vers 2 et 3.

Sur la bouche, les dents et la salive en tant que thèmes poétiques, on ne peut mieux faire que de renvoyer aux traités d'érotologie, qui sont souvent des anthologies poétiques, car les vers y occupent autant de place que la prose. Le plus renommé de ce genre d'ouvrages est peut-être le *Tazyīn* (op. cit.) du célèbre médecin Dāwūd al-Anṭākī. Ce n'est pas un abrégé du *Maṣārī' al-'uššāq*, de Muḥ. as-Sarrāj, comme le veut C. Brockelmann (*E. I.*, 1, 363) ; al-Anṭākī a seulement emprunté à cet ouvrage, comme il a emprunté au *Dīwān aṣ-ṣabāba* de Ibn Abī Ḥajala. Le succès du *Tazyīn* lui a valu de nombreuses éditions (Būlāq, 1281, 1291 ; Caire 1279, 1305, 1308, 1328). C'est l'édit. de 1328 [1910] qu'on citera ici, non seulement parce qu'elle est, sauf erreur, la plus récente, mais encore parce qu'elle a en marge le *Dīwān aṣ-ṣabāba*. Le passage sur les thèmes en question se trouve pp. 226-8.

Pour ce qui concerne **les dents**, J. Humbert fait remarquer (*Anthologie arabe*, Paris, 1819, p. 215, hém. 2) que les poètes arabes en font souvent l'éloge. Les dents sont un élément de la beauté féminine d'autant plus remarquable chez les Orientaux, ajoute-t-il justement, que leurs visages ont « une couleur sombre et basanée » (cf. à ce sujet ce qui est dit infra, n. 216).

L'importance qu'ils attachent aux dents se reflète dans la richesse du vocabulaire. Non seulement l'arabe a des noms pour les incisives, les canines et les molaires, mais il en a aussi pour les deux incisives du milieu (*ṯanāyā*), pour celles qui sont entre les incisives et la canine, une de chaque côté, en haut et en bas (*rabā'iyāt*), pour celles qui se voient quand les lèvres sont entr'ouvertes (*wāḍiḥāt*) ou quand on rit (*ḍawāḥik*) ; il a des adj. pour qualifier une femme qui a les dents serrées (*raṣṣā'*) ou très serrées (*laṣṣā'*) ou petites (*kassā'*) ou petites, blanches et bien rangées (*šanbā'*), et même pour qualifier celle qui les montre en riant (*farrā'*) etc. Voir à ce sujet les compléments que donne R. Blachère : *Les principaux thèmes de la poésie érotique au siècle des Umayyades de Damas*, in « Annales de l'Institut d'études orientales », t. V, années 1939-1941, p. 108 et les références en notes.

Il va sans dire que la rhétorique arabe dispose, pour les dents, d'un lot important de comparaisons. Le vers suivant d'al-Ḥarīrī (*Maqāmāt*, édit. du Caire, 1326 [cette édit. reproduit celle de Silvestre de Sacy, Paris, 1822], pp. 21-2) offre celles qu'on rencontre couramment :

(Mètre *basīṭ*, rime *bī*)

[*Cette bouche*] *rit en découvrant des perles humides, des grêlons, des fleurs de camomille, des spadices de dattier* (*ṭal'*) *et des bulles d'eau.*

(Cité par *Tazyīn*, p. 227, vers le milieu, et Grangeret de Lagrange, op. cit., p. 171). Voir aussi un vers semblable d'al-Buḥturī (+284/897) cité par al-Ḥarīrī, l. c., et rapporté avec variante par 'Abd ar-Raḥīm b. al-'Abbāsī in *Ma'āhid at-tanṣīṣ*, Caire, 1316, p. 164 (mètre *sarī'*, rime *āḥ*).

Ce que les Arabes appellent *irtišāf ar-rīq* « succion de la salive », et qui fait partie de leurs *ludi amoris*, constitue un thème poétique que notre goût réprouve peut-être, mais qu'on ne peut passer sous silence parce qu'il a été très exploité, surtout à partir du IIIe/Xe siècle. Cette pratique de l'*irtišāf* semble être ancienne dans le monde arabe. Al-Aṣma'ī (+ 216/831), en effet, cite cette réponse d'un Arabe du désert à qui l'on demandait en quoi consistait l'amour : « Sucer la salive, baiser les lèvres... » (cité par Ibn Qayyim al-Jawzīya, *Rawḍat al-muḥibbīn*, édit. Aḥmad 'Ubayd, Damas, 1349 [=1930], p. 96).

Pour nous obliger d'ailleurs à quelque objectivité à ce sujet, ajoutons que notre attitude à l'égard de cette particularité des mœurs arabes est à mettre en parallèle avec la réprobation

2. *Pour être juste à leur égard — et je jure devant Dieu que je ne mens pas!* (47) — *je dirai donc que j'ai humé sur ces dents un suc plus délicieusement enivrant que le vin.*

L'exemple suivant montrera combien son talent l'avait mise en vogue. Une femme illustre de la ville, dit al-Mallāḥī, la sœur du vizir Abū Bakr b. Yaḥyā b. Muḥ. b. ʿUmar al-Hamdānī, précise Ibn al-Ḫaṭīb (48), lui demanda un autographe. Ḥafṣa, acquiesçant à sa demande, lui écrivit les deux vers suivants (49) :

1. *O belle dame — que dis-je? noble dame! — détourne tes yeux des vers qu'a tracés mon calame.*

---

qu'encourt le simple baiser en Extrême-Orient, au point qu'en 1924, lors d'une exposition de sculpture à Tokio, *le Baiser* de Rodin fut caché derrière un paravent parce qu'on jugea que c'était un spectacle obscène. La pratique arabe en question a au moins permis aux poètes de parler sciemment du goût qu'avaient les baisers de leurs maîtresses comme ils parlent de leur parfum *sui generis*. Ils se sont montrés sur ce point aussi raffinés que les Romains, qui s'ingéniaient à définir le goût des baisers et pour qui, par exemple au temps de Néron, il n'était pas indifférent de connaître que les baisers de l'impératrice Poppée avaient « le goût de baies âpres ».

Il convient, en outre, de préciser à propos de ce thème de l'*irtišāf* : d'abord que les mots dont se servent les poètes ont un sens mélioratif, et ensuite qu'ils désignent la salive à condition qu'elle soit dans la bouche. Tel est le cas du mot *ruḍāb*, qui semble bien être le terme préféré. Cet adj. substantivé emporte l'idée de fraîcheur et surtout de douceur : il signifie, entre autres, « écume de miel, parcelle de sucre, goutte de rosée sur les végétaux, grêlon, flocon de neige » (*Qāmūs*, s. v.).

La salive est ordinairement comparée par les poètes au miel, à l'eau des sources paradisiaques et surtout au vin (v. le second vers de Ḥafṣa). Ce dernier terme de comparaison a été privilégié parce qu'il leur permettait d'éveiller naturellement l'idée d'ivresse, puis celle d'érotisme, sans doute aussi parce que la diversité du vocabulaire qu'il offrait est plus grande. Les noms du vin, en effet, sont nombreux en arabe (voir la bibliographie de ce vocabulaire dans le « Bulletin des Etudes arabes », 1re année, no 2, mars-avril 1941, p. 51, et dans Grangeret de Lagrange, *Anthologie arabe*, Paris, 1828, pp. 190-1, où l'on trouvera une liste de 123 noms dressée d'après la *Ḥalbat al-kumayt*, de Šams ad-Dīn an-Nawājī et *al-Marj an-Naḍir*, d'as-Suyūṭī, liste augmentée de 12 noms que l'auteur a récoltés dans le *Lexicon arabico-latinum* de Golius. Un ouvrage éminemment instructif à ce sujet doit être celui de l'auteur du *Qāmūs*, al-Fīrūzābādī, et intitulé *al-Jalīs al-anīs fī asmā' al-ḫandarīs*, encore en ms.) ; il n'est pas rare d'en trouver plusieurs dans un *ġazal*. Ainsi Muslim b. al-Walīd († 208/823) en emploie deux dans ce distique où nous retrouvons l'idée reprise par Ḥafṣa après tant d'autres :

(Mètre *wāfir*, rime *īqā*)

1. *Est-ce l'eau de ta salive que j'ai sucée ou un vin généreux* (raḥīq) ? *Je ne suis pas encore revenu de mon ivresse.*

2. *Le vin* (ṣahbā') *a plusieurs noms, mais j'ignorais que parmi ces noms il y eût rīq* (« *salive* »).

(Cité par le *Tazyīn*, p. 227, vers le milieu ; je n'ai pas trouvé ces deux vers dans le *dīwān* de Muslim édité par de Goeje).

On continuera, dans les annotations, à faire, à l'occasion, des rapprochements avec d'autres poètes au sujet des thèmes traditionnels de la poésie arabe.

(47) Sur l'expression لا أكذب الله, cf. *Ber.*, II, 89. On la trouvera employée au commencement d'un vers dans les *Alf layla wa-layla*, édit. du Caire 1311, t. I, p. 226, 3e citation poétique de la page, première de la 112e nuit, mètre *basīṭ*, rime *ʿuhū*, 5e vers de la pièce.

(48) *Iḥāṭa*, l. c. L'ethnique de ce vizir peut laisser croire qu'il était de la famille des Banū Aḍḥā, sur lesquels v. supra, note 39, mais je n'ai pas de renseignements plus précis.

(49) Mètre *basīṭ*, rime *lamī*. Pièce II ; *Anal.*, II, 543. D'après Ibn al-Ḫaṭīb, ce serait par l'entremise de son frère le vizir que la dame en question fit cette demande à la poétesse.

2.Ou bien examine-les d'un regard bienveillant et ne prête pas attention à la médiocrité de l'écriture (50) *et du style.*

***

Abū Ja'far fut donc captivé par tant de séductions accumulées : beauté, esprit et renommée. Voici son aveu : « Je n'ai jamais vu, je le jure, de femme comme Ḥafṣa, je n'ai pas non plus entendu parler d'une femme qui lui fût comparable (51) ».

Lui-même ne manquait pas de mérites, ni de ceux que les Arabes désignent par le *nasab*, qui est l'illustration qu'on tient des ancêtres, ni de ceux qu'ils comprennent dans le *ḥasab* et qui font la valeur personnelle.

Son père, 'Abd al-Malik, était le seigneur de Qal'at Yaḥṣub (52), ville et place forte au nord-ouest de Grenade, appelée aussi par les Arabes

(50) Si Ḥafṣa s'excuse au sujet de l'écriture, c'est que dans le monde arabe on a toujours été sensible à la beauté de l'écriture. Cela tient à la nature même des caractères arabes qui se prêtent, comme on l'a souvent dit, à l'ornementation, mais aussi à une cursive qui peut arriver à une grande élégance ; cela tient aussi sans doute au fait qu'on a écrit, dans le sens matériel du terme, beaucoup plus chez les « Arabes » que chez les autres peuples au temps où l'imprimerie n'existait pas. Les biographes — et la remarque est singulièrement vraie pour les auteurs hispaniques — n'oublient pas, quand ils énumèrent les mérites d'un personnage, de mentionner éventuellement ses aptitudes calligraphiques. Les copistes se comptaient par milliers en Espagne musulmane et des femmes même furent renommées pour leur talent calligraphique, comme Lubnā et Fāṭima, qui furent secrétaires d'al-Ḥakam II, (V. J. Ribera, *Bibliotecas y bibliofilos en la España musulmana*, 3e édit., Cordoue, 1925, p. 109, et in *Disertaciones y opusculos*, Madrid, 1928, I, 194), ou cette Rādiya morte en 423/935, à plus de 107 ans, qui copia toute une collection de livres (Ibn Baškuwāl, nº 1417 ; Casiri, II, 149 ; Simonet, *Crest.*, 115). Dans un seul quartier de Cordoue, on pouvait compter 170 femmes qui faisaient des copies du *Coran* (al-Marrākušī, *al-Mu'jib*, texte arabe, 270, trad. Fagnan, 315-6). Quand Tolède et Saragosse furent reprises par les Chrétiens, les lettrés de ces villes se réfugièrent en partie dans le royaume de Valence, où se constitua une école célèbre de calligraphes (J. Millas Vallicrosa, *Nuevas aportaciones para el estudio de la transmission de la ciencia a Europa a través de España*, Barcelone, 1943, p. 16).

Il ne faut donc pas s'étonner si une « belle main » a suffi pour accéder aux plus hauts emplois dans un Etat musulman. On peut au moins induire du vers précédent que l'écriture de Ḥafṣa n'était pas esthétiquement remarquable.

(51) *Anal.*, II, 544 ; *Iḥāṭa*, I, 318.

(52) Aujourd'hui, Alcala la Real. Voici ce que dit al-Maqqarī sur cette forteresse (*Anal.*, I, 683) : « La *qal'a* où résidaient les Banū Sa'īd porte leur nom [.....]. On l'appelait antérieurement *qal'at Isṭalīr*, du nom d'une de ses sources. Al-Mallāḥī dit dans son *Ta'rīḫ* [i. e. *at-Ta'rīḫ fī 'ulamā' Ilbīra*] qu'elle est connue sous le nom de *qal'at Yaḥṣub* ». Le mot *qal'a* semble avoir spécialement désigné en Occident la ville forte et non la citadelle d'une ville, qu'on appelle ainsi en Orient, mais qui a pris le nom de *qaṣaba* en Occident. Cf. al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-a'šā*, Caire, 1331 [1913], t. V, p. 103, l. 1.

Qal'at banī Sa'īd. Il descendait du Yéménite Yaḥṣub (53). Ce n'était pas un hobereau inculte ; bien au contraire : il avait des lettres et protégeait les littérateurs. Ainsi lorsque al-Ḥijārī (54), chassé de sa patrie par la reconquête chrétienne, vint composer son *Mushib* à al-Qal'a en 530/1136, 'Abd al-Malik le traita généreusement et subventionna ainsi cet ouvrage historique (55). Il fit lui-même œuvre de littérateur en complétant cette histoire déjà énorme qu'était le *Mushib*. Il ne se pouvait pas qu'un pareil amateur de belles-lettres ne fît pas donner de solides connaissances à ses enfants. Aussi deux de ses fils, Muḥammad (56) et Abū Ja'far, se sont-ils fait un nom en littérature grâce à leurs vers.

Abū Ja'far — puisque c'est lui surtout qui doit nous occuper ici — eut pour maîtres d'éminents hommes de lettres de ce temps ; deux poètes

(53) Les **Yaḥṣub** sont des Yamanites puisqu'ils étaient une fraction des Ḥimyar. Al-Maqqarī (*Anal.*, I, 189, 640 et 681) a donné des précisions sur cette fraction ainsi que sur son nom, d'après la *Jamharat al-Ansāb* d'Ibn Ḥazm et d'après Ibn Ḫallikān. On dit aussi Yaḥsib et Yaḥṣab. La préférence pour la voyelle *i* ne peut pas se fonder seulement sur l'orth. de Taġlib, car on pourrait invoquer, si l'on ne voulait faire jouer que l'analogie, d'autres noms propres ayant la même origine lexicologique, Ya'fur par ex. (cf. *E. I.*, IV, 1206). La voyelle *i* a cependant pour elle la vocalisation du verbe *ḥaṣaba* (« lancer des petits cailloux sur quelqu'un ») au *muḍāri'*, car c'est cette voyelle qu'ont adoptée les lexicographes qui font le plus autorité, comme les auteurs des *Ṣiḥāḥ* et du *Miṣbāḥ*. La voyelle *u*, qu'adopte Ibn Sīdah dans son *Muḥkam*, est plus plausible si l'on tient compte de la qualité de *muṭbaqa* de la 2e radicale, ou du moins on peut supposer que, pour cette raison, elle a pu être dialectalement la plus courante. Toutefois il serait osé, après toutes ces divergences, d'opter pour une orthographe à l'exclusion des autres.

L'ancêtre éponyme Yaḥṣub aurait été le frère de Ḏū Aṣbaḥ, l'aïeul de l'imam Mālik b. Anas. Les Yaḥṣub, après la conquête de l'Espagne, s'installèrent dans la région de Qal'at Yaḥṣub. Ils eurent la gloire de compter dans leur descendance les deux traditionnistes Sa'īd b. Maqrūn b. 'Affān et an-Nābiġa b. Ibrāhīm, ainsi que le qāḍī 'Iyāḍ b. Mūsā, l'auteur du *Šifā'*.

(54) Abū Muḥ 'Abd Allāh b. Ibrāhīm b. **al-Ḥijārī** est né à Wādi l-Ḥijāra (Guadalajara) en 501/1106. Lorsque les Chrétiens s'emparèrent de son pays, il se réfugia d'abord à Šilb (Silves). Quand, plus tard, il fut fait prisonnier par les Navarrais, ce fut 'Abd al-Malik qui le racheta (*Abbad.*, II, 142). Il mourut en 550/1155 (d'après Casiri, II, 101, ce serait en 591/1195). Son principal ouvrage, auquel il est fait allusion ici, a pour titre plus complet *al-Kitāb al-mushib fi ġarā'ib al-Maġrib* (var. : *fī faḍā'il ahl al-Maġrib* et *fī aḫbār al-Maġrib*). C'était un dict. biogr. en 6 tomes qui allait depuis la conquête de l'Espagne jusqu'à l'année où il fut rédigé. Cet ouvrage est perdu, mais il a été conservé en partie grâce aux nombreux emprunts qu'al-Maqqarī y a faits ; il fut continué par le *Muġrib* d'Ibn Sa'īd al-Maġribī jusqu'en l'année 641/1243. V. *Ensayo*, p. 221 ; Ḥājjī Ḫalīfa, *Kašf az-ẓunūn*, édit. Fluegel, Leipzig, 1835-58, t. II, p. 251 ; *G.A.L.*, *Supp.*, I, 576.

(55) Cf. *Anal.*, II, 503 et *Abbād.*, II, 141 (d'après la *Tuḥfat al-'arūs*, d'at-Tijānī). Au sujet de l'activité littéraire de 'Abd al-Malik, on peut ajouter que, selon toute vraisemblance, on lui doit certaines pages du *Muġrib*, que son arrière-petit-fils (sur lequel voir note suiv. et n. 63) mit au net en Egypte. Cf. infra, note 245.

(56) **Muḥ.** b. 'Abd al-Malik **b. Sa'īd** (519-589/1125-1193) est né et mort à Grenade ; il était poète comme son frère Aḥmad (Abū Ja'far). C'est le petit-fils de Muḥammad qui devait devenir, principalement avec son *Muġrib*, un des plus grands historiens de l'Espagne musulmane (voir infra, n. 63). Le père de cet historien, donc le fils de Muḥammad, était devenu un érudit. L'his-

illustres, Ibn Ḫafāja ([57]) et Ibn az-Zaqqāq ([58]), tous les deux originaires de Jazīrat Šuqr ([59]), lui révélèrent les beautés de l'ancienne poésie. C'est peut-être le second qui lui donna le goût des vers harmonieux ou éloquents, car il travaillait ses poèmes avec acharnement, si l'on en croit al-Maqqarī ([60]). Mais ces maîtres n'eurent pas beaucoup de mal à faire avancer leur disciple dans l'apprentissage de leur art, ou du moins ils ne perdirent pas leur peine ; il avait en effet une mémoire heureuse et il eut tôt fait de retenir les nombreux vers qui lui étaient proposés pour modèles, entre autres ceux d'aš-Šarīf ar-Raḍī ([61]) et de Miḥyār ad-Daylamī ([62]). Tout jeune encore, il composait avec aisance. Il devint un excel-

torien disait de lui : « Mon père était le plus instruit de tous mes ancêtres ». Voici, pour fixer les idées, la filiation de ces personnages des Banū Saʿīd :

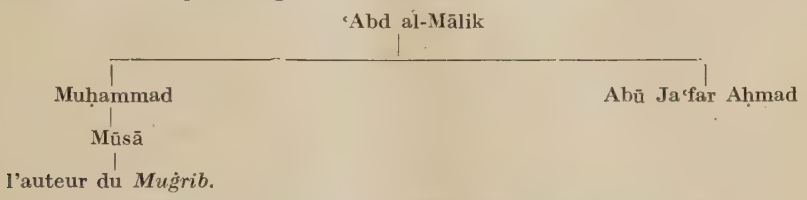

Pons Boigues a consacré quelques pages de son *Ensayo* aux Banū Saʿīd (pp. 303-10). Cf. les notes 42 (Abū Jaʿfar) et 63 (Abu l-Ḥasan).

([57]) Abū Isḥāq Ibrāhīm b. Abi l-Fatḥ... **b. Ḫafāja** né en 450/1058 et mort le samedi 25 *šawwāl* 533/25 juin 1139. On l'a appelé « al-Jannān » (le Jardinier) ou encore « aṣ-Ṣanawbarī d'Espagne », parce qu'il a excellé dans les descriptions comme le poète oriental, et plus particulièrement dans les descriptions de jardins. Les poètes postérieurs, notamment les grenadins, l'ont beaucoup admiré et imité. Cf. *G. A. L.*, I, 272 et *Supp.*, I, 480.

([58]) Neveu du précédent par sa mère (*Anal.*, II, 251), Abu l-Ḥasan ʿAlī b. ʿAṭīya al-Bulqīnī al-Mursī est né à Valence, où son père s'était réfugié (*Misc.*, p. 449), et il est mort en 528 ou en 530/1134 ou 1135, avant la quarantaine. Il a été aussi un poète descripteur, ce qui ne l'empêcha pas de réussir dans la satire. Il n'avait pas son pareil pour renouveler les clichés de la poésie classique. Ses vers étaient très appréciés par ses contemporains. Garcia Gomez a annoncé (*Elogio*, p. 70, n. 91) qu'il en préparait une édition. *Takm.*, nº 1844 ; *Tuḥfat al-qādim*, ms. de l'Escurial nº 356, folio 55 ; *Anal.*, II, 189, 253, 275, 351, 517, etc. ; *G.A.L.*, *Supp.*, I, 481 ; al-Maqqarī l'appelle ordinairement **Ibn az-Zaqqāq**.

([59]) I. e. *Alcira*. Cette *jazīra* se trouvait sur le *Šuqr* (Jucar) en aval de Jativa, non loin de l'embouchure. *Pén. ibér.*, nº 92.

([60]) *Anal.*, II, 96.

([61]) Abu l-Ḥasan Muḥ. b. Ṭāhir connu sous le nom d'aš-Šarīf **ar-Raḍī** al-Mūsawī était né à Bagdad en 359/970. Il était naturellement doué et avait commencé à composer des vers quand il était encore enfant. La critique arabe l'a considéré comme le meilleur poète qurayšite, car ses ancêtres étaient hāšimites. Il s'est essayé dans tous les genres, mais il a particulièrement excellé dans le thrène. Son *dīwān* comprenait quatre tomes. Il est mort dans sa ville natale en 406/1015. Cf. *E. I.*, IV, 341-2 (F. Krenkow) ; aṯ-Ṯaʿālibī, *Yatīmat ad-dahr*, Caire, 1352-1934, t. III, p. 161 sq. ; *G. A. L.*, I, 82 et *Supp.*, I, 131.

([62]) Abu l-Ḥasan Miḥyār b. Marzawayhi (ou Marzōwēh), connu sous le nom de **Miḥyār ad-Daylamī** (428/1037), était d'origine persane comme l'indique son appellation. Il était disciple du précédent et il s'efforça de l'imiter. Son *dīwān* a été très convenablement édité : le Caire,

lent poète : non seulement ses vers en peuvent témoigner, mais nous avons, de plus, l'opinion à ce sujet d'un contemporain qui devait bien le connaître, puisqu'il était son parent. Le littérateur Ibn Saʿīd al-Maġribī (63) a écrit en effet dans son *Muġrib* : « Je ne connais personne qui soit meilleur poète [qu'Abū Jaʿfar], ni dans sa famille des Banū Saʿīd, ni dans son pays » (64).

C'est sans doute en considération de son talent que son père lui demanda de l'aider, ainsi que Muḥammad, pour rédiger les additions qu'il faisait au *Mushib*. Plus tard, au début de la conquête almohade, quand ʿAbd al-Malik se fut rendu indépendant en profitant du désordre général, il prit Abū Jaʿfar comme ministre et, obligé de quitter son castel pour aller guerroyer, il le pria même de le remplacer pendant un certain temps à la tête de la principauté.

***

Abū Jaʿfar était donc, vers 549/1154, un jeune homme très en vue

1344-1925, 4 vol. in-4. Cf. G. Zaydān, *Taʾrīḫ ādāb...*, II, 259-60 ; *G.A.L.*, I, 82 et *Supp.*, I, 132. Ces deux poètes ont été particulièrement goûtés en Espagne musulmane. Ibn Ḫafāja s'est inspiré d'eux (*Poés. andal.*, p. 36) ; Ibn Bassām leur a donc fait une place dans le t. IV de sa *Ḏaḫīra*, dont le ms. est à la bibliothèque d'al-Qarawīyīn (ibid., notes 4 et 6). On trouvera un écho du bruit qu'ont fait ces deux poètes en Occident dans le passage d'al-Maqqarī (*Azhār ar-riyāḍ*, édit. du Caire, t. I, 41), qui dit d'un personnage, en manière de louange :

فهو قطب الجود الذي عليه المدار، وإمام الأدب الذي لا يجاريه الرضيّ ولا مهيار.

« Il est le pôle de perfection autour de quoi tout tourne et le chef littéraire avec lequel ne rivalisent ni ar-Raḍī, ni Mihyār. »

Voir aussi l'anecdote racontée par Ibn al-Abbār dans sa *Tuḥfat al-Qādim*, édit. A. al-Bustānī, p. 555 et rapportée dans *Zād*, p. 123.

(63) Abu l-Ḥasan ʿAlī b. Mūsā b. Muḥ b. ʿAbd al-Malik b. Saʿīd al-ʿAnsī, connu sous le nom de **Ibn Saʿīd**, est né à Qalʿat Yaḥṣub. Après avoir fait ses études à Séville, il partit pour l'Orient et séjourna dans les plus grandes métropoles intellectuelles ; il s'en revint ensuite vers l'Occident et s'arrêta à Tunis pour se mettre au service du Ḥafṣide Abū ʿAbd Allāh al-Mustanṣir, qui régna de 647 à 675/1249-1277. Il serait mort en 674/1274 à Damas ou en 685/1286 à Tunis.

Sa production littéraire est abondante. Le *Muġrib* à lui seul comprenait quinze livres ; il traitait de la géographie, de l'histoire et de la littérature d'al-Andalus ; un peu plus d'un siècle de l'histoire de ce pays y était relatée. Abu l-Ḥasan, d'ailleurs, n'en est pas le seul auteur : en effet, cet ouvrage est certainement dû aussi à son père Mūsā, à son grand-père Muḥ., et à son arrière-grand-père ʿAbd al-Malik. La plus grande partie en est perdue ; heureusement l'auteur du *Nafḥ aṭ-ṭīb* l'a utilisé très largement.

Sur cet auteur, voir, en plus de *Ensayo* et ses références, Aḥmad b. al-Qādī, *Durrat al-ḥijāl*, édit. Allouche, Rabat, 1934, nº 1239 et « Hespéris », t. XVIII, fasc. 1 (1er trim. 1934) : H. Pérès, *La Poésie à Fès sous les Almoravides et les Almohades*, p. 9, n. 2 ; A. Gonzalez Palencia, *Literatura arabigo-española*, 160-1 ; *G.A.L.*, I, 336, et *Supp.*, I, 576.

(64) *Anal.*, II, 545, où l'auteur du *Muġrib* rapporte cette appréciation comme ayant été donnée par son propre père.

dans l'aristocratie grenadine. Ḥafṣa avait à peu près le même âge que lui (65) et ils s'étaient peut-être connus enfants. Son penchant pour elle avait pu grandir avec eux-mêmes (66). Comme il n'était certainement pas emprunté pour tourner avec esprit un billet galant, il dut très tôt s'ouvrir à elle par écrit de ses sentiments. Gageons même que ce nourrisson des Muses ne tarda pas à lui envoyer force madrigaux. Mais il ne pouvait pas se contenter de toujours rimailler. Sa passion n'était pas une amourette d'adolescent. Il lui fallait donc d'autres satisfactions : c'est pourquoi il lui demanda une entrevue. Parce qu'il était enfant d'une grande maison, peut-être se figurait-il qu'il lui suffirait de marquer des intentions pour être agréé ; il devait même être convaincu que cette fille délurée, en se voyant l'objet d'une démarche qui lui faisait grand honneur, ne pourrait pas s'empêcher d'accueillir tout de suite et selon sa cote un prétendant de haut rang. Et pourtant, même si l'on veut qu'en cette occurrence elle se soit sentie éperdue de fierté et de bonheur, il est de fait qu'elle n'en fit d'abord rien paraître. La réponse, effectivement, se fit attendre deux mois.

Etait-ce là une manœuvre de coquette ? Ou bien Ḥafṣa était-elle occupée ailleurs ? On pencherait plutôt pour cette seconde explication, car Abū Jaʿfar ne fut peut-être pas la première aventure amoureuse de Ḥafṣa. Abu l-Ḥasan b. Saʿīd, qui a écrit une histoire des Banū Saʿīd sous le titre *aṭ-Ṭāliʿ as-saʿīd* (67), cite les vers suivants que Ḥafṣa — c'est lui qui précise — envoya à l'un de ses amis (68) :

1. *Est-ce moi qui irai te voir ou toi qui me rendras visite ? Mon coeur désire toujours ce dont tu as toi-même envie.*

2. *Ma bouche est une source douce et limpide, et la frondaison de ma chevelure* (69) *donne un ombrage épais.*

---

(65) *Iḥāṭa*, I, 94 : نشأت معه حفصة.

(66) Comme le grand poète érotique Jamīl (sur lequel voir infra, note 70) et sa bien-aimée Buṯayna. Sur ce rapprochement des deux poètes, le grenadin et l'oriental, voir infra, note 76.

(67) *Aṭ-Ṭāliʿ as-saʿīd fī taʾrīḫ banī Saʿīd*, de l'historien Abu l-Ḥasan ʿAlī b. Saʿīd, sur lequel voir supra, notes 55, 56 et 63.

(68) Mètre *wāfir*, rime *īlū*. Pièce III : *Anal.*, II, 544 ; *Iršād*, IV, 121 ; *Nuzha*, l. c. et Ibn Saʿīd al-Maġribī, *ʿUnwān al-murqiṣāt wa-l-muṭribāt*, le Caire, 1286, pp. 67-8.

(69) Je lis évidemment *ḏu'ābatī*. Ce mot désigne ici la touffe de cheveux qui est sur le devant de la tête. Ce détail que nous rapporte ce vers de Ḥafṣa sur la chevelure est à relever. Dans le monde musulman, la femme ne laisse pas ordinairement ses cheveux flottants ou même découverts, car la chevelure a un caractère sacré (cf. Abu l-Faraj al-Iṣbahānī, *Kitāb al-aġānī*, Būlāq, 1285, XV, 71, où le mot *ḥurma* est employé), à telles enseignes que s'il arrivait que celle d'une femme en prière se dénouât, la prière serait invalidée. La chevelure doit donc rester cachée, car

3. *Or j'espère que tu seras altéré et en plein soleil quand l'heure de la méridienne te surprendra en ma compagnie.*

4. *Réponds-moi promptement : ce n'est pas un procédé élégant [jamīl] de te refuser à Buṯayna, ô Jamīl!* ([70])

---

elle fait partie de ces ornements (*zīna*) que la femme, par prescription divine, ne doit pas montrer à tout le monde (*Coran*, XXIV, 31 et al-Bayḍāwī, *Anwār at-tanzīl*, Caire, 1344-1925, p. 342, bas ; voir aussi les nombreuses références aux *ḥadīṯ*-s in *Miftāḥ kunūz as-sunna*, Caire, 1352-1933, s. v. *ša'r*). L'homme lui-même va rarement nu-tête. Or à Grenade, c'est Ibn al-Ḫaṭīb qui nous l'apprend (*Iḥāṭa*, I, 36), les hommes ne portaient pas le turban (*'imāma*) ; les hauts personnages allaient seuls coiffés ; et encore les savants laissaient-ils pendre une mèche de cheveux (*ḏu'āba*) derrière l'oreille gauche (*Anal.*, I, 138, l. 1-2). Comme, d'autre part, les Musulmans d'Andalousie veillaient à la propreté de leur corps (ibid.) et à la belle apparence de leurs cheveux (*Masālik*, 234-5), on peut conclure que les Grenadines avaient soin de leur chevelure et que c'était donc un élément de leur charme qu'elles ne manquaient pas de faire valoir, tout comme nos contemporaines. C'est pourquoi il est naturel que Ḥafṣa parle de sa chevelure comme d'un attrait de son corps que le destinataire ne doit pas oublier. Les poètes orientaux parlent aussi, évidemment, du charme de la femme dénouant et laissant tomber sa chevelure (*isbāl aḍ-ḍawā'ib*). Sur la chevelure de la femme comme thème poétique, cf. R. Blachère, *Les principaux thèmes de la poésie érotique au siècle des Umayyades de Damas*, loc. cit., p. 106.

([70]) La poétesse joue sur le mot *jamīl*, qui veut dire communément « beau, élégant », mais qui est aussi le nom du célèbre amant de Buṯayna, Abū 'Amr Jamīl b. 'Abd Allāh b. Ma'mar, poète érotique du premier siècle de l'hégire. Sa tribu, les Banū Uḏrā, séjournait dans la vallée célèbre appelée Wādi l-Qurā, entre Médine et la Mekke. Ses vers sont considérés par les critiques arabes comme les plus beaux et les plus tendres de l'époque umayyade. Cf. *E. I.*, I, 1040-1 (Schaade) et IV, 1042-3, s. v. *'udhrī* (L. Massignon) ; on pourra ajouter aux références données par ce dernier article : Kosegarten, *Chrestomathia arabica...*, Leipzig, 1828, pp. 46-53, où sont donnés des extraits de *Aswāq al-ašwāq fī maṣāri' al-'uššāq* d'al-Biqā'ī, et R. Basset, *Commentaire de la Bordah d'Al Bousiri*, 13-15.

Du point de vue de la rhétorique arabe, il y a trois remarques à faire sur le jeu de mots signalé plus haut :

1° Il y a *tajnīs mumāṯil*, c'est-à-dire allitération produite par les deux homonymes, l'un adjectif, l'autre nom propre. L'allitération est un procédé de style que l'arabe a beaucoup plus exploité que les langues aryennes et même que les autres langues sémitiques (cf. H. Reckendorf, *Über Paronomasie in den semitischen Sprachen*, Giessen, 1919, passim).

2° En outre, cette allitération sert ici de procédé de versification. Les deux homographes étant placés, le premier à la fin du 1er hémistiche (*ṣadr*), l'autre à la fin du second (*'ajuz*), il en résulte une disposition symétrique des deux mots (appelés alors *ar-ruknāni*, « les deux piliers » ou « les deux appuis »), que les métriciens ou les rhétoriciens ont appelée *radd al-'ajuz 'ala ṣ-ṣadr* et *taṣdīr* ; cette dernière appellation serait seule admise si, au lieu de deux hémistiches, il s'agissait de deux *fiqra*-s (clausules) couplées, dans la prose cadencée et assonancée appelée *saj'*.

D'après certains rhétoriciens, il n'est pas indispensable que les deux mots soient disposés à la fin des clausules ou des hémistiches, comme dans le vers de Ḥafṣa. Voici un ex. de *taṣdīr*, avec le même mot *jamīl*, où la disposition n'est pas symétrique :

(Mètre *basīṭ*, rime *'ā*)

Sème un bienfait (jamīl) quand ce serait en un lieu qui ne lui convienne pas : jamais un bienfait n'a frustré l'espoir, en quelque endroit qu'il ait été semé.

(Donné comme ex. par Louis Cheikho, *Kitāb 'ilm al-adab*, Beyrouth, s. d., I, 205).

Le fin du fin, pour un poète ou un styliste, consiste à reproduire les phonèmes du 1er *rukn*, constitué par un seul ou par plusieurs mots, avec un second *rukn* constitué par deux ou plusieurs mots, comme dans l'exemple suivant que donne 'Abd ar-Raḥīm al-'Abbāsī, *Ma'āhid at-tanṣīṣ*, Caire, 1316, II, 70 sq et Louis Cheikho, *Maqālāt 'ilm al-adab*, Beyrouth, 1923, I, 267 :

Il est vraisemblable que l'affaire de cœur que laisse imaginer cette peu platonique invitation eut lieu avant les deux liaisons dont il va être question, ne serait-ce qu'en raison de leur caractère exclusif. Si donc Ḥafṣa tarda à répondre à Abū Ja'far, qui n'était pourtant pas un admirateur à dédaigner, il ne faut pas attribuer son silence à la timidité ou à la pudeur.

Mais Abū Ja'far ne perdit pas courage : quand il vit que sa démarche restait infructueuse, il lui envoya une épître ([71]) pour lui reprocher sa rigueur ; il sollicitait une deuxième fois un rendez-vous ([72]) :

(Mètre *ramal majzū'*)

Le destin nous a mordus de sa canine (*bi-nābih*) ; *plût à Dieu que ce qui est advenu en nous* (*bi-nā*) *fût en lui* (*bih*).

Les deux *rukn*-s : *bi-nābih* et *binā bih* sont placés respectivement à la fin des deux hémistiches.

Cet ornement est appelé *jinās at-tarkīb* (allitération composée).

3° Il y a dans le vers de Ḥafṣa une figure de pensée appelée *talmīḥ* (« allusion ») puisque la poétesse rappelle un souvenir littéraire en faisant de son destinataire un Jamīl et d'elle une Buṭayna.

Ne pourrait-on pas, sans trop solliciter ce vers, inférer de cette allusion que Ḥafṣa habitait le quartier de Grenade appelé *Najd* ? (Voir note 113).

Il n'est pas inutile, en tout cas, de rappeler que Buṭayna était du Najd, en Arabie. Jamīl dit, en effet, en parlant d'elle (« la 'Āmirite » désigne Buṭayna qui était, comme Jamīl lui-même, des Banū 'Āmir) :

(Mètre *ḫafīf*, rime *ārū*)

Ne dis pas que sa demeure est dans l'est du Najd, car tout haut pays (*najd*) *est pour la 'Āmirite un lieu de séjour.*

('Abd ar-Raḥīm al-'Abbāsī, op. cit., I, 40).

Enfin, cette allusion de Ḥafṣa laisse supposer que ces deux amants étaient non seulement célèbres mais même populaires en Espagne musulmane, comme le sont en Europe Roméo et Juliette ou Paul et Virginie. Voici, avec Jamīl et Buṭayna, les amants de l'Antiquité arabe les plus connus, mais dont la réputation toutefois a été limitée au monde des lettres, du moins pour la plupart, sans aller jusqu'à la popularité :

al-Muraqqiš († 552) et Asmā' — 'Abd Allāh b. 'Ajlān († 566) et Hind — 'Antara († 615) et 'Abla — 'Urwa b. Ḥizām le 'Uḏrite († 30/650-1) et 'Afrā' — Tawba b. al-Ḥumayyir et Laylā al-Aḫyalīya — Abū Ḍahbal al-Jumaḥī et 'Amra — Ka'b b. Mālik et Maylā' — Abū Mālik aṣ-Ṣamma b. 'Abd Allāh et Rayya — 'Utba b. al-Ḥubāb et Rayya — Nuṣayb l'Ethiopien et Zaynab — Mālik b. al-Ḥārit̤, frère du précédent, et Janūb — Majnūn Laylā (le Fou de Laylā), dont l'identité n'a pas été sûrement établie — Qays b. Ḏurayḥ et Lubnā — Abū Ṣaḫr Kuṯayyir b. 'Abd ar-Raḥmān († 105/723-4) et 'Azza — Ḏu r-Rumma († 117/725) et Mayy — Yazīd b. aṭ-Ṭaṭarīya († 126/743-4) et Waḥšīya.

Le nom de **Buṭayna** a été porté en Andalousie par une princesse qui s'était exercée aussi à la poésie ; elle était fille d'un roi et d'une reine, tous deux poètes, al-Mu'tamid et ar-Rumaykīya. Sur cette Buṭayna, voir *Anal.*, II, 627-8 ; *Abbad.*, II, 154 ; *Durr*, 89-90 ; « Rev. Arch. », n° 9-10, pp. 204-5 ; Gonzalez Palencia, *Historia de la literatura arabigo-española*, Barcelone, 1928, p. 79 ; Yammūt, op. cit., 212 ; *Poés. andal.*, 430-1.

([71]) Tout le passage qui suit a été traduit par Dugat, l. c.

([72]) Mètre *mujtaṯṯ*, rime *ah*. Pièce IV ; *Anal.*, II, 540.,

1. *O toi dont j'évite de rappeler le nom et que je me contenterai de désigner par une allusion* (73),

2. *Je ne trouve pas que tu tiennes tes promesses et je crains que ma vie ne s'achève* [*sans toi*].

3. *C'est aujourd'hui que j'espère te voir ; je n'attendrai pas que ce bonheur me soit donné au jour de la Resurrection.* (74)

---

(73) Dans cette fin de vers, je ne suis pas certain de rendre la pensée de l'auteur. Peut-être veut-il dire par حسبي علامه : « ...Car le symbole qu'il contient [ce nom] me suffit ». *Ḥafṣa*, en effet, veut dire « jeune lionne ». Dugat traduit : « ...me contentant de le faire deviner ».

Mais pourquoi Abū Ja'far n'écrit-il pas le nom de Ḥafṣa ? Peur de la compromettre ou de se compromettre lui-même ? Certainement, non. Il faudrait plutôt voir là simplement le désir, de sa part, d'ajouter du piquant à sa déclaration en employant un procédé qui est loin d'être insolite dans la correspondance épistolaire ou dans la poésie amoureuse (v. *Poés. andal.*, p. 417 et infra, note 127). Mais on pourrait voir dans cette omission un excès de pudeur. Le poète ne mentionne pas le nom de sa bien-aimée pour la même raison, *mutatis mutandis*, que certains *ṣūfī-s* ne prononcent pas le nom de Dieu. Bahā' ad-dīn Zuhayr († 656/1258) explique pourquoi il tait le nom de sa bien-aimée :

(Mètre *kāmil*, rime *āsī*)

1. *J'exempte ton nom, à cause de ma jalousie,* [*de la souillure qui l'atteindrait*] *si les sons* [*qui le constituent*] *parvenaient aux oreilles des assistants.*

2. *Par peur des délateurs, je dis « on »* (*ba'ḍ an-nās*) *pour faire allusion à toi, bien que tu sois* [*à mes yeux*] *tout le monde.*

Dīwān, édit. du Caire, 1322 [1904], p. 74, cité par *Tazyīn*, p. 192.

(74) La leçon des *Anal.* تكون لي serait peut-être préférable pour le sens. On pourrait alors traduire : « ...je n'attendrai pas que tu sois à moi... ». En poésie, l'amant parle à son amante comme il le ferait à un homme (cf. *Ber.*, II, 89, au sujet de بصرت du vers 4 et infra, note 127)

Ce vers d'Abū Ja'far rappelle cet autre que cite al-Anṭākī (*Tazyīn*, p. 257, l. 14) en disant qu'il était gravé sur une bague. On peut donc supposer que c'était un vers bien connu :

(Mètre *wāfir*, rime *āṭī*)

Je souhaite [*le Jour de*] *la Résurrection à seule fin de rencontrer celui que j'aime sur le Ṣirāṭ.*

(Le Ṣirāṭ est ce pont étroit jeté au-dessus de la Géhenne et sur lequel doivent passer les âmes pour arriver au Paradis)

A propos de cette évocation par Abū Ja'far du Jour de la Résurrection, on pourrait citer beaucoup d'exemples où le poète abandonné rappelle à sa bien-aimée le Jour terrible parce qu'il y voit sans doute un sujet de consolation pour lui et une menace pour elle. Voici un distique d'Ibn Rawāḥa al-Ḥamawī († ?) cité par le *Dīwān aṣ-ṣabāba* (p. 90) et par la *Našwat as-sakrān* (p. 69, haut), où cette allusion au Jugement dernier apparaît comme une manœuvre d'intimidation :

(Mètre *basīṭ muḫalla'*, rime *ābī*).

1. *S'il t'est doux de me faire mourir, continue à me délaisser* (*hajr*), *pour mon tourment.*

2. *Il se peut que Dieu nous laisse longtemps en présence l'un de l'autre le Jour du Compte.*

Voir aussi *Alf layla wa-layla*, Caire, 1311 (reproduction de l'édit. de Būlāq), I, 29, l. 16 ; ce vers a été supprimé dans l'édit. de Beyrouth, I, 58, 1re pièce de vers ; de même voir id., Caire, I, 105 (5e vers de la page ; l'édit. de Beyrouth a supprimé toute la pièce où est ce vers, ; trad. par A. de Biberstein Kazimirski, s. t. *Enis el-Djelis ou Histoire de la belle Persane*, Paris, 1846, p. 9 (texte arabe en regard). Qays b. Ḏarīḥ († 68/687) est un des premiers, sinon le premier, à avoir eu l'idée de donner ainsi un rendez-vous pour le Jour du Rassemblement, dans un vers cité par Usāma b. Munqiḏ in H. Derenbourg, *Anthologie de textes arabes inédits...*, p. 135, 3e vers.

On fera par la suite, à l'occasion des quelques traductions poétiques que contient cette étude, des rapprochements avec des vers d'autres poètes où se trouvent des idées analogues. On constatera encore une fois combien est grand le rôle que joue l'imitation dans la littérature arabe de pure imagination. Dans la poésie érotique en particulier on trouve un certain stock de thèmes, d'images et même de vocables qui a pu alimenter des époques différentes et des tempéraments

4. *Ah, si tu voyais quel état est le mien, alors que la nuit a laissé tomber ses ombres !*

5. *Je gémis tristement d'ardente passion au point que,* [*ayant entendu un être plus gémissant que lui*], *le ramier prend un répit.* (75)

6. *Je suis un amant dont le désir véhément qu'il a pour sa bien-aimée prolonge le tourment.*

7. *Elle l'a traité avec rigueur et n'a même pas répondu à ses salutations.* (76)

---

divers. Ce stock comprend en partie des matériaux qui datent des *mu'allaqāt* et, grosso modo, du premier siècle h. ; il s'est accru par les apports des grands chantres de l'amour et on peut le considérer comme étant définitivement constitué à la fin de l'âge classique. C'est toujours dans ce stock que sont allés puiser les poètes de la décadence et les *poetae minores* de tous les temps.

Pour ce qui concerne le genre érotique dans la littér. classique, cf. R. Blachère, *Les principaux Thèmes de la poésie érotique au siècle des Umayyades de Damas*, in « Annales de l'Institut d'Etudes orientales », t. V (années 1939-1941), 82-128 et les références bibliographiques de la n. 1. Ajouter : Khaldun al-Kinari, *Histoire de l'élégie amoureuse en langue arabe*, in « Al-Kitāb », mars 1947, pp. 739-46 ; pour la littér. de l'Espagne mus., cf. *Poés. andal.*, 347-431.

(75) Le mot *ḥamām* désigne d'une manière générale tous les oiseaux que l'ornithologie range dans l'ordre des colombins. Il y a d'autre mots pour désigner les différentes espèces (v. ad-Damīrī, *Ḥayāt al-ḥayawān al-kubrā*, s. v. *ḥamām*, début de l'article : Caire, 1274, I, 370 et 1356, I, 256) ; mais le plus poétique est *warqā'*, qui désigne la palombe à cause de la couleur gris bleuâtre de sa livrée (le mot *awraq*, msc. de *warqā'* veut dire « cendré »).

En raison de la douceur de ses mœurs, la colombe est devenue chez les Arabes, comme d'ailleurs chez beaucoup d'autres peuples, le symbole de l'amour tendre. Mais, à cause de son roucoulement triste, elle est pour les poètes orientaux l'être qui exprime le mieux le *wajd*, qui est la douleur d'amour. Aussi le poète qui souffre ne peut-il entendre la tourterelle gémir sans associer ses plaintes aux siennes. An-Nābiġa aḏ-Ḏubyānī († 604 ?), par ex., dit (*Dīwān*, XXVI, 24) :

(Mètre *basīṭ*, rime *ārī*)

Lorsque les tourterelles grises gémissent, elles me rappellent [*ma peine d'amour*], *bien que tu sois loin de nous, ô Umm 'Ammār.*

Aussi arrive-t-il que le poète ne puisse plus supporter les gémissements de l'oiseau, comme l'auteur du vers suivant :

(Mètre *ṭawīl*, rime *lā*)

Dans les ténèbres de la nuit, la colombe à collier m'a fait entendre son roucoulement. Je lui ai répondu :« Tout doux ! ».

(*Alf layla wa-layla*, Caire, I, 266, dernière pièce, 3e vers).

Ce qui me laisse croire qu'on peut comprendre ce cinquième vers d'Abū Ja'far comme je l'ai fait, c'est que, pour les Arabes, quand le ramier gémit, il veut exprimer ainsi la peine de son cœur ; et l'amoureux, en l'entendant, pleure aussi pour l'objet de ses amours. Mais il peut y avoir émulation entre ces deux affligés et l'un se tait pour écouter l'autre s'il sait mieux exprimer sa tristesse. Voir à ce propos les vers cités par al-Jāḥiẓ dans son *Kitāb al-ḥayawān*, Caire, 1323 h., 7 vol., t. III, p. 63, pièce du bas (le 2e vers est inexact), p. 64 et p. 74, dernière pièce de 9 vers.

Cet échange de plaintes entre l'amant mélancolique et le tourtereau est un thème que les poètes arabes ont exploité peut-être plus que ceux des autres nations ; l'idée en a été donnée par l'habitude qu'ont les colombins de se rendre l'un à l'autre la réplique en roucoulant. Voir par ex. la pièce de 'Umar b. Abī Rabī'a traduite par R. Blachère dans *Les principaux thèmes de la poésie érotique...*, loc. cit., p. 87, vers 6 et 7 ; voir des compléments sur ce thème p. 125.

(76) On l'a déjà dit plus haut : la situation d'Abū Ja'far est à mettre en parallèle avec celle de Jamīl, comme le montrent les deux vers suivants de ce dernier poète :

(Mètre *ṭawīl*, rime *īdū*)

1. *Je me suis épris d'elle passionnément quand j'étais enfant et mon amour n'a cessé jusqu'à ce jour de grandir et de gagner en force.*

2. *J'ai sacrifié ma vie dans l'espoir de l'obtenir et j'ai été mis à l'épreuve pendant tout ce temps, qui était mon jeune temps.*

Cf. Ibn Qutayba, *aš-Šiʿr wa-š-šuʿarā'*, édit. de Goeje, p. 261 ; édit. du Caire, 1332 [1914], p. 101 ; vers cités avec des variantes par al-Anṭākī, op. cit., p. 38 (le second vers, p. 30, 4e l. du bas).

8 *Si tu ne veux pas m'accorder tes faveurs, laisse-moi donc en repos et alors le Désespoir tournera bride* (77)*!*

Cette fois, elle lui répondit, sur le même mètre et avec la même rime, comme le veut l'usage ; mais ce fut pour blâmer ses jérémiades, car l'amoureux ne doit jamais se départir de ce qu'en arabe on nomme *ṣabr*, et qui n'est pas loin du stoïcisme (78) : Ḥafṣa, dans cette pièce, se montre cornélienne sans grandiloquence. Elle connaît aussi sa carte du Tendre et elle sait que la plainte, en amour, est une grossièreté. Voici d'ailleurs sa réponse (79) :

1. *O toi qui as pour dessein d'être en tête parmi ceux qui désirent les belles et* [*leur*] *amour,*

2. *J'ai reçu ton épître, mais les idées qui la composent ne m'ont pas satisfaite.*

3. *Est-ce que celui qui prétend être amoureux peut voir le désespoir* [*causé par sa belle*] *tourner bride ?*

4. *Tu es dans l'erreur la plus complète* [*sur le code de l'amour*] *et le pouvoir que tu détiens ne te donne aucun avantage.*

5. *Depuis que tu es dans cette compétition* (80), *tu n'as pas cessé d'avoir la sécurité pour compagne ;*

---

(77) La dernière expression arabe signifie bien littéralement « le désespoir tournera bride », mais pour comprendre à quoi le poète fait allusion, il faut ajouter : « ...après être arrivé au but qu'il voulait atteindre ». Abū Ja'far veut donc dire que si Ḥafṣa se refuse encore, il sera tellement accablé, que le Désespoir, ayant réalisé son dessein, qui était d'accabler ce malheureux amant, pourra s'en retourner pour courir vers d'autres buts. Je me fonde, pour interpréter ainsi cette expression, sur az-Zamaḫšarī, *Asās al-balāġa*, s. v. عنّ, où il est dit :

وتقول جاء ثانيًا من عنانه إذا قضى وطره

« L'expression, *il a tourné bride* se dit de celui qui a exécuté son affaire ». Dugat fait remarquer (*Anal.*, II, 540, n. *d*) que la pensée contenue dans ce dernier vers rappelle l'expression proverbiale : *al-ya'su iḥda r-rāḥatayni*, « Le désespoir est un des deux soulagements ». (Allusion sans doute à l'alternative qui se présente à celui qui attend un bien qu'il désire : ou bien il l'obtient, et alors il y a pour lui satisfaction ; ou bien il est contraint d'y renoncer complètement, et il lui est enfin donné de goûter le repos puisqu'il n'espère plus rien, le mot *ya's* étant défini par les lexicographes arabes par *qaṭ' al-amal* : état où tout espoir est abandonné).

Voir des remarques sur l'importance qu'a prise le cheval dans la langue et les lettres arabes, infra, n. 80.

(78) *Poés. andal.*, 472.

(79) Mètre *mujtaṯṯ*, rime *ah*. Pièce V ; *Anal.*, II, 541.

(80) Le mot arabe *sibāq* veut dire « lutte de vitesse ». La variante *subbāq* (« concurrents dans la course, compétiteurs ») donnée par un ms. du *Nafḥ aṭ-Ṭīb* conviendrait mieux au verbe précédent : « Tu te serais mis parmi les concurrents », mais elle doit être rejetée à cause de la mesure. Abū Ja'far avait, dans son épître (voir dernier vers), emprunté une image à l'équitation. Ḥafṣa reprend cette image (vers 3) et compare la lutte que se livrent ses soupirants à une course hippique. L'allégorie se poursuit jusqu'au vers 6.

De tels rapprochements qui, il faut bien l'avouer, sont peu de notre goût, ne doivent cependant pas être tenus pour étranges : les allusions aux chevaux, en effet, sont fréquentes chez les poètes et les stylistes arabes, à telles enseignes qu'on ne saurait trouver dans la poésie d'aucune autre nation, une préoccupation semblable pour « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite ». Ainsi, le poète Bašāma b. Ḥazn († ?) veut-il exprimer le zèle de ses contribules pour les nobles actions ? C'est à la compétition dans l'hippodrome qu'il pense aussitôt :

6. *Mais voici que tu viens de faire un faux pas et que tu t'es couvert de honte* (81) *en divulguant ton amertume.*

7. *Par Dieu, les nuages versent en tous temps leurs eaux ;*

(Mètre *basīṭ*, rime *īnā*)

S'il arrive qu'on accoure vers un but en vue d'un acte généreux, tu trouveras parmi nous les premiers arrivants (sawābiq) et les deuxièmes (muṣallīn).

(Al-Mubarrad, *al-Kāmil*, édit. Wright, p. 65, l. 2 ; édit. citée du Caire, p. 66, l. 4.)

En Espagne, les prosateurs précieux comme Ibn Bassām, Ibn Ḥāqān et Ibn al-Ḫaṭīb comparaient souvent la poésie à un hippodrome, dont les coursiers sont évidemment les poètes. Quand ils parlaient d'un poète qui cultivait aussi la prose rimée, ils disaient de lui qu'il courait dans les deux hippodromes.

On sait que Mahomet faisait de l'élevage un devoir et qu'il préconisait les courses hippiques. Il est donc naturel que la rhétorique, et la langue elle-même, se soient ressenties de cet engouement, que la religion a favorisé. Ainsi, pour citer un exemple qui intéresse le vocabulaire, on rappellera qu'en arabe il y a un nom pour chacun des dix chevaux qui forment la *ḥalba* (on trouvera ces noms dans *Kitāb fiqh al-luġa*, d'Abū Manṣūr aṯ-Ṯaʿālibī, Beyrouth, 1938, p. 188, ou dans les deux ouvrages cités infra, respectivement pp. 82-4 et 75-8, avec des citations poétiques dans le second). Voici un autre ex. relatif à la stylistique : l'arabe emploie l'expression *aḥraza qaṣaba s-sabq* (litt. : « il a acquis le roseau du devancement ») pour dire : « il a été le premier, il a eu l'avantage, il a triomphé, il l'a emporté sur ses concurrents, il les a devancés, supplantés », etc., dans quelque domaine que ce soit (cf. les expressions françaises « décrocher la timbale » et « remporter la palme »). Ce cliché arabe vient de l'habitude qu'avaient les anciens de planter un roseau au but de l'hippodrome : le premier arrivé l'arrachait pour qu'il lui servît de témoignage. Cet usage a donné naissance au cliché *huwa sabbāq ġāyāt wa-ḥāwī qaṣabāt* pour parler de quelqu'un qui arrive toujours le premier ou qui l'emporte constamment (Qudāma b. Jaʿfar, *Jawāhir al-alfāẓ*, Caire, 1350/1932, p. 321).

Ces quelques considérations expliqueront aussi que l'hippologie et l'hippiatrique aient été particulièrement cultivées en Islam. Le nombre des auteurs qui s'en sont occupés est grand : une liste des plus notoires a été dressée par Muḥ. Rāġib aṭ-Ṭabbāḫ dans l'avant-propos qu'il a écrit pour l'édit. du *Faḍl al-ḫayl* de Šaraf ad-Dīn ad-Dimyāṭī, Alep, 1349/1930 (A la suite : *Rašaḥāt al-midād fīmā yataʿallaq bi-ṣ-ṣāfināt al-jiyād* de Muḥ. al-Baḫšī).

(81) Le mot n'est pas trop fort. En effet, les doléances de l'amoureux pour faire naître l'apitoiement de sa bien-aimée, faute de pouvoir faire naître l'affection, étaient réprouvées par « l'amour courtois ». Le vizir poète Abū Bakr b. al-Milḥ, contemporain d'al-Muʿtamid, l'a dit :

(Mètre *munsariḥ*, rime *ṭā*)

1. *Cette gazelle qui agite ma passion par ses regards...*

2. *...considère la plainte de ma tendresse comme une obscénité.*

(D'un quatrain que donne Ibn Ḥāqān, *Qalāʾid*, Paris, 1864 = 1277, p. 215, et Būlāq, 1283 [1866-7], p. 188, 1er hémistiche du 1er vers et second hémistiche du 2e vers).

De toute manière, Ḥafṣa est bien dans son rôle en blâmant l'attitude d'Abū Jaʿfar ; une amante qui se respecte ne peut recevoir les plaintes de son soupirant qu'avec froideur et dureté, comme le laisse clairement entendre le vers suivant :

(Mètre *ṭawīl*, rime *rī*)

Je me suis plaint à elle des souffrances que me fait endurer mon amour. Elle a répondu : « C'est à un rocher que tu te plains, sans que tu t'en rendes compte ! »

(*Alf layla wa-layla*, Caire, 1311, t. I, p. 235, 1re pièce, 3e vers).

Comment doit donc se conduire l'amant malheureux s'il ne veut pas déchoir ? Voici deux vers du même ouvrage (ibid., 236, 2 premiers vers) qui résument les règles du code amoureux : le premier pose la question, le second y répond.

(Mètre *ṭawīl*, rime *aʿū*)

1. *O amants, par Dieu, renseignez-moi donc : quand l'amour devient trop fort chez un homme, comment doit-il faire ?*

2. *Qu'il soit plein d'égards pour (yudārī) sa passion ; après quoi, il tiendra son secret caché, il s'armera de patience en toute circonstance et il se soumettra.*

8. *En tous temps aussi la fleur fait éclater son bouton ! (kimāma)* (82).

9. *Si tu avais connu mon excuse, tu aurais retenu ta médisante langue* (83).

Ici, je me garderai bien de continuer moi-même ce récit, car la scène qui vient après a été assez longuement rapportée par al-Maqqarī et il n'est pas sans intérêt d'en connaître les détails. Elle ne manque pas, en effet, de piquant, et elle vaudrait déjà par la verve de ces deux jeunes amoureux au génie enjoué, par le plaisant, par la bouffonnerie même des incidents qui y sont relatés. Mais la traduction textuelle du *Nafḥ aṭ-ṭīb* permettra, en outre, de se représenter ce qu'était le « climat » de ces amours. On peut dire, si le mot n'est pas trop gros, que ce passage est un d o c u m e n t que l'on devra utiliser le jour où l'on écrira l'histoire de la passion amoureuse en Islam. Laissons donc parler al-Maqqarī (84) :

« Elle remit ces vers au messager qui lui avait apporté ceux du poète (85). Après l'avoir maudit et insulté, elle lui dit :

— Que Dieu réprouve l'envoyeur et l'envoyé ! Vous valez bien peu l'un et l'autre, et je n'ai aucun besoin de vous voir.

Le commissionnaire s'en revint donc extrêmement confus. Quand il

(82) Cf. le vers cité par Dozy in *Abbad.*, I, 39, où il traduit كما انشقّ الكمامُ عن الزهر par *Veluti finduntur involucra a floribus.*

(83) Dugat (ubi supra) : « ...tu reviendrais de la violence de ton blâme ». Il se méprend, je crois, sur le sens du mot arabe *ġarb*, qui veut dire « bout de la langue » et, par extension, « langue de l'homme prompt à blâmer, à médire ». Cet auteur dit en note, à la fin de cette pièce (*Anal.*, II, 541, note *d*) qu'il a traduit ce récit avec les vers dans la « Revue d'Orient » (voir supra in « Bibliographie ») et il ajoute : « A cette époque, je n'avais pas suffisamment étudié le texte que j'offre aujourd'hui, et je rectifierai plus tard la traduction de quelques vers ».

(84) Ibid., 541-2.

(85) Les traités d'érotologie consacrent ordinairement un chapitre ou un paragraphe aux messages amoureux. V., par ex., *Ṭawq, bāb as-safīr*, pp. 32-3 ; trad. Bercher «in Bulletin des Etudes arabes », nº 33, mai-juil. 1947, pp. 141-2. Comme dans les littératures des autres nations, le zéphyr, pour le poète arabe, peut être le messager d'amour (*Ṣabāba*, pp. 93-6). Si le message doit parvenir plus prosaïquement par l'entremise d'un homme, cet homme doit réunir certaines qualités : ainsi il faut qu'il soit loyal, évidemment, mais aussi qu'il ne se laisse pas facilement enflammer à la vue de la belle. Le poète Ibn Sanā' al-Mulk († 608/1211) évoque, dans le distique suivant, la mésaventure qui lui arriva pour avoir choisi un commissionnaire trop vulnérable au « coup de foudre » :

(Mètre *munsariḥ*, rime *qū*).

1. *Il est parti en qualité d'envoyé et c'est un amoureux qui m'est revenu ; il a été empêché de remettre mon message.*

2. *Il a rapporté, non la réponse, mais un feu qui le rendait muet alors que tout en lui exprimait l'amour.*

(Op. cit., p. 96).

retrouva Abū Ja'far, celui-ci, qui l'attendait dans une grande inquiétude, lui demanda :

— Qu'y a-t-il après toi, ô 'Iṣām ? (i. e. Quelle nouvelle apportes-tu?) (86).

— Que pourrait rapporter un messager qu'un mauvais garnement a envoyé à une drôlesse si décidée (87) ? Lis ces vers et tu sauras.

Après avoir lu, le poète lui dit :

— Comme tu es peu perspicace ! Grand sot ! Elle me donne rendez-

(86) Abū Ja'far emploie ici une expression proverbiale tirée d'un vers d'an-Nābiġa aḍ-Ḍubyānī, dont voici la traduction :

(Mètre *wāfir*, rime *āmū*)

Je ne te blâme certes pas parce que tu me défends d'entrer, mais dis-moi : qu'y a-t-il derrière toi, ô 'Iṣām ?

(Cf. Hartwig Derenbourg, *Le Dîwân de Nâbiga Dhobyâni*, « Journal Asiatique », 1868, passim et tirage à part, Paris, 1869, p. 19 ; W. Ahlwardt, *The divans of the six ancient Arabic poets*, Londres, 1870, p. 53 ; le Caire, 1293 [1876] (le *dīwān* d'an-Nābiġa occupe les 70 premières pages avec le commentaire d'al-Baṭalyawsī), p. 27 ; L. Cheikho, *Les Poètes arabes chrétiens*, Beyrouth, 1889-1890, p. 65 et p. 729 ; de Günzburg, *Extraits du Dîwân de Nâbiga*, p. 2).

Voici à quelle occasion ce vers fut récité : an-Nu'mān b. Mundir étant tombé gravement malade, le poète voulut le visiter. Mais le *ḥājib* 'Iṣām b. Šahbar lui défendit d'entrer chez le souverain. C'est alors que le poète improvisa 4 vers dont le vers cité ci-dessus est le 2e. L'expression ساوَرَاءَكَ يا عصام est employée pour interroger celui qui arrive sur ce qu'il a laissé derrière lui.

D'après le *Majma' al-amṯāl*, de Mufaḍḍal aḍ-Ḍabbī, le premier qui aurait dit ce mot serait le roi de Kinda, al-Ḥāriṯ b. 'Amr. Voici à quelle occasion : Ce roi avait entendu parler d'une jeune fille remarquable par sa beauté et son esprit. Il désirait de l'épouser. Il chargea une femme très diserte, nommée 'Iṣām, de voir cette beauté. 'Iṣām réussit à avoir une entrevue avec elle, et quand elle vint retrouver le roi, celui-ci lui demanda : « Qu'y a-t-il derrière toi, ô 'Iṣām ? ». Et 'Iṣām lui ayant décrit en termes éloquents les attraits que réunissait cette jeune fille, le roi la demanda en mariage.

(Toutes ces informations sont reproduites par Kāmil Kīlānī et 'Abd ar-Raḥmān Ḥalīfa dans leur édit. du *Dīwān* d'Ibn Zaydūn, le Caire, 1351/1932, p. 241, n. 1.)

Voir aussi ce proverbe et le récit qui l'illustre apud al-Mufaḍḍal b. Salama, *al-Fāḫir fi l-amṯāl al-'arabīya*, Tunis, 1353/1934, pp. 166-9. Ce nom propre entre aussi dans le proverbe نام عِصامُ سادَةَ الرَّحيل « 'Iṣām dormait au moment du départ », et *lato sensu* : « Il était absent au moment propice ou au moment qu'on avait besoin de lui ».

Ibn Zaydūn a fait allusion à ce même dicton dans un panégyrique du vizir Ibn Jahwar. Voici le vers où se trouve cette allusion :

(Mètre *ṭawīl*, rime *āmū*)

Ils [mes ennemis] sont allés demander aux gens ce qu'il y avait derrière eux, et 'Iṣām leur a annoncé [des nouvelles] qui les ont fait pleurer.

Cf. *Dīwān*, édit. Caire, loc. cit.

(87) Je ne crois pas qu'il faille suivre le texte tel que l'a orthographié l'éditeur. Je lis مَس وجْهَهُ خُلْف. Pour le sens de خُلْف et فاعلة تاركة, voir Dozy, *Supp.*, et ajouter aux références : Macc. (i. e. *Anal.*), I, p. 108, l. 1. Cette dernière expression est encore vivante au Maroc (E. Lévi-Provençal, *Textes arabes de l'Ouargha*, Paris, 1922, p. 181, s. v. ترك et p. 245, s. v,. فعل) ; *fā'la* qualifie encore au Maroc « Celle qui en fait voir de toutes les couleurs ».

vous dans mon jardin ([88]), au pavillon ([89]) qui s'appelle *Le Bouton de rose* (kimāma) ([90]). Allons-y !

Ils allèrent en toute hâte au *Bouton de rose*. A peine y étaient-ils que la poétesse arriva ([91]). Abū Ja'far voulut lui faire des reproches ; mais elle lui récita le vers suivant ([92]) :

Abstiens-toi d'énumérer les griefs quand nous sommes réunis. Approche... Ne comptons pas... Ne te fâche pas ([93]).

([88]) Voici, sur ce jardin, deux hémistiches d'Abū Ja'far :
(Mètre *ṭawīl*, rime *'ū*)
1. *Dirigez-vous, par le nom de Dieu je vous en conjure, vers un certain jardin...*
2. *Là est un pavillon qui s'appelle « le Calice ». Approchez...*
(*Anal.*, II, 346.)

([89]) L'idée essentielle que comportait le mot *qubba* à Grenade était celle de « voûte » (Pedro de Alcala : *boveda*), d'où le sens de « dôme » et « coupole », et, par extension, « salle dont le comble est voûté », et même « édifice surmonté d'une coupole » (ces divers sens n'étaient pas inconnus en Orient). On peut imaginer cette *qubbat al-kimāma*, sans préciser davantage, comme un petit édifice surmonté peut-être d'une coupole et isolé dans le jardin, soit qu'il fût loin du corps de logis principal, soit qu'il fût l'unique construction. Voir dans *Poésie andal.*, p. 150, la description, d'après Ibn Bassām, de la *qubba* qui se trouvait au centre du palais des Ḏu n-Nūnides à Tolède. D'après les *Masālik*, ces pavillons ne manquaient pas à Grenade et particulièrement au *Najd* (pp. 228, l. 15 et 233, l. 2). Au Maroc, les jardins de plaisance connaissent aussi ces constructions. Elles sont le complément nécessaire des jardins de grande superficie comme la Menara ou la Mamounia de Marrakech, ou le jardin Ben Halima de Meknès. Ordinairement le toit est pyramidal et recouvert de tuiles vertes (le dôme hémisphérique est plutôt réservé aux marabouts). Les jardins peu étendus ou plus modestes sont simplement agrémentés d'édicules en bois que nous appellerions plutôt kiosques. Voir surtout Gallotti (J.), *Le Jardin et la maison arabes au Maroc*, 2 vol., Paris ,1926, t. II, chap. XI, « Les pavillons et les kiosques », pp. 31-52.

([90]) On trouve in *Anal.*, II, 346, l. 7 du bas, dans un vers d'Abū Ja'far lui-même, la variante *ḥamāma* (colombe) comme nom de ce pavillon, mais cette variante est à rejeter à cause du vers 3 de la pièce poétique de la p. 13. Ce pavillon se trouvait dans la *janna* (*Anal.*, loc. cit., 347, l. 2) que possédait Abū Ja'far à Ḥawr Mu'ammal (voir infra, p. 48, n. 109) ou au Najd (p. 49, n. 113). Le mot *janna* doit être compris vraisemblablement avec le sens qui est donné en Afrique du Nord, dans les parlers citadins, à son pluriel *jnān*, qui est traité, même dans certains écrits maġribins d'ailleurs, comme un sg. ; ce sens est : « maison de campagne avec jardin ou parc aux environs d'une ville ». Sur le mot *kimāma* voir al-Mubarrad, *al-Kāmil*, édit. Wright, 1864, p. 450.

([91]) L'adage veut que l'amour soit aveugle. Reconnaissons pourtant qu'il fallait beaucoup de clairvoyance à Abū Ja'far pour comprendre que Ḥafṣa, dans son avant-dernier vers, lui donnait rendez-vous à ce pavillon.

([92]) Mètre *wāfir*, rime *dī*. Pièce VI ; *Anal.*, II, 541.

([93]) Ce vers n'est pas de Ḥafṣa ; elle fait appel, très à propos d'ailleurs, à une réminiscence littéraire. Il fait partie, en effet, du distique suivant, que rapporte l'auteur d'*al-Aġānī*, Būlāq, 1285, t. XVIII, p. 184 :
1. *Ne parle plus de ce grand nombre de fautes quand nous nous rencontrons ; viens, je ne ferai pas de compte et toi non plus.*
2. *Je jure que si tu pensais à approcher mes cheveux du feu de la géhenne, je te dirais : « Fais donc ! ».*
Ces deux vers seraient de al-Mu'ammal b. Jamīl, sur lequel, op. cit., XVI, 166-7. Ils furent cités par la chanteuse 'Arīb (sur laquelle ibid., passim et surtout XVIII, 175-91), qui chantait les mélodies de 'Ulayya, fille du khalife al-Mahdī.

Et la séance se poursuivit de la plus charmante façon (94)... Mais voici qu'on apporta un billet de la part d'al-Kutandī (95) adressé à Abū Jaʿfar, et où étaient les vers suivants (95 bis) :

1. *O Abū Jaʿfar, ô descendant des plus nobles et des plus glorieux, te voilà seul avec celle que tu aimes, en dépit des envieux.*

2. *Accepterais-tu* [*la présence d'*]*un ami peu exigeant, bien élevé, discret, et qui sait bien déceler le guetteur,* (96)

3. *Qui veille alors qu'un amant est en tête-à-tête avec son amie, et qui passe la nuit utens voluptatibus cum quinque filiis* (i.e. *digitis vel manu sua*) *?* (97)

---

(94) La traduction, pour éviter une longue périphrase, ne rend pas entièrement le verbe جلس qui est ici chargé de sens. Ce sens n'est pas loin de celui que donne W. Marçais dans *Textes arabes de Tanger*, Paris, 1911, p. 443, *s. v.* قْلس

(95) Son nom complet est Abū Bakr Muḥ. b. ʿAbd ar-Raḥmān b. ʿAbd al-ʿAzīz b. Ḫalīfa b. Abi l-ʿĀfiya al-Azdī. Il était de Grenade, mais il est connu sous la *nisba* d'**al-Kutandī** parce que sa famille était originaire de Kutanda, dans le district de Saragosse. Comme Abū Jaʿfar, il était le disciple de Ibn Ḥafāja. Il avait obtenu une charge de secrétaire et il fit grande figure à la cour du gouverneur de Grenade, le *sayyid* Abū Saʿīd, dont il va être question. Il sera une seconde fois parlé d'al-Kutandī à la p. 61. Il est mort en 583 ou 584/1187 ou 8. Cf. *Takm.*, I, p. 252, nº 814 ; *Zād*, 53 ; al-Maqqarī, *Anal.*, à l'index ; Abu l-Qāsim al-Ġarnāṭī, *Raf*ʿ *al-ḥujub al-mastūra ʿan maḥāsin al-maqṣūra*, I, 187, où le nom est déformé en الكشدي.

(95 bis) Mètre *ṭawīl*, rime *dī*.

(96) Le dernier mot de ce vers, المراصد, peut se lire avec deux orthographes : المُراصِد et المَراصَد. L'expression عليم باختفاء المراصد signifierait : « sachant bien où se cache le guetteur », اختفاء devant être compris comme s'il y avait مُختَفى. Avec المَراصَد, le membre de phrase signifierait : « connaissant bien les lieux de guet secrets », اختفاء المراصد équivalant à المراصد المختفية.

Par « guetteur », il faut entendre ici peut-être l'indiscret qui désire observer des amoureux à leur insu. Mais il vaut mieux croire que le poète fait allusion à l'homme qui est aux aguets parce qu'il est intéressé, pour son honneur, à ne laisser approcher aucun amoureux, ou parce qu'on lui a donné mission de veiller sur la belle. Ce veilleur, appelé ordinairement *raqīb*, joue un rôle important dans les poésies érotiques. Rien d'étonnant à cela si l'on n'oublie pas la surveillance dont la femme est l'objet en pays musulman ; car il est à noter que l'importance de ce thème dans la poésie date surtout de l'islam. ʿUmar b. Abī Rabīʿa († fin du 1er siècle/début du VIIIe) rappelle de la manière suivante les précautions que son amie lui demande de prendre pour éviter les interventions fâcheuses quand ils seront ensemble :

(Mètre *sarīʿ*, rime *rū*)

1. *Elle a dit : « Tu nous fatigues avec tes prétextes : viens donc quand sommeillera le veilleur !*

2. *Tombe sur nous comme ferait la rosée, la nuit où il n'y aura personne pour t'empêcher* [*d'arriver à moi*] *ou pour te chasser.*

Cité par aš-Šaqundī apud *Anal.*, II, 134 ; le second vers est donné seul par P. Schwarz, *Der dīwān des ʿUmar ibn Abī Rabīʿa*, 3 vol., Leipzig, 1901-1909, nº 392 (t. II, p. 237).

Ce thème du *raqīb* a été aussi exploité, cela va sans dire, par les poètes hispaniques. Voir pour la poésie en langue classique *Poés. andal.*, 418-20 et pour la poésie en langue populaire R. Menéndez Pidal, *Poesia arabe y poesia europea*, in « Bulletin hispanique », t. XL, nº 4, oct.-déc. 1938, pp. 399-400 et références en notes.

(97) C'est peut-être le contexte qui permet de comprendre ولائد comme je l'ai fait. Mais n'aurait-on pas affaire ici à une expression vulgaire, voire argotique, usitée à Grenade ? Dans ce cas, ce serait à cause de cet emploi singulier et réprouvé par la bienséance que le *Vocabulista* et l'*Arte para ligeramente*... ne le contiendraient pas.

Abū Ja'far lut le billet à Ḥafṣa. Elle dit :

— Que Dieu le maudisse ! On avait déjà entendu parler de l'écornifleur (*wāriš*) qui se joint à des convives sans être invité, ou du parasite (*wāġil*) (98) qui se mêle pareillement à des buveurs, mais je n'ai jamais entendu de mot pour désigner celui qui, sachant que deux amants sont ensemble, cherche à s'introduire dans leur intimité.

— Je t'en conjure, répondit Abū Ja'far, donne-lui un nom et nous le lui écrirons.

— Je l'appellerai donc « l'Intrus » (*ḥā'il*) (99), parce qu'il veut se mettre entre nous deux. Mais si jamais je le vois...

(98) Ces deux mots arabes veulent dire « écornifleur, pique-assiette, lèche-plat », mais le second peut désigner aussi, selon Abū 'Ubayda (suivi par *Lisān al-'arab*) « celui qui prétend être d'une famille qui n'est pas la sienne », car la racine W*Ġ*L emporte originellement l'idée d' « entrer ».

La définition de Ḥafṣa pour *wāġil* correspond à celle que donnent, entre autres sens du mot, les lexicologues (par ex. Ibn as-Sikkīt, *Kitāb tahḏīb al-alfāẓ*, Beyrouth, 1895, pp. 225 et 256). Ils mettent ordinairement *wāġil* en relation avec *šarāb* « boisson » et *wāriš* avec *ṭa'ām*, « manger, nourriture, repas ». (En plus des dictionnaires comme le *Qāmūs*, le *Tāj al-'arūs*, *aṣ-Ṣiḥāḥ* et *Asās al-balāġa*, cf. Ibn as-Sikkīt, op. cit., p. 225 ; al-Ḥarīrī, *Maqāmat*, Caire, 1326 [reproduction de l'édit. S. de Sacy, Paris, 1822], p. 264, n. 8, non mentionné dans l'index). A propos de ce mot, on cite (par ex. le *Lisān al-'arab* et *Tahḏīb al-alfāẓ*) le vers suivant d'Imru'l-Qays (Ahlwardt *The Divans*, Londres, 1870, dernier vers de la pièce 51, p. 151, avec une leçon fautive : *ašrab*, et une faute de syntaxe) :

(*Lāmīya* du mètre *sarī'*).

Bois aujourd'hui sans commettre de péché aux yeux de Dieu et sans être un parasite (*wāġil*).

Il faut rappeler, pour comprendre le mot « péché » (*iṯm*) de ce vers que le poète avait fait le serment de ne plus boire de vin tant qu'il n'aurait pas tué cent Asadites.

Sur les différents noms arabes de ceux qui s'introduisent sans être invités, voir Ibn as-Sikkīt op. cit., chap. 129, pp. 614-18 et index, p. 937, s. v. *wāġil* et Ibn Sīdah, *al-Muḫaṣṣaṣ*, Būlāq, 1316-1321 h., XI, 101 ; sur le parasitisme, *Corporacion*, 115-23.

(99) Cf. Fleischer, *Ber.*, II, 90. Le mot *ḥā'il* est le participe actif d'un verbe qui veut dire « être entre deux choses, entre deux personnes, de manière à être un obstacle, une barrière, une séparation, une gêne ». Le terme semble particulièrement bien choisi eu égard au sens. Mais ce participe, quand il comporte cette idée et qu'il est substantivé, désigne plutôt une chose. C'est donc pour les besoins de la cause que Ḥafṣa fait de ce participe un nom désignant une personne. De toute manière, l'arabe n'a peut-être pas de nom qui réponde au petit problème lexicologique posé par Abū Ja'far. Les mots *daḫīl*, *zanīm*, *sanīd*, *muzajjin* ou *niffīḥ*, pour ne citer que les plus courants, désignent bien l'« intrus », mais ils désignent plus précisément le sans-gêne, l'importun, l'indiscret ou même l'imposteur qui s'adjoignent à une famille, à une tribu dont ils ne font pas partie, ou encore à une société à laquelle ils n'appartiennent pas.

On trouvera ce mot *ḥā'il* dans *Ṭawq*, p. 32, l. 16 ; le contexte indique qu'il signifie dans ce passage « intermédiaire entre deux amants ». Mais la leçon est-elle bonne ? Ce n'est pas sûr, car le mot qu'a écrit Ibn Ḥazm semble bien devoir s'opposer à *jalīl* de la ligne suivante. Il n'est pas absurde de penser à *ḥā'il* qui, graphiquement, est très admissible, et qui pourrait l'être aussi sémantiquement, car les lexicographes arabes l'ont enregistré avec le sens d'esclave ou de domestique (plur. *ḥawal*), et que le *Dict. arabe-fs* de A. de Biberstein Kazimirski donne aussi avec les sens de gardien et de pâtre.

Il écrivit donc au verso de la lettre ([99 bis]) :

1. *Hé, toi, quand tu viendras me trouver, tu auras affaire à moi !* ([100])

2. *Tu penses donc qu'il te serait agréable d'assister à cette séance, entre mon amie et moi ?*

3. *S'il en est ainsi, tu ne désires qu'une chose, c'est que ma mort soit proche.*

4. *Maintenant, Ḥafṣa est mienne après m'avoir fait attendre depuis si longtemps.* ([101])

5. *Si tu viens, je t'éloignerai d'elle des deux mains !*

6. *Mais tu n'en feras rien, n'est-ce pas ? Puisses-tu n'être jamais l'oiseau de la séparation !* ([102])

([99 bis]) Mètre *mujtaṯṯ*, rime *aynī*.

([100]) Littér. « je ferai de toi la cible de mon œil » i. e. l'objet de mes regards : je ne te perdrai pas de vue, je m'occuperai de toi. Dozy traduit tout le vers (*Supp.*, s. v.) et rend l'expression en question par : « ...je te dirai ton fait ». Cette traduction est pour le moins libre. Al-Ḥarīrī fait un emploi semblable de *nuṣb* à la fin de sa dernière *maqāma* ; il a écrit en effet اجعل الموت نصب عينك « fais de la mort l'objet de ta visée » (i.e. préoccupe-t-en). V. *al-Maqāmāt*, édit. du Caire, s. d. (reproduit celle de S. de Sacy, Paris, 1822), p. 645. Emploi encore semblable dans L. Cheikho, *Majāni l-adab*, t. II, p. 38, anté-pénultième ligne, en parlant du dernier jour de la vie, dont l'homme doit aussi se préoccuper.

([101]) Pour rendre tout le sens du second hémistiche, il faudrait dire : « ...après avoir temporisé (*miṭāl*) pour payer la dette qu'elle avait contractée envers moi [en me faisant des promesses] ».

Kuṯayyir ʿAzza († 105/723) est un des premiers poètes érotiques qui ont parlé de « dette » en amour, comparant la bien-aimée à un débiteur et le soupirant à un créancier :

(Mètre *ṭawīl*, rime *muhā*)

Chaque débiteur a rempli son obligation en satisfaisant son créancier, mais ʿAzza laisse son créancier dans l'attente (mamṭūl) et dans l'affliction.

(*Dīwān*, édit. H. Pérès, I, 10 et 177, vers 11 ; voir aussi ibid., p. 190, vers 26).

Le *miṭāl* fait nécessairement partie du code de l'amour. La bien-aimée, telle un débiteur qui diffère constamment le paiement, permet bien à son soupirant de se bercer d'espérances, mais elle doit, comme une Précieuse authentique, se faire attendre longtemps avant d'accorder ses faveurs. Le poète Abū Ḥayya an-Numayrī (IIe/VIIIe siècle) n'avait pas oublié les moyens dilatoires des coquettes quand il inventoriait comme suit le matériel du parfait amour :

(Mètre *ḫafīf*, rime *ālī*)

1. *La passion n'est agréable et l'amour n'est beau aux yeux de l'amant que s'il réunit cinq avantages (ḫisal) :*

2. *Les propos blessants [de sa belle], les censures d'un conseiller sincère, la querelle amoureuse (ʿitāb), un rival secrètement haineux et les atermoiements de la bien-aimée (miṭāl).*

Cité par *Ṣabāba*, p. 154.

([102]) L'oiseau qui annonce la séparation est le **corbeau**. Le corbeau est considéré par les Arabes comme un oiseau vil, car il se nourrit de charognes et d'ordures ; il est noir comme les Nubiens, qui sont des êtres méprisables (ad-Damīrī, *Ḥayāt al-ḥayawān al-kubrā*, s. v. *ġurāb*).

Aussi est-il un oiseau de mauvais augure. Il y a une espèce de corbeau qu'on appelle *ġurāb al-bayn*, « le corbeau de la séparation, de la désunion ». D'après Abū Bakr b. Marwān ad-Dīnawarī, l'auteur du *Kitāb al-mujālasa*, voici la raison de cette appellation : lorsque Noé l'envoya de l'arche pour qu'il lui rapportât des nouvelles de la terre et qu'il vît surtout s'il y avait toujours de l'eau (*Genèse*, VIII, 7), le corbeau partit, mais ne revint pas (apud ad-Damīrī). D'après al-Jāḥiẓ et le commentaire des *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī (p. 290, n. 10), quand le campement a été vidé de ses habitants, le corbeau vient s'y poser ; tout corbeau est donc un *ġurāb al-bayn* si l'on a en vue son caractère funeste. D'après al-Muqaddasī (*Kašf al-asrār*), ce corbeau est noir ; il crie lugubrement comme s'il était affligé par un malheur et il jette son croassement parmi les amis quand il les voit réunis, afin de les avertir qu'ils doivent se séparer. Al-Jāḥiẓ fait aussi remarquer que le corbeau a, entre autres noms, celui de *aʿwar* (« le borgne »), bien qu'il ait deux yeux, seulement parce qu'il est de mauvais augure. Cf. *Kitāb al-ḥayawān*, Caire, 1323 h., 7 vol. ; le t. III, contient un chapitre sur le corbeau (pp. 127-50).

7. *Passer la nuit cum quinque* [*filiis*] *est plein de vilenie et de déshonneur.* (103)
8. *Tù ne mérites que la solitude en face du soleil et de la lune* (i.e. *nuit et jour*).

Il écrivit au-dessous de ces vers les propos que Ḥafṣa avait tenus, puis il compléta le tout à l'aide du distique suivant (103 *bis*) :

1. *Celle que j'aime te surnommera « l'Intrus ». Si après cette rebuffade, tu viens tout de même...*
2. *Mais un homme de ton espèce resterait un trouble-fête quand on le tiendrait enchaîné.*

Le commissionnaire repartit et trouva al-Kutandī qui était tombé dans une fosse d'aisances, et qui était ainsi métamorphosé en une véritable loque (*hutka*) (104).

Celui-ci lut les vers et dit à l'intermédiaire :

— Va leur dire dans quel état je suis !

Pour les poètes, le corbeau est en quelque sorte l'emblème de la séparation, de la désunion ou de la rupture entre amants. C'est peut-être dans les amours de Qays b. Ḏurayḥ (1re moitié de l'époque umayyade) avec Lubnā — ou du moins dans les compositions de ce poète — que le corbeau a joué le plus grand rôle. V. *aš-Šiʿr wa-š-šuʿarā'*, édit. de Leyde, 1902, p. 399; Caire 1332 [1914], 147; *Tazyīn*, 45, av.-dern. pièce de la page ; p. 50, vers 4 et 3 du bas ; p. 65, les deux pièces terminées par la lettre *rā'*. Voir références complémentaires sur l'utilisation poétique du thème fourni par cet oiseau dans R. Blachère, *Les principaux thèmes de la poésie érotique...*, p. 118, notes 1 et 2.

Abū Jaʿfar semble donc dire à al-Kutandī dans ce vers 6 qu'il ne devra jamais se présenter à eux (Ḥafṣa et lui-même), parce qu'il aurait alors, tel un corbeau, le pouvoir de porter malheur à leurs amours.

(103) Allusion au vers 3 de la pièce précédente. Il est étonnant que ni Dugat, l'éditeur du chap. VII des *Anal.* où se trouve ces vers, ni Dozy, ni Fleischer n'aient vu cette allusion, car elle est manifeste. La variante وفي حنينك في الخمر aiguillait d'ailleurs la compréhension en rappelant aussi un vice d'al-Kutandī. La lecture خُمس pourrait se soutenir par ce que dit Dozy de ce mot (*Recherches*, I, 79, n. 1), à savoir qu'il désignait le domaine de l'Etat où Abu l-Ḥaṭṭār avait établi les Syriens ; fallait-il en déduire que ce mot pouvait être l'appellation d'un quartier ou d'un faubourg fréquenté par al-Kutandī ? Encore eût-il fallu pouvoir vérifier cette hypothèse (voir cependant *Iḥāṭa*, I, 26, dern. l.).

(103 *bis*) Mètre *kāmil*, rime *il*.

(104) Sur ce mot (*Anal.*, II, 542, l. 13), j'avoue ne rien apporter de bien assuré à la question soulevée par Dozy (*Lettre*, p. 221). Tous les mss. le donnent tel quel : force nous est donc de le justifier. Il n'est pas impossible de lui conserver ici le sens qu'il a dans la langue classique, à savoir : « lambeau de voile ». D'ailleurs le mot, avec ce sens, a pu exister à Grenade, bien que P. de Alcala, que je sache, ne le donne pas. En effet, le vocabulaire grenadin comprenait d'autres mots de cette racine et, de plus, quelques mots de la forme *fuʿla* y étaient vivants, par ex. *luqma*, « *pedazo de pan* » et *ruqʿa*, « *trapo* ». Comme la racine emporte un sens péjoratif (P. de Alcala met par ex. *qaḥba mahtūka* vis-à-vis de *puta barbacanera*), il se peut que ce mot soit employé ici comme métaphore dépréciative avec, à peu près, la valeur de « chiffe » ou de « loque ». Al-Kutandī, après être tombé dans la fosse, en est ressorti puisqu'il est à même de lire le billet que lui rapporte le messager. Ses vêtements trempés et souillés lui donnent l'aspect peu reluisant d'un haillon ou d'une guenille ; pour tenir compte de l'intention blessante que laisse supposer le mot arabe, j'ai préféré « loque », qui figure mieux l'état piteux du poète (cf. l'expression « loque humaine »).

Le messager revint et raconta cette mésaventure aux deux amants, qui en rirent à mourir. Puis ils adressèrent au poète cette nouvelle satire, dont ils improvisèrent chacun un vers, alternativement. Ce fut Abū Ja'far qui commença ([105]) :

1. *Dic illi cujus casus in merdam exemit nos ex eo :*
2. *« Redi retro sicut vult merda, ô orte a merda !*
3. *Si quelque jour tu viens t'unir à nous, alors tu verras,*
4. *O le plus vil des hommes et le plus abject sans conteste !*
5. *Ce sont des excréments que jusqu'à la fin des temps tu trouveras sur ton chemin, quand même tu marcherais en rêve.*
6. *O barbu qui te complais tant dans les excréments et qui détestes l'ambre,*
7. *Que Dieu retarde le jour de notre rencontre jusqu'à ce que tu sois enterré ! »* ([106])

***

Al-Maqqarī ([107]), dans les quelques pages qu'il a consacrées à Abū Ja'far dans son *Nafḥ aṭ-ṭīb*, nous apprend que les deux amants avaient coutume de « se répondre l'un à l'autre comme font les colombes » ([108]).

([105]) Mètre *rajaz majzū'*, rime *rā*. Pièce VII ; *Anal.*, II, 542 ; *Durr.*, l. c.

([106]) Voici ce qu'ajoute Zaynab Fawwāz, l. c., à cette anecdote :

« Lorsque ces vers parvinrent à al-Kutandī, il se rendit compte qu'il serait mal reçu par les deux amants, et il s'en revint par où il était venu. Ḥafṣa et Abū Ja'far restèrent toute la journée à échanger toutes sortes de caresses. Aucun scrupule ne les retint plus. Mais le moment de la séparation arriva. Ils se quittèrent, mais ils étaient dès lors unis par l'amour ».

Comme cet auteur ne donne jamais ses références, je n'affirmerai pas que ces quelques lignes ne sont pas prises à quelque ancien ouvrage ; mais j'ai idée qu'elles sont de son propre cru. Au surplus, elles ne révèlent rien que nous n'eussions pu imaginer nous-même.

([107]) Al-Maqqarī ou l'auteur du *Muġrib*, Ibn Sa'īd al-Maġribī, car on ne sait pas toujours si al-Maqqarī, citant d'autres auteurs, reproduit leur prose, ou si la rédaction est de lui-même.

([108]) *Anal.*, II, 545 : كانا يتجاوبان تجاوُبَ الحَمام
Ibn al-Ḫaṭīb ajoute (*Iḥāṭa*, I, 94, bas) :

« Ils tenaient ensemble des séances de libations (*munādamāt*) et causaient d'amour en vers (*muġāzalāt*, *cf.* l'oaristys des Grecs) beaucoup plus que ne faisaient 'Alwa et Abū 'Ubāda ». Par cette *kunya*, Ibn al-Ḫaṭīb désigne l'auteur de la célèbre anthologie *al-Ḥamāsa*, qui est en même temps l'un des plus grands poètes arabes, al-Buḥturī († 284/897 : *E. I.*, I, 792-3, art. de D. S. Margoliouth). Il eut plusieurs inspiratrices (*'arā'is*) : Sulmā, Su'ād, Lubnā, al-Mālikīya, qui n'étaient peut-être que des « Iris en l'air », comme dit Boileau (*Satires*, IX) et surtout cette 'Alwa, qui semble avoir été, au contraire, un personnage réel, car on dit qu'elle était la fille d'un certain Zurayqa, habitant de Butyās, près d'Alep.

Mais au lieu de parler d'al-Buḥturī à cette occasion, Ibn al-Ḫaṭīb aurait pu penser à Jamīl b. Ma'mar : celui-ci, en effet, a été appelé l'*imām* des poètes érotiques et, en outre, il est notoire que Buṭayna, sa bien-aimée, lui répondait aussi en vers ; d'ailleurs ce poète le dit lui-même :

(Mètre *ṭawīl*, rime *ābū*)

Je lui ai adressé des propos et elle m'a répondu par des propos semblables : chaque discours — [n'est-il pas vrai], Buṭayna ? — appelle une réponse.

(Vers cité par *Tazyīn*, p. 22, l. 8, du bas).

Entendons par là que ces deux êtres chéris des Muses ne pouvaient s'entretenir qu'après avoir accordé leur lyre. Et lorsque, en narrant la scène précédente, al-Maqqarī, pour annoncer que le récit entre dans une nouvelle phase, nous dit : « la séance devint alors des plus agréables », ne nous empressons pas de conclure que les deux jeunes gens se livrent enfin à leurs ébats amoureux. Ils ont d'autres moyens pour filer le parfait amour ; car l'esprit, chez eux, ne perd jamais ses droits ; et quand Abū Ja'far déclare sa passion en vers, sa partenaire lui donne la réplique par le même truchement... Chaque rencontre n'était sans doute pas une joute poétique ; mais comme il est regrettable que nous n'ayons plus qu'une petite quantité de ces vers qui naquirent ainsi au hasard des improvisations, sous forme de petites pièces, de genre érotique naturellement, que dans notre littérature on aurait appelées idylles, madrigaux ou bouquets à Chloris !

« Une fois, raconte l'auteur du *Muġrib*, Abū Ja'far passa la nuit avec elle à Ḥawr Mu'ammal ([109]), dans un jardin où soufflait le zéphir et qui

([109]) Lieu de plaisance des environs de Grenade. C'était surtout une promenade bordée de peupliers (*ḥawr*) sur la rive droite du Genil. Elle avait été aménagée au IVe/XIe siècle par Mu'ammal, ce Berbère affranchi de Bādīs b. Ḥabūs, qui, étant devenu intendant des domaines impériaux pour le compte des Almoravides, avait entrepris d'embellir Grenade. Du temps de Ḥafṣa, elle était devenue le lieu où se rencontraient les oisifs et les amoureux, et elle était célébrée par les poètes. Al-Maqqarī apporte une confirmation sur sa situation. Voici le passage (*Anal.*, II, 345, l. 6 à 8 du bas) :

فاخذوا يومًا فى ان يخرجوا لنجد أو حور مؤتمل وهما منتزهان من أشرف وأظرف منتزهات غرناطة لبتفرّجوا ويصقلوا الخواطر بالتّطلّع فى ظاهر البلد.

L'orthographe de la première partie de ce toponyme a été brièvement discutée par E. Lévi-Provençal (« *Mémoires* », in « Al-Andalus », vol. III, 1935, fasc. 2, p. 258 et p. 26 du tiré à part, note 55). Avec cette note, les deux suivantes d'H. Pérès, *Poésie andal.* : 146, n. 6 et 188, n. 3, et enfin celle d'E. Garcia Gomez, *Elogio*, 108, n. 155, on a toutes les références publiées jusqu'ici sur ce toponyme. La variante *ḥawz* donnée par *Iḥāṭa*, l. c. et *Anal.*, I, 310 et 649 et II, 345 et 348, n'est pas la seule. On trouve aussi *jawz*, mais seulement dans l'édit. du Caire de l'*Iḥāṭa* (I, 26, l. 7), dont on connaît la médiocrité ; ce doit être là d'ailleurs une lecture conjecturale qui laisse supposer la graphie manuscrite *ḥawz* ; en outre, il convient de faire observer que la même édit. donne aussi *ḥawz* (I, 36).

Il y a de bonnes raisons d'opter pour *ḥawr* comme le fait E. Lévi-Provençal. Simonet nous offre un autre exemple où ce nom constitue un toponyme : en utilisant l'Introduction que Ibn al-Ḫaṭīb a placée en tête de l'*Iḥāṭa*, il mentionne en effet « Ain Alhaura » (i. e. *'Ayn al-ḥawra* « la source du peuplier ») comme nom d'un village des environs de Grenade (*Descripcion*, p. 132).

Cependant, quelles raisons invoquer pour rejeter *ḥawz* ? Ce mot a des sens qui conviendraient en l'occurence et notamment celui dont Pedro de Alcala donne le témoignage précieux en mettant ce mot à côté de *viñadero* et *lugar de viñas* (*Arte para ligeramente sàber la lengua araviga*). Il n'est pas impossible que le haut fonctionnaire qu'était Mu'ammal ait eu une *maison de campagne*, un *clos* ou un *vignoble* en ce lieu, et que les Grenadins aient donc dit « Ḥawz Mu'ammal » comme ils disaient (d'après l'*Iḥāṭa*, apud Simonet) : جنّة فدّان عصام (pron. *faddīn*) « le Jardin

invitait au repos ([110]), car les parfums y étaient suaves. Le moment de la séparation étant arrivé, Abū Ja'far composa l'impromptu suivant ([111]) :

1. *Que Dieu sauvegarde la nuit qui se passa sans que rien de blâmable* ([112]) *vînt la troubler, le soir où elle nous couvrit de son voile à Ḥawr Mu'ammal.*

2. *Du Najd* ([113]) *venait une brise embaumée* ([114]) *et chacun de ses souffles répandait le parfum des œillets* ([115]).

---

du domaine de 'Iṣām », ou جنّة ابن عمران ou جنّة نافع, ou جنان العريف « le Jardin de l'Architecte » (que l'espagnol a déformé en *generalife*). en désignant donc ces jardins d'après le nom de leur propriétaire. En outre, l'adoption de la leçon *ḥawz* aurait pour elle le fait que les textes qui la donnent sont les plus nombreux. En effet, la leçon *ḥawr* n'est donnée, à ma connaissance, que par l'*Iḥāṭa*, d'après as-Sīrāfī, apud Casiri, II, 96 et E. Lévi-Provençal, op. cit., p. 213, d' « Al-Andalus » et 129 du tiré à part, l. 10 du bas, c'est-à-dire le ms. de l'Escurial nº 163, p. 199. Il faut noter qu'Ibn al-Ḫaṭīb, qui connaissait, puisqu'il l'affirme lui-même, la promenade en question et son nom, fait le mot *ḥawr* du fém. Cette remarque permet de donner la préférence à *ḥawr* sur *ḥawz*, bien qu'on trouve aussi le mot au msc. in *Anal.*, I, 210, l. 7 et II, 348, l. 12 (dans un vers).

([110]) Le jardin en question était la propriété d'Abū Ja'far. Les environs de Grenade étant très fertiles, les jardins y étaient magnifiques. Voir *Iḥāṭa*, I, 24 et *Anal.*, I, 84.

([111]) Mètre *ṭawīl*, rime *lī*. Pièce VIII ; *Rāyat*, p. 61 ; *Iršād*, IV, 120 ; *Iḥāṭa*, I, 316 ; *Anal.*, II, 147 et 543-4. Ibn Sa'īd al-Maġribī, *'Unwān al-murqiṣāt wa-l-muṭribāt* (une édit. est en préparation par 'Abd al-Qādir Maḥdād). Cette pièce et la suivante ont été traduites en espagnol par Garcia Gomez (E.) dans *Elogio*, 109-10, dans *Poemas arabigo-andaluces*, 2e édit., Madrid, 1940, p. 131 et dans *Rāyat*, p. 212, et en français par Luya (A.) in « Hespéris » 1936, p. 173, et par Maḥdād (A.) in « Bulletin des Etudes Arabes », nº 25, nov.-déc. 1945, p. 235.

([112]) Je lis *muḏammam*, mais peut-être faut-il lire *muḏammim*, comme le fait Dugat (*Anal.*, II, 147). 'A. Maḥdād traduit, en lisant vraisemblablement comme moi (ubi supra) : « ...sans que rien vînt en [de la nuit] troubler les délices ». Cette lecture a pour elle de respecter dans une certaine mesure le *taṣrī'* puisque ce vers était certainement, déjà à l'origine, le premier du poème. Mais si l'on considère le sens de ce mot, comme il est équivoque (voir *Tāj al-'arūs* et Lane où le sens est tout à fait mélioratif) et que, de plus, l'emploi est rare (voir cependant le *dīwān* de Muslim édit. de Goeje, p. 258, vers 5), on peut préférer la seconde lecture, qui ferait allusion au censeur, élément traditionnel de la poésie érotique (voir note 96, p. 43). Toutefois il serait risqué d'affirmer que *muḏammam*, dans l'esprit du poète, désignait une personne, car c'est *muḏammim* qui veut dire « censeur ». L'idée contenue dans ce vers, en effet, se retrouve dans cet autre, qui commence par les mêmes mots et que cite an-Nawāǧī dans sa *Ḥalbat al-kumayt*, ainsi que Grangeret de Lagrange dans son *Anthologie arabe*, Paris, 1828, p. 197 (1er vers de la pièce) :

(Mètre *mutaqārib*, rime *ar*)

Que Dieu sauvegarde une nuit d'union qui se passa sans que rien vînt en troubler la pureté.

([113]) Le mot arabe *najd* pris comme nom commun veut dire « plateau, région élevée ». Par antonomase, il désigne le haut pays steppique du centre de la Péninsule arabique qu'on oppose géographiquement aux régions littorales (*Nedjd* ou *Nedjed* sur les cartes). Par un phénomène fréquent dans la géographie hispanique, le Najd était aussi le nom que les Grenadins avaient donné à une colline, près de la ville, dont ils avaient fait un lieu de promenade. Cf. références in *Poés. andal.*, 147, n. 1. D'après al-Maḷlāḥī (apud *al-Ḥulal al-mawšiya*, p. 136, haut), un château fut construit au Najd par le khalife almohade 'Abd al-Wāḥid surnommé al-Maḫlū' (620-621/1224), ainsi qu'un autre bâtiment appelé la Maison Blanche (*ad-Dār al-bayḍā'*). Au XIVe siècle, les constructions avaient dû se développer sur le Najd, car Ibn Faḍl Allāh le cite comme un des quatre faubourgs (*rabaḍ*) de la ville où s'étaient multipliés les pavillons et les jardins. (*Masālik*, 233 et note 2) ; voir aussi Ibn Baṭṭūṭa, op. cit., IV, 372.

([114]) Abū Ja'far n'évoque pas cette brise embaumée qui venait du Najd par artifice oratoire et seulement pour ajouter au charmant tableau qu'il veut évoquer un ornement qu'il juge néces-

3. *Un tourtereau* (116) *gémissait dans les grands arbres et une branche de myrte pendait au-dessus du ruisseau.*

4. *Le jardin semblait heureux du spectacle que nous lui offrions, car ce n'était* [*entre nous*] *qu'embrassements, étreintes et baisers où les lèvres aspiraient goulûment.*

Il lui envoya cette ode quand ils se furent quittés afin qu'elle lui répondît comme elle avait l'habitude de le faire en de telles occasions ».

saire à l'ensemble : de fait, le Najd devait être particulièrement favorisé par la brise, car aš-Šaqundī († 629/1231-2) parle dans sa *Risāla* de « la brise du Najd » comme d'une chose bien connue (apud *Anal.*, II, 147, l. 5).

(115) Fallait-il rendre *qaranful* par « girofle » ou par « œillet » ? Les deux traducteurs cités plus haut ont adopté la première traduction. Il est certain que ce mot a ce sens (cf. *karuophullon* qui désigne en grec tant le giroflier que l'œillet). Le giroflier était évidemment connu des Arabes d'Orient et les poètes n'ont pas manqué de le mentionner à cause de son odeur. Avec des clous de girofle on confectionnait des colliers dont se paraient les femmes, et qui étaient assez longs pour retomber jusqu'au nombril ; ces colliers ont même un nom en arabe (*siḫāb*, plur. *suḫub*), preuve qu'ils étaient d'un usage courant (V. le *dīwān* de Muslim b. al-Walīd, édit. de Goeje, Leyde, 1875, p. 112, commentaire du vers 8). Mais on peut encore invoquer, en faveur de cette traduction, le silence que les poètes ont fait en Espagne sur l'œillet (*Poés. andal.*, 167, n. 1), bien que cette fleur fût connue dans ce pays.

L'acception du mot arabe dans le dialecte grenadin n'est d'aucun secours pour choisir entre les deux sens. Si dans le *Vocabulista* (édit. Schiaparelli), le mot arabe, avec son nom d'unité et son plur., est donné comme correspondant de *gariofolus* et *cariofolum*, Pedro de Alcala, en revanche, met *caronfal* vis-à-vis de *clavo de girofe* et de *clavellina flor* (œillet) ; ce double sens se retrouve en Afrique du Nord encore aujourd'hui.

Voici pourquoi j'ai opté tout de même pour « œillet ». On a affaire ici à des vers et il faut supposer à leur auteur des préoccupations esthétiques. D'une part, bien que le giroflier et l'œillet soient tous les deux odoriférants, la senteur de l'œillet est plus suave et elle éveille en l'esprit une image visuelle plus belle. D'autre part notre poète, on l'a vu, était très féru de poésie classique et l'on ne peut donc faire abstraction de l'emploi qui a été fait en Orient de ce mot arabe. Il y a beaucoup de chances qu'il ait pensé, en écrivant son vers à celui d'Imru' l-Qays qui se trouve dans le *nasīb* de sa *mu'allaqa*, c'est-à-dire dans la partie certainement la plus connue. Voici ce vers (c'est le 6e dans W. Ahlwardt, *The Divans of the six ancient Arabic poets*, p. 146 ; le 8e dans la plupart des édits. orientales, p. ex. celle du Caire, 1329/1911, p. 5) :

إذا قامتا تضوّع المسك منهما * نسيمَ الصّبا جاءت برَيّا القرنفل

(Mètre *ṭawīl*)

« *Lorsqu'elles* [*Umm al-Ḥuwayriṯ* et *Umm ar-Rabāb*] *se levaient, elles exhalaient le musc, de même que le zéphyr qui vient de l'est apporte la fragrance des œillets* ».

Les commentateurs arabes n'ont pas cru devoir préciser la plante dont parle Imru' l-Qays. Le *Muḥīṭ al-muḥīṭ* spécifie qu'il s'agit d'œillets (cité par Dozy, *Supp.*) ; d'ailleurs en Syrie, ce mot désigne encore l'œillet. A propos du vers d'Abū Ja'far, on fera remarquer, mais seulement parce que ce rapprochement en la circonstance a son côté amusant, que l'œillet des fleuristes est appelé *œillet grenadin*.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter au sujet de l'orthographe de ce mot arabe que, dans les mots quintilittères ayant un *nūn* comme 2e ou 3e lettre (*nūn* que les philologues arabes considèrent bien entendu comme formatif), la vocalisation est systématiquement déterminée. Ainsi quand le *nūn* a le 3e rang, comme c'est le cas pour *qaranful*, la lettre pénultième est affectée d'une *fatḥa* si c'est un adjectif et d'une *ḍamma* si c'est un nom (voir Abū Bakr az-Zubaydī, *Kitāb al-istidrāk*, édit. J. Guidi, Rome, 1890, p. 34). Il se trouve que cette règle morphologique, appliquée à *qaranful*, respecte l'étymologie.

(116) Voir supra, note 75.

Mais Ḥafṣa trouva que ces vers mettaient trop de symbolisme dans l'évocation de ce souvenir tout récent. Voici donc la réponse ironique qu'elle fit à son ami pour le ramener à une vue plus réaliste des choses ([117]) :

1. *Je le jure par ta vie, le jardin* ([118]) *n'était pas réjoui parce que nous étions ensemble ; il montrait plutôt de l'envie et de la jalousie.*

2. *Le ruisseau n'applaudissait pas [en clapotant] parce qu'il était heureux de notre présence, et le tourtereau ne gémissait que pour l'objet de ses amours.* ([119])

3. *Ne pense pas que les autres aient [à ton égard] de bonnes dispositions — dont tu es pourtant digne : ce ne serait pas, en tout cas, juger judicieusement.*

4. *J'imagine que ce firmament ne laisse paraître ses étoiles que dans le dessein de nous observer.* ([120])

Cette petite divergence de vues ne mettait évidemment aucun nuage dans la sérénité de leurs amours : la réplique de Ḥafṣa voulait être un jeu savant plus qu'une leçon ou un reproche. C'était là mignardise d'aristocrate de l'esprit soucieuse, dans son oisiveté, d'amuser son admirateur ; raffinement d'une femme de tête qui ne veut pas manquer une occasion de s'essayer aux subtilités parce que le maniérisme est dans le goût du siècle.

***

Toutefois, les rapports entre les deux amants n'allaient pas demeurer exempts de troubles. On apprit à Ḥafṣa qu'Abū Ja'far s'était énamouré

([117]) Mètre *ṭawīl*, rime *ad*. Pièce IX ; mêmes références que pour la pièce précédente.

([118]) Le mot *riyāḍ* est depuis longtemps considéré comme un sg. en Occident ; son plur. est *riyāḍāt*. Même phénomène est arrivé à *jinān*, plur. *janā'in* (Voir, par ex., le dernier vers de la pièce X). J'ai donc adopté dans le second hémistiche la leçon لكنـــه. Sur le *riyāḍ* au Maroc, voir J. Gallotti, *Le Jardin et la maison arabes au Maroc*, t. II, chap. X, pp. 7-30. Pour une information plus rapide, on pourra consulter G. Marçais, *Les Jardins de l'Islam*, in « Inform. algériennes », 1er mars 1942, 133-9.

([119]) Peut-être aš-Šarīšī († 619/1222), le commentateur des *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī, s'est-il souvenu des vers de Ḥafṣa quand il écrivait :

(Mètre *basīṭ*, rime *rū*)

Les colombes psalmodiaient, les branches dansaient, les grands arbres applaudissaient ainsi que le ruisseau.

(*Anal.*, I, 536, vers 5 ; cité et traduit par J. Humbert dans son *Anthologie arabe*, Paris, 1819, pièce XXIV, p. 38).

([120]) P. Gayangos, *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, t. I, p. 352, traduit ce vers comme suit : « Heaven did not diminish the number of its stars that we might observe it more freely ».

d'une esclave noire et qu'il était resté avec elle pendant quelques jours dans une maison de plaisance aux environs de la ville (121).

Leur prurit poétique devait-il se calmer pour si peu ? Présumons au contraire que la brouille passagère causée par cette fugue allait enrichir les lettres arabes de quelque tenson ou de quelque épigramme. A cette occasion, en effet, Ḥafṣa ne peut s'empêcher de rimer l'admonestation qu'elle écrit à l'amant volage. Elle s'adresse, comme on va voir, à sa fierté plus qu'à son cœur ; et comme elle se pique de connaître les mœurs oratoires, elle a scrupule de ne rien laisser transparaître de son dépit ou de son ressentiment. Ibn Sa'īd al-Maġribī s'extasiait sur la délectable originalité de cette épigramme. Il est certain qu'elle ne déparerait pas une anthologie de la préciosité arabe. Mais voici ces vers (122) :

1. *O toi qui étais l'homme le plus délicat du monde avant la situation où le destin t'a mis,*
2. *Tu t'es amouraché d'une femme noire comme la nuit, laquelle voile les charmes de la beauté.*
3. [*Ainsi*], *la gaîté radieuse ne peut pas se voir dans la noirceur de son visage. Certes non, et l'on ne peut pas y apercevoir non plus le rouge de la honte !* (123)
4. *Par Dieu, dis-moi donc, toi qui connais mieux que personne ceux qui sont épris de belles visions,*
5. *S'il en est un parmi eux qui se serait engoué d'un jardin* (124) *où il n'y aurait pas de fleurs d'un blanc éclatant ou jaunâtre.*

Soit qu'il fût déçu de sa fredaine, soit qu'il regrettât d'avoir contrarié sa bien-aimée, soit enfin que ce petit poème l'eût enthousiasmé, Abū Ja'far fit une réponse pleine de galanteries, sur le même mètre et avec la même rime. Et pour mieux se faire pardonner, il joignit, en homme du monde accompli, un beau bouquet de fleurs blanches à son billet. Ces fleurs blanches étaient déjà une réponse symbolique aux reproches de Ḥafṣa. Pour se faire accorder les circonstances atténuantes, il motivait sa

(121) Le récit qui suit est fait d'après Ibn al-Ḫaṭīb (*Iḥāṭā*, I, 317-8), qui le rapporte d'après Abu l-Ḥasan b. Sa'īd .Abū Ja'far possédait, on l'a vu, une maison de plaisance à Ḥawr Mu'ammal. Mais si l'on tient compte des indications qu'on trouve dans *Anal.* (II, pp. 345-7), il en avait peut-être une autre. A celle de Ḥawr Mu'ammal il y avait un parc (*ḥadīqa*) et le pavillon dont il a déjà été question, et appelé le « Bouton de rose ».

(122) Mètre *basīṭ muḫalla'*, rime *ar*. Pièce X ; *Iršād*, IV, 121 ; *Iḥāṭa*, I, 317.

(123) Les poètes arabes se sont souvent exercés à énumérer les désavantages de la femme noire ; le parallèle (*munāẓara*) entre la noire et la blanche est chez eux un jeu littéraire fréquent. Par ex. Ibn Ḥazm, op. cit., p. 28, pièce du bas de la page ; trad. par L. Bercher in « Bulletin des études arabes », nº 33, p. 137.

(124) Voir note 118, p. préc., ce qui a été dit sur le mot *jinān*. En Orient, ce mot a continué à être considéré comme un plur., et c'est ce qui explique que l'*Iršād* a remplacé ce mot par *rawḍ* pour que l'accord qui est fait dans le vers au sg. ne soit pas choquant.

fredaine par la nouveauté de l'acquisition ([125]) que constituait cette esclave. On se contentera de donner ici la traduction des deux derniers vers de cette réponse parce que ce sont ceux qui intéressent le plus ce récit ([126]) :

1. *Privé de mes amis* ([127]) (i.e, *mon amie*), *mon amour s'est assombri, ma pensée et ma vue se sont déréglées.*

2. *Si tu ne reparais pas, ô bonheur de mon âme, comment n'aurais-je pas de mauvaises idées ?*

([125]) Je lis *iṭṭirāfan.*

([126]) Comme la pièce précédente, mètre *basīṭ muḫalla'*, rime *ar.*

([127]) Le poète arabe, obéissant à une tradition littéraire qui nous semble bizarre, parle de sa belle au msc. (Voir à ce sujet *Poés. andal.*, p. 416 et surtout les références, ainsi que A. Cour, *Ibn Zaïdoūn*, 135). G. Dugat, en pensant sans doute aux premiers temps de la poésie arabe, fait observer que le poète, par ce subterfuge, ne risque pas de porter atteinte à l'honneur de sa belle et se soustrait ainsi à des représailles (*Le Poète Hodba*, in « Journ. Asiat. », t. V, 1855, pp. 361-2) ; à quoi il est facile de répondre que pour être à l'abri de tout ressentiment, il lui aurait suffi de taire le nom de sa belle. D'autre part, je ne sais pas où J. Humbert (*Anthologie arabe*, pp. 204-5) a pris que cet emploi du msc. pour le fém. viendrait du temps où le dernier khalife abbaside al-Musta'ṣim bi-llāh (640-656/1242-1258), dont on connaît les mœurs contre nature, recevait des poèmes où le *nasīb* était l'éloge d'un bien-aimé. Peut-être faut-il chercher dans l'homosexualisme une des causes de cet usage littéraire, mais il date certainement d'une époque antérieure. On pourrait en effet l'expliquer en partie par l'habitude qu'ont eue de bonne heure les poètes de désigner leur inspiratrice par des noms du msc. qui veulent dire « gazelle » ou « faon » (*ẓaby, ġazal, raša', šādin*, etc.), ou encore des adj. substantivés au msc. emportant l'idée de jeunesse, délicatesse ou tendreté comme *aġyad* « jeune rameau », *muhafhaf* « svelte et délié » en parlant du corps, etc., etc. ; habitude qui a eu comme aboutissement, particulièrement à l'époque de la décadence, l'emploi de mots désignant des hommes comme *sayyid* « seigneur », *amīr* « prince », *mawlā* « maître », *ibn al-'amm* « cousin », etc. (V. des ex. dans *Ṭawq*, p. 90, l. 8, et dans *Alf layla wa-layla*, Caire, 1311, I, 229, 7e vers du poème ; p. 263, der. vers du premier poème ; p. 233, dern. vers du poème).

En tout état de cause, d'ailleurs, il faut pour l'expliquer tenir compte de l'attitude ordinaire des Musulmans à l'égard de la femme. Le mot arabe *ġayra* implique plus que de la jalousie : la *ġayra* n'est pas seulement un zèle naturel ; elle est en outre un devoir social, une obligation impérieuse de la dignité de l'homme. Elle a d'ailleurs l'appui de la religion : Allāh, en effet, a interdit aux femmes de laisser voir leurs ornements, sauf à leurs maris (XXIV, 31) ; il a prescrit que la femme adultère recevrait cent coups de fouet (ibid., 2), qu'elle ne pourrait plus épouser qu'un homme adultère ou idolâtre (ibid., 3), et il a enfin donné le droit au mari d'enfermer la femme coupable jusqu'au moment où elle mourra (IV, 19). Sous l'empire de la *ġayra*, le poète a donc le souci de conserver pour lui seul la dame de ses pensées sans exclure aucun élément, même le plus ténu, du souvenir qu'il en a, et il croirait donc livrer déjà un peu de sa personnalité en la nommant (nous avons vu Abū Ja'far se défendre de désigner Ḥafṣa autrement que par allusion) ou seulement en parlant d'elle comme d'une personne du sexe faible. En employant le msc., il veut faire abstraction de sa féminité parce que, s'il donnait seulement l'idée de la féminité de l'être qu'il adore, ce serait déjà à ses yeux un sacrilège.

Sa pudeur à ce sujet va plus loin encore, car il arrive qu'il parle d'elle en employant le pluriel. Ce plur., quand il lui adresse directement la parole, ne doit pas être pris pour un voussoiement ; c'est plutôt une sorte d'euphémisme, où l'idée de pluralité n'est cependant pas exclue.

Cet emploi du pluriel est difficilement explicable : voir ce qu'en dit R. Blachère, *Les principaux thèmes...*, p. 95. Il pourrait avoir son origine dans la *qaṣīda* classique ; elle débutait, comme on l'a dit et redit depuis Ibn Qutayba, par la mention du campement abandonné ; le poète rappelait alors, naturellement, l'amitié de ceux qui étaient partis et, sans transition, il faisait le por-

Une déclaration semblable ne pouvait pas laisser Ḥafṣa insensible. Il faut donc croire qu'elle pardonna et que l'alerte resta sans conséquence grave pour leur liaison ([128]).

***

Les deux amants ne se voyaient que de temps en temps et leurs amours, dans ces conditions, semblaient devoir durer longtemps. Mais en 549/1154,

trait de sa belle, partie aussi avec eux. Le souvenir de la belle et celui des amis étant nécessairement associés, il lui arrivait, dans le reste du *nasīb*, de parler d'eux en pensant à elle. Cette confusion a pu, aux époques suivantes, devenir consciente et même systématiquement voulue, par un sentiment de pudeur excessive : il désigne celle qu'il adore d'une manière indéfinie, le plur. ayant alors la valeur de notre « on » quand on l'emploie par discrétion, comme fait par ex. Narcisse quand il dit à Néron, en pensant à Junie :

Commandez qu'« on » vous aime et vous serez aimé.

(*Britannicus*, II, 2)

De même que le poète appelle sa bien-aimée « mon seigneur », il lui arrive de l'apostropher en disant « mes seigneurs » (*sādātī*) ; voir un ex. in *Alf layla wa-layla*, ibid., I, 251, quatrain du milieu de la page, dernier vers.

On trouvera infra, p. 83, le vers « Demandez au nuage vibrant d'éclairs... » où Ḥafṣa, faisant allusion à Abū Ja'far, dit « mes amis ».

Enfin, pour ne pas oublier le dernier aspect de cette question, on notera que lorsque l'amante parle d'elle-même, elle emploie, sans doute pour des raisons semblables, le msc. au lieu du fém. Ainsi Wallāda s'adressant à Ibn Zaydūn lui dit :

(Mètre *ramal*, rime *ak*)

Il (i. e. elle) *a dit adieu à la patience l'ami* (i. e. l'ami) *qui prend congé de toi.*

(*Anal.*, II, 564).

Cet exemple n'est d'ailleurs pas probant, car al-Maqqarī semble être le seul à attribuer ce vers à Wallāda. D'après d'autres auteurs, il serait d'Ibn Zaydūn : Ibn Ḫāqān, *Qalā'id al-'iqyān*, édit. de Paris, 1277/1860, p. 80 ; édit. de Būlāq,-1283 (1866-7), p. 71 ; Ibn Bassām, *aḏ-Ḏaḫīra*, ms. 3322 de la Bibl. Nat. de Paris, f° 115, r° ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-a'yān*, édit. de Slane, Paris, 1842, I, 63 du texte arabe. Ces auteurs sont suivis par Weyers, *Specimen criticum exhibens locos Ibn Khaqanis de Ibn Zaiduno* etc., p. 21 ; la thèse de A. Cour, *Un Poète arabe d'Andalousie : Ibn Zaïdoûn*, Constantine, 1920, p. 6, et Kāmil Kīlānī et 'Abd ar-Raḥmān Ḫalīfa, *Dīwān Ibn Zaydūn*, Caire, 1351/1932, p. 12.

([128]) Les érotologues arabes considèrent la querelle entre amoureux comme un élément nécessaire à leur passion (*Ṣabāba*, édit. citée, p. 135, haut). Les poètes érotiques eux-mêmes ne voient pas d'un mauvais œil ces mésententes passagères. Déjà Jamīl († 82/701), que les auteurs considèrent comme le type du parfait amant, dit des couples favorisés par l'amour :

(Mètre *ṭawīl*, rime *ānī*)

1. *O créatures de Dieu, venez donc entendre le débat entre deux amoureux qui se querellent.*
2. *Chaque année ils se font de nouveau des reproches et rompent, puis ils se réconcilient.*

(*Tazyīn*, première pièce de la p. 39, 5e et 6e vers).

Quand les amants cessent de se voir, il y a *hajr* (on dit aussi *ṣadd* ou *ṣudūd*, et plus rarement *qaṭī'a*, avec des nuances de sens différentes). Le *hajr* est donc à peu près la rupture entre les amants, quelle soit définitive ou passagère, qu'elle soit le fait de la femme ou de l'homme. « On divise le *hajr*, dit Ibn Abī Ḥajala (op. cit., 155), en quatre genres : le *hajr* par coquetterie (*dalāl*), celui qui vient de la satiété (*malāl*), celui qui sanctionne une faute et enfin celui qu'amène la haine qui s'empare des cœurs ». Il ajoute que le *hajr* qu'a provoqué la coquetterie féminine est souvent plus agréable que l'union elle-même, et il illustre cette assertion en citant un vers de Kušājim († 350/961 ou 360/971) où ce poète fait spirituellement observer que si le gibier ne fuyait pas quand on le poursuit, il n'y aurait pas de plaisir à chasser.

comme on l'a déjà dit, un changement politique important se produisit à Grenade : Maymūn b. Yaddar, gouverneur de la ville pour le compte des Almoravides, la livra aux Almoḥades ([129]), et la garnison almoravide fut déportée à Marrakech. Ce fut un fils de ʿAbd al-Mu'min, Abū Saʿīd ʿUṯmān ([130]) ,qui devait en être nommé *malik* (roi-gouverneur) ([131]).

Il faut peut-être placer l'arrivée d'Abū Saʿīd à Grenade, non pas en 549, dès que la ville fut devenue almoḥade, mais en 551/1156, car c'est à cette dernière date que le khalife ʿAbd al-Mu'min nomma la plupart de ses fils au gouvernement des provinces de son empire ([132]).

Quel âge pouvait avoir le *sayyid* ([133]) quand il vint s'établir à Grenade ? Vraisemblablement ce n'était encore qu'un adolescent. Si l'on se fonde sur le seul renseignement que nous possédions à ce sujet, il était né en

([129]) Il y avait neuf ans environ que la conquête de l'Espagne avait été commencée, puisque c'est en 540/1145-6, d'après Ibn Ḫaldūn, que Cadix avait été prise (d'après le *Qirṭās*, ce serait même l'année précédente, exactement le 1er de *ḏu l-ḥijja* 539/25 mai 1145, que Šariš = Jerez aurait été pris). L'année où Grenade fut livrée aux Almoḥades, il semble que tout le sud de la Péninsule fût soumis à leur autorité. C'est aussi à peu près cette année-là que Ibn Mardanīš commença sa lutte contre les nouveaux conquérants. Sur l'installation des Almoḥades dans la Péninsule, en attendant la publication par M. E. Lévi-Provençal, du t. II de l'*Histoire de l'Espagne Musulm.*, cf. *Doc.*, 202-3 ; *Muʿjib*, texte ar., édit. Dozy, 150 ; édit. al-Fāsī, 162 ; trad., 182 ; Ibn Ḫaldūn, *K. al-ʿibar*, trad., II, 183-8 ; *Istiqṣā'*, III, 146-7 ; trad. I. Hamet, 57-61.

([130]) Bibliographie :

Trente-sept lettres almohades, texte arabe publié par E. Lévi-Provençal, Rabat, 1941, p. 139 ; *Un recueil de lettres officielles almohades*, Paris, 1942 (extrait d'« Hespéris », 1941), pp. 38, 50, 51 ; *Doc. inéd.*, pp. 144, 192, 204-5, 225, n. 6 ; *Ḥulal*, 126, 129, 132 ; *Muʿjib*, édit. Dozy, 142, 159, 179 ; édit. Muḥ. al-Fāsī, pp. 119, 134, 151 ; trad. fse; 172, 191, 215 ; *al-Anīs al-muṭrib bi-rawḍ al-qirṭās*, Rabat, 1355 = 1936, pp. 155 et 168 ; trad. Beaumier, *Roudh El-Kartas*, Paris, 1860, pp. 278 et 287 ; trad. A. Huici, *El Cartas*, Valence, 1918, pp. 202 et 209 ; *Hist. Berb.*, II, 192, 195-7-9 ; Ibn al-Ḫaṭīb, *Kitāb aʿmāl al-aʿlām* (sic), édit. E. Lévi-Provençal, Rabat, 1934, p. 301 ; *Anal.*, II, 540-3-6-8 ; *Recherches*, « Sur ce qui se passa à Grenade en 1162 », I, 372-80 ; *Istiqṣā'*, III, 149, 150-1-9, 160-1 ; trad. Ismaël Hamet, 65-6-8, 70, 99, 100-1-5 ; F. Codera, *Decadencia*, cite aussi, à l'occasion ,Abū Saʿīd à propos de la répression de la rebellion de Ibn Mardanīš, 113-53, mais n'apporte rien de bien nouveau à *Recherches* ; A. Bel, *Les Benou Ghanya*, 20-1.

([131]) Le mot *malik* veut dire « roi ». Mais ce titre fut donné aux gouverneurs quand ils étaient de la famille royale. Les 4 fils d'al-Muʿtamid, qui furent gouverneurs, portaient déjà ce titre.

([132]) Sur la distribution par ʿAbd al-Mu'min des gouvernements de son empire à ses fils, cf. surtout Lévi-Provençal (E.), *Un recueil de lettres off. alm.*, lettre XIV, pp. 37-8. On peut ajouter aux références citées : *Hist. des Berbères*, II, 192 ; Beaumier (A.), trad. du *Qirṭās*, pp. 276-7 ; trad. Huici, *El Cartas*, Valence, 1918, p. 201 ; *al-Istiqṣā'*, trad. Ismaël Hamet, pp. 66 et 68.

([133]) Ce mot *sayyid*, dont l'espagnol *cid* tire son étymologie en partant de l'expression dialectale *sīdī* rendue par *mio cid* (cf. *E. I.*, s. v. *al-sīd*, t. IV, pp. 416-8), a été transcrit fautivement par certains auteurs sous la forme *sīd* ou *cîd* (par ex. par de Slane, voir des références infra). On donnait ce titre, sous les Almoḥades, quand Abū Yaʿqūb fut nommé gouverneur en Espagne, donc à partir de 551, aux princes descendant de ʿAbd al-Mu'min (cf. de Slane, *Histoire des Berbères*, II, 89 et n. 1, et Bel, *Les Benou Ghaniya*, p. 50, n. 2). Abū Saʿīd ʿUtmān b. ʿAbd al-Mu'min était déjà gouverneur de Ceuta, *Hist. des Berbères*, II, 192. Il devait rester, du moins en titre gouverneur de Grenade jusqu'à sa mort, en 571/1176.

effet, au plus tôt en 536/1142, puisque c'est l'année précédente que les troupes almoḥades s'étaient emparées de la forteresse de Dāy (134), au cours d'une expédition dans les environs de Marrakech ; or, la mère d'Abū Sa'īd est la Ṣinhājienne qui avait été emmenée parmi les captifs lors de cette expédition, et que le khalife avait prise comme concubine (135).

Cette élévation d'un si jeune prince au gouvernorat, et à une époque où la nouvelle conquête n'était encore pas bien assurée pourrait de prime abord paraître étrange. Il ne faut cependant pas la trouver telle : d'abord Abū Sa'īd était un garçon de valeur : parmi les enfants du khalife, c'était un de ceux qui avaient le plus d'intelligence, de talent et d'énergie (136). De plus, on n'ignore pas que 'Abd al-Mu'min avait fait donner à ses fils une instruction soignée et que, sur le conseil des *šayḫ*-s eux-mêmes, il confiait à la plupart d'entre eux des postes en vue dans l'administration de son empire (137). Il plaçait des fils de *šayḫ*-s à côté de ceux qu'il nom-

(134) Au temps d'al-Bakrī († 497/1094) *Dāy* était une forteresse au milieu d'une grande forêt ; c'était aussi un marché très fréquenté (*Kitāb al-masālik wa-l-mamālik* édité par de Slane, texte ar., p. 154 ; trad., 1re édit., Paris, 1852, pp. 341-2 ; 2e édit., Paris, 1911, p. 294). Les marchandises y affluèrent de loin, et le coton et le cuivre, entre autres,s'y vendirent (al-Idrīsī, *Nuzhat al-muštāq... = Kitāb Ruǧār*, édit. et trad. par Dozy et de Goeje, Leyde, 1864-66, 1 vol., trad., p. 85). On peut donc croire qu'elle devint une ville importante. D'après les renseignements recueillis oralement par M. G.-S. Colin, elle aurait été là où sont aujourd'hui les ruines de Tāgrārt, que les Marocains appellent encore, en conservant la voyelle désinentielle du premier mot *Madīnatu Dāy* (et non *medinat-ou-Dai* comme l'écrit E.-F. Gautier dans « Hespéris », t. VI, 1926, pp. 5-25, orthographe qui semble donner une autre valeur fonctionnelle à cette voyelle), ou suivant d'autres informateurs, à l'endroit où se trouve actuellement la zaouïa de Sīdi Aḥmed bəl-Qāsəm, c'est-à-dire à deux km. environ de Beni Mellal. Il semble bien que cette dernière version soit corroborée par al-Yūsī († 1101/1690) : d'après lui, en effet (*Kitāb al-muḥāḍarāt*, édit. lith. de Fès, 1317 [1899], p. 126), la ville de Dāy était connue à Tādlā sous le nom d'*aṣ-Ṣawma'a*. Il reste cependant certain que Dāy ne devait pas être loin de Beni Mellal, car l'oued de ce nom passe à quelques km. de cette agglomération.

(135) *Doc. inéd.*, texte ar., p. 89 ; trad., p. 144. Cette Ṣinhājienne devait être très noire de peau, car Abū Sa'īd était lui-même noir (voir infra, p. 74 et *Anal.*, II, 846 : كان لونه ماثلا للسواد), bien que son père eût le teint très clair (*al-Istiqṣā'*, I, 158 ; trad. Ismaël Hamet, p. 96). Parmi les fils de 'Abd al-Mu'min, Abū Sa'īd devait donc venir après Abū Ya'qūb, qui était né le 3 *rajab* 533/6 mars 1139. (*Qirṭās*, II, 172 ; trad. fse, 290 ; trad. esp., 212).

(136) *Mu'ǧib*, texte ar., édit. Dozy, p. 159 ; édit. Muḥ. al-Fāsī, p. 134 ; trad. Fagnan, p. 191.

(137) Sur l'éducation que 'Abd al-Mu'min avait donnée à ses fils, voir Ibn al-Qattān, fragment édité par Lévi-Provençal (E.) : *Chronique almohade anonyme*, in « Mélanges René Basset », t. II (1925), texte arabe, p. 357, trad., p. 388 (=31) et *Ḥulal*, pp. 125-6.

On peut juger de l'instruction qu'avait Abū Sa'īd par celle dont parle 'Abd al-Wāḥid al-Marrākusī (*Mu'ǧib*, texte ar., édit. Dozy, p. 170 ; édit. Muḥ. al-Fāsī, p. 143 ; trad. Fagnan, pp. 204-5) à propos du frère de ce prince, Abū Ya'qūb Yūsuf. Ce khalife avait des connaissances approfondies en langue arabe, car il avait étudié la grammaire, les mots et tournures des anciens Arabes, l'histoire antérieure et postérieure à Mahomet. Du vivant de son père, il avait appris le Coran et le *Ṣaḥīḥ* d'al-Buḫārī (ou celui de Muslim) ; il avait enfin des notions dans les autres

mait gouverneurs. C'est ainsi qu'en attribuant le gouvernement de Grenade à Abū Saʿīd, il lui donna comme adjoint le *šayḫ* Abū ʿAbd Allāh b. Sulaymān et comme secrétaire Abu l-Ḥasan b. Herūdes (138).

Cependant il faut bien penser qu'Abū Saʿīd, une fois sur place, dut se préoccuper de trouver d'autres auxiliaires, car les territoires qu'il administrait étaient vastes. En effet, son autorité, à un moment donné, s'étendait en même temps à Tanger, Ceuta, Malaga et Algésiras. Il s'enquit donc auprès des notables grenadins de la personnalité la plus apte à remplir les fonctions de ministre. La réputation littéraire d'Abū Jaʿfar était déjà grande ; on a vu que son père avait reconnu et utilisé ses capacités politiques. C'est donc lui qui fut proposé, et Abū Saʿīd n'hésita pas à lui confier le haut emploi en question (139).

Cette distinction dont Abū Jaʿfar était l'objet de la part du *malik* fit naître des jalousies. Du moins le distique suivant, que lui adressa Ḥafṣa à cette occasion, le laisse nettement entendre. Rien d'étonnant d'ailleurs à cela. D'abord, parce que les ambitieux ne font jamais défaut dans l'entourage d'un souverain ou d'un gouverneur ; en second lieu, parce que les Almoḥades venus du Maġrib avec le prince pour exercer à Grenade de

branches des sciences religieuses ou profanes. Il est vrai que, grâce aux esprits éminents dont il s'entourait, il avait continué à s'instruire une fois arrivé à l'âge d'homme. Mais, sur ce dernier point, on peut en dire autant d'Abū Saʿīd (Voir infra, note 144).

(138) Telles sont les deux personnalités mentionnées par *Ḥulal*, l. c., ; *Qirṭās* (édit. de Rabat, p. 151 ; trad. fse, p. 276 ; trad. esp., p. 201) donne la liste suivante : comme conseillers, Abū Muḥ. ʿAbd Allāh b. Sulaymān et Abū ʿUṯmān Saʿīd b. Maymūn aṣ-Ṣinhājī ; comme secrétaires, 1°) le *faqīh* Abu l-Ḥakam (au lieu de « Abu l-Ḥasan » donné par *Ḥulal*, *Misc.* n° 2311, *Takm.* de Bel et Ben Cheneb, n° 397, et Ibn az-Zubayr, *Ṣilat aṣ-ṣila*, édit. Lévi-Provençal, Rabat, 1938, n° 184 ; *Qirṭās* donne هرمس ; *Anal.*, II, 560 donne هرورس ; dans *Fragments historiques sur les Berbères au moyen-âge*, *Kitāb mafāḫir al-Barbar*, Rabat, 1934, p. 24, il est question d'un certain هدّوس ; enfin la *Tuḥfat al-qādim*, loc. cit., p. 382, lui donne Abu l-Ḥakam comme *kúnya* et orthographie *Harawdas* (mais est-ce l'orth. donnée par le ms. ?) ; ce personnage est mort à Marrakech de la peste dont il sera question in fine) ; 2°) le célèbre philosophe Abū Bakr b. Ṭufayl, qui devait devenir ensuite le médecin en titre de Abū Yaʿqūb Yūsuf ; 3°) Abū Bakr b. Ḥubayš al-Bājī. Enfin on sait, grâce à une lettre d'Abū Yaʿqūb Yūsuf (*Trente-sept lettres almoh.*, texte ar., pp. 138-41 ; trad., pp. 50-1), qu'en 560/1165, Abū Saʿīd avait auprès de lui, sans doute en qualité de conseiller, le *šayḫ* Abū Saʿīd Yaḫluf b. al-Ḥasan Ātīggī, qui avait fait partie du Conseil des Cinquante après le *tamyīz*. Ibn Ḫaldūn ne donne aucun nom. D'après le *Qirṭās*, tous ces secrétaires ne servirent pas Abū Saʿīd en même temps ; c'est pourquoi je m'en suis tenu à l'information des *Ḥulal*.

(139) Sur les chances qu'avaient les littérateurs, et plus particulièrement les poètes, d'obtenir de hautes charges dans l'administration, voir *Poésie andal.*, pp. 23 et 84-7. Cette utilisation des poètes au bénéfice de l'Etat mise à part, on peut reconnaître que, d'une manière générale, ils ont eu plus d'influence politique dans le monde arabe qu'en Europe. La plupart des souverains de l'Espagne musulmane n'auraient certes pas souscrit au jugement de Malherbe quand il disait « qu'un bon poète n'était pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles ».

hautes fonctions administratives durent naturellement trouver vexant qu'Abū Sa'īd préférât un jeune homme du pays à l'un d'eux, d'autant que ce jeune homme était fils d'un ennemi de la veille. Ḥafṣa écrivit donc à son ami en cette occurrence (140) :

1. *Tu as été mis à la tête [de l'administration] et tes ennemis, à cause de leur injustice et de leur connaissance étendue [des avantages qu'offre cette place] ont alors répété sans répit : « Pourquoi donc est-il le chef ? »*

2. *Or, peut-on nier que celui qui exerce l'autorité sur ses contemporains [ne soit pareil à] un coursier qui s'élance fougueusement vers un haut idéal et qui est rétif devant la vilenie ?* (141)

***

Abū Sa'īd aimait à s'entourer d'hommes d'esprit. Il eut bientôt à sa cour une pléiade de poètes. Des écrivains même y furent attirés, comme Ibn Jubayr (142) et al-Mawā'īnī (143), l'auteur de la *Rayḥānat al-albāb*. La poésie n'avait jamais connu un pareil éclat à Grenade. On n'a pas fait au mécène que fut Abū Sa'īd le sort qu'il méritait, car il fut le promoteur d'un mouvement littéraire qui devrait faire l'objet d'une étude (144).

(140) Mètre *ṭawīl*, rime *as*. Pièce XI ; *Anal.*, II, 543 ; *Iršād*, l. c. ; *Durr*, l. c.

(141) Voir la traduction que donne Dozy du second hémistiche in *Supp.*, s. v. جموح.

(142) Abu l-Ḥusayn Muḥ. b. **Jubayr** est né à Valence en 540/1145 ; il étudia à Šātiba (Jativa) et vint à Grenade pour remplir les fonctions de secrétaire auprès de Abū Sa'īd. C'était un homme du monde accompli et comme, de plus, il était cultivé, il faisait bonne figure à la Cour du *malik*. Mais il inclina peu à peu vers l'ascétisme et entreprit le pèlerinage en 578/1182 ; son voyage dura trois ans. Il rédigea un journal de son voyage connu sous le nom de *Riḥla*, qui a été édité par Wright (Leide, 1852), puis par de Goeje en 1907 (vol. V du « Gibb Memorial ») et trad. en ital. par C. Schiaparelli (*Viaggio...*, Rome, 1906). Je crois savoir que M. Gaudefroy-Demombynes en prépare une trad. fse. Ibn Jubayr mourut à Alexandrie au cours d'un troisième voyage, en 614/1218.

C'était un poète de valeur médiocre, mais il apparaît dans sa *Riḥla* comme un des meilleurs ouvriers de la prose arabe. V. *E. I.*, II, 396 ; *G. A. L.*, I, 478 et *Supp.*, I, 879.

(143) Abu l-Qāsim Muḥ. b. Ibrāhīm b. **al-Mawa'īnī** était originaire de Cordoue. Après avoir figuré à la cour d'Abū Sa'īd, on le retrouve secrétaire de 'Abd al-Mu'min, puis de son successeur. Il mourut à Marrakech en 564/1168, ou, d'après Ibn al-Abbār (*Takm.*, n° 763), en 570/1174-5. La *Rayḥāna*, qui se trouve en ms. à Madrid (Acad. de la Hist., n° 32), est une œuvre encyclopédique où l'auteur traite dans une première partie, qui est la moins étendue, les sujets les plus variés : philologie, rhétorique, poétique ; dans la seconde partie, il expose l'histoire des Arabes d'Orient et d'Espagne. V. *Ensayo*, p. 227, n° 189 ; *G. A. L.*, I, 310 et *Supp.*, I, 543.

(144) **'Abd al-Wāḥid al-Marrākušī** va très loin dans l'appréciation qu'il porte sur la Cour littéraire d'Abū Sa'īd. Après avoir dit que ce prince aimait les belles-lettres, qu'il honorait les littérateurs, que les vers lui remuaient l'âme et qu'il les récompensait, il ajoute : « Des poètes de marque et des écrivains éminents se rassemblèrent autour de lui et formèrent un groupe tel que je n'en connais pas de semblable dans l'entourage d'aucun prince postérieur de cette dynastie (*Muʿjib*, texte ar., édit. Dozy, p. 159 ; édit. Muḥ. al-Fāsī, p. 134 ; trad. Fagnan, p. 191).

Al-Kutandī, ar-Ruṣāfī, Abū Ja'far, Ḥafṣa, Ibn Jubayr, al-Mawā'īnī, n'est-ce pas là déjà un beau tableau de chasse pour un simple gouverneur en quête de personnalités littéraires de grand

Il y a dans le *Nafḥ aṭ-ṭīb* quelques pages qui donnent l'esprit de cette heureuse époque (145). Al-Maqqarī y raconte une partie de plaisir à la campagne (146) organisée par un groupe de ces gens de lettres qu'entretenaient les libéralités d'Abū Sa'īd. Les environs de Grenade sont riches et riants : les poètes ont célébré ce site (147) et les voyageurs se sont plu à en révéler les enchantements (147 *bis*).

L'automne y est semblable à avril, dit Ibn Sāra, (148) *les côteaux se couvrant de roses et de jonquilles.* (149)

Ibn Baṭṭūṭa, qui a parcouru tant de pays, depuis l'Atlantique jusqu'à la Chine, dira deux siècles plus tard que la campagne de Grenade n'a pas sa pareille dans le monde (150).

Les deux rivières qui arrosent la Vega (151) en se divisant en plusieurs ruisseaux, les prairies, les vergers, les bosquets où abondent les plantes

talent? L'étude à laquelle il est fait allusion, et qui serait certainement souhaitable, avait été annoncée par le R. P. Alcocer Martinez (*Corporación*, p. 60). Mais cet arabisant a été tué à Madrid le 5 oct. 1936, et ses mss. n'ont pas été retrouvés. Sur le mécénat en Espagne musulmane, voir ce dernier ouvrage, pp. 63-72 et *Poésie andal.*, p. 80 sq.

(145) *Anal.*, II, 345 sqq.

(146) Voir la relation qu'en fait Alcocer Martinez, *Corporación*, 60-2.

(147) Voici comment aṣ-Ṣaqundī, qui est mort quelque cinquante ans après Ḥafṣa, parle de la ville et de son site dans sa *Risāla* (*Anal.*, II, 147) :

« Grenade est la Damas de l'Andalousie, une pâture pour les yeux, un haut lieu vers où tendent les âmes. Elle a une citadelle inexpugnable avec de hauts murs et des édifices de grande valeur. Elle a cet avantage que sa rivière répartit ses eaux dans ses maisons, ses bains, ses marchés, ses moulins de l'intérieur et de l'extérieur et enfin ses jardins. Dieu l'a embellie en la plaçant au-dessus de sa vaste *vega*, où les lingots [d'argent] de ses canaux se ramifient parmi le vert émeraude des arbres » (Ce passage avait déjà été traduit par A. Luya, loc. cit., 172, par Simonet, *Descripcion*, 48-9 et par E. Garcia Gomez, *Elogio*, 108).

Sur ce qu'en ont dit les poètes, v. *Poés. andal.*, pp. 146-8.

(147 *bis*) Mètre *kāmil*, rime *ārahā*.

(148) Abū Muḥ. 'Abd Allāh b. Muḥ. b. Ṣāra, poète de Šantarīn (auj. Santarem ; *E. I.*, IV, 159 et *Pénins. ibér.*, n° 104, pp. 139-40), mort à Alméria en 517/1123. Cf. *Pénins. ibér.*, p. 137, n. 2 ; Ibn Ḥāqān, *Qalā'id*, ubi « Sāra », édit. de Paris, pp. 299-314 ; Caire, 1283 /1866-7, 260-73 et Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-a'yān*, édit. du Caire, pp. 331-2.

(149) Cf. Ibn Ḥāqān, *Qalā'id al-'iqyān*, édit. de Būlāq, 1285 [1866-7], p. 264 ; édit. de Paris, 1277/1860, p. 304 ; *Poés. andal.*, 147.

(150) *Voyages d'Ibn Batoutah*, par Defremery (C.) et le Dr Sanguinetti (B. R.), Paris, 1853-9, IV, 368. Voir aussi ce qu'en dit Ibn al-Ḫaṭīb dans *al-Iḥāṭa*, *al-Lamḥa al-badriya* et *Mi'yār al-iḫtibār* (in *Descripcion*, p. 21 du texte arabe, ou dans l'édit. lithographiée de Fès, s. t. *Mi'yār al-iḫtiyār fī ḏikr al-ma'āhid wa-d-diyār*). Cf. *E. I.*, II, 186-7, s. v. « Grenade » et la bibliographie (Seybold).

(151) Le mot *vega* comme nom commun désigne en Espagne (mais pas seulement dans les régions méridionales comme le dit le *Larousse du XXe siècle*) une plaine, que la superficie en soit grande ou petite, sur le bord de quelque rivière, laquelle en permet ordinairement l'irrigation.

Seybold (*E. I.*, loc. cit.) donne à ce mot une étymologie douteuse. Il le rapproche de *buq'a*

aromatiques, les palais et les maisons de plaisance, tout cela faisait de cette campagne un immense jardin qui incitait souvent les Grenadins à aller goûter les joies des champs. Des scènes dans le genre de celle qui suit ont donc pu se produire souvent sur les bords du Genil ([152]) et du Darro ([153]), ou sur les côteaux avoisinants comme le Najd.

Après avoir établi le programme des réjouissances pour le lendemain matin, ces joyeux compagnons s'aperçoivent que dans leurs projets ils ont oublié Abū Jaʿfar. « Qu'allons-nous faire sans lui ? » se disent-ils. Et, aussitôt, ils rédigent une invitation en vers, et tous apposent au bas de

ou de *baqʿa* qui signifient « champ, pays, dépression de terrain où l'eau se dépose », ou encore *baqīʿa*, « champ » (sens connu dans le parler de Grenade : *Vocabulista*). Phonétiquement et sémantiquement, *baqʿa* est admissible ; on a d'autres exemples de q > g ; mais, outre que ce mot, avec le sens de « champ » ou avec des sens voisins, a un emploi beaucoup moins répandu que *buqʿa*, on ne le trouve employé dans aucun texte pour désigner la Vega et il n'est pas attesté comme nom commun dans le parler arabe de Grenade. En revanche, *buqʿa* y est attesté. P. de Alcala, op. cit., l'a noté ; le mot espagnol *estado* qui lui fait vis-à-vis est peut-être à interpréter par « pays, domaine seigneurial », ce qui est un sens convenable pour cette étymologie ; mais le mot dialectal ayant conservé la voyelle *u* de l'arabe classique, il est difficile d'admettre qu'il ait donné *vega* parce que phonétiquement la dérivation serait insolite. Enfin il y a une dernière raison qui peut faire rejeter cette étymologie arabe : c'est que, comme le fait d'ailleurs remarquer Seybold, les auteurs arabes n'ont jamais désigné la Vega qu'en se servant des mots *faḥs*, *marj* et *baṭḥāʾ*.

Si l'on considère que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, Grenade fut habitée par des Juifs, on peut penser aussi à une étymologie hébraïque. Il s'agirait du mot *biqʿah*, qui est même chaldaïque et auquel les dictionnaires donnent les sens de « vallis » et de « planities ». F. J. Simonet, dans son *Glosario de voces ibéricas y latinas usadas entre los Mozarabes*, Madrid, 1889, p. 560, ne l'a pas oublié.

Cependant l'étymologie la plus satisfaisante semble être le vieux mot ibérique, qui a pris bien entendu diverses formes suivant le temps et les lieux, *vaica*/*baica* ou *vega*/*bega*, qu'on trouve déjà, dit Simonet, dans un écrit de 757 (« *cum totas suas veigas* ») et que ce même auteur a noté sous la forme *vega* en castillan, en catalan, en valencien et en sarde, avec les sens de « campus, agri, planities ». Enfin, il n'est pas sans intérêt de faire observer, en faveur de cette origine ibérique, que *vega* se trouve en Espagne dans 40 noms de lieux, dont 4 dans les Asturies et 12 en Galicie. Cf. M. Asin Palacios, *Contribución à la toponimia arabe de España*, Madrid-Grenade, 1940, p. 138.

([152]) Le Genil ou Jenil ou Xenil (en arabe Šenīl ou plus probablement Šannīl ; on trouve aussi Sinjil, qui rappelle le latin *singilis*) naît dans la Sierra Nevada et grossit le Guadalquivir après un cours de 211 km. Il arrose Grenade et sa Vega. On sait que Grenade se trouve au confluent du Genil et du Darro, entre l'une et l'autre rivière, qui se rencontrent en aval de la ville. Cf. *Masālik*, p. 224 et bibliographie citée à la note 3.

([153]) Le nom arabe de cette rivière était alors *Ḥadārro* ou *Hadārro* ; à cause de l'ancienneté de la colonie juive de Grenade, il se peut que la première syllabe *ḥa* ou *ha* soit l'article hébraïque comme dans *Ḥaṭurūn*, aujourd'hui Turon (lieu dit dans la province de Malaga). Plus anciennement, elle s'était appelée *Flūm* et non *Qulzūm* comme in *Recherches*, I, 340-4, ni *Qalūm* (d'après, M. J. Müller, *Letzten Zeiten von Granada*, Munich, 1863, p. 48, note, ce ne serait ni le Genil, ni le Darro). Elle se divisait en deux branches en amont de Grenade et l'une de ses deux branches traversait le haut de la ville tandis que l'autre courait dans sa partie basse. Cf. *Masālik*, 226, n. 2 et références citées, et *Pénin. ibér.*, p. 30 et référ. note 3.

l'écrit leur signature (154)... Abū Ja'far fit sur-le-champ une réponse, en vers également (155), pour faire savoir qu'il acceptait.

La journée se passa en délices. Parmi ces compagnons se trouvaient d'autres poètes qu'Abū Ja'far, entre autres al-Kutandī, d'une moralité douteuse mais expert en facéties, et ar-Ruṣāfī (156), encore jeune, mais d'esprit sérieux et déjà auréolé de gloire. Chacun d'eux improvisa donc sa tirade et tous rivalisèrent pour soutenir l'entrain par quelque bon mot, quelque boutade ou quelque calembour, car ces métromanes effrénés étaient pétris d'esprit.

Comme ar-Ruṣāfī, qui affichait quelque austérité dans sa conduite, avait fait le serment de ne plus boire de vin, ces gais lurons se mirent en tête de le rendre parjure. C'est surtout Abū Ja'far qui se dépensa pour le faire tomber en tentation. Il avait écrit, en effet, dans sa réponse, le vers suivant (156 *bis*) :

J'assure à celui qui a prétendu être ascète que s'il vient à moi, je le dépouillerai bien de son ascétisme !

Telles furent ses instances qu'ar-Ruṣāfī finit par se laisser faire, au milieu des rires triomphants. Alors al-Kutandī fit cet impromptu (156 *ter*) :

Nous t'avons vaincu, ô Abū Ġālib, au moyen des choses mêmes que tu avais abandonnées : le vin, les myrtes, les chansons et les dés.

---

(154) Qu'elles fussent en prose ou en vers, les invitations écrites étaient l'occasion de montrer son esprit dans une profusion de fleurs de rhétorique et dans un véritable carillon de louanges. V. Mez, *Die Renaissance*, p. 372 et références citées ; trad. esp., p. 470. On trouvera des modèles d'invitation en vers dans Kušājim, *Adab an-nadīm*, Būlāq, 1298, pp. 12-17 et dans 'Alā' ad-Dīn al-Bahā'ī, *Maṭāli' al-budūr*, I, 150 sq.

(155) Les douze vers de l'invitation constituent un poème qui semble complet et l'on peut en dire autant des seize vers de la réponse.

(156) Son nom complet est Abū 'Abd Allāh Muḥ. b. Ġālib ar-Raffā' **ar-Rusāfī** al-Balansī. Ce fut un poète précoce. Cependant il gagna d'abord sa vie en raccommodant des habits. C'est Ibn al-Abbār qui nous apprend « qu'il dédaigna de tirer profit de son talent poétique et qu'il se contenta de vivre de son métier » (*Tuḥfat al-qādim*, ms. de l'Escurial n° 356, f° 52, v° ; édit. Alf. al-Bustānī, n° 34, pp. 383-6 et *Takm.*, I, n° 772). A vingt ans, il s'était rendu célèbre en un jour en déclamant devant 'Abd al-Mu'min, tout comme Abū Ja'far, un poème que le khalife avait particulièrement prisé. C'est sans doute à cause de ce succès que Abū Sa'īd l'avait retenu à sa cour de Grenade. Il est mort à Malaga en 572/1177. Cf. Ḍabbī, n° 251, p. 109 ; *Takm.*, l. c. ; *Tuḥfat al-qādim*, loc. cit., p. 383 ; Ibn Ḫallikān, *Wafāyat al-a'yān*, édit. Wüstenfeld, Göttingen, 1835-43, t. II, pp. 8-10 ; *Mu'jib*, pp. 154-9 ; trad. fse par E. Fagnan (*Histoire des Almohades*, Alger, 1893), pp. 186-91 ; *Anal.*, à l'index ; al-Ġarnāṭī, *Raf' al-ḥujub al-mastūra*, I, 135 et 190 ; II, 53 ; *Pén. ibér.*, 97 ; *Corporación*, 59-62.

(156 *bis*) Mètre *ṭawīl*, rime *ḍī*. *Anal.*, II, 346, dernier vers de la page.

(156 *ter*) Mètre *ṭawīl*, rime *bi*. Ibid., 347, deuxième vers de la page.

***

L'amateur de beaux vers qu'était Abū Sa'īd ne dut pas tarder à faire connaissance avec Ḥafṣa. Quand commença-t-il à la recevoir à sa cour pour l'entendre réciter ses vers ou quand commença-t-il à apprécier, de quelque manière que ce fût, son génie poétique ? — Peut-être au début de son premier gouvernement ([157]).

On peut croire toutefois, sans aller jusqu'à risquer des conclusions plus précises, qu'en 553/1158, Ḥafṣa était dans ses bonnes grâces et qu'elle était même sa protégée, car elle fut envoyée en députation auprès de 'Abd al-Mu'min.

Le souverain avait installé son camp au Ribāṭ al-Fatḥ ([158]), en face de

([157]) Cependant, il n'est pas sans intérêt de noter que le prince, aux premiers temps de son gouvernement, eut son attention et son temps pris par des missions dont l'avait chargé son père. Ainsi peu après sa nomination, il reçut l'ordre d'aller mettre le siège devant Alméria ; on sait que ce siège se termina par la capitulation de la ville. En 552/1157, il fit le voyage de Marrakech. Ce fut sur l'ordre de son père, en effet, qu'il dut accompagner, de conserve avec son frère Abū Ya'qūb, un exemplaire précieux du Coran (un des quatre de l'édition de 'Uṯmān) depuis Cordoue jusqu'à la capitale de l'Empire (an-Nāṣirī, d'après Ibn Baškuwāl, *Istiqṣā'*, texte ar., III, 150 ; trad. Ismaël Hamet, 69).

([158]) C'est « Salé » que dit az-Zarkašī. Mais d'une part al-Baydaq précise (*Doc. inéd.*, 185) que les constructions entreprises par 'Abd al-Mu'min au *Ribāṭ al-Fatḥ* furent commencées en 544/1149-50, bien qu'il fût maître, depuis déjà dix-huit ans, si l'on en croit le *Qirṭās* (texte ar., 134 ; trad. fse, 266 ; trad. esp., 193), non seulement de Salé, mais de la vieille « *qaṣaba* de l'émir Tāšufīn » ; d'autre part, les lettres XIII et XIV publiées par Lévi-Provençal (*Trente-sept lettres officielles almohades*, Rabat, 1941) fournissent la preuve qu'en 551/1156, 'Abd al-Mu'min s'installait au « Camp de la Victoire », sur la rive gauche du Bou Regreg (Cf. aussi H. Terrasse, l'*Art hispano-mauresque des origines au XIIIe siècle*, Paris, 1932, pp. 265, 280-1-7).

Bien qu'il eût peut-être à sa disposition « les palais » de la *qaṣaba* dont parle le *K. al-istibṣār* (trad. Fagnan, s. t. *L'Afrique septentrionale au XIIe siècle de notre ère*, Constantine, 1900, p. 53), on peut penser qu'à certaines occasions il ne les occupait pas, mais qu'il campait ; et dans ce cas, il installait son camp sur l'emplacement du Rabat actuel. Cette supposition peut s'appuyer sur le fait suivant que rapporte 'Abd al-Wāḥid al-Marrākušī. Cet auteur raconte (*Mu'jib*, 161, éd. al-Fāsi, 136 ; trad., 193-4) que lorsque 'Abd al-Mu'min revint de Gibraltar pour regagner Marrakech, il arriva à Salé, franchit le Bou Regreg, et on lui dressa une tente sur le rivage ; les troupes passèrent alors à leur tour le fleuve et l'historien ajoute ce détail, qui est à noter ici : le khalife assista à la traversée des troupes, tribu par tribu, et il put se rendre compte comme elles étaient nombreuses et jusqu'où elles s'étendaient. Pour que le khalife pût embrasser du regard tout ce spectacle, il fallait qu'il fût sur une hauteur et la topographie des lieux indique suffisamment où le khalife devait se trouver à ce moment.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler aussi à ce propos le fait suivant (V. H. Pérès, *La poésie à Fès sous les Almoravides et les Almohades*, « Hespéris », t. XVIII, fasc. 1, pp. 30-31) : lorsque Abū 'Abd Allāh b. Ḥabūs, faisant le panégyrique de 'Abd al-Mu'min au cours d'une réception en 556/1161, comparait le souverain à la mer, on a peine à croire qu'il ne fût pas donné aux auditeurs de contempler l'Atlantique pendant que le poète développait son allégorie. Le khalife et sa suite ne campaient certainement pas, alors, du côté de Salé, mais de l'autre côté du fleuve, peut-être à l'endroit où devait être érigée un peu plus tard la grande mosquée de Ya'qūb

Salé, et il avait fait avertir les Andalous qu'il y recevrait leurs serments d'obédience. « Il avait entendu parler de Ḥafṣa, dit az-Zarkašī dans son *Ta'rīḫ ad-dawlatayn* (159) ; il savait qu'elle était d'une éclatante beauté et que son talent littéraire était aussi brillant. Au cours de cette réception, il se la fit présenter : « C'est toi qui es la poétesse Ḥafṣa ? lui demanda-t-il quand elle fut devant lui. — Oui, répondit-elle, et Votre servante est venue chercher la bénédiction auprès de Votre heureuse splendeur ».

al-Manṣūr, sur le plateau qui domine le fleuve, et d'où l'on voit l'Océan qui vient briser ses lames sur la plage de Salé.

Est-ce donc par erreur qu'az-Zarkašī dit *Salé* ? Il semble bien que l'appellation de Salé ait désigné, surtout à cette époque, en même temps que la ville dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours, l'agglomération qui lui faisait vis-à-vis, et qui était bien moins importante par le nombre de ses habitants. Cette appellation unique pour les deux agglomérations est compréhensible, vu leur proximité, pour des Marrākšīs ou des Andalous, par exemple. On sait que plus tard on les distingua en disant « Salé le Vieux » et « Salé le Neuf », sans qu'il soit certain d'ailleurs que le premier toponyme ait toujours désigné le Salé actuel (cf. la communication de R. Ricard et J. Caillé qui sera publiée dans le fasc. suivant de cette revue). On croyait, avant la publication des documents publiés par Lévi-Provençal et cités ci-dessus, que l'appellation de *Ribāṭ al-Fatḥ* était une conséquence de la victoire d'Alarcos (591/1195) : cette hypothèse peut bien être considérée comme définitivement détruite et il ne faut accuser az-Zarkašī que d'imprécision ; cette imprécision est d'ailleurs très explicable chez ce Tunisois pour qui la vieille cité salétine jouissait d'un renom plus grand que sa voisine.

ʿAbd al-Mu'min avait l'occasion de s'arrêter à « Salé », chaque fois qu'il se transportait avec ses troupes pour se rendre soit en Ifrīqiya, soit en Espagne. Quoique les dates données par les sources arabes ne concordent pas toujours, on peut tenir pour à peu près sûres celles qui concernent les trois séjours historiquement les plus importants pour notre sujet : 1° En 546 : le 1er *muḥarram* de cette année/20 avril 1151, il reçut une délégation arrivée de Séville ; d'après le *Qirṭās* (édit. Tornberg, I, 124 ; al-Fāsī, 147 ; trad. fse, 274 ; trad. esp., 199), ce séjour dura deux mois (voir aussi Ibn Ḫaldūn, *Kitāb al-ʿibar*, III, 111 ; trad. de Slane, II, 185-6 ; suivi par *Istiqṣā'*, III, 147, bas et trad. Ismaël Hamet, 61). 2° En 550/1155-6 : d'après al-Baydaq (*Doc. inéd.*, 199), il vint à Salé après une visite au mausolée de Ibn Tūmart à Tīnmallal. Ce séjour dura deux ans, peut-être à partir de la fin de l'année 548. C'est pendant ce séjour qu'il fit reconnaître son fils Muḥammad comme héritier présomptif et qu'il distribua les gouvernements de son empire à ses fils (V. les deux lettres almoḥades précitées). 3° En 553/1158, il y revint avant de partir pour l'Ifrīqiya (d'après Ibn Ḫaldūn, suivi par an-Nāṣirī, ce serait en 554/févr.-mars 1159) ; si az-Zarkašī est exact, c'est à cette occasion qu'il organisa une réception en l'honneur de la députation d'Espagne dans laquelle se trouvait Ḥafṣa.

(159) Edit. de Tunis, p. 7 ; trad. Fagnan, pp. 11-2. Cf. aussi *Anal.*, II, 539. Le titre complet de cet ouvrage de Abū ʿAbd Allāh az-Zarkašī († 932/1525) est *Ta'rīḫ ad-dawlatayn al-muwaḥḥidīya wa-l-ḥafṣīya* ou, plus exactement, c'est le titre qui lui est donné par l'édit. précitée, car le ms. d'Alger (Bibliot. Nation.) l'intitule *Bulūġ al-amānī*. On est tout étonné d'y trouver ce récit relatif à Ḥafṣa, car l'auteur y traite rapidement des Almoḥades (moins du dixième de l'ouvrage). Mais on ne trouve pas ce récit ailleurs, et en particulier dans l'histoire d'Ibn Ḫaldūn, qu'az-Zarkašī se contente souvent de résumer, du moins jusqu'en 1394 : c'est que celui-ci, comme il le dit lui-même, avait consulté d'autres auteurs, par ex. at-Tijānī et Ibn Qunfuḏ, et on peut même supposer, à cause de la précision des dates, qu'il disposait de documents nouveaux. De toute manière, il faut retenir, pour ce qui concerne cette entrevue de notre poétesse et de ʿAbd al-Mu'min, qu'az-Zarkašī est un annaliste ordinairement très digne de confiance.

Et, s'inclinant, elle lui baisa la main. Puis elle improvisa une *qaṣīda* dont faisaient partie ces trois vers ([160]) :

1. *O Vous le Seigneur des hommes, Vous dont tous espèrent le secours,*
2. *Accordez-moi un rescrit* ([161]) *qui me serve pour toujours de viatique* ;

([160]) Mètre *mujtaṯṯ*, rime *dah*. Pièce XII ; *Misc.*, n° 2891 ; *Iršād*, l. c. ; *Rāyāt*, 61 ; *Iḥāṭa*, I, 318 ; *Anal.*, II, 539 ; *Nuzha*, l. c.

Il n'y a pas accord entre les informateurs arabes sur l'auteur de ces vers ni sur leur destination. Aḍ-Ḍabbī (op. cit., biog. n° 1587) attribue cette pièce, dont il ne rapporte que les deux derniers vers cités ci-dessus, à la poétesse hispanique Ḥamda (appelée aussi Ḥamdūna) bint Ziyād al-Mu'addib, de Wādī Āš (aujourd'hui Guadix)). Ḥamda, ajoute aḍ-Ḍabbī, avait adressé ces vers à Abū Ya'qūb Yūsuf, au temps où il était souverain, pour solliciter un rescrit. Dans ce cas, l'envoi n'aurait-il pas été fait à Abū Ya'qūb quand il était en Espagne ? Il ne semble pas, en effet, que Ḥamda soit venue en Afrique. Je ne sais pas quand est morte Ḥamda ; seulement elle eut pour disciple le poète Ibn al-Barrāq (sur lequel cf. *Takm.*, n° 857 ; Ḍabbī, n° 235 ; Simonet, *Descripcion*, p. 169), qui vécut de 529/1135 à 595 ou 596/1198 ou 9. La version d'aḍ-Ḍabbī est donc admissible, car Abū Ya'qūb l'almohade régna de 558 à 580/1163-84, et il était en Espagne notamment en 567/1172 et les années suivantes.

D'après Ibn al-Abbār (*Takm.*, l. c.), ces vers auraient été non pas récités, mais écrits par Ḥafṣa à 'Abd al-Mu'min. Cependant *Misc.*, l. c., porte وكتبت إلى بعض الخلفاء تسأله صكّا. D'après l'*Iḥāṭa*, qui cite la *Ṣila*, les deux derniers vers auraient été improvisés par Ḥafṣa devant Abū Ya'qūb Yūsuf, lequel lui avait demandé un jour dans son palais de Marrakech de lui réciter quelque chose. Le khalife, sans doute charmé par l'improvisation, aurait donné satisfaction à la poétesse en exemptant ses propriétés d'impôts. Cette version a pour elle ce que dit la poétesse à son illustre auditeur : « Votre main y tracera ces mots... ». Or c'est Abū Ya'qūb qui, le premier des Almohades, écrivit de sa propre main la formule d'authentification sur les actes officiels (voir note 162). J'ai cependant opté pour la version qui fait de Ḥafṣa l'auteur de ces vers, d'abord parce que c'est celle que donnent le plus grand nombre d'auteurs : az-Zarkašī, l. c., Ibn al-Abbār, *Tuḥfat al-qādim*, al-Mallāḥī et Ibn Sa'īd, dans le *Muġrib* (je prends ces trois dernières références dans as-Suyūṭī, *Nuzha*, chapitre consacré à Ḥafṣa), et enfin al-Maqqarī. En second lieu, il n'était pas possible de ne pas tenir compte, dans ce choix entre les différentes versions, du témoignage d'Ibn Sa'īd al-Maġribī, qui dit aussi que 'Abd al-Mu'min ayant convoqué Ḥafṣa, elle improvisa ces vers devant lui, car Ibn Sa'īd doit être considéré comme l'auteur le plus sûr pour ce qui concerne la biographie de Ḥafṣa. Enfin az-Zarkašī apporte tant de détails et de précisions à propos des circonstances dans lesquelles ces vers furent récités, qu'on ne peut pas supposer qu'il les ait inventés et que sa source ne soit pas sûre : rappelons qu'il écrivait vraisemblablement sa chronique quand régnait Abū 'Umar 'Uṯmān le ḥafṣide (834-893/1434-1488). Enfin la largesse que fait le khalife à la poétesse lui permet de vivre ensuite royalement. Or Ibn Sa'īd al-Maġribī et al-Maqqarī, le second copiant peut-être le premier, disent que Ḥafṣa était connue pour avoir de la fortune (voir supra, p. 19). Il faut donc supposer qu'elle fut riche pendant la plus grande partie de sa vie et pas seulement pendant ses dernières années, comme ce serait le cas si c'était Abū Ya'qūb qui l'eût fait bénéficier de sa générosité.

([161]) J'ai rejeté la leçon *qirṭās* (« papier, feuillet ») pour *ṣakk* parce que ce dernier a un sens plus spécial : celui d' « écrit qui confirme à son possesseur un avantage en argent ou autre » ; ce pouvait être « un reçu, une lettre de change » (Mez, *Die Renaissance des Islams*, Heidelberg, 1922, pp. 447-8 et références citées ; trad. esp. de Salvador Vila : *El Renacimiento del Islam*, Madrid, 1936, p. 564). De nos jours, on emploie aussi ce mot, particulièrement dans le Proche-Orient, pour désigner le « chèque ». Mais il désignait aussi, déjà sous les Umayyades d'Espagne, une « pièce officielle » ; c'était un « rescrit par lequel le gouvernement central nommait ou révoquait un fonctionnaire » (al-Qalqašandī, *Ṣubḥ al-a'šā*, t. X, p. 291 ; Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au Xe siècle*, p. 62). Au Maroc, le mot a été abandonné pour *ẓahīr*, qui fait maintenant partie du vocabulaire français (dahir).

3. *Votre main y tracera ces mots* : « *Louange à Dieu l'Unique* » (162).

Elle plut à ʿAbd al-Mu'min (163), ajoute cet historien, et il lui accorda, par un brevet, la bourgade appelée Rukūna (163 *bis*) : c'est de ce nom qu'est tiré le patronyme ar-Rukūnīya. Elle mena par la suite, grâce à ce bien, une existence princière ».

***

Ḥafṣa devait exercer sur les hommes une attirance extraordinaire. Si elle gagna si vite la faveur du vieux souverain, Abū Saʿīd ne dut pas rester longtemps insensible à ce pouvoir de séduction. Aux yeux de ce soldat qu'on imagine plein de vitalité comme son père (164) et qui avait

Les textes arabes qu'on trouvera à la fin de cet article avaient été déjà clichés par l'imprimerie quand j'ai eu connaissance des leçons que donnait dans ces vers la *Tuḥfat al-qādim*, loc. cit. On ne les trouvera donc pas dans les notes critiques relatives à la pièce XII. On se contentera de les indiquer ici : 1° au lieu de يصد, vers 2, يصد est une lecture erronée ; 2° le vers 3 présente au début la variante خطت يمينك très acceptable pour la mesure et même pour la syntaxe, ce parfait s'accordant sans difficulté avec l'impératif qui précède : « ...un rescrit où Votre main aura tracé ces mots... » ; 3° comme *Misc.*, la *Tuḥfa* donne والحمد.

(162) Cette dernière phrase, à valeur déprécative, eut une grande vogue au temps des Almohades (ar. *al-Muwaḥḥidūn*, les « unitaires » ou « unitariens », les partisans de l'unicité de Dieu). Comme ils prétendaient être les seuls à professer le dogme de l'unité de Dieu dans toute sa pureté, ils y virent le principe de leurs croyances et de leur conduite. Ibn Tūmart eut certainement la volonté d'en faire la maxime ou comme le symbole de la communauté almohade. Il la mit donc en tête de ses lettres (*al-Istiqṣā'*, p. 159, bas et trad. Hamet, p. 100). Ses successeurs l'adoptèrent et ils s'en servirent comme formule distinctive qui validait les écrits émanant du pouvoir central. D'après le *Qirṭās* (ubi infra) et l'*Istiqṣā'* (ibidem), ce serait au commencement du règne d'Abū Yaʿqūb que l'emploi en fut consacré et peut-être qu'on lui donna un nom. C'est à cause de ce pouvoir d'authentification de la formule, en effet, qu'elle fut appelée *ʿalāma*, mot qui veut dire communément « signe distinctif ». Al-Maqqarī, après avoir donné ces trois vers ajoute, au sujet de cette formule (*Anal.*, l. c.) : « Ḥafṣa faisait allusion, dans ce dernier vers, à la *ʿalāma* impériale des Almohades. Voici en quoi consistait cette *ʿalāma* : le souverain écrivait en gros caractères en tête du diplôme : *al-ḥamdu lillāhi waḥdahu* (Louange à Dieu l'Unique) ». L'essentiel sur la question a été dit par M. E. Lévi-Provençal dans *Un Recueil de lettres officielles almohades*, « Hespéris », 1941, et tiré à part, Paris, 1942, pp. 17-19 ; on peut ajouter aux références : *al-Qirṭās*, édit. lithogr. de Fès, s. d., p. 154, l. 6-7 ; trad. Beaumier, p. 305 ; trad. Huici, p. 223 ; de Slane, *Prolégomènes*, I, 31-6 et II, 63-4 ; *Hist. des Berbères*, outre II, 197 : IV, 166, (sur l'institution d'un seul *ṣāḥib al-ʿalāma* en 697/1297-8) ; *al-Istiqṣā'*, III, 160 ; trad. I. Hamet, 99-100 ; E. Tisserant et G. Wiet, *Une lettre de l'almohade Murtaḍā au pape Innocent IV*, in « Hespéris », 1er trim. 1926, pp. 27-53, où l'on pourra voir à la p. 28 une belle reproduction photographique de cette lettre avec, comme en-tête, la *ʿalāma* en grosse écriture.

(163) Si l'on en croyait Yāqūt (*Iršād*, l. c., p. 119), ce serait ʿAbd al-Mu'min qui aurait aimé Ḥafṣa et causé la mort d'Abū Jaʿfar. Il serait oiseux de s'arrêter davantage à cette version.

(163 *bis*) Voir supra, note 19, ce qui a été dit de cette prétendue bourgade et du toponyme.

(164) Voir le portrait de ʿAbd al-Mu'min dans *Qirṭās*, références citées infra, note 184, où il est dit : « ...ses jugements étaient pénétrants ; il avait de l'énergie [...], du courage, de la hardiesse dans la guerre et dans les affaires importantes » ; voir aussi Ibn Ḫallikān, apud *Istiqṣā'*, III, 158, bas et trad., 96.

reçu de sa mère du sang saharien, la jolie fille d'Eve qu'était Ḥafṣa devait présenter un attrait supplémentaire par rapport aux autres poètes qu'il avait attirés à sa cour. D'après al-Maqqarī, elle lui avait adressé plusieurs odes qui étaient autant d'hommages auxquels il ne pouvait pas rester insensible :

« Tous les soins d'une femme ont un charme si doux », dit Ducis.

Bien qu'on puisse tenir pour certain que le prince ait été l'amant de Ḥafṣa, il est difficile de déterminer à quelle époque se noua leur intrigue galante. La question est pourtant de conséquence, comme on s'en rendra compte par la suite.

On peut du moins affirmer que quelques années devaient s'écouler encore pendant lesquelles l'admiration du prince pour Ḥafṣa ne s'adressait qu'à la femme d'esprit et à l'artiste. En effet, si l'on tient compte de l'extrême jeunesse du prince lors de son arrivée à Grenade, bien qu'il se fût déjà distingué sur maint champ de bataille, on peut supposer qu'il n'y eut d'abord entre eux aucun rapport bien intime ; c'est d'autant plus vraisemblable que les amours de la poétesse avec Abū Ja'far devaient encore durer huit ou neuf ans, et il est donc difficile de concevoir que ce Berbère apparemment bien bâti et autoritaire eût accepté le partage pendant si longtemps. En tout état de cause, si les sentiments qu'il nourrissait pour elle avaient un caractère passionnel, il y a tout lieu de croire qu'en 556/1160-1, il n'en avait encore rien laissé paraître ; du moins Abū Ja'far jouissait-il toujours de sa faveur (165).

Le poète, en effet, fit partie de la députation de Grenade qui fut reçue par 'Abd al-Mu'min à Gibraltar (166) vers la fin de l'année 555/fin de 1160,

(165) Sur la date et l'événement auxquels il va être fait allusion, cf. *Doc. inéd.*, 204, n. 1, et infra, n. 167 et 168. On peut tenir pour certain qu'à ce moment Abū Ja'far était vizir : *al-Ḥulal al-mawšiya*, l. c.

(166) On rappellera pour mémoire que l'étymologie de Gibraltar est : *jabal Ṭāriq* (le conquérant de l'Espagne, Ṭāriq b. Ziyād, y débarqua le lundi 5 *rajab* 92/27 avril 711). Mais c'est *jabal al-Fatḥ*, « la montagne de la victoire », que les auteurs arabes disent en rapportant les faits auxquels il est fait allusion ici. 'Abd al-Mu'min avait décidé de construire une forteresse inexpugnable sur la montagne en question (les vestiges que les Anglais appellent *the Moorish Castle* proviendraient de cette forteresse) pour qu'elle lui servît éventuellement de dernière base de repli en Espagne. Toute une ville fut même fondée sur ses ordres, vraisemblablement au pied du mont, et son fils Abū Sa'īd lui-même s'occupa de cette fondation (*Ḥulal*, 129). Elle fut appelée *Madinat al-Fatḥ* (sur la construction de cette ville, cf. L. Torres Balbás, *Gibraltar, llave y guarda del reino de España*, in « Al-Andalus », 1942, fasc. I, p. 168 sq. et surtout pp. 173-5). L'auteur du *Mu'jib* dit qu'elle comprenait de vastes palais et qu'elle existait encore de son temps (621/1224). L'auteur du *Rawḍ al-mi'ṭār* donne des détails descriptifs sur cette ville (*Pén. ibér.*, pp. 148-9). Quand

et il déclama devant le souverain une *qaṣīda* qui consacra sa gloire de poète, bien qu'il fût encore dans la fleur de l'âge (167). Effectivement, ce panégyrique est d'une grande envolée (168) :

1. *Que cette mer Vous suffise comme indice de bon augure*, avait-il dit au monarque en montrant la Méditerranée, *puisqu'elle vient baiser une terre qu'a foulée Votre armée, qui est aussi immense qu'elle.*

2. *Les bruits qu'elle fait sont autant de salutations qui Vous sont adressées sans répit : elle Vous les adresse, là, près de Vous, d'un visage souriant qui montre des dents blanches.* (169)

3. *Le bonheur plane sur la Péninsule et l'expérience a ainsi vérifié le présage.*

4. *Ṭāriq baisserait lui-même la tête de honte devant un pareil succès, et Ibn Nuṣayr ne fit jamais pareille conquête.* (169 bis)

5. *Ils ont tous deux préparé cette péninsule afin que Vous Vous installiez Vous-même dans le pays pour être comme une pleine lune au milieu de son halo.*

Quand le khalife fut reparti pour l'Afrique, Abū Sa'īd fut chargé par lui de surveiller la construction de la ville déjà commencée au pied de l'immense rocher, et il faut donc admettre que pendant ce temps, c'est-à-dire pendant une partie de l'année 556/1161, il resta ainsi absent de Grenade.

***

les travaux furent terminés, 'Abd al-Mu'min (cet auteur dit par erreur : « un de ses successeurs ») arriva du Maġrib pour s'y établir (*ḏu l-qa'da* 555/nov. 1160) et y reçut l'acte d'obédience des villes conquises.

Il semble bien que c'était 'Abd al-Malik, le seigneur de Qal'at Yaḥṣub, qui conduisait la délégation de Grenade. Les poètes, dont ar-Ruṣāfī (*Mu'jib*, texte ar., 154 sq ; édit. al-Fāsī, 129 sq ; trad., 186 sq), Ibn Sayyid, dit al-Liṣṣ (ibid.) et Abū 'Abd Allāh b. Ḥabūs (pour ce dernier, v. H. Pérès, *La Poésie à Fès...*, l. c., p. 30 et n. 3 et 4) vinrent déclamer leurs poèmes en présence du souverain, qui devait y séjourner deux mois, c'est-à-dire jusqu'au début de l'année 556. Sur Gibraltar, v. *E. I.*, II, 179-80 (C. F. Seybold) ainsi que Yāqūt, I, 376 ; *Masālik*, 242-4 ; Ibn Baṭṭūṭa, IV, 355 et 454, et l'art. de L. Torres Balbás précité.

(167) Ibn al-Ḫaṭīb dit (*Iḥāṭa*, I, 95) à ce propos : وهو حديث السنّ

(168) Mètre *ṭawīl*, rime *rū*. Ces faits sont relatés par le *Mu'jib*, texte arabe, édit. Dozy, p. 151 sq ; édit. al-Fāsī, p. 127 sq ; trad. Fagnan, p. 163 sq. Quant aux vers traduits ici, on les trouvera dans *Ḥulal*, 130 ; *Iḥāṭa*, I, 95. Cf. aussi Gayangos (R. de), *The History of the Mohammedan Dynasties in Spain*, 2 vol., Londres, 1840 et 1843, I, 351, n. 85. Avec Abū Ja'far b. Sa'īd, deux autres poètes se firent particulièrement remarquer au cours des audiences données par le khalife à Gibraltar : ar-Ruṣāfī dont il a été déjà question et Abū 'Abd Allāh Muḥ. b. Ḥabūs, sur lequel cf. H. Pérès, *La poésie à Fès sous les Almor. et les Almoh.*, pp. 18 sq et surtout pp. 29-30 ; ajouter aux références (pp. 18, n. 1 et 29, n. 2) : *Zād*, pp. 1-6.

(169) La frange d'écume que laissent les vagues sur le rivage est comparée à la rangée de dents blanches qu'un large sourire découvre.

(169 bis) Sur ces deux conquérants musulmans de l'Espagne wisigothique, Ṭāriq b. Ziyād et Mūsā b. Nuṣayr, et la conquête elle-même, on ne peut mieux faire que de renvoyer au récent ouvrage déjà cité de Lévi-Provençal, *Hist. de l'Esp. mus.*, I, pp. 7-22 (bibliographie, n. 3 de la p. 7).

Une autre série de faits, rigoureusement établis par Dozy ([170]) et qu'on se permettra de rappeler rapidement, devaient détourner Abū Sa'īd de Ḥafṣa. L'année 557/1162, en effet, fut chargée d'événements. D'abord le *malik*, cette année-là, fut obligé de s'absenter, rappelé au Maroc par son père. Si l'on considère comme admissible qu'il eût déjà jeté son dévolu sur Ḥafṣa, cette absence devant être évidemment de courte durée ne faisait que retarder la réalisation de ses espoirs amoureux.

Mais des circonstances beaucoup plus graves devaient bientôt faire l'objet de ses préoccupations. Peu de temps après son départ pour le Maroc, Ibn Mardanīš ([171]), à ce moment l'ennemi le plus acharné des Almoḥades en Espagne, voulut profiter de son absence pour tenter de s'emparer de Grenade. Cet Ibn Mardanīš était un homme extraordinaire. Lors de l'effondrement des Almoravides, il s'était rendu maître du sud-est de la Péninsule et, depuis, il n'avait cessé d'être en lutte ouverte contre 'Abd al-Mu'min. Il fut peut-être incité à cette action contre Grenade par les sympathisants chrétiens et juifs qu'il avait dans la ville. Quoi qu'il en soit, son lieutenant Ibn Hemoško ([172]), qui était aussi son beau-père, surprit de nuit la garnison, et les Almoḥades n'eurent que la ressource de se réfugier dans la *qaṣaba*, qui était vis-à-vis de l'Alhambra ([173]). Quand Ibn Mar-

([170]) C'est bien le savant orientaliste hollandais qu'il faut citer ici à l'exclusion de Codera, qui, dans *Decadencia* s'est contenté de reproduire, parfois textuellement, les *Recherches*. Dozy a établi les faits d'après Ibn Ṣāḥib aṣ-Ṣalat, *al-Mann bi-l-imāma...*, ms. d'Oxford ; ce dernier serait mort, dit Amari, en 578/1182 ; les renseignements qu'il donne se trouvent confirmés aujourd'hui en partie par *Doc. inéd.*, 202-5 et Ibn al-Ḫaṭīb, *A'māl al-a'lām*, (sic), édit. Lévi-Provençal, Rabat, 1353/1934, p. 301.

([171]) Abū 'Abd Allāh Muḥ. b. Aḥmad **b. Mardanīš** al-Juḏāmī, né en 518/1124-5. Il est connu, chez les auteurs espagnols, sous le nom de rey Lobo (ou Lope). Il fut trahi par son beau-père Hemoško et mourut pendant le siège de Murcie, sa capitale, le 29 *rajab* 567/27 mars 1172. Cf Dozy, *Recherches*, I, 364-88 ; *Decadencia*, 109-53 et 310-31 ; Mariano Gaspar Remiro, *Historia de Murcia musulmana*, 185-225 ; *E. I.*, II, 427 (C. F. Seybold).

([172]) Ibrāhīm b. Muḥ. b. Mufarrij **b. Hemošsko** (ou Hemošk), chrétien d'origine (Hemochico ?) qui s'était rendu maître de *Šaqūra* (Segura) avant de devenir le lieutenant de Ibn Mardanīš. Quand il l'eut trahi, il se réfugia au Maroc et finit ses jours à Meknès. Cf. *Mu'jib*, 150 ; trad. p. 181 ; *Iḫāṭa*, I, 159 ; *A'māl al-a'lām*, p. 299 et les références de la note précédente. Sur ce nom, *Recherches*, I, 368.

([173]) Ou plus précisément, comme on disait déjà, *al-qaṣaba al-ḥamrā'* (la Citadelle Rouge). C'est au siècle précédent, au temps des Zīrides, qu'avaient été bâties les fortifications qui existaient alors à Grenade, et en particulier cette *qaṣaba*. Ce serait Ḥabūs le Ṣinhājien qui aurait commencé ces constructions et Bādīs († 467/1075) qui les aurait menées à bonne fin : tel est du moins le renseignement que donnent al-Idrīsī (*Nuzhat al-muštāq, Description de l'Afrique et de l'Espagne*, édit. et trad. fse par R. Dozy et M. J. de Goeje, Leyde, 1866, texte ar., 203 et trad., 259) et Ibn al-Mun'im el-Ḥimyarī (*Pén. ibér.*, 30) ; mais d'après d'autres auteurs, ce serait à

danīš, qui se trouvait alors à Murcie, apprit ce succès, il expédia tout de suite 20.000 guerriers chrétiens pour renforcer les troupes de son lieutenant, puis il se prépara en toute hâte à le rejoindre en personne.

En attendant, Ibn Hemoško avait installé des catapultes à l'Alhambra pour combattre de près les Almoḥades qui restaient enfermés dans la *qaṣaba*. La situation des assiégés allait donc devenir de plus en plus critique. ʿAbd al-Muʾmin, dès qu'il fut informé, se transporta à Rabat et son fils Abū Saʿīd vint le rejoindre pour se concerter avec lui en vue de soumettre Ibn Hemoško. Ce prince repartit pour Malaga, demanda au gouverneur de Séville Abū Muḥammad b. Abī Ḥafṣ (174) de le rejoindre avec des troupes, et ils se dirigèrent de conserve vers Grenade.

Mais Ibn Hemoško ne les y attendit pas. Il sortit avec les renforts qu'il avait reçus de son chef et attaqua l'armée d'Abū Saʿīd dans une prairie appelée Marj ar-Ruqqād (la Prairie des Dormants ?), à quatre mille environ de la capitale. Les soldats almoḥades, surpris, s'enfuirent à la débandade et, dans leur précipitation, ils tombèrent en grand nombre dans les canaux qui sillonnent la Vega en cet endroit. Ces noyades furent pour beaucoup dans la défaite almoḥade.

Des hauteurs de Grenade, du plateau du Najd par exemple ou même de l'Alhambra, les Grenadins purent observer avec joie ou avec tristesse, suivant qu'ils étaient pour l'un ou l'autre parti, le spectacle lointain de cette échauffourée. Ils devaient avoir ensuite l'occasion d'assister aux supplices qu'Ibn Hemoško fit subir aux prisonniers. Ḥafṣa n'en vit peut-être rien, mais il ne se peut pas qu'elle n'en ait pas entendu parler avec force détails, et sans doute en fut-elle apitoyée et indignée. Car dans cette affaire, il va sans dire qu'elle était de tout cœur pour les Almoḥades,

Bādīs seul qu'on devait ces fortifications : tels sont Ibn al-Ḫaṭīb (apud al-Maqqarī, *Anal.*, I, 121, haut) et Ibn Ḫaldūn (voir *Hist. Berb.*, II, 63). Enfin d'après le roi zīride ʿAbd Allāh, c'est au Juif Nagrālla, vizir de Bādīs que serait due la construction de la citadelle (« *Mémoires* », in « al-Andalus », II, 1935, p. 300 et tiré à part, I, p. 68). Enfin, le palais qu'on appelle aujourd'hui l'Alhambra n'existait encore pas au temps où se passaient les événements historiques relatés ci-dessus ; il devait être édifié plus tard par les Naṣrides. Cf. supra, n. 37.

(174) Le *šayḫ* Abū Muḥ. ʿAbd Allāh b. Abū Ḥafṣ ʿUmar al-Hintātī de Tīnmallal était le fils du *šayḫ* qui avait été un des fondateurs de la dynastie. ʿAbd al Muʾmin, qui avait épousé une fille de celui-ci, était donc beau-frère du premier, et il lui avait confié le gouvernement de Séville après la destitution de Yaḥyā b. Yaġmūr, en 549/1154-5 (*Prolégomènes*, II, 192). Cet Abū Muḥ. commandait l'armée qui, formée à Cordoue en 556/1160-1, s'était emparée de la forteresse de Uṭrunkuš (Troncoso), dans le district de Badajoz, et avait infligé ensuite aux Chrétiens une sanglante défaite. (*Qirṭās*, p. 163 ; trad. fse, 284 ; trad. esp., 207 ; suivi par *Istiqṣā'*, III, 157 ; trad. I. Hamet, 91).

contre la soldatesque étrangère qui occupait la ville et même contre les Chrétiens et les Juifs qui, du moins à son jugement, avaient trahi sa patrie. Le gouverneur de Séville avait trouvé la mort dans le combat et certes Ḥafṣa n'apprit pas sans soulagement qu'Abū Sa'īd avait échappé au désastre et qu'il s'était réfugié à Malaga (175).

Elle dut bien penser qu'entre Ibn Hemoško et ce khalife toujours favorisé par la victoire (176) et qu'elle avait admiré à Salé au milieu de toute sa gloire, la lutte ne pouvait pas être terminée par une défaite comme celle qu'avaient essuyée les Almoḥades à Marj ar-Ruqqād. Elle se doutait bien aussi que le sort de Grenade et par conséquent le sien propre n'étaient pas définitivement réglés par cette malheureuse bataille.

***

Les événements qui suivirent devaient bientôt lui donner raison. 'Abd al-Mu'min rassembla au Maroc une armée de vingt mille hommes, et la mit sous les ordres de son fils Abū Ya'qūb, qui était un peu plus âgé que son frère Abū Sa'īd ; le khalife lui donna cependant le général Ibn Sulaymān comme conseiller. Cette armée ne tarda pas à passer le détroit ; elle rejoignit Abū Sa'īd et ses troupes à Malaga et, ainsi renforcée, elle se mit prudemment en marche vers Grenade.

Ibn Mardanīš était déjà établi près de la capitale ; son camp était sur la montagne que les Grenadins ont appelée depuis lors Kudyat Ibn Mardanīš (la colline d'Ibn Mardanīš). Ses troupes, ainsi que celles que commandait Ibn Hemoško ou d'autres chefs chrétiens, attendaient impatiemment les Almoḥades, qui approchaient en prenant tout leur temps.

Le 27 *rajab* 557/12 juillet 1162, ceux-ci arrivèrent sur les bords du Genil, non loin de Grenade. Dans la nuit suivante, ils en repartirent pré-

(175) Le port de Malaga avait un bon môle et la ville pouvait donc être facilement ravitaillée par mer (*E. I.*, III, 199-200, art. d'E. Lévi-Provençal) ; de plus, elle était défendue par une citadelle qui avait de solides remparts construits en pierre (L. Torres Balbás, *Hallazgos en la alcazaba de Malaga*, in « Al-Andalus », vol. II, 1934, pp. 344-57).

(176) E. Lévi-Provençal, *Chronique almohade anonyme*, in « Mélanges René Basset », t. II, texte ar., p. 354 ; trad., p. 383 (=26). L'auteur de la chronique dit de 'Abd al-Mu'min à l'époque où il assiégeait Marrakech : « La fortune le précédait et la victoire était à ses ordres ». Ibn Abī Zar' (*Qirṭās*, référ. de la note 184, infra) et Ibn Ḫallikān (apud *Istiqṣā'*, III, 159 ; trad. Ismaël Hamet, 97) disent aussi : « Jamais il n'entreprit la conquête d'un pays sans la réaliser ; jamais il n'attaqua une armée sans la vaincre ».

cautionneusement, et, à l'insu de leurs ennemis, gravirent la colline *as-Sabīka* sur laquelle se trouvait la *qaṣaba* occupée par Ibn Hemoško. Au petit jour ils tombèrent sur ses troupes et, pris de panique, bon nombre de cavaliers furent tués ou périrent dans le Darro. Ibn Mardanīš, qui était pourtant un valeureux capitaine, s'enfuit sans engager le combat et en abandonnant le matériel de guerre et les bagages.

Les Juifs et les Chrétiens qui avaient facilité l'entrée de son lieutenant dans la ville furent exterminés dans l'après-midi du 28 *rajab*/13 juillet par les vainqueurs et par les Almoḥades libérés de la *qaṣaba*. Même si Ḥafṣa ne vit rien du carnage, peut-être fut-elle témoin de l'affolement du peuple ou perçut-elle seulement, toutes portes closes, les vociférations des soudards déchaînés, les clameurs des Infidèles pourchassés et les plaintes des mourants (177).

On ne saurait dire si, touchée de compassion pour les malheureuses victimes, parmi lesquelles certaines étaient assurément innocentes, elle réprouva ces effroyables scènes de meurtre(178). Mais ce qui ne peut faire aucun doute, c'est que l'espoir, alors, renaquit en son cœur. Elle avait la même religion que les triomphateurs ; elle était, comme eux, originaire d'Afrique par son père ; elle devait sa richesse à la générosité de ce prestigieux ʿAbd al-Mu'min qui les avait envoyés, et la propriété de son bien-fonds lui était dorénavant assurée ; enfin, avec le retour d'Abū Saʿīd, la poésie allait renaître à Grenade et, avec cet amateur de beaux vers allaient revenir la considération et les faveurs dont jouissaient auparavant les gens de lettres.

***

Après cette victoire, Abū Saʿīd ne resta pas à Grenade ; il se rendit à Cordoue avec son frère Abū Yaʿqūb et y resta jusqu'en 558/1163. C'est en cette année que ce dernier revint au Maroc pour se voir reconnaître comme successeur au khalifat à la place de son frère aîné Abū ʿAbd Allāh. Peu de temps après, ʿAbd al-Mu'min mourut et Abū Yaʿqūb prit le pouvoir (*jumādā* II 558/mai-juin 1163).

(177) Cent ans avant environ il y avait déjà eu à Grenade un pogrom qui avait duré un jour (*E. I.*, IV, 1300-1 ; R. Dozy, *Hist. des Musulmans d'Espagne...*, réédition de Lévi-Provençal, Leyde, 1932, 3 vol., t. III, pp. 70-3).

(178) Presque tous les non-musulmans furent exterminés (*Recherches*, I, 361).

C'est peut-être à cette date que commença l'animosité des deux amoureux de Ḥafṣa l'un contre l'autre. Selon toute vraisemblance, Ḥafsa avait alors cédé au gouverneur. Abū Ja'far fut-il instruit de son infidélité ? Eut-il seulement quelque soupçon ? En tout cas, il devait se méfier car — c'est son parent Ḥātim qui fournit ce renseignement — il avait l'habitude de dire dans l'intimité à son amante, quand le vin agitait sa passion :

— Ah, Ḥafṣa, par Dieu, c'est toi seule qui me feras mourir ! (179)

Ibn al-Ḫaṭīb, après avoir raconté ce trait, ajoute : « Il voulait dire mourir d'amour ». Et cet auteur, en bon fataliste, ne peut s'empêcher de voir — rétrospectivement il est vrai — une prédiction dans ce mot d'un poète que la boisson et la fièvre amoureuse ont troublé. Car le destin, remarque-t-il, se charge de nous faire dire ce qu'il veut, sans que nous ayons conscience du sens mystérieux de nos propos.

On imagine sans peine dans quelles dispositions d'esprit se trouvait ce fils du seigneur de Qal'at Yaḥṣub à l'égard d'Abū Sa'īd : les Almoḥades, en effet, avaient considérablement diminué le pouvoir des Banū Sa'īd, bien que 'Abd al-Malik eût été un des premiers à se soumettre spontanément à 'Abd al-Mu'min lors de la conquête almoḥade. Chez les Arabes, on le sait, le ressentiment se transmet de père en fils. Or il n'y avait pas bien longtemps que 'Abd al-Malik avait été jeté en prison sur l'ordre de 'Abd al-Mu'min : le fils du premier se devait donc déjà d'en vouloir au fils du second.

C'est, peut-on imaginer, à cause de cette inimitié du fils épousant la querelle du père, qu'Abū Ja'far demanda d'abord au gouverneur de le libérer de ses fonctions de secrétaire. Mais celui-ci refusa. Un jour, au cours d'une partie de chasse avec des amis, comme la compagnie, par suite du grand froid, s'était réfugiée dans la cahute d'un garde champêtre (*nāṭūr* ou *nāẓūr*), Abū Ja'far avait fait un impromptu après un repas improvisé à l'aide du gibier et arrosé de nombreuses libations. Cet impromptu se terminait de la manière suivante (180) :

1. *Va dire à celui qui a tant envie de me voir attaché à son service qu'il ne mette pas le faucon dans la cage.*

2. *Je n'obéissais auparavant qu'à moi-même : va-t-on me voir soumis à un homme qui a rabaissé le faîte de ma gloire ?*

---

(179) *Iḥāṭa*, I, 98.

(180) Mètre *ṭawīl*, rime *aṣ*. Ces deux vers sont les deux derniers de la pièce citée in *Anal.*, II, 546, où j'ai pris aussi les détails narratifs que je donne ici.

L'un des compagnons, quelque bas courtisan, ayant retenu ces deux vers, s'empressa d'aller les répéter à Abū Saʿīd.

Bientôt Abū Jaʿfar put sans doute se rendre compte de l'ascendant que son rival prenait sur la poétesse. Il se mit alors à le haïr, et sa haine fut à ce point irrépressible qu'il ne put s'empêcher de faire circuler des satires mordantes contre l'ennemi de son sang et de son amour.

C'est vraisemblablement vers cette époque, et dans un moment d'abattement que nous pouvons maintenant comprendre, qu'il composa la confession suivante où il exhale son amertume et son anxiété. Manifestement, il devine avec une clairvoyance atroce que l'adversaire l'épie (181) :

1. *Qui m'achètera ma vie et sa douceur, mon vizirat, et ma culture, et mon éducation,*

2. *Pour me donner en échange la place de quelque pâtre pacageant sur des collines au dos rond et inconnues du monde à cause de leur situation* (182) *lointaine ?*

3. *Je suis dégoûté de la vie que je mène avec un homme irascible, autoritaire et dominateur.*

4. *La Mort me regarde quand je l'observe et elle s'installe dans ma pensée quand je l'évite.*

5. *Je n'arrive pas, bien que depuis longtemps je lui fasse des dons, soit à la satisfaire en ce monde, soit à me sauver d'elle.*

Ce poème, que nous ne possédons plus en entier, est peut-être celui où Abū Jaʿfar se montre en même temps le plus simplement et le plus subtilement poète : la poésie, en effet, y est ailleurs que dans la pensée. Quand, au siècle précédent, al-Muʿtamid exilé se laissait étreindre par la mélancolie, il n'exprimait pas son ennui de la vie avec plus d'imagination, et ses vers n'étaient certes pas mieux venus (183).

Un jour, Abū Jaʿfar avait dit à Ḥafṣa — et sa boutade ne devait évidemment pas manquer d'arriver aux oreilles du prince :

(181) Mètre *kāmil*, rime *bi*. *Iḫāṭa*, I, 96.

(182) La mesure peut se contenter de مرتب, mais le mot ne semble pas avoir été classique et de toute manière il n'avait pas en Espagne un sens qui convienne ici (cf. Dozy, *Supp.*, s. v.).

(183) Des vers du roi poète, qui régna de 461 à 484/1068 à 1091, ont été réunis par Ibn Ḫāqān, *Qalāʾid*, édit. de Būlāq, pp. 5-31 ; édit. de Paris, 6-35 ; par *Anal.*, passim (v. Index) ; par Kāmil Kīlānī et ʿAbd ar-Raḥmān Ḫalīfa dans l'édit. qu'ils ont donnée du *dīwān* de Ibn Zaydūn, le Caire, 1351/1932, in fine et par ʿAfīfī, op. cit., III, 87. Il existe une trad. angl. de l'œuvre poétique d'al-Muʿtamid par Smith (Dulcie Laurence), *The Poems of Muʿtamid, king of Seville rendered into english verse with an introduction*, Londres, 1915 ; de nombreux vers sont traduits in *Poés. andal.*, passim (V. Index, p. 501) et par B. Tedjini, *Un Roi-poète ou Al Moʿtamid ibn Abbad, prince de Séville*, Casablanca-Fès, 1939, passim. On sait qu'al Muʿtamid, après un règne des plus brillants, mourut en captivité à Aġmāt, à l'âge de 55 ans, en 490/1095.

— Comment as-tu pu t'amouracher de ce noir (184)? Je pourrais t'acheter au marché aux esclaves, si tu le voulais, dix nègres plus beaux que lui.

***

De son côté, le prince ne tarda pas à réagir contre l'hostilité d'Abū Ja'far. Il commença, bien entendu, par le priver des honneurs et des charges qu'il lui avait conférés et il fit pression sur Ḥafṣa pour qu'elle rompît avec lui. Il est indubitable qu'à un certain moment, la situation devint très tendue ; toutefois, on peut croire que les choses n'auraient pas été plus loin si Ḥafṣa avait été en mesure d'obéir au gouverneur. Mais c'était trop lui demander que de renoncer complètement à Abū Ja'far : pouvait-elle s'empêcher de l'admirer et même de l'aimer ?

Une femme qui s'adresse à son amant avec la brûlante passion qu'expriment les deux vers ci-après, qu'on lui a attribués (185), ne fait pas facilement le sacrifice de son amour (186) :

1. *Je suis jalouse, à cause de toi, de mes yeux, de moi-même, de toi-même, de ton temps et de la place [que tu occupes]* : (187)

---

(184) A supposer que sa mère fût noire de peau, il y a tout lieu de conjecturer qu'Abū Sa'īd n'était pas si noir que veut le faire croire Abū Ja'far dans son accès de jalousie (voir supra, n. 135). Car le prince était mulâtre, puisque son père était un blanc. Le *Qirṭās* dit, en effet, de ce dernier : « Il avait le teint blanc et rosé » (édit. de Rabat, t. II, p. 170, haut ; trad. fse, 288 ; trad. esp., 210) et al-Bayḍaq cite, d'après le *Kitāb al-ansāb*, des vers de Ġāzī b. Qays où il parle du « visage blanc » du khalife et de son teint « aussi brillant que si de l'eau en coulait goutte à goutte » (*Doc. inéd.*, 37). Le frère d'Abū Sa'īd, Abū Ya'qūb Yūsuf, avait aussi le teint blanc et rosé, et sa barbe était blonde (*Qirṭās*, II, 172-3 ; trad. fse, 290 ; trad. esp., 212), autre preuve que la noirceur du gouverneur de Grenade n'était imputable qu'à sa mère.

(185) Dans ces deux vers, les hémistiches riment entre eux, bien que ce ne soit pas obligatoire. On peut penser que ces vers étaient chantés et qu'ils ont donc été longtemps connus. Cette considération pourrait, dans une certaine mesure, expliquer qu'on n'ait pas été sûr, au temps d'al-Maqqarī, de leur auteur.

(186) Mètre *wāfir*, rime *ānī*. Pièce XIII ; *Iršād*, IV, 123 ; *Anal.*, II, 543 ; *Durr*, l. c. Al-Maqqarī ne dit pas expressément que ces vers étaient adressés à Abū Ja'far, mais Ḥafṣa a trop aimé cet homme pour qu'elle ait pu parler à un autre que lui en de pareils termes.

(187) Ces vers rappellent étrangement les deux vers suivants de Ṣafīy ad-Dīn al-Ḥillī († vers 751/1350). Peut-être ce poète n'a-t-il pas connu le vers de Ḥafṣa, mais il a pu y avoir source commune d'inspiration.

(Mètre *ṭawīl*, rime *ākā*)

1. *Mon cœur est jaloux, à cause de toi, de la vision [que j'ai de toi-même], et je dissimule la passion que j'endure*

2. *De peur que, consultant mon cœur à ton sujet, il sache que mes yeux t'ont regardé.*

(Le *dīwān* d'al-Ḥillī a été imprimé à Damas en 1297-1300 h. et à Beyrouth en 1300 h. ; ces deux vers sont cités par *Našwāt as-sakrān*, p. 70, où une section est consacrée à la jalousie amoureuse ; voir la trad. donnée par R. A. Nicholson, *A Literary history of the Arabs*, 3e édit., Londres, 1923, p. 449).

2. *Si je te cachais dans mes yeux jusqu'au jour de la Résurrection, je ne serais encore pas satisfaite.* (188)

Le récit suivant, que rapporte al-Maqqarī (189), nous la montre allant voir Abū Jaʿfar à domicile, sans doute en cachette. Se sentait-elle alors délaissée ? Ses complaisances pour le *malik* avaient-elles à la fin refroidi chez Abū Jaʿfar cette ardeur qu'ont révélée les premières déclarations ? Quoi qu'il en soit, il faut bien croire, puisqu'elle va le relancer, qu'elle tient à renouer partie avec lui. Voici donc comment al-Maqqarī narre cet épisode de leurs amours (c'est Abū Jaʿfar qui parle) :

« Je me trouvais un jour dans mon hôtel en compagnie d'une de ces personnes nobles et illustres avec qui l'on a plaisir à être seul (190), et jouissant ainsi de la quiétude que m'accordaient les vicissitudes du temps. Or, au moment où nous nous y attendions le moins, on frappa à la porte.

On pourrait multiplier les citations poétiques sur ce thème, car on en trouve dans la plupart des traités d'érotologie, qui sont en même temps, comme on sait, des anthologies poétiques. Ainsi Ibn Abī Ḥajala, *Ṣabāba*, p. 78, cite des vers d'al-Buḥturī († 284/897) où le poète envie aussi son propre regard, qui l'oblige à baisser les yeux quand il a devant lui sa bien-aimée ; où il envie sa bien-aimée elle-même quand il la voit marcher fièrement avec tous les attraits qui l'ont séduit ; s'il pouvait, il l'empêcherait de proférer un seul mot, pour ne pas voir ce mot baisant ses lèvres. Les poètes vont, dans leur subtilité, jusqu'à faire de leur âme une étrangère pour se donner l'occasion d'être jaloux d'elle. C'est ainsi que Abū Tammām († vers 230/845) écrit :

(Mètre *wāfir*, rime *ayhī*)

C'est en mon âme qu'est l'Etre qui me rend jaloux de moi-même, et j'envie [*mes*] *yeux qui Le regardent.*

(*Ṣabāba*, p. 79, haut).

Le même Abū Tammām est l'auteur d'un vers qui commence comme celui de Ḥafṣa :

(Mètre *wāfir*, rime *lī*)

Je suis jaloux, à cause de toi, de mon cœur... (ibid.). On trouvera aussi dans le *Ṭawq* (p. 92, l. 2) un vers du même mètre commençant par les mêmes mots. Si l'on était tenté d'accuser Ḥafṣa de vouloir trop quintessencier, ces quelques exemples suffiraient pour montrer que ce maniérisme sentimental est endémique dans la poésie érotique des Arabes.

A l'âge de la décadence, ces concetti devinrent plus savants et plus hermétiques. Témoin ce vers d'Ibn Maṭrūḥ († 649/1251) où nous retrouvons encore une idée dont s'était servie Ḥafṣa :

(Mètre *wāfir*, rime *nī*)

Ne me permets pas de m'unir à toi car, à cause de toi, je suis jaloux de toi-même : comment ne le serais-je pas alors de moi-même ?

(*Ṣabāba*, loc. cit.).

(188) Ce second vers rappelle ceux que donne Ibn Ḥazm dans *Ṭawq*, p. 58, bas :

(Mètre *ṭawīl*, rime *rī*)

1. *Je voudrais que mon cœur fût coupé avec un couteau, que tu y fusses introduite et, après, qu'on l'enfermât dans ma poitrine.*

2. *Ainsi tu t'y trouverais et tu n'habiterais donc pas dans un autre cœur, jusqu'à ce que fût accompli le Jour de la Résurrection et du Rassemblement.*

(189) *Anal.*, II, 545.

(190) D'après l'*Iḥāṭa* (I, 318), il était avec un groupe de parents, dont Ḥātim, son cousin ; la société était en train de se divertir au milieu de la musique et des chants.

Une domestique (191) sortit voir qui c'était. Elle trouva une femme (192) et lui demanda ce qu'elle voulait.

— Remets ce billet à ton maître, répondit l'inconnue.

La domestique nous apporta donc le billet ; il contenait les vers que voici (193) :

1. *Un visiteur arrive, qui a le cou gracieux de la gazelle; [son visage est] un lever de lune sous la nuit [de sa chevelure].* (194)

2. *Ses regards sont faits de la magie de Babel* (195) *et la salive, dans sa bouche, est plus délicieuse que le jus de la treille.*

---

(191) L'*Iḥāṭa* dit que c'était la concierge de l'hôtel.

(192) L'*Iḥāṭa* précise : une femme qui se cachait le visage.

(193) Mètre *ḫafīf*, rime *ālī*. Pièce XIV ; *Iršād*, IV, 122 ; *Iḥāṭa*, I, 318 (les deux premiers vers seulement) ; *Anal.*, II, 545.

(194) Pour comprendre la seconde partie de ce vers et rétablir les sous-entendus, il faut aller chercher dans ce stock d'idées qui s'est constitué, comme on l'a dit, dans la poésie érotique des Arabes. La chevelure épaisse et noire de la belle est la nuit et son visage rayonnant de blancheur est la lune ou le soleil, ou simplement le jour.

Ainsi Abū ʿAlī al-Qālī (*al-Amālī*, édit. de « *Dār al-kutub al-miṣrīya* », I, 227) et Ibn Qutayba (*ʿUyūn al-aḫbār*, même maison éditrice, IV, 27), entre autres, citent le distique suivant :

(Mètre *kāmil*, rime *mū*)

1. *Une femme au teint blanc laisse retomber ses cheveux de toute sa hauteur et y disparaît : sa chevelure est touffue et noire.*

2. *Elle ressemble alors à un jour éclatant et l'on dirait que sa chevelure est, sur elle, une nuit sombre.*

Quand le visage est assimilé à un soleil, on peut imaginer quels effets, parfois plus cocasses que poétiques, peut tirer le poète du rapprochement entre cet astre et la nuit. Par ex. la *Našwat as-sakrān* (p. 93) et le *Tazyīn* (p. 221) citent les deux vers suivants de Šams ad-Dīn b. al-ʿAfīf at-Tilimsānī († 688/1289), qu'on appelle aussi aš-Šābb aẓ-Ẓarīf :

(Mètre *kāmil*, rime *hī*)

1. *Son visage est apparu au-dessus de sa taille [flexible comme] une lance de roseau ; au milieu de touffes de cheveux noirs, il a brillé dans les ténèbres.*

2. *Etrange! ai-je alors pensé. Comment, les ténèbres ne sont pas encore dissipées et le soleil est déjà monté au haut de la lance!*

(195) Sur le mot *siḥr*, « magie, enchantement, charme », v. *E. I.*, IV, 425 (D. B. Macdonald). Le mot revient de nombreuses fois dans le *Coran* ; dans VII, 13, les magiciens ensorcellent les yeux des spectateurs égyptiens en présence de Pharaon et de Moïse.

En parlant de la magie des yeux, Ḥafṣa ne fait que répéter une banalité universelle (cf. le fs. « yeux ensorceleurs ») ; ce qui est plutôt arabe ou pour mieux dire sémitique, c'est l'allusion qu'elle fait, à ce propos, à la magie de Babylone (ar. *Bābil*). C'est à Babylone, en effet, que les anges Hārūt et Mārūt (*Coran*, II, 96), après avoir été instruits par les démons, enseignaient le *siḥr* aux hommes ; l'adj. *bābilī* a fini par signifier « magique » et le même phénomène sémantique s'est produit pour *hārūtī* (en persan, *hārūt* veut dire « magicien »). Voici un vers de ʿUmar b. al-Fāriḍ († 632/1235) où l'idée procède de la même croyance :

(Mètre *kāmil*, rime *ādā*)

Il y a dans son regard une magie telle que si Hārūt en voyait les effets, Il (i. e. Elle, la bien-aimée) *serait son maître [dans l'art magique].*

Silvestre de Sacy, *Chrest. arabe*, Paris, 1806, texte ar., I, 373, l. 2-3 ; trad., III, 144).

Ce thème de la magie des yeux était traditionnel, cela va sans dire, dans la Péninsule, comme il l'a toujours été en Orient ; ainsi, pour prendre des ex. chez des poètes hispaniques du siècle de Hafṣa, voir *Zād*, pp. 59, l. 4 132, l. 10 et 142, l. 3.

3. *Les roses de ses joues feraient honte aux roses mêmes et ses dents confondraient les perles* [*par leur éclat*]. (196)

4. *Es-tu d'avis qu'il entre après que tu le lui auras permis, ou qu'il reparte à cause de quelque empêchement inopiné ?*

Abū Ja'far ajoute :

Je compris que c'était Ḥafṣa (197). J'allai donc à la porte et je lui fis l'accueil que méritait une femme en faveur de qui tout intercédait : sa beauté, son éducation et l'amour que j'avais pour elle, enfin l'honneur qu'elle me faisait en venant me visiter sans que je l'en eusse priée, et à une heure justement où sa présence était des plus désirables (198) ».

Ces dernières lignes présentent, pour la biographie de la poétesse, un intérêt qui n'est pas à négliger : elles renseignent sur les sentiments que nourrissait encore Abū Ja'far pour Ḥafṣa à l'époque où, n'exerçant plus de fonctions politiques, il était en butte à la jalousie sinon à l'hostilité agissante du *malik*, et obligé déjà peut-être de se cacher ou au moins de se tenir sur ses gardes (199). Nous savons donc qu'alors le fils du seigneur de Qal'at Yaḥṣub avait toujours pour Ḥafṣa de l'admiration et de la tendresse.

Il est fort probable que Ḥafṣa fut son grand amour et même, peut-être, son seul amour. D'ailleurs on ne risque pas beaucoup en formant une pareille conjecture, car Ibn al-Ḫaṭīb affirme lui-même que la passion vive qu'Abū Ja'far éprouva pour elle dura longtemps (200).

(196) Sur la salive et les dents comme thèmes poétiques, voir le distique cité p. 27 sq et la note 46.

(197) L'*Iḥāṭa* ajoute les détails suivants : En recevant le mot d'écrit, Abū Ja'far s'écria : « Par le Maître de la Ka'ba, l'auteur de ce billet n'est autre que l'illustre Ḥafṣa ». Je rends par « illustre » le mot de la phrase d'Abū Ja'far que je lis conjecturalement *rafī'a*. Mais peut-être faut-il comprendre ce mot arabe en s'inspirant du sens que donne Fr. Cañes dans son *Diccionario español latino-arábigo*, Madrid, 1789, s. v. *sutil*.

(198) Le récit du *Nafḥ aṭ-ṭīb* est ici en contradiction avec celui de l'*Iḥāṭa*. Abū Ja'far, après s'être exclamé comme on vient de le dire, donna l'ordre d'introduire la visiteuse, mais on ne la trouva plus. Alors, plus désireux que jamais de la revoir, il lui fit parvenir quatre vers (donnés aussi par *Iršād*). On se contentera de traduire les deux premiers, qui font savoir clairement l'objet du message (d'ailleurs les deux derniers sont sûrement altérés dans l'un comme dans l'autre ouvrage) :

(Mètre *ḫafīf*, rime *ūqū*)

1. *Quelle occupation te retient loin de moi, ô* [*toi, mon*] *matin pour qui le moment est venu d'apparaître ?*

2. *Arrive donc et unis-toi à moi, car tu es à mes yeux plus délectable que tous les objets de mes désirs : ah, quel trouble tu fais naître !*

(199) *Iḥāṭa*, l. c. : فجعل السيّد يتربّص له المها لكو ابوجعفر يتحفّظ كلّ التحفّظ .

(200) Op. laud., II, 94.

La position de Ḥafṣa devenait, de toute évidence, de plus en plus difficile à tenir entre ses deux amants : elle avait tout à craindre de l'un, mais elle adorait l'autre ; le premier la tenait par ses pouvoirs illimités de potentat ([201]), le second la retenait par ses propres mérites. Elle risquait son amour en se partageant, comme de juste ; mais en se refusant à Abū Saʿīd, elle risquait aussi de le voir se venger sur Abū Jaʿfar et de perdre ainsi à tout jamais l'objet même de son amour.

Peut-être fut-elle obligée de faire des concessions à l'exclusivisme d'Abū Saʿīd. Ce qui nous le laisse croire, c'est que ses relations avec Abū Jaʿfar n'étaient pas suivies, comme nous le montre la scène précédente narrée par al-Maqqarī. Mais quand son penchant était le plus fort et qu'elle lui revenait, quelle devait être la colère de l'autre, surtout si elle se laissait accaparer trop longtemps ! Aussi fallait-il profiter de la première circonstance favorable pour tâcher de revenir en grâce auprès du maître. Nous avons un témoignage d'un de ces retours intéressés. Ce sont quelques vers qu'elle lui écrivit pour lui faire ses compliments un jour de fête — telle était donc l'occasion qui s'offrait — mais où perce le désir de se faire pardonner — et tel était son motif secret ([202]) :

1. *Homme aux qualités illustres, fils de khalife et chef agréé de Dieu,*

2. *Qu'il soit heureux pour toi* ([203]) *ce jour de fête où le destin s'est accompli selon ton désir !*

3. *L'être dont tu as passionnément envie revient à toi dans les chaînes de la résipiscence et du consentement*

4. *Pour que, des plaisirs qu'il dispense, il fasse revivre ceux qui sont consommés et qui ont cessé.*

***

Mais cette situation, fausse pour tous, ne pouvait s'étreniser. D'autant que le tempérament d'Abū Jaʿfar ne lui permettait pas de rester passif

([201]) Ces pouvoirs, Abū Saʿīd les tenait d'abord de ses fonctions et de l'éloignement où était Grenade de la capitale de l'empire, mais aussi de sa qualité de frère du khalife. Dans une lettre que lui adressait celui-ci vers 560/1165, il est appelé « illustre frère, cher à Notre cœur et très noble à Nos yeux... » (Lévi-Provençal, *Trente-sept lettres almohades*, texte arabe, p. 139, l. 1 et trad., p. 50 du tiré à part). Même si c'est là une clause de style, des expressions aussi laudatives laissent cependant supposer que le khalife tenait son frère en grande estime.

([202]) Mètre *kāmil majzū'*, rime *ḍā*. Pièce XV ; *Anal.*, II, 543.

([203]) Dans le premier hémistiche de ce vers, la mesure oblige à lire يهنيك (pour يهنئك) par licence. Mais les poètes ne pensaient peut-être pas avoir besoin des tolérances de la métrique pour employer cette forme ainsi réduite : cette chute si courante de la *hamza* peut faire penser à une influence dialectale. Voir as-Sikkīt, *K. taḥḏīb al-alfāẓ*, édit. Beyrouth, 1895, p. 672.

devant l'hostilité de son rival. Ses parents, d'ailleurs, l'incitèrent à employer d'autres armes que la satire. ʿAbd al-Malik, le père, qui avait tant de raisons de se venger des Almoḥades, était devenu le partisan secret d'Ibn Mardanīš qui, depuis quelque temps, avait de nouveau levé dans le « Levante » l'étendard de la révolte. Le père et un frère d'Abū Jaʿfar, Muḥammad, jugèrent le moment opportun pour lui demander de se mettre de leur parti. Un jour donc, ils allèrent le trouver et lui parlèrent en ces termes :

« Tes vers, à ce qu'on raconte, ont été montrés au gouverneur et il en a été indigné. Ce sera là, sans nul doute, la cause de notre ruine et, parbleu, tant que ce pays sera gouverné par des hommes de cette dynastie, il n'y aura pas de sécurité pour nous. Il vaut donc mieux mourir en luttant pour notre indépendance que de rester ici exposés à un continuel danger sous la griffe du lion ».

Ils décidèrent qu'ils uniraient leurs forces pour les mettre au service d'Ibn Mardanīš. Pour réaliser leur dessein, Abū Jaʿfar et son autre frère ʿAbd ar-Raḥmān convinrent de se réfugier à Qalʿat Yaḥṣub ; leur parent Ḥātim b. Saʿīd leur promit son appui.

Quand leur accord fut conclu, ils écrivirent au chef valencien. Celui-ci les invita, dans sa réponse, à se mettre à l'œuvre avec la plus grande diligence afin d'exécuter leur plan le plus tôt possible. Malheureusement pour les Banū Saʿīd, leurs projets furent connus de leurs ennemis. Avant le jour convenu, ʿAbd ar-Raḥmān et Ḥātim, qui étaient restés à Grenade, sortirent précipitamment de la ville et cherchèrent refuge dans le château

On trouvera dans l'*Anthologie arabe* de Grangeret de Lagrange un vers commenté de ʿUmar b. al-Fāriḍ († 632/1235) où ce poète emploie ce verbe avec la même forme réduite (p. 64 du texte arabe, dernier vers de la page ; commentaire arabe, p. 72, premier paragr. ; annotations en fs p. 129).

Al-Mubarrad, dans son *Kāmil* (édit. W. Wright, Leipzig, 1864, p. 478, l. 17 ; édit. Caire, 1308, II, 63, l. 14) cite un vers d'al-Farazdaq († 114/732-3) où le verbe doit se lire sans la *hamza*. Enfin Ibn Dumayna, qui est peut-être antérieur à al-Farazdaq, s'est permis aussi ce *taḫfīf* dans un poème cité par ʿAbd ar-Raḥīm b. al-ʿAbbāsī dans ses *Maʿāhid at-tanṣīṣ* (édit. Caire, 1316, p. 57, mètre *ṭawīl*, rime *kī*, dernier vers de la page). Ici au Maġrib, les poètes n'ont pas manqué d'employer aussi cette forme allégée. Rien d'étonnant à cela à cause de son ancienneté chez les poètes orientaux et à cause aussi sans doute de l'amuissement général de la *hamza* dans les dialectes maġribins. V. par ex. in *aḏ-Ḏaḫīra as-sanīya*, édit. Alger, 1339/1920, pp. 182-3 une *qaṣīda* d'Abū Muḥ. b. Ašqīlūla, ubi وَلْيُهْنَ (p. 183, l. 2). Cette pièce est aussi attribuée au prince almoḥade Abu r-Rabīʿ Sulaymān, petit-fils de ʿAbd al-Mu'min (*Anal.*, II, 73-4) ; elle se trouve en effet dans le *dīwān* de ce prince, dont j'ai dessein de donner une édition.

familial (204). Quant à Abū Ja'far, il partit aussi de Grenade avec les gens de sa maison, mais trop tard ; les sbires du gouverneur avaient immédiatement été envoyés dans toutes les directions. Quand il sut qu'ils étaient à ses trousses, il se rendit compte qu'il ne pourrait pas arriver à Qal'at Yaḥṣub à temps ; il changea donc de direction et entra à Malaga. Une fois dans cette ville, il se cacha, espérant qu'une fois la tourmente passée, il aurait l'occasion de s'embarquer pour Valence afin de rejoindre l'armée d'Ibn Mardanīš. Mais son espoir fut déçu car Abū Sa'īd, altéré de vengeance, avait ordonné des recherches minutieuses ; il ne put donc échapper à la poursuite de mercenaires décidés à satisfaire un maître impérieux. Il fut découvert et arrêté.

***

C'est au cours de son séjour en prison qu'il fut donné à ce nouveau Pétrone (205) de donner la mesure de sa grandeur d'âme : le trait suivant, qu'a rapporté son neveu Abu l-Ḥasan, n'aurait certainement pas déplu à Plutarque. Voici comment ce neveu a fait ce récit (206) :

J'ai entendu raconter à al-Ḥasan b. Duwayra (207) qu'il se trouvait à Malaga au temps où mon oncle y était prisonnier. Il obtint de lui faire une visite dans sa prison. Il le trouva les mains et les pieds chargés de chaînes et il ne put se retenir, à ce spectacle, de verser de brûlantes larmes.

Mon oncle, en le voyant ainsi affligé, lui dit : « Est-ce pour moi que ces larmes coulent ? Pour moi qui ai joui de tous les plaisirs que peut

(204) *Iḥāṭa*, I, 96-7.

(205) Ce rapprochement avec l'auteur du *Satiricon* a été déjà fait, mais peut-être est-ce seulement à cause de sa fin, en bien des points semblables à celle d'Abū Ja'far : Pétrone fut impliqué dans un complot et, victime d'un joloux, l'affranchi Tigellin, il mourut avec un courage exemplaire.

Mais on peut pousser la comparaison plus loin. En effet, si Abū Ja'far exerça de hautes charges auprès du *malik* de Grenade, Pétrone fut, à la Cour de Néron, une sorte d'intendant des plaisirs (*elegantiae arbiter* : Tacite, *Annales*, XVI, 18). Il y a, en outre, de nombreux rapprochements à faire dans leurs deux génies. Ces deux hommes délicats à l'extrême montrèrent un grand raffinement dans leurs plaisirs et devinrent des hommes à la mode : Abū Ja'far parce qu'il était le fils d'un grand seigneur et qu'il pouvait mener grand train, Pétrone parce qu'il ne pouvait satisfaire l'empereur qu'en montrant son âme d'artiste ; leur esprit était d'une distinction rare ; enfin ils étaient tous deux poètes. Mais là s'arrête sans doute leur ressemblance, car les compositions du Latin diffèrent beaucoup, par leur caractère, de celles de l'Arabe.

(206) Op. laud., I, 97 ; *Anal.*, II, 562-3 : d'après *al-Azhār al-manṯūra fi l-aḫbār al-ma'ṯūra*. Dans ce récit, je ne suis littéralement ni l'un ni l'autre texte.

(207) Al-Maqqarī précise en disant que ce personnage est le cousin paternel d'Abū Ja'far.

dispenser ce bas monde ; qui me suis nourri de blanc de poulet ; qui ai bu dans des coupes de cristal ; qui ai monté les meilleurs chevaux ; qui ai reposé sur les lits les plus moelleux ? Est-ce pour moi qui me suis paré de fines soies et de brocarts splendides ; qui me suis éclairé avec les chandelles de la cire la plus pure ? Pour moi enfin qui ai reçu les embrassements des femmes les plus belles qui soient ([208]) ?... Je suis ici dans les mains d'un gouverneur aussi inexorable qu'al-Ḥajjāj ([209]) lui-même ; j'attends un châtiment aussi cruel que celui que subit al-Ḥallāj([210]). Je vais me présenter devant Celui qui dispense le pardon et qui n'a pas besoin qu'on allègue devant Lui ni des excuses, ni des raisons ».

— Comment ne verserais-je par des larmes, répliqua Ibn uwayra, quand je te vois si éloquent et quand je fais réflexion que le monde sera bientôt privé de toi ? »

D'aucuns penseront peut-être que cette harangue d'Abū Ja'far, qui ne manque, comme on le voit, ni d'exaltante émotion ni de noblesse, n'est que le développement, par ce neveu féru de rhétorique, d'un thème qu'évoquait naturellement une situation dramatique. Certes, ces artifices littéraires ne sont pas rares chez les historiens arabes ; certains même ne répugnent pas à s'engluer de temps en temps dans le pathos. Car le lecteur arabe se délecte toujours à cet *iftiḫār*, cette faconde dans le courage, si souvent entachée d'histrionisme. Mais outre que le style de ce morceau oratoire, tout en frisant le sublime, n'en est pas moins naturel, dans le texte arabe, il est au demeurant très vraisemblable dans la bouche d'Abū Ja'far, et bien conforme à son caractère.

([208]) *Cur non ut plenus vitae conviva recedis* ? (Lucrèce, III, 951).

([209]) **Al-Ḥajjāj** b. Yūsuf, le célèbre général et homme d'Etat de l'époque umayyade et longtemps gouverneur de l'Irak, est né vers 41/661, et il est mort en 95/714. C'était un homme très énergique qui réprima les rebellions ou les simples désobéissances avec sévérité. On l'a même accusé, non sans raison, de cruauté. Il aurait livré pendant sa vie 130.000 victimes au bourreau, et quand il mourut, il y aurait eu dans ses prisons 50.000 hommes et 30.000 femmes. C'est donc pour qualifier la rigueur du châtiment qui l'attend de la part d'Abū Sa'īd qu'Abū Ja'far cite al-Ḥajjāj. Sur ce dernier, cf. *E. I.*, II, 215-7 (H. Lammens).

([210]) Abu l-Muġīṯ al-Ḥusayn b. Manṣūr al-Bayḍāwī connu sous le nom d'**al-Ḥallāj** (i. e. « le Cardeur »), célèbre mystique né en 244/858 dans le Fars. Accusé par les Mu'tazilistes, il fut arrêté, mis au pilori et il resta huit années en prison pour être enfin condamné à mort en 309/922. Son martyre eut lieu sur une esplanade de Bagdad : il fut flagellé, mutilé, crucifié, décapité et brûlé. Abū Ja'far sera aussi exposé sur un gibet, comme on va le voir, par ordre d'Abū Sa'īd. Sur al-Ḥallāj, cf. *E. I.*, II, 254-5 (L. Massignon) et *Aḫbār al-Ḥallāj* texte ancien publié par L. Massignon et P. Kraus, Paris, 1936.

Il suffirait à justifier le mot « romantique » qui a été employé au début pour qualifier cette ambiance où vécut Ḥafṣa. Bien des héros de la littérature romantique ont ainsi joué de la lyre sur leurs futures cendres. On sait, par exemple, dans quel esprit Chateaubriand parlait de sa mort et des honneurs qu'un destin bienveillant lui avait prodigués.

Enfin, cette vigoureuse tirade d'Abū Ja'far, où aucun mot ne détonne, vient nous donner l'assurance que Ḥafṣa disait vrai quand elle chantait dans ses vers la magnanimité de son amant. Tant vaut l'homme, tant vaut sa fin ; et ces propos que tient Abū Ja'far, la mort entre les dents, nous persuadent définitivement que cette femme, si sensible « aux qualités illustres », avait bien placé son amour.

« Seul peut dormir celui qui a assouvi sa vengeance », dit le proverbe arabe (211). C'est sans doute pour être désormais en paix avec son âme que le *malik* envoya de Grenade l'ordre de mettre Abū Ja'far à mort. Ibn al-Ḫaṭīb précise que celui-ci fut crucifié. Ce genre de supplice n'était pas extraordinaire, à ce moment : il avait la préférence de 'Abd al-Mu'min lui-même et al-Bayḏaq cite de nombreuses crucifixions imposées par le souverain à des rebelles du Maġrib (212). Ainsi, rien d'étonnant à ce que Abū Sa'īd imitât son père pour châtier un personnage qu'il devait considérer comme un traître. Cette exécution eut lieu en 560/1163 (213).

***

Ḥafṣa fut très affectée par la disgrâce où était tombé Abū Ja'far, par ses tribulations et surtout par sa fin lamentable. On peut conjecturer

(211) *La yanām illā man iṭṭa'ara.* Proverbe cité par al-Mubarrad dans son *Kāmil*, édit. de Leipzig, p. 49, l. 6 ; édit. du Caire, 1308, p. 49, l. 6 du bas. Une vengeance complètement assouvie s'appelle en arabe *ṯa'r munīm* (« vengeance dormitive »).

(212) *Doc. inéd.*, p. 207 sqq. Parmi les exécutions de ce genre qui firent le plus de bruit au Maġrib sous le règne de 'Abd al-Mu'min, il faut citer celle de son secrétaire Abū Ja'far b. 'Aṭīya, qui fut crucifié à Marrakech à l'âge de trente-six ans, en 553/1158. Cf. H. Pérès, *La poésie à Fès sous les Almoravides et les Almohades*, « Hespéris », t. XVIII, fasc. 1 (1er trim. 1934), p. 26 et n. 2 et pp. 36-7.

(213) Ibn al-Ḫaṭīb (*Iḥāṭa*, l. c.) donne la date fort improbable de 550/1155. Peut-être est-ce là une faute de copiste (cf. sur cette faute possible la remarque qui est faite infra, à la n. 246, au sujet de la date, donnée par le même ouvrage, de la mort de Ḥafṣa).

en effet que c'est pendant qu'il était en prison qu'elle écrivit quelques élégies dont voici trois fragments (214) :

1. [*J'envoie*] *le salut qui fait éclore le calice des fleurs et roucouler les colombes dans les arbres*

2. *A un absent qui habite dans mon coeur, même quand mes yeux sont privés de lui.*

3. *Ne croyez pas,* [*ô Abū Ja'far*], *que l'absence vous ait effacé de mon souvenir ; c'est là une chose, par Dieu, qui ne sera jamais.*

***

1. *S'Il n'était pas un astre, mon oeil, maintenant que je suis loin de Lui, ne se trouverait pas dans l'obscurité, puisque Sa lumière n'est plus.* (215)

2. *Un être affligé* [*envoie son salut*] *à tous ces charmes* [*qui étaient en Lui et*] *qui se sont éloignés en emportant son bonheur et sa douce joie.*

***

1. *Demandez au nuage vibrant d'éclairs,* (216) *alors que la nuit est silencieuse, s'il me rappelle toujours mes amis* (217) *au milieu de la nuit.*

2. *Par ma vie, je le jure, il a provoqué une palpitation dans mon cœur, et la pluie torrentielle de ce nuage passager m'a fait verser un torrent de larmes.*

Ces trois petits morceaux sont empreints d'une tendresse qui sait toucher, car le désespoir y est exprimé tranquillement et sans âpreté. Comme Ḥafṣa, à l'instar de certaines de ses compatriotes, parle sans exaltation ni emphase, on voudra bien reconnaître, si l'on tient compte de l'époque décadente, qu'elle a l'art d'exprimer naïvement son émotion. De pareils

(214) 1er fragment : mètre *mutaqārib*, rime *ūn*. Pièce XVI ; *Anal.*, II, 542 ; *Šā'irāt al-'arab*, p. 216 ;
2e fragment : mètre *ṭawīl*, rime *ūrihī*. Pièce XVII ; *Anal.*, II, 543 ;
3e fragment : même mètre, rime *nā*. Pièce XVIII ; *Iršād*, IV, 211 ; *Anal.*, l. c.

(215) L'expression كان ناظري مُظلِمًا بعد نورهِ rappelle le dicton marocain *wallāt əd-dənya ḍlām beyn 'ayneyh* : « le monde est devenu ténèbres à ses yeux ».

(216) **L'éclair**, qui est un phénomène atmosphérique plutôt rare en Arabie, est d'autant plus remarquable pour des Bédouins. Aussi est-il devenu un thème fréquent dans la poésie arabe. Voir les ex. qu'en donne R. Basset dans *La Bordah du Cheikh El Bousiri*, Paris, 1884, pp. 3-4, et l'emploi qui en a été fait chez les poètes d'Occident in *Poés. andal.*, pp. 228-9 et références p. 507, s. v. *éclair*.

La fulguration de l'éclair est traditionnellement prise comme terme de comparaison quand le poète veut décrire des dents éclatantes de blancheur qui brillent dans un sourire. Ainsi Nāṣiḥ ad-Dīn al-Arrajānī († 544/1149) décrivant une scène d'adieux dit :

(Mètre *ṭawīl*, rime *ūqū*)

Je pleurai et je fis ainsi rire les dénonciateurs, lesquels se réjouissaient de mon malheur ; j'étais alors comme un nuage et ces médisants comme des éclairs.

Vers cité par al-Maqqarī, *Anal.*, I, 58 (ne se trouve pas dans l'édit. publiée à Beyrouth du *dīwān* de ce poète).

(217) Par « ...mes amis », il faut entendre « mon ami » (Voir supra, note 127, p. 53).

vers sont rares, hâtons-nous de le remarquer, dans la poésie post-classique ; car les poètes arabes, même ceux de l'âge d'or, se sont trop souvent forcés pour dépeindre ce qu'ils ressentaient.

Malgré sa douleur, Ḥafṣa sut se montrer courageuse, hardie même dans sa fidélité. Elle ne se cacha pas pour plaindre et pleurer son cher disparu. Elle fit plus : elle ne craignit pas, parce qu'elle se considérait sans doute comme veuve, de mettre des vêtements de deuil, c'est-à-dire noirs ([218]). Alors, dit Ibn al-Ḫaṭīb, on la menaça de mort. Il est difficile d'imaginer qu'elle dût ces menaces à un autre qu'au *malik*, furieux sans doute d'une pareille outrecuidance. A cette occasion, elle composa les trois vers que voici ([219]) :

1. *On m'a menacée parce que j'avais pris le deuil pour un ami qu'on m'a fait perdre par le fer.* ([220])

2. *Dieu ait compassion de quiconque verse généreusement des larmes ou se lamente pour celui qui a été victime de ses ennemis!*

3. *En quelque pays qu'elle se trouve, que les nuages du matin arrosent sa tombe aussi généreusement que ses mains étaient généreuses!*

***

Une fois Abū Ja'far disparu, il semble que Ḥafṣa ait délaissé peu à peu la poésie. Demeura-t-elle encore à Grenade où tout lui rappelait des

([218]) La couleur des vêtements de deuil n'a pas été la même dans le monde islamique (Mez, *Die Renaissance*, 368 ; trad. esp., 466 ; sur le deuil en Espagne musulmane, v. *Poés. andal.*, pp. 297-303 et référ. de la n. 5, p. 297). Si à Grenade le noir était vraisemblablement la couleur de deuil à cette époque, c'est que le blanc était la couleur dynastique pour les Almoḥades (*Masālik*, p. LI). Ainsi quand Abū Ya'qūb partit de Marrakech en 579/1184 pour guerroyer contre le Portugal, il sortit de la ville, dit l'auteur du *Bayān*, précédé de sa bannière blanche (apud A. Huici, *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, texte ar., p. 31 ; trad., p. 29 ; le même passage avait déjà été traduit en fs. par Dozy in *Recherches*, II, 452). Sur la considération dont bénéficie le blanc en islam, v. al-Buḫārī, trad. Houdas, IV, 105 ; c'est un vêtement blanc que le fidèle portera au paradis (as-Samarqandī, *Bustān al-'ārifīn*, en marge du *Tanbīh al-ġāfilīn* du même auteur, p. 90) et c'est de noir que seront vêtus les damnés (Ibn Ḥazm, *Ṭawq*, p. 28, l. pénultième).

([219]) Mètre *ḫafīf*, rime *ādī*. Pièce XIX ; *Iḫāṭa*, I, 98.

([220]) Les mots *ḥidād* (deuil) et *ḥudād*, que la poétesse a sciemment placés à la fin de chaque hémistiche, respectivement, forment un *tajnīs* (cf. supra, n. 70) appelé par la rhétorique *muḥarraf* parce que ces deux mots ne se distinguent que par une voyelle. (Cf. Sa'd ad-Dīn at-Taftāzānī, *Muḫtaṣar al-ma'ānī*, commentaire du *Talḫīṣ al-miftāḥ*, de Jalāl ad-Dīn al-Qazwīnī, Constantinople, 1326, p. 114. Usāma b. Munqiḏ donne dans sa *Rhétorique* de nombreux exemples de ce *tajnīs* : H. Derenbourg, *Anthologie de textes arabes inédits...*, Paris, 1893, p. 123 sqq.).

On a vu plus haut que, selon Ibn al-Ḫaṭīb, Abū Ja'far avait été crucifié. Quand Ḥafṣa parle de fer, elle fait peut-être allusion aux chaînes qui chargeaient ses mains et ses pieds. Ou bien encore, faut-il peut-être penser qu'il fut d'abord blessé, mortellement ou non, avant d'être exposé sur la croix. Mais dans quelles conditions, à cette époque, procédait-on à ce supplice ? Je manque de précisions sur ce point.

souvenirs à la fois si délicieux et si pénibles ? Faut-il croire qu'elle abandonna la capitale et la vie mondaine pour se réfugier dans ses terres ? Il vaut mieux peut-être supposer qu'étant trop habituée à la vie brillante des palais, elle n'ait pu avoir aucun penchant pour la retraite et la solitude. D'ailleurs, se pouvait-il qu'après avoir été si recherchée à la ville, elle allât finit ses jours aux champs ?

Elle trouva sans doute le moyen de satisfaire en même temps son dynamisme et son goût pour la vie citadine et pour les belles-lettres en se livrant à l'enseignement (221). C'est son contemporain Ibn Baškuwāl qui nous l'apprend : « C'était, dit-il en parlant d'elle, le professeur le plus marquant de son époque (222) ». Puisqu'elle avait des biens au soleil, ce n'est certainement pas pour gagner sa vie qu'elle se donna cette occupation. D'autre part, il est vraisemblable qu'elle se mit à enseigner une fois sortie du bel âge. Au temps où elle jouissait de toutes les grâces de son corps, en effet, trop d'hommes de la « société » grenadine la convoitaient et son activité alors, en dehors de la poésie, dut avoir surtout un caractère mondain.

En tout cas, elle enseigna pendant assez longtemps pour que sa valeur pédagogique arrivât à être avantageusement connue. En effet, le khalife Ya'qūb al-Manṣūr lui-même désira de mettre cet autre talent de la poétesse à profit. Aussi, quand on proposa à Ḥafṣa de diriger l'éducation des princesses almoḥades au palais khalifal de Marrakech, elle accepta cette offre, non seulement parce que c'était une faveur insigne, mais aussi parce qu'elle pensait peut-être qu'il fallait tout de même faire une fin (223).

(221) Ḥafṣa, on s'en doute, ne constitue pas un cas isolé de femme pédagogue en Espagne musulmane. J. Ribera y Tarrago écrit (op. cit., p. 85) : « L'affluence des filles dans les écoles fit que les femmes se dédièrent aussi à l'enseignement et qu'elles ouvrirent des écoles, comme le faisaient les hommes ». Et, parlant des Banū Ḥazm, qui eurent un des collèges les plus renommés de Cordoue, il dit que la fille de cette famille enseignait les fillettes dans le dit collège (d'après *Takm.*, biog. nº 312).

(222) Cité par *Iḥāṭa*, I, 318. C'est la *Ṣila* que Yāqūt met aussi à contribution (*Iršād*, loc. cit.).

(223) C'est l'auteur de la *Ṣila* qui est à l'origine de cette information : « Elle finit, dit-il, par enseigner les dames au palais d'al-Manṣūr ». Quant à Yāqūt, voici ce qu'il dit à ce sujet (*Iršād*, IV, 119) :

وُلّيت تعليم النساء في دار المنصور أمير المؤمنين عبد المؤمن بن علي .

Il y a certainement une lacune dans ce texte. On peut le rétablir comme suit :

في دار المنصور حفيد أمير المؤمنين ...

Il est donc attesté qu'elle quitta sa ville natale. Mais à quel moment partit-elle ? Est-ce seulement quand il fallut qu'elle allât assurer à la Cour impériale ses fonctions de professeur ? Est-ce avant et, par exemple, peu de temps après le supplice de son ami, Grenade ayant désormais perdu à ses yeux son plus grand attrait ? Il ne semble pas possible de répondre avec quelque certitude à l'une ou l'autre de ces questions. C'est que sa biographie présente une lacune de quelque vingt ans : les renseignements faisant défaut, en effet, on ne peut rien savoir sur Ḥafṣa pendant tout le règne d'Abū Ya'qūb Yūsuf.

Si l'on suppose qu'elle ne s'expatria qu'après la proposition d'al-Manṣūr, son départ aurait eu lieu au plus tôt en 580/1184, année où ce khalife succéda à son père. Mais rien ne prouve qu'elle n'était pas déjà à Marrakech. N'est-il pas plus vraisemblable, en effet, de croire qu'elle ait été sollicitée sur les lieux mêmes où l'on avait besoin d'elle ?

Voici les raisons qui militent en faveur de cette hypothèse :

D'abord son départ de Grenade, peu après la disparition d'Abū Ja'far expliquerait que nous n'ayons plus aucun vestige de sa production littéraire postérieurement aux trois morceaux élégiaques cités plus haut. Or, il est certain qu'elle composait facilement ; il est non moins certain, même, que ses improvisations étaient excellentes (224). Comme elle survécut plus d'un quart de siècle à Abū Ja'far, il est difficilement admissible qu'avec des dispositions semblables elle se soit abstenu de taquiner la muse pendant si longtemps. Et si rien n'est resté des compositions poétiques de cette longue période, la seule explication plausible est qu'elle vivait alors dans un milieu comme Marrakech où les lettres avaient moins de vogue qu'à Grenade, où le genre biographique n'avait pas d'amateurs et où, en conséquence, il ne se trouva pas assez de gens de bon goût pour faire écho à ses impromptus, ni surtout quelque mémorialiste ou quelque historiographe qui recueillît ses vers ou au moins en enregistrât quelques-uns dans une œuvre durable.

L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'Abū Sa'īd avait eu l'occasion, en 571/1176, de faire un séjour dans la capitale de l'Empire, et qu'il avait donc pu y emmener la poétesse, ne serait-ce que pour l'arracher à des souvenirs qui risquaient, si peu que ce fût, de la détacher de lui.

(224) C'est ce que dit son contemporain Ibn Baškuwāl, apud *Iḥāṭa* et *Iršād*, loc. cit.

Des raisons sentimentales ne suffisent évidemment pas pour justifier la visite du *malik* à Marrakech. Son gouvernement de Grenade et les hautes missions militaires que son frère le khalife lui confiait de temps à autre ([225]) pouvaient nécessiter sa présence à la Cour ([226]). La ville où il avait vu le jour ([227]) s'agrandissait et s'embellissait à vue d'œil ; des mosquées, des écoles, des aqueducs s'y étaient construits en son absence ; des jardins y mettaient la note gaie de leur verdure dans l'ocre des murailles et de la terre, depuis que, sur l'ordre pressant de son frère, d'incessants travaux avaient fait jaillir l'eau de partout ([228]). S'il n'avait pas réussi à l'avoir toute à lui à Grenade, il était naturel qu'il l'arrachât de cette ville à la première occasion.

Car il faut, bien entendu, rejeter l'idée qu'à ce moment elle lui fût devenue indifférente. La preuve qu'il lui était toujours attaché, c'est qu'il n'avait pris aucune sanction contre l'ingrate lorsqu'elle s'était mise si ostensiblement en deuil pour le crucifié de Malaga. S'il s'était bien gardé de sévir, n'était-ce pas par crainte de lui déplaire ? Sa passion avait été impétueuse ([229]) et elle ne s'était pas forcément éteinte par ce qu'il n'avait pas été payé de retour. La poétesse était alors quadragénaire et elle présentait, peut-on croire, de beaux restes de son éclat passé. Il l'aimait donc encore certainement et l'on imagine qu'il ne voulait pas, quand il s'éloignait tant d'elle, s'exposer à être obsédé par sa charmante image.

([225]) Par exemple ce fut Abū Sa'īd qui, de conserve avec son frère Abū Zakariyā', dirigea, sur l'ordre d'Abū Ya'qūb, une expédition contre le comte d'Avila Sancho Ximeno, connu chez les auteurs arabes sous le sobriquet d'al-Aḥdab (« le Bossu »), lequel était alors chargé de toutes les entreprises chrétiennes contre les Musulmans. Les Chrétiens, après avoir gué le Guadalquivir, avaient désolé la région d'Ecija et avaient poussé leur incursion jusque dans la *Kanbāniya* de Cordoue en prenant des captifs chez les Musulmans. Les deux princes almohades atteignirent les envahisseurs dans la région de Calatrava et les exterminèrent, le chef compris. Cet épisode eut lieu en 566/1171 d'après l'auteur du *Bayān* (apud *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, texte ar., p. 5, trad., pp. 2-3) ou en 568/1173 d'après Ibn Ḫaldūn (trad. de Slane, I, 321), qui suit Ibn Ṣaḥib aṣ-Ṣalāt (cf. Melchor M. Antuña, *Compañas de los Almohades en España* in « Religion y Cultura », 1935, pp. 46-58).

([226]) On sait, par ex., qu'en 560/1165 il vint à Marrakech, sur l'ordre de son frère Abū Ya'qūb Yūsuf, pour prendre le commandement d'une armée avec mission d'aller combattre Ibn Mardanīš dans la Péninsule.

([227]) C'est ordinairement à Marrakech que résidait son père 'Abd al-Mu'min quand il ne faisait pas la guerre, et c'est donc là qu'il avait son harem.

([228]) *Masālik*, 178.

([229]) Le verbe *tawalla'a*, dont se sert al-Maqqarī (*Anal.*, II, 540, l. 13), en copiant peut-être Ibn Diḥya, pour parler du sentiment que nourrissait le prince pour la poétesse, comporte les idées de convoitise, d'avidité, de désir impétueux et de passion ardente.

Mais quelle que soit la conjecture pour laquelle on opte sur la date où Ḥafṣa quitta l'Espagne, il a bien fallu de toute façon qu'elle fît le voyage de Marrakech. Et puisqu'on peut tenir pour assuré qu'elle était déjà venue à Salé, le Maroc n'était pas tout à fait nouveau pour elle ; mais le Sud dut, en revanche, frapper son imagination nourrie des anciens poètes du désert. On se figurera sans peine le dépaysement de cette citadine accoutumée aux frais jardins du Najd ou aux riantes prairies de la Vega parcourant à longues et monotones étapes la plaine caillouteuse que traverse la route de Marrakech, pour aborder enfin dans la ville de terre (230) qu'est ce grand entrepôt de l'Atlas et du Sahara.

***

A cette époque, une partie de la ville était groupée autour de la Mosquée des Libraires (*al-kutubīyīn*) (231) et de sa tour colossale ; ce quartier se trouvait donc au sud-ouest du gros de la cité qui, à peu de chose près, avait la même configuration et la même superficie que la « médina » actuelle. Elle était dominée, à un mille environ vers l'ouest, par la citadelle

(230) Ibn Sa'īd avait noté (apud *Ṣubḥ al-a'šā*, V, 161) que les habitations de Marrakech étaient en pisé et en argile. Comment douter que Ḥafṣa, elle qui voulait être de « ceux qui sont épris de belles visions », n'ait pas été déçue en entrant dans cette ville de terre ? Grenade n'était certes pas encore de son temps, comme on l'a déjà fait observer, la ville admirable qu'elle devait devenir par la suite ; mais quelle supériorité cependant, du point de vue de l'urbanisme, sur la Marrakech du début des Almohades ! Le vaste *Agdāl*, avec son jardin d'*aṣ-Ṣāliḥa* qu'avait créé 'Abd al-Mu'min, et cet autre jardin appelé *al-Masarra*, malgré son nom qui veut dire « la joie », pouvaient-ils lui faire oublier ceux du Najd, qui avaient été surtout tracés pour le plaisir des yeux, alors qu'à Marrakech on avait pensé beaucoup plus à l'utilité ?

(231) Voir le chapitre consacré à la première et à la seconde Kutubīya dans l'ouvrage de haute érudition de H. Basset et H. Terrasse, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Paris, 1932, pp. 84-106. Ce chapitre avait d'abord paru in « Hespéris », 1924, p. 181 sq et 1925, p. 311 sq, et enfin fasc. 2 et 3 de 1926, s .t. *Les deux Kotobiya*. De la première mosquée, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges. Peut-être fut-elle édifiée par 'Abd al-Mu'min, comme le pensent les deux auteurs précités en se fondant surtout sur les *Ḥulal* et le *K. al-istibṣār* ; mais depuis la publication des *Doc. inéd.*, on peut en douter. L'archéologue espagnol L. Torres Balbás pense, en effet, que les vestiges de ce qu'on a appelé « la première Kutubiya » dateraient de l'Almoravide 'Alī b. Yūsuf (*La Mezquita mayor de Granada*, in « Al-Andalus », vol. X, 1945, fasc. 2, p. 410, n. 3), mais ses arguments n'arrivent pas à convaincre. La seconde, et principalement son minaret qu'on peut encore admirer, auraient été achevés, suivant certains auteurs actuels, par Abū Yūsuf Ya'qūb en 594/1196, mais aucun texte sûr, que je sache, n'est encore venu appuyer une pareille affirmation et, de plus, l'archéologie ne permet pas, d'après M. H. Terrasse, une datation aussi précise.

qu'avait édifiée ʿAbd al-Muʾmin sur le mont Īgīllīz et qui, avec sa mosquée au minaret imposant, constituait une manière de bourg (232).

Si l'on suppose que Ḥafṣa était à Marrakech en 571/1176, elle y fut témoin de l'épidémie de peste qui y exerçait ses ravages cette année-là (233). De toute manière, il est nécessaire d'en parler ; on va voir pourquoi.

Les premiers cas de cette maladie furent constatés, suivant l'auteur d'*al-Bayān al-muġrib* (234), au début de *ḏu l-qaʿda* de la dite année (mi-mai 1176). Cet historien ajoute : « On n'en avait pas connu de pareille dans les temps passés. Le nombre des morts atteignait 190 par jour et même plus, si bien que les gens [ne pouvaient pas apporter tous les cadavres] (235) à la mosquée-cathédrale (236) pour la prière mortuaire ; le khalife, touché de compassion pour ces malheureux, ordonna qu'on fît aussi cette cérémonie dans les autres mosquées de la ville. Le premier qui mourut, parmi

(232) Dès 541/1146-7, ʿAbd al-Muʾmin avait pensé à tirer parti de la position et de la conformation du *jabal Īgīllīz* (telle est l'orthographe donnée par al-Bayḏaq et par la 17e lettre publiée par Lévi-Provençal, p. 86, in *Trente-sept lettres officielles almohades*) : il y avait édifié une petite ville en vue du siège de Marrakech (*Ḥulal*, éd. Tunis, 102 ; Rabat, 113).

Il ne faut pas confondre ce toponyme avec l'*Īgīllīz* des Harġa où serait né Ibn Tūmart (*Muʿjib*, texte ar., édit. Dozy, 128 ; édit. al-Fāsī, 107 ; trad., 155) et où il s'installa dans une grotte, après son retour d'Orient, pour en faire un foyer de propagande. Voir *Doc. inéd.*, 45, 116, 217 et *Chronique almohade anonyme*, in « Mélanges René Basset », t. I, pp. 8 (365) et 21 (378).

(233) Cf. sur cette peste *al-Ḥulal al-mawšīya*, édit. de Rabat, p. 132 ; A. Huici, *El Anonimo de Madrid y Copenhague*, Valence, 1917, texte arabe, p. 15 ; trad., p. 12 ; *Qirṭās*, trad. Beaumier, p. 383 ; trad. A. Huici : *El Cartas*, Valence, 1918, p. 273 ; de Slane, *Histoire des Berbères*2, II, 202 ; *al-Istiqṣāʾ*, trad. I. Hamet, Paris, 1927, p. 105 (reproduit Ibn Ḫaldūn).

(234) *Al-Bayān al-muġrib fī aḫbār mulūk al-Andalus wa-l-Maġrib* de Ibn ʿAbbās b. ʿIḏārī al-Marrākušī, dont on sait qu'il écrivit son histoire en 706/1306, mais sur lequel on manque de renseignements. (Voir la préface de Dozy à l'édit. de l'ouvrage et *Ensayo*, 414-5). R. Dozy a édité une première partie de cette précieuse chronique : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, 2 vol., Leyde, 1848 et 1851. Il ajouta, pour parfaire son édition, des *Corrections sur le texte du Bayano l-Mogrib*, Leyde, 1883, pp. 1-91. Fagnan a traduit ce texte, 2 vol., Alger, 1901 et 1914. M. E. Lévi-Provençal a publié la suite du texte : *Al-Bayān al-Muġrib*, tome troisième, Paris, 1930. (ce volume comprend les Umayyades, les ʿĀmirides et les Mulūk aṭ-Ṭawāʾif). Enfin M. G.-S. Colin s'étant procuré un ms. presque complet de l'œuvre, ces deux savants vont en donner une édition qui paraîtra à Leyde. Une partie de l'ouvrage est parue en Espagne sous le titre déjà cité de *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, 179 pp. de texte et trad. espagnole. Ce passage va de 566/1170 à 665/1266, c'est-à-dire qu'il constitue presque toute la fin de la chronique. On s'était demandé depuis les recherches de Dozy et R. Besthorn (in *Miscelánea de estudios y textos arabes*, pp. 3-9 : « *El Anónimo de Copenhague y de Madrid* ») si ces mss. étaient ou non du *Bayān*. La question n'est plus aujourd'hui douteuse quand on compare les textes : mêmes titres de chapitres, dans un ordre qui change parfois, et même rédaction, sauf quelques variantes sans grande importance.

(235) Le texte arabe qui correspond à l'expression entre crochets n'est pas sûr (*El Anónimo...*, p. 15, l. 11). Malheureusement, le ms. que possède M. G.-S. Colin ne contient pas le passage relatif à cette épidémie de 571.

(236) Il s'agit de la première Kutubīya qu'avait construite ʿAbd al-Muʾmin : v. supra, n. 231.

les princes de la famille royale, fut le *sayyid* Abū ʿImrān, fils du khalife ʿAbd al-Muʾmin. Puis ce fut le tour d'Abū Saʿīd, puis de leur frère Abū ʿAbd Allāh, puis enfin de leur autre frère Abū Zakariyā ».

Et, après avoir énuméré quelques *šayḫ*-s [237] qui périrent aussi à cette occasion, Ibn ʿIḏārī poursuit en ces termes : « Les habitants furent pris d'une panique telle que presque personne n'entrait ou ne sortait de la ville, et que ceux qui en partaient gagnaient le martyre en cours de route [238]. Le khalife Abū Yaʿqūb et son frère Abū Ḥafṣ furent aussi atteints pendant longtemps par le mal, dont ils eurent grand peine à se délivrer ; mais enfin ils en réchappèrent » [239]. Cette calamité dura une cinquantaine de jours et le fait le plus notable parmi ceux que relate le *Bayān*, du moins pour ce

[237] On sait le rôle important qu'ont joué les *šayḫ*-s almoḥades dans l'organisation de la première communauté au temps d'Ibn Tūmart, puis chez ses successeurs, aussi bien à la Cour du souverain que dans le gouvernement des provinces. Le Mahdī avait choisi parmi ses adeptes les plus sûrs dix personnages qui avaient constitué la *jamāʿa* ; il avait en outre formé un *Conseil des Cinquante* avec des représentants des différentes fractions des Maṣmūda. Les questions les plus importantes étaient discutées dans la *jamāʿa*, les autres l'étaient au Conseil. Les descendants de ces *šayḫ*-s hériteront de ce titre et de cette influence politique. A la mort du Mahdī, ce sont les *šayḫ*-s qui acceptèrent que ʿAbd al-Muʾmin lui succédât. Le successeur de celui-ci, Abū Yaʿqūb, fut reconnu comme khalife par un groupe de *šayḫ*-s avant de l'être par la communauté. Sous les Ḥafṣides, dix *šayḫ*-s almoḥades furent les premiers auxiliaires du souverain dans la direction des affaires publiques. Voir surtout Lévi-Provençal, *Chronique almohade anonyme* in « Mélanges René Basset », t. II, texte arabe, pp. 340-1, trad., pp. 362-2 [=5-6] et, du même, *Doc. inéd.* ; *Ḥulal*, édit. de Rabat, pp. 88-9.

Pendant longtemps, les titres de *sayyid* et de *šayḫ* ont joui de la même considération. Ils ont pu servir à distinguer les descendants d'Abū Ḥafṣ, chef des Hintāta et l'un des premiers compagnons d'Ibn Tūmart. Voir A. Bel, *Les Benou Ghanya*, p. 103, n. 3 et *Masālik*, introduction, p. XII et sqq.

[238] Le texte arabe est ici aussi quelque peu douteux. L'expression فاز بنفسه signifie, au contraire, « sauver sa vie ». Or, de toute évidence, ce n'est pas ce que l'historien veut dire. Peut-être faudrait-il reconstituer le texte comme suit : من خرج منها فارًّا بنفسه مات في الطريق

[239] Notons en passant que le khalife Abū Yaʿqūb avait, quelque temps avant cette peste (qui avait éclaté parmi les tribus qui peuplent le massif du Daran), mené campagne dans le Sūs pour y étouffer une révolte (*Muʿjib*, édit. al-Fāsī, 153 ; trad. Fagnan, *Hist. des Almohades*, 217). En effet, il était revenu d'Espagne en cette année 571 et était entré à Marrakech vers le milieu de *ramaḍān*/premiers jours d'avril 1176 (*El Anónimo de Madrid y Copenhague*, édit. Huici, texte ar., p. 15 ; trad., p. 12 ; suivi par *Qirṭās* et *K. al-ʿibar*).

A supposer qu'il s'agisse bien de peste et non d'une autre épidémie à forme fébrile, comme cette maladie débute brusquement, qu'elle soit bubonique, pulmonaire ou septicémique, il a pu se faire que le khalife guerroyât en étant déjà contaminé. Mais même s'il n'était pas alors en période d'incubation, les fatigues qui à cette époque étaient inhérentes à une expédition militaire de cette envergure ne le mirent pas en état de déficience dans la lutte qu'eut à subir son organisme contre le bacille. De toute manière, ces observations prouvent qu'Abū Yaʿqūb avait l'âme chevillée au corps, et elles corroborent ce que nous savions déjà par ailleurs, à savoir qu'il fit toujours preuve d'une remarquable vitalité.

qui regarde notre propos, c'est la mort d'Abū Sa'īd pendant cette épidémie.

On l'a déjà dit : rien ne nous est parvenu des œuvres de Ḥafṣa pendant ces dernières années de sa vie, et nous ne savons donc pas quels frémissements suscitèrent cette épidémie meurtrière et ces illustres trépas dans cette âme que nous avons sentie vibrante au moindre vent de la vie comme une harpe éolienne.

Mais se peut-il que la mort, en des temps aussi tragiques, du *sayyid* Abū Sa'īd, lui qui l'avait aimée peut-être maladroitement, mais qui eût tant souhaité semer son chemin de fleurs, se peut-il donc que cette male-mort ne lui ait pas inspiré quelque chant élégiaque dans le genre de ceux que la perte d'Abū Ja'far lui avait tirés du cœur, ou, à tout le moins, quelque thrène de commande comme ceux qu'un art conventionnel a si souvent suggérés aux poètes de cour ? Abū Sa'īd s'était en tout cas trop immiscé dans son intimité — qu'il eût réussi ou non à lui plaire — pour que sa disparition à la fleur de l'âge (240), et si près d'elle, n'ait pas fortement remué quelque fibre de son cœur.

***

Quel était le palais où la poétesse s'adonna à l'instruction de ses royales élèves ? On ne peut que faire des hypothèses. Le Château de Pierres (*qaṣr al-ḥajar*) n'existait plus (241), 'Abd al-Mu'min l'ayant fait démolir pour

(240) Il devait avoir tout au plus trente-cinq ans.

(241) Le *qaṣr* (var. *dār*, *sūr* et *qaws*) *al-ḥajar* était ainsi appelé parce qu'il avait été construit avec la pierre extraite de l'Īgillīz (voir bibliogr. in *Masālik*, 179, n. 3). Son appellation est suggestive : elle prouverait déjà, si nous ne le savions aussi par ailleurs, que les maisons de la ville étaient ordinairement en pisé ou en briques crues. C'était un château-fort invulnérable (*al-Ḥulal al-mawšīya*, édit. de Tunis, p. 108 ; de Rabat, p. 114 ; « *wa huwa ḥiṣn ḥaṣīn* »). C'était 'Alī b. Tāšufīn qui l'avait édifié (d'après *al-Ḥulal*, l. cit., ce serait son père). Sur ce château, cf. E. Fagnan, trad. du *Kitāb al-istibṣār* (édité par von Kremer, Vienne, 1852) in « Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine », 1899, p. 179 ; Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, édit. par Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, texte arabe, p. 67 ; trad., p. 77. Sur la démolition du château par 'Abd al-Mu'min, cf. *al-Ḥulal*, ubi supra. Tous les renseignements donnés par ces ouvrages sont repris par un auteur moderne de Marrakech, Ibn al-Muwaqqit, dans *as-Sa'āda al-abadīya*, 2 vol., Fās, 1336 h., II, 184.

Les fouilles qui ont été entreprises récemment à l'emplacement de la première Kutubīya ont fait découvrir les anciens murs de ce *qaṣr*, dont la partie inférieure constituait donc certainement les fondations : on a déblayé, en effet, jusqu'à trois mètres au-dessous du niveau actuel du sol. Ces vestiges semblent avoir appartenu à une partie du patio, ainsi qu'aux logements et aux galeries qui le bordaient. Sans vouloir préjuger des reconstitutions plus précises que permettront par la suite des études archéologiques, on est autorisé à supposer que le *qaṣr* fut démoli — sinon en totalité, au moins en partie — par ordre de 'Abd al-Mu'min, qu'on en laissa subsister les murs jusqu'à une certaine hauteur à cause de leur solidité, et qu'on édifia le *jāmi'* par dessus ces restes et avec des pierres provenant des démolitions.

construire sur son emplacement la *Kutubīya* actuelle. La *Tāmarrākušt* qu'habita par la suite al-Manṣūr, au sud de la ville ([242]) — et dont presque plus rien ne subsiste ([243]) — n'existait encore pas, selon toute apparence. Peut-être al-Manṣūr, quand il prit les rênes du pouvoir, s'installa-t-il avec sa famille à l'Hôtel de la Nation (*Dār al-umma*) ([244]), plus ancien que le

Faute d'indications suffisantes, nous ne savons pas ce qu'était le Dār al-Fatḥ dont parle Ibn al-Aṯīr en faisant le récit de la prise de Marrakech par ʿAbd al-Muʾmin (cf. Lévi-Provençal, *Notes d'hist. almohade* in « Hespéris », t. X, 1930, fasc. 1, texte ar., p. 69 ; trad., p. 87) ; c'était, semble-t-il, une construction au milieu de ce que cet auteur appelle *al-buḥayra* et qui pouvait être soit une étendue d'eau (étang, lac, bassin), soit une plaine irriguée et cultivée (Dozy, *Supp.*, s. v.), soit un grand jardin ou un grand verger (*K. al-istibṣār*, 180), soit enfin, suivant la tradition locale, un terrain complanté d'oliviers ; c'est à cette Dār al-Fatḥ, précise l'historien, que se transporta le camp almohade en *šawwāl* 546/mars 1147, lors du siège de la ville. Il n'est pas invraisemblable de conjecturer que ce fût à l'endroit appelé maintenant la Ménara.

En effet, une précision nous est donnée par le *Bayān* (i. e. *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, édit. Huici, texte ar., p. 30, trad., p. 28 ; *Recherches*, II, 443) à l'occasion d'une revue que passa Abū Yaʿqūb le samedi 5 *jumādā* II 579/24 septembre 1183 en ce lieu dit *al-Buḥayra*, à l'extérieur de Marrakech (voir aussi l'*Istibṣār*, trad. Fagnan, p. 182). Quand le khalife se transporta ensuite dans la ville, un mois après environ, il y entra par bāb aš-Šarīʿa nouvellement construite (voir sur cette porte *Masālik*, 187, n. 2) et qui se trouve au sud de la ville, en face de la dite Menara. Cette *Buḥayra* serait donc à distinguer de celle qui se trouvait à l'est de la ville et dont il est question in *Chronique alm. anonyme*, texte ar., p. 354 (16) et trad., p. 383 (26), et qui est appelée *Buḥayrat ar-Raqāʾiq*.

([242]) Voir *Masālik*, 179 sq et les notes approfondies du traducteur.

([243]) Le vestige le plus intéressant pour les archéologues est la tour des anciens remparts almohades qui se trouve à une centaine de mètres à vol d'oiseau au nord de la mosquée de la Kasba et immédiatement au sud de l'Ecole professionnelle musulmane. La structure des voûtes intérieures de cette tour et l'appareil de la construction permettent de supposer qu'elle date des premiers temps de la dynastie, bien que l'ensemble des constructions dont elle devait faire primitivement partie fût de l'époque de Yaʿqūb al-Manṣūr. H. Koehler a publié une photographie de ce monument dans *La kasba saadienne de Marrakech*, « Hespéris », 1940, p. 3 (dans le plan, cette tour ne semble pas être tout à fait à sa place).

([244]) Cette *Dār al-Umma* se trouvait, semble-t-il, au nord de la Kutubīya. Peut-être faut-il déduire de cette appellation que le peuple avait accès dans quelque partie de cet hôtel, dans la cour ou plutôt dans quelque grande salle. On peut rappeler à ce sujet que les Mérinides avaient dans leur palais la *Dār al-ʿāmma* (la Maison du Peuple), qui était une salle réservée au public pour les réceptions ou les audiences. Une salle de ce genre avait aussi existé au palais khalifal à l'époque abbasside (*Prolégomènes*, II, pp. 17, n. 1 et 115).

C'est l'auteur de l'*Istibṣār*, lequel était vraisemblablement contemporain d'al-Manṣūr, qui donne ce renseignement et qui ajoute que cet hôtel existait encore à son époque (p. 179 de la trad. Fagnan).

Gaudefroy-Demombynes (*Masālik*, p. 183, n. 4 de la page précédente), en s'appuyant sur un passage d'al-Baydaq (*Doc. inéd.*, p. 47) et en essayant des rapprochements avec le texte de Ibn Faḍl Allāh al-ʿUmarī tient pour assuré que déjà du temps de ʿAbd al-Muʾmin il y avait un palais à côté de la porte appelée *Bāb ar-Riyāḍ*, flanqué de quatre bastions (*burj*). Le texte d'al-Baydaq mentionne bien quatre bastions, mais non le palais. Rien ne prouve que le palais dont parle al-ʿUmarī, n'ait pas été construit par les successeurs de ce khalife. Or, comme il est avéré que c'est seulement sous Abū Yūsuf Yaʿqūb que fut édifiée la grande *qaṣaba*, il semble plus prudent de croire que le palais en question date plutôt de son époque. D'une manière générale, nous sommes bien mal renseignés sur les constructions civiles au XIIe siècle.

Château de Pierres, puisque c'est Yūsuf b. Tāšufin qui l'avait édifié pour sa mère et puisqu'il existait au temps d'al-Manṣūr, et peut-être y avait-il réservé un logement à l'illustre institutrice de ses filles. Cependant, si l'on considère que la fortune de Ḥafṣa lui permettait de mener un train princier, pourquoi ne pas supposer plutôt qu'elle put louer ou même acquérir quelqu'une de ces vastes maisons dont le père d'Abū Ja'far nous a laissé la description qu'on retrouve dans le *Muġrib* de son arrière petit-fils (245) ? « Chacun de ses palais, dit-il en parlant de Marrakech, est indépendant : il a ses habitations, ses jardins, son bain, ses écuries, ses eaux, etc., de sorte que le maître du logis ferme sa porte sur ses domestiques, sur ses proches, et sur toutes les choses dont il a besoin ; pas une des femmes ne sort de la maison ; ils n'achètent rien de leur nourriture au marché ; les enfants n'étudient point à une école extérieure ».

Ḥafṣa finit vraisemblablement ses jours dans une vieillesse honorée et sans soucis. La mort survint, suivant l'*Iḥāṭa*, à la fin de l'année 586 (cette année hégirienne se termina le 28 janvier 1191) (246). Elle avait très approximativement cinquante-cinq ans.

***

Il ne semble pas raisonnable de vouloir porter un jugement sur l'œuvre poétique de Ḥafṣa, alors que le nombre des vers que nous connaissons d'elle est si restreint, alors que la plupart sont de circonstance et que nous ignorons si, dans un moment d'heureuse inspiration, quelque poème immortel, perdu à tout jamais, n'est pas sorti de son génie. Les quelques appréciations qui ont été données à l'occasion doivent-elles donc suffire pour qu'on se fasse une idée de la valeur de cette œuvre ?

(245) Comme le fait judicieusement remarquer Gaudefroy-Demombynes (*Masālik*, p. 179, n. 1), cette description n'est pas de l'historien 'Alī b. Sa'īd al-Maġribī lui-même, bien que ce soit à lui seul qu'on ait pris l'habitude d'attribuer le *Muġrib*, mais bien de son bisaïeul, 'Abd al-Malik, le seigneur de Qal'at Yaḥṣub et père d'Abū Ja'far, qui aurait exercé des commandements au Maġrib et en particulier à Marrakech, où l'historien ne semble pas avoir mis les pieds.

(246) Voici pourquoi j'ai opté pour cette date. Le texte arabe (*Iḥāṭa*, I, 318, dern. l.) porte : قالوا توفيت بحضرة مراكش فى اخر سنة وثمانين وخمسمائة. Il y a eu, je crois, haplographie en tenant compte que dans les mss. occidentaux il y a parfois des solécismes dans les noms de nombres. Je rétablis donc le texte comme suit : فى آخر سنة ستٍ وثمانين وخمسمائة

Cette lecture conjecturale est d'ailleurs corroborée par *Iršād*, l. c., p. 123. Or, si l'un des deux textes a inspiré l'autre, il n'y a qu'une hypothèse puisque Ibn al-Ḫaṭīb est postérieur à l'auteur de l'*Iršād*, Yaqūt, qui est mort en 626/1229.

Tout de même, résumons ces impressions : tout en reprenant les clichés que les plus grands eux-mêmes ont eu du mal à éviter, on se rend compte que Ḥafṣa a toujours su conserver les simples mots qui avaient jailli de son cœur de femme, et qu'elle ne s'est donc jamais défendu d'être spontanée et sincère. Une fois élagués tous les artifices de la pensée qu'imposait alors la tradition, ce qui reste est d'un prix inestimable pour quiconque a fréquenté les lyriques orientaux. Il est donc difficile de refuser à Ḥafṣa notre sympathie de gens modernes désireux de trouver de l'humain dans tout écrit : sous cet agencement de vocables et de sonorités qu'est parfois chacun de ses petits poèmes — et bien souvent la poétique des Arabes ne s'est pas souciée d'exiger plus — les sentiments qu'elle exprime avec tout le charme de la naïveté sont riches de vérité vivante.

Mais ses vers ne nous touchent pas seulement à cause de l'émouvante humanité que leurs profondes résonances font pressentir : leur forme, par surcroît, réussit à forcer notre admiration. C'est que, du moment qu'elle avait fait ses classes, elle avait acquis le savoir-faire indispensable. Mais la technique seule ne fait pas l'artiste et Ḥafṣa, on l'a dit, est plus qu'un versificateur. Tel de ses vers, par son rythme, agit en nous comme une magie ; tel autre porte, dans son architecture gracile, l'estampille de l'esthète qu'elle a été indéniablement. C'était une autre raison pour faire mieux connaître ces poésies fugitives qui ont été exhumées jusqu'à présent des vieux textes et aussi pour essayer, malgré la pénurie des renseignements, de faire un récit — imparfait à tant d'égards — de sa vie romanesque, car une biographie sert toujours dans une certaine mesure à l'explication d'une œuvre.

Et c'est pourquoi l'on se prend à regretter que les huit siècles qui se sont écoulés, depuis que les amours et l'esprit de Ḥafṣa faisaient tant de bruit à Grenade, ne nous aient pas légué quelque dessin qui nous eût suggéré, même avec des traits à demi effacés, au moins la forme de son visage, où l'on se serait plu à recréer sans grand effort l'âme toute chaude de vie qui émane de ses vers. Comme on voudrait au moins que tel de ses contemporains nous eût laissé une simple description, comme on en possède pour certains personnages de l'Antiquité, qui nous eût permis d'imaginer le genre de beauté qui séduisit le plus distingué des souverains almoḥades !

LOUIS DI GIACOMO.

اَلْبَقَايَا الْمُخْلَصَه ، مِنْ أَشْعَارِ حَفْصَه

I

(طويل)

ثَنَائِي عَلَى تِلْكَ ٱلثَّنَايَا لِأَنَّنِي ، أَقُولُ عَلَى عِلْمٍ وَّأَنْطِقُ عَنْ خُبْرِ
وَأُنْصِفُهَا لَا أَكْذِبُ ٱللهَ أَنَّنِي ، رَشَفْتُ بِهَا رِيقًا أَلَذَّ مِنَ ٱلْخَمْرِ
a)

II

(بسيط)

يَارَبَّةَ ٱلْحُسْنِ بَلْ يَا رَبَّةَ ٱلْكَرَمِ ، غُضِّي جُفُونَكِ عَمَّا خَطَّهُ قَلَمِي
تَصَفَّحِيهِ بِلَحْظِ ٱلْوُدِّ مُنْعِمَةً ، لَا تَحْفِلِي بِرَدِيءِ ٱلْخَطِّ وَٱلْكَلِمِ

III

(وافر)

أَزُورُكَ أَمْ تَزُورُ فَإِنَّ قَلْبِي ، إِلَى مَا تَشْتَهِي أَبَدًا يَمِيلُ
فَثَغْرِي مَوْرِدٌ عَذْبٌ زُلَالٌ ، وَّفَرْعُ ذُؤَابَتِي ظِلٌّ ظَلِيلُ
وَقَدْ أَمَّلْتُ أَنْ تَظْمَا وَتَضْحَى ، إِذَا وَافَى إِلَيْكَ بِيَ ٱلْمَقِيلُ
b) b)
فَعَجِّلْ بِٱلْجَوَابِ فَمَا جَمِيلٌ ، إِبَاؤُكَ عَنْ بُثَيْنَةَ يَاجَمِيلُ

IV

(مجتثّ)

يَامَنْ أُجَانِبُ ذِكْرَ ٱسْمِهِ وَحَسْبِي عَلَامَهْ
مَا أَنْ أَرَى ٱلْوَعْدَ يُقْضَى ، وَٱلْعُمْرُ أَخْشَى ٱنْصِرَامَهْ

a) *Anal.* أَرِقّ — b) - b) *Iršād* وَهَلْ تَخْشَى بِأَن

اَلْيَوْمَ أَرْجُوكِ لَا أَنْ ، يَّكُونَ لِي فِي ٱلْقِيَامَهْ
لَوْ قَدْ بَصَرْتِ بِحَالِي ، وَٱللَّيْلُ[a] أَرْخَى ظَلَامَهْ
أَنُوحُ وَجْدًا وَّشَوْقًا ، إِذْ تَسْتَرِيحُ ٱلْحَمَامَهْ
صَبٌّ أَطَالَ هَوَاهُ ، عَلَى ٱلْحَبِيبِ غَرَامَهْ
لِمَن يَّتِيهُ عَلَيْهِ ، وَلَا يَرُدُّ سَلَامَهْ
إِن لَّمْ تُنِيلِي أَرِيحِي ، فَٱلْيَأْسُ يَثْنِي زِمَامَهْ

V

(مُجتثّ)

يَا مُدَّعِي فِي هَوَى ٱلْحُسْـــنِ وَٱلْغَرَامِ ٱلْإِمَامَهْ
أَتَى قَرِيضُكَ لٰكِن ، لَّمْ أَرْضَ مِنْهُ نِظَامَهْ
أَمْدَّعِي ٱلْحُبَّ يَثْنِي ، يَأْسُ ٱلْحَبِيبِ زِمَامَهْ
ضَلَلْتَ كُلَّ ضَلَالٍ ، وَّلَمْ يُفِدْكَ ٱلزَّعَامَهْ[b]
مَازِلْتَ تَصْحَبُ مُذْكُنْـــتَ فِي ٱلسِّبَاقِ[c] ٱلسَّلَامَهْ
حَتَّى عَثَرْتَ وَأُخْجِلْـــتَ بِٱفْتِضَاحِ[d] ٱلسَّآمَهْ
بِٱللهِ فِي كُلِّ وَقْتٍ ، يُبْدِي ٱلسَّحَابُ ٱنْسِجَامَهْ
وَٱلزَّهْرُ فِي كُلِّ حِينٍ ، يَّشُقُّ عَنْهُ كِمَامَهْ
لَوْ كُنْتَ تَعْلَمُ عُذْرِي ، كَفَفْتَ غَرْبَ ٱلْمَلَامَهْ[e]

a) *Anal.* تكون — b) Sc (i. e. deux premières lettres de Schefer, nom du propriétaire d'un ms. qui a servi à l'édit. des *Anal.*) ذمامه
c) Caire تفسك — d) Sc السباق — e) Caire تعرف

VI

(وافر)

دَعِي عَدَّ ٱلذُّنُوبِ إِذَا ٱلتَقَيْنَا ، تَعَالَيْ لَانَعُدَّ وَلَا تُعَدِّي

a)

VII

(رجز)

قُل لِّلَّذِي خَلَّصَنَا ، مِنْهُ ٱلْوُقُوعُ فِي ٱلْخَرَا
إِرْجِعْ كَمَا شَاءَ ٱلْخَرَا ، يَا ٱبْنَ ٱلْخَرَا إِلَى ٱلْوَرَا
وَإِنْ تَعُدْ يَوْمًا إِلَى ، وِصَالِنَا سَوْفَ تَرَى
يَا أَسْقَطَ ٱلنَّاسِ وَيَا ، أَنْذَلَهُمْ بِلَا مِرَا
هٰذَا مَدَى ٱلدَّهْرِ تُلَا م قِي لَوْ أَتَيْتَ فِي ٱلْكَرَى
يَا لِحْيَةً تُشْغَفُ فِي م ٱلْحُرْءِ وَتَشْنَا ٱلْعَنْبَرَا

b) b)

لَاقَرَّبَ ٱللهُ ٱجْتِمَا م عًا بِكَ حَتَّى تُقْبَرَا

VIII

(طويل)

Vers d'Abū Jaᶜfar

رَعَى ٱللهُ لَيْلًا لَّمْ يَرُحْ بِمُذَمِّمٍ ، عَشِيَّةَ وَارَانَا بِحَوْرٍ مُؤَمَّلِ

d) c) e)

وَقَدْ خَفَقَتْ مِن نَّحْوِ نَجْدٍ أَرِيجَةٌ ، إِذَا نَفَحَتْ هَبَّتْ بِرَيَّا ٱلْقَرَنْفُلِ

g) f) h)

وَغَرَّدَ قُمْرِيٌّ عَلَى ٱلدَّوْحِ وَٱنْثَنَى ، قَضِيبٌ مِّنَ ٱلرَّيْحَانِ مِنْ فَوْقِ جَدْوَلِ

i) j)

يُرَى ٱلرَّوْضُ مَسْرُورًا بِمَا قَدْ بَدَا لَهُ ، عِنَاقٌ وَّضَمٌّ وَّٱرْتِشَافٌ مُقَبَّلِ

---

a) *Aġānī*, Būlāq, XVIII, 184 : اعد — b) — b) *Durr* تشق في المخرا
c) *Iḥāṭa*, I, 316 et *Iršād*, IV, 120 : يَرُعْ — d) P (Ms. de la Bibl. Nat. de Paris qui a servi à l'édit. des *Anal.*) بمزمل ; cette leçon conviendrait pour le *taṣrīᶜ*, mais le sens laisserait à désirer — e) Je conserve cette leçon malgré l'avis de Dozy (*Lettre*, 168), qui opte pour واوانا, du Ms. de Berlin de *Iḥāṭa*, en oubliant, semble-t-il, la prosodie. — f) *Iḥāṭa*, *l. c.* نفحت
g) *Rāyāt* مجد — h) *Iršād* جاءت — i) *Rāyāt* قضيت — j) *Ibid.* ترى

IX

(طويل)

لَعَمْرُكَ مَا سُرَّ ٱلرِّيَاضُ بِوَصْلِنَا ، وَلٰكِنَّهُ أَبْدَى لَنَا ٱلْغِلَّ وَٱلْحَسَدْ
a) m)
وَلَا صَفَّقَ ٱلنَّهْرُ ٱزْتِيَاحًا لِقُرْبِنَا ، وَلَا صَدَحَ ٱلْقُمْرِيُّ إِلَّا لِمَا وَجَدْ
e) d) c) b)
فَلَا تُحْسِنِ ٱلظَّنَّ ٱلَّذِي أَنْتَ أَهْلُهُ ، فَمَا هُوَ فِي كُلِّ ٱلْمَوَاطِنِ بِٱلرَّشَدْ
f)
فَمَا خِلْتُ هٰذَا ٱلْأُفْقَ أَبْدَى نُجُومَهُ ، لِأَمْرٍ سِوَى كَيْمَا تَكُونَ لَنَا رَصَدْ
g)

X

(بسيط)

يَا أَظْرَفَ ٱلنَّاسِ قَبْلَ حَالٍ ، أَوْقَعَهُ نَحْوَهُ ٱلْقَدَرْ
h)
عَشِقْتَ سَوْدَاءَ مِثْلَ لَيْلٍ ، بَدَائِعَ ٱلْحُسْنِ قَدْ سَتَرْ
لَا يَظْهَرُ ٱلْبِشْرُ فِي دُجَاهَا ، كَلَّا وَلَا يُبْصَرُ ٱلْخَفَرْ
بِٱللّٰهِ قُلْ لِي وَأَنْتَ أَدْرَى ، بِكُلِّ مَنْ هَامَ فِي ٱلصُّوَرْ
مَنِ ٱلَّذِي هَامَ فِي جِنَانٍ ، لَا نُورَ فِيهِ وَلَا زَهَرْ
i) i)

XI

(طويل)

رَأَسْتَ فَمَا زَالَ ٱلْعُدَاةُ بِظُلْمِهِمْ ، وَعِلْمِهِمُ ٱلنَّامِي يَقُولُونَ لِمْ رَأَسْ
k) j)
وَهَلْ مُنْكِرٌ أَنْ سَادَ أَهْلَ زَمَانِهِ ، جَمُوحٌ إِلَى ٱلْعُلْيَا حَرُونٌ عَنِ ٱلدَّنَسْ
l)

a) *Rāyāt* لكنّها — b) *Šāʿirāt al-ʿarab*, p. 219 حقق (qui est sans doute une coquille) pour خفق — c) *Rāyāt* بقربنا — d) *Iḥāṭa* et Caire غرد — e) *Rāyāt* بما — f) *Ibid.* انت — g) *Ibid.* نجومة — h) *Iršād* وسطه — i) - i) *Ibid.* حب قبل روضا — j) *Durr* جهلهم (sans doute correction conjecturale) — k) ما cf. *Ber.* nº 90 — l) *Iršād* نقي . — m) *Lettre*, 168 وصالنا .

XII

(مُجتثّ)

يَاسَيِّدَ ٱلنَّاسِ يَامَن ، يُؤَمِّلُ ٱلنَّاسُ رِفْدَهْ
أَمْنُنْ عَلَيَّ بِصَكٍّ ، يَكُونُ لِلدَّهْرِ عُدَّهْ
تَخُطُّ يُمْنَاكَ فِيهِ ، « وَٱلْحَمْدُ لِلّٰهِ وَحْدَهْ »

a) b) c) d)

XIII

(وافر)

أَغَارُ عَلَيْكَ مِنْ عَيْنِي وَمِنِّي ، وَمِنْكَ وَمِنْ زَمَانِكَ وَٱلْمَكَانِ
وَلَوْ أَنِّي خَبَأْتُكَ فِي عُيُونِي ، إِلَى يَوْمِ ٱلْقِيَامَةِ مَا كَفَانِي

e) f) g)

XIV

(خفيف)

زَائِرٌ قَدْ أَتَى بِجِيدِ ٱلْغَزَالِ ، مَطْلَعٌ تَحْتَ جُنْحِهِ لِلْهِلَالِ
بِلِحَاظٍ مِنْ سِحْرِ بَابِلَ صِيغَتْ ، وَرُضَابٍ يَفُوقُ بِنْتَ ٱلدَّوَالِي
يَفْضَحُ ٱلْوَرْدَ مَا حَوَى مِنْهُ خَدٌّ ، وَكَذَا ٱلثَّغْرُ فَاضِحٌ لِّلَّآلِي
مَا تَرَى فِي دُخُولِهِ بَعْدَ إِذْنٍ ، أَوْ تَرَاهُ لِعَارِضٍ فِي ٱنْفِصَالِ

h) i) j)

a) *Nuzha* et *Iḥāṭa* بصك ; *Anal.* بطرس — b) *Iḥāṭa* للمرء — c) *Nuzha* et *Takm.* بخط — d) Tous, sauf *Misc.* الحمد — e) - f) *Anal* من عيني رقيبي ; f) *Iršād* قلبي — g) *Ibid.* جعلتك — h) *Iršād* غزال — i) *Iršād* et *Iḥāṭa* : أتراكم بإذنكم مُسعفيه ★ أم لكم شاغل من الأشغال j) — طامع من محبه بالوصال

XV

(كامل)

يَـاذَا ٱلْعُلَى وَٱبْـنَ ٱلْخَلِيـــــفَةِ وَٱلْإِمَـامِ ٱلْمُـرْتَضَـى
يَهْنِيكَ عِـيـدٌ قَـدْ جَرَى ، فِيـهِ بِمَـا تَهْـوَى ٱلْقَضَـا
وَأَتَـاكَ مَـنْ تَهْـوَاهُ فِـي ، قَيْـدِ ٱلْإِنَـابَـةِ وَٱلـرِّضَـى
لِـيُـعِـيـدَ مِـن لَّـذَّاتِـهِ ، مَـا قَـدْ تَصَرَّمَ وَٱنْقَضَـى

XVI

(متقارب)

سَلَامٌ يُفَتِّحُ فِي زَهْرِهِ ٱلْـــــكِمَامَ وَيُنْطِقُ وُرْقَ ٱلْغُصُونْ
a)
عَلَى نَازِحٍ قَدْ ثَوَى فِي ٱلْحَشَا ، وَإِنْ كَانَ تُحْرَمُ مِنْهُ ٱلْجُفُونْ
c) b)
فَـلَا تَحْسِبُوا ٱلْبُعْدَ يُنْسِيكُمْ ، فَذٰلِكَ وَٱللهِ مَـا لَا يَكُونْ
d)

XVII

(طويل)

وَلَوْ لَمْ يَكُنْ نَجْمًا لَّمَا كَانَ نَاظِرِي ، (وَقَدْ غِبْتُ عَنْهُ) مُظْلِمًا بَعْدَ نُورِهِ
سَلَامٌ عَلَى تِلْكَ ٱلْمَحَاسِنِ مِنْ شَجٍ ، تَنَـاءَتْ بِنُعْمَاهُ وَطِيبِ سُرُورِهِ

a) *Šāʿirāt al-ʿarab* سلام يفتح زهر الكمام ★ وينطق بالشدو ورق الغصون
b) P, تحوم — c) الجنون — d) Caire العبد ينساكم

XVIII

(طويل)

سَلُوا ٱلْبَارِقَ ٱلْخَفَّاقَ وَٱللَّيْلُ سَاكِنُ ، أَطَلَّ بِأَحْبَابِي يُذَكِّرُ لِي وَهْنَا

لَعَمْرِي لَقَدْ أَهْدَى لِقَلْبِيَ خَفْقَةً ، وَأَمْطَرَنِي مُنْهَلٌّ عَادِضِهِ ٱلْجَفْنَا

a) b)

XIX

(خفيف)

هَدَّدُونِي مِن أَجْلِ لُبْسِ ٱلْحِدَادِ ، لِحَبِيبٍ أَرْدَوْهُ لِي بِٱلْحُدَادِ

رَحِمَ ٱللهُ مَن يَّجُودُ بِدَمْعٍ ، أَوْ يَنُوحُ عَلَى قَتِيلِ ٱلْأَعَادِي

وَسَقَتْهُ بِمِثْلِ جُودِ يَدَيْهِ ، حَيْثُ أَضْحَى مِنَ ٱلْبِلَادِ ٱلْغَوَادِي

---

a) *Iršād* خفوقه — b) *Ibid.* وأمطر كالمنهلّ من مُزنه الجفنا

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE

1940-1943

TABLE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A. :	Annales.
Ac. :	Académie.
Af., af. :	Afrique, *Africa*, africain, *African*, etc.
A. F. :	L'Afrique Française.
B. :	Bulletin, *Boletin*, etc.
C., c. :	Colonie, *Colonia*, colonial, etc.
C. R. :	Compte(s) Rendu(s).
F., f. :	France, français.
G., g. :	Géographie, *Geography*, géographique, *geografico*, etc.
H., h. :	Histoire, *History*, historique, *historical*, etc. L'abréviation H. employée seule désigne la revue *Hespéris*.
I. :	Institut,
J. :	Journal.
P. :	Paris.
M. m. :	Maroc, marocain, etc.
R. :	Revue, *Revista*, etc.
R. C. :	Renseignements Coloniaux (*supplément de l'Afrique Française*)
S. :	Société, etc.
Sc., sc :	Sciences, scientifique(s), etc.

Les cotes placées entre parenthèses sont celles de la Bibliothèque générale de Rabat. Les renvois à des numéros ou à des noms propres se rapportent aux Bibliographies précédentes.

BIBLIOGRAPHIE. BIOGRAPHIE. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

4320. Adams (Harriet D.). — Selective bibliography of Hispano-Islamic art in Spain and Northern Africa, 711-1492. — New-York, 1939, 4°, 79 p. (*Term thesis Fine Arts, New-York Univ.*).

4321. Alcantara (D'). — Wonda des Chleuhs. — Alger, Charlot, 1943, in-12, 249 p. (B 14.298).
C.R. : R. Beaurieux, *Voix nationale*, 30 nov. 1943, 2.

4322. Alta Comisaria de España en Marruecos. — Biblioteca General del Protectorado. Seccion Arabe. — Tanger, ed. F. Erola, 1940, pet. 8°, texte arabe (C 5476).

4323. Attié (Melle). — Le Maroc dans le roman français contemporain. — 1942.

4324. Ben Ghabrit (K.). — Le Maroc. — *R. de l'Alliance f.*, janv.-mars 1940, 18-20.

4325. [Ben Ghabrit] Germains (V.). — Son Excellence Si Kaddour Ben Ghabrit ; Janfred. — Un potentat des temps modernes (Son Excellence Si Kaddour Ben Ghabrit). — *Les Cahiers de F.*, mars-avr. 1940, 9 et 18 (J4° 763).

4326. Bernard (Emilie). — Le Maroc en Sonnets. — Ill. de Mme Chiaramonti et Jean Hainaut. Rabat, Moncho, 1940, gr. 8°, 176 p. (C. 4750).

4327. Bibliographie [des travaux parus en 1940 sur le Sahara français]. — Travaux de l'Institut de recherches sahariennes, T. I, 1942, 189-96, (C 5150).

4328. Bibliographie. — Travaux de M. William Marçais. — *B. des ét. arabes*, sept.-oct. 1942, 104-5 (J 888).

4329. Bibliographie marocaine. — Botanique. Géologie. Médecine expérimentale. Pédologie. Physico-chimie. Physique du globe. Zoologie. — *B. de la S. des Sc. nat. du M.* T. XXI, 1941, 146-8 ; T XXII, 1942, 196-7 ; T. XXIII, 1943, 197-8 (J 23).

4330. Les bibliothèques publiques en pays d'Islam. — *B. d'inf. et de doc. du M.*, 15 août 1941, 17-9 ; 15 juin 1943, 17-9 (J4° 504).

4331. Blondel (F.). — Bibliographie géologique et minière de la France d'outremer. — Ed. déf. [Maroc, T. I 243-422]. — P. Bureau d'ét. géol. et minières c., 1941, 2 vol. gr. 8°, X + 1037 p. (C 5070 I-II).
C. R. : R. Furon, *R. gén. des S.*, mars 1942, 89.

4332. Blondel (F). — Bibliographie géologique et minière de la France d'outremer. — Extr. de l'éd. déf. T. I. Maroc, revu et mis au point par

J. Marçais et V. Ortoli. — P. Bureau d'ét. géol. et minières c., Paris et Rabat, 1943, 8°, 243-422 (C 5165).

4333. Bonjean (François). — Confidences d'une fille de la nuit. — Roman. Nouv. éd. revue par l'auteur et augmentée d'un avant-propos. — Alger, Baconnier, 1941, in-12, 360 p. (*La Chamelle*) (B 13.179).
C.R. : C. M., *B. des ét. portug. et de I. f. au Portug.*, fasc. 1, 8e année, juin 1941, 207-8 ; J. Fortier, *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1942, 63-4 ; L. de Tergoule, *Ibla*, oct. 1941, 445-56.

4334. Bonjean (François). — Hellala. — *Aguedal*, août 1940, 1-20 (J4° 605).

4335. [Bonjean] Funck-Brentano (Christian). — François Bonjean, lauréat du prix littéraire de l'Empire. — *Le J. du M.*, 7 mai 1940, (K 15).

4336. Bosco (Henri). — L'art du livre au Maroc. — *Tam*, 7 août 1943, 5, (K 414).

4337. [Bournazel]. — *Jeunesse*, 23 mars 1941, 6-7 (K 406).

4338. [Bournazel] Paluel-Marmont. — Bournazel l'homme rouge. — Dessins de Pierre Noël. Couverture de G. de Sainte-Croix. — P., Denoël, 1942, in-16, 95 p., ill. (*La Fleur de F.*) (A 16.286).

4339. Boutet (Christian). — Le voleur de lumières. — Ill. de Roger J. Irriera. Préf. de Christian Funck-Brentano. — Casablanca, éd. Maroc-Presse, 1942, gr. 8°, V + 191 p., ill. (R 8° 480).
C. R. : C. Faville, *La Tradition f.*, oct. 1942, 60-1.

4340. Boutet (Robert) et Si El Hadj Nourreddine Ben Mahmoud. — Pélerinage de guerre, de l'Afrique du Nord aux lieux Saints de l'Islam. — Casablanca, Imp. Réunies, s.d., in-12, 107 p. (B 12. 467).
C. R. : M. de La Salle, *Kahéna*, 2e sem. 1943, 321-3.

4341. Buckhardt (Titus). — Land am Rand der Zeit. Eine Beschreibung der marokkanischen Kultur, mit Zeichnungen u. photographischen Aufnahmen des Verfassers. — Bâle, 1941.

4342. Bugéja (Marie). — Mes impressions sur le Maroc. — *B. de la S. de G. d'Alger et de l'Af. du Nord.*, 1er sem. 1940, 16-36 (J 64).

4343. Bulletin des études arabes. — (Intermédiaire des arabisants). Bimestriel. — Alger, gr. 8°, (J 888).

4344. Bustani (Alfredo). — Bibliografia marroqui. Referencia sobre manuscritos arabes. — *Mauritania*, juil. 1940, 239, 2 fig. (J 4° 112).

4345. Caillé (Jacques). — Paul Imbert le premier français qui ait vu Tombouctou. — *B. enseign. pub. M.*, juil-sept. 1941, 229-34 (J 29).

4346. Calverley (Edwin E.). — A brief bibliography of arabic philosophy. — *The moslem world*, janv. 1942, 60-8 (J 71).

4347. Catalogo de los manuscritos arabes, expuestos en la Exposicion del Libro en Tanger. — Tetuan, 1942, in-16 oblong. 14 p., texte arabe. Alta Comisaria de España en Marruecos (B 13.535).

4348. [Cenival] Espezel (Pierre d'). — Pierre de Cénival [1888-1937 ; notice sur ses travaux, histoire du Maroc]. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1937, T. 98, 420-2.

4349. Cesari (Generale Cesare). —L'impero coloniale francese. Origini e sviluppo. — Roma, Ediz. Ital. S. A. 1941.
C. R. : L. S., *Forze armate Roma*, 23 avr. 1941.

4350. Chantegreil (Lieut. J.). — Le Maroc. — *R. de l'armée f.*, mai 1942.
C. R. : F. Gendre, R. G. m., n° 1, 1943, 71.

4351. Chonez (Claudine). — Une exposition des Lettres françaises au Maroc. — *Cahiers du Sud*, fév. 1942 (J 464).

4352. Cirot (Georges). — La Maurophilie littéraire en Espagne au XVIe siècle. — Suite et à suivre. — *B. hispanique*, oct.-déc. 1939, 345-51 ; n° 3, 1940 ; juil.-déc. 1941, 265-89 ; avr.-déc. 1942, 96-102 ; (J 190).

4353. Comment Ibsen le grand auteur norvégien a campé le Maroc dans son fameux drame « Peer Gynt » (signé M. P.). — *Echo du M.*, 27 avr. 1940, 5 (K 12).

4354. Cordero Torres (J.). — El nuevo africanismo español a traves de los libros. — *Af.* Madrid, Enero 1942, 35-40 (J4° 86).

4355. [Desparmet] Peres (Henri). — Joseph Desparmet et son œuvre (1863-1942). — *R. af.*, 3e-4e trim. 1943, 251-66 (J 8) ; Alger, s. h. alg., 1943, 8°, 251-66 (C 6125).

4356. [Destaing] Basset (André). — Edmond Destaing (1872-1940). — *R. af.*, 1er-2e trim. 1941, 117-22 (J 8).

4357. Deverdun (Gaston) et Larbi Messaoudi. — Note sur la Bibliothèque de la Médersa Ben Youssef. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 873-6 (J 8) ; Alger, s. h. alg., s. d., 8° 4, (C 6019).

4358. Dezelus (Robert). — Les illuminations Moghrébines et les Poèmes Africains. — Casablanca, Imp. Marocaine, s. d., pet. in-12, 187 p. (B 14. 117).

4359. [Dom fernando] Un martyr de la colonisation portugaise [Dom Fernando fils du Roi du Portugal Dom Joao I]. — *Portugal, B. de rens. pol. écon. et litt.*, n° 88, 30 juin 1943, 11-13 (J 4° 488).

4360. Driss (Si M'hamdi). — Mein Kampf et le Coran au point de vue moral. — Annexe au *B. d'Inf. et de doc. de la Résidence Gén. de F. au M.* N° 49, 10 déc. 1939. Casablanca, Impr. Réunies, 1939, pet. 8°, 15 p. (B, 13.557).

4361. [Drude (Général)] Gordeaux (P.). — Le général Drude. — *Paris-Soir*, 13 mars 1942 (K 3).

4362. Du Moghreb (Yvonne). — Portiques Almohades. — Hors-texte de E. Pauty.Cartouches de J. Hainaut. — Rabat, Moncho, 1940, pet. 8°, 227 p. (B 4349).

4363. El Fasi (Mohammed). — Une liste complète des œuvres du grand polygraphe marocain Abd ar-Rahmân al-Fâsi. — H.,. XXIX, fasc. unique, 1942, 65-81 (J4° 11).

4364. Figanier (Joaquim). — Portugal-Maroc. Enoncé de quelques problèmes. — *B. des ét. portug.*, 1941, fasc. 2, 30-44.

Foucauld

4365. Abrial (Amiral). — Les amitiés sahariennes du Père de Foucauld. — Préface à l'ouvrage sous presse de : « Gorrée (R.P.G.). — Amitiés sahariennes du Père de Foucauld ». — *Le M. cathol.*, oct. 1940, 107. (J 114).

4366. Basset (André). — L'œuvre linguistique du Père Charles de Foucauld. — C. R. : Fortier Beaulieu (P.), *R. de Folklore f. et c.*, XIII, avr.-juin 1942, 66-7.

4367. Baudiment (L.). — En plein désert. Avec le Père de Foucauld. — P., Tolra, 1939, 4°.

4368. Coulomb (Jean). — Note sur les observations météorologiqes du Père de Foucauld (avec six lettres inédites). — *B. enseign. pub. M.*, avr.-juin 1941, 112-22 (J 22).

C. R. : R. L. L., *R. de l'H. de l'Eglise de F.*, juil.-déc. 1941, 286.

4369. Decret (François). — Le Père Charles de Foucauld. — *Renouveau*, juin 1942, 9. (J 4° 789).

4370. Doncoeur (Paul). — Le Père de Foucauld et l'Action catholique dans les déserts. — *Cité nouv.*, 10 nov. 1941, 641-58 (J 884).

4371. Georges (Raymond). — L'action missionnaire. A propos du Père de Foucauld. — *M. cathol.*, juin 1940, 66-7 (J 114).

4372. Georges (R.). — L'action spirituelle du Père de Foucauld. — *M. cathol.*, oct. 1940, 110-1 (J 114).

4373. Goldie (Agnès). — Vie du Père de Foucauld (1858-1916). — P., Ed. Alsatia, 1940, 96 p. h.t.

Sur : 2821. Gorrée. Au service du Maroc : Charles de Foucauld : Georges (R.), *M. cathol.*, juin 1940, 66-7.

4374. Gorrée (P. Georges). — A Beni-Abbès. Les débuts du Père de Foucauld. — *M. cathol.*, avr. 1942, 129-30 (J 114).

4375. Gorrée (Georges). — Les Amitiés sahariennes du Père de Foucauld. — T. I, préf. de l'Amiral Abrial. Ill. de M. J. Hainaut. — Rabat, Moncho, 1940, pet. 4°, 268 p., ill. (E 955/I) ; T. II, préf. de Léon Lehuraux. Ill. de M. J. Hainaut. — Rabat, Moncho, 1941, pet. 4°, 376 p., ill. et 1 carte h. t. (E 955/II).

C. R. : Basset (A.), *R. h.*, 3e-4e trim. 1942, 317-8 ; L. V. V., *Oriente Moderno*, Gennaio-Dicembre 1941, 656 ; *B. des ét. portug. et de l'I. f. au Portug.*, fasc. 1, 8e année, juin 1941, 208 ; *B. provisoire de la S. de G. d'Alger et d'Af. du Nord*, 1er trim. 1941, 16 ; F. Gendre, *R. G. m.*, n° 1-2, janv.-avr. 1942, 65.

4376. Gorrée (Ch.). — François d'Assise et Charles de Foucauld. — *M. cathol.*, nov. 1940, 123-4 (J 114).

4377. Gorrée (R. P. Georges). — Le Père de Foucauld et la montagne africaine. L'ermitage de l'Asekrem et la pointe de Foucauld. — *La Montagne m.*, janv. 1943, 33-7, 2 pl. h. t. (J 4° 795).

4378. Gorrée (Georges). — Pétain-Foucauld, de la promotion Plewna (1876-1878). — *M. cathol.*, déc. 1940, 139-41 (J 114).

4379. Gorrée (Georges). — La vérité sur l'assassinat du Père de Foucauld. — Préf. du Général d'Armée Noguès. Bois inédits de J. Hainaut. — Rabat, Moncho, 1941, in-12, 130 p., 1 grav. en front. (B 13.730).

C. R. : *R. G. m.*, janv.-avr. 1942, 65.

4380. Hector (Paul). — Le Père de Foucauld. Problèmes que posent l'homme et l'œuvre. — *M. cathol.*, janv. 1941, 9-13 (J 114).

4381. Ici vécut, pria et mourut le Père de Foucauld. — *Patrie*, n° 5, 1942, 46-61, 4 phot. (J 4° 784).

4382. Joergensen (Johannès). — Charles de Foucauld. — Trad. du danois par Marie-Thérèse Fourcade. Préf. d'Henry Bordeaux. — P., Beauchesne, 1940, in-12, 300 p. (B 12.106).

C. R. : M. Rigaux, *Cité Nouv.*, 25 juil. 1941, 204.

4383. Lefranc (Jean). — Vie du Père de Foucauld. — P., A. Michel, 1942, pet. in-12, 40 p. (*Pages Catholiques*) (B 16-044).

4384. Le Maroc catholique, janvier 1942, numéro spécial consacré au XXVe anniversaire de l'assassinat du Père de Foucauld. — Art. de : P. Sylvestre Chauleur ; S. E. Mgr. Henri Vielle ; S. E. Mgr. Ludovic Peurois ; Général d'Armée Noguès ; Pierre Mesnard ; Paul Hector ; André Basset ; P. Georges Gorrée ; Marie Barrère-Affre ; J. Goulven ; etc... (J 114).

4385. Martin du Gard (Maurice). — Au cours d'un vol. Heures d'escale dans une oasis du Sahara. — *Trib. de Genève*, 9 sept. 1941 (K 3).

4386. Martin du Gard (Maurice). — Charles de Foucauld, explorateur du Maroc. — *Pet. Casablancais*, 20 déc. 1941 (K 22).

4387. Publicazione di un epistolario del Padre de Foucauld, (signé L. V. V.) — *Oriente moderno*, Gennaio-Dicembre 1941, 656. (J4° 14).

4388. Quand Charles de Foucauld était rabbin russe. — *Vaillance*, Lyon, 14 déc. 1941 (K 3).

4389. La Targuia. — Hymne au Père de Foucauld. — Marche chantée. Paroles du Père Georges Gorrée. Musique de Henri Milan. Rabat, Moncho, s. d., gr. 4°, 4 p. (A4° 1475).

4390. Une correspondance inédite du Père de Foucauld. — *Af. dominicaine*, juil.-août 1941, 39-41 ; sept.-oct. 55-6 ; nov. déc. 68-70 ; mars-av. 1942, 87-90 ; juil.-août 114-6 ; sept.-oct. 127-9 ; juil.-oct. 1943, 73-9 ; phot. (J 951).

4391. Vignaud (Jean). — Frère Charles ou la vie héroïque de Charles de Foucauld. — P., A. Michel, 1943, 8°, 16 h.t.

4392. Funck-Brentano (Christian). — La vérité sur Sieburg et notre Afrique du Nord. — *La Vie*, avr. 1940, 73-5 (J4° 257).

4393. Funck-Brentano (Christian) et Odette Lille. — Bibliographie marocaine 1936-1939. — *H.*, 1er-2e trim. 1943, 4-122 (J4° 11).

4394. Gallent (Guillermo Guastavino). — Bibliotecas en Marruecos. — *España*, 25 avr. 1940, 6 (K 345).

4395. Gallent (Guillermo Guastavino). — Catalogo de la seccion de raros (siglos XVI al XVIII). — Tetuan, Dia de la Fiesta del Libro Hispano-Arabe, 1942, pet. 8°, 28 p. (*Alta Comisaria de España en Marruecos*) (B 13. 534).

4396. Gazette des Tribunaux du Maroc. — Index des matières (Années 1921 à 1927 inclus). — Supp. au n° 915 du 31 oct. 1942, 4 p. (K 2).

4397. Giampietro (M.). — I due volti del Marocco. — Lanciano, G. Garabba éd. C. R. : A., *Meridiano di Roma*, 31 mars 1940.

4398. Gibb (H. A. R.). — The Arabs. — Oxford, At the Clarendon Press, 1940, pet. in-12, 32 p. (*Oxford Pamphlets on World Affairs*) n° 40 (B 14.544).

4399. [Gouraud] Gorrée (Georges). — Le général Gouraud. — *M. cathol.*, janv. 1941, 2-6 (J 114).

4400. Guy (Michel). — Bâtisseurs d'empire. — P., J. de Gigord, s.d., in-12, 127 p., phot. 2 cartes, (1941). (*Tout pour Tous*). (B 13.160).

4401. Henriot (Émile). — Épopées marocaines. — *Le Temps*, 6 avr. 1941 (K 3).

4402. L'inauguration à Nice, au Centre Universitaire méditerranéen, de la chaire du Maroc. — *La Page musicale*, Nice, 27 févr. 1942 (K 3).

4403. Introduction à la connaissance du Maroc. — Regards sur l'Islam. Histoire et géographie de l'Afrique du Nord. Institutions et sociologie Musulmanes. Ill. de J. Hainaut. — Casablanca, Imp. Réunies, 1942, pet. 4°, 520 p., cartes et ill. h. t. (C 5232 n).

Sur : 2838. Janon (René). — Les salopards. Roman. : E. Henriot, *Le Temps*, 6 avr. 1941.

4404. Jeunesse, 17 ami 1942, numéro spécial consacré au Maroc et à l'Empire. Art. de André Demaison ; Joseph Peyré ; G. R. Manue ; Pierre Lyautey ; René Guillot. — in-F°, 24 p. phot. (K 406).

4405. [Joleaud] Lemoine (Paul). — Léonce Joleaud (1880-1938). — *B. S. Géol. Fr.* IX, avr. 1940, 267-305, 1 portrait, bibliographie. (per E 69).

4406. Kay (Arthur). — L'amour de Sem au Maroc. — Roman.

4407. Lacroix (Alfred). — Notice historique sur les Membres et Correspondants de l'Académie des Sciences ayant travaillé dans l'Afrique du Nord française depuis le XVIIIe siècle. Les Botanistes. — P., Gauthier-Villars, 1940, pet. 4°, 58 p. (*I. de F. Académie des Sc.*) (A 4° 1422).

4408. [Laperrine] Reid'oc (Pierre). — Le conquérant du désert. Laperrine. — *Jeunesse*, 30 mars 1941, 6-7 (K 406).

4409. Larnaude (Marcel). — Afrique du Nord, Algérie, Maroc, Tunisie, (bibliographie). — *Inf. g.* P., 1938-1939, 70-3.

4410. Lebel (Roland). — L'exotisme marocain dans quelques romans anglais contemporains. — *Aguedal*, n° 2, avr. 1943, 76-8 (J 605).

4411. Lebel (Roland). — Le Maroc dans la littérature française depuis le Protectorat. — *M. Légionnaire*, 1er juil. 1942, 9 (K 412).

4412. Lemoigne (Émile). — Le Maroc, le pays et son histoire, l'œuvre française, l'avenir. — P., Ed. Notre domaine colonial, s.d. [1943] ; gr. 8°, 1871 p. fig. portr. carte. (*Notre domaine c.*).

4413. [Lépiney (J. de)] Neltner (Louis). — Un précurseur, un chef. — *La Montagne m.*, n° I, janv. 1943, 5-15 (J4° 795).

4414. Leprince (Bernard). — L'Afrique du Nord au Travail. — [Maroc, 102-66] Reportage (avec vingt-huit gravures h.t.). — Aurillac, éd. de « L'Effort. Paysan », 1942, in-12, 166 p., 28 grav. h.t. (B 14.081).

4415. [Lespès (René)] Despois (J.). — René Lespès (1870-1944). — *R. af.*, 3e-4e trim. 1943, 244-50 (J8).

4416. Lewis (Bernard). — British Contributions to Arabic Studies. — With a Préface by A. J. Arberry. — London, New-York, Toronto, Longmans, Green & Co. 1941, pet. 8°, 29 p. (C 6073).

4417 [Lopes (David)] Evin (Paul-Antoine). — David Lopes (1867-1942). — *B. enseign. pub. M.*, n° 172, avr.-juin 1942, 165-6 (J 29).

4418. [Lopes (David)] Ricard (Robert). — David Lopes. — *H.*, XXIX, fasc. unique, 1942, 83-7 (bibliographie) (J4° 11).

4419. [Lopes (David)] Ricard (Robert). — Un ami portugais de la France et du Maroc. Le professeur David Lopès. In memoriam. — *Jeunesse*, 22 fév. 1942, 2 (K 406).

4420. Lyautey (Maréchal). — Notes de jeunesse. — *La nouv. R. f.*, 1er fév. 1941, 257-73 (J 59).

C. R. : *Le Figaro*, 20 juil. 1941.

LYAUTEY

4421. Ajalbert (Jean). — Propos du passé et du présent [a.s. de Clemenceau et de Lyautey]. — *Marianne*, 14 fév. 1940 (JF 32).

4422. André (Marie). — Un Ami des scouts ; Lyautey. — P., éd. Alsatia, 1940, in-12, 185 p., ill. (B 12.093).

4423. Barrere-Affre (Marie). — Lyautey, le grand Africain. — Toulouse, éd. du Clocher, s.d. [1943], 8°, 63 p. ill.

4424. Bastianelli (A.). — A propos de Lyautey. — L'*Echo*, Montpellier, 27 déc. 1941 (K3).

4425. Bernard (Augustin). — Lyautey. — *R. des deux mondes*, 1943.

4426. Bessieres (Albert). — Terres d'Empire. — Lyautey civilisateur. Lyautey et Foucauld. Lyautey fondateur, conquêtes territoriales et conquête

de soi, Per Crucem... — *La Croix*, 2 fév. 1941 ; 15 et 25 janv. 11 et 26 fév. 1942 (K 3).

4427. Commémoration de la mort du Maréchal Lyautey. — Un discours du Général Noguès. — *Le Temps*, 29 juil. 1940 (K 61).

4428. Comment s'écoulaient au Maroc les journées de Lyautey. — *La Trib. de Genève*, 27 sept. 1942 (K3).

4429. Croidys (Pierre). — Le Maréchal Lyautey. — P., Maison de la Bonne Presse, s. d., in-12, 94 p. 1940. (*Les grandes figures chrétiennes*) (B 12.956).

4430. Déchaud (Edouard). — Lyautey (1903-1925). — Préf. du Général Noguès... Ill. de Mme Chiaramonti. — Rabat, Moncho, 1942, pet. 8°, 212 p. ill. 3 phot. (C 5108).

C. R. : *La Voix nationale*, 17 nov. 1942.

4431. Déchaud (Ed.). — Lyautey et Alphonse XIII. — *Le M. cathol.* déc. 1943, 283-4 (J 114).

4432. Johansen (Fr.). — En Moderne Saga. — *Politiken*, Copenhague, 27 oct. 1943, (K 3).

4433. L'enseignement de Lyautey. — D'après une conférence de M. Guillaume de Tarde, faite à Paris le 2 déc. 1941. — *Renouveau*, 15 juil. 1942, 395-400 (J 886).

4434. Funck-Brentano (Chr.). — Lyautey. — *Jeunesse*, 9 fév. 1941, 6 (K 406) ; Lyautey et les jeunes. — *Jeunesse*, 22 déc. 1940, 4 (K 406) ; « Les timorés se trompent toujours ». Lyautey. — *Jeunesse*, 16 fév. 1941, 5-6 (K 406).

4435. Funck-Brentano (Chr.). — Pensée vers Lyautey. — *Combat*, 24 juil. 1943, 1 et 3 (K 417).

4436. Granville (Gertrude). — Lyautey, père du Maroc. — Tanger, Imp. P. André, Ed. Transatlantic press, 1939, 8°.

4437. Guy (Michel). — Bâtisseurs d'Empire. — P., J. de Gigord, s. d. in-12, 127 p. phot., 2 cartes. (*Tout pour tous*). (B 13.160).

4438. Hardy (Georges). — Le vocabulaire de Lyautey. — *La Kahéna*, mai-juin 1942, p. 225-8 (J4° 278).

4439. Heidsieck (P.). — L'esprit du chef d'après Lyautey. — *Espoir*, Toulouse, n° 27, 1943, 246-53 (K 3).

4440. Heidsieck (Patrick). — Rayonnement de Lyautey. — Préf. de Georges Lamirand. — 5e éd. P., Gallimard, 1941, in-12, 239 p. (B 12. 219).

C. R. : Manue (G. R.), *Le Journal*, 31 oct. 1941.

4441. Lapérouse (Léon de). —Sept ans déjà écoulés. A la mémoire du Maréchal Lyautey. Souvenirs personnels. — *Le Jour*, 31 juil. 1941 (K 3).

4442. Massis (Henri). — La prière de Lyautey. — Lyon, H. Lardanchet, 1942, pet. 4°, 30 p. (A 10.249).

4443. Ormesson (W. d'). — Portraits de Lyautey. — *Le Figaro*, 8, 9, 10, 13, 14, 17, 21, 24, 26, 27, 29, août, 4 sept. 1941 (K 388).

4444. Ormesson (W. d'). — Une journée de Lyautey. — *Le Figaro*, 5 juin 1942. (K 388).

4445. Peyrade (Jean). — Lyautey. — *Espoir*, Toulouse, n° 7, oct. 1941, 14-8 (K 3).

4446. Postal (Raymond). — Visions et prévisions de Lyautey. — Construire. Et. et Croquis. P., Dumoulin, 1941, 5-18 (C 4804/11).

4447. Siegfried (André). — Un esprit libre [a.s. de Lyautey]. *Le Figaro*, 24 juil. 1941 (K 388).

4448. Souza (J. Fernando de). — Portugal e Lyautey. — *A Voz*, Lisboa, 30 janv. 1940 (K 3).

4449. Tharaud (Jérôme et Jean). — Lyautey l'animateur. — *Petit Journal*, 1er juin 1942 (K 3).

4450. Teste (Jérôme). — Le Maréchal Lyautey. — *La Marseillaise*, Londres, 2 août 1942, 5 (K 419).

4451. Thibaud (Jacques). — Sur quatre cordes. Avec le Maréchal Lyautey. — *R. des deux mondes*, 15 mars 1942, 204-10, 1er avr. 1942, 292-9, (J 80).

4452. Valentin (François). — Lyautey et la jeunesse. — *R. des deux mondes*, 1er oct. 1941, 317-23 (J 80).

4453. Voinot (Colonel L.). — A propos d'un anniversaire. Lyautey grand patriote et grand chef. — *R. G. m.*, n° 2, 3, 4, 1943, 4-8 (J 63).

4454. Weisgerber (Dr. F.). — La création du musée Lyautey. — *Le Temps*, 31 mai 1942 (K 61).

4455. Lyautey (Pierre). — Chevauchées Impériales. — P., Spès, 1939, in-12, 190 p. (*L'âme héroïque de la F.*) (B 10.354).

C. R. : J-L. G. *Univers f.*, 15-30 avr. 1940, 103 ; G. Marsac, *En Terre d'Islam*, 2e et 3e trim. 1940, 149-50 ; J. Vignaud, *Le Petit Parisien*, 14 févr. 1940.

4456. La maison d'Ibn Khaldoun. — *B. d'Inf. de quinz. de Tunisie*, 2e quinzaine de sept. 1941, 10-11 (J 4° 777).

4457. Le Maroc. — sous la Direction d'Eugène Guernier. — 220 phot. 30 cartes et plans, 45 dessins et graphiques, 4 pl. h. t. — Préf. de M. le Général Noguès. — P., Encyclopédie c. et marit., s. d. (1941), 4°, XI + 456 + XIII p. (E 595).

C. R. : G. L. C., *Le Journal*, 26 avr. 1940 ; *Le Temps*, 6 mai 1940.

Sur : 1958. Maroc. Atlas historique, géographique et économique. — R. Duplaix, *Montagne m.*, n° 3, été 1943, 64.

4458. Maroc. Terre de soleil.... — Terre de volonté. — Casablanca, Imp. Réunies, s.d., 1 broch. in-12, 96 p., 1 broch. 8°, 10 pl. (B 14.279).

4459. Le Maroc dans le roman français contemporain. — *Renouveau*, mars 1942, 16 (J4° 789).

4460. El maronita, Miguel Casiri, cuenta sus afanes en la elaboracion del Catalogo de los codices de la Biblioteca arabigo-hispana del Escorial. — Por la version del texto latino : P. Rodriguez. — *Mauritania*, oct. 1943, 291-6 (J 4° 112).

4461. Martin (Jean). — La Chanteuse de l'Oasis-Bar. — P., Fayard, 1941, in-12, 253 p. (*Le Roman policier*) (B 13.229).

4462. Mateu y Llopis (Felipe). — La Bibliografia marroqui en la Biblioteca Central de la Diputacion de Barcelona. — *Af.*, Madrid, marzo 1943, 32 (J4° 86).

4463. Maulvault (Lucien). — Les oubliés de Dahra. — *R. de P.*, 1er mars 1940, 53-88 (J 81).

4464. Meauce (Laurent de). — La réussite marocaine. — *La F. libre*, vol. V, n° 26, 15 déc. 1942, 94-100 (J 914).

4465. Mengin (Roger). — Le Maroc. — *R. de l'Alliance f.*, Londres. B. de guerre, n° 19, 1943, 10-5 (J 398).

4466. Mesnard (Pierre). — La présence française en Afrique du Nord. — Conférence donnée le 19 avr. 1941, aux journées sociales d'Alger. — Alger, Maison Carrée, 1941, pet. 8°, 16 p. (A 8° 9797).

4467. Nord (Pierre). — Un bastion de l'Empire. — Roman. — P., Librairie des Champs Elysées, 1940, 253 p. (B 12.121).

C. R. : E. Henriot, *Le Temps*, 6 avr. 1941.

4468. Nossek (M.). — Lettre du Maroc. — *Feuille d'avis*, Vevey, 1940-1941, passim (K 3).

4469. Notre beau voyage à Marrakech rédigé par M. Topffer... — Texte et dessins d'A. Meterie. — *Jeunesse*, 13, 20, 27 avr. 1941 (K 406).

4470. La pensée et les arts français au Maroc. — [à propos d'une conférence de Henri Bosco sur...]. — *Le Mot d'ordre*, Marseille, 7 oct. 1942 (K 3).

4471. Péres (Henri). — Bibliographie : Abû Nuwâs et la Poésie bachique. — *B. des ét. arabes*, mars-avr. 1941, 49-51 ; Bibliographie : « Bibliothèque arabe-française ». — *Id°*, nov.-déc, 1941, 142-6 ; Bibliographie : Ibn Khaldoun, sa vie et son œuvre. — *Id°*, mars-avr. 1943, 55-60 ; nov.-déc. 1943, 145-6 ; Bibliographie : La poésie en Occident musulman aux XIe et XIIe siècles de notre ère. — *Id°*, janv.-févr. 1942, 12-4 ; Bibliographie : La poésie populaire en Afrique du Nord. — *Id°*, janv.-févr. 1941, 17-9 (J 888).

4472. Péres (H.). — Congrès internationaux des orientalistes. [Bibliographie]. — *B. des ét. arabes*, mai-juin 1943, 69 (J 888).

4473. Péres (H.). — Littérature arabe moderne. Grands courants. Bibliographie. — Alger, Imp. Réunies, 1940, 8°, 32 p. (A 4° 2792).

4474. Peyre (Joseph). — Proie des ombres. — Genève, éd. du Milieu du Monde, 1943, in-12 (B 16.339).

4475. Peyronnet (Colonel R.). — Présentation de l'Afrique du Nord. — *R. de l'armée f.*, déc. 1941.

C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 71-2.

4476. [Poissonnier (Ch. A.)] Saez (P. Casiano). — R. P. Carlos A. Poissonnier O. F. M. — *Mauritania*, mai 1942, 156-7 (J 4° 112).

4477 [Poissonnier (Ch. A.)] L'ermite de Tazert. — *Liberté*, Fribourg, 20 mars 1941 (K 3).

4478. Porcher (Léon). — Baroud d'honneur. — Préf. du Général noguès... Rabat, Moncho, 1941, in-12, 167 p. (B 13.732).

4479. Les publications marocaines en langue arabe en 1940. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er janv. 1941, 15 (J4° 504).

4480. Quatrième Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord. — Rabat, le 18-20 avr. 1938. T. I., Actes du Congrès. Sciences. Droit. Législation et Etudes économiques. T. II. Géographie. Préhistoire. Archéologies préislamique et musulmane. Histoire. Sociologie et Etudes sociales. Langues et Littératures orientales. Arts et Techniques indigènes. — Publié par les soins de S. h. Algérienne. — Alger, 1939, 2 vol. pet. 4°, 919 p., pl. ill. et cartes h. t. (J 8/I-II).

4481. Raclot (Georges Emmanuel). — Trois moments Chleuhs. — Ornements de M. Le Moine. — Casablanca, éd. « Réalisations », 1943, 8°, 34 p. (C 6304).

4482. Remlinger (J.). — Bibliographie des travaux intéressant les sciences médicales, publiés par les marocains... et des travaux d'intérêt marocain... — *M. médical*, mai 1943, 101 (J 115).

4483. René-Leclerc (Ch.). — La France et l'Islam en Méditerranée. — *B. mens. de l'I. c. du Havre.*, févr. 1940, 15-9 (J 305).

4484. Ricard (Robert). — Bulletin de bibliographie hispano-africaine, — *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 101-8 (J4° 11).

4485. Ricard (Robert). — Bulletin de bibliographie espagnole et portugaise — *H.*, T. XXIX, fasc. unique, 1942, 89-94 (J4° 11).

4486. Rodrigues (Urbano). — A França em Marrocos. — Lisboa, Ed. Parceria Pareira, s. d., [1942].

C. R. : *Jornal de Commercio*, Lisboa, 4 juin 1942.

4487. Romans et nouvelles dans la littérature marocaine. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er janv. 1942, 21-3 (J4° 504).

4488. [Saint-René Taillandier] Chaumeix (André). — M. Saint-René Taillandier. — *R. des deux mondes*, 1er mai 1942, 108-9 (J 80).

4489. Sauvaget (J.). — Introduction à l'histoire de l'Orient musulman. Eléments de bibliographie. — P., Adrien Maisonneuve, 1943, 8°, 202 p. (Initiation à l'Islam. I). (C 5739).

4490. Smith (Byron P.). — Islam in English Literature. — Beirut, AM. Press, 1939, 8°, 251 p. (*Thesis Columbia Univ.*)

4491. Suzanne-Gonnel. — La marche au soleil. Vision marocaine. Reportage par... — *Les cahiers de F.*, mars-avr. 1940, 10-8, phot. (J4° 763).

4492. Table des études et articles parus dans la Gazette des Tribunaux du Maroc. — Oct. 1921-sept. 1941 (Vingt premières années du recueil) Casablanca, Imp. Réunies, 1941, gr. 8°, 36 p. (K 2).

4493. Tharaud (Jérôme et Jean). — Les mille et un jours de l'Islam. — T. III, Le rayon vert. — P., Plon, 1941, in-12, 242 p. (B 6302/III).

4494. Thomasset (T.). — Le Maroc. — P., 1940.

4495. Vieira (Antonio). — Médisance et calomnie en pays colonial. — Trad. par R. Ricard. — *B. enseign. pub. M.*, janv.-mars 1941, 40-7 (J 29).

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

4496. Blache (Jules). — Le Maroc vu en avion. — *L'Information d'Outre-mer*, P., I, mai-sept. 1939, 108-113, 8 fig. dont carte.

4497. Carcopino (Jérôme). — Le périple de Hannon. — Mémoire de... — *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, janv.-mars 1943, 137-9 et 152-5 (J 31).

4498. Célérier (J.). — La personnalité de l'Afrique du Nord. — A. l'Afrique du nord est une unité géographique.
B. La fonction essentielle de l'Afrique du Nord est de servir de trait d'union entre l'Europe et la masse africaine.
C. L'Afrique du Nord est la clef de voûte de l'Empire français. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 147-60 (C 5232).

4499. Célérier (J.). — Présentation du Maroc à la jeunesse franco-marocaine. — *R. G. m.*, N° 1-2, janv.-avr. 1942, 9-46, phot. et. ill. ; mai-août 1942, 4-42, phot. (J 63).

4500. De la « Descripcion de Africa » y de los cosas notables que en ella se encuantran, por Juan Léon Africano (Al-Hasan ben Muh al-Wazzan al-Fasi). — T. I. — Tétouan, Imperio, 1940 (*Public. del I. General Franco*).
C. R. : P. Patrocinio Garcia, *Mauritania*, avr. 1941, 128 ; *España*, 26 févr. 1941.

4501. Delaye (Th. J.). — Géographie marocaine 1943. — *R. G. m.*, janv.-avr. N° 1, 1943 (J 63).

4502. Dresch (Jean). — La géographie et la jeunesse au Maroc. — *R. G. m.*, N° 2 nov. 1940, 61-4 (J 63).

4503. Dumas (Pierre). — Le Maroc. — P., Grenoble, Arthaud, 1942, 8°, fig., carte. (*Les Beaux pays*) (B 18290).

4504. Ezquerra (Ramon). — El explorador Badia y su proyecto de conquista de Marruecos. — *Af.*, Madrid, mayo 1942, 5-8, 2 cartes, ill. (J4° 86).

4505. Ezquerra (Ramon). — Porfil de Badia. — *Af.*, Madrid, abril 1943, 29-31, ill., 1 carte (J4° 86).

4506. Gautier (E.-F.). — L'Afrique blanche. — P., A. Fayard, 1939, 8°, 366 p., 72 fig. (*G. pour tous*) (C 4149).
C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, N° 2-3-4, 1943, 51-60 ; Griffith Taylor, *G. Rev.*, april 1940, 342-3.

4507. Gottmann (Jean). — Nature and Men in French North Africa. — *The Yale Rev.*, Spring 1943, 474-92 (J 602).

4508. Hernández Jiménez (Félix). — Estudios de geografia historica española. II. Bury al-Hamma = Burgalimar = Castillo de Baños de la Encina. — *Al-Andalus*, V, 1940, 413-36 (J 624).

4509. Lalung (Henri de). — Voyage et excursion ethnographique en territoire barbaresque au XVIIe siècle. — *Sc. et Voyages*, mai 1943, 87-9, phot.-archives.

4510. Linares Rubio (José). — Datos sobre la organizacion y servicios de los puertos marroquies antes de la implantacio del Protectorado. — *Mauritania*, sept. 1941, 262-4 (J4° 112).

4511. Ortelius (Abraham). — Le royaume de Maroc au XVIIIe siècle. — trad. de P. G. Gorrée du texte allemand explicatif de la carte du Maroc due à... (1527-1598). — *M. cathol.*, févr. 1942, 83-4 (J 114).
C. R.: F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 71.

4512. Papel curiosisimo relatando un viaje a Tetuan... (1762) [de Jorge Juan]. — *Mauritania*, avr. 1942, 102-3 (J4° 112).

4513. Soames (Jane). — The Coast of Barbary. — London, Jonathan Cape, 1938, 8°, 286 p., cartes, ill., index.
C. R.: *G. Rev.*, New-York, XXIX, april 1939, 338.

4514. Viajes por Africa y Asia realizades y Explicados por Domingo Badia y Leblich. — Utilizando el nombre de Principe Ali Bey el Abbassi. Prologo de Guillermo Diaz-Plaja. — Barcelona, Ed. Olimpo, 1943, 8°, 512 p., ill. h. t. (C 5477).

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE — VOYAGES

4515. Agadir et sa région. — La pêche à Agadir. — *L'Intransigeant m.*, 20 avr. 1941 (K 397).

4516. L'avenir du tourisme au Maroc. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 nov. 1943, 3-4 (J4° 787).

4517. Beaupuis (Robert). — Guide alpin de la montagne marocaine. — *La montagne m.*, N° 2, sept. 1942, 27-30, ill. 1 pl. h. t. en déplié (J4° 795).

4518. Boulhol (Pierre). — Neige dans le Dadès. — *La Montagne m.*, N° 4, automne 1943, 20-25, phot. h. t. (J4° 795).

4519. Carranza (Fernando de). — Alcazarseguer. — *Mauritania*, mars 1942, 86-7 (J4° 112).

4520. Casablanca et sa région. — And His Vicinity. — Avec plan de la ville et nomenclature des rues. With plan of the town and names of the

streets. Couverture de M. Xima. — Casablanca, Paul Bory, 1943, pet. 8°, 52 p., ill. 1 pl. en déplié, texte français et anglais. (*Guides Maroc Presse*) (B 14.105).

4521. Cazenavette. — « Khouribga ». Etude urbaine. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1936.

4522. Compagnie des Chemins de fer du Maroc (Guide du Maroc). — Casablanca, Imp. Réunies, s. d., pet. 8°, 24 p., phot. (A4° 1436).

4523. Delau (Louis). — Casablanca et les casablancais. — *R. G. m.*, 1940, N° 1, 9-14 (J 63).

4524. Delaye (Th. J.). — Dans le Sud marocain au long de la vallée du Draa. — *La Montagne m.*, N° 3, été 1943, p. 32-39, phot. et ill. (J4° 795).

4525. Delaye (Th. J.). — Il faut créer dans l'Atlas un Parc national de Haute Montagne. — *La Montagne m.*, N° 4, automne 1943, 67-70 (J4° 795).

4526. Delaye (Th. Jean). — Le lac d'Ifni. — *La Montagne m.*, N° 2, printemps 1943, 39-41 (J4° 795).

4527. Delaye (Th. J.). — La montagne marocaine. — *R. G. m.*, N° 1-2, janv.-avr. 1942, 47-52, phot. et ill.; Le printemps au-delà de Marrakech. — *Id°*, N°1, 1943, 54-7, phot. h. t. (J 63); Sur les pistes du Haut Atlas et du Sud marocain. — *La Montagne m.*, N° 4, automne 1943, 41-9, phot. h. t.; Un refuge alpin de haute montagne au Maroc. Le refuge Neltner Toubkal. — *Id°*, N° 2, sept. 1942, 22-6, phot. h. t. (J4° 795).

4528. Demagistri (F.). — Sous l'égide de la France, le prodigieux développement de Casablanca et sa féconde activité. — *Trib. de Genève*, 24 nov. 1941; Les villes saintes de l'Islam. Promenade dans Fès, ancienne capitale du Maroc. — *Id°*, 23 oct. 1941; Les visages du Maroc. Une luxuriante oasis au pied de l'Atlas: Marrakech la rouge. — *Id°*, 26 avr. 1941 (K 3).

4529. Domenech Lafuente (A.). — Apuntes sobre geografia de la zona norte del Protectorado de España en Marruecos — s.d. [1940].

C. R.: *Af.*, abril 1942, 50. — *Mauritania*, nov. 1940. 372.

4530. Dresh (Jean) et Jacques de Lepiney, avec le concours de Théophile Jean delaye. — Le Massif du Toubkal — 2e éd. comportant un complément par J. de Lepiney et Roger Mailly. — Rabat, Service du Tourisme, 1942, in-16, 283 p., phot. et croquis h. t., 1 carte en déplié. (*Guide Alpin de la Montagne Marocaine*) (B 14.118).

C. R.: Robert Beaupuis, *La Montagne m.*, N° 2, sept. 1942, 27-30.

4531. Euloge (René). — Les azbanes [pâturages du Haut Atlas]. — *Jeunesse* 26 avr. 1942, 11 (K 406).

Sur 2046. Felze (Jacques). — Au Maroc inconnu. Dans le Haut Atlas et le Sud marocain. — C. R. : *La Montagne m.*, N° 2, printemps 1943, 70.

4532. Fénéon. — Ifrane, station d'estivage. — Mémoire de fin de stage des Contrôles civils, promotion de 1941.

4533. Gatefossé (Jean). — Le Maroc touristique. Le tourisme à travers les campagnes fleuries, les sites alpestres et les déserts... — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 366-92, ill. (E 595).

4534. Gendre (F.). — Tafilalet. — *R. G. m.*, mai-août 1942, 43-57, phot. (J 63)

4535. Goulven (J.). — Dans la cité de Mazagan. — *M. cathol.*, mai 1941, 103-4 (J 114).

4536. Guennoun (Cmdt. Saïd). — La haute Moulouya (suite). — *L'Af. f. R. C.*, N° 2-3, févr.-mars 1940, 25-32 et 4-5, avr.-mai 1940, 42-48 (J4° 4).

4537. Guide général du Maroc. — avec carte des routes et des chemins de fer Couverture de G. Carriat-Roland. — Casablanca, Paul Bory, 1942-1943, pet. 8°, 112 + LXIV p. ill., 1 carte en déplié. (*Guides Maroc-Presse*) (B 14. 107).

4538. Guide Hints and Notions on North-Africa — Casablanca, Impr. A. B. C. in-16, 76 p. ill. (A 16.263).

4539. Guillaume (Général). — L'Atlas central. — *La Montagne m.*, N° 4, automne 1943, 29-34. phot. h. t. 37 (J4° 795).

4540. Guillot (Albert). — Possibilités d'extension de l'électrification rurale dans la région de Casablanca. — *B. de la Ch. d'agric. de Casablanca* août-sept. 1941, 5-8 (J 273).

4541. La Caze (Robert). — Le ski dans le Haut Atlas. — *La montagne m.*, N° 2, printemps 1943, 28-35 (J4° 795).

4542. Madras (Didier). — Au soleil de Marrakech. — Préface du Général d'Armée Noguès, avec 53 photographies inédites de l'auteur. — Casablanca, Maroc-Presse, 1942, in-12, 199 p. 53 phot. h. t. (B 14.114 & bs).

C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 73 ; *Petit Casablancais*, 4 juil. 1942, 5.

4543. Marrakech, capitale du Moghreb et de l'Andalousie. — *B. d'inf. et de doc. du M.*, 15 oct. 1941, 16-20 (J4° 504).

4544. Mazagan-Safi-Mogador-Agadir et leur région. — Avec plans des villes nomenclatures des rues. Couverture de M. Xima. — Casablanca, Paul Bory, 1941-42, pet. 8°, 44 p. ill., 1 plan en déplié. (*Guides Maroc-Presse*) (B 14-106).

4545. Mazières (Marc de). —Le Maroc touristique. Les vieilles cités. —L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 361-5, ill (E 595).

4546. Mazières (M. de). — Le tourisme montagnard au Maroc. — *R. G. m.*, N° 2, Nov. 1940, 75-81 (J 63).

Sur 2968. Mellor (Captain F. M.). — Morocco awakes: Ettore Rossi, *Oriente moderno*, Marzo 1940, 155.

4547. Morocco — A Country of Islam — Casablanca, Paul Bory, s. d., 8°, 98 p. nombr. ill. (C 5163).

4548. Pirzio-Biroli (A.). — Scali marittimi ed aerci transatlantici sulla costa africana del North-Ovest [sur Casablanca]. — *Riv. delle col.*, Roma, XII, 1938, 1371-81.

4549. Le premier parc national du Maroc. — *Intransigeant m.*, 17 juil. 1942, 4 (K 397).

4550. Rabat. — Avec plan de la ville et nomenclature des rues. With plan of the town and names of the streets. Couvertures de Th. J. Delaye. — Casablanca, Paul Bory, 1943, pet. 8°, 32 p., ill., 1 plan en déplié, texte français et anglais. (*Guides Maroc-Presse*) (B 14.104).

4551. Rabat-Salé. De Rome à Lyautey. —*Renouveau*, mai 1942, 12-13 (J4° 789).

4552. Richesses touristiques du Maroc. — *L'Illustration*, 11 mai 1940, 1 phot. (J F° 5).

4553. Sitwell (Sacheverell). — Mauretania, Varrior, Man, and Woman. — London, Duckworth, 1940, pet. 8°, 328 p., 16 pl. h. t. (C 4582).

C. R.: *The Times*, 13 avr. 1940.

4554. Werner (R. G.). — Pionniers de l'avant-garde, suivant l'exemple de Charles de Foucauld. — *Le pique-boeuf*, 30 août et 13 sept. 1941 (K 409).

V. aussi 4709, 4716, 4734, 4737, 4748, 4773, 4784, 4792.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

4555. Altitudes de la haute montagne marocaine. — *La Montagne m.*, N° 2, printemps 1943, 42-3 (J4° 795).

4556. Bidault (G.). — L'évolution du temps au Maroc en 1939. — *A. du S. du globe et de Météorol. de l'I. sc. chérif.*, 1939, 57-66 (J4° 679).

4557. Bidault (G.). — Mesures magnétiques au Maroc. — *A. de l'I. phys. du globe Univ. Paris*, 1943, T. 21, 72-80.

4558. Bidault (G.). — Note préliminaire sur les variations de la température avec l'altitude dans le Sud marocain. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord. Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I., 273-278, 2 tabl. (J. 8).

4559. Bidault (G.). — Variation séculaire du champ magnétique terrestre au Maroc. — *C. R. des séances mens. de la S. des sc. nat. du M.*, N° 3, 28 avr. 1942, 21-2 (J 629).

4560. Carle (G.). — Contribution à l'étude des Merdja et des dunes côtières qui les bordent ; leur formation ; un moyen de les améliorer. — *C. R. des séances mens. de la S. des sc. nat. du M.*, N° 1, 6 janv. 1942, 3-6 (J 629).

4561. Carle (G.). — L'étude des sols marocains. — *Fruits et Primeurs de l'Af. du Nord*, mai 1943, 103 (J4° 326).

4562. [Célérier (J.)]. — Les grandes lignes du relief du Maroc. — Introd. à la connaissance du M., 1942, 161-9 (C 5232).

4563. Costoya Garea (P. José). — Climatologia de Tanger. Observaciones de la Estacion Meteorologica de la Mision Catolica. — Tanger, Tip. Hispano-arabiga de la Mision catolica, 1943.

4564. Debrach (J.). — Influences océaniques sur la durée et l'intensité de l'insolation au Maroc. — (1re partie : Durée). — *C.R. des séances mens. de la S. des sc. nat. du M.*, N° 3, 28 avr. 1942, 18-20 (J 629).

4565. Debrach (J.). — Sur la séismicité du Maroc. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord. Rabat, 18-20, avr. 1938, T. I., 261-71, 2 cartes 1 tabl. (J 8) ; Les tremblements de terre au Maroc en 1939. — *A. du S. du globe et de météorol. de l'I. sc. chérif.*, 1939, 67 (J4° 679).

4566. Del Villar (Emile H.). — Quelques types de sol du Maroc : Hamri dunaire ; dess ; tirs. — *Terre m.*, nov. 1943, 13-37 ; 11 tabl. (J 4° 110 A).

4567. Despois (J.) — Limites d'aridité et nature physique des sols dans les régions présahariennes. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, 18-20, avr. 1938, T. II, 479-92 (J 8).

4568. Dresch (Jean). — Chronique géographique. Afrique. Statigraphie et paléogéographie de l'Afrique du Nord. Conceptions récentes sur la stucture des chaînes méditerranéennes — Rif et Prérif. — Plateaux et chaines du centre du Maghreb. Le Haut Atlas et l'Atlas saharien. Les massifs méridionaux du Maghreb. — *A. de g.*, oct.-déc. 1942, 304-312 ; Chro-

nique géographique — Afrique. — Problèmes morphologiques en Afrique du Nord. — *Id°* janv. mars 1943, 72-6. (J 43).

4569. Dresch (Jean). — Recherches sur l'évolution du relief dans le Massif Central du Grand Atlas, Le Haous et le Sous — Tours, Arrault, 1941, 4°, XIX + 708 p., 206 fig. ds le texte. XL. pl. h. t., 10 cartes ds un carton (E 965,n).

C. R. : Jean Despois, H., 3e-4e trim. 1943, 228-31 ; Gendre (Cdt F.), *R. G. m.*, N° 1, 1943, p. 38-48 ; E. de Martonne, *A. de g.*, janv.-mars 1943, 49-53.

4570. Francis-Boeuf (Claude). — Isohalines de flot et isohalines de jusant dans l'estuaire du Bou-Regreg (Maroc occidental) en période d'étiage. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.* 7 avr. 1941, 619-21, 1 fig. (J4° 17) ; Résultats des mesures physicochimiques effectuées à bord du « Chasseur 2 » le long de la côte marocaine, entre Mazagan et Port-Lyautey, au mois de janvier 1941. — *B. I. océanogr. Monaco*, juil 1941, N° 804, 16 p. ; Variations, au cours du flot, de quelques facteurs physicochimiques dans l'estuaire du Bou-Regreg (Maroc occidental). — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.* 31 mars 1941, 565-67 (J4° 17).

4571. Gendre (Cdt F.). — L'évolution du relief dans le Massif ancien du Grand Atlas, le Haouz et le Sous d'après M. Jean Dresch. — *R. G. m.*, N° 1, 1943, 38-48 (J 63).

4572. Lemaistre (J.). — Application au Maroc d'une nouvelle méthode de comparaison des climats. — *Fruits et Primeurs de l'Af. du Nord.* oct. 1940, 185-9 (J4° 326).

4573. Martonne (Em. de). — Le Grand Atlas de Marrakech d'après Jean Dresch. — *A. de G.*, janv.- mars 1943, 49-53 (J 43).

4574. Miege (Em.). — La percolation des eaux dans quelques sols types du Maroc. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord. Rabat 18-20 avr. 1938. T. I., 181-203 (J 8).

4575. Miège (Em.). — Première étude sur les sols du Tadla. — Casablanca, Impr. Réunies, 1941, pet. 4°, 82 p. 9 pl. h. t. (*Association marocaine pour l'étude des sols*) (E 976).

4576. Miège (Em). & Bryssine. — Recherches préliminaires sur quelques propriétés des Tirs noirs du Gharb. — *C.R. des séances de l'Assoc. m. pour l'étude des sols*, N° 3, 28 avr. 1941, 4-18 (Per. d. 247).

4577. L'oued Dra, fleuve de la montagne marocaine et fleuve saharien du Sud marocain. — *B. d'Inf. et de doc.*, 20 févr. 1940 (J4° 504).

4578. Rotaeche (Jesus-Ma. de). — La oceanografia en el Norte de Africa. — *Af.*, Madrid, Junio 1942, 2-5, 1 carte, 2 graph. (J 4° 86).

4579. Roux (Cne de Corvette). — L'amplitude des variations de la température au Maroc. — *M. médical*, juil.-août 1941, 152-3 (J 115).
C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, janv. avr. 1942, p. 67-8.

4580. Roux (Georges). — Les eaux d'origine méditerranéenne dans la région Nord-Africaine de l'Atlantique. — Extrait de A. de l'I. Océanogr., nouv. série, T. XXI, fasc. 4. — P. Masson, 1943, 4°, p. 171-228, 27 fig. (A4° 4545).

4581. Roux (Capitaine de corvette). — Les eaux de fond d'origine arctique et antarctique dans la région nord-africaine. — Extrait de Cahiers de Physique, 1re série, 1941, pet. 4°, 6 p. (A4° 1450).

4582. Roux (G.). — La fréquence des gelées au Maroc. — 4e congr. de la Fédér. des S. sav. de l'Af. du Nord. Rabat, 18-10 avr. 1938, T. I., 255-50, carte et tabl. (J 8).

4583. Roux (Georges). — Notice sur la carte de la moyenne annuelle des précipitations (années 1926-1940). — *Variétés scientifiques recueillies par la S. des sc. nat. du M.*, N° 6, 1er août 1943, 19 p., 1 carte en déplié (J 24).

4584. Roux (G.). — Premières mesures d'évaporation au Maroc. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*,.T. XXII, 1942, 141-8 (J 23).

4585. Russo (Dr. Ph.). — L'aire tectonique du Haut Atlas et ses montagnes. — *La Montagne m.*, N° 3, été 1943, 44-54 (J4° 795).

4586. Russo (P.). — De la Méditerranée au Sahara : le relief de l'Afrique du Nord. — *Les Etudes rhodaniennes*, Vol XVII, N° 3-4, 1942, 69-92, 2 cartes h. t. (J 329).

4587. El temblor de tierra en Marruecos el ano 1755. — *Mauritania*, févr. 1941, 36-7 (J4° 112).

4588. Les travaux de la mission hydrogéologique dans le Souss. — *L'Intransigeant m.*, 5 mai 1941 (K 397).

4589. Voies nouvelles dans l'Atlas. — *La Montagne m.*, N° 1 janv. 1943, 41-4 ; N° 3, été 1943, 55-6 (J4° 795).

V. aussi : 4329, 4368.

GÉOLOGIE

4590. Antoine (M.). — Deux thersitées nouvelle de l'éocène marocain. Description et observations. — *B. de la S. des sc. nat. du M.* T. XXII, 1942, 83-5 (J 23).

4591. Bourcart (Jacques). — Carte géologique d'exploration du territoire autonome du Tadla. Echelle au 1/200.000e. Notice explicative par... — Laval, Imp. Barnéoud, 1942, gr. 8°, 47 p., 1 plan en déplié. (*Protectorat de l'Etat Français au Maroc. Direction générale des Travaux Publics. Division des* Mines *et de la Géologie, Service géologique. Notes et Mémoires* N° 58) (C 8045).

4592. Bourcart (J.). — La géologie du quaternaire au Maroc. — *R. sc.*, P., sept. 1943, *N°* 3224, 311-36, 12 fig. (J4° 45).

4593. Bourcart (Jacques) et Edouard Roch. — Carte géologique provisoire des régions d'Ouaouizarth et de Dadès. — Echelle au 1/200.000e. Notice explicative par... — Laval, Impr. Barnéoud, 1942, gr. 8°, 37 p. 1 fig. (*Protectorat de l'Etat français au Maroc. Direction Générale des Travaux Publics. Division des Mines et de la Géologie. Service géologique. Notes et Mémoires,* N° 54) (A 15. 128).

4594. Bourcart (Jacques) et Georges Zbyszewski. — La faune de Cacela en Algarve (Portugal) — I. Essai de parallélisme entre les gisements miocènes portugais, d'après les connaissances actuelles ; II. Description du Miocène de l'Algarve ; III. Miocène atlantique de l'Espagne méridionale ; IV. Comparaison avec le Miocène de l'Afrique du Nord [Miocène marocain, p. 49-57]. — *Comunicaçoes dos Servicos géologicos de Portugal,* T. XXI, 1940, 3-60, ill. pl. h.t. (Per e 177).

4595. Bourcart (J.), A. F. de Lapparent et H. Termier. — Un nouveau gisement de Dinosauriens jurassiques au Maroc. — *C. R. de l'Ac. des sc.*, 19 janv. 1941, 120-2 (J4° 17).

4596. Caillere (Simone). — Sur un nouveau type de stichtite trouvée dans le massif de serpentines de Bou-Oufroh [Maroc]. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, T. 215, 1942, 420-2 (J4° 17).

4597. Choubert (Georges). — Constitution et puissance de la série primaire de l'Anti-Atlas. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.* T. 215, 1942, 445-7 ; Sur le géorgien de l'Anti-Atlas. — *Id°*, T. 216, 1943, 69-71 ; L'acadien et l'ordovicien de l'Anti-Atlas. — *Id°*, T. 216, 1943, 158-60 (J4°17).

4598. Choubert (Georges). — Hydrogéologie des feijas du Sud marocain. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 23 juin 1941, 1092-4 (J4° 17).

4599. Choubert (Georges). — Note au sujet du terme « Anti-Atlas » (Essai de synthèse géologique). — *R. G. m.*, N° 1, 1943, 20-37, 1 carte h. t. en déplié. (J 63).

4600. Choubert (Georges). — Quelques réflexions sur la terminaison orientale de l'Anti-Atlas.— *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXIII, 1943,6 1-79, 1 carte h. t.; Signification tectonique du seuil du Siroua et du bloc oriental du Massif Central du Haut Atlas. — *Id°*, T. XXII, 1942, 126-36, 1 schéma h. t. (J 23).

4601. Choubert (Georges). — Sur la déformation de la surface hammadienne et sur les mouvements atlasiques récents dans l'Anti-Atlas. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 27 oct. 1941, 586-8 (J4° 17).

4602. Choubert (Georges). — Sur la présence d'une pénéplaine ancienne dans le Sud marocain. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 6 oct. 1941, 491-3 (J4° 17).

4603. Choubert (Georges). — Sur la transgression mésocrétacée et l'évolution de la chaîne hercynienne sud-marocaine, à travers le Secondaire. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 29 sept. 1941, 439-41 (J4° 17).

4604. Delepine (G.). — Les Goniatites du carbonifère du Maroc et des confins algéro-marocains du sud (Dinantien-Westphalien). — Laval, Impr. Barnéoud, 1941, in-4°, 111 p., 8 pl. h. t. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Direction générale des Travaux publics. Division des Mines et de la Géologie. Service géologique. Notes et mémoires N°* 56) (E 956).

C. R. : *C. R. des séances de la S. géol. de F.*, 2 mars 1942, fasc. 5, 46-7.

4605. Despujols (P.). — Mémoire sur les réactions élastiques dans un terrain homogène et isotrope — P., Gauthier-Villars, 1940, 8° 95 p. (*Protectorat de la République f. au M. Direction générale des Travaux publics. Service des Mines et de la Carte géologique. Notes et mémoires, N°* 53) (C 5106).

4606. Despujols (P.). — Note de géologie dynamique — Rabat, Impr. Officielle 1942, gr. 8°, 51 p., 51 fig. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Direction des travaux Publics. Division des Mines et de la géologie. Service géologique. Notes et mémoires, N°* 60) (A4° 1495).

4607. Dubar (G.). —Etudes Paléonthologiques sur le Lias du Maroc. — Brachiopodes, Térébratules et Zeilléries multiplissées. — Laval, Impr. Barnéoud, 1942, 4°, 106 p. + X pl. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Direction*

générale des Travaux Publics. Division des Mines et de la Géologie. Service Géologique. Notes et Mémoires, N° 57) (E 986).

C. R. : Mgr Delepine, *C. R. des séances de la S. géol. de F.*, 10 mai 1942, N° 10, 96.

4608. Fallot (Paul). — Relations entre les Atlas et le Rif. — *C. R. heb. des séances de l'Ac. des sc.*, 9 juin 1941, 995-7 ; Sur l'Anti-Atlas.. — *Id°*, 31 mars 1941, 556-8 ; Sur le Haut-Atlas marocain.. — *Id°*, 16 avr. 1941, 648-50 ; Sur le Moyen-Atlas.. — *Id°*, 28 avr. 1941, 708-710 (J4° 17).

4609. Gigout (Marcel). — Note préliminaire sur le Cambro-Ordovicien d'Imfout [cours inférieur de l'Oum er Rbia, Maroc]. — *C. R. des séances de la S. géol. de F.*, 1er juin 1942, fasc. 11, 101-3 (Per a 68 bis).

4610. Gubler (Jean) et Yvonne Gubler. — Observations stratigraphiques dans le Prérif occidental à l'Ouest d'Ouezzane. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 23 juin 1941, 1094-5 ; Structure du Prérif interne dans la région d'Ouezzane [Rif occidental]. — *Id°*, 30 juin 1941, 1155-6 (J4° 17).

4611. Gubler (Jean) et Yvonne Gubler. —Sur la découverte de restes fossiles dans le Précambrien de Mellab [Djebel Ougnat, Sud Marocain]. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 18 août 1941, p. 274-6 (J4° 17).

4612. Gubler (Jean) et Raymond Levy. —Le bord méridional des unités prérifaines entre Moulay Yacoub et Fès [Maroc Occidental]. — Rabat, Impr. Officielle, 1940, gr. 8°, 35 p., 2 cartes en déplié. (*Protectorat de la République f. au M. Direction des communications, de la production industrielle et du travail. Service géologique. Notes et Mémoires*, N° 52) (C 4888).

4613. Lacoste (Jean). — La virgation sud-rifaine. Recherches sur la marge sud du sillon rifain [Secteur Haut-Ouergha — Haut-Leben]. — *B. de la S. géol.. de F.*, T. XI, 1941, fasc. 7/8/9, 241-258 (J 229 a).

4614. Lapparent (Albert F. de). — Disonauriens du Maroc. — *C. R. des séances de la S. géol. de F.*, 2 mars 1942, fasc. 5, 38 (Per a 68 bis).

4615. Lecointre (G.) et J. Roger. — La faune de Dar Bel Hamri (Maroc) est d'âge pliocène ancien. — *B. du Mus. nat. Hist. Nat.* 2e sér., T. XV, N° 5, 1943, 359-64.

4616. Le Maitre (D.). — Observations sur la faune des gisements dévoniens du Tafilalet. — *B. S. géol. fr.*, IX, avr. 1940, 201-206 (Per e 69).

4617. Marcais (Jean). — Résultats récents de l'étude du Rif français (sillon rifain). — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.* T. 214, 1942, 914-5 (J4°

17) et *C. R. des séances mens. de la S. des sc. nat du M.*, N°2, 30 mars 1943, 26-8 (J 629).

4618. Roch (Edouard). — Carte géologique provisoire des régions de Demnat et de Telouet. — Echelle au 1/200.000e. Notice explicative par... — Laval, Impr. Barnéoud, 1941, gr. 8°, 38 p., 1 fig. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Direction générale des Travaux Publics. Division des Mines et de la Géologie. Service géologique. Notes et Mémoires, N°* 55) (A 14.579).

4619. Roch (Edouard). — Description géologique des montagnes à l'Est de Marrakech. — P., Jouve, 1939, gr. 8°, 438 p. 91 fig. ds le texte et h. t., VII pl. h. t. (*Protectorat de la République f. au M. Direction générale des Travaux Publics. Service des Mines et de la carte géologique. Notes et Mémoires,N°* 51) (C 4751).

4620. Roger (J.). — Les Polypiers du gisement pliocène ancien de Dar Bel Hamri, Maroc. — *B. du Mus. nat. Hist. Nat.*, oct.-dèc. 1943, T. 15, 477-81, 2 fig.

4621. Schmidt-Thome (P.). — Sédimentation und Tektonik im Rif-Atlas (Spanish-Marokko). — Geol. Rundschau, Stuttgart, 1942, Bd 33, H 4-6, Nord-Afrika. Hefl, 446-73, 9 fig., 3 pl.

4622. Termier (Henri). — Carte géologique provisoire du Maroc central au 1/200.000e. — Notice explicative par... — Paris, Dunod, 1939, gr. 8°, 63 p., à fig. ds le texte, 3 pl. h.t. (*Protectorat de la République f. au M. Direction générale des Travaux Publics. Service des Mines et de la Carte Géologique. Notes et mémoires, N°* 24) (C 4273).

4623. Termier (Henri). — Présence du Viséen dans le Djebilet (Maroc). — *C. R. des séances de la S. géol. de F.*, 15 juin 1942, N° 12, 125-127 (Per a 68 bis).

4624. Termier (Henri) et Gonzague Dubar. — Carte géologique provisoire du Moyen-Atlas septentrional au 1/200.000e. Note explicative par... — Rabat, Impr. Officielle, 1940, 8°, 74 p., 1 fig., 1 carte en déplié. (*Protectorat de la Répulique f. au M. Direction générale des Travaux Publics. Service des Mines et de la Carte géologique. Notes et Mémoires, N° 24 bis*) (A 13.689/II).

4625. Termier (H.), J. Cubler et A. F. de Lapparent. — Reptiles et poissons du Bathonicien d'El-Mers (Moyen-Atlas marocain). — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, N° 23, 3 juin 1940, 768-70 (J4° 17).

4626. Urbain (Pierre). — Sur quelques particularités minéralogiques des argiles smectiques du bassin pliocène de la Moulouya (Maroc). — *C. R. somm. des séances de la S. géol. de F.*, fasc. 5, 6, 7, mars 1941, 17-8 (Per 68 bis).

4627. Verlet (Cécile) et Edouard Roch. —Compléments à la géologie du Nord de Figuig (Maroc S. E.) [et bibliographie sommaire]. — *B. de la S. géol. de F.*, 5e série, T. X., fasc. 3-6, 1940, 65-86, 1 fig. (Per 69).

4628 Visse (L.). — Note préliminaire à l'étude des Radiolaires des phosphates nord-africains. — *C. R. somm. des séances de la S. géol. de F.*, 5 mai 1947, fasc. 8, 170-2. (Per 68 *bis*).

4629. Waterlot (Gérard).'— Les niveaux stratigraphiques des phtanites à Graptolites du Maroc. — *C. R. somm. des séances de la S. géol. de F.*, fasc. 12, juin 1941, 77-9 (Per 68 bis).

4630. Yovanovitch (B.). — Les mouvements postcrétacés en Chaouia et leur influence sur la répartition des eaux souterraines. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avril 1938. T. I., 245-253 (J 8).

V. aussi 4329, 4331, 4332, 4692, 4693, 4694, 4696, 4892.

ZOOLOGIE — ENTOMOLOGIE

4631. Les acridiens viennent-ils de Mauritanie ? — *B. d'inf. et de doc.*, 15 juil. 1942, 22-6 (J4° 504).

4632. Antoine (M.). — Notes d'entomologie marocaine (XXIe note). — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XX, 1940, 1-56, 10 fig ; Notes d'entomologie marocaine, XXXII : Les Litoborinae du Maroc. — *Id°*, T. XXI, 1941, 19-52 (J 23) ; Notes d'entomologie marocaine, XXXIII : Les « Opatrum » du Maroc. — *B. de la S. d'Hist. nat. de l'Af. du Nord*, janv.-avril 1942, 19-30 (Per e 4) ; Notes d'entomologie marocaine, XXXIV : Sur quelques Ténébronides de la région du plateau des Lacs (Grand Atlas central) ; XXXV : Sur quelques Heliophilus et Phylan du Maroc ; XXXVI : Observations sur les Pachychile. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T XXII, 1942, 41-82 (J 23).

4633. Bleton (Mme Andrée). — Notes sur la biologie au Maroc d' « Eugaster spinnlosus Joh. » (orthoptère tettigoniidae). Description de deux espèces nouvelles marocaines d' « Eugaster » (orthopthère tettigoniidae). — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXII, 1942, 89-98 (J 23).

4634. Bleton (C. A.) et L. Fieuzet. — Notes sur la biologie du Bupreste noir des arbres fruitiers du Maroc. — *B. de la S. d'hist. nat. de l'Af. du Nord*, janv.- avr. 1942, 34-40, 1 pl. h. t. (Per e 4).

4635. Bleton (C. A.) et Fieuzet. — Les parasites du peuplier au Maroc. — 2e note : Sur la biologie de « Paranthrene Tabaniformis » Rott. var.

« Intermedia » le Cerf (Lépidoptère Sesüdae). — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XX, 1940, 57-9, 1 pl. h. t.; Les parasites du peuplier au Maroc. — 3e note : Sur la biologie de « Sarrothripus revayana Scop. ». — *Id°*, T. XXII, 1942, 99-102 (J 23).

4636. Bleton (C. A.) et L. Fieuzet. — Quelques observations sur la noctuelle brune (« Prodenia litura F.») parasite des cultures dans la région de Fès. — *Terre m.*, janv. 1942, 9-11 (J4° 110a).

4637. Bleton (C. A.) et L. Fieuzet. — Sur la biologie de « Syntomis Alicia Butler » var. « Mogadorensis Blachier » (Lépidoptère syntomidae). — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXI, 1941, 53-7 (J 23).

4638. Bouet (Dr.). — Etat actuel du problème des acridiens migrateurs en Afrique. — (Recherche et travaux de la Mission française en Afrique française). P., S. d'éd. géogr., mar. et c., s. d. [1940], pet. 4°, 19 p. — *Ac. des sc. c., séance du* 16 *nov.* 1939) (N E 690).

4639. Bret (Pierre). — D'où viennent les sauterelles ? A propos d'une mission récente à la Seguiet el Hamra. — *Jeunesse*, 9 août 1942, 4-5 (K 406).

4640. Callot (J.). — Sur quelques moustiques du Maroc. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, 1940, tome II, 361-5 (J 683).

4641. Carpentier (C.-J.). — La faune des vertébrés marocains. — *B. de la S. nation. d'acclimatation de F.*, janv.-mars 1940, 1-16; juil-sept. 1940, 125-135 (Per d I 12 bis).

4642. Chopard (Lucien). — Faune de l'Empire français : I. Orthopthéroïdes de l'Afrique du Nord. — P., Larose, 1943, 450 p.
C. R. : L. Cuenot, *R. sc.*, juil-août 1943, 297.

4643. Dollfus (R. P.). — Sur la présence du genre Astarte sur la côte atlantique du Maroc. — *C. R. biogéogr. Paris*, 21 novembre 1941, 57-8.

4644. Guignot (Dr. F.). — Description d'un potamonectes nouveau du Maroc et considérations sur la systématique du genre. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXI, 1941, 57-60 (J 23).

4645. Langeron (M.). — Anophèles du grand Atlas et de l'Anti-Atlas marocain. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, 1940, T. II, fasc. II, 357-9 (J 683).

4646. Lucas (D.). — Contribution à l'étude des Lépidoptères du Maroc. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXI, 1941, 61-6 (J 23).

4647. Mimeur (J. M.). — Aphididae nord-africains — Aphididae et chermesidae du Maroc. 11e note. — *B. de la S. des sc. nat. du M.* T. XXI, 1941, 67-76 (J 23)..

4648. Mimeur (J.-M.). — Présence au Maroc de « Gossyparia » ulmi Linn. 1767 (Hemiptère coccidae) : Plantes hôtes des aphididae du Maroc (2e addition). — *B. de la S. des sc. nat. du M.* T. XXII., 1942, 137-40 (J 23).

4649. Németh (F.). — Contribution à la connaissance de la morphologie externe des espèces du genre « Aquila » au Maroc. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, XXI, 1941, 77-9 (J 23).

4650. Notes de Lépidoptérologie marocaine (9e note) : I. Rungs (Ch.). — Description de formes nouvelles. Discussions ; II. Powel (H.). et Ch. Rungs. — Additions à la faune des lépidoptères du Maroc. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XX, 1940, 96-112, 1 pl. h. t. (J 23).

4651. Paulian. — La vie animale dans le Grand Atlas marocain. — *Club alpin f., la Montagne*, oct.-déc. 1941, p. 61, phot. h. t.

4652. Paulian (Renaud) et A. Villiers. — Récoltes de R. Paulian et A. Villiers dans le Haut Atlas marocain 1938, XVe note ; Contribution à l'étude de la faune des Euphorbes du Maroc. — *B. de la S. d'hist. nat. de l'Af. du Nord.*, janv.-juin 1940, 92-5 (Per e 4).

4653. Ristorcelli (A.). — Sur les phlébotomes du Maroc. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, T. II, fasc. 2, 1940, 367-381 ; fasc. 3 1941, 521-533 (J 683).

4654. Rungs (Ch.). — Recherches sur le criquet pélerin (« Schistocerca gregaria » « Forsk » « Acrididae ») dans le Maroc méridional français (Bassin de l'Oued Drâa). — *B. de la S. d'hist. nat. de l'Af. du Nord*, mai-juill. 1942, 114-137, 3 pl. h. t. (Per e 4).

4655. Rungs (Ch.). — Une diaspine nouvelle du Maroc, « Diaspis Diacanthii. » nov. sp. (« Hémipt. coccidae »). — *B. de la S. d'Hist. nat. de l'Af. du Nord*, janv.-avr. 1942, 59-61 (Per e 4).

4656. Ruter (G.). — Récoltes de R. Paulian et A. Villiers dans le Haut Atlas marocain, 1938, XIVe note : Coléoptères curculionides (avec la planche I). — *R. f. d'entomologie*, T. VIII, fasc. 2, 1941, 54-76, 16 fig. (Per 88 bis).

4657. Seurat (G.). — Faune du Maroc méridional et du Sud Oranais — Faune ornithologique. Faune des Mammifères. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXIII, 1943, 141-158 (J 23).

4658. Vidal (J. P.), — Deux nouvelles espèces d'Hémiptères hétéroptères du Maroc. — *B. de la S. entomologique de F.*, T. XLVI, No 3, mars 1941, 37-40, fig. (Per e 66).

V. aussi : 4329, 4660, 5835.

BOTANIQUE

4659. Boudy. — La forêt marocaine. — L'Encycl. c. et maritime. Le Maroc, 1940, 249-264, ill. (E 595; A4° 1419).

4660. Boulhol (P.). — Le pays des gommiers du Sud marocain. Annexe : Note sommaire sur la faune du Sud marocain. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XX. 1940, 60-95, 1 carte h. t., 2 pl. h. t. (J 23).

4661. Challot (Jean-Paul). — Le problème de l'aménagement de la production des forêts de chêne vert du Moyen Atlas. — *R. des Eaux et Forêts*, N° 9, sept. 1943, 471-488 (Per 72 bis).

4662. Courtine (Jean). — Les principales plantes adventices du Maroc. — Rabat, Moncho, 1941, pet. 8e, 97 p., ill. 3 tabl. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Gouvernement chérifien. Direction de la production agricole, du commerce et du ravitaillement. Production agricole. Service de l'Agriculture. Centre de recherches agronomiques*) (B 13.187).

Sur : 3101. Emberger (Louis). — Les arbres du Maroc et comment les reconnaître. : E. Colin et J. Offner, *Bibliographie g. intern.* 1938, 435.

4663. Emberger (Louis). — Contribution à la connaissance des cèdres et en particulier du Déodar et du Cèdre de l'Atlas. — *R. botan. appl. et d'agric. tropicale*, P., fév. 1938, 77-92, 1 fig., diagr.

4664. Les essences forestières marocaines. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 juin 1942, 1-2 (J4° 787).

4665. Faure (Alphonse). — Notes sur mes herborisations au Maroc oriental. — *B. de la S. d'Hist. nat. de l'Af. du Nord.*, juill. à déc. 1940, 180-205 (Per e 4).

4666. La forêt marocaine. — *Et. m., suppl. au B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er juin 1940, 5-28 (J4° 504).

4667. Gattefossé (Jean). — Contribution à la connaissance de la Flore du Maroc (Fascicule II). — *B. de la S. d'Hist. nat. de l'Af. du Nord*, juill. à déc. 1940, 206-220 (Per e 4).

4668. Gattefossé (J.). — Le lupin jaune, succédané du café. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord.*, juin 1943, 122-3 (J4° 326).

4669. Gattefossé (J.). — La mousse du chêne du Maroc et ses emplois. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, déc. 1943, 219-20.(J4° 326).

4670. Gattefossé (Jean). — Possibilité de la valorisation de la flore marocaine.— *Terre m.*, avril 1941, p. 19-22 ; juin 1941, 21-3 ; oct. 1941, 31-4 (J 4° 110 A).

4671. Gattefossé (Jean) et Georges Igolen. —Contribution à la flore aromatique du Maroc. Essence de lavande pédonculée. — *C. R. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, T. 214, 1942, 885-7 (J4° 17).

4672. Gautier (M.). — Les ressources forestières de l'Afrique du Nord. [Maroc, p. 69-71]. — *R. internat. des produits c.*, mai-août 1943, 65-71 (J 4° 118).

4673. Guinier (Ph.). — Flore forestière et économie forestière en Afrique du Nord d'après des travaux récents. — *R. des Eaux et Forêts*, N° 11, nov. 1943, 585-603 ; N° 12, décembre 1943, 643-661 (Per 72 bis).

4674. L'Intransigeant marocain, avril 1943, numéro spécial consacré à la Forêt marocaine et quelques industries du bois — (*Documentation de la Direction des Eaux et Forêts. Photographies : Résidence générale. Eaux et Forêts, Belin, Montage de Xima*). pet. 4°, 64 p. n. ch., ill. (K 397).

4675. Kovacevski (I.-C.). — Die Blattfleckenkrankheit der Paprika in franz. Marokko. — Zeitschr. Pflanzenkrankeiten, Bd 49, 1939, 567.

4676. Le liège marocain et les produits tannants.— *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 oct. 1942, 3 (J4° 787).

4677. Litardiere (R. de). —Festuca ovina L. subsp. en-ovina hack var. Weilleri R. Lit., race nouvelle des montagnes du Maroc méridional. — *B. de la S. d'hist. nat. de l'Af. du Nord*, janv.-juin 1940, 70-1 (Per e 4).

4678. Maire (R.). — Les arganiers des Beni-Snassen, — Botaniska Notiser, 1939, 477-484, Lund, 1939.

4679. Maitre (Dr. R.). — Contribution à l'étude de la Flore de l'Afrique du Nord (fasc. 29 et 30). — *B. de la S. d'hist. nat. de l'Af. du Nord*, janv.-juin 1940, 7-49 ; juill-déc. 1940, 99-114 ; Janv.-avril 1942, 88-109 (Per e 4).

4680. Maire (R.). —Nordafrikas Flora studeras av Svenska Forskare. — *Svenska Dagbladet*, N° 259, 25 sept. 1939.

4681. Marotte (Pierre). — Les bois d'œuvre de l'Afrique du Nord et les industries du bois.— *R. des Eaux et Forêts*, N° 7, juill. 1943, 329-338 (Per 72).

4682. Los montes en Marruecos. — *Mauritania*, oct. 1941, 303-7 (J4° 112).

4683. Les plantes textiles au Maroc. — *Intransigeant m.*, 20 juill. 1941, 4 (K 397).

4684. Sauvage (Ch.). — Annotations au catalogue des plantes du Maroc. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXIII, 1943, 127-140 (J 23).

4685. Sauvage (Ch.). — La forêt marocaine. — *B. de l'Enseignement public du M.*, juill.-sept. 1941, 235-257 (J 29).

4686. Sauvage (Ch.). — L'If dans le Grand-Atlas. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, XXI, 1941, 82-80, 1 pl. (2 ill.) h. t. (J 23).

4687. Trabut (Dr. L.). — Flore des Hépatiques de l'Afrique du Nord. — Mélanges bryologiques et lichénologiques, T. XII. de la *R. bryologique et lichénologique*, 1941, 1-43 (Per 197).

4688. Unamuno (P. Luis M.). — Notas micologicas. — 2e série. — I. Nueva aportacion al estudio de los hongos microscopicos de la zona del protectorado espagnol en Marruecos. — *Mauritania*, 1940, 1941, et 1942 passim. (J4° 112).

4689. Unamuno (P. Luis M.). — Nuevas aportacion al estudio de los hongos microscopicos de la zona del Protectorado español de Marruecos. — Tanger, T. M. arabiga de la Mision catol., 1941.

4690. Werner (Roger-Guy). — Aperçu phytogéographique sur la flore cryptogamique méditerranéenne de l'Afrique du Nord. L'endémisme et les caractères propres au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord. Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I., 219-244 (J 8).

4691. Werner (R. G.). — Prodome pour une phytogéographie des lichens. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXI, 1941, 91-145 ; T. XXIII, 1943, 159-196 (J 23).

V. aussi. 4329, 4407.

CARTOGRAPHIE

4692. Bourcart (Jacques). — Carte géologique d'exploration du territoire autonome du Tadla. — Echelle au 1/200.000e. P., 1942, 56×78 cm., en coul. (L 1).

4693. Carte géologique du Maroc au 1.500.000e. — Dressée à Rabat d'après les documents du Service des Mines et de la carte géologique, de la « Comission de Estudios Géologicos de Marruecos » et d'après les cartes du Service géologique d'Algérie. Dessiné au Service géographique du Maroc, par D. Brumnich. Synthèse graphique de B. Yovanovitch. (*Protectorat de la République f. au M. Direction générale des Travaux publics. Service des Mines et de la Carte géologique*) [1938] (L 1).

4694. Carte géologique provisoire des régions d'Ouaouizarth et de Dadès — Echelle au 1/200.000e — s. l., 1942, 78×79 cm, en coul. (L 1).

4695. Delaye (Th.). — Carte de montagne au Maroc. — *La Montagne m.*, N° 1, juin 1942, 34-37 (J4° 795).

4696. Dubar (Gonzague). — Carte géologique provisoire du Haut-Atlas de Midelt au 1.200.000e. — M. P. Despujols, Ingénieur en chef au corps des Mines étant Directeur au Service de la carte géologique du Maroc. P., 1939, 74 ×106 cm., en coul. (L I).

4697. Europe, Afrique du Nord, Proche Orient. — Echelle approx : 1.20.000.000e. Dessinée par Gab, Casa. — Casablanca, éd. Excelsior, s. d., 0,50 × 0,32 (L 4).

4698. Maroc. Carte administrative 1940. — Echelle : 1/1,500.000e. Rabat, Bureau des cartes du Résident, 1940, 81 × 72. (L I).

4699. Maroc. Carte des Tribus 1940, au 1/1,500.000e. — Dressée par le Bureau des cartes de la Résidence Générale à l'aide des renseignements fournis par les Affaires Indigènes et les Contrôles Civils. — Rabat, B. des C. du C. M., Oct. 1940, 81 × 64 (L 1).

4700. Vallin (Jacques). — Maroc. Carte agrologique. Echelle 1/1.000.000. Etablie par... — Rabat, Génie Rural, Service central, 1939, 94×74(L 1).

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. — COMMERCE ET INDUSTRIE.

4701. L'action économique du gouvernement du Protectorat. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 sept. 1943, 2-3 (J4° 787).

4702. L'Afrique du Nord en autarcie. — *Petit casablancais*, 21 et 28 juin 1941, 5 et 12 juill. 1941, (K 22).

4703. Amélioration des conditions de transit entre les ports français de la Méditerranée et ceux de la colonie. — Rapport... présenté par M. Regis, Président de la Chambre de commerce de Marseille à la XIXe conférence des Chambres de commerce françaises de la Méditerranée et de l'Empire, 19 sept. 1942. — *B. de la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca*, nov. 1942, 670-679 (J4° 19).

4704. Baillaud (E.). — Le commerce colonial de la France et la répartition mondiale des matières premières agricoles. — *Cahiers c. de l'I. c. de Marseille*, oct.-nov. 1940, 105-125 (J4° 242).

4705. Baille. — Les groupements et le contrôle des entreprises nouvelles au Maroc. — Rapport présenté à la 18e conférence des Chambres de com-

merce françaises de la Méditerranée. Chambre de commerce de Marseille, 18e conférence... 26 sept. 1941. 147-159 (E 426/XVIII).

4706. Baille. — La situation économique du Maroc. — Rapport présenté par... à la conférence des Chambres de commerce françaises de la Méditerranée et de l'Empire français. — *B. de la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca*, oct. 1942, 622-8 (J4° 19).

4707. Barbarin. — Colonisation agricole dans l'annexe de Taza-banlieue. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

4708. Les barrages du Maroc. — *Petit Casablancais*, 14 mars 1942 (K 22).

4709. Bazin. — Le périmètre d'irrigation d'Immouzer et du Kandar. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1936.

4710. Belloni (E.). — L'alcool carburant au Maroc. Les possibilités de fabrication d'alcool carburant au Maroc. — *B. de la Chambre d'agriculture de Casablanca*, mai 1941, 5-10 (J 273).

4711. Belloni (E.). — La main d'œuvre agricole et sa crise actuelle. — *B. de la Chambre d'agriculture de Casablanca*, oct. 1941 ; Terre et main d'œuvre. — *Id°*, avr. 1943, 3-6 (J 273).

4712. Berthelot (Charles). — Organisation économique. Economie du Maroc d'aujourd'hui. — *Chimie et Industrie*, N° 4, avr. 1939, 89-93 (A4° 4184).

4713. Boyer (Jacques). — Les crins de Florence marocains. — *La Nature*, 15 avr. 1940, 274-275, 3 phot. (Per 79).

4714. Brichet (J.). — Le transport « sous régime du froid » assurera le succès de nos exportations. — *Fruits et Primeurs de l'Af. du Nord*, déc. 1943, 203-4 (J4° 326).

4715. Buttin (Paul). — L'O. P. — Réformes de structure au Maroc par l'organisation professionnelle. — Meknès, chez l'auteur, 1943, 8°, 247p. (C 5215).

C. R. : M. [arcel] B. [Ouyon], Progrès de Fez, 30 juin 1943 ; El Maghribi, *La Voix Nationale*, 7-15 juin 1943 ; Paul Odinot, *Vaincre-Jeunesse*, 15 août 1943, 8 ; H. de la Massue, *Gazette des Tribunaux*, 26 juin 1943, 102-3 ; Pierre Deschenalettes, *M. cathol.*, août 1943, 169-172.

4716. Caqueray (G. de). — Note pour l'histoire de Casablanca et de son port. — P., Publ. du Comité de l'Af. f., 1937, pet. 8°, 24 p. (B 15.102).

4717. Le carnet d'identité des ouvriers et employés marocains. — *R. comptable, fisc. et jurid.*, 15 avr. 1942, 111-2 (J4° 782).

4718. Les chemins de fer. — L'Encycl. c. et marit. Le M., 1940, 314-23, ill., graph. (E 595).

4719. Chine et Maroc. Le problème du thé. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 déc. 1943, 1-2 (J4° 787).

4720. Cochain. — L'Orientation professionnelle au Maroc — Exposé fait à la Chambre de commerce de Casablanca, le 10 juin 1942. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca*, juill. 1942, 473-6 (J4° 19).

4721. Coidan. — Le problème de l'eau dans les Doukkala-Sud. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1936.

4722. Collomb (Pierre). Etude sur les salaisons de poissons au Maroc — Edité en collaboration par le Groupement des Conservateurs et Salaisons de poissons et par le Groupement des Producteurs et Importateurs de sel. — Casablanca, 1942, pet. 8°, 28 p. (*Documentation professionnelle marocaine*) (A 11.453).

4723. Comment faire comprendre... Le problème de l'eau dans l'Afrique du Nord. — *L'Information d'Outre-mer*, mars-avr. 1940, 40-3 (J4° 693).

4724. Comment le Maroc a organisé son économie. — *B. d'Inf. et de doc. du M.* 15 août 1942, 13-16 (J4° 504).

4725. Les communications ferroviaires du Maroc oriental. — *L'Intransigeant m.*, 5 mai 1940, 7 (K 397).

4726. 18e Conférence des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée, tenue à Marseille, le vendredi 26 septembre 1941 sous la Présidence de M. Yves Chatel... et organisée par M. Emile Regis... — Marseille Impr. du Sémaphore, 1941, pet. 4°, 210 p. Chambre de Commerce de Marseille (E 426/XVIII).

4727. Contrôle de l'irrigation par la mesure de la croissance des fruits et par celle de l'humidité du sol. — *Fruits et Primeurs de l'Af. du Nord*, janv. 1940, 12-4 (J4° 326).

4728. Copp (P. M.). — French Morocco. A Land of Promise. — *Foreign commerce*, Weekly, vol. 10, 1943, N° 2, 4-9.

4729. Cornu (Ch.). — Une industrie nouvelle pour le Maroc : la dessication. — *La Terre m.*, juill. 1942, 8-12 (J4° 110 A).

4730. La création de conseils économiques régionaux. — *B. d'Inf. et de doc. du M.* 15 févr. 1941, 9-11 (J4° 504).

4731. Croze (Henri). — L'accord commercial franco-espagnol. — *L'Intransigeant m.*, 20 févr. 1940 (K 397).

4732. Croze (H.). — La situation économique du Maroc — Rapport présenté à la 18e Conférence des Chambres de Commerce françaises de la Méditerranée. Chambre de Commerce de Marseille, 18e conférence... 26 sept. 1941, 36-42 (E 426/XVIII).

4733. Demagistri (F.). — La France au Maroc. — *La Trib. de Genève*, 1940-1941, passim. (K 3).

4734. Demassieux. — L'assainissement de la rive droite du Sebou. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

4735. Des bidonvilles aux cités nouvelles. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 janv. 1942, 9-11 (J4° 504).

4736. Deschenalettes (Pierre). — A propos d'un livre récent. Chronique sociale. [a. s. de Buttin (Paul). — L'O. P. Réformes de structure au Maroc par l'organisation professionnelle — Meknès, Chez l'auteur, 1943]. — *M. cathol.*, août 1943, 169-172 (J 114).

4737. Dinomais. — Economie de Settat. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

4738. Dofing (Jean, Albert). — La coordination des économies Nord-Africaines — Thèse. Alger, Impr. Réunies, 1942, gr. 8°, 164 p. Université d'Alger. Faculté de Droit. Année 1942, N° 1 (TC 3171).

4739. Du groupement corporatif au groupement administratif des Entreprises françaises du Maroc. — *Construire*, 6 mars 1940, 2 p. h. t. (J4° 594).

4740. L'économie marocaine — Etablissements financiers — Groupements économiques — Chambres Syndicales — Caisse d'Aide Sociale. Présentation : « Le Petit Casablancais ». — Casablanca, S. d'Inf. et de publ. écon. et financières, 1942, pet. 8°, 144 p. (B 13.649).

4741. L'économie marocaine. Le poisson industriel. — *R. comptable fisc., et jurid.*, 15 oct. 1941, 156-8 (J4° 782).

4742. L'électrification — par la Direction Générale des Travaux Publics. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 289-304, ill., 1 carte (E 595).

4743. Eléments d'Economie Coloniale, sous la direction de René Maunier, par MM. Robert Bordaz, Paul Chamley, Max cluseau, Henri Denis, Pierre Dervaux, Jean Duberge, Jean Dufour, Luc Fauvel, Robert Goetz-Girey, Jules Milhau, Pierre Morizet, Jacques Pierron, Pierre Reynaud, Jean Sirol — Paris, Sirey, 1943, pet. 4°, 422 p. (C 5722).

4744. Etat des relations entre le Maroc et l'A. O. F. — I. Courant commercial terrestre. II. Courant commercial maritime entre Casablanca et Dakar. III. Liaisons aériennes. — *L'A.P.A.M.*, nov. 1941, 3-6, fig. (J4°346).

4745. Etude de la Chambre de Commerce et d'industrie sur le marché de la laine. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca*, mai 1943, 211-14 (J4° 19).

4746. French Morocco : Economie Conditions. — *Foreign commerce*, Weekly. vol. 9, 1942, N° 7, 11-2.

4747. Garnier (J.). — L'économie marocaine. — *Information g.*, avr.-mai 1939, 163-8, tabl., carte (J4° 565).

4748. Gaudibert. — Le régime juridique des eaux de la région de Beni-Mellal, ses répercussions sur l'économie générale du pays. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

4749. Gonzalez Quijano (D. Pedro M.). — La politica hidraulica en Marruecos. —*B. de la Real S. g.*, tome LXXVIII, N°s 7-8-9, julio, agosto y septiembre de 1942, 402-429 (J 67).

4750. Les groupements économiques marocains. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 31 janv. 1943, 21-6 (J4° 504).

4751. Les groupements économiques. — Conférence in-extenso de M. Voizard le 17 février 1943. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 28 févr. 1943, 30-40 (J4° 504).

4752. Guernier (Eugène). — Le Maroc industriel. Les industries européennes et leur développement. L'avenir industriel du Maroc. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 265-276, ill. (E 595).

4753. L'industrialisation du Maroc. — *R. internat. des produits c.*, nov.-déc. 1942, 202-3 (J4° 118).

4754. L'Industrie sucrière au Maroc — Note présentée par la Chambre de Commerce de Port-Lyautey à la 18e Conférence des Chambres de commerce françaises de la Méditerranée. — Chambre de commerce de Marseille, 18e conférence... 26 sept. 1941, 43-4 (E 426/XVIII).

4755. Les installations réalisées par l'Energie électrique du Maroc. Installations de production et de distribution d'énergie électrique. — Casablanca, P., Energie électrique du M., mars 1940, pet. 4°, 89 p., phot. (A4° 1392, n).

4756. Les institutions économiques nouvelles au Maroc — Rapport de la Chambre de Commerce et d'industrie de Casablanca ; présenté à la XIXe conférence des chambres de commerce françaises de la Méditerranée et de l'Empire, 19 sept. 1942. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca*, nov. 1942, 684-686 (J4° 19).

4757. Jevenois (Gal). — Estado actual del projecto del tunel bajo el Estrecho de Gibraltar. — *Mauritania*, août 1941, 229-232, 1 carte (J4° 112).

4758. Koch (Marcel). — La « chaîne du froid » en Afrique du Nord. — *R. écon. et sociale, N°* 1 [1943], 35-51 (J 937).

4759. Lauriac (Raymond). — L'effort de guerre du Maroc Oriental — Casablanca, Impr. Réunies, s. d. [1940], in-12, 93 p., 6 pl. de phot. h. t. (B. 10.480).

4760. Lavigne (Joseph). — Les routes. — L'Encycl. c. et Marit. Le Maroc, 1940, 305-313, ill., tabl.,, 1 carte (E 595).

4761. Lebault (G.). — Le commerce. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 277-288, ill. tabl. (E 595).

4762. Lebault (G.). — Crédit agricole. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca,* mars 1940, 7-11 (J 273).

4763. Letzgus (E. V.). — La coopération européenne en Afrique. — *R. internat. des produits c.,* juin 1941, 41-9 (J4° 113).

4764. Le Vert (Paul). — La coordination des transports. — L'Encycl, c. et marit. Le Maroc, 1940, 324-8, ill. (E 595).

4765. Les marchés lainiers du Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.,* 21 avr. 1940-7-8 (J4° 504).

4766. Marette (André). — Le problème de l'industrialisation des territoires français d'Outre-mer. [Maroc, 148-170]. — P., libr. gén. de droit et de jurispr., 1939, pet. 4°, 238 p. (C 5018).

4767. Marill (H.). — Contrôle des prix — Rapport de... — Extrait du Procès-verbal de la séance de la Chambre de commerce et d'industrie de Casablanca, le 9 juill. 1941. Casablanca, Impr. Réunies, 1941, pet. 4°, 14 p. (A4° 1465).

4768. Marill (H.). — Note sur la surveillance et la politique des prix. — Rapport présenté à la C. C. I. de Casablanca le 2 mars 1943. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca,* mars 1943 115-118 (J4° 19).

4769. Maroc. — La surveillance et le contrôle des prix et du commerce — *B. quotidien de la S. d'ét. et d'Inf. écon.,* 16-17. 4. 46 p., B.1-B.5. (J4° 35).

4770. Martel (H.). — Le froid en Afrique du Nord [Transport viande frigorifiée] Hygiène sociale, mars 1942, 63-71 (I. H. 21).

4771. Martelli-Chautard (M.). — La production et l'utilisation des carburants de remplacement aux colonies. — *R. des quest. de défense nat.,* avr. 1940, 531-548 (J 801).

4772. Migliorini (Elio). — Casablanca e il suo porto. — *B. della R.S. g. italiana,* marzo-aprile 1943, 78-95, cartes, graph., 4 phot. h. t. (J 66).

4773. La mise en valeur du Sous par les aménagements d'hydraulique. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 janv. 1941, 14-17 (J4° 504).

4774. Moreau-Neret (Olivier). — Le Contrôle des prix en France [Réglementation des prix au Maroc, p. 28-29]. — P., Sirey, 1941, pet. 4°, 410 p. (C 5069).

4775. La nouvelle économie marocaine. Les directives du Résident général. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 31 déc. 1942, 15-21 (J4° 504).

4776. L'organizzazione economica del Marocco in tempo di guerra. La creazione dei « Gruppi Economici ». — *R. écon. italo-marocchina*, 1er trim. 1940, N° 1-3, 9-10 (J4° 371).

4777. Paschen (W.). — Das Verkehrswesen und die Wirtschaft Französisch Nordafrikas. — Archiv. für Eisenbahnwesen, Juli-Aug. 1941, 581-636 ; nov.-déc. 1941, 1015-1062.

4778. Pasquier-Bronde (M.). — La vie économique et l'organisation du travail [en Afrique du Nord]. — Journées sociales nord-africaines, avr. 1941, Alger, 57-74 (B 13.678/I).

4779. La pêche maritime et l'industrie marocaine des conserves. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 mai 1942 (J4° 787).

4780. Plans, tableaux et commentaires sur le contrôle des prix et les stocks. — *R. comptable, fisc. et jurid.* juill. 1941, 42-9 ; août 1941, 82-7 (J4° 782).

4781. Politique des corps gras. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca*, nov.-déc. 1943, 475-481 (J4° 19).

4782. Les ports marocains — par la Direction générale des Travaux publics. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 329-349, ill. tabl. plans. (E 595).

4783. Quelques nouvelles industries marocaines. — *L'Intransigeant m.*, 5 janv. 1942. (K 397).

4784. Revol. — Nemours, débouché maritime du Maroc oriental. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1936 ; Lyon, Impr. Vitte, 1940.

4785. Santi (Maurice John). — An analytic study of the Foreign Trade of French Morocco. — B. University of Washington, Seattle, T. IV, 25 nov. 1939, 41-3.

4786. Sciandra (Pierre). — Les étapes de l'évolution ferroviaire au Maroc. — 4°, 1943, 78 p. dactylographiées.

4787. Statistique commerciale. Nomenclature des marchandises importées et exportées. Nomenclature des pays d'origine et de destination. — Caas-

blanca-Fez, Impr. Rapide, 1940, pet. 4°, 103 p.; 2e édit. Id°, 1942, pet. 4°, 110 p. (*Direction des Douanes et Régies*) (A4° 1404, A4° 1485).

4788. Surveillance et contrôle des prix au Maroc — Rapport présenté par la Chambre de commerce de Casablanca à la 18e conférence des chambres de commerce françaises de la Méditerranée. — Chambre de Commerce de Marseille, 18e conférence... 26 sept. 1941, 143-7 (E 426/XVIII).

4789. Thomas (Jacques). — L'équipement électrique et hydraulique du Maroc : I. La production et la distribution de l'énergie électrique. II. L'Hydraulique agricole et l'électrification rurale. — *Le Génie civil*, 3 févr. 1940, 77-80, 4 fig.; 10 févr. 1940, 97-100, 3 fig. (JF° 10).

4790. Travaux d'hydraulique agricole au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er janv. 1941, 19-22 (J4° 504).

4791. Walter (Hans). — Die wirtschaftliche Bedentung Französisch-Nordafrikas. — *R. écon. franco-allemande*, 1er N° de sept. 1942, 9-13, ill. (J4° 885).

4792. Yvon. L'irrigation aux Beni-Amir. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

V. aussi 4909, 5018, 5676.

AGRICULTURE. ARBORICULTURE. FRUITS ET PRIMEURS

4793. Agenda agricole marocain 1940. — Lyon, publ. Silvestre, 1940, in-16, 42 p. (A 16.231).

4794. Les agrumes au Maroc. — *B. de la Chambre de commerce f. du Caire*, mars 1940, p. 22-3 (J4° 407).

4795. L'arboriculture au Maroc ; ses possibilités actuelles ; son avenir — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er avr. 1942, 10-3 ; 15 mai 1942, 7-8 (J4° 504).

4796. Barbault — Le lin en Doukkala. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion 1941.

4797. Belloni (E.). — Politique agricole. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, nov. 1941, 5-10 (J 273).

4798. Berger (G.). — Une bactériose de la tomate nouvellement observée au Maroc (Phytomonas Michiganemsis [E. F. Smith] Bergey et All.). — *A. des Epiphyties*, tome VIII, fasc. 2, 1942, 177-187 (Per 228).

4799. Bertrand (L.). — Le statut de la viticulture. — *R. comptable, fisc. et jurid.*, juill. 1941, 57-60 (J4° 782).

4800. Bey-Rozet (L.). et Ch. Mied. — Etude sur les tangélos, fruits à jus. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, mai 1940, 139-144, 14 fig. (J4° 326).

4801. Bolze (M.). — L'organisation corporative agricole du Maroc. — *B. des ingénieurs agricoles du M.*, juill. 1941, 7-9 ; sept.-oct. 1941, 6-7 (J 891).

4802. Bouchelier (R.). — La lutte contre la mouche des fruits (ceratitis capitata wied). — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, avr. 1941, 6-10 (J 273).

4803. Bouchelier (R.). — Les oléagineux dans la Région de Casablanca — Importance économique, culture. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, nov. 1942, 7-15 (J 273).

4804. Bouchelier (R.). — Les principaux parasites et maladies de la tomate en Chaouia-Doukkala. Observations sur la pourriture des fruits et légumes actuellement exportés sur la France. — *Terre m.*, mai 1942, 6-12, 12-14 (J4° 110 a).

4805. Bourdier (R.). — L'hydraulique agricole en Afrique du Nord. — *Terre m.*, août 1943, 4-9 (J4° 110 A).

C. R. : Gendre (F.), *R. G. m.*, N° 2,3,4, 1943, 7.

4806. Bourote (Maurice). — Evolution du Maroc et de son agriculture en trente années d'occupation. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, sept. 1942, 7-17 (J 273).

4807. Boussenot (Georges). — La production et le commerce du coton dans l'Empire français. — *R. internat. des produits c.*, sept.-oct. 1942, 141-150 ; nov.-déc. 1942, 182-9 (J4° 118).

4808. Briand (M.). — Les agrumes dans la région de Marrakech — Multiplication, culture, variétés. — *Terre m.*, juill. 1941, 6-11. (J4° 110 A).

4809. Brichet (J.). — Considérations et suggestions concernant l'écoulement de notre récolte d'agrumes sur le marché local. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, janv. 1943, 1-3, ill. (J4° 326).

4810. Brichet (J.), — Pour régénérer et développer notre oliviculture. Plants issus de boutures ou plants issus de semis greffés. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, déc. 1942, 257-261, phot. (J4° 326).

4811. Brichet (J.). — Pour valoriser notre domaine nord-africain : le pacanier, arbre d'avenir. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, nov. 1941, 192-4 ; Pouvons-nous produire des cédrats en Afrique du Nord ? — *Id°*, janv. 1942, 5-7, 1 phot. (J4° 326).

4812. Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Maroc, numéro spécial consacré au congrés du 7 juin 1942 : Le Jardin familial — Art. de C. Noury, et G. Boulet, R. Lièvre, E. Miege, A. Vasseur, R. Bourdier, Moret, A. Canton, B. Castets, J. Valin, etc... — gr. 8°, 120 p., phot. (J 133).

4813. Cadiot (Jean). — L'acclimatation du boldo au Maroc. — *Terre m.*, déc. 1940, 10-12 ; La culture du ricin au Maroc. — *Id°*, janv. 1942, 6-8 (J4° 110 A).

4814. Catalogue des Stations régionales horticoles du Maroc. Arbres fruitiers ; Arbres ; Arbustes ; Plantes d'ornement. — Casablanca, Impr. Réunies 1942, pet. 4°, 123 p. (*Direction de la production agricole, Service de l'Agriculture*) (E 977).

4815. Cornice (L.). — Vente des fruits et des légumes de l'Afrique du Nord sur les marchés français. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, févr. 1942, 27 (J4° 326).

4816. Cornu (Ch.). — Le pyrèthre au Maroc. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, mai 1943, 94-5 (J4° 326).

4817. Cosson (Roger) et M. Cotte. — Notes sur les essais de culture du cotonnier en 1940. Station expérimentale de cultures irriguées de Sidi Slimane. — *Terre m.*, mars 1941, 4-14 (J4°110 A).

4818. Le coton marocain. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 juin 1942, 3-4 (J4° 787).

4819. Guenot (Guy). — Notes sur l'avocatier. — *Terre m.*, mai 1941, 6-14 (J4° 110 A).

4820. Cultures complémentaires de printemps [Moutarde, arachide, ricin, tournesol]. — *Terre m.*, févr. 1941, 6-11 (J4° 110 A).

4821. La culture du cotonnier au Maroc — Rabat, Moncho, 1942, gr. 8°, 10 p. (*Protectorat de l'Etat f. au M. Empire chérifien. Direction de la Production Agricole. Service de l'Agriculture*) (A4° 1464).

4822. La culture du tabac à fumer. — *Terre m.*, mai 1940, 8-9 (J4° 110A).

4823. De la gommose des agrumes et de son traitement chirurgical et thérapeutique — Résumé et trad. par M. Lemaistre d'une étude de M. A. Conceicao. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord* Déc. 1940, 225-8 (J4° 326).

4824. Delecluse (R.). — L'anthracnose de la vigne au Maroc. — *Terre m.*, févr. 1940, 20-22, 2 phot. (J4° 110 A).

4825. Delescluse (R.). — Les figues sèches marocaines. — *Terre m.*, juin 1942, 10-11 (J4° 110 A).

4826. Delucq (Docteur). — La culture du sorgho sucrier. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, déc. 1940, 5-18 (J 273).

4827. Développement de la culture des oléagineux. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 mars 1942, 14-15 (J4° 505).

4828. Le développement des cultures complémentaires. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 janv. 1941, 17-8 (J4° 504).

4829. Gaillard. — La culture du chanvre dans la région de Fès. — *Terre m.*, avr. 1941, 6-8 (J4° 110 A).

4830. Gattefossé (Jean). — Les asperges décoratives au Maroc. — *B. de la S. d'horticulture et d'acclimat. du M.*, 3e et 4e trim. 1940, 166-168 (J 133).

4831. Gay (M.). — Production de l'huile de graines au Maroc. — *Terre m.*, sept. 1943, 9-11 (J4° 110 A).

4832. Les insectes nuisibles aux grains emmagasinés. — Rabat, Impr. Officielle, déc. 1940, 8°, 30 p. (*Direction de la Production agricole du Commerce et du Ravitaillement. Service de l'Agriculture. Bureau de la Défense des Végétaux.* Memento N° 58) (A4° 1430).

4833. L'Intransigeant marocain, 20 octobre 1941, numéro spécial consacré à : Les ressources viti-vinicoles du Maroc — gr. in-F°, 18 p. (K 397).

4834. Lebault (Gaston). — Le Maroc agricole. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc. 1940, 173-220, ill. (E 595).

4835. Lebault (G.). — La production du sucre. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, mai 1940, 5-9 (J 273).

4836. Lecourt (B.). — La jachère travaillée. Son utilité dans le Sud marocain. — *Terre m.*, déc. 1941, 6-8 (J4° 110 A).

4837. Lemonnier. — La culture des pommes en Afrique du Nord. — *Information m.*, 20-27 sept. 4,11, 18 oct. 1941 (K 262).

4838. Lespes (L.). — Note sur la lutte contre l'earias insulana ou ver épineux du cotonnier. — *Terre m.*, mars 1941, 22-24 (J4° 110 A).

4839. Lespes (L.). et M.-L. Jourdan. — Observations sur la biologie de la Sésamie du Maïs (« Sesamia vuteria » Stoll) au Maroc. — *R. de zoologie agric. et appliquée*, juill.-août 1940, 49-58 (Per 64).

4840. Lurbe. — Rapport de M..., directeur de la production agricole. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, août 1943, 7-14. (J. 273).

4841. Lutte contre les Acridiens. — Rabat, Moncho, févr. 1942, pet. 8°, 15 p. + 10 pl. (*Direction de la production agricole. Service de l'Agriculture. Bureau de la défense des végétaux. Memento* N° 61) (A4° 1471).

4842. Maine (M.). — Jardin familial et ravitaillement. [Causerie faite par... le 28 mars 1943]. — *B. de la S. d'horticulture et d'acclimatation du Maroc*, 2e trim. 1943, 409-416 (J 133).

4843. Les maladies du pêcher et de l'amandier — Rabat, Impr. Officielle, juill. 1941, 8°, 17 p., 5 pl. h. t. (*Direction de la Production agricole, du commerce et du ravitaillement*) (A4° 1428).

4844. Martinot-Lagarde (Gal). — Les huiles végétales, combustibles pour les moteurs Diesel. L'huile de ricin [p. 136.: Possibilités de culture du ricin au Maroc]. — *R. intern. des produits c.*, oct. 1941, 121-139 (J4° 118).

4845. Mazzoni (Dott. Filippo). — Nel marocco francese. L'Orientamento della produzione agricola marrochina. — *Sole*, Milano, 15 févr. 1940 (K 3, K 221) ; L'importenza de l'olivicoltura nel economica marocchina. *Azione coloniale*, 8 mai 1941 ; La cotonicoltura nel Marocco francese. — *Id°*, 3 juill. 1941 ; La viticoltura nel Marocco francese. Regolamentazione dei vigneti. — *Id°*, 28 août 1941 ; La viticoltura nel Marocco francese. La disciplina del mercato vinicolo. — *Id°*, 23 Oct. 1941 (K3, K 221).

4846. Menager (H.). — Rapport de la commission des oliviers sur l'olivier au Maroc. — Rabat, Service de l'agric. et de la colonisation — 1938. C. R. : A. P., *R. intern. d'agric.*, mars 1940, 136 T-137 T.

4847. Menager (H.) et H. Rebour. — Rapport technique de la Commission nord-africaine d'étude des variétés d'agrumes, réunie à Alger le 20 décembre 1941. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, févr. 1942, 28-34, 4 tabl. en annexe. (J4° 326).

4848. Michon (F. L.). — Contribution à l'étude de la culture méthodique de l'olivier en terre irriguée. — Marrakech, Impr. de l'Atlas, 1942, pet. 8°, 12 p., 1 pl. (A4° 1493).

4849. Miège (E.). — La culture de l'arachide. — *Terre m.*, févr. 1940 6-8 ; La culture du lin et du chanvre textiles au Maroc. Qualité des produits obtenus. — *Id°*, juill. 1940, 6-9, tabl. (J4° 110 A) ; La culture de l'arachide. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, janv. 1941, 20-22 (J 273) ; La culture de la niora. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, juin 1942, 140-142 ; La culture de l'arachide au Maroc. — *Id°*, mars 1941, 41-2 ; La culture des textiles au Maroc. — *Id°*, oct. 1942, 230-1 ; Les plantes textiles au Maroc. — *Id°*, 1943, passim (J4° 326) ; La culture et le commerce du soja au Maroc. — *R. internat. des produits c.*, avr. 1942, 45-6 (J4° 118) ; La culture des plantes oléagineuses des pays tempérés au Maroc : Cameline, colza, lin, moutarde,

tournesol, soja. — *B. des matières grasses*, 1940, N° 10-12, 139-145 (J4° 221).

4850. Miège (E.). — Le cotonnier au Maroc. Sa place dans la systématique. — *C. R. des séances mens. de la S. des sc. nat. du M.*, N° 3, 17 juin 1941, 15-8. ; L'hétérosis chez le cotonnier. — *Id°*, N° 3, 19 juin 1943, 32-9 (J 629) ; La culture du cotonnier au Maroc ses possibilités et son avenir. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, avr. 1942, 85-6 (J4° 326) ; Résultats des essais poursuivis en 1939 sur la culture du cotonnier au Maroc. — *Terre m.*, janv. 1940, 6-24, 2 phot., 21 tabl. et graphiques (J4° 110A) ; Notes sur les essais de culture du cotonnier en 1940 : Stations de Dar Ould Zidouh et de Rabat. — *Id°*, mars 1941, 14-22 (J4° 110 A) ; Recherches sur la culture du cotonnier au Maroc. — *R. de botanique appliquée et d'agric. tropicale*, juill.-août-sept. 1942, 397-400 (J 275).

4851. Miège (E.). — Essais de distillation de betteraves et de sorgho effectués au Maroc en 1939. — *Terre m.*, févr. 1940, 8-18, tabl. (J4° 110 A) ; Le Sorgho sucré et le Maïs, sources de carburant. — Rabat, Impr. Franco-marocaine, 28 sept. 1940, 8°, 92 + VI p. (*Protectorat de la République f. au M. Gouvernement Chérifien. Direction de la production agricole du commerce et du ravitaillement. Service de l'Agriculture. Centre de recherches agronomiques*) (C 4883) ; Une initiative marocaine. Production de l'alcool de betterave en Afrique du Nord. — *L'éclaireur m.*, 13 mars 1943 (K 193).

4852. Miège (Em.). — L'utilisation des ressources locales pour la production du sucre au Maroc. — *Economiste m.*, 5-20 nov. 1940 (K 200) ; L'utilisation des ressources locales pour la production du sucre au Maroc. — *Terre m.*, oct. 1940, 7-9 (J4° 110 A) ; La question du sucre et de la betterave au Maroc. — *R. G. m.*, N° 2, nov., 11-52, tabl. h. t. (J 63).

4853. Miège (E.). — Observations sur la récolte des céréales marocaines en 1939. — *Terre m.*, avr. 1940, 6-13, 5 tabl. (J 110 A).

4854. Miège (E.). — La valeur fertilisante des phosphates naturels moulus. — *Terre m.*, août 1940, 6-8 (Per 224).

4855. Miège (E.). — La ferme autonome. — *Terre m.*, déc. 1940, 6-10 (J4° 110A).

4856. Les moisissures bleue et verte des agrumes (Penicillium italicum Wehm. et P. Digitatum Sacc.) — 2e édition — Rabat, Impr. Officielle, déc. 1941, 8°, 15 p., 2 pl. (*Direction de la production agricole du commerce et du ravitaillement*) (A4° 1470).

4857. Monnot (Max). — Le marché français des fruits et primeurs de l'Afrique du Nord. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, janv. 1940, 6-9 (J4° 326).

4858. Moreau. — L'utilisation industrielle du sorgho sucrier. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, déc. 1940, 19-25 (J 273).

4859. Moret (M.). — La culture de l'ail dans la région de Rabat. — *Terre m.*, oct. 1941, 6-7 (J4° 110 A).

4860. La mouche de l'olive (Dacus oleae Rossi (Diptères, Trypetidae) — 4e édition. Rabat, Impr. Officielle, déc. 1940, 8°, 12 p., 1 pl. h. t. (*Direction de la Production agric. du commerce et du ravitaillement*) (A4° 1431).

4861. My (Pierre). — L'huile de pépins de raisins. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablaca*, mai 1941, 11-16 (J 273).

4862. La noctuelle des moissons : Euxoa Segetum Schiff., ennemi des cultures florales et maraîchères au Maroc. — *Terre m.*, juin 1941, 10-2 (J4° 110 A).

4863. Note sur l'alfa au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 mai-1er juin 1941, 17-20 (J 504).

4864. Noury (C.). — L'orientation du jardin familial vers les cultures utilitaires. — *B. de la S. d'hortic, et d'acclimat. du M.*, 1er trim. 1941, 194-204 (J 133).

4865. Orientation de la production agricole au Maroc (campagne 1939-40, 1940-41). — *Terre m.*, oct. 1940, 4-6 (J4° 110 A).

4866. Panouillot (Denise). — L'arboriculture fruitière, son état actuel, ses possibilités d'avenir. — *L'Intransigeant m.*, 31 déc. 1943, 11 p. (K 397).

4867. Perret (Jean). — Le Souss, région de primeurs et de fruits. — *R. agric. de l'Af. du Nord*, 2 oct. 1942, 270-3 (J 237).

4868. Perret (Jean). — Un ennemi méconnu de l'amandier au Maroc : l'araignée rouge (Eryobia praetiosa (Koch), Acariens, Trombididae). — *Terre m.*, août 1941, 6-8 (J4° 110 A).

4869. Production de la graine de lin au Maroc. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, janv. 1941, 23-9 (J 273).

4870. La production viticole marocaine. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 févr. 1942, 2 (J4° 787).

4871. Produire... — Vingt cinq ans d'expérimentation agricole et zootechnique — Numéro spécial de l'Intransigeant m., juin 1942, gr. 4°, 80 p. ill. (K 397).

4872. Quelques conseils pour la culture du cotonnier au Maroc. Ecoulement du coton marocain. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, févr. 1941, 5-8 (J 273).

4873. Le rajeunissement des olivettes du Zerhoun. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 10 mars 1940, 7-8 (J4° 504).

4874. Les richesses agricoles du Maroc français — s. l., Impr. de Lang, et Blanchong, 1942, 4°, 2 p.

4875. Le ricin sanguin de Settat. — *Terre m.*, juin 1940, 6-7 (J4° 110 A).

4876. Les rongeurs nuisibles. — Rabat, Impr. Officielle, mai 1941, 8°, 45 p., 13 fig. ds. le texte, 4 pl. h. t. (*Direction de la Production agricole du commerce et du ravitaillement*) (A4° 1429).

4877. Le sorgho sucré. I. Etude sur la culture du sorgho saccharifère en vue de la production d'alcool et de matières cellulosiques ; II. Le sorgho saccharifère. Sa culture. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, nov. 1940, 5-34 (J 273).

4878. Les tabacs jaunes. Possibilités de production au Maroc. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, janv. 1941, 33-38 (J 273).

4879. La Terre marocaine, octobre 1942, numéro spécial consacré aux oléagineux. — pet. 4°, 40 p. (J4° 110 A).

4880. Truet (Hippolyte). — Traité pratique de culture potagère pour l'Afrique du Nord — avec une préface de M. le Docteur Maire. Alger, La Maison des livres, 1941, in-12, XV + 338 p., ill. (B 11.481).

4881. Vidal (J.-P.) et F. Coindre. — Les parasites de la luzerne au Maroc. — *Terre m.*, 1942, 6-8 (J4° 110 A).

4882. Vivet (E.). — Conseils aux viticulteurs du Maroc pour la reconstitution de leur vignoble. Conférence de... — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, févr. 1940, 23-36 (J 273).

4883. Yorel. — Anticipations sur l'avenir fruitier et maraîcher du Maroc. — *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord.*, juill.-août 1943, 135-8 (J4° 326).

4884. Yorel. — Contribution à l'organisation de la production agricole au Maroc. *Fruits et primeurs de l'Af. du Nord*, oct. 1941, 179-183 (J4° 326).

V. aussi 4700, 4711, 4971, 4972, 4987.

MINES ET PÉTROLE

4885. L'anthracite du Maroc. — *S. anc. élèves école techn. Mines Alès*, mars 1940, N° 211, 8-9.

4886. Carranza (F. de). — La mineralogia en Marruecos. — *Mauritania*, 1er mai 1942, 144-7, 1 carte ; août 1942, 243-6. (J4° 112).

C. R. : Gendre (F.)., *R. G. m.*, mai-août 1942, 71.

4887. Clariond (L.). — Le rôle de la mine dans l'économie interne du Maroc français. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I., 342-353 (J 8).

4888. Demagistri (F.). — Paysages marocains. La pittoresque région d'Aṣni au sud de Marrakech [a. s. des gisements miniers]. — *Trib. de Genève*, 23 mars 1940 ; Ressources de l'Empire français. La variété des richesses minières que l'on trouve dans la région de Marrakech. — *Id°*, 8 déc. 1941 (K 3).

4889. Déribéré (M.) et L. Demyb. — Nos richesses minérales coloniales : le Molydène. — *R. internat. des produits c.*, sept.-oct. 1942, 158-164 [Le molybdène marocain, 162-164] (J4° 118).

4890. Déribéré (Maurice) et Ch. More. — Nos richesses minérales coloniales. Le cobalt. [gisements marocains, 32]. — *R. internat. des produits c.*, mars-avr. 1943, 30-32 (J4° 118).

4891. Friedensburg (Ferdinand). — Der Bergbau in den französischen Kolonien und Mandatsländern. Teil I. Das Kolonial im Allgemeinen ; Teil II. Die einzelnen Gebiete. — *Koloniale Rundschau*, avr. 1939, 1-17 ; juill. 102-122 [Maroc, 107-110] (J 612).

4892. Lacoste. — La géologie et les mines du Maroc. — *Chronique des Mines c.* sept. 1941, 125-9 (J4° 347).

4893. Maroc. Pétrole marocain. — *B. com. Af. f.*, P., avr.-mai 1940, 85-6.

4894. Les minerais rares au Maroc. — *B. écon. et financ. de la B. C. M.*, 15 avr. 1943, 2 (J4° 787).

4895. Minerals in Morocco. — *Mining world et engineer rec.*, London, 24 févr 1940 (K 3).

4896. Los montes en Marruecos — Minas. — *Mauritania*, nov. 1941, 33-5, graph. et tabl. (J4° 112).

4897. Notes de l'Office chérifien des phosphates sur l'adaptation du soutènement aux terrains. a) Centre de Khouribga. b) Centre de Louis-Gentil. — *R. de l'Ind. Minérale*, nov.-déc. 1940, 245-68 (J4° 186).

4898. Le régime des mines au Maroc. — *R. comptable, fisc. et juridique*, août 1941, 88-92 (J4° 782).

4899. Les richesses minières du sous-sol africain. — *R. internat. des produits c.*, nov.-déc. 1942, 190-6 (J4° 118).

4900. Las riquezas del Suelo de Marruecos. C. R. d'un art. de « Kolnische Zeitung », XII-XI, 1942. — *Af.*, Madrid, Enero 1943, 41.

4901. Riquezas mineras de Marrakex. — *Af.*, Madrid, Febrero 1942, 47 (J4° 86).

4902. Weid (Frédéric von der). — Le gisement de molybdénite d'Azegour et la région des Guedmioua (Atlas de Marrakech, Maroc) — Avec 16 figures

dans le texte et 11 planches h. t., dont 1 carte géologique. Genève, Georg, 1941, 4°, 88 p., fig. pl. h. t., carte en déplié (E 984).

V. aussi 4931, 4932, 5699.

ELEVAGE. MEDECINE VETERINAIRE. PECHE

4903. Antraygues (R.). — La marine marchande et la pêche maritime. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 350-360, ill. tabl. (E 595).

4904. Blanc (G.) et C. Desportes. — La bilharziose bovine au Maroc. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, 1940, tome II, fasc. II, 345-7 (J 683).

4905. Bourote (Maurice). — L'élevage du cheval de trait au Maroc. — *L'Intransigeant m.*, 5 mars 1940, 5; L'ensilage sauveur du bétail. — *Id°*, 5 mai 1940, 5 (K 397).

4906. Canas (D.). — La question du lait au Maroc. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, oct. 1942, 7-11 (J 273).

4907. Caspat (P.). — Considération sur le lait au Maroc. — *Terre m.*, févr. 1943, 17-20; mars 1943, 22-4; avr. 1943, 17-22; mai 1943, 16-20; juin 1943, 9-13 (J4° 110 A).

4908. Caspar (Pierre, Jean-Baptiste). — Contribution à l'étude expérimentale des laits du Maroc. — Casabanca, Impr. Réunies, 1492, gr. 8°, 58 p. (C 6190).

4909. La coopérative des pêcheurs indigènes du Sous. — *L'Intransigeant m.*, 9 avr. 1942, 1 (K 397).

4910. Devaliere et Laspalles (Drs Vétérinaires). — Le cheval arabe-barbe. — *Terre m.*, juin 1943, 4-8; Le cheval barbe. — *Id°*, mai 1943, 12-5; L'élevage du cheval de guerre et du cheval de travail dans la circonscription hippique de Meknès. — *Id°*, déc. 1941, 14-15; févr. 1942, 15-7; mars 1942, 14-17; avr. 1942, 16-9; juin 1942, 13-9 (J4° 110 A).

4911. Deyras (Dr.). — Crèmes et beurres. — *Terre m.*, oct. 1940, 10-12 (J4° 110 A).

4912. Duraud (Dr. P.). — Essai sur l'amélioration du gros bétail au Maroc. — Thèse (Ecole nationale vétérinaire) Toulouse, Impr. toulousaine, 1942.

4913. L'élevage du cheval de trait et du mulet. — *Terre m.*, janv. 1940, 27-32, 2 phot. (J4° 110 A).

4914. La ganaderia en nuestra zona de Protectorado. — *Mauritania*, janv. 1942, 17-20, tabl. (J4° 112).

4915. Geoffroy Saint Hilaire (H.). — L'espèce ovine au Maroc. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, mai 1943, 9-19 (J 273).

4916. Hillion (Abbé). — Conditions d'une bonne ruche marocaine. — *Terre m.* juill. 1941, 21-7 (J4° 110 A).

4917. Jore d'Arces (M.). — Un aliment du bétail nord-africain. Le cactus. — *L'union ovine*, avr. 1942, 49-50 (J4° 153).

4918. Joyeux et Gaud. — La pneumonie vermineuse des bovins au Maroc. — *B. de la S. de pathol. exotique*, juill. 1943, 7-8.

4919. Miège (E.). — La betterave à sucre dans l'alimentation du bétail. — *Terre m.*, nov. 1940, 6-11 (J4° 110 A).

4920. Miegeville (Dr.). — L'entérotoxémie des ovins. Ce qu'il convient d'en connaître. — *Terre m.*, févr. 1940 24-8 ; Quelques mots sur l'echtyme contagieux des lèvres. — *Id°*, mai 1940, 10-2 (J4° 110 A).

4921. Notre Maroc, Novembre 1942, numéro spécial consacré à la pêche — Art. du Cap. de frégate Bataille, de MM. Entraygues, Laurin, A. Mallet, Rouget, I. Puech, J. Caute, A. Grevin, A. Mazella, etc... — 4°, 86 p. n. ch., nombr. phot. (JF° 79).

4922. Obert (L.). — L'embouche des ovins au Maroc. — *L'Intransigeant m.*, 5 févr. 1942, 1-2 (K 397).

4923. Peraire. — Situation des pêches maritîmes. — *B. de la Chambre de commerce et d'ind. de Casablanca*, août-oct. 1940, N° 211, 11-16 (J4° 19).

4924. La pesca en Marruecos. — *Mauritania*, sept. 1941, 274-6 (J4° 112).

4925. La politique du lait au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, janv. 1942, 17-20 (J4° 504).

4926. Les principales maladies du porc au Maroc. — *Terre m.*, févr. 1941, 19-25 (J4° 110 A).

4927. Les principales maladies du porc au Maroc. — *B. de la Chambre d'agric. de Casablanca*, mars 1943, 11-19 (J 273).

4928. Ranouil (Paul). — Les tendances actuelles de l'élevage ovin au Maroc — Thèse (Paris). Médecine vétérinaire. P., Vigot frères, 1937, 8°, 87 p. fig. et cartes.

4929. Réflexions sur la pêche. — *Petit Casablancais*, 10 janv., 17 janv., 24 janv. 1942 (K 22).

4930. Vaysse (Dr). — De la protection, de l'amélioration et de l'utilisation des ressources de l'élevage ovin au Maroc. — *L'Union ovine*, juin 1942, 82-3 (J4° 153).

4931. Vaysse (Docteur). — L'élevage du porc au Maroc. — s. l. n. d. 8°, 58 p., 14 fig., 1 tabl. (Publication du Service de l'Elevage) (A4° 1474).

4932. Zottner (Dr. G.). — Ce qu'il faut faire en cas d'épizootie. — *Terre m.*, avr. 1940, 16-7 (J 110 a); Principales maladies contagieuses des animaux de basse-cour au Maroc. — *B. de la S. d'horticulture du M.*, 1er trim. 1943 386-99 (J 133).

4933. Zottner (Dr. G.). — Elevage du mouton Astrakan au Maroc en vue de la production de la fourrure. — *Terre m.*, avr. 1940, 14-6 (J 110 A).

4934. Zottner (Dr.). — Utilisation des tourteaux dans l'alimentation du bétail au Maroc. — *Terre m.*, mai 1940, 12-3 (J4°110 a).

V. aussi 4515, 4722, 4779.

GÉOGRAPHIE HUMAINE. DÉMOGRAPHIE. URBANISME.

4935. Ben salem (Dr. Mohamed). — La Tuberculose chez les ouvriers musulmans Nord-Africains en France. (Etude Médico-Sociales). — P., M. Vigné, 1942, 8°, 55 p. (C 6269).

4936. Buttin (M.). — La famille chrétienne dans le milieu nord-africain. — Journées sociales nord-africaines, mars 1942, 47-73 (B 13.678/II).

4937. Casablanca population totals 540.000 persons. — *The stars and stripes.* 22 juil. 1943 (K 420).

4938. [Célérier (J.)]. — Les conditions biogéographiques et les genres de vie au Maroc. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 170-80, (C 5232).

4939. Célérier (J.). — Le paysage rural au Maroc. — *H.*, 3e-4e trim. 1943, 129-62 (J4° 11).

4940. Le chiffre de la population du Maroc dépasse celui de l'Algérie. — *Le Temps*, 25 nov. 1941 (K 61).

4941. Chronique de Démographie. Maroc. — Résultats provisoires du comptage au 1er mars 1941]. — *Journal de la S. des statistiques de P.*, sept.-oct. 1943, 204 (J4° 101).

4942. Cornilleau (Robert). — Le problème social en Afrique du Nord. — *Cité nouvelle*, 10-25 août 1941, 291-305 (J 884).

4943. Dresch (J.). — Les caractères généraux de la vie pastorale dans le Massif Central du Grand Atlas. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, 18-20 avr. 1938, T. II, 493-7 (J 8).

4944. Dresch (Jean). — Documents sur les genres de vie de montagne dans le Massif Central du Grand Atlas. Commentaires, Cartes. — Tours,

Arrault, 1941, 2 vol. 4° 40 p + 12 cartes. (*Publ. de l'I. des Hautes m.* T. XXXV) (J 21 ; E 974).

C. R. : J. Despois, *R. af.*, 1er-2e trim. 1943, 141-3 ; F. Gendre, *R. G. m.*, n° 1, 1943, 75-6 ; R. Montagne, *H.* 3e-4e trim. 1943, 231-3.

4945. Dresch. — L'habitat chez les Chleuhs du Haut Atlas. — *B. de l'Assoc. des géographes f.*, mars-avr. 1943.

4946. Essai sur le peuplement du Maroc. Colonies européennes. Eléments du peuplement européen. Evolution du peuplement européen. — *Voix nationale*, 20-31 mai, 7-15 juin 1943 (K 317).

4947. L'évolution de l'habitat indigène dans les centres phosphatiers. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 11 mai 1940, 4-5 (J4° 504).

4948. Falguerolles (de). — Un des aspects du dessèchement de l'Oriental et l'action de l'homme dans la résistance au dessèchement : la vallée du Charef, Oued Mhaigan, Oued el Haï. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion 1941.

4949. Gardet (Louis). — Note sur quelques modes de propriété collective en terre d'Islam. — *Econ. et humanisme*, avr.-mai 1942, 123-9 (J 897).

4950. Gaud (Jean). — Quelques donnés démographiques sur trois fractions de la tribu Beni Mtir. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouvelle série, T. II, 1942, 79-91, cartes et tabl. h. t. (J4° 191).

4951. Ghirelli (Angelo). — El Pais Berebere. Contribucion al estudio de los origines, formacion y evolucion de las poblaciones del Africa septentrional. — Madrid, editora Nacional, 1942, in-12, 310 p., phot. et cartes h.t. (*Instituto de Estudios Politicos. Coleccion España Ante el Mundo*), (B 15.328).

4952. Guillaume (Général). — Les populations de l'Atlas central. — *R. G. m.* n° 2-3-4, 1943, 9-14 (J 63).

4953. L'habitat musulman [I-II-III]. — *Inf. algériennes*, 1er févr. 1942, 71-5 ; 1er mars 1942, 149-53 ; 1er août 1942, 214-9 (J4° 778).

4954. Journées sociales nord-africaines. Session d'avril 1941, Alger. Le problème social nord-africain. Compte-rendu in extenso des Conférences et Exposés divers. — Maison-Carrée, Imp. Polyglotte Africaine, 1941, pet. 8°, 212 p. (B 13.678/I).

4955. La Tour (Pierre de). — Le Maroc, chantier de jeunesse. — *Cité nouvelle*, 10 juil. 1941, 31-9 (J 884).

4956. Maitre (Léon). — La famille chrétienne dans le milieu nord-africain. Position spéciale de la famille rurale. — Journées sociales nord-africaines, mars 1942, 75-97 (B 13.678/II).

4957. Nouveaux chiffres de la population marocaine. — *B. d'inf. et de doc. du M.*, 15 nov. 1941, 10-11 (J4° 504).

4958. Piersuis. — Etude sur les communautés rurales en Beni-Ahsen. — Rabat, Moncho, 1942, 8°, 47 p. (A 10.290).

4959. Poblacion de la Zona española de Marruecos. — *Af.*, Madrid, Enero 1943, 45 (J4° 86).

4960. Politique familiale et démographie. Le mouvement de la population française au Maroc de 1936 à 1942. Des chiffres qui parlent. (Signé : R. G.).—. *B. d'Inf. de la Fédérat. des Unions régionales des familles f. du M.*, juil. 1943, 4-8 (J 901).

4961. Prefol. — Monographie de la Circonscription de Guercif. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion 1941.

Sur : 3300. Ray (Joanny). — Les Marocains en France : W. Oualid, *R. d'écon. pol.*, janv.-févr. 1940, 128.

4962. Ray (Joanny). — Quelques aspects économiques et sociaux de l'émigration nord-africaine en France. [et éléments de bibliographie]. — Journées sociales nord-africaines, avr. 1941, Alger, 89-105 (B 13. 678/I).

4963. Répertoire alphabétique des agglomérations de la zone française de l'Empire chérifien classées par tribus et par fractions de tribus d'après les résultats du recensement quinquennal du 8 mars 1936. — Rabat, Thévenin, 1941, pet. 4°, 778 p. (*Service du Travail*).

4964. Rivaille. — Monographie des Ait Seghrouchen d'Immouzer du Kandar. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion 1941.

4965. Robert (J. T.). — Dictionnaire des villes et localités du Maroc. — Casablanca, J. T. Robert, pet. 4°, 1940, 27 p. n. ch. + 14 + 191 p. dactylographiées. (E 916).

4966. Rosset. — Essai de monographie sur le pays Zaer. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

4967. Sagnes (Lieutenant-Colonel). — Les races et le peuplement de l'Afrique du Nord. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 181-200 (C 5232).

ÉCONOMIE INDIGÈNE

4968. Bois (J.). — Le Protectorat et l'économie indigène. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 370-83 (C 5232).

4969. Bousquet (G. H.) et J. Bergues. — La criée publique à Fès. Etude concrète d'un marché. — *R. d'écon. pol.*, mai 1940, 320-45 (J 172).

4970. Chenebaux. — Les terres collectives de la Circonscription de Souq-el-Arba du Rharb. — Mémoire de fin de sage des contrôles civils, promotion de 1936.

4971. Conseils aux Fellahs. Culture de la pomme de terre au Maroc. — Rabat, Imp. Officielle, s. d., 4 + 4 p. (*Service de l'Agriculture. Bureau de l'écon. rurale indigène*) (P 354).

4972. Conseils aux Fellahs. Culture des plantes oléagineuses : L'Arachide. — Rabat, Imp. Officielle, s. d. 8°, 4 p. (*Service de l'Agriculture. Bureau de l'écon. rurale indigène*) (P 352).

4973. Coutard (Colonel). — Pour le progrès rural indigène. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord. — Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I, 19-51 (J 8).

4974. Le crédit et l'assistance indigène en 1939. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 10 janv. 1940, 7-8 (J4° 504).

4975. Demagistri (F.). — Commerçants marocains. L'aptitude innée des habitants du pays chleuh à exercer le métier d'épicier. — *La Trib. de Genève*, 31 mai 1940 ; Le Maroc au travail. La variété des industries de Fès et la proverbiale habileté des artisans qu'abritent les souks. — *Id°*, 8 avr. 1940 (K 3).

4976. L'équipement des coopératives indigènes de blé. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er janv. 1941, 17 (J4° 504).

4977. Fogg (Walter). — Changes in the Lay-Out, Characteristics, and Function of a Moroccan Tribal Market. Conséquent on European Control. — *Man* (London, XLI), 1941, 84.

4978. Fogg (W.). — The Organization of a Moroccan Tribal Market. — *American Anthropologist*, n° 43, 1941, 4 ; n° 44, janv. 1942, 47-61.

4979. Fogg (W.). — Villages, tribal markets and towns : some considérations concerning urban development in the Spanish and International zones of Morocco. — *Sociological Review*, 32, 1-2 janv.-avr. 1940, 1-23.

4980. Guide à l'usage des Agents des Coopératives indigènes de blés. — (*Direction des Affaires pol. Section de l'écon. et de la prévoyance indigènes*), 1940, in-12, 28 p. (B 11.624).

4981. Guillaume. — L'Office du blé et l'indigène nord-africain. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

4982. Hallaire. — La production du charbon de bois dans les Haha-Chiadma. Les problèmes posés d'ordre technique, d'ordre politique, d'ordre économique. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1939.

4983. Instruction pour servir à la défense des intérêts immobiliers des collectivités indigènes au cours des transports judiciaires d'immatriculation. — Rabat, Imp. Officielle, 1941, pet. in-12, 24 p. (*Direction des Affaires Pol. Section des Collectivités Indigènes*) (A 16.220).

4984. Instruction pour servir aux opérations de délimitation des terres collectives. — Rabat, Imp. Officielle, 1941, pet. in-12, 28 p., 6 croquis (*Direction des Affaires Pol. Section des Collectivités indigènes*) (A 16.218).

4985. Lauriac (R.). — Dans le Gharb. Une politique de boisement au profit des collectivités indigènes. — *Vigie m.*, 10 févr. 1940 (K 11).

4986. L'œuvre indigène du Protectorat français. La prévoyance indigène au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 31 janv. 1943, 29-46 (J4° 504).

4987. Paravisini (H.). — Pour la mise en valeur du sol marocain. I. L'action des sociétés indigènes de prévoyance. II. le rôle des sociétés indigènes de prévoyance. III. Des sociétés de prévoyance indigènes aux caisses d'Epargne et de Crédit. — *L'éclaireur m.*, 7, 14, 21 déc. 1940, (K 193).

4988. Scalabre (G.). — Les terres collectives d'Had Kourt. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

4989. Soutient du Paysanat et de l'Artisanat Indigène au cours de l'année 1940. — Casablanca, Imp. Réunies, 31 déc. 1940, pet. 4°, 55 p. (*Direction des Affaires Pol. Section de l'Econ. et de la Prévoyance indigènes*) (A4° 3975).

4990. Vincenot. — La coopérative indigène des blés d'Oued Zem et son action sur l'économie indigène. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

V. aussi 4909, 5236, 5237, 5239, 5240, 5241, 5251, 5252, 5255, 5256, 5257, 5261.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE

QUESTIONS POLITIQUES

4991. Brodrick (Alan Houghton). — North Africa. — Second Ed. London, New-York, Toronto, Oxford Univ. Press, 1943, in-12, 106 p. ill. (*The World To-Day*) (B 14.772).

C. R. : J. gottman, *The Geographical Review*, April 1943, 336 ; Glora M. Wysner, *The Moslem World*, Juil. 1943, 223.

4992. Carrasco Tellez (José). — El « caso » politico del Marruecos frances. Un ejercito que no combatio y unos intereses amenazados. — *España*, 7, 8, 9 août 1940 ; Un paseo por Casablanca. — *Id°*, 10 août 1940 ; Las colonias españolas del Protectorado frances. Rojos, dirigentes y nuidos. Remedio relativamente facil. — *Id°*, 12 août 1940 (K 3).

4993. Cinq ans de politique constructive. — *Notre Maroc*, Avr. 1942, in-F°, 78 p, phot. (JF° 79).

4994. Dainville (F. de). — Incidences marocaines de la défaite française. — *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1941, 61-71 (J 232).

4995. Du Vivier de Streel (E.). — Notre future politique coloniale. — *R. des deux mondes*, 1re nov. 1940, 53-64 ; 15 nov. 1940, 204-9 (J 80).

4996. Forte (Riccardo). — La critica situazione del Marocco francese. — *Kolnische Volkszeitung Kola*, 13 août 1940 (K 3) ; Cosa rivendica la Spagna nel Marocco. Accordi non riposttati dalla Francia e territori di cui si chiede la restituzione. — *La Stampa*, Turin, 30 août 1940 (K 3).

4997. Gauthier (Pierre). — Remous dans le Maghreb. — *Cahiers de notre jeunesse*, juil.-août 1945, 11-24.

4998. Gil Benumeya (Rodolfo). — Marruecos andaluz. — Madrid (*Vicesecretaria de Educacion Popular*), s. d.

C. R. : *Af.*, abril 1942, 51.

4999. Hardy (G.). — Propagande coloniale. — *Cité nouvelle*, 10 juin 1941, 1041-51, (J 884).

5000. Hardy (Georges). — Le problème religieux dans l'Empire français. — P., Presses Universitaire de F., 1940, in-12, VIII + 153 p. (*Mythes et Religions*) (B 10.396).

C. R. : S. Tressaint, *M. cathol.* avr. 1940, 37-8 ; P. Horluc, *R. Af.*, 3e-4e trim. 1941, 268-9.

5001. Grewe (W. G.). — Das Protektorat Marokko, — *Auswärtige Politik*, 10, 208-15, mars 1943.

5002. Imperi alla deriva : La Francia. — *B. dell'I. fascista dell' Af. italiana*, sept., 1940, 2 (K 3).

5003. Julien (Charles-André). — France and Islam. — *Foreign Affairs*, juil. 1940, 680-99.

5004. Kristl (W. L.). — Das afrikanische Gegenüber Gibraltars. — *Münchenər neueste Nachrichten*, 25 mai 1941 (K 3) ; Gibraltar vergessener Nachbar. — *Neues Wiener Tagblatt*, 19 déc. 1940 (K 3).

5005. Le Maroc et la charte de l'Atlantique. — *Voix nationale*, 20 janv. 1943 (K 317).

5006. Marruecos, espacio vital de España. — *El Alcazar*, Madrid, 24 sept. 1940 (K 3).

5007. Masi (Corrado). — Stampa estera e questioni coloniali. — *L'Azione coloniale*, 25 juil., 1er août, 26 sept., 3 et 10 oct. 1940 (K 221).

Sur : 3384. Massignon (L.). — Situation de l'Islam : H. C. Ayrout, *En Terre d'Islam*, 2e-3e trim. 1940, 152 ; M. A. P., *Al-Andalus*, Vol. VI, 1941, 483-4.

5008. Maunier (R.). — Die Organisation des französischen Kolonialreiches. — *Weltwirtschaftliches Archiv*, 56, 1-27, juil. 1942.

5009. Mostaza (Bartolomé). — Marruecos y nuestroe spacio vital. — *Af.*, Madrid, marzo 1942, 31-4, 3 cartes, phot. (J4° 86).

5010. Gava (Santi). — Regime e problemi internazionali del Marocco. — *Oriente moderno*, Gennaio-Diciembre 1941, 437-45 (J4° 14).

5011. Il « Partito riformista nazionale » del Marocco spagnolo torna a chiedere l'attuazione dei desideri dei nazionalisti (Signé L. V. V.). — *Oriente Moderno*, Gennaio-Dicembre 1941, 143 ; Richieste del « Movimento d'Unione marrochina » del Marocco spagnolo presentate il 18 giugno 1940 al « Khalifah » del Sultano a Tetwan. — *Id°*, Marzo, 1943, 92-4 (J4° 14).

5012. Viard (P. E.). — La vie sociale et la gestion des intérêts collectifs [en Afrique du Nord]. — Journées sociales nord-af., avr. 1941, Alger, 75-85 (B 13.678/I).

5013. Zimmermann (M.). — L'empreinte française en Afrique du Nord. — *Lyon c.*, janv.-juin 1941, 239-46 (J 135).

V. aussi 4354.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

5014. Annuaire des Administrations du Protectorat. 1er janvier 1943. — Rabat, Imp. Officielle, 1943, pet. 4°, 42 p. (*Résidence Générale de F. au M.*) (J4° 813).

5015. Blossier (Maurice). — Note sur le contrôle des engagements de dépenses. — Rabat, Avr. 1943, 4°, 6 p. dactylographiées. (*Protectorat de la République f. au M., Contrôle des engagements de dépenses*) (A4° 4474).

5016. Barret (Pierre). — I. Racine ou Averroès. II. Civilisation ou culture française. — *Vaincre*, 30 avr. 1944, 9 ; 14 mai 1944, 7 (K 406).

5017. Buttin (P.). — Petites réformes. I. Enseignement. — *Le M. cathol.*, sept. 1940, 93 (J 114).

5018. La caisse d'aide sociale. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 juin 1942, 153-5 (J4° 782).

5019. Camp de Jeunesse Agricole de Meknès. — Rabat, Moncho, 1942, gr. 8°, 14 p. (*Service de la Jeunesse et des Sports*) (A 11.998).

5020. Cattenoz (G.). — L'organisation de la Zone française de l'Empire chérifien. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 341-69 (C 5232).

5021. Cochain (L.). — L'école de prospection et d'études minières de Rabat. — *Jeunesse*, 19 juil. 1942, 12 (K 406).

5022. Le collège berbère d'Azrou. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 10 juil. 1940, 3-5 (J4° 504).

5023. Le contrôleur des Affaires Indigènes. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 396-410 (C 5232).

5024. Supplément exceptionnel et temporaire à l'impôt des patentes. — Rabat, Imp. Officielle, 1941, 8°, 25 p. (*Direction des Finances*) (A4° 3745).

5025. Textes relatifs au Tertib et aux Prestations. — Rabat, Imp. Officielle, 1941, 8°, 28 p. (*Direction des Finances, Service des Impôts directs*). (A4° 1439).

5026. Les droits de portes au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 20 mai 1940, 8-10 (J4° 504).

5027. L'école maritime des mousses et des conducteurs de moteurs de Casablanca. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 mars 1942, 6-7 (J4° 504).

5028. Ecole Marocaine d'Agriculture Philippe Pétain. Renseignements généraux. Conditions d'admission. Programme. — Rabat, H. Blanc. 1942, pet. 8°, 32 p. (B 13.211).

5029. L'école nationale nord-africaine d'assistantes sociales. — *B. d'Inf. et de doc.* (Alger), 1er avr. 1940, 447-50 (J4° 694).

5030. El Maghrebi. — L'enseignement musulman et l'Université de Karaouïne. — *La Kahéna*, mai-juin 1941, 112-5 (J4° 278).

5031. L'enseignement agricole au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er sept. 1940, 218-20 (J4° 504).

5032. Enseignement professionnel et apprentissage. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 juil. 1942, 15-6 (J4° 504).

5033. Guillemet (Paul). — La formation agricole de la jeunesse. — *B. de la Chambre d'Agric. de Casablanca*, juin 1942, 5-8 (J 273).

5034. Le Tourneau (R.). — Ecoles de fillettes musulmanes au Maroc. — *L'Inf. d'Outre-mer*, mars-avr. 1940, 40-3 (J4° 693).

5035. Liebesny (Herbert J.). — The Government of French North Africa. — Philadelphia, University of Pennsylvania Press, The University Museum, 1943, pet. 8°, 130 p., 1 carte en front. (*African Hand-books* : 1). (B 15.603).

C. R. : P. Jacob, *Renaissance*, New-York, vol. I, fasc. 4, oct., déc. 1943, 655.

5036. Le Maroc. Organisation : administrative, économique, agricole. Introduction par M. le Général Noguès ; Le Maroc, Protectorat français par M. Pierre Voizard. L'organisation administrative : les Directions. Renseignements pratiques. Hauts fonctionnaires et principaux Chefs de Service. — *Les Documents f.* sept. 1942, 36 p. (J4° 779).

5037. Mathieu (Dr. J.). — Notes sur les cantines scolaires musulmanes. — Rabat, Ecole du Livre, 1940, gr. 8°, 8 p. (*Protectorat de la République f. au M., Direction Générale de l'Instr. pub., des Beaux-Arts et des Antiq. au M.*) (A4° 1396).

5038. Paye (Lucien). — L'éducation de la jeunesse marocaine. Réflexions et principes d'action. — Rabat, Ecole du Livre, 1940, gr. 8°, VIII+104 p. (C 4740).

5039. Paye (L.). — L'enseignement franco-musulman. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 384-95 (C 5232).

5040. Sagnes (Lieutenant-Colonel). — L'Officier des A. M. M. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 465 (C 5232).

5041. Service de la Jeunesse et des Sports. Deux ans d'activité, septembre 1940-septembre 1942. — Casablanca, Imp. Réunies, 1942, gr. 8°, 28 p., 1 pl. en déplié. (A4° 1492).

5042. Voizard Pierre). — Le Maroc, Protectorat français. — *Doc.f.*, sept. 1942, 4-7 (J4° 779).

ETHNOGRAPHIE. FOLKLORE. SOCIOLOGIE.

5043. Abd-el-Jalil (Fr. J. M.). — Aspirations musulmanes dans le mouvement salafi. — *En terre d'Islam*, 4e trim. 1941, 215-30 (J 232).

Sur : 3463. Aini (Mehmmed). Un grand saint de l'Islam, Abd-al-KadirGuilani, 1077-1166, en collaboration avec F. J. Simore : M. Canard : *R. af.* 3e-4e trim. 1942, 314-6.

5044. Alvarez (Ramon). — Tradiciones folkloricas marroquies. El negro Cha y el Sultan Mansor el Dehati. — *Mauritania*, janv. 1942, 24-5 (J4° 112).

5045. Alverny (A. d'). — La piété populaire en Islam. — *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1942, 3-7 (J 232).

5046. Arasi (Elcherif). — Hagiografia musulmana Sidi Heddi (Beni Aros). — *Mauritania*, sept. 1940, 284-6 (J4° 112).

5047. Arnauld (L.). — Etude anthropologique de la Garde Noire des Sultans du Maroc. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, T. X, année 1940, 35-76, tabl. pl. h. t. (J4° 191) ; Rabat, Moncho, 1941, 4e, 35-76, 6 pl. (A4° 1424).

5048. Arnaud (Dr.). — Quelques aspects de la médecine marocaine. — *M. médic.* janv. 1943, 22-8 (J 115).

5049. Arques (Enrique). — Los Santos. — *Af.*, Madrid, Febrero 1943, 34-6 (J4° 86).

5050. Astre (Georges-Albert). — Les Saints de l'Islam. — *La Kahéna*, 2e sem. 1943, 311-3 (J4° 278).

5051. Aumont (Gérard). — Grandeur et décadence des tatouages. — *Tunisie*, avr. 1942, 11-8, fig. (J4° 418).

5052. Bermudo-Soriano (Elise). — Fiesta de Ramadan. Horas del Islam, El Mulud. — *El Alcazar*, Madrid, 29 sept. 1942, 27 mars 1943 (K 3).

5053. Bernard (Emilie). — Poèmes d'amour puisés dans le Folklore Musulman. — Dessins à la plume de Jean Hainaut et Mme Chiaramonti. — Casablanca, Imp. Réunies, 1941, in-12, 203 p. (B 12.465).

C. R. : Rémy Beaurieux, *La Voix nationale*, 23 juil. 1943, 3-4.

5054. Besancenot (Jean). — Costumes et Types du Maroc. — Ouvrage ill. de soixante gouaches reproduites en fac-similé et en camaïeu. Préf. de

Christian Funck-Brentano. — P., Horizons de F., 1942, gr. in-Fo XV + 64 p. de texte + 60 planches (RFo 86).

5055. Bonjean (François). — Histoire du fqih esclave de Dieu ou la rançon de la science. — *B. enseign. pub. M.*, oct.-déc. 1943, 195-211 (J 29).

5056. Bosco (Henri). — Chella. — *Tam*, 5 juin 1943, 5 (K 414).

5057. Bousquet (G. H.) et H. Jahier. — L'enfant endormi. Notes juridiques, ethnographiques et obstétricales. Avec en appendice, la traduction des passages de la « Moudawana » concernant la question, par G. H. Bousquet. — *R. algérienne, tunisienne et m. de légis. et de juris.*, févr. 1941, 17-36 (J 36).

5058. Bousser (M.). et Khelladi (A.). — Enquête sur le trousseau (Choura) et le sadaq au Maroc (Premiers résultats). Réponse de Si Bou Beker ben Tahar Zniber... annotée par Bousser (M.) et A. Khelladi. — *R. af.* 1er-2e trim. 1942, 102-55 (J8; C 5171).

5059. Brucker. — Mouvements de jeunesse en milieu marocain. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion 1941.

5060. Brunot (L.). — La politesse et les convenances chez les Marocains. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 274-74 (C 5232).

5061. Bugeja (Manuel). — Pour l'évolution de la fille musulmane nord-africaine. — *B. de la S. G. Alger et Af. du Nord*, 2e sem. 1940, 101-7 (J 64).

5062. Chabelard (Dr. R.). — Le tatouage des indigènes en Afrique du Nord. — Alger, Imp. Nord-af., 1940.

5063. Chants berbères. — Traduits par M. L. Amrouche. — *Aguedal*, no 1, janv. 1943, 20-2 (J 605).

5064. Chimenti (Elisa) (trad.). — Chants des femmes arabes. — *Fontaine*, mars 1941, 255-61 (J 828); *Figaro littéraire*, 23 août 1941, (K 388).

5065. Chimenti (Elisa). — Chants des femmes arabes (Rennaiat Ennessa). — Présentés par Henri Duquaire. — P., Plon, 1942, pet. 4o, 96 p. (C 5044).

C. R.: U. F., « *M.* 1943 », mai 1943, 42; P. Patrocinio Garcia, *Mauritania*, juin 1943, 176; Rémy Beaurieux, *Voix Nationale*, 20 mars 1943; Henri Menjaud, *Vaincre, Jeunesse*, 20 déc. 1942.

5066. Chimenti (Elisa). — Folklore marroqui. Canciones de mujer. — *Mauritania*, 1er avr. 1940, 138-40 (J4o 112).

5067. Chottin (Alexis). — Le théâtre populaire marocain. — *Pique-bœuf*, 21 et 28 juin 1941 (K 409).

5068. Clair (Commandant). — La Troupe indigène. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 449-64 (C 5232).

5069. Dariver (Benoît). — La foi d'après le Coran. — *Le M. cathol.* sept. 1940, 100-1 (J 114).

5070. Demagistri (F.). — La célébration traditionnelle de la Ansra ou fête des sacrifices. — *La Trib. de Genève*, 8 févr. 1940 ; La signification primitive des tatouages chez les femmes des tribus berbères du Moyen-Atlas. — *Id°*, 11 mars 1940 ; L'observation de la caïda chez les Marocains et les rites de l'hospitalité. — *Id°*, 29 juin 1940 ; Une cérémonie pittoresque à Fès : la célébration d'un mariage musulman. — *Id°*, 30 avr. 1940 ; Les cérémonies qui accompagnent au Maroc la célébration du Ramadan. — *Id°*, 17 mai 1942 ; Danses sacrées du Maroc. Une nuit de fête à la casbah de Taourirt dans la région de l'Ouarzazate. — *Id°*, 5 juin 1942. (K 3).

5071. Demagistri (F.). — Visions marocaines. Quand vécut l'heure crépusculaire : les femmes sur les terrasses dans la capitale du Nord. — *La Trib. de Genève*, 13 mai 1940 (K 3).

5072. Demagistri (F.). — Un centre d'enseignement musulman : l'Université de Karaouyne. — *La Trib. de Genève*, 13 juin 1940 (K 3).

5073. Demagistri (F.). — Le travail de la laine et ses rites au Maroc. — *La Trib. de Genève*, 20 juin 1941 (K 3).

5074. Dermenghem (E.). — Deux contes marocains : I. Lalla Foufouia, II. L'arbre vert. — *Tam*, 26 sept. 1942, 4 (K 414).

5075. Dermenghem (E.). — Vie des Saints Musulmans. — Alger, Baconnier, s. d., in-12, 308 p. + 1 tabl. synchronique ; (*La Chamelle*). (B 13.598).

C. R. : G. A. Astre, *La Kahéna*, 2e sem. 1943, 311-3 ; P. Letellier. *M. cathol.*, nov. 1942, 259-61 ; M. Seuphor, *Cahiers du Sud*, avr. 1943, 312-7 ; Rémy Beaurieux, *Voix Nationale*, 22 juin 1943 ; Ch. sallefranque, *Aguedal*, n° 2, avr. 1943 ; Ch. M., *Ibla*, 2e sem. 1943, 276-8 ; Emile Delaye, *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1943, 45 ; J. Figanier, *B. des ét. portug.*, T. IX, fasc. 2, déc. 1943, 137-43.

5076. Deverdun (G.). — Les formations sociales. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 302-27 (C 5232).

5077. Duquaire (Henri). — Chants des femmes arabes. — *Jeunesse*, 21 sept. 1941 ; II. Comment naissent les chants des femmes arabes. Le secret des femmes arabes. — *Id°*, 7 et 21 déc. 1941 (K 406).

5078. Fasla (Mohamed). — La musulmane. — *Voix Nationale*, 10 août 1943, (K 317).

5079. Les fêtes de l'Achoura, premier jour de l'an musulman, à Rabat. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er mars 1940, 9-11 (J4° 504).

5080. Figanier (Joaquim). — La notion de Sainteté dans l'Islam. — *B. des Et. portug.*, Tome IX, fasc. 2, déc. 1943, 137-43 (J 471).

5081. Fogg (W.). — A Moroccan tribal shrine and its relation toa nearly tribal market. — *Man*, 40, 124, July 1940, 110-4.

5082. Fogg (W.). — Beliefs and Practices at or in relation to a Moroccan tribal market. — *Folk-lore*, 51, juin 1940, 132-8.

5083. Fogg (W.). — The wares of a Moroccan Folk.-Doctor. — *Folk-Lore*, n° 52, déc. 1941, 273-303.

5084. Folklore chleuh. — *Jeunesse*, 13 avr. 1941, 13 et 15 (K 406).

5085. Folklore marroqui. Como iblis invento el espejo para hacer en tentacion a Mesauda bent Hansal el-Homarani. — Cuento marroqui recogido directamente por E. Chimenti, trad. y adapt. por el P. Patrocinio Garcia. — *Mauritania*, août 1941, 238-9 (J4° 112).

5086. Gallent (Don Guillermo Guastavino). — Interes y problemas de la Novelistica marroqui. — *Mauritania*, mai 1942, 138-43 (J4°112).

5087. Garcia (P. Patrocinio). — El patrono de Tanger Sidi Bu Ar'rakia y sus fiestas jubilares. — *Mauritania*, mai 1940, 168 (J4° 112).

5088. Garcia Figueras (T.). — El canon venerado de Larache, Sidi Maimon. — Mauritania, mai 1941, 134-6, 1 fig. (J4° 112).

Sur : 3499. Garcia Figueras (Tomas). — Notas sobre el islam en Marruecos, Larache, 1939 : A. G. P., *Andalus*, vol VI, fasc. 1 1941, 240-1.

5089. Gardet (Louis). — La communauté musulmane. — *Econ. et humanisme*, n° 2, 1942, 205-34 ; n° 3, 1942, 349-70 ; n° 8, 1943, 523-47 (J 897).

5090. Gardet (Louis). — Les étudiants de grande mosquée. — *R. des Jeunes*, sept. 1942, 33-40.

5091. Gaud (Jean). — Contribution à l'étude ethnographique du Maroc. Répartition des groupes sanguins parmi les tribus des environs de Meknès.

— *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, T. II, 1942, 37, cartes et tabl. h. t. (J4° 191).

5092. Geniaux (Claire Charles). — Spiritualité chrétienne et spititualité musulmane. — *Cahiers du Sud*, juin 1940, 382-7 (J 464).

5093. Geslin (Dr. Léopold). — Le moulin à main en Afrique du Nord. — B. *trim. de la S. de G. et d'archéol. d'Oran*, mars-juin 1941, 29-44 (J 9).

5094. Giese (Wilhelm). — Notas sobre las fiestas de Moros y Cristianos. Las de Benamahama (Cadiz). — *Mauritania*, avr. 1941, 114-5, phot. (J4° 112).

5095. Goulven (J.). — Sur le Souk el Hadada. 2 contes : La ruse des femmes, Dar el Cadi, recueillies par... — *M., cathol.* sept. 1943, 193-8 (J 114).

5096. Grunebaum (Gustave von). — The early development of islamic religious poetry. — *J. of the americ-oriental S.*, mars 1940, 23-9 (J 217).

5097. Guiscard (René). — L'humour marocain. — *L'Inf. d'Outre-mer*, janv.-févr. 1940, 6-10 (J4° 693).

5098. Handwörterbuch des Islam im Auftrag der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Amsterdan herausgeben von A. J. Wensinck u. J. H. Kramers. — Leiden, Brill, 1941, 4°, 833 p.

C. R. : Laura Veccia Vaglieri, *Oriente Moderno*, Gennaio-Diciembre 1941, 658.

5099. Herber (J.). — L'origine du décor des tatouages marocains. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord; Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 763-82, 4 pl. (J 8).

5100. Jabre (F.) [J. Berque]. — Dans le Maroc nouveau : le rôle d'une Université islamique. — *A. d'h. écon. et sociale*, 31 mai 1938, 194-207. (J 241).

5101. Jouin (Jeanne). — Chansons de fillettes à Rabat. — *J. de la S. des Africanistes*, T. XII, 1942, 49-53 (J4° 302).

5102. Jurji (Edward J.). — Islamic law in operation, — *The american jo urnal o semitic languages and literatures*, January 1940, 32-49 (J 559).

5103. Justinard (L.). — Propos du chleuh. — *Aguedal*, n° 1, janv. 1943, 16-20, (J 605).

5104. Kacimi (Abdelkader). — Les Zaouias. Leur rôle dans le passé et l'avenir de l'empire. — *Cahiers de l'émancipation nationale*, avr. 1942, 372-74.

5105. Krebs (Yves). — Les contes du fqih marocain. — *Ibla*, avr. 1941, 221-6 (J 857).

5106. Krebs (Y.). — Vie de la main-d'œuvre indigène dans un chantier de motoculture (Ferme neuve du Rharb marocain). — *Ibla*, oct. 1941, 379-405 (J 857).

5107. Lakhdar (Si Mohammed). — « Le bréviaire de la fiancée ». — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938. T. II, 783-803 (J 8).

5108. Laoust (Emile). — Le folk-lore marocain. — L'Encyclopédie c. et marit. Le Maroc, 1940, 447-56 (E 595).

5109. Letellier (R. P.). — La famille indigène devant les problèmes sociaux modernes. — Journées sociales nord-af., avr. 1941, Alger, 37-56 (B 13. 678/I).

5110. Linares. Investigaciones antropologicas efectuadas en el territorio de Ifni durante los años 1937 y 1938. — *Mauritania*, janv. 1941, 452-5 (J4° 112).

5111. Lokhili (Cheikh). — Qacida du chasseur, recueillie et trad. par E. Dermenghem et M. el Fasi. — *Fontaine*, janv.-févr. 1940, 137-41 (J 828).

5112. Loubignac (V.). — Le monde berbère et ses institutions. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 275-301 (C 5232).

5113. Loudaa, merveilleuse histoire de l'enfant et de la ghoule. — Conte arabe trad. par la Doctoresse Legey. — *Jeunesse*, 13 avr. 1941, 14, (K 406).

5114. El Maghrib. — La fête de l'Achoura à Rabat. — *La Kahéna*, janv.-févr. 1940, 17-21 (J4° 278).

5115. Les maîtres des écoles coraniques et la méthode traditionnelle de l'enseignement dans les msids. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er févr. 1941, 6-9 (J4° 504).

5116. Mangion (Paul). — Les origines du café maure en Afrique du Nord. — *B. des ét. arabes*, mai-juin 1942, 67-9 (J 888).

5117. Marçais (Georges). — Les jardins de l'Islam. — *Inf. Algériennes*, 1er mars 1942, 133-9, phot. (J4° 778).

5118. Marcy (G.). — Remarques sur l'habitation berbère dans l'antiquité. A propos des « Mapalia ». — *H.*, T. XXIX, fasc. unique, 1942, 23-40 (J4° 11).

5119. Mazières (M. de). — Fès. Le moussem de Sidi Ahmed el Bernoussi. — *R. G. m.*, n° 1-2, janv.-avr. 1942, 54-9, phot. ill. (J 63).

5120. Les medersas de Fès. — *Et. m., suppl. au B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er juin 1940, 99-112 (J4° 504).

5121. Mouillefarine (Edouard). — Etude historique sur la condition juridique des Juifs au Maroc. — P., Thèse, 1941.

5122. La Muse berbère. — Poèmes trad. par Marie-Louise Amrouche. — *Aguedal*, n° 2, avr. 1943 (J 605).

5123. Nores (Edmond). — Les vertus musulmanes. — *B. de la S. de G. d'Alger et de l'Af. du Nord*, 1er sem. 1940, 37-48 (J 64).

5124. Notizie sugli instituti marocchini della Moschea al-Qarawiyyin e della, Madrasah Ibn Yusuf (signé V. V.). — *Oriente moderno*, Gennaio-Diciembre 1941, 655-6 (J4° 14).

5125. Nouvel (J.). — L'enfance musulmane indigente à Rabat. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 737-61 (J 8).

5126. Pachon Carillo (D. José). — Curanderismo, Maalem-Hay-Yam, Kablatz, Supersticiones. — Disertacion pronunciada en el cursillo para Médicos de la Zona en Tetuan, el dia 27 de Mayo de 1940, por... — Tetuan, Imp. Martinez, 1940, pet. 8°, 25 p. (*Anejo num.* 10 *al Boletin mensual de Informacion Estadistica, Sanitaria y Demografica*) (B 15.478).

5127. Palacios (C.). — Corporaciones musulmanas de artesanos y de comerciantes. — Madrid. Edic. de la R. de Trabajo, 1943.
C. R. : M. T., *Af.* Madrid, n° 19-20, juil-agost. 1943, 94.

5128. Parfentieff (Boris). — Le dogme et la loi de l'Islam. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 203-16 (C 5232).

5129. Parfentieff (B.). — Moeurs et coutumes des musulmans. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 217-26 (C 5232).

5130. Pionnier (Henri J.). — Le henné. Ses nombreux usages, religieux, familial, odoriférant, thérapeutique et colorant en font une plante très recherchée dans le monde musulman. — *Inf. algériennes*, n° 4, 1er août 1942, 209-10 (J4° 778).

5131. Poèmes à rire et à danser. Poèmes arabes trad. par A. Mahdad. — Anthologie des sables, juin 1942, 22-4.

5132. Quiros Rodriguez (Don Carlos). — El poder en el Islam. — *Mauritania*, nov. 1942, 342-6 (J4° 112).

5133. Rieu. — Essai sur la condition de l'ouvrier de colonisation aux envrions de Fès. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1941.

5134. Rites et coutumes des pêcheurs du pays Haha. — L'*Atlas*, 11 et 25 janv. 1942 (K 18).

5135. Roux (Arsène). — Poésie populaire arabo-berbère du Maroc central. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II. 865-72 (J 8).

5136. Sacase (S.). — Poésie enfantine marocaine. — *Cahiers du Sud*, févr. 1940, 111-2 (J 464).

5137. Saliquet Navarro Luis). — Los canones de Ait Ba Amaran. — *Mauritania*, avr. 1941, 109-10, mai 1941, 151-2 (J4° 112).

5238. Saliquet Navarro (Luis). — Del Folklore de Ait Ba Amaran. — *Mauritania*, juin 1941, 187 (J4° 112).

5139. Secret (Edm.). — Les hammams de Fès. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, t. II, 1942, 66-77 (J4° 191).

5140. Seuphor (Michel). — Un thème d'union. — *Cahiers du Sud*, avr. 1943, 312-7 (J 464).

5141. Spillmann. — Les confréries religieuses et les zaouia au Maroc. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 227-46 (C 5232).

5142. Tazi (Si Mohamed). — La légende des femmes voilées et la réalité. Les femmes marocaines sont-elles plus libres que les européennes ?. — *M. 1943*, n° 1, mai 1943,16 (J4° 895).

5143. Tazi (Mohamed). — Le Maroc d'autrefois. Rivalités de quartier dans la Médina de Fès. — *Jeunesse*, 15 juin 1941, 12 ; 22 juin 1941, 13 (K 406).

5144. Toussaint (Franz). — Chants d'amour et de guerre de l'Islam. [Maroc, 171-8]. Ouvrage enrichi de douze compositions en couleurs par Antoine de Roux. — Marseille, Laffont, 1942, in-12, 200 p., 12 pl. h. t. (B 15. 547 n).

C. R. : L. M., *Poésie 1943*, n° 14, mai-juin 1943, 86-7.

5145. Las tres maldiciones de Sidi Abd-er-Rahman Mechdub. — Cuento marroqui. Recogido directamente por E. Chimenti y trad. y adaptado por el Patrocinio Garcia. — *Mauritania*, sept. 1941, 280-1 (J4° 112).

5146. Yebbir (Sid Abderahim). — La Institucion del Almotacenazgo en el Islam. — *Mauritania*, août 1942, 238-42 (J4° 112).

V. aussi 4471, 5238, 5254, 5306, 5307, 5775, 5816.

PRÉHISTOIRE

5147. Arambourg (C.). — Mammifères fossiles du Maroc. — *Mémoires de la S. des Sc. nat. du M.*, nº XLVI, 15 déc. 1938, 75 + IX pl., 15 fig. dans le texte (J 25).

C. R. : G. Vuillemot, *B. trim. de la S. de G. et d'arch. d'Oran*, sept.-déc. 1940, 256.

5148. Besson (P.) et A. Ruhlmann. — La station préhistorique de Skrirat (Maroc). Prise de date. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, 18-20 avr. 1938, T. II, 531-3, 1 croquis (J 8).

5149. Biberson. — Essai sur la paléogéographie et la préhistoire de la région de Khémisset des Zemmour. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1941.

5150. Forrer (Robert) et A. Ruhlman. — La station paléolithique d'Aïn Fritissa (Maroc Oriental). — Casablanca-Fès, Impr. Rapide, 1940, gr. 8º 15 p. (A4º 2754).

5151. Garcia Hernandez (Eduardo). — Prehistoria norteafricana. Covachos y piedras en Kaba (Beni-Issef). — *Mauritania*, janv. 1942, 14-5, phot. (J4º 112).

5152. Garcia Hernandez (E.). — Préhistoria norteafricana. Un abrigo con pinturas rupestres en Beni Issef. — *Mauritania*, oct. 1941, 300-2, fig. (J4º 112).

5153. Laroche (Jean de). — Station de l'Aïn-Djéma en Chaouia (Maroc). — *B. S. préh. f.*, juil.-sept. 1943, 161-3, ill.

5154. Moran (P. César). — El Paleolitico de Beni Gorfot (Marruecos). — Lo publica el Instituto General Franco para la Investigacion Hispano-Arabe. — Larache, Artes Grafidas Bosca, 1941, 8º, 25 p. + X pl., 5 fig. dans le texte. — (*Protectorado de España en Marruecos*) (C 4972).

5155. Neuville (René) et Armand Ruhlmann. — L'âge de l'homme fossile de Rabat. — *Extrait du B. de la S. d'anthropol.* T. III, IXe série, 1942, 8º, 74-88 (P 426).

C. R. : A. Vincent, *J. de Genève*, 29 mars 1942.

5156. Neuville (R.) et A. Ruhlmann. — L'Ancienneté de l'homme en Afrique du Nord. Communication du 10 oct. 1941, Académie des Inscriptions et Belles Lettres (C. R. Lantier. R). — *R. arch.*, avr.-juin 1942-43. 138-9.

5157. Neuville (R.). et A. Ruhlmann. — Note sur les transgressions marines quaternaires du littoral atlantique du Maroc. — *B. S. préh. f.*, T. XXXVIII, 1941, 205-7.

5158. Neuville (René) et A. Ruhlmann. — La place du paléolithique ancien dans le quaternaire marocain. — Casablanca, Farairre, 1941, pet. 4°, 156, 49 fig. 8 pl. h. t. (*Collection Hespéris, I. des Hautes Et. m., n° VIII*) (J4° 92).

C. R. : G. Germain, *La Kahéna*, mai-juin 1942, 242-3 ; P. C. Moran, *Mauritania*, mai 1942, 160 ; G. V., *B. trim. de la S. de G. et d'arch. d'Oran*, année 1942, T 63, 164-5 ; *Mauritania*, sept. 1942, 296.

5159. Neuville (René) et A. Ruhlmann. — Une nouvelle industrie préhistorique nord-africaine. Le « Rahmanien » (Clacto-abbevillien). — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 15-35, 10 fig. 1 tabl. h. t. (J 631).

5160. Ruhlmann (A.). — Gravures rupestres de l'Oued Drâ (Maroc saharien). — *B. arch. du Comité des trav. h. et sc.*, années 1936-1937 [1941]. 771-7, 2 pl. h. t. (J 47).

5161. Ruhlmann (A.). — La station préhistorique de « Ghabt el-Bhar » près Ifrane (Moyen-Atlas). — *H.*, 3e-4e trim. 1943, 183-99, 3 pl. h. t. (J4° 11).

5162. Ruhlmann (A.). — Le Tumulus de Sidi Slimane (Rharb). — Casablanca-Fès, Imp. Rapide, 1940, gr. 8°, 36 p., 22 fig. (A4° 2755).

5163. Secret (Dr. Edmond). — Le cimetière de Sidi Messaoud chez les Beni Saddène, témoin de protohistoire marocaine. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 547-51, 1 croquis, 2 pl. h. t. (J 8).

5164. Senones (M.) et O. Du Puigaudeau. — Gravures rupestres de la montagne d'Icht (Sud marocain). — *J. de la S. des Africanistes*, T. XI 1941, 147-55, 5 fig. 1 pl. h.t. ; Gravures rupestres de la vallée moyenne du Draa (Sud Marocain). — *Id°*, T. XI, 1941, 157-67, 5 fig. 1 pl. h. t. (J4° 302).

5165. Senyürek (M.). — Fossil Man in Tanger. — (*Harvard University, Papers of the Peabody Museum of Amer. Archaeology and Ethnology, T.* 16), n° 3, 1940, VII + 28 p, 3 fig.

5166. Wulsin (Frederick R.). — The Prehistoric Archaeology of Northwest Africa — Cambridge, Massachusetts, Published by the Museum, 1941, pet. 4°, XII + 173 p., fig. (*Papers of the Peabody Muséum of American Archaeology and Ethnology, Harvard University, vol. XIX, n°* 1) (E 1020).

ARCHÉOLOGIE. NUMISMATIQUE. EPIGRAPHIE.

5167. Ben Cobexi (H.). — La Giralda. — *Mauritania*, sept. 1941, 270-1 (J4° 112).

5168. Bouyon (M.). — Après des siècles d'indifférence l'Administration des Habous sous l'active impulsion du Protectorat français renouvelle la tradition des Grands Mérinides en restaurant et en agrandissant la Médersa Seffarine et la Bibliothèque de Quaraouiyne. — *Progrès de Fès*, 10 mai 1940, 1-9 (K 25).

5169. Cagnat (René). — Note sur deux trouvailles faites au Maroc [statue de femme ; diplôme militaire]. — *B. arch. du Comité des trav. h. et sc.*, années 1936-1937, [P., 1941], 146-9.

5170. Chatelain (L.). — Bronze épigraphique trouvé à Volubilis. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 36-8, 1 fig. (J 631).

5171. Chatelain (Louis). — Inscriptions latines du Maroc. — Ouvrage publié sous les Auspices de l'I. des Hautes Et. m., P., P. Geuthner, 1942, 4°, 48 p. (A4° 4352/I).

5172. Chatelain (L.) et R. Thouvenot. — Diplôme militaire trouvé à Volubilis (Maroc). — *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, mars-juin 1942, 141-5 (J 31).

5173. Cronica arqueologica de la España musulmana — suite VI à XIII. — *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 155-208 et 437-72 ; vol. VI, 1941, 157-229 et 411-71 ; vol. VII, 1942, 165-220 et 395-469 ; vol. VIII, 1943, 189-254 et 431-83, ill. et pl. h. t. (J 624).

5174. Delaroziere (J.). — Habs Zebbala à Fès Djedid. Etude sur un Héri. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 619-26, 2 pl. et 2 plans h. t. (J 8).

5175. Delaroziere (Jean) et H. Bressolette. — La grande noria et l'aqueduc du Vieux Mechouar à Fès-Djedid. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 627-40, 6 fig. h. t. (J 8).

5176. Delpy (Alexandre). — Note sur la technique de certaines poteries découvertes à Salé de 1930 à 1937. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 905-15, 3 pl. h. t. (J 8).

5177. Ferrandis Torres (José). — Marfiles hispano-musulmanes, T. I et II. — Madrid, 1935 et 1940, 2 vol., 4°, 118 et 308 p. LXVIII et XC pl. (*Publ. del Cuerpo facultative de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueologos*).
C. R. : L. T. B., *Al-Andalus*, T. VI, 1941, 504-6.

5178. Ferrandis Torres (José). — Muebles hispanoarabes de Taracea. — *Al-Andalus*, V., 1940, 459-65, II fig. h. t. (J 624).

5179. Ferrandis Torres (J.). — Tesorillo de dinares almoravides hallado en la Alcazaba de Almeria. — *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 327-37 (J 624).

5180. Gazé (Jean). — Note sur les origines et le nom de l'antique cité de Volubilis. — Sao-Paulo, Estudos ibero-atlanticos, 1940.

5181. Gomez-Moreno (M.). — La loza dorada primitiva de Malaga. — *Al-Andalus*, 1940, 383-98, 20 fig. h. t. (J 624).

5182. Goulven (Jean). — Dans la cité de Mazagan. — *M. cathol.*, mai 1941 (J 114).

5183. Koehler (R. P.). — La kasbah de Marrakech. — *B. enseign. pub. M.*, avr.juin 1943, 113-21 (J 29).

5184. Koehler (P. Henry). — La Kasba saadienne de Marrakech d'après un plan manuscrit de 1585. — *H.*, T. XXVII, fasc. unique 1940, 1-19, 9 fig. (J4° 11).

5185. Koehler (P. Henry). — La Kasbah saadienne de Marrakech d'après un plan manuscrit de 1585. — *M. cathol.* déc. 1942, 267-73 (J 114).
C. R. : F. gendre, *R. G. m.*, n° 1, 1943, 73.

5186. Maitrot de la Motte (A.). — Un astrolabe Shahaziyi. — *B. S. G. d'Alger et d'Af. du Nord*, 2e sem. 1940, 108-32 (J 64).

5187. Marcais (G.). — Sur les poteries estampées du Moyen-Age en Berbérie. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 607-18, 4 fig. + 1 pl. h. t. (J 8).

5188. Mateu y Llopis (Felipe). — El hallazgo de plata almohade de Beni Ammart, Rif. — *Mauritania*, déc. 1943, 348-9 ; Modernas relaciones monetarias hispano-africanas. — *Id°*, sept. 1943, 253-6 (J4° 112).

5189. Monteil (Vincent). — Les pierres tatouées du Sud-Ouest Marocain. — *R. des ét. islamiques*, année 1940, cahiers 1-11, 1-26, 12 fig. 4 pl. et 1 carte h. t. (J 6a). — P., Geuthner, 1941, 8°. 26 p. fig. 4 pl. et 1 carte h. t. (C 5249).

5190. Moran (P. Cesar). — Epigrafia latina del Museo de Tetuan. — *Mauritania*, oct. 1941, 297-9 (J4° 112).

5191. Moya Casals (Enrique). — De la Melilla historica. El Santuario de la Patrona, Ntra. Sra de la Victoria, interesante ornamento del siglo XVII. — *España*, 8 sept. 1941, 5 (K 345).

5192. Navascues y de Juan (J.). — Nueva inscripcion mozarabe de la Alhambra. — *Archivo espanol de arqueologia*, n° 43, avr.-juin 1941, 268-76, 2 fig. h.t. (J4° 106 a).

5193. Nykl (A. R.). — Algunas inscripciones arabes de Portugal. — *Al-Andalus*, V, 1940, 399-411, fig. (J 624).

5194. O'Farrel (J.). — Note sur les chapiteaux de Volubilis. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 99-111, 7 fig. (J 631).

5195. Ogiez (Ch.). — Note sur des monnaies romaines trouvées au Maroc. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 112-7 (J 631).

5196. Pereda (Carlos). — Notas arqueologicas. Nuevas ruinas romanas en Alcazarquivir ?. — *Mauritania*, mars 1942, 70-1 (J4° 112).

5197. Piganiol (André). — Note sur une pièce d'applique provenant de Volubilis. — *B. arch. du Comité des Trav. h. et sc.*, années 1938-1939, 1940, 448-50, 1 pl. in fine. (J 47).

5198. Piquet (V.). — Histoire des monuments musulmans du Maghreb. — P., Foyer des Lettres, 1940, 8°, 208 p.

5199 Puig i Cadafalch (J.). — La frontière septentrionale de l'art mozarabe. — *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, juil.-sept. 1943, 352-8 (J 31).

5200. Quintero Atauri (P.). — Apuntes sobre Arqueologia mauritana de la Zona española. Compendio de noticias referentes a los descubrimientos arqueologicos efectuados en el siglo actual. — Tetouan, I. Général Franco, 1941, 100 p.

C. R.: A. F. de A., *Archivo español de Arqueologia*, 1942, n° 48 266-8; *Af.* abril 1942, 51.

5201. Quintero Atauri (Pelaya). — La ceramica italo-girega en el Museo arqueologico de Tetuan. *Mauritania*, déc. 1940, 404-5, fig.; Museo arqueologico de Tetuan. Afareria hispano-mauritania. — *Id°*, oct. 1940, 321-2, 5 phot. (J4° 112).

5202. Quintero Atauri (Pelayo). — Descubrimientos arquelogicos en la Zona occidental de Marruecos. — *Mauritania*, janv. 1942, 11-3, phot. (J4° 112).

5203. Quintero Atauri (Pelayo). — Estudios arquelogicos de Marruecos. Un fetiche de arte sumerio ? — *Mauritania*, mai 1941, 137-8, fig. (J4° 11).

5204. Quintero Atauri (D. Pelayo). — Excavaciones en Tamuda. — Memoria resumen de las excavaciones praticadas en 1940, T. I; en 1941, T. II. La publica el Instituto General Franco para la investigacion Hispano-

Arabe. — Larache, Artes Graficas Bosca, 1941, gr. 8°, 14 p + 23 pl. + texte arabe, T. I.; 1942, 8°, 18 p. + 7 pl., T. II. (*Protectorado de España en Marruecos*).

C. R.: A. F. de A., *Archivo español de Arqueologia*, n° 50, 1943, 153-5; A.-G. y B, *Id°*, n° 43, avr.-juin 1941, 356; *Af.*, Madrid, Febrero 1942, 52.

5205. Quintero Atauri (Pelayo). — Instrumentos de Cirugia de epoca romana hallados en las excavaciones de la zona del Protectorado. — *Mauritania*, août 1942, 236-7, ill.

5206. Quintero Atauri (P.). — La moneda primitiva africana en el litoral del Estrecho. — *Mauritania*, juin 1941, 167-8, fig.; Monedas antiguas de Tanger. Que se guarden en el Museo de Tetuan. *Id°*, nov. 1941, 325-8, fig. (J4° 112); Monedas numido-mauritanas procedentes de las excavaciones en la zona española de Marruecos. — *Archivo español de Arqueologia*, n° 46, 1942, 63-70, 1 pl. h. t. (J4° 106 A); Tres monedas raras procedentes de Tamuda. — *Mauritania*, déc. 1943, 345-6 (J4° 112).

5207. Quintero Atauri (Pelayo). — Museo arqueologico de Tetuan. Dos objectos de barro-helenizantes. — *Mauritania*, août 1941, 242-3; Museo arqueologico de Tetuan. Moldes y matrices de barro procedentes de Tamuda. — *Id°*, mars 1942, 72-3; Museo arqueologico de Tetuan. Pebereros de barro cocido. — *Id°*, avr. 1940, 123, 4 phot. (J4° 112).

5208. Renaud (H. P. J.).— Quelques constructeurs d'astrolabes en Orient musulman. — *Isis*, vol. 34, n° 93, Summer 1942, 20-3 (J 666).

5209. La restauration de la médersa Seffarine et la future bibliothèque de Karaouiyne à Fès. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 10 févr. 1940, 6. (J4° 504).

5210. Ricard (Prosper). — Note au sujet d'un cartable du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790). — *B. arch. du Comité des Trav. h. et sc.*, années 1934-1935 [1940], 765-80, 6 fig. 3 pl. h. t. (J 47).

5211. Ricard (Prosper). — Une forteresse maghrebine de l'Anti-Atlas. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 641-50, 4 fig. h. t. (J 8).

5212. Roubtzoff (Alexandre). — L'art musulman en un coup d'oeil. — *Tunisie*, déc. 1941, 2-7, ill. (J4° 418).

5213. Sancho (Hipolito). — Los signos lapidarios de un monumento hispano-arabe. — *Mauritania*, oct. 1940, 332-3 (J4° 112).

5214. Santos Jener (Samuel de los). — Nuevos bronces hispano musulmanes del Museo de Cordoba. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 1, 1942, 165-8 (J 624).

5215. Terrasse (Henri). — La grande mosquée de Taza. — Avec une étude d'épigraphie historique de G. S. Colin. — P., Edit. d'art et d'H., 1943, 4°, 72, 8 dess. et 96 pl. h. t. (*Publ. de l'I. des Hautes Et. m.*, T. XXXIX). (J 21).

Sur : 3625. Terrasse (H.). — Kasbas berbères de l'Atlas et des Oasis. Les grandes architectures du Sud marocain : T. B., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 262-3.

5216. Terrassse (Henri). — La mosquée de Lalla Aouda à Meknès. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 595-606, 16 fig. h. t. (J 8).

5217. Terrasse (Henri). — La mosquée des Andalous à Fès. — Avec une étude d'épigraphie historique de G. S. Colin. Plans et relevés de Pierre Souchon. — P., Ed. d'art et d'H., s. d. (1942), pet. 4°, 54 de texte, 4 fig. h t. + XCVI planches. (*Publ. de l'I. des Hautes Et. m.*, XXXVIII). (J 21).

C. R. : T., *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943. 268-71.

5218. Terrasse (Henri). — Taza. Notice historique et archéologique. — *B. enseign. p bl. M.*, janv.-mars 1942, 3-10 (J 29).

5219. Thouvenot (R.). — Deux mosaïques romaines de Volubilis à sujets mythologiques. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 67-81, 5 fig. (J 631).

5220. Thouvenot (R.). — Inscription sur bronze trouvée à Volubilis. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 39-41 (J 631).

5221. Thouvenot (R.). — Inscriptions de Volubilis. — *B. arch. du Comité des Trav. h. et sc.*, années 1936-1937 [P., 1941], 121-7 (J 47).

5222. Thouvenot (R.). — La maison d'Orphée à Volubilis. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 42-66, 4 fig., 1 plan h. t. en déplié. (J 631).

5223. Thouvenot (R.). — Maison romaine à Sala (Chella). — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 89-94, 2 fig. (J 631).

5224. Thouvenot (R.). — Marques d'amphores romaines trouvées au Maroc. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 95-8 (J 631).

5225. Thouvenot (R.). — Satuette de Mercure trouvée à Banasa. — *Publ. Serv. Ant. M.*, fasc. 6, 1941, 82-8, 1 fig. h. t. (J 631).

5226. Thouvenot (R.). — Table de patronat découverte à Banasa. — *C. R. Ac. Insc.*, mars-avr. 1940, 131-7, 1 fig. (J 31).

5227. Thouvenot (R.). — Troisième diplôme militaire trouvé à Banasa (Maroc). *C. R. Ac. Inscr.*, juil.-déc. 1942, 171-9 (J 31).

5228. Thouvenot (R.). — Une colonie romaine de Mauritanie Tingitane : Valentia Banasa. — P., Presse Univers. de F., 1941, 4°, XVI + 103 p., pl. h. t., 2 plans en déplié. (*Publ. de l'I. des Hautes Et. m., T. XXXVI*) 2 fig. 16 (J 21 ; E 973).

C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 76 ; G. Filliard, *B. trim. de la S. de G. et d'arch. d'Oran*, 1942, 166-8 ; Paul Poucel, *M. cathol.* avr. 1943, 99-100.

5229. Thouvenot (R.). — Une inscription latine du Maroc. — Nogent-le-Rotrou, Imp. Daupeley-Gouverneur, 1939, gr. 8°, 3 p. (C 6029).

5230. Thouvenot (R.). — Une pièce d'or antique trouvée à Volubilis. — *H.*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 93-6, 1 fig. (J 4° 11).

5231. Torrez Balbas (Leopoldo). — Dos formas olvidadas de la arquitectura hispanomusulmana. — *Al-Andalus*, vol. VIII, fasc. 2, 1943, 453-65, ill. 4 pl. h. t. (J 624).

5232. Torres Balbas (Leopoldo). — El puente de Guadalajara. — *Al-Andalus*, V., 1940, 449-58, fig. (J 624).

5233. Torres Balbas (Leopoldo). — Los zocalos pintados en la arquitectura hispanomusulmana. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 395-417, ill, 6 pl. h. t. (J 624).

5234. Troussel (Marcel). — Monnaies d'argent (Dirham-s) Idrissites et Abbassides trouvées à Ouenza (Département de Constantine) en 1938. — *Recueil des notices et mémoires de la S. arch. de Constantine*, vol. LXV, 1942, 105-23, 1 carte, 2 pl. h. t. (J 11).

5235. Zeiller (Jacques). — Aperçu sommaire sur l'état et les conditions actuels de la recherche archéologique au Maroc. — *C. R. Ac. Inscr. et Belles- ettres*, janv.-mars 1943, 127-35 (J 31).

V. aussi 4320, 5310.

ARTS INDIGÈNES

5236. L'artisanat au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 28 févr. 1943, 18-20, (J 4° 504).

5237. L'artisanat marocain. — *L'intransigeant m.*, 16 avr. 1942, n° sépcial, (K 397).

5238. Baldoui (Jean). — Les arts indigènes. — Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 392-409, ill. (E 595).

5239. Baldoui (Jean). — L'artisanat marocain à la croisée des chemins. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 895-900 (J 8).

5240. Baldoui (Jean). — L'artisanat marocain à la XIXe foire de Marrakech — mars 1940. — Rabat, Ecole du Livre, 1940, in-16, 8 p. (*Protectorat de, la République f. Gouvernement Chérifien. Direction générale de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités. Service des Arts indigènes*). (A 16.217).

5241. Baldoui (Jean). — Les étapes de l'artisanat indigène. — *L'A. P. A. M.*, juil, 1941 (Métiers et arts indigènes) 5-9 (J 4° 346).

5242. Baldoui (Jean). — Les Tapis. Rabat, Service du Tourisme, 1942, in-18, 40 p. dont 15 pl. (*Petits guides m.*) (A 16.230).

5243. Ben Cobexi (Hamete). — El arte del tejido entre los arabes espanoles. — *Mauritania*, sept. 1942, 269-71, 2 fig. (J 4° 112).

5244. Ben Cobexi (Hamete). — Espades hispano-arabes. — *Mauritania*, mai 1942, 135-7 (J 4° 112).

5245. Ben Cobexi (Hamete). — Marfiles. — *Mauritania*, juin 1942, 181-3 (J 4° 112).

5246. Brunot-David (Christiane). — Les broderies de Rabat. — Préf. de Henri Terrasse. T. I; Texte et planches; T. II: planches. — Rabat, Ecole du Livre, 1943, 1 vol. 4°, XVII + 101 p. + 52 pl.; 1 vol. in-plano de 7 p. n. ch. + 73 planches. (*Collection Hespéris. I. des Hautes Etudes m.*) n° IX, (J4° 92/I-II).

C. R.: L. G, *B. enseign. pub. M.*, oct.-déc. 1943, 239-40.

5247. Demagistri (F.). — Une spécialité de Marrakech : la préparation et l'enjolivement des cuirs. — *Trib. de Genève*, 28 mars 1942 (K 3).

5248. Diez Lassaletta (Josefina). — Encuadernaciones mudéjares. — *Mauritania*, juin 1940, 197-8, 1 fig.; juil. 1940, 231-2, 1 fig. (J 4° 112).

5249. Ferrandis Torres (José). — Alfombras hispano-moriscas « Tipo Holbein ». — *Archivo español de Arte*, n° 50, 1942, 103-111, 21 fig. h. t. (J4° 106).

5250. Fresneau. — Contribution à l'étude des tapis de Chichaoua. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1936.

5251. Gruner. — La rénovation de l'artisanat à Marrakech. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

5252. Itié (Georges). — Rétrospective sur l'artisanat au Maroc. — *Pique-boeuf* 17 avr. 1943, 1-2; 8 mai, 2; 24 avr. 4; 15 mai, 6 (K 409).

5253. Jimenez Bernal (C.). — Fibulas existentes en el Museo arqueologico de Tetuan. — *Mauritania*, juin 1942, 165-6, fig. (J4° 112).

5254. Lapanne-Joinville (J.). — Les métiers à tisser de Fès. Vocabulaire des termes techniques de tissage. — *H.*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 21-92, 27 fig. (J 4° 11).

5255. Métiers et Arts indigènes. Numéro spécial de l'A. P. A. M. — Casablanca, éd. M.-Presse, juil. 1941, in-F°, 40 p. + 16 p. n. ch., ill. (J 4° 346).

5256. Motivos del artesanado marroqui. Hacia un segundo arte hispano-musulman. El musulman no puede ser un protelario industrial. — *España*, 22 avr. 1942, 3 (K 345).

5257. Pour la défense de l'artisanat marocain. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 1er janv. 1942, 13-6 ; 1er juil. 1942, 22-6 (J4° 504).

5258. Simian (J.). — Artisans. Tisserands. Teinturiers. Sculpteurs sur bois. Forgerons. — *Jeunesse*, 12 juil. 1942, 8-9 phot ; Tapis marocains. — *Id°*, 2 août 1942 (L 406).

5259. Vicaire (Marcel). — La fabrication des Taritat Ahel Telt. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 901-4, 5 fig. h. t. (J 8).

5260. Vicaire (Marcel), R. Le Tourneau et I. Noyelle. — La technique du tissage à Fès et les moyens propres à l'améliorer. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, 18-20 avr. 1938, T. II, 886-93, 6 fig. h. t. (J 8).

5261. La vitalité de l'artisanat au Maroc. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 mai 1942, 3-6 (J 4° 504).

MUSIQUE

Sur : 3653. Chottin (Alexis). — Tableau de la musique marocaine : E. Borrel, *S. f. de musicologie*. Rapports et communications, juil. 1942 34-5 ; S. R., *H.*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 108-9.

5262. Chottin (Alexis). — Le luth et les harmonies de la nature. L'ésotérisme dans la musique arabe. — *R. music.*, avr. 1940, 197-203 (J4° 119).

5263. Chottin (Alexis). — La musique andalouse et nous. — *Pique-boeuf*, 7 juin 1941, 4 ; Visages de la musique marocaine. — *Id°*, 16 août à 25 déc. 1941, passim ; 1942, passim (K 409).

5264. Chottin (Alexis). — Visages de la musique marocaine. — Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 429-46, ill. (E 595).

5265. Féline (Pierre). — Les rythmes de la musique andalouse. Communication faite à la séance du 8 mai 1939 au 1er congrès de la Musique marocaine à Fès. — *R. music.*, janv. 1940, 36-43 (J 4° 119).

5266. Garcia Barriuso (P. Patrocinio). — El « arabismo » de la melopea hispanomarroqui. — *Af.* Madrid, Diciembre 1942, 12-3 (J 4° 86).

5267. Garcia Barriuso (P. Patrocinio). — La Musica hispano-musulmana en Marruecos. — Prologo de D. Tomas Garcia Figueras. — Larache, Artes Graficas Bosca, 1941, gr. 4°, 318 p., ill. (*Publicaciones del Instituto General Franco, serie sexta*, n° 4) (G 294).

C. R. : P. Luis Maria Fernandez Espinosa, *Archivo ibero-americano*, oct.-déc. 1941, 477-9 ; F. Gendre, *G. R. m.*, n° 1-2, janv.-avr. 1942, 64 ; *Af.*, Madrid, Marzo 1943, 43 ; F. V., *España*, 16 oct. 1941.

5268. Garcia Barriuso (P. Patrocinio). — Musica marroqui y musica española. — *Af.*, Madrid, Agosto 1942.

5269. Garcia Barriuso (P. Patrocinio). — La trayectoria seguida por el arte poetico y musical islamico-andaluz. — *Mauritania*, sept. 1943, 251-2. (J 4° 112).

5270. Guy (Arthur). — Influence de la musique andalouse sur la musique européenne. — *Jeunesse*, 8 mars 1942, 11 (K 406).

5271. Jean-Darrouy (Lucienne). — La musique musulmane autrefois et aujourd'hui. — *Voix nationale*, 10 avr. 1943, (K 317).

5272. Maitrot de Lamotte-Capron (A.). — La musique méditerranéenne secrète et sacrée. — *B. provisoire de la S. de G. d'Alger de l'Af. du Nord*, 4e trim. 1941, 6-24 (J 64).

5273. Pérez M. Cerisola (Nicolas). — La musica arabe y nuestra musica popular. — *España*, 24 janv. 1940 (K 345).

ART VIVANT

5274. Centrale laitière du Maroc (Bernard Leclerc, architecte). — *L'architecture f.*, sept. 1941, n° 11, 22-3, 2 fig. 1 plan (J4° 780).

5275. Evin (Paul-Antoine). — L'architecture portugaise au Maroc et le style manuélin. — *B. des ét. portug.*, 1942, fasc. 1, 48-61, ill.

5276. Le port de pêche et le marché aux poissons à Casablanca. — *L'architecture d'auj.*, 1940, nº 3-4, 60-2, 13 fig. (J4º 329).

LINGUISTIQUE

5277. « Abd el Hassan ». — Glosario de voces usuales en Marruecos. — *Arriba*, Madrid, 18 juil. 1942 (K 3).

5278. Asin Palacios (Miguel). — Contribucion a la toponimia arabe de España. — Madrid. Publ. del Consejo sup. de Investigaciones cientificas. Patronato Menendez Pelayo. Instituto Benito Arias Montano, 1940.

5279. Basset (A.). — Atlas linguistique des parlers berbères. Algérie. Territoires du Nord. Noms d'animaux domestiques : fasc. I, Cheval, Mulet, Ane ; fasc. II, Bovins. — Alger, Univers. d'Alger, Faculté des Lettres, I. d'ét. orientales, 1936, 1939, 2 vol. de notes in-Fº, 172 p. + 2 vol. de cartes in-plano oblong de 25 et 20 cartes (F 153 n).

5280. Basset (André). — Etudes de géographie linguistique dans le Sud marocain. — *H.*, T. XXIX, fasc. unique, 1942, 3-22, 13 cartes h.t. (J 4º 11).

5281. Basset (André). — Note sur les parlers rifains du Zerhoun. — 4e congr. de la Fédérat. de S. sav. de l'Af. du Nord. Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 877-81 (J 8).

5282. Basset (André). — Sur le pluriel nominal berbère. — *R. af.*, 3e-4e trim. 1942, 255-60 (J 8).

5283. Bercher (Léon). — Lexique Arabe-Français avec un Index Français-Arabe correspondant. Contribution à l'étude de l'arabe moderne. — 2e éd. revue, corrigée et augmentée. — Alger, J. Carbonel, 1942, gr. 8º, 107 + 244 p. (C 5283).

5284. Bisson (Paul). — Leçons de berbères Tamazight, dialecte des Aït Ndhir (Aït Nâaman). — Rabat, F. Moncho, 1940, 8º, 290 p (C 4756).
C. R. : Marcel Cohen, *B. de la S. linguistique de P.*, nº 123, 1941, 74-6.

5285. Bousquet (G. H.). — Quel est le plus ancien texte de la langue arabe relatif au fiqh ?. — *B. des ét. arabes*, sept.-oct. 1941, 99-101, (J 888).

5286. Brunot (Louis). — Pour apprendre l'arabe [et Bibliographie]. — *B. enseign. pub. M.*, janv.-mars 1941, 54-65 ; avr.-juin 1941, 123-45 (J 29). — Casablanca, les Ed. du Moghreb, s. d., 8º, 39 p. (A 13.040).

5287. Brunot (Louis). — Pour enseigner l'arabe. Lettres à un débutant. — Rabat, Ecole du Livre, 1941, pet. 8°, 180 p. (*Direction de l'Instruction Publique au M. Collection d'instruction et des manuels pédagogiques. Pour les professeurs d'arabes des établissements secondaires*) (C 4885).

C. R. : J. Koniski, *En Terre d'Islam*, 2e trim. 1942, 115-6.

5288. Brunot (Louis) et Elie Malka. — Glossaire Judéo-Arabe de Fès. — Rabat, Ecole du Livre, 1940, 8°, IX + 145 p. (*Publ. de l'I. des Hautes Et. m. T. XXXVII*) (J 21).

C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 1, 1941, 260-1.

Sur : 3690. Brunot (Louis) et Elie Malka. — Textes judéo-arabes de Fès : Marcel Cohen, *B. de la S. linguistique de P.*, n° 123, 141, 68-9 ; Et. T., *B. des ét. portug.*, juin 1940, 9 ; *B. des ét. portug.* juin 1940, 310.

5289. Buret (M. T.). — Cours d'arabe marocain par radio, deuxième degré.— Rabat, Ecole du Livre, 1941, gr. 8°, II + 41 p. (A4° 1432).

5290. Cantineau (J.). — Cours de phonétique arabe. A l'usage des candidats au certificat de philologie arabe. — Alger, Millon, 1942.

C. R. : L. Brunot, *H.*, 1er-2e trim. 1943, 124 ; A. Louis, *Ibla*, oct. 1942, 420-2.

5291. Destaing (E.). — Textes berbères en parler des Chleuhs du Sous (Maroc) Première partie : Transcription avec Notes et Index. — P., P. Geuthner, 1940, pet. 8°, VIII + 420 p. (*Bibliothèque de l'Ecole nationale des Langues Orientales Vivantes, T. VI*) (B 16.072).

5292. Flores Morales (Angel). — El dialecto bereber en Marruecos. — *Af.*, Madrid, Febrero 1943, 30-3, phot., 1 carte (J 4° 86).

5293. Foucauld (le P. de). — Dictionnaire abrégé Touareg-Français de noms propres (dialecte de l'Ahaggar). — Ouvrage publié par André Basset P., Larose, 1940, in-12, XX + 362 p., 2 cartes en déplié (B 13.559).

5294. Garcia (P. Patrocinio). — Apuntes monograficos. El estudio de la lengua y literatura arabes en España. — *Mauritania*, févr. 1942, 52-4 ; avr. 1942, 111-2 ; oct. 1942, 318-9 ; nov. 1942, 353-5 ; déc. 1942, 389-91 ; févr. 1943, 48-9 ; mars 1943, 83-4 ; avr. 1943, 107-8 ; juin 1943, 153-5 (J4° 112).

Sur : 3708. Goichon (A. M.). — Lexique de la langue philosophique d'Ibn Sina (Avicenne) : Manuel Alonso, *Al-Andalus*, vol. V., 1940, 238-9.

5295. Goichon (A. M.), — Vocabulaires comparés d'Aristote et d'Ibn Sina. Sup. au Lexique de la langue philosophique d'Ibn Sina (Avicenne). — P., Desclées de Brouwer, 1939, pet. 4°, XVI + 50 p. (C 3620/II).

C. R. : M. Alonso, *Al-Andalus*, V., 1940, 481 ; Marcel Cohen, *B. de la S. linguistique de P.*, n° 123, 1941, 66.

5296. Harris (Zellig S.). — Phonologies of African languages. The phonemes of Moroccan Arabic. — *J. of the American Oriental S.*, vol. 62, n° 4, déc. 1942, 309-18 (J 217).

5297. Ibanez (P. Esteban). — La lengua bereber y el dialecto rifeno. — *Mauritania*, mars 1942, 76-8 ; avr. 1942, 106-9 ; mai 1942, 150-1 ; juin 1942, 179-80 ; déc. 1942, 364-6 ; févr. 1943, 46-7 ; avr. 1943, 105-6 ; juin, 1943, 166-7. (J4° 112).

5298. La langue arabe dans le monde moderne (Signé : Ch. V.). — *Le J.*, Lyon, 16 août 1943 (K 3).

5299. Laoust (Emile). — Contribution à une étude sur la toponymie du Haut Atlas. Adrär n Deren, d'après les cartes de Jean Dresch. — *R. des Et. Islamiques*, année 1939, cahiers III-IV, 201-312 ; année 1940, cahiers I-II, 27-73 (J 6 A). — J. Geuthner, 1942, 8°, 179 p. (C 5199).

C. R. : Rémy Beaurieux, *Voix Nationale*, 7-15 juin 1943 ; G. Surdon, *Gazette des Tribunaux du M.*, 12 juin 1943, 94.

5300. Laoust (E.). — Cours de berbère marocain. Dialecte du Maroc central. Zemmour, Beni Mtir, Beni Mguild, Zayan, Ait Sgougou, Ichqern. — P. Geuthner 1939, in-12, XXII + 323 p. (*Bibliothèque de l'I. des Hautes Et. m., T. II*) (B 13. 648).

5301. Levi-Provençal (E.). — Glossaire pratique de l'arabe du XXe siècle. I. Arabe-Français. — Rabat, Imp. écon., 1942, pet. 8°. (C 4981).

5302. Meteu y Llopis (Felipe). — Nomina de los musulmanes de las montanas del coll de Rates, del Reino de Valencia, en 1409. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 239-335 (J 624).

5303. Mercier (H.). — Méthode moderne d'arabe parlé marocain. Grammaire, Exercices. Corrigé des exercices. — Rabat, Moncho, 1941, pet. 8°, 166 p. (C 4889).

C. R. : Rémy Beaurieux, *La Presse m.*, 15 mai 1941.

5304. Renaud (Dr. H. P. J.). — « Al-labaj »-« Al-banŷ ». — *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 1, 1941, 235-8 (J 624).

5305. Roux (Arsène). — Les manuscrits de langues berbères. — *La Kahéna*, juil. août 1941, 131 (J4° 278).

5306. Roux (Arsène). — Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Béni-Mtir. — Rabat, 1942, gr. 4°, III + 101 f. dactylographiées (G 318).

5307. Roux (Arsène). — Récits, contes et légendes berbères en tachelhit. — Rabat, 1942, gr. 4°, III + 123 f. dactylographiées (G 319).

5308. Saez (El P. Casiano). — Escuelas de arabe y arabistas franciscanas. — *Mauritania*, 1940, 1941, passim.

5309. Sagnes (Lieutenant-Colonel). — Les parlers. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 328-38 (C 5232).

5310. Torres Balbas (Leopoldo). — Origen árabe de la palabra francesa « ogive ». — *Al-Andalus*, T. VIII, fasc. 2, 1943, 475-82 (J 624).

5311. Vasquez (Manuel) et José Linares. — De filologia divagaciones intrascendentes sobre el nombre de Larache. — *Mauritania*, mars 1940, 85-6, 1 phot. (J4° 112).

LITTERATURE ET SCIENCES ARABES ET JUIVES

5312. Abd-el-Jalil (J.-M.). — Brève histoire de la Littérature Arabe. — P., Maisonneuve, 1943, 8°, 308 p., 3 cartes. (C 5662).

5313. Abu-l-Walid al-Himyari. — Al-Badi fi Waçf ar-Rabi (Anthologie sur le printemps et les fleurs). — Texte arabe publié pour la première fois avec une introduction et quatre index, par Henri Peres. — Rabat, Imp. écon. 1940, pet. 4°, 7 p.+texte arabe. (*Collection de Textes arabes. I. des Hautes Et. m., vol. VII*) (C 4855).

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, VI, fasc. 1, 1941, 254-7.

5314. Allouche (I. S.). — Le tome IV de la « Dahira » d'Ibn Bassam. — *H.*, 1er trim. 1938, 92-3 (J4° 11).

5315. Alonso (Damaso). — Poesia arabigoandaluza y poesia gongorina. — *Al-Andalus*, vol. VIII, fasc. 1, 1943, 129-53 (J 624).

5316. Alonso (Manuel). — El « Ta'wil » y la hermeneutica sacra de Averroes. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 1, 1942, 127-51 (J 624).

C. R. : A. Louis, *Ibla*, oct. 1942, 419-20.

5317. Alonso (Manuel). — Averroes Observador de la naturaleza. — *Al-Andalus*, vol. V, fasc. 1, 1940, 215-30 (J 624).

5318. Asin Palacios (Miguel). — Avempace botanico. — *Al-Andalus*, vol. V. 1940, 255-99 [texte arabe et trad. esp. d'un traité d'Abû Bakr sur les plantes] (J 624).

5319. Asin Palacios (Miguel). — La Espiritualidad de Algazel y su sentido cristiano. T. IV : Crestomatia Algazeliana. — Madrid, Imprenta de Estanislao Maestre, 1941, 8°, 395 p. — (*Consejo superior de Investigaciones cientificas. Patronato Menendez y Pelayo. Instituto Benito Arias Montano. Publicaciones de las Escuelas de Etudios arabes de Madrid y Granada. série A, n° 2*) (C 4930).

5320. Asin Palacios (Miguel). — Huellas del Islam. — Madrid, Espasa-Calpe, 1941, 4°, 310 p.

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 485-6 ; R. Ricard, *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 113-4 ; L. Gillet, *R. des deux Mondes*, 15 août 1942, 419-29.

5321. Asin Palacios (M.). — Tratado d'Avempace sobre la union del intelecto con el hombre. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 1, 1942, 1-47 (J 624).

C. R. : A. Louis, *Ibla*, oct. 1942, 416-8.

5322. Asin Palacios (Miguel). — Un texto de Al-Farabi atribuido à Avempace por Moïsés de Narbona. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 391-4 (J 624).

5323. Averroes. — Bidayat Al Moudjetahid. Manuel de l'Interprète des Lois et Traité complet du Juriste. Livre des Echanges ; théorie générale des contrats et obligations ; des différents contrats. — Trad. par Ahmed Laimeche. — Alger, Imp. Minerva, 1940, gr. 8°, 241 p. (C 5290).

5324. Ben Cheneb (Saadeddine). — Etudes de littérature arabe moderne — suite. — *R. af.*, 1er-2e trim. 1940, 77-92 (J 8).

5325. Bercher. — La pensée arabe aux XIXe et XXe siècles. — *B. d'Inf. de quinzaine de Tunisie*, 2e quinzaine d'avr. 1942, 17-28 ; 1e quinzaine de mai 1942, 22-31 (J4° 777).

5326. Berque (J.). — Les Nawäzil el muzâra'a du Mi'yâr Al Wazzâni. — Et. et trad. Préf. de R. Maunier. Rabat, F. Moncho, 1940, in-12, 166 p. (B 11.627).

C. R. : Henri Bruno, *H.*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 105-7.

5327. Al-Biruni. — Kitab al-yamahir fi ma'rifat al-yawahur. — Haydarabad, Imp. de la S. « Da'irat al ma'arif », 4°, texte arabe.

C. R. : [Miguel] A [Sin] [Palacios], *Al-Andalus*, vol. V, fasc. 1, 1940, 241-5.

5328. Blanc (G.). — Un document marocain sur la vaccination. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, T. II, fasc. 3, 1941, 487-9, 2 pl. h. t. (J 683).

5329. Brockelmann (Dr. C). — Geschichte der Arabischen Litteratur. — Dritter Suppelmentband Lieferung 16-18. — Leiden, E. J. Brill, 1941, pet. 4°, 961-1152 (A8° 74 n).

5330. Bustani (Alfredo). — La Mitologia griega y los Mu'Al-Lakat de los poetas arabes preislamicos. — *Mauritania*, mars 1943, 80-2 (J4° 112).

5331. Cazenave (Jean). — Legs de la médecine arabe à la thérapeutique française du Moyen-Age. — Alger, Imp. V. Heintz, 1941, 8°, 174 p. (C 5124).

C. R. : Dr. H. P. J. Renaud, *H.*, 3e-4e trim. 1943, 234-5.

5332. Creutz (R.). — La Medicina árabe y sus grandes figural en Oriente y en la España musulmana. — *Anales E. Merck*, 1942, 3-14.

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, 492.

5333. Darbishire (Robert S.). — The philosophical rapprochement of Christendom and Islam in accordance with Ibn Khaldun's scientific criticism of what is strange. — *The Moslem World*, july 1940, 226-35 (J 71).

5334. Dermenghem (Emile). — Note sur la poésie mystique musulmane — suivie de vers extraits des traités de çoufisme. — *Fontaine*, mars-avr. 1942, 105-15 (J 828).

5335. Dermenghem (Emile) et Mohammed El Fasi. — Poèmes marocains du genre melhoun. — *Cahiers du Sud*, févr. 1940, 95-110 (J 464).

5336. Di Matteo (Ignazio). — La spiritualita cristiana e la spiritualita musulmana. — *Oriente moderno*, Luglio 1943, 294-307 (J4° 14).

5337. Duquaire (Henri). — Anthologie de la littérature marocaine arabe et berbère. — P., Plon ; Casablanca, Imp. Réunies, 1943, in-12, 277 p. (B 14.102).

C. R. : *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 28 févr. 1943, 53 ; *Voix nationale*, 20 févr. 1943 ; *Vigie m.*, 5 mars 1943 ; R. Beaurieux, *Voix nationale*, 30 avr. 1943 ; P. B., « Littérature marocaine », *Vaincre-Jeunesse*, 28 févr. 1943, 9.

5338. Emrich (Duncan B. Macdonald). — The Avicenna Legend. Precis of the Text. — *The Moslem World*, n° 4, oct. 1942, 298-323 (J 71).

5339. El Fasi (Mohammed). — La littérature marocaine. — L'Encycl. c. et marit. Le Maroc, 1940, 410-28.

Sur : 3767. El Fassi (Mohamed). — Un nouvel exemplaire manuscrit d'un volume de l'« Ihata » d'Ibn el Hatib : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 235.

5340. Garcia (P. Patrocinio). — Viajeros marroquies en España. Ibn Batuta el Tanyani y su « Rihla » por tierras de Andalucia. — *Mauritania*, déc. 1940, 424-5 (J4° 112).

5341. Garcia Gomez (Emilio). — Ibu Zamrak, el poeta de la Alhambra. — Academia de la Historia. Discurso leido, el dia 3 de febrero 1943, en la recepcion publica de don... y constestacion por el E. Sr. Miuel Asin Palacios. — Madrid, Maestre, 1943, 4°, 104 p.

C. R.: E. Lator, *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, 267-8.

5342. Garcia Gomez (Emilio). — El libro de las banderas de los campeones de Ibn Sa'id al-Magribi. Antologia de poemas arabigoandaluces, édit... por .... — Madrid, 1942, 4°, LII + 348 p. (*Publ. del I. de Valencia de Don Juan con la cooperacion de the Hispanic S. of America*).

C. R.: H. Escolar sobrino, *Al-Andalus*, vol. VII, 1942, 503-5.

5343. Garcia Gomez (Emilio). — Qasidas de Andalucia. Puestas en verso castellano. — Madrid, Plutarco, 1940, in-16, 112 p. (A 16.203).

C. R.: A [Sin] P[alacios], *Al-Andalus*, vol. V, fasc. 1, 1940, 250-1.

5344. Garcia Gomez (E.). — El « Tawq » de Ibn Hazm y el « Diwan » al sababa. — *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 1, 1941, 65-72 (J 624).

5345. Gaudefroy-Demombynes. — Er-Râzi philosophe d'après des ouvrages récents. — *R. de l'H. des religions*, n° 2-3, sept.-déc. 1941, 142-90.

5346 Les géographes musulmans. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 15 mai-1er juin 1941, 36-40. (J 504).

5347. Al Ghazali. — Réfutation excellente de la divinité de Jésus-Christ d'après les évangiles. — Texte établi, trad, et commenté par R. Chidiac, préf. de L. Massignon. — P., Leroux, 1939.

C. R.: M. A. P., *Al-Andalus*, vol VII, fasc. 2, 1942, 481-3.

5348. Gillet (Louis). — Pascal et Ghazzali. — *R. des deux Mondes*, 15 août 1942, 419-29 (J 80).

5349. Al Harracq. — Trad. d'Ahmed Bennani. — *Fontaine*, mars-avr. 1942, 242-4 (J 828).

5350 Ibn'abd Al-H'akam. — Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne (Futûh' Ifrîqiya wa'l-Andalus). — Texte arabe et traduction française avec une introduction des notes par Albert Gateau. — Alger, Carbonel, 1942, in-12, 163 p. (*Bibliothèque arabe-française*) (B 13. 576).

C. R.: Louis Brunot, *B. enseign pub. M.*, juil.-sept. 1943, 176; E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, 494-5.

5351. Ibn Bassam Al-Santarini (Abu-l-Hassan'Ali). — Al-Dajira fi mahasin ahl al-Yazira. — Parte 1 a, vol. 1°. — Publicaciones de la Facultad de Letras de la Universitad Egipcia, n° 26, gr. 4°, 419 p.

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. V., 1940, 494-6.

5352. Ibn Al Farid. — Grande Taya. — Fragment adapté par Ahmed Bennani et Claudine Chonez. — *Aguedal*, n° 2, avr. 1943, 20-4 (J 605).

5353. Ibn Al Farid. — La grande Taya. — Fragment traduit par Claudine Chonez et Ahmed Bennani. — *Cahiers du Sud*, janv. 1943, 17-20 (J 464).

5354. Ibn Al Farid. — La grande Taya. — Trad. de Claudine Chonez et Ahmed Bennani. — *La Nouvelles R. f.*, 1er nov. 1942, 586-90 (J 59).

5355. Ibn Al-H'achcha. — Glossaire sur le Mans'uri de Razès (Xe siècle). — Texte arabe établi sur plusieurs manuscrits et publié avec une introduction par M. M. G. S. Colin et H. J. P. Renaud. — Rabat, Imp. écon., 1941, gr. 8°, V p + texte arabe. (*Collection de Textes arabes. I. des Hautes Et. m., vol. XI*) (C 4887).

C. R. : M. A. P., *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 488-9 ; S. R., *H.* T. XXIX, fasc. unique, 1942, 97.

5356. Ibn Hazm. — Naqt al-'Arus. — Trad. española con notas y estudio por Luis Seco de Lucena Paredes. [continuacion et conclusion]. — *B. de la Universitad de Granada*, Oct. 1941, 387-440 ; diciembre 1941, 535-51 (J 913).

5357. Ibn Rochd (Averroès). — Traité décisif (Façl el maqâl) sur l'accord de la religion et de la philosophie suivi de l'Appendice (Dhamima). — Texte arabe, traduction française remaniée avec notes et introduction, par Léon Gauthier. — Alger, éd. Carbonel, 1942, in 12, XXII + 50 p. (*Bibliothèque arabe-française*) (B 13.580).

C. R. : Manuel Alonso Alonso, *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 488-90 ; A. d'Alverny, *Ibla*, oct. 1942, 415 6 ; Louis Brunot, *B. enseign. pub. M.*, janv.-mars 1943, 63 ; Louis Brunot, *H.*, 1er-2e trim. 1943, 125 ; Pierre Mesnard, *R. af.*, 1er 2e trim. 1943, 143-4.

5358. Ibn al-Sid de Badajoz y su « Libro de los cercos » (« Kitab-al-Hada-q »). — *Al-Andalus*, vol. V, fasc. 1, 1940, 45 154 (J 624).

Sur : 3785. Ibn Az-Zubair. — Silat as-Sila. Répertoire biographique-andalou du XIIIe siècle. Dernière partie, publiée par E. Lévi-Provençal : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 250.

5359. Khakifé (I. A.). — L'anthropologie philosophique du Coran. — *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1943, 3-22 (J 232).

5360. La Khamriyya (l'Eloge du Vin) de Omar Ibn al Farid. — Trad. par A. Lentin. — *Errihala*, janv.-févr. 1940, 17-22 (J4° 353).

5361. Levi Della Vida (G.). — Muhammad Ibn Habib's «Matronymics ot Poets» — *Journal of the American Oriental Society*, vol. 62, n° 3, 15 sept. 1942, 156-71 (J 217).

Sur : 3792. Levi Della Vida (G.). — Ricerche sulla formazione del piu antico fondo dei manoscretti orientali della Biblioteca vaticana : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. V, 476-7.

Sur : 3793. Levi-Provençal (É). — La péninsule ibérique au Moyen-Age, d'après le Kitab ar-Rawd al-Mi'tar fi khabar al aktar d'Ibn'Abd al Mun'im al-Himyari : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 486-8.

5362. Les Manuscrits arabes de l'Escurial, décrits d'après les notes de Hartwig Derenbourg. Revues et complétées par le Dr. H. P. J. Renaud. — T. II, fasc. 2, Médecine et Histoire naturelle. — T. II, fasc. 3, Sciences exactes et sciences occultes. — P., P. Geuthner, 1941, 4°, fasc. 2, XI + 124 p. ; fasc. 3, 138 p. (*Publ. de l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes — VIe série — vol. V et VI*) (A4° 2).

C. R. : George Sarton, *Isis*, vol. XXXIV, n° 93, summer 1942, 34-5.

5363. Marçais (Georges). — Les idées d'Ibn Khaldoûn sur l'évolution des sociétés. – *B. d'Inf. et de doc. du Gouvernement Général de l'Algérie*, 16 avr. 1940, 465-8 (J4° 694). — Les idées d'Ibn Khaldoûn sur l'histoire. – *B. des ét. arabes*, janv.-févr. 1941, 3-5 (J 888).

5364. Massignon (Louis). — Comment ramener à une base commune l'étude textuelle de deux cultures : l'arabe et la gréco-latine. — P.-Lille, Imp. A. Taffin-Lefort, [1942], in-12, 19 p. (B 16.250).

5365. Mateu y Llopis (Felipe). — Un manuscrito coranico recuperado. — *Mauritania*, nov. 1941, 341-2, 3 fig. (J4° 112).

5366. La médecine chez les arabes. — *B, d'Inf. et de doc. du M.*, 1er août 1941, 18-20 ; 15 août 1941, 14-6 (J4° 504).

5367. Menendez Pidal (Ramon). — Poesia arabe y poesia europea con otros estudios de literatura medieval. — Madrid, Espasa-Calpe, 1941, 8°, 212 p. (J 624).

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 483-4.

5368. Meyerhof (M.). — Etudes de pharmacologie arabe tirées de manuscrits inédits. — *B. de l'I. d'Egypte*, session 1939-1940, 133-52.
C. R. : J. M. V., *Al-Andalus*, vol. VII, 1942. 236-7.

5369. Meyerhof (Max). — The Medical Work of Maimonides. — Extr. de Essays on Maimonides, published by Columbia University Press, New-York, 1941, 8°, 265-99 (C 6157).

5370. Meyerhof (M.) et D. Joannides. — La gynécologie et l'obstétrique chez Avicenne (Ibn Sina) et leurs rapports avec celles des Grecs. — Le Caire, 1940, 8°, 80 p. VI pl.
C. R. : J.M.V., *Al-Andalus*, vol. VII, 1942, 234-5.

Sur : 3802. Mieli (A.). — La science arabe et son rôle dans l'évolution scientifique mondiale : Arthur Jeffery, *The Moslem* World, oct. 1939, 404-7 ; G. Sarton, *Isis*, 1939, vol. 30, 291-5 ; K. V. Zettersteen, *Lychnos*, 1939, 385-6 ; J. M. V., *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 245-7 ; R. Hartmann, *Z. d. deutsch-morgenland Ges*, 1941, Bd. 95, 145-8.

5371. Millas Vallicrosa (José Maria). — La poesia sagrade hebraico española. — Madrid, 1940, 4°, XII + 370 p. (*Publ. del Instituto Arias Montano, Escuela de Estudios Hebraicos, Madrid*).
C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VII, 1942, 244-7.

5372. Millas Vallicrosa (J. M.). — Los traduciones orientales en los manuscritos de la Biblioteca catedral de Toledo. — Madrid, Inst. Arias Montano, 1942, 4°, 371 p. (*Publ. du Conseil Supérieur d'investigations sc.*).

5373. Millas Vallicrosa (J. M.). — Un nuevo tratado de astrolabio, de R. Abraham Ibn Ezra. — *Al-Andalus*, vol. V, fasc. 1, 1940, 1-30 (J 624).

5374. Morata (P. Nemesio). — La presentacion de Averroes en la corte almohade. — *La Ciudad de Dios*, vol. CLIII, n° 1, mai-août 1941, 101-22 (J 321).

5375. Nakhli (Mohamed). — La géographie et le géographe Idrissi. — *Ibla*, avr. 1942, 153-7 (J 857).
C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, n° 1, 1943, 70.

5376. Neville Berber. — Abrégé sur l'histoire et la géographie du Maroc (texte arabe). — *Al Mostami'al Arabi*. - « *Radio Londres* », fasc. 1, 1940, 9-12 ; L'influence andalouse sur la civilisation (texte arabe). — *Id°*, fasc. II, 1940, 11-3 ; Une ambassade du Roi Jean d'Angleterre dans la cour du Sultan Almohade Mohamed An-Nacir (texte arabe). — *Id°* fasc. VII, 1940, 7-9 (J4° 810).

5377. Olson (Lois) et Helen L. Eddy. — Ibn al Awam. A soil scientist of Moorish Spain. — *Geographical Review*, janv. 1943, 100-9 (J4° 16).

5378. Le patrimoine littéraire marocain. — *Voix nationale*, 22 avr. 1940, 2 (K 317).

5379. Penuela (J. M.). — « Die Goldene » des Ibn al-Munasif. Ein Beitrag zur medizinisch-arabischen Lexikographie und zur Geschichte der spanisch-arabischen Literatur im Zeitalter der Almohaden. — Rome Päpstliches Bibelinstitut, 1941, 4°, XX + 184 p. (*Scripta Pontificii Instituti Biblici*).

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 501-2.

Sur : 3810. Péres (Henri). — La poésie andalouse en arabe classique au 11e siècle. Ses aspects généraux et sa valeur documentaire : E. Braudel, *A. d'H. écon. et sociale*, juil. 1938, 333-5 ; Emile Dermenghem, *Cahiers du Sud*, juin 1942, 497-8.

5380. Quadri (Goffredo). — La filosofia degli arabi nel suo fiore. Vol. I, Dalle origini fino ad Averroè. Vol. II, Il pensiero filosofico di Averroè. — Firenze, la Nuova Italia, 1939, 8°, 279 et 203 p. (J624).

C. R. : Manuel Alonso Alonso, *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, 490-2.

5381. Renaud (Dr. H. P. J.). — Histoire des sciences chez les musulmans. Déterminations marocaines de l'obliquité de l'écliptique. — *B. enseign. pub. M.*, oct.-déc. 1941, 321-36, 3 fig. (J 29) ; Extrait du *B. enseign. pub. M.*, gr. 8°, 16 p., 3 fig., 2 tabl. (A4° 1451).

5382. Renaud (H. P. J.). — Notes critiques d'histoire des sciences chez les musulmans. III, Astronomie et astrologie marocaines. — *H.*, T. XXIX, fasc. unique, 1942, 41-63 (J4° 11).

5383. Renaud (Dr. H. P. J.). — La prétendue « Hygiène d'Albucasis » et sa véritable origine. — *Petrus Nonius* (Lisbonne), III, 1941, 171-9 (J4° 507) ; Lisboa, 1941, gr. 8°, 9 p. (A4° 1415).

C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 489.

Sur : 3817. Renaud (H. P. J.). — Notes critiques d'histoire des sciences chez les Musulmans. I, Les Ibn Bâso : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 484-5.

Sur : 2498. Renaud (H. P. J.) et G. S. Colin. — Documents marocains pour servir à l'histoire du « mal franc ». Texte arabe publ. et trad. avec une introduction par... : Mieli, *Archeion, Arch. Story Sc.*, 1936, 256-9.

5384. Rosenthal (Erwin I. J.). — Ibn Khaldûn : A North African Muslin thinker of the fourteenth century. — *The John Rylands Library Manchester*, oct. 1940, 307-20 (J 100).

5385. Ruiz Orsatti (Ricardo). — La astronomia entre los Arabes. — *Mauritania* Enero, 1940, 27-30 (J4° 112).

5386. Schaefer (R. J.). — Al-Tasrif, el tratado de cirugia de Abulkásim. — *A. E. Merck*, 1942, 15-24 (J 624).
C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, 492-3.

5387. Seco de lucena Paredes (Luis de). — Poesia andalusia. — *Mauritania*, mai 1940, 166-7 (J4° 112).

5388. Seco de Lucena Paredes (Luis de). — Un tratado arabe del siglo XV sobre España. Extraido del « Subh al-a'sa » de Al-Qalqasandi. — *B. de Universitad de Granada*, abril-junio 1942, 87-162 (J 913).

5389. Théry (G.). — Philosophie musulmane et culture française. — *B. enseign. pub. M.*, oct. déc. 1941, 287-320 (J 29).

5390. Tradiciones autenticas de los grandes doctores del Islam. — Pres. con prologo, notas y comert. et indices por A. Bustani. — Tetuan, *Public. del Instituto General Franco*, 1942.
C. R. *Af.* Madrid, Mayo 1942, 50.

5391. Trente-sept Lettres Officielles Almohades. — Texte arabe établi et publié par E. Levi-Provençal. — Rabat, Imp. Econ. 1941, gr. 8°, texte arabe. (*Collection de textes arabes. I. des Hautes Et. m.* vol. X) (C 4886).
C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 490-2 ; S. R., *H.* T. XXIX, fasc. unique, 1942, 97.

5392. Tuulio (O. J.). — Ibn Quzman, poète Hispano-Arabe biblingue. — Edition critique partielle et provisoire. — Chansons X, XIX, XX, LXXIX. LXXXIV, LXXXVII, XC. — Helsinki, Societas Orientalis Fennica, 1941, gr. 8°, XX + 137 p., 1 pl. h. t. (*Studia Orientalia — Edidit Societas Orientalis Fennica — IX* 2) (J 6.4).

5393. Un congrès d'orientalistes vu par un Lettré musulman (Cheik Anim al-Madani). — Trad. par G. H. Bousquet. — *B. des ét. arabes*, mai-juin 1943, 67-8 (J 888).

5394. Un poème de melhoun : « A ceux qui blâment l'amour ». — *B. d'Inf. et doc. du M.*, 15 févr. 1942, 13-5 (J4° 504).

5395. El Viage del Visir para la liberacion de los Cautivos, por el Visir Abu Abdel Lah Mohamed Ben Abdeluahab, conocido por el Visir El Gassani, El Andalusi. — Lo presenta, texto arabe y version española, el Pro-

fesor Alfredo Bustani. — Tanger, 1940, pet. 8°, XV + 114 + XXXVII p + texte arabe. (*Publ. del Instituto general Franco para la Investigacion Hispano-Arabe — seccion segunda Trabajos en arabe y español*, n° 1) (C 4739).

C. R. : J. C. T., *Af.*, Madrid, n° 19-20, juil. aug. 1943, 92-3.

5396. Wensinck (A. J.). — La pensée de Ghazzali. — P., Adrien-Maisonneuve, 1940, in-12, II + 203 p. (B 13.579).

C. R. : A. M. Jomier, *Vivre et penser*, 2e série, 1942, 338-9 ; H. Masse, *R. de l'H. des religions*, T. CXXVI, n° 1, juil.-sept. 1942-1943, 77-82.

5397. Wolfson (H. A.). — Goichon's three books on Avicenna's Philosophy. — *The Moslem World*, janv. 1941, 29-38 (J 71).

5398. Wolfson (Harry A.). — Maimonides on the internal senses. — Philadelphia, 1935, 4°, 30 p.

C. R. : M. Alonso, *Al-Andalus*, V., 1940, 478.

5399. Wolfson (Harry A.). — Note on Maimonides classification of the Sciences. — Philadelphia, 1936, 4°, 10 p.

C. R. : M. Alonso, *Al-Andalus*, V., 1940, 479.

V. aussi 4330, 4344, 4346, 4347, 4357, 4363, 4460, 4471, 4473, 4479.

Textes hébreux édités au Maroc

5400. Amar (Rabbin Mardochée). — Debar Chenoël. — Casablanca, Imp. Razon, s. d. (1941), gr. 4° (G 70).

5401. Asbach (David). — Cheer Yeraqot. — Casablanca, Imp. Razou, 1943, gr. 8°, texte hébreu, 1 phot. en front. (C 5214).

5402. Berdugo (Mimoun). — Leb Mébine. — Meknès, Imp. Sayag, 1941, 4°, texte hébreu (E 957).

HISTOIRE

5403. Abbey (W. B. T.). — Tangier unde British Rule, 1661-1684. — Jersey, J. T. Bigwood, s. d.

C. R. : E. N. Corbyn, *J. of the Royal African S.*, juil. 1940, 281-2.

5404. Accion de España en Africa. — T. I : Iberos y bereberes. — Madrid, Imprenta y Talleres del Ministerio de la Guerra, 1935, pet. 4°, X + 296 p. ill. h. t. (*Comision Historica de las Campañas de Marruecos.. Segunda Publication*). — T. II : Christianos y musulmanas de Occi-

dente. T. III: El reparto de Africa. Descubrimiento, colonizacion, conquista y convenios hastala paz de Versalles. — Madrid, Servicio Geografico y Cartografico Talleres, 1941, 2 vol. pet. 4°, XI + 295 et VIII + 162 p. ill. h. t., croquis en déplié (*Ministerio del Ejercito — Servicio Historico Militar*) (E 1019/I-II-III).

5405. Alarcon y Santon (Maximiliano A.) y Ramon Garcia de Linares. — Los Documentos arabes diplomaticos del Archivo de la Coroña de Aragon. — Editados y traducidos por... — Madrid, Imp. Estanislao Maestro, 1940, 4°, XI + 438 p. (*Publ. de la Escuelas de Estudios arabes de Madrid y Granada, série C, N°1*) (E 953).

Sur: 3840. Albertini (E.), G. Marcais et G. Yver. — L'Afrique du Nord française dans l'histoire. Introduction g. de R. Lespes, Ill. de R. Jouanneau-Irriera: Henri Terrasse, *H*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 104-5.

5406. Arques (Enrique). — El Sultan. — *Af.* Madrid, Enero 1943, 11-4, phot. (J4° 86).

5407. Asin Palacios (Miguel). — L'Espagne et l'Islam. — Et. hispanique. La Mission de l'Espagne. — P., Plon, 1941.

5408. Audollent (Auguste). — La diffusion du christianisme en Afrique, au Sud des territoires soumis à Rome après le Ve siècle. — *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, juil.-déc. 1942, 202-16 (J 31).

5409. Ballesteros Beretta (A.). — La toma de Salé en tiempos de Alfonso X el Sabio. — *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, fasc. 1, 89-128 (J 624).

5410. Bejarano Robles (Fr.). — Abstamiento de trescientos arcabuceros en Malaga para el socorro de Ceuta en 1596. — *Mauritania*, juin 1941s 178-9, 1 plan (J4° 112).

5411. Bejarano Robles (Francisco). — Documentos para el estudio del aba tecimiento y auxilio de las plazas portuguesas en Marruecos, desde el Sur de España, Aportacion del Consejo y la Cuidad de Malaga a esta empresa, a instancia de los factores portugueses, durante el siglo XVI (1513-1574). — Tanger, 1941 (*Publ. del Instituto general Franco... Secc. tercera. Utilizacion de archivos españoles n°* 4)

C. R.: A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 1, 1942, 240-1.

5412. Bejarano Robles (Francisco). — Socorro de Malaga a Melilla en 1646. — *Mauritania*, nov. 1940, 364-5 (J4° 112).

5413. Bel (Alfred). — La grande époque de Fez. Le XIVe siècle mérénide. — *Progrès de Fez*, 10 mai 1940, 7 (K 25).

5414. Ben Cobexi (Hamete). — Alhaken Almostansir Bilah (el mas erudito de los reyes moros). — *Mauritania*, févr. 1942, 38-40 (J4° 112).

5415. Ben Cobexi (Hamete). — Testimonio de la civilizacion arabe-andalusza. — *Mauritania*, nov. 1943, 314-6 (J4° 112).

5416. Bermudo-Soriano (Eliseo). — Como fue la llamada « Guerra de Africa ?» Antecedentes. De los Castillejos a Tetuan y Uadras. Fin de la historia. *El Alcazar*, Madrid, 8 déc. 1943 (K 3).

Sur : 3851. Berthier (Paul). — Essai sur l'histoire du Massif de Moulay Idriss... : Paul Odinot, *Dépêche de Fez*, 21 déc. 1940.

5417. Bibliographia de la ocupacion de Melilla (signé V. de M.). — *Mauritania*, juil. 1942 (J4° 112).

5418. Bidé de Maurville. — Relato de la expedicion de Larache (1765). — Traduccion de la edicion francesa (Amsterdam, 1775) ; dirigida su publicacion, con indices y graficos, por la Srma. Sra. Duquesa de Guisa. — Tanger, 1940, gr. 4° IX + 120 p. (*Publ. del Instituto general Franco*) (G 298).

C. R. : Y. C., *España*, 27 mars 1940 ; P. Rodriguez, *Mauritania*, mai 1940, 175.

5419. Billon (M.). — Le Maroc sous la domination romaine. — *M. cathol.*, avr. 1943, 83-7 (J 114).

5420. Billon (M.). — Les origines chrétiennes du Maroc. *M. cathol.*, avr. 1943, 77-82 (J 114).

5421. Bousquet (G. H.). — L'Islam maghrebin. (Introduction à l'Etude générale de l'Islam). — Alger, La Maison des Livres, 1941, pet. in-12, 159 p., 1 carte h. t. (B 14.082).

5422. Bremond (Général Edouard). — Berbères et Arabes. La Berbérie est un pays européen. — Avec quatre croquis. — P., Payot, 1942, 8°, 392 p. (*Bibliothèque h.*) (C 5934).

5423. Brochado (Costa). — Infante D. Henrique. — Lisboa, Editorial Empério, 1942, in-12, 398 p., 1 portr. en front. (B 14. 922).

Sur : 3852. Brockelmann (Carl). — Geschichte der islamischen Völker und Staaten : Ettore Rossi, *Oriente Moderno*, Marzo 1940, 155.

5424. Bustani (Alfredo). — Fragmento de la epoca sobre noticias de los Reyes Nazaritas, o capitulacion de Grenade, y Emigracion de los andaluces a Marruecos — Lo presenta... La version española hasido hecha por..

Don Carlos Quiros. — Larache, Bosca, 1940, 8°, XXIV + 57 + 19 + texte arabe. (*Publ. del Instituto general Franco, Secc.* 2 *a*, n° 2).
C. R. : E. G. G. *Al-Andalus*, vol VII, 1942, 494-8.

5425. Caillé (Jacques). — Le commerce anglais avec le Maroc pendant la seconde moitié du XVIe siècle. — *R. af.*, 3e-4e trim. 1940, 186-219 (J 8).

5426. Caillé (Jacques). — La prise du navire anglais « La Perle » (27 mai 1635). — *B. enseign. pub. M.*, janv.-mars 1942, 11-20 (J 29) ; Extr. du B. en seign. pub. M., janv.-mars 1942, gr. 8°, 10 p. (A4° 1459).

5427. Canard (M.). — Les relations entre les Mérinides et les Mamelouks au XIVe siècle. — *A. de l'I. d'ét. orientales*, Alger, T. V. 1939-1941, 41-81.

5428. Carcopino (Jérôme). — La fin du Maroc romain. — *Mélanges d'arch. et d'H.*, LVIIe année (1940), fasc. I-IV, 349-448, 3 fig. (J 45).
C. R. : R. D., *Syria*, T. XXII, 1941, 1er fasc.

5429. Carcopino (Jérôme). — Le Maroc antique. — P., Gallimard, 1943, 336 p. (*La suite des temps*, 10) (C 8603).

5430. Carranza (Fernando de). — Los Farfanes del Medievo Hispano-Marroqui. — *Mauritania*, mai 1940, 162-3, 2 fig. ; juin 1940, 186-7, 2 fig. ; juil. 1940, 229-30, 2 fig. ; sept. 1940, 295-6 ; oct. 1940, 319-20, 1 grav. (J4^e 112).

5431. Carranza (F. de). — Influencia de los Turcos en Marruecos. — *Mauritania*, déc. 1941, 358-60 ; janv. 1942, 5-8 (J4° 112).

5432. Carranza (Fernando de). — Monumentos historicos del Protectorado español en Marruecos. Nekor. — *Mauritania*, avr. 1941, 101-2 (J4° 112).

5433. Carranza (F. de). — El Occidente musulman. — *Mauritania*, juil. 1941, 200-2, 3 fig. ; août 1941, 236-7, 1 carte ; oct. 1941, 294-6 (J4° 112).

5434. Carranza (Fernando de). — Los valores historicos de la zona marroqui hajo el Protectorado español. — *Mauritania*, nov. 1940, 358-60, 1 pl. ; déc. 1940, 384-6 (J4° 112).

Sur : 3859. Cénival (Pierre de). — Les sources inédites de l'Histoire du Maroc. Portugal, T. II, 1re partie : J. Calmette, *A. du Midi*, juil. 1941, 328-9 ; E. Dermenghem, *Cahiers du Sud*, janv. 1941, 49-50 ; Lucien Febvre, *A. d'H. s.*, n° 324, juil. 1940, 298-9 ; Quevioz Velloso, *B. des ét. portug.* juin 1940, 302-3.

Sur : 3861. Cénival (P. de) et Th. Monod. — Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal, por Valentin Fernandes : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 252-3.

5435. Chirelli (Angels). — Los bereberes. Su origen y su pasado. — *Af.*, Madrid, Febrero 1942, 12-6, 2 cartes, 3 phot. (J4° 86).

5436. Collet (Hubert). — Le commerce hollandais au Maroc à l'époque saadienne. — *B. enseign. pub. M.*, oct.-déc. 1942, 315-41 (J 29); Extrait du *B. enseig. pub. M.*, oct.-déc. 1942, 8°, 27 p. (C 6062).
C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, n° 1, 69-70.

5437. Comment le Bx Jean de Prado et son compagnon arrivèrent à Mazagan et du séjour qu'ils y firent. — Trad. par le R. P. Henry Koehler. — *M. cathol.*, juil. 1943, 149-53 (J 114).

5438. La conquista de Mellila en la cronica de los Duques de Medina Sidonia, de Pedro de Medina. — *Mauritania*, juil. 1942, 209-10 (J4° 112).

5439. El conquistador de Melilla. Datos para la biografia de Pedro de Estupinan. — *Mauritania*, juil. 1942, 216-7 (J4° 112).

5440. Cossio (José Maria de). — Cautivos de moros en el siglo XIII. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 1, 1942, 49-112.
C. R. : R. Ricard, *H.*, 3e-4e trim. 1943, 225.

5441. Costa (Joaquin). — Paginas selectas del Africanismo español — Qué es España ? Qué es Marruecos ? — *Mauritania*, nov. 1940, 366-7 (J4° 112).

5442. Courtois (Christian). — De Rome à l'Islam. — *R. af.*, 1er-2e trim. 1942, 26-55, 1 carte (J 8).

5443. Cristianos cantivos en Marruecos. Relacion inedita de 1724. — Por la copia Fr. Atanasio Lopez. — *Mauritania*, sept. 1943, 245-9 (J4° 112).

5444. Daza (Juan). — Estracto de la occurencias de la peste que aflixio a esta ciudad (Jerez de la Frontera) en el ano 1518 hasta el de 1523. — Transcripcion y notas de Hipolito Sancho. [Précisions sur le trafic des esclaves à Safi et à Azemmour à la suite de la famine 1521]. — Larache, Bosca, 1938. (*Publ. de la S. h. Jerezanos. Prim. serie, n°* 1).

5445. De la antigua accion Misionera en Marruecos.— Extracto de la « Informacion que a. s. Iltma N. hizo Fr. Fransico Rodriguez de S. José, Procurador de las Misiones de Africa en Madrid » fechada en S. Gil de Madrid el 24 de Diciembre de 1764. — *Mauritania*, sept. 1943, 250 (J4° 112).

5446. Diario del sitio del Peñon de Vélez de la Gomera desde 20 de Enero de este presente ano de 1775. — La publica y comenta Tomas Garcia Figueras. — *Mauritania*, juil. 1940, 217-9, 2 fig.; août 1940, 252-4, 2 fig. 1 plan ; sept. 1940, 289-94, 2 plans, 1 croquis (J4° 112).

5447. Documentos ineditos de Marrocos. Cancelaria de D. Joao II, vol I. Laranjo Coelho e David Lopes. — Lisboa, Publ. de l'Ac. des Sc. 1943.

C. R. : R. W., *B. des ét. portug.* T. IX, fasc. 2, déc. 1943 195.

Sur 3874. Dos expedientes de abastecimiento de Mazagan, Tanger y Ceuta par factores portugueses de Santa Maria (1563-1567). — Presentad par D. Tomas Garcia Figueras et D. Hipolito Sancho : Le jarza, *Archivo ibero-americano*, Enero-junio 1941, 174-5.

5448. Dubler (Cesar E.). — Ueber das Wirtschaftsleben auf der iberischen Halbinsel vom XI zum XIII. Jahrhundert (Beitrag zu den islamich-christlichen beziehungen). — Genève, Droz ; Erlenbach, Zurich, Reutsch Verlag, 1943, 4°, XIV + 186 p.

5449. Esaguy (José de). — La vida de infante santo. — Ill. de Martins Harata. Lisboa, edicoes « Europa », 1936, pet. 4°, 213 p., ill. (E 971)

5450. Europeans in West Africa, 1450-1560. — Documents to illustrate the nature and scope of Portuguese enterprise in West Africa, the abortive attempt of Castilians to create an empire there, and the early English voyages to Barbary and Guinea. — Translated and edited by John William Blake. — London, Printed for the Hakluyt Society, 1942, 2 vol. 8°, XXXVI + 246 p., 2 cartes en déplié ; XI p., et p. 249-261. (*Works issued by the Hakluyt Society*) (C 5378/I-II).

5451. Fernandez (Fidel). — Omar-ben-Hafsun. Un reino cristiano andaluz en pleno imperio islamico español (854-917). — Barcelona, Ed. Juventud, 1942 (Obra postuma).

5452. Fernandez de Castro y pedrera (R.). — Alcaides y Gobernadores de Melilla Don Alonso de Guevara Vasconcelo (1719-1730). — *Mauritania*, févr. 1942, 44-9, fig. ; Antecedentes historios de la conquista de Melilla. — *Id°*, juil. 1942, 194-208, phot. ; El fuerte de San Miguel, en la Ciudad de Melilla. — *Id°*, mars 1943, 70-2 ; Formacion y crecimiento de la ciudad de Melilla. — *Id°*, juin 1942, 167-70 phot., 2 plans ; La virgen de la Victoria, patrona de Melilla. — *Id°*, mai 1943, 120-2. (J4° 112).

5453. Fernandez de Castro y Pedrera (Rafael). — Los primeros exploradores de la costa de Melilla. — *Af.*, Madrid, jul.-agosto 1943, 30-3 (J4° 86).

5454. Fernandez de Castro y Pedrera (Rafael). — Resumen historico de Patronazgo de Maria Santisima de la Victoria, Excelsa Patrona de Melilla y Breve historial de los antiguas iglesias y ermitas de la ciudal

de Melilla (siglos XVI al XX). — Instituto Franco, seccion III, nº 5, Tanger, 1941.

5455. Fernandez de Gamboa (Cayo). — Una pagina de la historia civilizadora de España en Marruecos. — En la bodas de plata del colegio de Nuestra señora del Pilar de Tetuan. — *Mauritania*, oct. 1940, 327-9. (J4º 112).

5456. Fragmente de la época sobre noticias de los Reyes Nazaritas e capitulacion de Granada y Emigracion de los andaluces a Marruecos. Le presenta, texto arabe con prologo, notas, comentarios e indices, el Profesor Alfredo Bustani. — La version español haside hecha por D. Carlos Quiros. — Larache, Artes Graficas Bosca, 1940, 8º, XXIII + 57 p. + texte arabe. (*Publ. del Instituto général Franco para la investigacion Hispano-Arabe — seccion segunda* nº 2) (C 4853).

C. R.; E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 494-8.

5457. Gaiffier (Baudouin de). — St. Marcel de Tanger ou de Léon ? Evolution d'une légende. — *Analecta Bollandiana*, T. LXI, 1943, 116-39 (J 53).

5458. Gallent (Guillermo Gustavino) et Francisco Cuevas Garcia. — Tanger ingles. Un folleto del siglo XVII referente a la dominacion inglesa en Tanger. — Tanger-Larache, 1939. (*Instituto general Franco para la investigacion hispano-arabe*).

5459. Gallotti (Jean). — Voiture au Maroc. — *Le Temps*, 26 mars 1941 (K 3).

5460. Garcia (P. Patrocinio). — Accion franciscana en Marruecos. — *Af.*, Madrid, abril 1943, 36-9, ill. (J4º 86).

5461. Garcia Figueras (Tomas). — Dificultades de España con Portugal con motivo de la ocupacion de Melilla. — *Mauritania*, juil. 1942, 229 (J4º 112).

5462. Garcia Figueras (T.). — Espedición de los portugueses al río de Larache y fundacion de la fortalezza de « La Graciosa » en el Lucus (1489). — *Mauritania*, janv. 1941, 445-8, 2 cartes; févr. 1941, 46-9, fig.; mars 1941, 72-5, phot. (J4º 112).

5463. Garcia Figueras (Tomas). — Expedicion de los Portugueses al Rio de Larache y Fundacion de la Fortaleza de « La Graciosa », en el Lukus (1489) — (Datos para su Estudio). — Larache, Artes Graficas Bosca, 1941, gr. 8º, 23 p., 11 pl. h. t. (*Protectorado de España en Marruecos. Junta Superior de Monumentos Historicos y Artisticos*, nº 3) (C 6114).

C. R.: P. P. G., *Mauritania*, sept. 1941, 287.

5464. Garcia Figueras (Tomas). — Missiones franciscanas en Marruecos. Larache. La restauracion, 1888. La Iglesia de S. José, 1901. La Iglesia de Na Sa Del Pilar, 1931. — *Mauritania*, avr. 1940, 116-9, 7 phot. (J4° 112).

5465. Garcia Figueras (Tomas). — Santos de Larache. — *Mauritania*, janv. 1940, 317-8 ; mars 1940, 87-9 ; oct. 1940, 317-8, 2 fig. (J4° 112).

5466. Garcia Figueras (Vicente). — La conquista de Melilla (1497). — *Mauritania*, juil. 1942, 211-3, phot. (J4° 112).

5467. Garcia Gomez (Emilio). — Sobre los epitafios de dos caballeros Abencerrajes. — *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 283-97 (J 624).

5468. Garcia Gracia (Antonio). — La redencion de cautivos en los comienzos del siglo XVIII. — *Mauritania*, févr. 1940, 55-7 (J4° 112).

5469. Gomez Canedo (P. Lino). — Un manuscrito de interès para la historia de Marruecos. — *Mauritania*, juil. 1941, 205-7 (J4° 112).

5470. González Palencia (Angel). — Documentos árabes del Cenete (siglos XII-XV). — *Al-Andalus*, vol. V., 1940, 301-82 (J 624).

5471. Goulven (J.). — La politique indigène du roi D. Manuel I dans le Sud marocain. — Lisbonne, 1940. — Congresso de Mundo portugues, IIIe vol. : Memorias e comunicaçoes au Congr. de H. dos Descobriment e coloniz. T. I. 129-46.

5472. Guevara (Adolfo L.). — Notas sobre el regimen administrativo de las plazas portuguesas en Marruecos. *Mauritania*, oct. 1940, 323-6 ; nov. 1940, 354-5 ; déc. 1941 387-8 (J4° 112).

5473. Hovis (M.). — Les Almoravides. — *Sciences et voyages*, mars 1943, 47.

5474. Huellas de los primeros siglos de cristianismo en Marruecos (signé M.B.). — *Mauritania*, oct. 1943, 274-5 (J4° 112).

5475. Jacqueton (G.). — Los Archivos españoles del gobierno general de Argelia. Historia del fondo e inventario. — Trad. por D. Gonzalo Ortiz de Montalban. — Ceuta, Imp. Imperio, 1941, 4°, 54 p. (*Instituto General Franco para la Investigacion Hispano-Arabe, Cuadernos de Trabajo N°* 3) (A4° 3637).

5476. Jean (P.) o. f. m. — Un aperçu sur le Maroc. — *M. cathol.*, oct. 1942, 251-2 (J 114).

5477. Jimenez de la Espada (Marcos). — La guerra del moro a fines del siglo XV. — La presenta con notas D. Hipolito Sancho. — Ceuta, Imp. Af.,

1940, 35 p. (*Instituto general Franco para la Investigacion Hispano-Arabe, secc. 4a, Recdiciones* nº 1).

C. R. : A. G. P. : *Al-Andalus*, vol. VI, 1941, 251-2.

5478. Journal du Consulat Général de France au Maroc (1767-1785), paraphé par Louis Chenier. — Texte publié d'après le manuscrit autographe avec une introduction et des commentaires par Charles Penz. — Casablanca, Imp. Réunies, 1943, pet. 4º, XXII + 238 p. 11 pl. h. t. (*Publ. de l'I. des Hautes Et. m., T. XLII*) (J 21 ; C 5346).

5479. Koehler (P. Henry). — Le Maroc au temps de la jeunesse des dieux. — *M. cathol.* avr. 1943, 70-6 (J 114).

C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, nº 2-4, 1943, 53-4.

5480. Koehler (P. Henry). — Une légende [a. s. des captifs chrétiens à Meknès]. — *M. cathol.* sept. 1943, 191-2 (J 114).

5481. Lebel (Roland). — Les premières relations entre les Etats-Unis et le Maroc. — *L'Intransigeant m.*, 15 janv. 1943, 4 (K 397).

5482. Levi Della Vida (G.). — The « Bronze Era » in Moslem Spain. — *J. of the American Oriental S.*, vol. 63, nº 3, july-sept. 1943, 183-91 (J 217).

Sur : 3011. Lévi-Provençal (É). — Un échange d'ambassades entre Cordoue et Byzance au IXe siècle : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. V,1940, 488-90.

Sur : 3912 ; Lévi-Provençal (É). — La civilisation arabe en Espagne. Vue générale : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. V, 1940, 249-50.

5483. Lévi-Provençal (E.). — Deux nouveaux fragments des « Mémoires » du roi Ziride 'Abd Allah de Grenade. — *Al-Andalus*, vol. VI,fasc. 1, 1941, 1-63 (J 624).

5484. Lévi-Provençal (É). — La fondation de Fès. — Extr. des A. de l'I. d'Et. Orientales (T. IV, 1938). — P., Larose, 1938, pet. 4º, 30 p. 1 carte. (*Faculté des Lettres de l'Université d'Alger*) (C 4995).

C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, V., 1940, 490-1.

5485. Lévi-Provençal (É.). — L'historien de l'Islam. — (*Université d'Alger, Séance... de rentrée des Facultés*), 14 nov. 1936, 7-24 (A4º 3925).

5486. Lévi-Provençal (É.). — Un recueil de lettres officielles almohades. — *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 1-80 (J4º 11).

C. R. : E. G. G., *Al-Andalus*, vol. VIII, 1943, fasc. 1, 261-2.

5487. Lévi-Provençal (É.). — Un « zaŷal » hispanique sur l'expédition aragonaise de 1309 contre Alméria. — *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 377-99 (J 624).

5488. Lopez (Atanasio). — Obispos de Ceuta. — *Mauritania*, sept. 1940, 282-3 ; oct. 1940, 313-4 ; nov. 1940, 347-8 ; déc. 1940, 377-8 ; janv. 1941, 439-40 ; févr. 1941, 34-5 (J4° 112).

5489. Lopez (P. Atanasio). — Obispos en el Africa Septentrional desde el siglo XIII. — 2e éd. corregida y aumentada. — Tanger, Tip. Hispano Arabica, 1941, 8°, XVII + 282 + 18 p. (*Instituto General Franco para la Investigacion Hispano-Arabe, série* 3 *a, Archivos Españoles, n°* 6) (C 5398).

C. R. : P. Patrocinio Garcia, *Mauritania*, oct. 1941, 319.

5490. Lopez (Fr. José). — El cristianismo en Marruecos siglo XIX. — *Mauritania*, 1940-1943, passim (J4° 112).

5491. Lopez (P. José). — De la obra de España misionera en Marruecos, en el pasado (Una « Relacion » enviada a Propaganda Fide, en 10 de Abril de 1712). — *Mauritania*, déc. 1940, 379-83 ; août 1942, 252-3 sept. 1942, 279-81 ; oct. 1942, 301-4 ; nov. 1942, 333-6 ; déc. 1942, 362-3 (J4° 112).

5492. Lopez (Fr. José) o. f. m. — Las Embajadas de El-Gazel a España y la de Jorge Juan a Marruecos fueron preparados por el Misionero franciscano Padre Bartolomé Girón (año 1766). — *Mauritania*, avr. 1943, 97-101 (J4° 112).

5493. Lopez (Padre José). — La obra de España Misionera en Marruecos. — Larache, Artes Graficas Bosca, 1940, 8°, 42 p. (A4° 2746).

C. R. : J.C.T., *Mauritania*, mai 1940, 176 ; *España* (Tanger), 6 avr. 1940, 3.

5494. Luengo (Fr. A.). — Casablanca. Fundacion de la Mision Catolica. Notas para su historia. *Mauritania*, sept. 1940, 187-8 ; oct. 1940, 315-6 ; Chauen. Fundacion de la Mision Catolica. Notas historicas. — *Id°*, févr. 1943, 36-9 ; mars 1943, 61-3 ; Mazagan. Fundacion de la Mision Catolica. *Id°*, nov. — 1940, 349-52 ; Mogador. Fundacion de la Mision Catolica. — *Id°*, août 1940, 249-51 ; Safi. Fundacion de la Mision Catolica. Notas historicas. — *Id°*, avr. 1941, 116-8 ; mai 1941, 148-50, 1 phot. (J4° 112).

5495. Luengo (P. Antonio). — Notas historicas. Fundacion de la Mision Catolica de Rabat. — *Mauritania*, sept. 1941, 283 ; oct. 1941, 312-5 (J4° 112).

C. R. : P. Gendre, *R. G. m.*, janv.-avr. 1942, 68.

5496. Marçais (G.). — La Berbérie au IXe siècle d'après El-Yaqôubi. — *R. af.* 1er-2e trim. 1941, 40-61 (J 8).

5497. Martins (Francisco de Oliveira). — Portugal e Marrocos no secula XVIII (Le Portugal et le Maroc au XVIIIe siècle). — Lisboa, Parceria Antonio Maria Pereira, 1937, 8°, 209 p.

5498. Mateu d Llopis (Felipe). — Los archivos españoles y las relaciones en Berberia. — *Mauritania*, févr. 1942, 55 (J4° 112).

5499. Melgar. — El Duque de Medina Sidonia y la conquista de Mellilla. — *Mauritania*, juil. 1942, 226-8 (J4° 112).

5500. Mercier (Maurice) et A. Seguin. — La bataille de Poitiers. Optiques interne et externe à l'Europe (Bibliographie). — *R. af.*, 1er-2e trim. 1943, 33-92 (J 8).

Sur : 3924. Molina (Tirso de). — La toma de la Mamora relatado por... Por Guillermo Guastavino Gallent : Lejarza, *Archivo ibero-americano*, Enero-junio 1941, 175-6 ; J. A. T., *R. de filologia española*, T. XXV, 1941, n° 4, 542.

5501. Moeurs des corsaires barbaresques. Quelques aventures de mer. — *R. des troupes c.*, févr. 1940, 135-42. (J 497).

5502. Montagne (Robert). — Un épisode de la « siba » berbère au XVIIIe siècle d'après la « Rihla » de Sidi-Mohammed ez-Zerhouni de Tasaft (trad. Justinard). — *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 85-97 (J 4° 11).

5503. Mousset (Albert). — L'évolution historique de la question de Gibraltar. — *Le Temps*, 24 oct. 1940. (K 61).

5504. Murias (Manuel). — Brève histoire de la colonisation portugaise. — Lisboa, Editorial Atica, 1941, 8°, VIII + 157 p. (C 5297).

C. R. : Marise Periale, *Tam*, 23 oct. 1943.

5505. Nava (Santi). — La spartizione del Marocco. Sue vicende politico-diplomabiche. Vol .I. (fino alla conferenza di Algeciras). — Firenze, « Marzocco », 1939, 8°, VIII + 291 p ; vol. II, 1940, VIII + 309 p.

C. R. : Amedeo Giannini, *Oriente moderno*, Agosto 1940, 414.

5506. Novoa (P. Zacarias) O. S. A.. — El venerable Fr. Juan del Correl, martir de la fe de Jesucristo en Marruecos. — *Mauritania*, mai 1940, 151-2, 1 phot. (J 4° 112).

5507. Ocana Jimenez (M.). — Notas sobre cronologia Hispanomusulmana. — *Al-Andalus*, vol. VIII, fasc. 2, 1943, 333-81. (J 624).

5508. Opinions sur l'Islamisation au Maroc au 1er siècle de l'Hégire. — *Voix nationale*, 5 nov. 1940 (K 317).

5509. Otman (Mohamed). — L'Histoire de l'Université El-Youssoufia de Marrakech. — Rabat, Imp. Abbès Tinani, 1943, 8°, texte arabe, 2 phot. h. t. (C 5042).

5510. Philippe (P. Laurent). — Une rédemption générale des captifs français du Maroc au début du XVIIIe siècle. — *M. cathol.* déc., 1941, 322-3 (J 114).

5511. Poucel (Paul).— Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557. — *M. cathol.*, mars 1941, 75-6 ; avr. 1941, 99-100 (J 114).

5512. Quiros (Carlos). — Una description de Ceuta musulmana. — *Mauritania*, avr. 1940, 120-2 ; juin 1940, 184-5 ; juil. 1940, 215-6 (J4° 112).

5513. Recas Marcos (Eduardo). — Breve resumen de la historia de Menorca bajo la dominacion musulmana. — *Mauritania*, févr. 1940, 59 (J4° 112).

5514. Recio (P. Vicente). — Apuntes historicos sobre la Mision Catolica de Tetuan. — *Mauritania*, mars 1941, 76-9 (J4° 112).

5515. Recueil des Actes internationaux et à incidence internationale concernant le Maroc. — Rabat, Imp. Officielle, 1941, 4°, XX + 561 p. (*Résidence générale de France au Maroc*) (E 959).

5516. Redencion de cautivos en Marruecos. Extracto de la « Relacion « del rescate de 30 cautivos en el año 1724. — Por la copia y acotacion P. Lopez. — *Mauritania*, nov. 1943, 321-4 (J4° 112).

5517. Relacion, de la defensa que hirzo de Melilla su Alcaide Pedro Venegas de Cordoba (1564). — *Mauritania*, avr. 1942, 104-5 (J4° 112).

5518. Relaciones entre España y Marruecos. Safi envia cereales a Cadiz, asolada por el hambre, en 1468. — *Mauritania*, mai 1943, 132 (J4° 112).

5519. Renaud (Dr. H. P. J.). — Divination et histoire nord-africaine au temps d'Ibn-Khaldun. — *H.*, 3e-4e trim. 1943, 213-21 (J4° 11).

5520. Renaud (Dr. H. P. J.). — La peste de Ceuta (1743-1744) d'après des documents inédits. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 635-69 (J 8).

5521. Renaud (H. P. J.). — Un chirurgien musulman du royaume de Grenade. (Note complémentaire). — *H.*, T. XXVII, fasc. unique, 1940, 97-8 (J4° 11).

5522. Renisio (H.). — La France au Maroc. Sa situation au point de vue diplomatique dans le passé. Traités et accords commerciaux. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 124-44 (C 5232).

5523. Ricard (Robert). — Apuntes para la historia eclesiàstica de Arcila y Tánger durante la ocupación portuguesa. — *Archivo ibero-americano*, janv.-juin 1941, 56-75 (J 175).

C. R. : R. Braun, *En Terre d'Islam*, 3e trim. 1941, 209-10.

5524. Ricard (Robert). — Documento importante para el estudio de las relaciones luso-españolas en la costa Occidental y Septentrional de Marruecos, s. XVI. — *Mauritania*, mars 1940, 90 (J4° 112).

5525. Ricard (R.). — Moulay Ibrahim, caïd de Chechaouen (Çirca 1490-1539). — *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 2, 1941, 299-316). (J 624).

5526. Ricard (Robert). — Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557. Index alphabétique de Souza (Luiz de)... — *B. des ét. portug.*, T. VII, fasc. 2, décembre 1940, 249-63 (J 471).

5527. Ricard (Robert). — Sur la chronologie des fortifications portugaises d'Azemmour, Mazagan et Safi. Mise au point provisoire d'après les volumes Portugal des « Sources inédites de l'histoire du Maroc ». — Lisbonne, 1940, Congresso do Mundo português - IIIe vol. Memorias e communicaçoes ao Congr. de H. dos Descobriment e Coloniz. T. I, 105-17.

5528. Ricard (Robert). — Un opuscule rare sur la place portugaise de Mazagan. — *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 81-3, 2 ill. (J4° 11).

5529. La Rihla du Marabout de Tasaft Sidi Mohammed ben el Haj Brahim ez Zerhouni. Notes sur l'histoire de l'Atlas. Texte arabe du XVIIIe siècle traduit et annoté par le Colonnel Justinard. — P., Geuthner, 1940, gr. 8°, 212 p., 1 carte h.t. (*Publ. de la Section h. du M., Documents, d'H. et de G. m.*) (C 4882).

C. R. : Robert Montagne, *H.*, T. XXVIII, 1941, fasc. unique, 85-97 ; Henri Terrasse, *R. af.*, 1er-2e trim. 1942, 56-71.

5530. Rivera (Juan Francisco). — Elipando de Toledo, Nueva aportaciona a los estudios mozarabes. — Toledo, ed. catol. Toledana, 1940, 4°, 60 p.

C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, V, 1940, 482-3.

5531. Robles (F. Guillèn.). — Les cabalgadas. Estudios sobre la dominacion de los Españoles en Berberia. — *Mauritania*, sept. 1943, 261-5 (J4° 112).

5532. Rodriguez Casado (Vicente). — Politica marroqui de Carlos III. — I. Las misiones diplomaticas de Boltas y Girôn. — II. Las embajadas de El Gacel y Jorge Juan. — *Hispania* (*R. española de historia*) N° VI, janv.-mars 1942, 101-22 ; N° VII, avr.-juin 1942, 236-78.

5533. Rodriguez del Rivero (Adolfo). — Datos varios sobre Pedro de Estopinan y la conquista de Melilla. — *Mauritania*, juil. 1942, 214-5. (J4° 112).

5534. Rodriguez-Monino (A.). — Francisco de Aldana (1537-1578). — Castilla (B. del Seminario de Estudios de Literatura y Filologia) Universitad de Valladolid, Facultad de Historia. T. II, fasc. 3 y 4, Curtos 1941-1943, 57-137.

5535. Rodriguez Rancano (Domingo). — Una relacion y varias cartas sobre las Misiones Franciscanas de Marruecos (1653-1654). — *Archivo iberoamericano*, juil.-sept. 1942, 362-75 (J 175).

5536. Route des Zaers. Un nouveau « limes » marque la frontière romaine au Maroc. — *Echo du M.*, 11 mai 1940, 5 (K 12).

5537. Roux (Arsène). — Un manuscrit arabe du XVIIIe siècle sur l'histoire des Sofyan. — 4e congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. II, 711-5 (J 8).

5538. Saliquet Navarro (L.). — Los merabetines del Llano de Tagrara. — *Mauritania*, août 1941, 249-52 (J4° 112).

5539. Sanchez Alonso (B.). — Historia de la Historiografia Española. Ensayo de un examen de conjunto. I : Hasta la publicacion de la Cronica de Ocampo (...-1543). — Madrid, 1941, pet. 8°, VIII + 478 p. (*Consejo Superior de Investigaciones Cientificas. Publ. de la « R. de Filologia Española »*) (B 14. 848/I).

C. R. : A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VII, fasc. 2, 1942, 498-500.

5540. Sanchez Perez (Andres). — Disquisiciones historicas. El reino rifeño de Nekor. — *Af.*, Madrid, nov. 1942, 26-30, phot. 1 carte (J4° 86).

5541. Sancho (Hipolito). — El comercio entre el Puerto de Santa Maria y las plazas maritimas de Marruecos durante el siglo XVI. — *Mauritania*, nov. 1941, 343-5 ; déc. 1941, 372-4 ; févr. 1942, 56-9 ; mars 1942, 89-90 (J4° 112).

5542. Sancho (Hipolito). — Los familiares inmediatos del conquistador de Melilla. Pedro de Estopinan. — *Mauritania*, juil. 1942, 218-23 (J4° 112).

5543. Sancho (Hipolito). — Los pescadores de San Vicente de la Barquera en las pesquerias de la costa occidental de Marruecos durante el año 1571. — *Mauritania*, août 1942, 249-51 (J3° 112).

5544. Sancho (Hipolito). — Un foco de cooperacion española a la obra portuguesa en Africa. Jerez de la Frontera y el Puerto de Santa Maria (1500-1550). — *Mauritania*, avr. 1943, 93-6 ; mai 1943, 123-6 ; juil. 1943,

183-5 ; août 1943, 218-20 ; sept. 1943, 257-60 ; oct. 1943, 276-9 ; nov. 1943, 325-8 (J4° 112).

5545. Sauvaget (J.). — Introduction à l'histoire de l'Orient Musulman. Eléments de bibliographie. — P., Adrien-Maisonneuve, 1943, 8°, 202 p. (*Initiation à l'Islam, I.*) (C 5739).

5546. Seco de Lucena Paredes (L.). — Algunas noticias acerca de Ceuta. — *Mauritania*, déc. 1940, 392-4 (J4° 112).

5547. Seco de Lucena Paredes (Luis). — Documentos arabes granadinos I. Documentos del Colegio de niñas nobles. — *Al-Andalus*, vol. VIII, fasc. 2, 1943, 415-29, 1 pl. h. t. (J 624).

5548. Sournies (A.). — Essai chronologique sur les premiers succès de l'Islam. — *En Terre d'Islam*, 1er trim. 1943, 23-35, 1 carte h. t. en déplié (J 232).

5549. Sousa (Luiz de). — Les Portugais et l'Afrique du Nord de 1521 à 1557. — Extraits des « Annales de Jean III ». — Trad. française avec une introduction et commentaire par Robert Ricard. — Lisboa, Livraria Portugalia ; P., Les Belles Lettres, 1940, pet. 8°, 208 p. (*Collection portugaise publiée sous le patronage de l'I. f. au Portug.* 4e vol.) (B 11.191).

[Index alphabétique par Robert Ricard, dans *B. des ét. portug.*, T. VII, fasc. 2, déc. 1940, 249-63].

C. R. : Alda (L. de), *Mauritania*, déc. 1940, 431-2 ; Paul Poucel *M. cathol.* mars-avr. 1943 ; M. Emerit, *R. af.*, 1er-2e trim. 1943, 143 ; A. G. P., *Al-Andalus*, vol. VI, fasc. 1, 1941, 251 ; D. Lopes, *B. des ét. portug.*, déc. 1940, 224-5.

5550. Terrasse (Henri). — A propos de la « Rihla du Marabout de Tasaft » (trad. par le Colonel Justinard, P., Geuthner, 1940). — *R. af.*, 1er-2e trim. 1942, 56-71 (J 8).

5551. [Terrasse (Henri)]. — L'histoire musulmane du Maroc. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 51-73 (C 5232).

5552. Terrasse (Henri). — Les origines de l'Islam et des civilisations musulmanes. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 39-50 (C 5232).

5553. Thouvenot (R.). — Essai sur la province romaine de Bétique. — P., E. de Boccard, 1940, gr. 8°, 750 p., fig. dans le texte, 1 pl. h. t. (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc.* 149 *c*) (C 8048).

5554. Thouvenot (Raymond). — Les incursions des Maures en Bétique. — Extr. de la R. des Et. Anciennes, T. XLI, n° 1, janv.-mars 1939. — Bordeaux, Feret & Fils ; P., E. de Boccard, 1939, 20-8 (C 6023).

5555. Thouvenot (R.). — Le Maroc dans l'Antiquité. — Introduction à la connaissance du M. 1942, 15-38 (C 5232).

5556. Torre y del Cerro (A.). — Moros zaragozanos en obras de la Aljaferia y de la Alhambra. — Madrid, 1935, 12 p. (*Publ. en Anuario del Cuerfo Facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueologos*).

C. R. : *Al-Andalus*, V., 1940, 493.

5557. Vaumas (Guillaume de). — Lettres et documents du Père Joseph de Paris concernant les missions étrangères (1619-1638). — Lyon, Impr. Express, 1942, 270 p.

C. R. : R. Ricard, *H.*, 1er-2e trim. 1943, 123.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

5558. A note on Morocco (signé M. B. M.). — *The B. of International News*, 3 avr. 1943, 291-6 (J 921).

5559. Arques (Enrique). — El mal paso de 1912. — *Mauritania*, déc. 1941, 390-1 (J4° 112).

5560. Auxfees (Pierre). — Origines et statut juridique du Vicariat apostolique de Rabat. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 19 oct. 1940 (K 2).

5561. Caillaux orch Agadir (signé H. H.). — *Svenska Dagbladet*, Stockholm, 5 sept. 1943 (K 3).

5562. Caillé (J.). — Les dépenses d'une mission française à la cour chérifienne en 1825. — *H.*, 3e-4e trim. 1943, 163-81 (J4° 11).

5563. Caillé (Jacques). — Le meurtre du français Paul Rey à Tanger en 1855. — *B. enseign. pub. M.*, juil.-sept. 1943, 132-44 (J 29).

5564. Calandrino. — Abd el Aziz ex-sultano,. — *Tempo*, Roma, 15 juil. 1943 (K 3).

5565. Célérier (J.). — L'établissement de l'autorité française en Afrique du Nord. L'occupation de l'Algérie et de la Tunisie. La pacification du Maroc. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 92-123 (C 5232).

5566. Delcassé et le Maroc. — *Et. m., supplément au B. d'Inf. et doc. du M.*, 1er juin 1940, 33-80 (J4° 504).

5567. Diedrich (Heinrich). — Frankreich und Marokko (1890-1905). — Hambourg, Philos-Driss, 1939, 9°, 93 p.

5568. Doze (Martial). — Le Général Mazillier (1862-1937). Les troupes coloniales sous la IIIe République (Reconstruction de l'Empire — Victoire de

1918). — Préf. du Général de division Buhrer. — P., L. Fournier, 1939, pet. 8°, 217 p., ill. h. t. (*Ancre*) (B 15.006).

5569. Emerit (Marcel). — Les Saint-Simoniens au Maroc. — *B. enseign. pub. M.*, avr.-juin 1943, 79-81 (J 29).

5570. España y Francia en Marruecos. Historia de un Tratado. — Madrid, Ediciones de la Vicesecretaria de Education Popular, 1942.
C. R. : *Af,*. Madrid, Enero 1943, 40.

5571. Ghersi (Emmanuele). — La questione marocchina nella politica europea (1830-1912). — *R. Stud. Polit. int.* 1939, a. 6, 86-178. — Estratto : Firenze, Studio fiorentino di Pol. estera, 1939 ; 8°, 98 p.

5572. Goulven (J.). — Les bombardements de Tanger et de Mogador en 1844. — *Le M. cathol.* déc. 1943, 267-8 (J 114).

5573. Goulven (J.). — Le Maroc oublié (1850-1880). — *M. cathol.* juil. 1943, 139-48 (J 114).

5574. Jean (Victor). — Les origines du Protectorat de la France au Maroc, 1830-1912. — Rabat, Imp. Thévenin, 1940, 8°, 46 p.

5575. Justinard (L.). — Propos de Chleuh. Une harka du Goundafi dans le Sous en 1898. — *Aguedal*, n° 2, avr. 1943, 25-8 (J 605).

5576. Las misiones franciscanas en Marruecos (Episodio inedito de su historia contemporanea). — *Mauritania*, févr. 1943, 34-5 (J4° 112).

5577. Proyecto de Tratado de 1902, entre España y Francia, relativo a Marruecos. — *Mauritania*, févr. 1941, 43-5, 2 cartes (J4° 112).

5578. Ruiz Orsatti (Ricardo). — Tetuan hace media siglo. Impressiones y recuerdos. — *Mauritania*, mars 1941, 68-9, avr. 1941, 122-3 (J4° 112).

5579. Ruiz Orsatti (Ricardo). — Una embajada marroqui en la Russia imperial. El gran vizir sid Abdelcrim Ibensliman. — *Mauritania*, janv. 1941, 458-60 (J4° 112).

5580. [Saulty] Bouyon (Marcel). — L'extraordinaire aventure du Lieutenant de Saulty... *Progrès de Fez*, 30 avr. 1939, 3-5, phot. (K 25).

5581. [Saulty] Goulven (J.). — L'ingénieur Abderrahman. — *M. cathol.*, août 1943, 165-6 (J 114).

5582. [Saulty] Hedelin (Charles). — Un curieux point d'histoire. — *Tam*, 9 janv. 1943, 2. (K 414).

5583. Stern (Jacques). — Les colonies françaises. Passé et Avenir. [Maroc, chap. X, 183-94]. — New-York, Brentano's, 1943, in-12, XIX + 397 p., 2

cartes en déplié. (*Bibliothèque Brentano's. Etudes Historiques, Economiques et Sociales*) (B 14.851).

5584 Weisgerber (Dr. F). — Le Maroc avant nous. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 74-91 (C 5232).

5585. Welchert (Hans Heinrich). — Als Bismarck gegangen war. — Intimitäten der Weltpolitik, 1890-1941. — Hambourg, Hanseat. Verlags., 1941, pet. 8°, 286 p., ill. h. t. (B 12.677).

Sur : 4002. Williamson (F. F.). — Germany and Morocco before 1905. Baltimore, John Hopkins Press, 1937, 8°, VII + 210 p : L. J. Ragatz, *Am. pol. Sci. R.*, 1937, vol. 31, 995.

V. aussi 5505.

Depuis 1912

5586. Les armées françaises dans la Grande Guerre. T. IX. Les fronts secondaires. 3e vol. : Les opérations au Maroc. — P., Imp. nat. 1939, 4°, XI + 211 p., cartes (*Ministère de la Guerre. Etat-Major de l'Armée. Service historique*).

5587. Barnave (Salvien). — Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc (Histoire jalonnée par les tombes de ceux qui l'ont écrite). — *M. cathol.*, oct. 1940, 117-9 ; nov. 1940, 133-6 ; janv. 1941, 26-8 ; févr. 1941, 50-1. (J 114).

5588. Bermudo-Soriano (Eliseo). — El Raisuli (Caudillo de Yebala). — Madrid, Grafica literaria, 1941.

C. R. : J. P. M., *Mauritania*, juin 1941, 192.

5589. Du Pac (J.). — L'entière restauration de l'Empire chérifien avec la pacification de l'Anti-Atlas. — *L'Eclaireur m.*, 23 mars 1940, 13 (K 193).

5590. Fontaine (P.). — L'étrange aventure riffaine. Pétrole. Intelligence-Service. — P., Jean-Renard, 1943, in-16., (*Problèmes actuels*).

5591. Les goums mixtes marocains. — *Et. m., suppl. au B. d'Inf. et de doc. du M.* 1er juin 1940, 83-95 (J4° 504).

5592. Grollemund (Michel). — Les accords franco-britanniques de 1937-1938 relatifs au Maroc. — Thèse Lyon. Lyon, 1942, 8°.

5593. Historique du 4e Tirailleurs Marocains. — Casablanca-Fès, Imp. rapide, s. d. [1943], 8°, 27 p., 3 pl. h. t. (C 5166).

5594. Niboyet (J. P.). — De l'exécution dans la zone française du Maroc des décisions rendues dans la zone espagnole [a. s. de la convention franco-

espagnole du 29 décembre 1916 concernant les relations judiciaires des zones française et espagnole du Maroc]. — *Recueil Sirey*, 1er cahier mens. 1942, 1e partie, 1-3 (J4° 328).

5595. Théveney (Général). — Souvenirs de l'époque marocaine. L'année 1923 et la pacification du Moyen Atlas (suite). — *B. S. G. Alger*, 2e sem. 1939, 129-164 (Per E 3).

5596. Vernier (Bernard). — La politique islamique de l'Allemagne. — P., Hartmann, 1939, pet. 8°, 117 p. — (*Centre d'ét. de politique étrangère — Section d'information, publ.* n° 15) (B 15.410).

Sur : 1054. Voinot (L.). — Sur les traces glorieuses des pacificateurs du Maroc : Robert d'Agreves, *R. G. m.*, n°2-3-4, 1943, 60-1 ; Barnave (Salvien), *M. cathol.* sept. 1940, 102-4 ; Jean Battail, *l'Eclaireur m.*, 25 mars 1940, 9 ; Albert Montagnon, *R. G. m.*, n° 2, nov. 1940, 90 ; *Lyon-Soir*, 19 mars 1940.

V. aussi 4478, 5565.

Guerre 1939

5597. L'Afrique française dans la Guerre. — *La F. libre*, vol. VIII, n° 33, 232-6 (J 914).

5598. Amerikanisches Protektoratsangebot an Französisch-Marokko ?. — *Pester Lloyd Ab. Bl.*, Budapest, 26 juil. 1943 (K 3).

5599. [Les anglo-américains en Afrique du Nord] (signé F. B.). — *Trib. de Genève*, 2 juil. 1943 (K 3).

5600. Bennani (Si Ahmed). — « Même la vieille Dada a dit son mot sur Hitler et la guerre ». — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 21 avr. 1940, 9-11 (J4° 504).

5601. Bourcier (Emmanuel). — Le Maroc est au bord du Rhin. — *Vu*, 3 avr. 1940, 215-7, 6 phot. (J F 13).

5602. Le camouflage de l'armée indigène au Maroc (1940-1942). — *Les cahiers f.*, déc. 1943, 21-2 (J4° 832).

5603. Centri di spionaggio a Ceuta e a Tetuan. — *Corriere della sera*, Milan, 12 mai 1943 (K 3).

5604. Clauss (M.). — Französisch-Afrika zwischen den Fronten. — *Zeitschrift für Politik* 32 :521-535, August 1942.

5605. Crusoe. — Un document pour l'histoire. Comment fut préparée la rentrée en guerre de la France aux côtés des Alliés, le 8 Novembre 1942. — *Tam*, 10 juil. 1943, 1 et 4 ; 17 juin. 1943, 1 et 2 (K 414).

5606. Décor et atmosphère d'Anfa. Reportage photographique. — *Vaincre*, 7 févr. 1943, 3 et 12 (K 406).

5607. Desparmet (J.). — Une faillite marocaine de la propagande allemande. — *A. F.*, févr.-mars 1940, 38-40 (J4° 4).

5608 El Haouari (Ahmed). — Conférence en arabe prononcée devant le micro de Radio-Maroc, le 31 décembre 1940, par... — Rabat, Imp. Officielle, 1941, 8°, 21 p., 1 phot. h. t. (A4° 1427).

5609. L'enjeu africain. — *La R. écon. franco-allemande*, n° 12, 2e n° de nov. 1942, 1 et 2 (J4° 885).

5610. Fernand-Laurent. — Un Peuple ressuscite. — New-York, Brentano's, 1943, in-12, 279 p. [Chap. 19 : « Le 8 novembre 1942 à Rabat »] (B 14.846).

5611. La Francia ha perduto definitivamente il Marocco. — Cosi dicharia a Lisbona l'ex-Residente General Nogues. — *Il telegrafo*, Livorno, et *Il-Regime fascista*, Crémone, 27 juin 1943 (K 3).

5612. French North Africa since June 1940. — *B. of international News*, 1125-31, 12 dèc. 1942 ; 9 janv. 1943 (J 921).

5613. Garcia Figueras (Tomas). — La evolucion de las ideas franceses sobre su imperio colonial norteafricano, desde el armisticio (junio 1940) hasta el momento presente (diciembre 1942). — *Af.*, Madrid, févr. 1943, 5-9, 2 cartes, phot. (J4° 86).

5614. Genton (R.). — Chronique marocaine. [Le Maroc économique et intellectuel]. — *Correspondance d'Orient*, janv. 1940, 35-9 ; avr. 1940, 197-202 (J 38).

5615. 250 Gestapo agents for Marocco. — *Daily Telegraph*, London, 26 mars 1941 (K 3).

5616. Gheerbrandt (J.L.). — The frenche mpire and the war. — *The Asiatic R.*, avr. 1940, 327-34, 4 fig (J 869).

5617. Gottmann (Jean). — Economie Problems of French North Africa. — *The Geographical R.*, avr. 1943, 176-96, 4 fig. (J4° 16).

5618. Goulven (J.). — Maroc. L'adaptation au temps de guerre. — *A. F.*, févr. mars 1940, 57-8 (J4° 4).

5619. Goulven (J.). — Le Maroc dans la guerre. — *M. cathol.*, mars 1940, 21-2. (J 114).

5620. Les goums. — Dessins de Jouanneau-Irriera. — *La F. libre*, vol. VII, n° 37, 20 déc. 1943, 55-8 (J 914).

5621. Hitler convoite le Maroc. Un article de la « Borsen Zeitung ». — *La Marseillaise* (Londres), 23 août 1942, 1 et 3 (K 419).

5622. Das Interesse an Marokko Ubernahme des französischen Molybdängruben durch die U. S. A. — *Der Neue Tag*, Prague, 22 août 1943 (K 3).

5623. Macdonald (N. P.). — Hitler and Spanish Morocco. — *The Fortnightly*, juil. 1943, 15-20 (J 928).

5624. Ichac (Pierre). — Les guerriers du Moyen-Atlas dans le Nord-Est de la France. — Reportage photographique de... — *L'Illustration*, 16 mars 1940, 255-9, 19 phot. (J F 32).

5625. L'Illustration, 11 mai 1940, numéro spécial consacré à : l'Empire français dans la guerre. — in-F°, ill. (JF° 2).

C. R. : *B. quotidien du Ministère des C.*, 20 mai 1940, 8.

5626. Impressions d'un étudiant marocain sous les drapeaux. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 20 janv. 1940, 11-12 (J4° 504).

5627. Les insignes de tradition des corps de troupe de l'Afrique du Nord. — *Algeria*, Noël 1940, 26-7, fig. (JF° 42).

5628. Mateo Marcos (Santiago). — La guerra en el Norte de Africa durante el año 1942. — *Af.*, Madrid, Enero 1943, 6-10, phot. 2 cartes, (J 4° 86).

5629. Munaiz (Ricardo). — El Desembarco anglosajon en Africa. Noras y antecedentes para su extudio. — *Af.*, Madrid, Febrero 1943, 17-20, phot, 1 carte (J4° 86).

5630. Parent (Pierre). — La Résistance au Maroc. — *Vaincre*, 30 sept. 1943, 3 ; 15 oct. 1943, 3 (K 406).

5631. Political Developments in French North-Africa. A Day-to-day Record. — *The B. of International News*, 1943, passim (J 921).

5632. Poucel (Paul). — Office chérifien du Commerce avec les alliés O. C. C. A. Création. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 nov. 1943, 168-71 (J4° 782).

5633. Poucel (Paul). — Organisation économique du temps de guerre. Bases de la nouvelle organisation [au Maroc]. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 déc. 1943, 182-5 (J4° 782).

5634. Price (Willard). — Americans on the Barbary Coast. — *The National G. Magazine*, juil. 1943, 1-31, ill. (J 567).

5635. Production et régime du travail en temps de guerre dans l'Empire colonial français. — *Inf. sociales*, 11 mars 1940, 246-50 (J 215).

5636. Rapport du Ministère de l'Information de guerre américain. Fournitures faites à l'Afrique française du Nord et à l'A. O. F. et produits reçus en contre-partie. L'A. F. N. et l'A. O. F. participent à l'effort économique des Nations unies (26 mai 1943) (Trad. W. de P.). — *R. écon. et sociale*, n° 1 [1943], 60-5 (J 937).

5637. Richard (René). — L'Espagne et le détroit. La blocus britannique crée en Méditerranée occidentale une solidarité nouvelle. — *Figaro*, 16 août 1940 (K 3).

5638. Richard (René). — Le « Massilia » au Maroc. — *Le Temps*, 16 août 1940 (K 61).

5639. Riviere (P. Louis). — L'arme qu'il fallait, [a. s. des dahirs réprimant l'espionnage et la propagande ennemis]. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 11 mai 1940, 71 (K 2).

5640. Le rôle de l'armée française d'Afrique du Nord dans la campagne de Tunisie. — *Les cahiers f.*, oct. 1943, 3-15 (J4° 832).

5641. Saint-Maur (de). — La vérité sur le «putsch» d'Alger. Comment les gaullistes ont aidé au débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord. — *La Marseillaise* (Le Caire et Londres), 31 janv. 1943, 1 et 4 (K 419 a).

5642. Scambi di lettere tra Roosevelt e il Sultano del Marocco nel Novembre 1942. — *Oriente Moderno*, marzo 1943, 91-2 (J4° 14).

V. aussi 4774, 4775, 4776, 4780, 5643, 5679, 5697, 5724, 5727.

PROTECTORAT ESPAGNOL — ZONE DE TANGER

5643. Abizanda (Martin). — Como fué ocupado Tanger. — *Ya*, Madrid, 16 juin 1940; *Informaciones*, Madrid, 18 juin 1940; *El Diario Vasco*, San Sebastian, 16 juin 1940.

5644. Aranda (General). — Presente y porvenir de Marruecos. — *Af.* Madrid, Enero 1942, 3-9, phot., cartes et graph. (J4° 85).

5645. Aranda Mata (Excmo. Sr. D. Antonio). — Presente y porvenir de Marruecos. — *B. de la Real Sociedad g.*, T. LXXVIII, n° 1, 2, 3, 1er trim. 1942, 20-34 (J 67).

5646. Arques (Enrique). — El Momento de España en Marruecos. — Segunda edicion. — Madrid, ed. de la Vicesecretaria de Educacion popular, 1943, pet. 8°, 158 p., phot. et cartes h. t. (R8° 492).

C. R. : *Af.*, Madrid, Mayo 1942, 49.

5647. Barea (A.). — Spaniards and Morocco. — *Time and Tide*, 12 oct. 1940; Tangier. *Id°*, n° 13, 1941 (K 3).

5648. Barth (Heinz). — Punto de vista aleman sobre el porvenir de Marruecos. Del libro « Das Mittelmeerbuch », A. H. Payne, editor, Leipzig, 1940. — *Af.*, Madrid, Mayo 1942, 30-4, 2 cartes, phot; sept. 1942; Enero 1943, 16-20 (J4° 86).

5649. Barth (Heinz). — Schillerndes Tanger. — *Das Reich*, Berlin, 19 oct. 1941.

5650. Bianco (Giovanni). — Attivi a degli Istituti ispano-islamici di Tetwan. — *Oriente Moderno*, Gennaio-dicembre 1941, 201-5 (J4° 14).

5651. Cordero torres (Jose Maria). — Organizacion del Protectorado español en Marruecos. — Dos tomes. — Madrid, Biblioteca del Instituto de Estudios politicos, 1941. (« *España ante el Mundo* »).

C. R.: *Af.*, Marzo 1943, 44; *Mauritania*, mars 1943, 87-8.

5652. Cordero Torres (J.). — La nueva organizacion de la Alta Comisaria de España en Marruecos. — *Af.*, Madrid, abril 1942, 29-36, 3 cartes, phot. (J4° 86).

5653. Le commerce extérieur de Tanger. — *B. d'Inf. et de doc. du M.*, 30 avr. 1940, 130-1 (J4° 504).

5654. Deasy (George F.). — Spanish territorial boundary changes in Northwest Africa. — *G. R.*, april 1942, 303-6 (J4° 16).

5655. Demagistri (F.). — Le rattachement de la zone de Tanger au protectorat espagnol. — *Trib. de Genève*, 13 janv. 1941 (K 3).

5656. L'Espagne et Tanger. — *Le Temps*, 17 nov. 1940 (K 61).

5657. Estadistica del comercio en la zona del Protectorado Español. Año 1940. — Ceuta, Imp. Imperio, 1941, gr. 8°, 284 p. (*Alta Comisaria de España en Marruecos*) (C 4997).

5658. Galera (Coronel). — Marruecos (Algo sobre nuestra Zoña de Protectorado). — *Af.*, Madrid, marzo 1942, 16-20, phot. (J4° 86).

Sur: 4062. Garcia Figueras (Tomas). — Marruecos. La accion de España en el Norte de Africa: E. Anchieri, *Oriente Moderno*, Gennaio-diciembre 1941, 386; *Af.*, Madrid, Mayo 1942, 49; *El Diario Vasco*, San Sebastian, 7 mars 1940.

5659. Garcia Figueras (T.). — Consejos a los maestros españoles en Marruecos. — *Af.*, Madrid, marzo 1942, 35-43, 9 cartes, phot. (J4° 86).

5660. Garcia Figueras (Tomas). — Divulgaciones sobre Marruecos. Preliminar. El fais de transicion enre Eutropa y Africa. — *Vanguardia*, Barcelona. 24 et 30 juin, 8 juil, 14 juil, 7 août, 18 août, 24 sept. 1943 (K 3).

5661. Garcia Figueras (Tomas). — Reivindicaciones de España en el Norte de Africa. — *Af.*, Madrid, Nov. 1942, 6-13, phot. 2 cartes (J4° 86).

5662. Garcia Figueras (Tomas). — Reivindicaciones de España en Marruecos. — Madrid, Direccion general de Marruecos y Colonias, 1943, 53 p.
C. R. : *España*, 24 juil. 1943, 3.

5663. Garcia Figueras. T. — Santa Cruz de Mar Pequeña. Ifni. Sahara. — Madrid Graficas, Ultra, s. d. (1941).
C. R. : P. Lopez, *Mauritania*, sept. 1941, 285 ; Lejarza, *Archivo ibero-americano*, n° 6, abr.-junio 1942, 214-6.

5664. Garcia Figueras (Tomas). — Spagna e Africa. — *Af. italiana*, mai-juin 1941, 12-3 (K 3).

5665. Gomez de Travecedo (Francisco). — Divulgacion sobre Marruecos. — *Mauritania*, août 1942, 258 (J4° 112).

5666. Gutierrez Gracia (Juan). — El faro de Malabata, el de direccion del charf y las luces de situacion del Puerto de Tanger. — *Mauritania*, juin 1943, 158-60, phot., 1 croquis (J4° 112).

5667. Gutierrez Gracia (Juan). — Tanger. Las señales maritimas de Cabo Espartel. — *Mauritania*, mars 1942, 82-5 (J4° 112).

5668. Marruecos 1940. Sintesis de los principales acontecimientos de un año en las Ciudades de Soberania y en la zoña de Protectorado de España en Marruecos. Presentada por D. José Maria Gonzalez de Lara. — Tetuan, 1940, pt. 4°, 543 + 17 p., ill. (E 1000).

5669. Munoz (Ary). — L'Afrique et l'Espagne. — *A. F.*, févr.-mars 1940, 45-47 (J4° 4).

5670. Richard (Jean). — L'Administration de Tanger passe à l'Espagne. — « *Le Temps* », 21 août 1940 (K 61).

5671. Roda Jimenez (Rafael de). — Economia marroqui. Los problemas del campo. — Ceuta, Imp. Imperio, 1941.

5672. Ruiz Orsatti (Ricardo). — Etapas y facetas tangerinas. La representacion consular de España. — *España*, 1er janv. 1942, 3, phot. ; 12 janv. 1942, 3, phot. ; 27 janv. 1942, 3 ; 10 févr. 1942, 3 ; 27 févr. 1942, 3 (K 345).

5673. The Status of Tangier. — *The B. of International News*, 14 déc. 1940, 1618-20, 1 carte (J 921).

5674. Tanger est soustrait à l'autorité du Sultan. — *B. hebdom. des Doc. f.*, 9 avr. 1941 (K 3).

5675. Tanger sous le régime espagnol. — *Le Temps*, 24 déc. 1940. (K 61).

V. aussi 4322, 4354, 4394, 4731, 4959, 4996, 5404, 5705.

DROIT

5676. Bernard (J.). — Le Droit du travail au Maroc. Contribution à l'étude du Droit Social du Maroc dans le cadre de l'Afrique du Nord. — Préf. de M. Paul Emile Viard. — P., Libr. Soc. et Econ.; Rabat, Bernard, 1942, gr. 8°, 392 p. (*I. des Hautes Et. m., Collection des centres d'études juridiques, T. XXI*) (C 5067; TD 3196; J 22 A).

C. R.: F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 76; F. R., « *En Terre d'Islam* », 4e trim. 1942, 247-8.

5677. Bertrand (L.). — La réforme des sociétés au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, juin 1941, 18-2 (J4° 782).

5678. Bonan (J.). — L'Acconier-dépositaire. — Postface de M. Hubert de La Massue. — Casablanca, Gazette des Tribunaux du M., 1943, 8°, 40 p. (C 5170).

5679. Bonan (J.). — La limitation des bénéfices. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 10 août 1940; Note sur le droit de communication. — *Id°*, 5 sept. 1942; La réduction des quorums extraordinaires d'actionnaires pendant la durée des hostilités. — *Id°*, 27 avr. 1940, 65-6; La refonte de la législation relative a la surveillance et au contrôle des prix des denrées et produits de première nécessité. — *Id°*, 30 mars 1940, 49-52; La règlementation des cessions des droits sociaux. — *Id°*, 3 oct. 1942, 173-5; Les réquisitions militaires au Maroc. Règlement et contentieux des indemnités. Table chronologique des textes législatifs et règlementaires concernant les réquisitions militaires au Maroc. — *Id°*, 1er mai 1943, 65-9 (K 2).

5680. Brandy (H.). — Le partage judiciaire au Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 26 juil. 1941, 113-6. ; Les silences du législateur marocain ou de l'expropriation des biens indivis; *Id°*, 17 oct. 1942, 182-3 (K 2).

5681. Bruno (Henri). — Actes sous-seings privés et actes notariés. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 2 nov. 1940 (K 2).

5682. Cattenoz (Georges). — Code pénal marocain. — Rabat, Moncho, 1941, 4° 486 p. (E 944).

5683. Chapus (André). — Les réquisitions militaires d'immeubles au Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 6 mars 1943, 33-4 (K 2).

5684. Decroux (Paul). — L'acte sous seings privés au Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 16 mai 1942, 89-91 (K 2).

5685. Decroux (Paul). — Le droit de préemption au Maroc sur les immeubles immatriculés. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 9 août 1941 (K 2).

5686. Decroux (Paul).— Allégeance politique et obédience civile des sujets marocains. Concept de la nationalité marocaine. — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence*, mars 1941, 41-9 (J 36) ; Nationalité et jurisprudence. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 29 mai 1943, 81-4 ; Qui est français et qui est étranger ? Etude sur la nationalité française au Maroc. — *Id°*, 8 mars 1941 ; La nationalité française au Maroc. — *Id°*, 22 août 1942, 145-55 (K 2) ; Extrait de la Gazette des Tribunaux du M., août 1942, Casablanca, Imp. Réunies, 1942, gr. 8° 43 p. (A 10. 451).

5687. Decroux (Paul). — Le nouveau statut des juifs en Afrique du Nord. — Casablanca, extrait de la « Gazette des Tribunaux du M. », 1941, gr. 8°, 24 p. (A4° 1441).

C. R. : R. B., *En Terre d'Islam*, 3e trim. 1941, 208-9.

5688. Decroux (Paul).— Problèmes posés par la constitution de l'Etat-civil dans les milieux indigènes de l'Afrique du Nord. — 4e Congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I, 321-39 (J 8).

5689. Decroux (Paul). — Le régime marocain du Livre foncier et la protection des incapables. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 23 août 1941 (K 2).

5690. Des divers modes d'acquisition de la propriété immobilière au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 sept. 1941, 116-9 (J4° 782).

5691. Le droit du travail au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 janv. 1942, 21-3 ; 15 févr. 1942, 48-50 ; 15 mars 1942, 86-7 ; 15 avril 1942, 109-10 ; 15 déc. 1943, 177-81 (J4° 782).

5692. Le droit marocain des sociétés. Les sociétés en nom collectif au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 sept. 1941, 112-4 ; 15 oct. 1941, 150-3 ; Le droit marocain des sociétés. Les sociétés anonymes. — *Id°*, 15 mars 1942, 65-8 ; 15 avr. 1942, 113-5 ; 15 juin 1942, 156-8 ; 15 juil. 1942, 182-3 (J4° 782).

5693. Duroudier (Roger).— De l'évolution de la répression des fraudes dans l'empire chérifien. Les origines. La période intermédiaire. L'époque actuelle. — Préf. de M. Louis Rolland. — P., Sirey, 1940, gr. 8°, XV + 336 p. (*I. des Hautes Et. m., Collection des centres d'ét. juridiques, T. XX*) (J 22 A ; C 4973).

C. R. : *R. algérienne*, mai 1942, 48.

5694. Duroudier (Roger). — Généralités sur la législation des fraudes au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 déc. 1942, 275-6 ; Propriété industrielle et commerciale et répression des fraudes au Maroc. — *Id°*, 15 juil. 1943, 112-3 (J4° 782).

5695. Evolution de la fiscalité au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique*, juil. 1941, 50-6 (J4° 782).

5696. Jean (Victor). — La Convention de Madrid et la nationalité marocaine. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 11 juil. 1942, 121-3 (K 2).

5697. La Massue (Hubert de). — De la compétence territoriale en matière commerciale. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 24 juil. 1943, 113-4 ; De la responsabilité des voituriers successifs. — *Id°*, 12 juin 1943, 89-91 ; Deux cas de guerre : un contribuable, un locataire. Complément à l'étude du cas de guerre d'un locataire. — *Id°*, 6 févr., 20 févr. 1943 ; Droits respectifs de l'expéditeur et du destinataire sur le contrat de transport ferroviaire en droit français et en droit marocain. — *Id°*, 20 mars 1943, 41-3 ; Perspective juridique complémentaire sur l'accon ier-dépositaire. — *Id°* 14 nov. 1942, 193-5 (K 2).

5698. Lampué (Pierre). — Les garanties de la légalité dans les pays de protectorat de l'Afrique du Nord. — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence*, année 1940, 1-8 (J 36).

5699. Lantenois (H.). — De certains traits essentiels de la législation minière marocaine (zone française) considérée à son origine et dans les diverses phases de son développement. — 4e Congr. de la Fédérat. des S. sav. de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I, 417-26 (J 8).

5700. Laubadère (André de). — Le fondement de la responsabilité des collectivités publiques au Maroc : la faute ou le risque ? — *Gazette des Tribunaux du M.*, 20 févr. 1943, 49-53 (K 2).

5701. Laubadère (André de). — Le contrôle de la légalité des actes administratifs par les tribunaux judiciaires du Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 7 août 1943, 121-5 (K 2).

5702. La législation marocaine en matière de chasse. Notice à l'usage des agents assermentés chargés de concourir à la surveillance générale de la chasse. — Marrakech, Imp. du Sud m., 1940, pet. in-12, 36 p. (*Fédérat. des Associations Cynégétiques du M.*) (A 13.036).

5703. Léris (P.). — Le paiement et la consignation dans la préemption des immeubles immatriculés au Maroc. — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence,* mai 1941, 81-2 ; juin 1941, 83-7 (J 36).

5704. Léris (Pierre). — Responsabilité collective et responsabilité solidaire au Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 20 janv. 1940, 9-10 (K 2).

5705. Llord O'lawlor (Don Manuel). — El derecho administrativo en la zona de Protectorado y sus fuentes. — *Mauritania,* juin 1942, 171-6 (J4° 112).

5706. Marchand (Paul). — Les intérêts de dommages-intérêts au Maroc. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 10 janv. 1942 (K 2).

5707. Massot (Pierre). — Le Tribunal criminel marocain et la loi du 25 novembre 1941. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 7 mars 1942, 45-8 (K 2).

5708. Maunier (René). — Les lois de l'Empire (1940-1942). — P., Domat-Montchrestien, 1942, gr. 8°, 85 p. (*Quinzaine de l'Empire,* 17-31 *mai* 1942) (C 5052).

5709. Nehlil (Georges). — Les formalités à la conservation foncière. — *R. comptable, fiscale et juridique,* 15 juin 1942, 145-8 ; 15 juil. 1942, 174-5 (J4° 782).

5710. Note sur les régimes matrimoniaux des israélites marocains. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 6 janv. 1940, 1-2 (K 2).

5711. L'organisation du régime de l'immatriculation. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 13 nov. 1943, 159-60 (K 2).

5712. Perreau (E. H.). — Chronique de jurisprudence marocaine. Législation du travail. — *Recueil de législation et de jurisprudence m.*, janv. 1942, 1-8 (J 20).

5713. La procédure civile marocaine. — *R. comptable, fiscale et juridique,* 15 nov. 1941, 196-9 (J4° 782).

5714. Le régime du blé au Maroc. — *R. comptable, fiscale et juridique,* 15 sept. 1941, 122-6 (J4° 782).

5715. Le régime foncier au Maroc. — *B. écon. et financier de la B. C. M.*, 15 mai 1943, 2 (J4° 787).

5716. Rey. L'Immatriculation foncière au Maroc. — Rabat, nov. 1943, 4°, 28 p. ronéotypées (A4° 3929).

5717. Rivière (P. Louis). — Précis de Législation marocaine. Avec références aux législations étrangères et à la jurisprudence marocaine. — Nouvelle éd. revue et augmentée avec la collaboration de G. Cattenoz. — Caen, Imp. Ozanne, 1942, 8°, XVI + 310 p. (C 5043/I).

5718. Rolland (Louis) et Pierre Lampué. — Précis de législation coloniale (Colonies, Algérie, Protectorats, Pays sous mandat). — 3e éd. — P., Dalloz, 1940, in-12, 574 p. (*Petits Précis Dalloz*) (B 10. 442).

5719. Roussier-Théaux (J.). — Notice sur l'année législative 1936. III. Maroc. — *R. algérienne, tunisienne et m., de législation et de jurisprudence*, année 1940, 44-53 (J 36).

5720. Sarrano (D.). — L'aide sociale au Maroc. Caisse d'aide sociale. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 nov. 1942, 1re partie, 251-61 et 2e partie, 130-4 (J4° 782).

5721. Sarrano (D.). — Le droit marocain des sociétés. La vie des sociétés anonymes : les assemblées ordinaires. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 janv. 1943, 7-9 ; Le droit marocain des sociétés. Les Sociétés à responsabilité limitée. — *Id°*, 15 déc. 1941, 222-4 ; 15 janv. 1942, 2-3 ; 15 févr. 1942, 33-4 ; Tableau de la législation applicable aux sociétés au Maroc. — *Id°*, 15 août 1942, 195-8 (J4° 782).

5722. Sarrano (D.). — Eléments du salaire : le pourboire. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 juil. 1942, 184-5 (J4° 782).

5723. Sarrano (D.). — La fiscalité des revenus du travail. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 oct. 1942, 235-40 ; Le plus ancien des impôts du commerce : les patentes. — *Id°*, 15 mars 1943, 36-7 (J4° 782).

5724. Service des Prix. Législation. — Rabat, Moncho, 1943, gr. 8°, 47 p. (*Protectotat de l'Etat f. au M., Direction du Commerce et du Ravitaillement*) (C 5169).

5725. Les sociétés chérifiennes. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 avr. 1943, 56-8 ; Les sociétés en commandite simple au Maroc. — *Id°*, 15 nov. 1941, 187-9 (k4° 782).

5726. Thrioreau (André). — Des coobligés et des cautions en matière de faillite ou de liquidation judiciaire. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 8 août 1941 (K 2).

5727. Thrioreau (André). — La législation marocaine des loyers et la limitation du prix des locations (Commentaire du dahir du 10 février 1941).

— *Gazette des Tribunaux du M.*, 22 mars 1941, 41-7 ; 5 avr. 1941, 1-2 (K 2) ; Casablanca, Imp. Réunies. s. d., pet. 8°, 38 p. (A4° 1469) ; La majoration du prix des locations. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 15 nov. 1941 (K 2).

5728. Thrioreau (André). — Prélèvement exceptionnel sur les traitements publics et privés, les indemnités et émoluments, les salaires, les pensions et les rentes viagères. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 3 févr. 1940, 17-8 (K 2).

5729. Les transactions immobilières. — *B. écon. et financier de la B.C.M.*, 15 mars 1942, 2 (J4° 787).

5730. Les ventes d'immeubles aux enchères. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 oct. 1942, 241-2 (J4° 782).

5731. Verdun (Henri). — L'Oeuvre de la Cour criminelle des Echelles du Levant et de Barbarie. — *A. de la Faculté de droit d'Aix*, n° 34, 1942, 3-36 (J 858) ; Extrait des A. de la Faculté de Droit d'Aix en-Provence, n° 34, année 1942 ; Aix, Imp. d'éd. provençales, 1942, pet. 8°, 33 p. (A 9490), C. R. : V. J., *Gazette des Tribunaux du M.*, 8 août 1942, 138-9.

5732. Vers l'application au Maroc du code de la famille. — *R. comptable, fiscale et juridique*, 15 mars 1942, 82-5 (J 782).

V. aussi 4396, 4492, 5594.

Droit musulman et droit coutumier

5733. Bousquet (G. H.). — A quel âge le mariage musulman peut-il être légalement consommé (contribution à l'étude de la conception du mariage selon le fiqh) (avec notes de H. Jahier, professeur agrégé à la Faculté de médecine). — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence*, mai 1942, 25-34 (J 36).

5734. Bousquet (G. H.). — Le droit musulman par les textes. (Précis de Droit musulman, T. II) — Ouvrage conforme au programme du Certificat de Législation Algérienne. — Alger, La Maison des livres, P., Geuthner, 1940, in-12, XV. + 322 p. (B 6378/II).

5735. Bruno (Charles). — Etude de droit coutumier berbère. La rupture du lien conjugal par la volonté de la femme chez les Aït Atta du Rteb. — *Gazette des tribunaux du M.*, 16 oct. 1943 (K 2).

5736. Bruno (Maître H.). — La Justice indigène. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 413-430 (C 5232).

5737. Caillé (Jacques). — La justice israélite dans la zone française de l'Empire chérifien — Extrait du cours « Organisation judiciaire et procédure marocaines » professé à l'Institut des Hautes Etudes marocaines à Rabat. — *Gazette des Tribunaux du M.*, 30 oct. 1943, 153-6 (K 2).

5738. Chauveau (P.). — Les successions mixtes. — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence*, avr. 1941, 59-72 (J 36).

5739. Chauvel (Germain). — Essai sur l'esprit de la coutume berbère marocaine. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20, avr. 1938, T. I., 399-415 (J 8).

5740. Coudino (Cdt.). — Fonctionnement de la justice berbère. — Introduction à la connaissance du M., 1942, 431-446 (C 5232).

5741. Dallier (L.). — Le statut juridique de la famille chez les Haouderrane et les Beni Hakem. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

5742. Daoualibi (Marouf). — La jurisprudence dans le droit islamique — Préface de M. Louis Massignon — P., G. P. Maisonneuve, 194, 8°, 159 p. (C 5094).

5743. Duclos (Marcel). — Précis élémentaire de droit musulman, mis à jour avec la Jurisprudence la plus récente — Alger, V. Heintz, 1940, 8°, VI + 513 p. (C 4755).

5744. Dulout (Fernand). — De la répudiation dans les coutumes kabyles. Dernier état de la doctrine en jurisprudence. Intervention du législateur algérien. — *R. algérienne, tunisienne et m. de législation et de jurisprudence*, août-sept. 1941, 100-10 (J 36).

5745. Gaudefroy-Demombynes (M.). — Notes sur l'histoire de l'organisation judiciaire en pays d'Islam. — Extrait de la R. des Etudes Islamiques, année 1939, Cahier II — P., P. Geuthner, 1939, 8°, 109-147, 1 pl. h. t. (A 12. 292).

5746. Gaudefroy-Demombynes (M.). — Sur les origines de la justice musulmane. — Mélanges Syriens... René Dussaud, P., 1939, T. II, 819-828 (E 1044/II).

5747. Guide de la Justice Makhzen [2e édition] — Rabat, Moncho, 1942, 8°, VII + 140 p. (*Publication du Protectorat de la République f. au M., Direction des Affaires chérifiennes*).

5748. Loubignac (V.). — Le chapitre des ventes de l'Amal al Fassi. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I., 355-365 (J 8).

5749. Luccioni (J.). — De la preuve en droit musulman. Réformes à réaliser au Maroc. — *Gazette des tribunaux du M.*, 5 oct. 1940 (K 2).

5750. Luccioni (J.). — Les habous dans l'économie marocaine. — 4e congr. de la Fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938, T. I., 367-379 (J 8).

5751. Luccioni (J.). — Le Habous ou Wakf (Rites Malékite ou Hanéfite). — Casablanca, Impr. réunies, 1942, 8°, 185 p. — Institut des Hautes Etudes marocaines. Collection des Centres d'Etudes juridiques. T. XXII (J 22 A ; TD 3185).

5752. Marcy (G.). — Les vestiges de la parenté maternelle en droit coutumier berbère et le régime des successions touarègues. — *R. Af.*, 3e-4e trim. 1941, 187-211 (J 8).

5753. Mathieu de Fossey. — Etude sur la situation juridique des pâturages du Tichka. — Mémoire de fin de stage des contrôles civils, promotion de 1938.

5754. Mezouar (A.). — Etude sur les actes arabes au Maroc. — Casablanca, Impr. réunies, s. d. 8°, 40 p. [1942] (A4° 1494).

5755. Mouillefarine (Edouard). — Etude historique sur la condition juridique des Juifs au Maroc. — Thèse. — P., Impr. Félix Carbonnel, 1941, 8°, 199 p. (Université de P., Faculté de Droit) (TD 3188).

5756. Pesle (O.). — Exposé pratique des successions dans le rite Malékite. — Casablanca, Impr. réunies, 1940, in-12, 212 p. (B 14. 741).

5757. Pesle (O.). — La judicature, la procédure, les preuves dans l'Islam Malékite — Casablanca, Impr. Réunies, 1942, in-12, XVIII .. 159 p (B 14. 115).

C. R. : H. de la M., *Gazette des tribunaux du M.*, 6 févr. 1943.

5758. Pesle (O.). — L'organisation de la Justice du Chrâ par le Makhzen. — Casablanca, Impr. Réunies de la « Vigie marocaine » et du « Petit marocain », 1941, 8°, 101 p. (C 5700).

5759. Pesle (O.). — La théorie et la pratique des Habous dans le rite Malékite. — Casablanca, Impr. Réunies, 1941, in-12, 180 p. (B 14. 103).

5760. Pesle (O.). — La vente dans la doctrine Malekite. — Rabat, Moncho, 1940, in-12, 244 p. (B 11.619).

C. R. : *Gazette des Tribunaux du M.*, 8 févr. 1941.

5761. Poliak (A. N.). — Classification of lands in the islamic law and its technical terms. — *The american journal of semitic languages et literatures*, january 1940, 50-62 (J 559).

5762. Raves (C.). — La colonisation en pays de coutume berbère. — 4e congrès de la fédérat. des S. savantes de l'Af. du Nord, Rabat, 18-20 avr. 1938. T. I., 427-443, 1 tabl. (J 8).

5763. Tyan (Emile). — Histoire de l'organisation judiciaire en pays d'Islam. — Préface de Edouard Lambert — P., Sirey, 1938, gr. 8°, XVI 528 p. (A. de l'Université de Lyon, 3e série, Droit, fasc. 4) (C 4132JI).

C. R. : Gaudefroy-Demombynes, *R. historique*, janv.-mars 1940, 116-9 ; — Gustave von Grunebaum, *J. of the American Oriental society*, vol. 59, N° 4, déc. 1939, 519-522. — J. Roussier, *R. historique de Droit f. et étranger*, 1940-41, N° 3-4, 432-436. — J. Schacht, *Orientali* , vol. IX, fasc. 1/2, 1940, 148-154.

5764. Viguera (Emilio de). — Temas juridicos. Derecho positivo Marroqui. — *Af.*, Madrid, Nov. 1942, 17-9 phot. (J4° 86).

V. aussi : 5057.

MÉDECINE. HYGIÈNE

5765. Becmeur (A.). — Deux ans de lutte contre l'ankylostomiase dans les mines de l'Office chérifien des phosphates. — *B. de l'I. d'Hygiène*, nouv. série, T. I, 1941, 45-53 (J4° 191).

5766. Becmeur (D.). — Quelques essais thérapeutiques en matière de typhus exanthématique. — *M. médical*, avr. 1942, 137-140 (J 115).

5767. Blanc (G.) et M. Baltazard. — La vaccination contre le typhus exanthématique par virus vivant. Son application au Maroc. — *R. d'Hygiène*, 1939-40, 593-610, bibliographie (IH 28).

5768. Blanc (Georges) et Marcel Baltazard. — Vaccination contre le typhus exanthématique par virus vivant de typhus murin. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, T. II, fasc. 3, 1941, 445-486 (J 683).

5769. Blanc (G.), L. A. Martin et M. Baltazard. — Sensibilité de l'écureuil marocain « Xerus (Atlantoxerus) Getulus » au Kala-Azar. Réceptivité de l'écureuil marocain « Xerus (Atlantoxerus) Getulus » à la Leishmaniose cutanée. — *B. de la S. de pathol. exotique*, 1942, 6-8, 205-210, 263-8, 4 fig. h. t. (IH 9).

5770. Blanc (G.), R. Pagès et L. A. Martin. — Recherches expérimentales sur le trachome. Etude liminaire : Le trachome du magot « Macaca sylvanus ». — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, 1940, tome II, fasc. II, 243-258, pl. h. t. (J 683).

5771. Blanchet (André). — L'Institut Pasteur du Maroc. — *Jeunesse*, 7 déc. 1941 ; 21 décembre 1941 (K 405).

5772. Bonjean (M.). — Activité de l'Institut d'Hygiène en 1940. — *B. d'Hygiène du M.*, T. X., année 1940, 111-7, tabl. (J4° 191).

5773. Brumpt (L.). — L'hémoagglutination rapide appliquée au dépistage du typhus exanthématique. — *B. de la S. de pathol. exotique*, N° 5-6, 1943, 175-188 (IH 9).

5774. Burnet (Et.), A. Cuenod et R. Nataf. — Traitement chronique du trachome par l'azoïque sulfamidé 33. — *B. de la S. de pathol. exotique*, T. XXXIII, N° 2, 1940, 100-7 (IH 9).

5775. Cazenave (Dr. J.). — Legs de la médecine arabe à la thérapeutique française du Moyen Age (Thèse Montpellier). — Alger, Impr. Heintz, 1941. C. R. : Dr. H. P. J. Renaud, *H.*, 3e et 4e trim. 1943, 234-5.

5776. Le centre de rééducation et d'instruction physique [Crip]. — *Economist. m.*, 24 juill. 1940, 3.

5777. Couzi (G.). — A propos des eaux minérales d'Oulmès : propriétés bactéricides du CO^2 sous pression. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, 1943, 115-121 (J4° 191).

5778. Donnadieu (A.). — L'alcoolisme mental dans la population indigène du Maroc. — *M. médical*, nov.-déc. 1940, 163-5 (Per/d 14 bis).

5779. Dujarric de la Rivière.— Prophylaxie du trachome. — *Mouvement sanitaire*, mars 1940, 108-110 (IH 24).

5780. Dulucq (G.). — Note sur la dépression nerveuse au Maroc. — *M. médical*, mai-juin 1940, 118-9 (J4° 113).

5781. Durand (Paul) et L. Balozet. — Sérothérapie anti-typhique. 120 cas de typhus traités par le sérum obtenu par inoculations de Ricksettsias de poumon de souris. — *Archives de l'I. Pasteur de Tunis*, juin 1941, 1-22 (PER. E. 1 bis).

5782. Durand (P.), M. Beguet, R. Horrenberger et G. Renoux. — Recherche du pouvoir neutralisant du sérum des vaccinés contre le typhus exanthématique. — *Archives de l'I. Pasteur d'Algérie*, T. XXI, 1943, N° 1, 1-3 (PER 1.)

5783. Fabiani (G.). — P. Butori et F. Dablies. — Traitement du paludisme à « Plasmodium falciparum » par une médication sulfamidée. — *B. de la S. de pathol. exotique*, N° 11-2, 388-390 (IH 9).

5784. Flori (Dr. Dominique). — Le traitement de l'amibiase intestinale. — *R. gén. de médecine et de chirurgie de l'Af. du Nord*, févr. 1940, 156-162 (J 485).

5785. Fourcade (Marcel). — Etude clinique sur 517 cas de thyphus exanthématique — Thèse — Alger, Impr. S. Crescenzo, 1942, 8°, 134 p. Université d'Alger. Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Année 1942, N° 25, (TM 461).

5786. Gaud (Jean). — Comparaison des résultats de la micro-réaction de Casteneda et Silva modifiée par L. Ch. Brumpt et de la réaction classique de Weil et Félix dans le diagnostic du tyhus exanthématique. — *B. de l'I. d'Hygiène*, nouv. série, T. I., 1941, 35-44, 4 graph. h. t. (J4° 191).

5787. Gaud (J.) et J. Lavalette. — Impaludation artificielle et recherches sur l'étiologie des anémies spléniques marocaines. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, T. X., année 1940, 31-4 (J4° 191).

5788. Gaud (Jean) G. Salm et F. Fassi. — Parasitisme intestinal chez les écoliers de Fès. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, 1943, 87-113 (J4° 191).

5789. Giroud (Paul). — Notions modernes concernant le typhus exanthématique. — *Presse médicale*, 10-3 sept. 1941, 968-971 (IH 25).

5790. Giroud (P.). — Les réactions cutanées locales dans l'étude du typhus exanthématique. — *B. de la S. de pathol. exotique*, N° 11-2, 1942, 345-363 (IH 9).

5791. Glicksmann (Médecin-Capitaine). — La vaccination contre le typhus exanthématique. Revue générale. — *R. de la sc. médicale f. du Moyen-Orient*, N° 3, déc, 1942, 163-5 (IH 39).

5792. Gonnet (Dr. Ch.). — Méthodes thérapeutiques nouvelles au cours du typhus historique. — *M. médical*, nov. 1942, 307-313 (J 115).

5793. Gorsse (P.). et R. Accart. — Essai sur le traitement de la bilharziose vésicale. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, 1943, T. III, 5-57 (J4° 191).

5794. Graciansky (P. de). — Notes cliniques sur le typhus exanthématique. — *Presse médicale*, 21 nov. 1942, 707-8 (IH 25).

5795. Joyeux (Ch.) et J. Baer. — Sur quelques Helminthes du Maroc. Note préliminaire. — *B. de la S. pathol. exotique*, N° 3-4, 1943, 86-8 (IH 9.).

5796. Jude (Médecin-Commandt). — Vaccination contre le typhus des militaires nord-africains de la XIXe région en 1941. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, T. II, fasc. III, 1941, 491-519 (J 683).

5797. Laigret (J.). — Etude d'un vaccin antityphique phéniqué. — I. Pouvoir immunisant lié à la survivance partielle du virus. II. Unicité de l'immunité contre les typhus murin et historique. — *B. de la S. de pathol. exotique*, 9-10, 1942, 317-324 (IH 9.)

5798. Langeron (M.). — Observations statistiques et mycologiques sur les teignes humaines au Maroc. Nouvelles observations statistiques et mycologiques sur les teignes humaines au Maroc. — *Archives de l'I. Pasteur du M.*, 1940, T. II, fasc. II, fasc.II, 349-355 (J 683).

5799. Laure (G.). — Remarques cliniques et thérapeutiques sur les gangrènes nes du thyphus. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, 1943, T. III, 59-86 (J4° 191).

5800. Marill (F. G.). — Le problème de la syphilis nerveuse de l'indigène musulman algérien dans ses rapports avec quelques données d'ethnographie et de démographie. — *B. de l'I. d'Hygiène*, nouv. série T. I, 1941, 5-33 (J4° 191).

5801. Marill (Fr. G.), L. Alcay et J. C. Musso. — Contribution à l'étude épidémiologique des foyers marocains de bilharziose urinaire du Tafilalet, du Draa et du Sous [Bibliographie]. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, T. X, année 1940, 5-29, 3 fig. dont 1 pl. h. t. (J4° 191).

5802. Martel (H.). — Les sous-produits tirés du mouton pour les préparations thérapeutiques. La situation en Afrique du Nord. — *Union ovine*, juill. 1942, 100-1 (J4° 153).

5803. Mathieu (Dr. J.). — Etude de la croissance de fillettes européennes après un séjour d'un mois dans les colonies de vacances d'Ifrane, de Salé et d'Aïn-es-Sebaa — Avec fiche physiologique et biotypologique et fiche médicale. Préventorium marin de Salé. — Rabat, Ecole du Livre, 1940, gr. 8°, 18 p. fiches ds une enveloppe. (*Protectorat de la République f. au M. Direction gén. de l'Instruction Publique des Beaux-Arts, et des Antiquités au M., Service central de l'hygiène scolaire* (A 4° 1399).

5804. Messerlin (Dr. A.). — Epidémiologie du paludisme au Maroc. — *M. médical*, mars 1943, 54-7 (J 115). ; La lutte antipaludique au Maroc en 1941. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, T. I. 1941, 133-145, 1 pl. h. t. ; Note sur l'emploi de l'arsénite de calcium comme poudre

larvicide dans la lutte antipaludique. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.* nouv. série, T. I. 1941, 69-78 (J4° 191).

5805. Messerlin (A.) et G. Gouzi. — Epidémie infantile grave à « Salmonella Snipestifer ». — Note sur cette communication par Georges Blanc. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv.-série, T. II, 1942, 15-36 (J4° 191).

5806. Montpellier (J. M.). — Quelques réflexions à propos de l'action cancérigène de la syphilis envisagée sur l'indigène nord-africain. — *M. médical*, déc. 1943, 225-9 (J 115).

5807. Mornas (P.). — L'hémodiagnostic du typhus en milieu rural. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, T. III, 1942, 53-9 (J4° 191).

5808. Pages (Dr.). — Epidemiologie du trachome. — *M. médical*, mai-juin 1940, 107-117 (J 115).

5809. Pitois (Henry). — Contribution à l'étude du traitement du trachome par un Azoïque sulfaminé, le G 33 — Thèse — Tunis, Impr. Artypo, 1941, gr. 8°, 89 p. Université d'Alger. Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Année 1941, N° 9, (TM 420).

5810. Les principales sources thermales du Maroc. — *B. d'inf. et de doc. du M.*, 20 janv. 1940, 9-10 (J4° 504).

5811. Remlinger (P.) J. Bailly. — Contribution à la parasitologie intestinale à Tanger. Fréquence d'enteromonas hominis. — *M. médical*, févr. 1942, 43-7 (J 115).

5812. Remond (Martial). — L'alimentation des indigènes et le typhus exanthématique. — *Archives de l'I. Pasteur d'Algérie*, T. XIX, N° 3, sept. 1941, 333-337 (Per e 1).

5813. Renoux (G.). — Réaction allergique chez l'homme dans le typhus exanthématique. — *Archives de l'I. Pasteur d'Algérie*. T. XX, 1942, N° 4, 314-5 (Per e 1) (cf. supr. n°s 4652 et 54).

5814. Salhi (Yahia). — Les complications nerveuses du typhus exanthématique — Thèse — Alger, Impr. S. Crescenzo, 1942, 8°, 140 p. (Université d'Alger. Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Année 1942, N° 30) (TM 466).

5815. Secret (Dr.). — Prévention du typhus par le sang des convalescents. — *M. médical*, avr. 1942, 135-6 (J 115).

5816. Sergent (Edmond). — Nocivité de la décoction de thé noir et inocuité de l'infusion de thé vert en usage dans l'Afrique du Nord. Recherches expérimentales. — *Archives de l'I. Pasteur d'Algérie*, N° 4 déc. 1941, 405-420, fig. (Per e 1).

5817. Sergent (E.) et L. Parrot. — Typhus exanthématique et conditions économiques. — *Archives de l'I. Pasteur d'Algérie*, T. XIX, N° 3, sept. 1941, 333-8 (Per e 1).

5818. Sicault (Dr.). — Les associations médicamenteuses dans le paludisme. — *M. médical*, mars 1943, 58-9 (J 115).

5819. Sicault (G.). — Epidémiologie de la variole au Maroc. — *B. de l'I. d'Hygiène du M.*, nouv. série, année 1942, 5-14 (J4° 191).

5820. Sparrou (Hélène) et Pierre Mareschal. — Inocuité pour l'Homme de la piqûre du pou typhique et données expérimentales sur les conditions de l'infection typhique. — *C. R. hebd. des Séances de l'Ac. des sc.*, T. 215, 1942, 389-193 (J4° 17).

5821. Terrien (Professeur Félix). — L'étiologie du trachome. — *R. Générale de médecine et de chirurgie de l'Af. du Nord*, janv.-1940, 85-93 (J 485).

5822. Thierry (Dr. Henri). — Petit traité de puériculture pratique adapté à l'Afrique du Nord — 3e édition revue et corrigée — Casablanca, Libr. Farairre. s. d. (1943), gr. 8°, 181 fig. ds le texte, 2 pl. h. t. (C 5841).

5823. Trabaud (Dr. J.). — Cycle du paludisme. Les anémies palustres. — *R. générale de médecine et de chirurgie de l'Af. du Nord*, avr. 1940, 425-435 (J 485).

V. aussi : 4329, 4482, 5048, 5057, 5139, 5331, 5366, 5520.

SAHARA OCCIDENTAL

Généralités. — Géographie. — Sciences naturelles

5824. Alia Medina (Manuel). — Notas de una expedicion geologica a los territorios del Sahara español. — *Investigacion y Progreso*, N° 1-2, janv.-févr. 1943, 34-43, 6 fig. (J4° 192).

5825. Alvarez Amado. — Notas del Sahara español. — *Mauritania*, sept. 1940, 303 (J4° 112).

5826. Contributions à l'étude du Sahara Occidental, publiée sous la direction de Théodore Monod — Fasc. II. — 1. Roches éruptives et métamorphiques, par E. Jeremine. — 2. Phanérogames, par Th. Monod. — 3. La langue azer, par Ch. Monteil. — P., Larose, 1939, pet. 4°, 341 p., fig. 9 + 24 pl. h. t. (*Publ. du Comité d'ét. h. et sc. de l'Af. ccidentale f.*. Série B, N° 5) (J13 A).

5827. Dubief (J.). — Note préliminaire sur le climat du Sahara occidental. — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXIII, 1943, 80-3 (J 23).

5828. Hardy (G.). — L'université et l'Institut de Recherches sahariennes. — Université d'Alger. Travaux de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 7-12 (C 5150).

5829. Heim de Balsac. — Sahara marocain. La vallée du Dra et le Tadiakout. Impressions d'un biologiste. — *C. R. Ac. des sc.*, c., 19 mars 1943, 210-11.

5830. Hernandez Pacheco (Eduardo). — La vida vegetal y animal en el Sahara español — *Af.*, Madrid, marzo 1942, 24-30, phot. (J4° 86).

5831. Hernandez Pacheco (Francisco). — Caracteristica topografica y morphologica del Sahara español septentrional. — *Af.*, Madrid, mayo 1942, 13-18, 1 carte, phot. (J4° 86).

5832. Hernandez Pacheco (Francisco). — Rasgos fisiograficos del litorial sahariano. — *Af.*, Madrid, marzo 1943, 16-9 (J4° 86).

5833. Hernandez Pacheco (Francisco) y Manuel Alia Medina. — Nota preliminar de una prospeccion geologica reciente en el Sahara español. — Madrid, Publicacion de la Revista de la Real Academicia de Ciencias [1942].

C. R. : *Af.*, febrero 1943, 45.

5834. Jeremine (E.). — Roches éruptives et métamorphiques du Sahara occidental. — *Contributions à l'étude du Sahara occidental*, fasc. II., 1939. 3-52, 9 pl. h. t. (J 13 A).

5835. Missions marocaines des acridiens migrateurs. Résultats scientifiques. — Antoine (M.). Adephaga terrestres du Maroc saharien. — Rungs (Ch.). Etat actuel de nos connaissances sur la faune, la flore et les conditions de vie dans le Sahara nord-occidental. — Rungs (Ch.). Notes de Lépidoptérologie marocaine (XI). Additions à la faune du Maroc : Lépidoptères des régions sahariennes — *B. de la S. des sc. nat. du M.*, T. XXII, 1942, 149-178 (J 23).

5836. Monod. — Phanérogames. — *Contributions à l'étude du Sahara occidental*, fasc. 2, 1939, 53-211, 24 pl. h. t. (J 13 A).

5837. Monod (Théodore). — Le Sahara : barrière ou trait-d'union ? — Causerie de..., au Rotary-Club de Dakar le 20 févr. 1941 — Dakar, Rotary-Club, 1941, in-16, 15 p. (A 16. 228).

5838. Russo (P.). — Recherches sur le contact entre la Berbérie et le Sahara. — *B. de la S. géol. de F.*, 5e série, T. X, fasc. 3-6, 1940, 153-163, 2 fig. (Per 69).

5839. Savornin (J.). — Le Sahara dans son cadre géologique. — Travaux de l'I. de recherches sahariennes, T. I., 1942, 17-45, 3 cartes h.t. (C 5150).

V. aussi : 4327, 5663.

Histoire. Ethnographie

5840. Basset (André). — Note sur la graphie des toponymes [sahariens]. — Université d'Alger. Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 177-9 (C 5150).

5841. Capot-Rey (R.). — Le nomadisme pastoral dans le Sahara français. — Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 63-86, 1 carte h. t. (C 5150).

5842. Dubief (J.). — Les chronologies des Kel Ahaggar et des Taïtoq. — Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 87-132 (C 5150).

5843 (Fray Antonio P.). — Los Franciscanos en Ifni. — *Mauritania*, mai 1943, 141 (J4° 112).

5844. Laforgue (Pierre). — Notes sur Aoudaghost, ancienne capitale des Berbères Lamtouna (Mauritanie saharienne). — *B. trim. de la S. de G. et d'arch. d'Oran*, 1943. 26-42 (J8° 9).

5845. Leschi (L.). — Rome et les Nomades du Sahara central. — Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 47-62, 1 carte h. t. (C 5150).

5846. Lopez Molina (A.). — Sidi-Ifni un pueblo nuevo en Africa. — *España*, 22 mars 1941, 4 (K 345).

5847. Monteil (Charles). — La langue azer, d'après les documents recueillis par Th. Monod et D. Brosset. — *Contributions à l'ét. du Sahara occidental*, fasc. 2, 1939, 213-341 (J 13 A).

5848. Morales Agacino (E.). — Sobre algunos grabados, dibujos e inscripciones rupestres del Sahara español (Nota descriptiva). — *Mauritania* déc. 1942, 373-9, 1 carte, fig. (J4° 112).

C. R. : F. Gendre, *R. G. m.*, n° 1, 1943, 72.

5849. Mounier (G.). — Le travail des peaux chez les Touareg Hoggar. — Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 133-69 (C 5150).

V. aussi 5137, 5138.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE. VOYAGES. QUESTIONS ÉCONOMIQUES

5850. CALFAS (P.). — Le chemin de fer Méditerranée-Niger ou transsaharien. — *Génie civil*, 20-27 déc. 1941, 257-61, phot. (JF 10).

5851. CASLOT (Charles). — Le chemin de fer Méditerranée-Niger. Comparaison avec les grands chemins de fer transcontinentaux et coloniaux. — *Génie civil*, n° 9-10, 28 févr. 7 mars 1942, 95-9 (JF 10).

5852 DUPAS. — Le commerce transsaharien entre le Maroc, le Soudan et la Mauritanie. — *La F. méditerranéenne et af.*, P., I., 1938, fasc. 1, 76-85, carte.

5853. DUBON (M.). — Le Méditerranée-Niger. — *Algéria, supplément écon. et juridique*, avr. 1942, 104-7 (kF° 42).

5854. DU PUIGAUDEAU (Odette). — Le désert où souffle l'esprit. — *Nouvelles littéraires*, 8 avr. 1940 (K 161).

5855. FORBES (R. H.). — The Transsaharan conquest. — *The G. R.*, April 1943, 197-213, 21 fig. (J4° 16).

5856. FRANÇOIS (Henri). — 3500 klms à travers le désert. Le transsaharien, artère centrale de l'Empire français. — *La Sc. et la Vie*, déc. 1941, 369-78, fig. (J 385).

5857. FRUTOS VILLA (Rafael). — El ferrocarril « Mediterraneo-Niger ». — *Mauritania*, mars 1942, 79-81, 1 carte (J4° 112).

5858. GARDEL (Gabriel). — Etude sur le commerce transsaharien. — *M. cathol.* févr. 1942, 79-82 ; avr. 1942, 130-1 ; mai 1942, 150 ; juin 1942, 171 ; juil. 1942, 182-3 (J 114).

C. R. : F. GENDRE, *R. G. m.*, mai-août 1942, 71.

5859. GORREE (Georges). — Le Transsaharien. — Rabat, Moncho, 1941, in-16, 96 p. (B 12.267).

5860. HONORÉ (Maurice). — Le Transsaharien. — *R. des deux mondes*, 1er juin 1941, 367-74 (J 80).

5861. LELONG (M. H.). — Le Sahara aux cent visages. — Nouvelle édition ; 7e mille. — P., « Alsatia », 1941, pet. 4°, 304 p. ill h. t. (C 4999).

5862. Liaisons transsahariennes. — *F. militaire*, 23 avr. 1940 (K 3).

5863. MAITRE-DEVALLON (C.). — Le Méditerranée-Niger. — Trav. de l'I. de recherches sahariennes, T. I, 1942, 171-5 (C 5150).

5864. Manue (Georges-R.). — Méditerranée-Niger. — Ill. de cartes, dessins, phot. — Clermont, Sorlot, 1941, in-12, 144 p. (B 12.343).

5865. Menjaud (Henri). — Les pistes sahariennes. — *Patrie*, n° 5, 1942, 39-47, phot. (J4° 784).

5866. Pottier (René). — Le Transsaharien, liaison d'empire. — P., Sorlot, 1941, in-12, 61 p., 1 carte. (*Carnets de l'actualité*) (B 15.605).

5867. Simiot (Bernard). — Piste Impériale N° 1. — Préf. du Général Noguès. Déclaration du Gouverneur général Boisson. — P., Sequana, 1941, in-12, 76 p., 15 ill. et 1 carte h. t. (B 12.354).

C. R. : Roger Devigne, *La Dépêche de Toulouse*, 28 août 1941 ; F. Gendre, *R. G. m.*, mai-août 1942, 75.

5868. Toledano (A.-D.). — Deux grands projets d'expansion française : Transsaharien et Canal des Deux-Mers. — P., Presses Univers. de F., 1942, pet. in-12, 64 p. (*Bibliothèque du Peuple, vol.* 69) (B 14.245, XXXIX).

Jacques Riche et Odette Lille.

Bibliographie

L. Chatelain, *Inscriptions latines du Maroc*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner, 1942, fasc. I, in-4°, II-48 pp.

C'est à l'amitié du directeur de la maison Geuthner que nous devons d'avoir reçu un exemplaire du premier fascicule des *Inscriptions latines du Maroc*, annoncé depuis quelque temps déjà. Le but de l'ouvrage, que l'on ne saurait trop louer, est de remplacer les recueils précédents : tome VIII du *Corpus Inscriptionum latinarum*, recueil de M. Besnier dans les *Archives Marocaines*, t. I, 1904, p. 366. — *Inscriptions latines de l'Afrique du Nord* par Cagnat-Merlin-Chatelain (Paris, Libr. Leroux, 1923), — forcément incomplets, en rassemblant les inscriptions latines trouvées depuis cette date et dispersées dans divers périodiques. Son auteur, M. Louis Chatelain, ancien chef du Service des Antiquités du Maroc, était particulièrement qualifié pour entreprendre cette tâche et on lui saura gré d'avoir voulu mettre à notre disposition un instrument de travail qui nous épargnerait des recherches et des pertes de temps. Il a soin de nous avertir dans son avant-propos, daté du 1er juillet, que ce fascicule est imprimé depuis quelques années déjà, mais on s'étonnera tout de même un peu de n'y trouver ni les inscriptions découvertes en 1933 par Ar. Ruhlmann dans ses fouilles de Thamusida, ni celles de Banasa publiées par M. L. Chatelain lui-même dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques* de 1934, ni celle de Q. Aelius Verecundus à Tanger, publiée aussi par lui dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* en 1934, ni le fragment de Lixus, trouvé vers 1930, mentionnant le Sénat de la ville et les obsèques publiques d'un quelconque grand personnage, ni à Chellah la grande inscription de M. Sulpicius Felix, commentée par MM. Gsell et Carcopino dans les « Mélanges de l'Ecole Française de Rome » en 1931, ni celle de Q. Antonius Tranquillus, enfant de cinq ans et déjà décurion de Volubilis, si intéressante, car elle nous fait saisir la formation, dès cette époque, d'une noblesse municipale héréditaire, ni celle de l'empereur L. Aurelius Verus, ces deux-ci trouvées dès 1929. Les seuls numéros inédits sont : une inscription d'Aïn Chkour (4 kms au N. de Volubilis) et, à Volubilis, une inscription en l'honneur de Néron et une quinzaine de fragments réduits à quelques lettres et ne

présentant qu'un mince intérêt (1). Il semble qu'on nous donne l'état de l'épigraphie latine au Maroc en 1928, si bien que finalement l'*Année Epigraphique* de A. Merlin, dont les dernières tables sont de 1941, reste notre répertoire le plus complet.

L'ensemble est bien présenté et fait honneur aux traditions de la maison Geuthner, et nous souhaitons qu'un second fascicule complète rapidement ce premier. Je me bornerai, pour le présent, à proposer quelques rectifications ou compléments.

Tanger, n° 2. L'original a été retrouvé par M. J. Molle, conservateur du Musée Michaux-Bellaire. On lit bien à la première ligne... EI, et la restitution (*Sp*)*ei* est la plus vraisemblable. La dernière lettre des lignes 4 et 5 est effacée ; à la 5e, la lecture de Ch. Tissot est exacte et on peut restituer : *Sacerdos* ou *flamen* (ou un autre titre) (*co*) *lon* (*iae*) V... ?... IVL (*iae*) ?... Au début de la 6e ligne, on lit très bien : I ; je restituerais : *L*(*oco*) *d*(*ato*) *d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*).

n° 9. Je restitue à la 2e ligne :

Equiti Alae Iae Hammiorum.

Cette aile a en effet tenu garnison en Mauritanie Tingitane. La deuxième ligne du commentaire est obscure. Je suppose que M. Chatelain a voulu dire : des deux cohortes de ce nom, l'une est citée en Bretagne, l'autre en Afrique.

n° 10. *Sesquaeplicarius alae Primi* — Ce cavalier est un de ceux qui, selon Végèce, touchent une ration et demie, mais le nom de son corps est insolite. Ne s'agirait-il pas ici aussi de l'*ala prima Hammiorum* ?

n° 11. *Herma* est un cognomen fréquent et paraît un dérivé de Hermès.

Chellah, n° 32. L'auteur de la dédicace à la Triade Capitoline paraît être un cavalier d'une cohorte de Syriens archers ; la *cohors Syrorum sagittariorum milliaria* des diplômes n'était pourtant pas dite *equitata*.

n° 33. Une meilleure lecture de l'inscription est donnée par M. Marion (*Bull. arch. du Com.*, févr. 1946, p. 11).

Aquae dacicae. L'identification avec Petitjean est douteuse. *Aquae* désigne généralement une source thermo-minérale, et il n'en existe point à ma connaissance aux environs immédiats du lieu où ont été trouvées les inscriptions nos 41 et 42.

n° 42. Le cavalier dont nous avons l'épitaphe appartenait à la IVe cohorte de Gaulois, à la turme ou escadron que commandait un certain Optatus.

Volubilis, n° 62. Le procurateur mentionné à la dernière ligne est Aeronius Montanus, devenu, lui ou son fils, patron de Banasa.

(1) Celle de Petitjean, n° 42, donnée comme inédite, a été publiée par M. Chatelain lui-même dans le « Bulletin archéologique du Comité » (Commission de l'Afrique du Nord, janvier 1942, n° 19).

n° 83. *Lucifer Clau. Sarpedo.* Je crois que *Clau.* abrège, non le nom de la tribu *Claudia*, mais le cognomen *Claudianus*. Nous avons à Volubilis d'autres noms gravés sur des corniches, ce sont ceux d'affranchis. Le *Lucifer Cissi* (*filius*) de S. Gsell est une conjecture et peut se restituer aussi bien *Cissi* (*anus*).

n° 104. Le nom féminin de Babbus se retrouve ailleurs : une *Babu Tarsa* à Cumes, (H. Dessau, I. L. S. n° 2902) peut être africaine.

n° 109. La dédicace de L. Sariolenus, avec la mention de ses fils originaires de Volubilis, est curieuse. Je me demande s'il ne faut pas plutôt restituer : *fil(io) Volubilitani pat(rono)* : « à L. Sariolenus Proculus le fils et leur patron, les Volubilitains », comme l'avait d'abord pensé M. Chatelain lui-même (*B. A. C.*, 1916, p. 84, n° 11), d'autant plus que si notre inscription n'est pas un doublet du n° 118, celui-ci s'adresserait alors au père.

n° 135. Le nom complet du dédicant est *M. Valerius Sassius Pudens* qui reparaît au n° 141.

Il est dommage que le fascicule s'arrête sur l'annonce du n° 183 dont le texte n'est pas donné.

Raymond Thouvenot.

***

Roger Coindreau. — *La Casbah de Mehdia*, Rabat, 1946.

La *qaṣba* de Mehdiya, sise à l'embouchure de l'oued Sebou, a une longue histoire, variée sinon mouvementée. Sans doute bâtie sur l'emplacement d'une fondation carthaginoise, elle faisait partie intégrante de l'empire chérifien, mais fut occupée un moment par les Portugais, puis devint un repaire de pirates, avant que ne s'en emparent les Espagnols qui, à leur tour, en furent chassés par Moulay Ismaïl.

Tous ces épisodes successifs, M. R. C. les fait revivre, pour le plus grand plaisir de ses lecteurs. Il rappelle les opinions autorisées des spécialistes de l'histoire ancienne ; d'après ceux-ci, le comptoir carthaginois de Thymiateria, fondé par Hannon et ses compagnons dans la seconde moitié du Ve siècle avant J.-C., occupait très vraisemblablement le site de Mehdiya. Par contre, il semble bien que les Romains délaissèrent l'estuaire du Sebou, pour s'installer plus en amont, à Thamusida et à Banasa. Ultérieurement, dès le haut Moyen-Age — « les siècles obscurs du Maghreb » — les géographes parlent de la Ma'moura, qui s'identifie sans erreur possible avec Mehdiya ; en 1162, le calife almohade 'Abd el-Moumen y fait construire cent vingt navires, ce qui indique des chantiers navals importants. Au XVIe siècle, La Ma'moura est un centre de commerce assez modeste, mais actif et prospère. Les chroniqueurs en parlent alors comme « d'une petite bourgade de quatre cents feux, faisant grand trafic de blé » ; ses habitants « ont

de tout en merveilleuse abondance et les bestiaux y sont à vil prix ». Heureuse époque !

Les Portugais s'en emparent en 1515, mais ne peuvent s'y maintenir que quarante-sept jours, et leur occupation se termine par un désastre. Au début du siècle suivant, les pirates y règnent en maîtres ; d'aucuns ont une forte personnalité, tel cet Anglais, Henri Mainwaring qui, dit-il, ne fait la course que « contraint par les circonstances », et qui finira comme député de Douvres au parlement britannique. Mais leur audace mettait en péril la route des Indes, et les Pays-Bas projettent de s'en rendre maîtres et d'y construire une forteresse. Ils sont devancés par les Espagnols, qui s'y installent en 1614. Ceux-ci appellent leur nouvelle conquête Saint-Michel d'Outre-mer (San Miguel de Ultramar) et y restent soixante-sept ans ; durant cette période, ils subissent à maintes reprises les assauts des « Volontaires de la Foi » ,et notamment ceux du fameux marabout Sidi El-'Ayâchi. Puis, en 1681, Mehdiya est reprise par Moulay Ismaïl, qui y fait un butin considérable en captifs et captives, en pièces d'artillerie et en munitions de guerre. Le Sultan envisage alors d'y aménager un grand port et y fait entreprendre divers travaux qui lui donnent une certaine activité. Mais cet essor dure peu et la décadence vient rapidement ; avant la fin du XVIIIe siècle, Mehdiya ne compte plus qu'une quarantaine de familles, vivant misérablement des revenus du bac et de la pêche des aloses.

La situation n'a guère changé quand les navires français y débarquent, en 1911, les approvisionnements de la colonne du général Moinier qui va marcher sur Fès, à l'aide du sultan Moulay Hafid. Cependant le grand port du Sebou se crée plus en amont, à Port-Lyautey. Enfin le corps expéditionnaire américain occupe Mehdiya les 8 et 9 novembre 1942.

De ces divers évènements, M. R. C. fait le récit pittoresque et plein d'enseignements. Son sens critique sait faire le départ, dans les auteurs anciens par lui consultés, entre la légende et l'histoire. Il ne se perd pas dans les détails et concentre son attention sur les points essentiels. A plusieurs reprises, il cite maints passages des sources qu'il utilise et donne ainsi quelques extraits de vieilles et savoureuses chroniques.

On se rend compte à le lire qu'il connaît parfaitement les lieux dont il relate l'histoire. En effet, officier de marine, il a été directeur de la Société des ports de Mehdiya, Port-Lyautey, Rabat et Salé ; il était donc mieux qualifié que tout autre pour faire revivre le passé de la *qaṣba* de Mehdiya.

Mais le petit volume de M. R. C. n'est pas seulement un livre d'histoire, c'est aussi une étude archéologique. Le plan d'ensemble de la *qaṣba* est établi avec un grand souci d'exactitude et parfaitement lisible, ce qui n'est pas toujours le cas des documents de ce genre. Certains vieux murs de pisé ont parfois été considérés comme un vestige de l'occupation carthaginoise ; l'auteur y a reconnu les restes de constructions alaouïtes dues à Moulay Ismaïl ou à l'un de ses successeurs.

Sur bien des points, il apporte des solutions nouvelles, appuyées sur de solides considérations. Grâce à lui, on peut maintenant préciser l'emplacement du petit port de La Ma'moura, vers la baie appelée aujourd'hui l'Anse des Charpentiers. De même, on sait désormais que le château portugais de 1515 s'élevait non pas sur la rive même du fleuve, en contre-bas de la *qaṣba* actuelle, mais plus en avant, vers le bâtiment occupé maintenant par la douane. Les documents cités sur l'occupation espagnole apportent d'utiles indications sur les constructions qui remontent à cette époque : la porte dite Bab el-'Aïn ; les bastions surplombant un large fossé sur le front sud, de Bab el-'Aïn a Bab Jdid ; le bastion de l'angle nord-ouest ; la rotonde, cet ouvrage curieux dont la coupole de maçonnerie émerge près de la partie de l'enceinte sud reconstruite, et qui devait être un abri à munitions ou une poudrière ; le fortin circulaire sis à l'ouest, en dehors de l'enceinte et le long du Sebou.

Pour l'étude des monuments musulmans ou de leurs vestiges, la Grande Porte, le palais du gouverneur ou Dar el-Makhzen, la maison du caïd, M. R. C. s'est inspiré des travaux de H. Saladin (1), le seul archéologue qui ait examiné de façon méthodique ces différentes constructions. Il y ajoute d'ailleurs de pertinentes remarques personnelles qui permettent de saisir le sens et la portée de l'œuvre de Moulay Ismaïl. Souhaitons avec lui que la Grande Porte, le monument le plus remarquable de la *qaṣba*, soit prochainement restaurée et qu'on n'y voie plus la trace des graves dégâts qu'elle a subis au mois de novembre 1942. Des plans de détail et d'excellentes photographies illustrent le livre de M. R. C., qui sera d'un précieux secours aux visiteurs de Mehdiya, pas toujours à même d'interpréter eux-mêmes les vestiges qui s'offrent à leurs yeux.

En résumé, l'auteur a condensé dans une centaine de pages tout ce qu'on pouvait savoir aujourd'hui de la *qaṣba* de Mehdiya, tant sur son histoire que sur ses monuments. Il y a plus de vingt-cinq ans, on souhaitait que Mehdiya fût l'objet d'une étude approfondie (2). C'est chose faite maintenant ; il ne reste plus, en s'aidant des données nouvelles ainsi apportées, qu'à procéder en certains points à quelques fouilles et sondages complémentaires. On doit féliciter M. R. C. de son travail, que tous liront avec intérêt, profit et agrément, et complimenter aussi l'éditeur qui, malgré la dureté des temps, a su présenter *La Casbah de Mehdia* d'une façon très élégante, bien rare à l'heure actuelle.

Jacques Caillé.

***

(1) H. Saladin, *Les monuments de Mehediya*, in « Bulletin archéologique », Paris, 1913.

(2) R. Montagne, *Note sur la kasbah de Mehdya*, in « Hespéris », t. I, 1921, pp. 93-97.

Vicente Rodriguez Casado. — *Política marroquí de Carlos III.* — Madrid, 1946, 14 $\frac{1}{2}$ × 20 $\frac{1}{2}$, XXIII + 508 pages, ill. (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto Jerónimo Zurita).

M. Vicente Rodríguez Casado, déjà connu par quelques travaux préliminaires sur les relations hispano-marocaines au XVIIIe siècle (cf. *Hespéris*, 1943, p. 227, n°s 77 et 78, et 1944, p. 80, n° 107), nous donne aujourd'hui l'ouvrage d'ensemble que ceux-ci annonçaient. Ce gros livre lui fait honneur. On pourra assurément, outre quelques reproches de détail que je réserve pour la fin, hasarder quelques critiques d'ensemble : l'exposé, qui suit pas à pas les négociations diplomatiques, n'est pas toujours exempt d'obscurité ; si la documentation a été rassemblée avec soin et méthode, la rédaction donne l'impression d'avoir été un peu rapide ; il arrive que les dates soient imprimées avec négligence ; et l'illustration n'a parfois que des liens fort lâches avec le contenu de l'ouvrage. Celui-ci rendra néanmoins les plus grands services : fondé sur un dépouillement consciencieux de l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid qu'attestent de nombreuses pièces justificatives, il précise de la manière la plus heureuse l'histoire des rapports entre l'Espagne et le Maroc sous Charles III et Sidi Mohammed ben Abd Allah. Il est particulièrement intéressant de rapprocher toutes les informations qu'il nous apporte de celles que contient la thèse complémentaire de M. Penz sur le *Journal* de Louis Chénier (cf. *Hespéris*, 1945, pp. 107-108). Car il y a, à cette date, un parallélisme curieux, et d'ailleurs explicable, entre la politique de la France et celle de l'Espagne à l'égard de l'Empire Chérifien.

Le traité de Paris de 1763, qui consacrait la suprématie coloniale de l'Angleterre et délivrait cette puissance de la rivalité de la France, était lourd de dangers pour l'Espagne, dont les Indes se trouvaient désormais directement menacées par l'expansion anglo-saxonne. Résolu à faire face, Charles III était obligé de mobiliser toutes ses ressources, et de concentrer tous ses efforts sur la défense de ses possessions américaines. Il est normal qu'il ait alors songé à alléger ses charges par un rapprochement diplomatique avec le Maroc, dont l'Espagne était séparée depuis des siècles par une querelle permanente. De son côté, le sultan Sidi Mohammed ben Abd Allah avait besoin d'argent, et il comptait bien monnayer sa bienveillance ; au surplus, par sa position géographique et par ses présides, l'Espagne, alors en pleine renaissance, était la nation la mieux placée pour nuire au Maroc. Mais les négociations n'étaient pas aisées à engager, car aucune des deux parties ne jugeait opportun de faire les premières ouvertures. Les obstacles du début furent levés par le favori du Sultan, le juif Samuel Sumbel, dont on sait qu'il avait été élevé à Marseille. Les gouverneurs espagnols de Ceuta étaient amenés à discuter périodiquement avec les autorités indigènes des environs de la place. Sumbel se substitua peu à peu à celles-ci, et c'est ainsi que les conversations s'engagèrent. Une des questions qui se posaient se rapportait à la factorerie que les Espagnols voulaient fonder sur la côte méridionale du Maroc,

dans l'Oued-Noun, et où les pêcheurs des Canaries auraient pu trouver refuge et ravitaillement. Le Sultan ne faisait pas d'objection, à la condition que cette factorerie ne comptât aucune garnison militaire. On étudia d'autre part les moyens de régulariser le commerce de Ceuta avec le reste du Maroc. Ces conversations entre Sumbel et le gouverneur de Ceuta occupèrent la plus grande partie de l'année 1765. Sidi Mohammed estima alors le moment venu de donner aux négociations une tournure un peu moins officieuse. Il décida d'envoyer à Charles III un émissaire, et il choisit à cette fin un missionnaire franciscain de Fès, le P. José Boltas (cf. *Hespéris*, 1941, p. 105, n° 15), qui était lui-même Espagnol.

Le P. Boltas débarqua à Cadix en septembre 1765 ; il était chargé de cadeaux pour son souverain, à qui le Sultan demandait la libération de quelques esclaves marocains. Charles III n'eut garde de laisser passer l'occasion, accéda à cette requête, obtint en échange la libération de captifs espagnols, et pousuivit la négociation par un moyen analogue à celui qui avait eu la préférence de Sidi Mohammed. Il envoya lui aussi un religieux franciscain, le P. Bartolomé Girón de la Concepción, qui avait précédemment vécu à Fès et à Tétouan (cf. *Hespéris*, 1944, p. 80, n° 106). En principe, le P. Girón allait visiter les couvents de son Ordre ; en fait, le Roi lui avait confié le soin d'examiner la situation, de sonder les dispositions du Sultan et de son entourage, et d'étudier les possibilités d'accord. Le seul point concret de sa mission concernait l'établissement de l'Oued-Noun, où Charles III voulait mettre une garnison, sans laquelle il n'eût pas été viable. Le P. Girón était enfin chargé d'annoncer au Sultan que, une fois les affaires nettement clarifiées, le roi d'Espagne lui enverrait un ambassadeur pleinement autorisé pour conclure et signer un traité de paix et de commerce. La mission du P. Girón ne put rester tout à fait secrète : conformément à l'usage, il apportait au Sultan de riches présents, protégés par une escorte militaire ; un religieux qui voyageait en pareil équipage devait attirer l'attention et provoquer les soupçons. Les autorités marocaines lui faisaient d'ailleurs des politesses inusitées. Ces imprudences, peut-être inévitables, n'eurent aucune conséquence fâcheuse. Le P. Girón fut reçu dans l'intimité par le Sultan à Meknès, le 2 février 1766 ; il sut habilement faire miroiter aux yeux du souverain les avantages financiers d'une entente commerciale avec l'Espagne (les caisses de l'Empire allaient se remplir de bonnes piastres mexicaines), et Sidi Mohammed, satisfait, devança le projet de Charles III en décidant d'envoyer en Espagne un ambassadeur.

Cet ambassadeur, Ahmed el-Ghazzâl, est bien connu ; sa mission a fait l'objet de nombreuses publications, et c'est un personnage familier à tous ceux qui ont étudié l'histoire du Maroc. Il n'y a donc pas lieu d'insister sur son voyage et son ambassade. Celle-ci aboutit, comme on sait, à la signature de l'accord provisoire de La Granja (25 septembre 1766), qui fixait les bases générales d'un traité de paix et de commerce. Pour la signature de ce traité, Charles III s'engageait à envoyer à son tour un ambassadeur. Cet ambassadeur espagnol, on ne l'ignore pas davantage, fut l'illustre savant et marin Jorge Juan. Sa mission, dont nous

avons une relation détaillée qui nous est parvenue sous sept formes différentes (1), constitue un événement bien connu, lui aussi, et sur lequel je n'insisterai pas non plus. Mais il n'est pas inutile de rappeler que le traité signé à Marrakech par Jorge Juan dès le 28 mai 1767 (2), établissait la liberté entière du commerce entre l'Espagne et le Maroc. Il précisait en outre les pouvoirs et les attributions des agents consulaires espagnols au Maroc et réglait la situation des esclaves et des prisonniers évadés. La question de l'Oued-Noun demeurait en suspens, car le Sultan ne voulait pas s'engager au sujet d'une région qui échappait à son autorité, et, pour celle des limites des présides, on la renvoyait à deux commissaires qui discuteraient ultérieurement. La première conséquence du traité fut l'installation immédiate à Larache d'un consul général Tomás Bremond, et de deux vice-consuls, l'un à Tanger, Jorge Patissiati, l'autre à Tétouan, Francisco Pacheco.

Bremond devait rester jusqu'en 1773 à la tête des affaires espagnoles au Maroc. Sa gestion ne fut pas toujours heureuse. Actif, intelligent, intègre, il manquait de calme et de sang-froid. Il s'entendit mal avec Patissiati, qui était d'un tempérament tout opposé, et il eut le malheur de s'attirer l'inimitié du supérieur franciscain de Meknès, le P. Tomás Bellido de la Encarnación. Ces circonstances ne lui permirent pas de rendre tous les services que ses indéniables qualités pouvaient faire espérer. Mais les événements semblent prouver que sa mission aurait échoué de toute manière. Il voyait clairement la situation. Il avait compris que Sidi Mohammed, en signant la paix, n'avait pas renoncé pour autant à un projet qui lui tenait à coeur, la reconquête de Mazagan sur les Portugais, et la reconquête des présides espagnols. Il jugeait donc nécessaire de développer le plus possible les relations commerciales pour créer des intérêts qui pourraient, le moment venu, s'opposer à une rupture. La tâche était difficile, car le Makhzen ne s'est jamais montré très exact dans l'exécution des traités, et il modifiait à chaque instant les droits sur les marchandises qui arrivaient à Tanger et à Larache. Il faut ajouter que, de leur côté, les autorités espagnoles n'étaient pas sans reproche ; en 1769, elles interdisaient encore les ports d'Andalousie aux commerçants marocains : on finit par leur ouvrir tardivement le seul port de Málaga. En dépit de ces difficultés, les échanges se multiplièrent heureusement. Mais la situation politique ne s'améliorait pas. La paix contraignait à

(1) Un de ces manuscrits est conservé à Rabat, à la Bibliothèque générale du Protectorat (cf. *Hespéris*, XVII, 1933, pp. 45-47, XIX, 1934, p. 125, et XXI, 1935, p. 241).

(2) Telle est la date que donne M. Rodríguez Casado, p. 118. On trouve la même dans le livre récent de M. José M. Millás Vallicrosa, *España y Marruecos*, Barcelone, s. d. (1946), p. 186. Les érudits français fixent habituellement ce traité au 26 mai (par exemple E. Lévi-Provençal, *Les Historiens des Chorfa*, Paris, 1922, p. 328, et Ch. Penz, *Journal du Consulat Général de France à Maroc*, Casablanca, 1943, p. VIII et p. 108, n. 3). Le traité franco-marocain signé par le comte de Breugnon est du 28 mai 1767 (Penz, *ibid.* et pp. 16-23, et Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, Paris, 1903, p. 624). Je ne dispose pas des éléments nécessaires pour tirer au clair cette petite question chronologique, mais il me paraît peu vraisemblable que les deux traités aient été signés le même jour.

l'inaction les garnisons des présides espagnols, et les tribus des environs, indifférentes aux stipulations du traité, en profitaient pour revenir à leurs excès antérieurs. Sidi Mohammed, dans l'état d'esprit dont nous avons parlé, ne pouvait voir leurs agressions d'un mauvais oeil. L'évacuation de Mazagan par les Portugais en 1769 porta la tension à son plus haut degré. Sidi Mohammed se crut dès lors en état de reconquérir aisément Ceuta et Melilla. Il pousse le plus possible ses armements, comme Bremond ne cesse de le signaler à la Cour d'Espagne, et il fait faire à ses troupes des manœuvres dans le Rif. En même temps, il comble de prévenances le consul général d'Espagne, puis, pour écarter cet observateur gênant, il le charge d'accompagner en Espagne une délégation marocaine. Malgré les avertissements de Bremond, Charles III et son gouvernement vivaient dans une tranquillité parfaite quand le Sultan déclara brusquement la guerre le 19 septembre 1773.

Charles III crut habile d'attacher peu d'importance à cette rupture, de conserver des relations avec le Maroc, de recevoir la délégation que guidait Bremond, et d'accepter les cadeaux que lui offrait Sidi Mohammed. Il voulait marquer par là qu'il désirait fermement le rétablissement de la paix, mais il ne put suivre jusqu'au bout le Sultan qui, après avoir déclaré la guerre et donné l'ordre d'attaquer Ceuta et Melilla, estimait que le traité de 1767, qui ne concernait à ses yeux que la piraterie, demeurait en vigueur. Les opérations militaires se bornèrent essentiellement au siège que les Marocains mirent devant Melilla pendant l'hiver 1774-1775. Il dura environ trois mois, de décembre à février,et se termina par l'échec complet de Sidi Mohammed, qui avait pris personnellement la tête de ses troupes. Profondément déçu, le Sultan engagea aussitôt des négociations. En Espagne, l'accueil fut cette fois très réservé. Mais, en juillet 1775, l'échec de l'expédition d'O'Reilly contre Alger, mal préparée, mal organisée et mal commandée, affaiblit la position de Charles III, et eut pour conséquence, dix-huit mois plus tard, la démission du ministre des Affaires étrangères Grimaldi et son remplacement par Floridablanca. Les conversations se déroulèrent donc du côté espagnol dans une atmosphère de crise, et il fallut plus de cinq années pour parvenir à la paix. Ici nous retrouvons les religieux franciscains, et en particulier le P. Boltas. C'est à lui en effet que fut confiée la première mission au Maroc. Le Franciscain partit à la mi-avril 1777, et son séjour se prolongea jusqu'en 1784. Il nous est impossible de suivre ici le détail des négociations,que M. Rodríguez Casado abandonne lui-même quelquefois pour ne pas trop s'étendre et risquer de fatiguer le lecteur. Le 26 décembre 1777, le P. Boltas finit par persuader le Sultan d'envoyer à Charles III un ambassadeur chargé de signer la paix. Mais il fallut attendre encore près de deux ans, et c'est le 17 décembre 1779 seulement que l'ambassadeur marocain débarquait à Cadix.

Cet ambassadeur, Mohammed ben Otman, n'est pas moins connu qu'El-Ghazzâl. M. Rodríguez Casado le regarde comme le meilleur politique du Maroc à cette époque et le place au-dessus du Sultan lui-même. Il se tira honorablement

d'une tâche épineuse. Reçu par Charles III au palais du Pardo le 22 janvier 1780, il signa le 30 mars une convention dont, par une lacune que je ne m'explique pas, M. Rodríguez Casado ne nous donne pas les clauses. Le P. Boltas, en récompense de ses services, fut nommé évêque de la Seo de Urgel (il devait mourir dans son diocèse en décembre 1789), et l'Espagne envoya au Maroc un nouveau consul général, D. Manuel González Salmón. Cet agent fut amené à jouer le principal rôle lors de la mission diplomatique du lieutenant-colonel D. Francisco Salinas y Moñino. Cet ambassadeur avait dû sa nomination à sa parenté avec Floridablanca, et, très ignorant des affaires marocaines, il se reposa entièrement sur González Salmón, qui remplissait les fonctions de secrétaire de l'ambassade. Celle-ci, dont l'objet demeurait fort peu précis, eut lieu en 1785 et fut reçue à Marrakech par Sidi Mohammed. L'accueil fut favorable, mais on ne régla guère que des points de détail. L'Espagne obtint cependant en matière commerciale quelques avantages appréciables. González Salmón, qui avait le goût des affaires, y trouva l'occasion de profits personnels, en particulier lors de l'organisation de la compagnie espagnole de Dar-Beïda. On voit en somme que la politique de Charles III et de ses ministres consista essentiellement — et c'est là que réside son originalité — à faire du Maroc, ennemi traditionnel de l'Espagne, sinon un allié contre l'Angleterre, du moins un voisin pacifique et bienveillant, dont l'amitié devait faciliter la défense des Indes occidentales contre la menace qui pesait sur elles. Ce résultat, qui survécut à la mort du souverain espagnol, survenue en décembre 1788, fut malheureusement anéanti par l'anarchie où sombra le Maroc à celle de Sidi Mohammed en 1790. C'est en 1799 seulement, sous Moulay Sliman, que l'on put essayer de nouveau de régulariser les relations politiques et commerciales entre les deux pays.

La longueur de ce compte rendu montrera à M. Rodríguez Casado l'importance que j'attache à son livre et l'intérêt avec lequel je l'ai lu. Il me pardonnera donc, je l'espère, de relever ici quelques inadvertances contre lesquelles il me semble opportun de prévenir le lecteur. La pierre reproduite à la pl. XVII n'est pas une pierre tombale, et l'inscription qu'elle porte n'est pas une inscription latine de l'époque portugaise, mais bien une inscription proprement portugaise, conservée à Tanger : je l'ai publiée dans le *Bulletin des études portugaises* de l'Institut français de Lisbonne (1938, fasc. 2, pp. 18-19), revue de diffusion limitée que M. Rodríguez Casado est bien excusable d'avoir ignorée. La note de Floridablanca datée p. 331 de septembre 1783 est datée du 31 *décembre* dans la note 4 du chapitre (p. 334), et le texte lui-même, reproduit p. 465 parmi les pièces justificatives, porte la date du 31 *novembre*, qui est certainement fausse puisque le mois de novembre n'a que 30 jours ; c'est la date du 31 décembre qui doit être la bonne.La citation de ce texte p. 331 comporte au surplus une grave faute d'impression : « sujeto *quedando* en su Orden de Descalzez de San Francisco » n'a aucun sens ; le texte reproduit p. 465 donne *graduado* au lieu de *quedando*, et c'est sans nul doute ce qu'il faut lire. Il y a enfin une erreur à la note 45 de la p. 370

sur Casablanca, où M. Rodríguez Casado a suivi, bien qu'il ne le cite pas à cet endroit, M. Ricardo Ruiz Orsatti (*Relaciones hispano-marroquíes*, Madrid, 1944, p. 58), lequel a dû se fier de son côté à des travaux aujourd'hui dépassés sur l'histoire des Portugais au Maroc : cette ville n'a jamais été occupée par le roi Emmanuel Ier de Portugal en 1515, et par conséquent le sultan Mohammed el-Bortoukali n'eut jamais à la reconquérir. Il y aurait avantage à faire disparaître ces petites taches dans une seconde édition.

ROBERT RICARD.

***

Général H. Guillaume. — Les Berbères marocains et la pacification de l'Atlas-Central (1912-1933), 1 vol. in-8° de 524 pp., 42 figures, 39 cartes ou croquis, Paris, René Julliard, 1946.

Trop rares sont encore les livres sur la pacification du Maroc. Le long et souvent difficile effort fait par l'armée française pour ramener sous l'autorité du Sultan des pays qui vivaient depuis des siècles en marge du pouvoir central et souvent dressés contre lui n'est pas encore connu dans le détail et s'oublie vite. Les Français doivent se souvenir que les campagnes marocaines se placent parmi nos gloires militaires et nos plus beaux succès politiques. Les Marocains devraient savoir que c'est la France qui a fait de l'unité politique du Maroc, brisée par la dissidence depuis le temps des Mérinides, une réalité solide et durable. Souhaitons que le livre du général Guillaume fasse école et que ceux qui ont été les brillants ouvriers de la pacification aient à cœur de retracer leur œuvre et celle de leurs compagnons d'armes.

Le général A. Guillaume s'est fait l'historien d'une des tâches les plus difficiles auxquelles l'armée française eut à faire face au Maroc : la pacification de l'Atlas Central. Dans ce bastion montagneux puissamment défendu par la nature vivaient des populations guerrières qui échappaient à l'action du Makhzen depuis des siècles, certaines depuis la chute des Almohades, au début du XIIIe siècle. Les Berbères Sanhaja, maîtres de ces rudes montagnes, s'étaient même déclarés au XVIIIe et au XIXe siècles les adversaires non seulement de la dynastie alaouite mais de « tout ce qui parlait arabe » au Maroc.

Le général Guillaume, dans une vigoureuse esquisse de géographie physique, précise les obstacles naturels qu'allaient rencontrer les campagnes militaires dans ce « pays de haute altitude, difficilement accessible, étroitement cloisonné par des gorges profondes, sous un climat de montagne aux hivers rigoureux aggravant la précarité des communications ».

Il étudie ensuite l'histoire ancienne et moderne des populations sanhajiennes de l'Atlas Central, qui formèrent, dès la fin du Moyen Age, le bloc le plus important et le plus irréductible du *bled Siba*. On trouvera là un résumé commode des

tentatives alaouites contre la montagne berbère. Cette étude historique s'achève par un tableau des tribus de l'Atlas Central au XXe où sont précisés les effectifs, les emplacements et le genre de vie de ceux qu'allaient affronter, pacifier et maintes fois utiliser les armées françaises.

Après cette large introduction, une deuxième partie du livre étudie le problème de la pacification de l'Atlas Central : le but à atteindre et ses difficultés, les moyens d'action, les méthodes. Le général Guillaume qui fut, à la phase décisive des opérations, le chef d'état-major du général de Loustal, expose de façon très claire les deux méthodes suivies, avant et après la prise de commandement de ce chef remarquable. On pourrait lui reprocher d'avoir par trop peu souligné l'originalité et la valeur de cette méthode qui substitua aux colonnes organisées dans des bases visibles des dissidents et opérant de jour, l'action de groupes tactiques soigneusement dissimulés pendant toute la période des préparatifs, agissant par surprise et de nuit, et se couvrant aussitôt par une solide organisation défensive. Dans la belle présentation qu'il a faite du livre, le général d'armée Juin rend au général de Loustal et à ceux qui le secondèrent la belle part qui leur revient dans cette grande œuvre.

La plus grande partie du livre est faite d'une histoire très précise de la pacification. Les historiens du Maroc et les spécialistes de l'art militaire y trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer : chronologie rigoureuse, recensement exact des moyens et des effectifs employés, analyse détaillée des plans stratégiques et tactiques et de leur exécution, objectivité absolue des jugements. Une belle illustration photographique, des cartes, des croquis d'une grande clarté accompagnent l'exposé très dense du général Guillaume.

Nous nous contenterons de noter, d'après le général Guillaume, les grandes étapes de la pacification de l'Atlas Central.

De 1913 à 1917, c'est la marche d'approche et la prise de contact avec la montagne. Dès 1913, le colonel Henrys réduit les Beni M'Tir, et la même année le colonel Mangin occupe le Tadla par une action irrésistible ; mais une poussée sur Ksiba ne peut pas être maintenue et la retraite de nos troupes en pleine montagne eût pu être, sans la science et l'audace de Mangin, un grave échec. Une progression méthodique s'imposait. En 1914, avant le déclenchement de la guerre mondiale, les Zaïans étaient soumis et Khénifra occupée. Le départ de la majeure partie des troupes du Maroc arrêtait bientôt les opérations, tandis que la désastreuse affaire d'El Herri confirmait les Berbères de la montagne dans leur esprit de résistance.

Malgré la pénurie des effectifs, des succès importants étaient acquis sur les bords du massif : en 1916, Beni Millal était occupée et en 1917, Ghorm El Alem.

Cette même année débutait, sous les ordres du général Poeymirau, la deuxième phase de l'action : la rupture du bloc berbère au centre du Moyen Atlas. En 1914-1915 et en 1916 une avance pacifique avait mené nos troupes jusqu'au

Guigou et au Jbel Ben Menzel. En 1917, une percée permettait l'occupation en flèche de Bekrit.

Au cours des années suivantes, cette vaste trouée fut élargie par des opérations dans le secteur de Bekrit et en Moulouya et par l'occupation d'Alemsid (1921), de Ouaouizerght (1922) et d'Arbala (1926).

Ces brèves campagnes à effectifs et à objectifs limités ne pouvaient, malgré leurs succès, régler le problème du Moyen Atlas. Après la victoire de 1918, la France ne sut pas faire au Maroc l'effort nécessaire ; avec un étrange aveuglement, on voulait se borner à la pacification du « Maroc utile ». Or, comme l'écrit le général Juin, « en pays d'Islam, il n'est point de démarcation durable entre le soumis et l'insoumis, quand la couverture s'immobilise ». La guerre du Rif absorbe ensuite pendant plusieurs années tout l'effort de l'armée française dans ce pays. Elle démontra quelle dangereuse chimère était, au Maroc plus qu'ailleurs, l'occupation restreinte. Il fallut pourtant attendre 1929 pour que fût mis à exécution le plan de réduction de la courtine de l'Oued El-Abid, élaboré, dès 1926, par le lieutenant-colonel de Loustal.

Cette troisième phase de notre action eut confiée au chef qui l'avait conçue et qui devait prendre dans la pacification de l'Atlas Central un rôle prépondérant. Conduite suivant la méthode toute nouvelle dont on a esquissé plus haut les grandes lignes, elle se déroula, malgré les difficultés du terrain et la résistance acharnée des Berbères, avec une remarquable régularité. Par trois campagnes d'été, en 1929, 1930, 1931, et par quelques opérations de détail menées en plein hiver, la bordure et la partie occidentale de l'Atlas Central tombaient entre nos mains.

Restait à réduire la masse du haut-atlas Central. Cette action se fit en deux temps. Le massif fut investi en 1921 par l'occupation de ses principaux débouchés et de ses abords les plus accessibles, en particulier du plateau des Lacs.

En 1933 se réalisait la dernière étape de la pacification de l'Atlas Central. Une action combinée des groupes mobiles de Meknès, de Marrakech et des Confins réduisit la masse du massif, et des opérations complémentaires supprimèrent deux taches qui subsistaient à l'est et à l'ouest du pays conquis. A la mi-juillet, les dernières soumissions étaient acquises.

Ces très beaux succès réalisés avec des pertes relativement faibles s'expliquent non seulement par le mordant des troupes et la valeur des méthodes tactiques employées, mais aussi par l'étroite fusion de l'action politique et de l'action militaire. Les officiers des Affaires indigènes surent négocier avant et après le combat, et surtout montrer par des faits indéniables, par une politique profondément humaine, les bienfaits de la pacification. Grâce à eux, les ennemis de la veille devenaient les auxilaires du lendemain. Et les partisans berbères, ardents au combat et magnifiquement fidèles, se battirent au premier rang de nos troupes, conduits par ceux-là mêmes qui avaient su préparer leur soumission. On ne peut que souscrire pleinement aux dernières phrases du livre :

« La pacification de l'Atlas Central n'est qu'un chapitre de nos annales militaires africaines. Episode de la pénétration française en Afrique du Nord, commencée par Chanzy et Bugeaud, terminée par Lyautey et ses collaborateurs, c'est une réussite sans exemple, dont notre histoire nationale peut s'enorgueillir... car elle est par excellence une œuvre constructive, une œuvre de paix et de civilisation ».

Henri Terrasse.

***

Marguerite A. Bel, *Les Arts indigènes féminins en Algérie*, un album in 8° de 50 planches et 24 pages, Alger, s. d., publié sous les auspices du Gouvernement de l'Algérie.

Un avant-propos définit de façon précise le but de ce livre : « Il s'agit ici d'une collection classée, facilement maniable, de photographies représentant des ustensiles ménagers, des vêtements variés, des tissus d'ameublement exécutés à des époques diverses par des femmes algériennes. Cette publication vise à révéler à une clientèle mondiale les produits véritablement artistiques des industries indigènes... Par là, elle servira peut-être à vivifier ces industries, pour le plus grand bien des artisans. »

Il était difficile de donner en cinquante planches, commentées dans des notices substantielles qui replacent chaque œuvre dans le milieu où elle est née, une vue meilleure des arts féminins de l'Algérie. Les œuvres représentées sont choisies parmi les plus belles et les plus typiques à la fois.

Par là, ce livre dépasse le dessein qu'il s'était fixé : il permet d'amorcer toute une série de rapprochements avec les autres arts mobiliers de l'Afrique du Nord, qu'ils appartiennent aux arts musulmans citadins ou qu'ils se rattachent à la vieille souche des arts berbères. Esquissons ici quelques comparaisons avec les œuvres marocaines.

Dans sa vie citadine, l'Algérie a profondément subi l'influence turque et par là diffère du Maroc ; pourtant certaines techniques se rattachent encore à la tradition hispano-mauresque : la dentelle à l'aiguille est la même que celle du Maroc ; et elle était déjà pratiquée à Grenade. Si les broderies d'Alger n'ont pas, en dehors de la broderie de Tétouan qu'elles inspirèrent, d'analogues au Maroc, la broderie de Bône s'apparente par une partie de son répertoire à celle de Salé : dans les deux villes, toute une série de thèmes, en particulier des motifs arborescents, se rattachent aux broderies de la Renaissance. Les broderies lamées constantinoises, au fil d'or et d'argent sur fond de tulle, sont d'une richesse que les broderies lamées de Fès ne semblent jamais avoir atteinte. Il est curieux de noter combien elles restent fidèles au devis losangique. Cette reconquête de l'esprit du décor berbère n'est pas un fait isolé : à notre arrivée au Maroc, la broderie de Fès au point de trait à double face s'ordonnait de plus en plus suivant des losanges.

Si dans les tapis de Kalaa, les motifs de haute laine sont venus, comme à Rabat, du tapis d'Orient, les chefs, en simple tissage, reproduisent les motifs des étoffes berbères. Les *hambel*-s de Salé font le même mélange en n'employant que par bandes assez rares le tissage à haute laine.

Les arts ruraux qui, en Algérie comme au Maroc, appartiennent à la grande famille des arts berbères, permettent des rapprochements plus nombreux encore. Les châles brodés du Mzab, bien peu connus jusqu'au livre de Mme Bel, semblent, dans la mesure où des photographies permettent d'en juger, être très proches des broderies juives du Tafilalelt.

Il y a longtemps déjà que l'étroite parenté des poteries de la Kabylie et du Rif a été signalée. Mais c'est dans les arts du tissage qu'il est possible de faire, grâce à ce livre, de nouveaux rapprochements entre l'Algérie et le Maroc. Les étoffes du Mzab appartiennent bien à la même famille que les tissages berbères du Moyen Atlas : les motifs de détail et les procédés de composition sont étonnamment proches. Les tissus de Grande et Petite Kabylie accusent, dans une plus grande richesse de motifs, la même parenté. Les particularités de composition des tissus kabyles s'expliquent par l'usage de certaines pièces qui servent à faire des robes. Les tissages de la Soummam ont un répertoire plus simple, à base, lui aussi, de chevrons et de losanges, qui a ses analogies dans certains tapis et dans certains décors peints des Berbères du Maroc. Les étoffes du Touat et du Gourara offrent aussi un ornement géométrique simplifié. Un tissage de l'Aurès montre un décor assez déformé qui fait penser tantôt aux tapis du Moyen Atlas, tantôt à ceux du Haouz de Marrakech.

La parenté des tapis du Djebel Amour à grand décor losangique avec ceux des Beni Bou Yahi a déjà été signalée par M. Prosper Ricard. Mais un spécimen unique, venu du même massif montagneux et orné de bandes parallèles, ressemble de très près aux tapis des Beni M'Guild.

Le livre de Mme Marguerite A. Bel nous montre tout l'intérêt qu'il y aurait à recueillir et à publier, par tribus et par fractions, toutes les œuvres des arts berbères de l'Afrique du Nord. Ce jour-là, on pourra sans doute délimiter, parmi toute cette ornementation géométrique de même souche, des familles de décors dont la répartition nous apprendra peut-être quelque chose sur l'histoire de ces arts qui conservent une si vigoureuse et si rare beauté.

Henri Terrasse.

IMPRIMERIE THOYON-THÈZE
THOYON, NÉLIS ET Cie
ROCHEFORT-SUR-MER 31.0155
REGISTRE DES TRAVAUX
ÉDIT. : 40 - IMPRIM. : 141
DÉPOT LÉGAL : 2e TRIM. 1949

DES NOMS BERBÈRES DE L'OGRE ET DE L'OGRESSE

On peut demander à la linguistique des indications sur la valeur sémantique des noms de ces êtres fabuleux et anthropophages qui, à l'instar de nos ogres et de nos ogresses, tiennent une place éminente dans les contes merveilleux. L'étude qu'en a faite feu le savant romanisant Schuchardt(1), peut être reprise aujourd'hui, quoique les acquisitions nouvelles ne semblent pas modifier les réserves prudentes de l'auteur. On relèvera dans le groupe occidental, dit *beraber-chleuh*, des appellations en majorité masculines, différentes en tout cas de celles du groupe zénète du Nord et de l'Est, dans lequel prévalent des appellations féminines, l'ogre d'un côté, l'ogresse de l'autre, sans vouloir donner à cette répartition un caractère absolu.

Notons en tachelhit un type archaïque, du nom de *buḫo* (Ntifa), une sorte de croquemitaine effrayant et redoutable qui ne paraît guère dans nos contes et que les mères invoquent pour calmer les enfants méchants. L'expression, composée de *aḫo* précédé de l'arabe *bu*, est connue des Touaregs Ahaggar avec le sens de « bête sauvage ». Elle correspond à *beḫḫu*, « ogre » et *tabeḫḫut* « ogresse » des A. Izdeg (2). Le pluriel : *aḫḫuten* (3) et *beḫḫuten*, indiquerait une origine berbère. Mais avec le sens de « bête sauvage » le mot est tombé en désuétude dans le langage courant, à l'exception des parlers touaregs, au profit de l'arabe *luḥuš* et *lwaḥš*. Il figure encore dans l'expression *aḫo n-ṭeašurt* (4) « l'Ogre de l'Achoura » donnée

(1) *Die romanischen Lehnworter im Berberischen* (Vorgelegt in der Sitzung am 17 april 1918). Wien.

(2) Mercier, p. 180.

(3) De Foucauld, *Dict.*, t. I, p. 630. Les parlers berabers utilisent un verbe *ḫḫu*, aor. *iḫḫa* « être laid, méchant » que Loubignac (*Zayan*, p. 480) donne comme arabe. Dans le langage enfantin, le croquemitaine est encore appelé : *buᶜᶜu*, Ntifa, *fess a-yuɣi-nu han buᶜᶜu serk* ; *buᶜᶜo*, Loubignac, *op. cit.*, p. 460 ; *koᶜᶜoš*, B. Mtir, *han koᶜᶜoš ad-ɣurs-d-iddu, iɣa-š ᶜam ! ᶜam ! ; beitruru*, Ahaggar, de Foucauld, t. I, p. 37.

(4) E. Laoust, *Noms et cérémonies des deux de joie*, p. 72.

à un personnage grotesque, vêtu de peaux de bête, une sorte de *bužlud* hideux qui s'exhibe au milieu de flammes dans les mascarades achouriennes. Un même personnage s'observe dans des fêtes analogues célébrées dans le Sud-Tunisien sous le nom de *ǧuli*, c'est-à-dire « l'Ogre », ce qui l'identifie à son compère chleuh.

C'est aussi le nom d'une bête sauvage, celui du « lion » qui se dit *izem*, que l'ogre — et non l'ogresse — figure dans maints récits collectés dans l'arrière-pays de Demnat et chez les A. Sadden, les Béni Mtir, etc. Bien que l'animal ait disparu du pays, son souvenir demeure vivace dans les croyances populaires. En Tamesna arabisée, il est resté le « *mulay l-bled* ». Dans les légendes hagiographiques, on attribue aux saints le miracle d'avoir éloigné les bêtes féroces des territoires incultes qu'elles infestaient et parmi elles, les lions. Un marabout de la zaouïa Ahançal (1) se promenait, dit la légende, en compagnie d'un lion. Le lion est également présent dans les processions achouriennes. A Tanant (Ntifa), on exhibe un individu coiffé d'une courge, affublé de loques et d'une queue : il est censé représenter un Juif, ce que dément son nom *izem*, le « lion » (2). Le pluriel *izmaun* (3) désigne dans l'Anti-Atlas (Illaln, A. Isaffen) l'ensemble des personnages carnavalesques qui amusent les femmes et les enfants. Dans des fêtes identiques, non moins populaires, organisées en Algérie et en Tunisie, figure aussi le lion : on imite son cri, on simule son pelage en se couvrant d'une étoffe qui en rappelle plus ou moins la couleur, et les « yeux rouges » avec une torche allumée placée de chaque côté de la tête.

Dans certains contes chleuhs du Haut et de l'Anti-Atlas, le rôle du lion est parfois tenu par la « panthère », *agerzäm* ou *wagerzäm* (4). L'expression a ainsi pris le sens d'ogre. On trouve curieusement annexé à la légende de Sidi Ahmed ou Moussa, le grand saint du Sud Marocain, l'épisode fameux de l'aventure d'Ulysse dans la grotte de Polyphème (5). Le *kyklops* y est désigné par *agerzäm* « panthère » : il est velu, de haute taille, se nourrit de chair humaine, vit dans une grotte où il rassemble la nuit ses troupeaux de moutons. Il est mis à mal par le marabout qui lui crève l'œil

(1) Voir notre conte nº CXXXV.
(2) LAOUST, *Ntifa*, p. 329.
(3) *Id.*, *Feux de joie*, p. 115.
(4) H. STUMME, *Tazerwalt*, p. 159.
(5) Voir notre conte nº CXLVII.

d'un coup de la pointe durcie au feu de son épieu. L'étymologie de *agerzäm* n'est pas établie, ce serait pure hypothèse que de considérer la syllabe *zäm* comme un souvenir de *izem* précédé de *ager* « être supérieur, dépasser » et partant, voir dans le mot une expression métaphorique signifiant « plus fort que le lion » : la forme *wagerzämmen* relevée chez les Igliwa la contredirait. Le nom de la panthère, le plus communément relevé, est *aġilas* (Ntifa, *waġuilas* (Igliwa) et parfois *agrar, wagrar,* et non *agerzäm*. Les trois expressions, chacune d'elles désignant une particularité de l'animal, figurent parfois dans le vocabulaire d'un même parler (Igliwa (1), par exemple). La panthère n'a pas disparu de nos contrées. Son voisinage est redouté. Elle a aussi sa place dans les mascarades achouriennes : on l'appelle alors *taġuilast*, comme chez les Ida Gounidf, et non plus *tagerzämt* (2).

D'autres animaux, comme le chacal et le renard, non moins cruels et malfaisants, figurent également dans les cérémonies achouriennes, d'ordre magico-religieux, dont le mot *asifeḍ* « expulsion » sert de support. Elles ont pour objet, en effet, de « chasser » magiquement de la contrée des êtres dangereux, personnifications du mal, afin de préserver de leurs méfaits les hommes et leurs troupeaux. On s'en est expliqué ailleurs (3) ; elles n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet qui nous occupe. On retiendra cependant que les mots *aḥu, izem, agerzäm*, désignant des êtres malfaisants représentés dans ces cérémonies, sont les mêmes qui désignent, dans nos contes, des êtres fabuleux et anthropophages, non moins dangereux.

Il est assez vraisemblable que le nom de l'ogresse, sous la forme *tamẓa* qui domine dans le groupe zénète, désignait aussi une bête sauvage. Il est exceptionnellement à Ghdamès (4) le nom de l'hyène ou de la lionne ou de tout autre fauve de grande taille ; il est *ifis* partout ailleurs. L'ogresse porte dans ce parler un nom différent : *akukku*, f. *takukkut* (5), qui est sans doute une sorte d'onomatopée dans le genre de *qawqaw* simulant l'aboi du chien chez les Béni-Mtir. *Tamẓa*, avec ses variantes, occupe une aire géographique considérable qui s'étend des confins égyptiens au Rif marocain. On relève une forme masculine *émẓa*, pl. *amẓiwan* « ogre et ogresse »,

(1) WESTERMARCK, *Ritual and Belief in Marocco*, t. II, p. 316 ; pl. *idwagerzammen, idwagrar, idwaġuilas.*

(2) *Feux de joie*, p. 116.

(3) *Id.*, p. 126.

(4) DE MOTYLINSKI, *R'edamès*, p. 126.

(5) *Id.*, p. 142.

Siwa (1) ; *amẓ*, pl. *imẓiwan* « ogre » B. Menacer (2) ; *amẓa*, pl. *imẓiwen*, B. Snous (3), Iqrâien (Rif) ; *amẓiu*, Chenoua (4), B. Iznacen, A. Touzin, A. Ouriaghel (5) ; une forme féminine : *ṯamẓa* « ogresse » Aurès (6), B. Iznacen, Ikebdanen (7) (Rif), *hamẓa* et *hamẓiut*, pl. *himẓiwin*, Chenoua ; *tamzait*, pl. *timziwin* et *tamziwin*, Ouargla (8) *émẓal*, pour *tamzat*, Mermoucha (Sefrou) (9). L'examen de ces formes permet de considérer *amẓa* et *tamẓa* comme des formes réduites correspondant à *amẓau* et *tamẓaut*, de même que l'on a *amẓiu* et *tamẓiut*. On les a crues dérivées de *amẓ* « saisir », en considération du caractère principal prêté à l'ogre et à l'ogresse. On remarquera le rapport, tout fortuit sans doute, des thèmes M Z de ces formes et *Z M* d'où dérive le nom du lion et parfois aussi de l'ogre dans les parlers chleuhs.

Cependant, on a déjà fait observer que le nom de l'hyène dans la plupart des parlers, sauf à Gdhamès et en touareg, est *ifis*, ou *iffis*, pl. *ifisen*. Mais on lui connaît des sobriquets : *bu-iḍân* (10) « mangeur de chiens » ; *amežžuy*, pl. *imežžuin* (11) « le puant » Zaïan, de *žžû* « sentir mauvais » ; *aridal* (12), le « boîteux », Ahaggar ; *mežžġyul* (13), le « mangeur d'ânes », Béni-Mtir, A. Sadden, etc., sans compter les noms familiers de *Brahim u Brahim* et surtout de *Manṣûr*, que les Chleuhs lui donnent le matin à cause du *fäl*, du « mauvais augure », *ifis* est alors interdit. Dans notre conte intitulé « Une histoire d'Ogre » (14), une hyène, *mežžġyul*, dévore lambeau par lambeau un homme qu'on a enterré vivant. Sa fille vient chaque jour lui porter sa nourriture, mais son père, craignant pour elle, lui conseille de fuir. L'hyène, sa tâche terminée, se met en effet à sa poursuite et, pour

(1) E. Laoust, *Siwa*, p. 268.

(2) R. Basset, *Recherches sur la religion des Berbères*, « Revue de l'Hist des Rel. », n° 3, 1910, p. 320.

(3) Destaing, *Dictionnaire français-berbère*, p. 252.

(4) E. Laoust, p. 146.

(5) Renisio, p. 438.

(6) Huyghe, *Dictionnaire français-chaouïa*.

(7) Biarnay, *Rif*, p. 87.

(8) R. Basset, p. 230.

(9) E. Laoust, n. p.

(10) Destaing, *Interdictions de vocabulaire en berbère*, « Mélanges R. Basset », t. II, pp. 245-246 ; « Les Chleuhs appellent quelquefois l'hyène *izem*. »

(11) Loubignac, p. 565.

(12) De Foucauld, *Dict*,, t. II, p. 388.

(13) Destaing, *Interdictions*, p. 246.

(14) Voir notre conte n° XCIV.

mieux s'en approcher, se mue en colporteur et lui dévore son enfant ; elle se change ensuite en chameau, puis en bête à sept têtes, en mule enfin, et commet chaque fois les pires méfaits. Elle est finalement tuée et meurt après avoir rendu l'enfant qu'elle avait avalé et que l'on retrouve vivant. Mais déjà sous cet aspect, le type de l'ogre se trouve contaminé par celui de l'*âfrit*, à qui la démonologie islamique reconnaît le pouvoir magique de subir une pareille suite de transformations.

Le mot *aridal*, le nom de l'hyène chez les Touaregs, retient par ailleurs l'attention. Destaing le rapproche de *ridel* « boîter », B. Snous, et de son dérivé *aridäl* « boîteux » B. Iznacen, Matmata, A. Seghrouchen (Talsint). Schuchardt, de son côté, le rapproche du nom de « l'ogresse » *ṭeriel* (1). signalé en Kabylie, et de *ariliu*, relevé dans un conte de Mouliéras (2), comme « fils d'ogresse ». Nous ajouterons *tarir* (3) « ogresse » chez les Aït Merghad, forme nouvelle qui rompt l'isolement où se trouvait *ṭeriel*, et dans laquelle le *r* final provient de la consonance particulière de *l*, selon une loi phonétique du parler, qui explique l'instabilité de l'ethnique même : A. Merghad et A. Melghad. On a deux pluriels de *ṭeriel* : une forme *ṭerial*, qui est normale et une forme *ṭeriulat* (4), qui l'est moins. Pour en finir avec le nom de l'hyène, retenons que lorsque les A. Waraïn ont à donner son nom en arabe, ils disent *lġul* (5) ; qu'à Ghdamès *tamza* « hyène » a pour masculin *lġul* « ogre » ; que dans les contes du groupe zénète utilisant *tamza*, le mot est fréquemment remplacé par *lġûla*, Tamezratt, Sud-Tunisien, A. Seghrouchen du Sud-Marocain. De même, dans le groupe beraber utilisant *izem* « lion » avec le sens d'ogre, il arrive que le mot employé au début du récit soit remplacé par *lġul* dans la suite, sans que ce changement puisse en contrarier le cours.

L'hyène n'est pas seulement un être au physique hideux dont la vue frappe l'imagination et inspire une grande terreur, moins le jour que la nuit, bien qu'elle soit lâche. Elle s'attaque la nuit au voyageur attardé

(1) Huyghe, *Dict. français-kabyle*, p. 317 ; *teriel* « fée » pl. *terial*.

(2) *Légendes et contes merv. de la Grande Kabylie*, I, 20.

(3) E. Laoust, n. p. Le mot semble avoir été connu dans d'autres régions : cf. Salmon, Sur quelques noms de plantes en arabe et en berbère, *in* « Archives Marocaines », t. VIII, 1906, qui signale, p. 90, *taryala*, nom d'une plante appelée en arabe *bâiḍ el-r'oul* « œuf d'ogre » et, p. 39, *târyâl*, nom de la « mandragore sauvage ».

(4) Olivier, *Dict. français-kabyle*, p. 260.

(5) Destaing, *Interdictions*, p. 246.

l'affole par son ricanement, son regard phosphorescent, ses excentricités : elle lui jette des pierres, gambade en l'enserrant dans des cercles de plus en plus étroits. Elle passe pour posséder un pouvoir de fascination dont elle use pour l'attirer et le dévorer. On croit que si elle parvient à uriner sur une personne ou à l'asperger de son urine avec sa queue, la personne perd sur-le-champ l'usage de sa volonté et la suit, hébétée, dans son repaire, où elle est mise en pièces (1). On la considère néanmoins comme un animal stupide. Quand les Chleuhs tuent une hyène, les gens du village exigent que la tête soit coupée et brûlée, et les cendres jetées au vent en présence des notables et des gens de justice(2). On craint que sa cervelle ne soit utilisée à des fins maléfiques. La moindre parcelle en contact avec un individu lui fait perdre la raison. Les femmes en mêlent parfois à la nourriture de leurs maris afin de les tenir dans leur étroite sujétion. Un morceau de son foie produit le même effet (3). On utilise encore d'autres parties de son corps, la peau, la langue et même les excréments à la préparation de charmes et d'amulettes qui préservent les chevaux, font taire les abois des chiens et accroître en quantité le beurre dans la baratte. Les mêmes croyances sont partagées par les peuples du Proche-Orient. Elles l'étaient déjà dans l'antiquité, au témoignage de Pline, qui parle de son caractère magique et des soixante-dix neuf remèdes dérivés de son corps (4).

Le concept de l'ogre et de l'ogresse, autant qu'on en puisse juger par les expressions relevées jusqu'ici, repose sur des croyances populaires en relation avec des bêtes sauvages réputées féroces et dangereuses. On va le trouver modifié, sous d'autres noms, par d'autres croyances qui donneront à l'être, de création déjà légendaire, un caractère anthropomorphe plus accusé.

La plupart des parlers qui emploient *tamẓa* connaissent encore une autre forme : *tergo* « revenant », Siwa (5) ; *torgû*, pl. *torgâwin* « ogre et ogresse », Sokna ; *ṯergu*, pl. *ṯirgiwin*, B. Snous, B. Salah, B. Messaoud (6)

(1) Westermarck, *op. cit.*, t. II, pp. 316-319.

(2) Westermarck et Destaing, *Interdictions*, pp. 217-218. La coutume paraît générale en pays berbère. Un témoin oculaire me rapporte que des chasseurs ayant tué une hyène, les femmes de Talsint, alertées par les mokhaznis du bureau des A. I., insistèrent auprès de l'officier du poste pour qu'il brûle lui-même en leur présence la tête de la bête.

(3) Doutté, *Magie et Religion*, p. 237.

(4) Cité par Westermarck, *op. cit.*, t. II, p. 317 et notes.

(5) E. Laoust, p. 135.

(6) Destaing, *Dict.*, p. 252.

(Atlas de Blida) ; *tergu*, Zaïan (1) et A. Izdeg ; *ṭergo* « ogresse » dans le parler arabe de Tlemcen (2). Une forme masculine est plus rare : *argu* « diable » mauvais génie », Chenoua (3), Rif ; *ariu* (4), Rif. Le mot n'est pas synonyme de *tamẓa*. A Siwa, *emẓa* est « ogre et ogresse » et *tergo* un « revenant » ; dans le Chenoua, *amẓiu* est un « ogre » et *argu* un « mauvais génie ».

On a considéré ces formes comme des dérivés possibles de *argu* « rêver », et discuté d'un rapprochement plus vraisemblable avec l'italien *orco* « croquemitaine », le napolitain *huorco*, l'ancien espagnol *huerco* et *uerco* « enfer, diable », dérivés du latin *Orcus* (5) « Dieu de la mort » et « enfer », Orcus « figure à la fois macabre et plaisante avec laquelle l'imagination populaire semble avoir pris des libertés comme elle en prenait au moyen-âge avec le diable » (6). Schuchardt constate bien la ressemblance des formes romanes et berbères — le changement de *c* en *g* ne fait pas difficulté — mais demeurant sur le terrain plus sûr de la linguistique et non de la mythologie et de la fable, il écarte l'hypothèse, l'estimant trompeuse. Il y a certainement une voyelle entre *r* et *g* : *a-r-gu*, affirme-t-il, en se basant sur le pluriel *ireggan* et *irugguan* relevé dans le parler de Chenoua (7).

A plus forte raison, écarte-t-il la même étymologie pour expliquer *agṛû* « ogre », *tagṛût* « ogresse », Ntifa, que l'inversion du *r* et du *g* ramènerait aux formes précédentes et aussi à *ogro*, en espagnol moderne et à notre mot ogre lui-même. On a longtemps cru que le mot venait des Hongrois » : *ogur* = *u(n)garus*. On a abandonné cette hypothèse et reconsidéré celle de Grimm, écartée par Schuchardt. On semble aujourd'hui plutôt voir dans ce mot « une altération d'une forme antérieure *orc*, au latin *Orcus*, qui aurait survécu dans les croyances populaires pour aboutir à la légende de l'ogre. Cette étymologie est appuyée par l'italien *orco*... et par un passage de Saint Eloi, mort en 659, qui fait allusion à un sermon où celui-ci, blâmant ceux qui gardaient de vieilles superstitions païennes, citait à la fois Orcus, Neptunus et Diana » (8). Ainsi, la *tergo* de Siwa, qui

(1) Loubignac, p. 462.
(2) W. Marçais, *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, p. 254, note.
(3) E. Laoust, p. 132.
(4) Biarnay, p. 19.
(5) Grimm, *D. Myth.*, 291.
(6) Daremberg et Saglio, *Dict. des Ant. grecques et romaines* ; article « *Mors* ».
(7) E. Laoust, pp. 87 et 132.
(8) Oscar Bloch, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, art. « *ogre* ».

est un « revenant », la *ṭergu*, de Tlemcen, qui fréquente les cimetières, *argu*, du Chenoua, qui est un « diable, un mauvais génie », s'apparenteraient à Orcus, le Dieu des morts. La ressemblance de ces expressions, comme leur sens, ne s'opposent pas apparemment à ce rapprochement.

Cependant, *agṛû*, « ogre », Ntifa, signalé ci-dessus, peut provenir d'une forme allongée, plus fréquemment relevée : *agrûḍ*, pl. *agrûḍen* f. *tagrûḷt*, pl. *tagrûḍin*, observée dans le groupe des parlers des Ntifa et d'une manière sporadique dans les parlers chleuhs du Sous (Illaln, Idau Gounidif). Mais son domaine actuellement fort rétréci, s'étendait jadis jusqu'au delà de la Mauritanie, puisqu'on a consigné *agroḍen* chez les Zenaga du Sénégal (1). Notons que le ḍ final du mot n'est sans doute qu'un suffixe expressif.

A ces expressions, la tachelhit préfère une forme *taġŭzänt*, pl. *tiġŭzanin* et *tiġuzan*, Tazerwalt, que Stumme traduit par l'allemand « Hexe » (2) ; *taġ"ẓent*, pl. *tiġ"ẓanin*, Idau Semlal (3), rapporté par Destaing avec le sens de « ogresse » et un masculin *aġ"ẓen*, pl. *iġ"ẓniwen* « ogre ». Cette dernière forme laisse supposer un singulier *aġẓeniu*, existant par ailleurs en Kabylie sous l'aspect *waġẓeniu* « ogre » et *awaġẓeniu* (4). La croyance en l'existence de ce monstre s'étend, avec ce nom, à tout le Sud Marocain, de ce côté du Haut-Atlas (Haha, Goundafa, Glawa) comme de l'autre. Doutté (*En tribu*, p. 86) parle d'un loup-garou qui a la forme d'une femme et qui s'appelle *taġzen*. Elle demeure dans la montagne des Goundafa. Elle a deux seins énormes comme des outres, si lourds qu'elle est obligée de les porter sur ses épaules ; sa tête est très grosse, ses yeux sont verticaux. « On ne sait comment cette femme est devenue *ġula*, c'est-à-dire : ogresse ». Les Isaggen de l'Anti-Atlas prétendent que la *taġ"ẓent* ne diffère pas de cet autre être surnaturel qu'ils appellent *tag"mart yisemḍâl* (5), autrement dit la « jument des cimetières ». Cette jument erre la nuit dans les cimetières abandonnés. Elle galope en menant grand bruit avec la chaîne de fer qu'elle porte autour du cou. Elle attaque les passants et les emmène dans son cimetière où elle leur creuse une tombe avec les pieds, ou les dévore. On prétend que ce monstre, sorte de génie du mal ou des puissances infer-

(1) Général Faidherbe, *Le Zénaga des tribus sénégalaises*,

(2) Stumme, *Handbuch*, p. 228.

(3) Destaing, *Vocabulaire français-berbère*, p. 203.

(4) Huyghe, *Dictionnaire français-kabyle*, p. 337.

(5) N. p. Sur l'existence de ce monstre, cf. Westermarck, *op. cit.*, p. 405.

nales, était jadis une femme qui, oubliant les obligations imposées par l'islam, mena une vie de débauche. Dieu, pour la châtier, la métamorphosa en jument des cimetières. La croyance en cet être surnaturel est générale au Maroc, mais c'est sous l'aspect d'une mule (1) qu'on se le représente en deçà du Haut-Atlas. Cette croyance est peut-être même spécifiquement berbère ; elle existe en Algérie, en Grande Kabylie ; peut-être même aussi cet être imaginaire n'est pas tellement différent de cet autre qui se dissimule sous le nom de *tergu* rapporté ci-dessus et qui hante, la nuit, les cimetières. Une forme *wiġzen*, apparentée aux précédentes, est encore signalée chez les A. Waraïn (2). « Au pied du Bou Iblane, la plus haute montagne de ce district, d'après Westermarck, il existe une grotte appelée *wiġzen*, du nom de l'*âfrit* qui en est le maître. Le lieu est visité par les hommes et les femmes dont les jeunes enfants meurent victimes de la *tɛabatt* ». Le mot s'étend donc d'une façon assez discontinue sur une aire considérable de l'Extrême Sous au Djurdjura, avec le sens d'ogre, d'ogresse ou d'*âfrit*. C'est cependant celui de « sorcière » que renferme la racine arabe *gezzen* « dire ou se faire dire la bonne aventure », à laquelle Schuchardt a ramené ces expressions. Le Maghrib est parcouru, comme l'on sait, par des populations nomades assez comparables aux Tziganes d'Europe. Elles exercent divers métiers, en général réprouvés ; les hommes se livrent au maquignonnage, les femmes disent la bonne aventure. Celles-ci sont craintes à la façon de nos Bohémiennes ; on les accuse de sorcellerie, on les traite de sorcières (3). Leur nom en pays berbère *ṯazegzant*, *tagezzant*, en Kabylie (4), à Ouargla (5), *ṯagzzann*, chez les Zayan (6), désigne bien la « diseuse de bonne aventure ». Ce qui renforce l'hypothèse est le parallélisme de ces formes avec le nom tunisien de la « diseuse de bonne aventure », *tekkaza*. Ce nom, signalé dans le Djebel Nefousa (7), sous la forme *tategazet* et le sens de « sorcière », l'est aussi dans le parler de Ghat (8), sous la forme abrégée et masculine *aġež*, mais avec le sens d'« ogre ». C'est la première expression relevée jusqu'ici en pays touareg, et elle est arabe.

(1) Cf. E. Laoust, *Ntifa*, p. 311.
(2) Westermarck, *op. cit.*, t. I, p. 283.
(3) Doutté, *Magie et Religion*, p. 43.
(4) Huyghe, *Dictionnaire français-kabyle*, p. 278.
(5) Biarnay, p. 372.
(6) Loubignac, p. 548.
(7) De Motylinski, p. 151.
(8) Nehlil, p. 184.

Il en est une autre, *zabbar*, correspondant à *Djabbar*, relevée chez les Taïtoq (1), avec le même sens d' « ogre ». Mais le mot s'applique plus expressément à une race de géants que les Touaregs prétendent antérieure à la leur et dont les tombeaux parsèment leur pays. La croyance en ces êtres fabuleux reporte au temps du paganisme antéislamique et se trouve de nos jours associée à des pratiques de divination. Lorsque les femmes désirent, par exemple, avoir des nouvelles d'un absent, elles vont s'étendre en plein jour sur ces tombeaux et y ont des visions (2). Le génie du lieu leur apparaît et les renseigne. Le nom touareg de ces sépultures est *idebni* ; il est aussi, par extension, celui de cette pratique de divination et sans doute aussi celui du génie ou du prétendu géant qui fait entendre la voix des morts. Le nom actuel du tombeau est *aẓekka* (3).

La plupart des diverses appellations, que l'on vient de passer en revue, possèdent une aire d'emploi considérable, s'étendant sur une partie importante du monde berbère. Il reste à en signaler de plus localisées ; une berbère, comme *tayu*, qu'a relevée Westermarck (4), chez les Temsaman (Rif) et quelques autres, empruntées à l'arabe comme *aruḥani* « ogre », B. Messaoud (5) (Blida), de *ruḥ*, «âme, souffle,» et en Kabylie « folie, épilepsie » du nom du jinn, auteur présumé du mal (en tachelhit, le mot *rroḥaniyen* s'applique indistinctement à toutes les catégories de jnoun, mais plus particulièrement à ceux qui vivent entre le ciel et la terre) ; *zelluma* « ogre », Nefousa (6) ; c'est en Kabylie, sous la forme *zellum* le nom du « rhumatisme » (7) et au Maroc (Beni Mtir, Zemmour, etc.) sous la forme *buzĕllum*, celui du jinn qui provoque les douleurs rhumatismales et plus particulièrement la « sciatique » (8) ; enfin et surtout l'arabe *ġul* (9), précédé de l'article *lġûl*, pl. *laġwal*, f. *lġûla*. Le mot s'est fréquemment substitué aux divers mots berbères, mais il est remarquable que les parlers orientaux,

(1) Masqueray, *Dict. français-touareg*.
(2) R. Basset, *Recherches*, pp. 318-19 et notes.
(3) Benhazera, *Six mois chez les Touaregs Ahaggar*, p. 77.
(4) *Ritual and Belief*, t. I, p. 398.
(5) Destaing, *Dict. français-berbère*.
(6) De Motylinski, p. 142.
(7) Huyghe, *Dict. français-kabyle*, p. 350.
(8) E. Laoust, *Cours de berbère marocain* (Maroc Central), 1re éd., p. 238.
(9) Sur le mot, cf. *E. I.*, l'article de D. B. Macdonald. Dozy, *Dictionnaire*, donne *ġula* « furie, femme méchante ».

celui de Siwa en particulier, considérés parmi les plus arabisés, aient conservé plus fidèlement leurs vieux mots *emẓa* et *tergu* que certains parlers occidentaux considérés comme plus résistants.

Dans quelle mesure ces expressions, dont le nombre et l'origine nous étonnent, se concilient-elles avec le portrait de l'ogre et de l'ogresse tel qu'il se dégage de nos contes ? Celui de l'ogre a des contours plutôt vagues. Il apparaît comme une sorte de bête sauvage douée d'une force extraordinaire. Il est particulièrement sensible, comme dans les contes européens, à l'odeur de la chair fraîche, car il est essentiellement anthropophage. Dans un conte, où on le trouve marié à une adamite, il dévore tous les enfants qui lui naissent. Le portrait de l'ogresse est plus poussé. On la représente parfois sous les traits d'une vieille femme horrible et méchante, mais elle a conservé de son origine animale les principaux attributs. Son corps est velu, sa tête est recouverte d'une abondante crinière qui retombe sur sa face noire. Elle est aveugle, ou « a mal aux yeux », de toute manière « elle ne voit pas bien ». Elle a de grandes dents, et même des défenses pointues qu'elle fait claquer. Ses bras puissants sont armés de griffes. Elle porte sur ses épaules des mamelles énormes et pesantes, celle de droite sur l'épaule gauche, celle de gauche sur l'épaule droite. Elle parle fort gentiment aux gens qu'elle rencontre, sait les séduire par ses astuces quoique d'un caractère stupide. Elle est d'une férocité effrayante ; cannibale, elle se nourrit de la chair tendre des petits enfants, préfère les petits garçons aux petites filles qu'elle retient prisonnières, emploie à son service, élève ou réserve comme femmes à ses ogrelets. Elle mange toutes sortes d'animaux, des ânes surtout et des charognes. La nuit, quand elle dort, on peut entendre dans son ventre un étrange concert fait du bruit des bêtes qu'elle a englouties. On peut retirer vivants de son corps les enfants qu'elle a dévorés, en lui ouvrant le ventre ou en lui coupant l'orteil. Elle habite dans une tanière qui est un véritable charnier, ou sur le sommet d'un rocher, ou à l'orée d'un bois épais dans une maisonnette à l'image de celle des hommes, parfois pourvue d'ustensiles de cuisine, d'un four à cuire le pain, où elle semble vivre honnêtement en famille avec ses petits. Elle possède parfois des greniers pleins de richesses et des écuries fort bien montées. La toponymie (1) a consigné ses résidences favorites : caverne,

(1) La flore a également retenu son nom pour désigner des plantes des champs ; cf. E. Laoust, *Mots et Choses berbères*, p. 502.

col, rocher, ravin, arbre et forêt, lieux hantés dont on s'écarte. Ce qui la rend particulièrement redoutable, ce sont ses nouets magiques. Elle les dissimule dans son épaisse chevelure et les utilise à la poursuite de celle de ses victimes qui parvient à prendre la fuite. Ces nouets, dans nos contes, finalement se retournent contre elle. Les fugitifs, réussissant toujours à s'en emparer, dressent, en les jetant derrière eux sur leur piste, des obstacles infranchissables et dangereux qui retardent la poursuite. L'ogresse a deux ennemis : le chien et l'eau. Le chien l'effraye par son aboi et la force à déguerpir. L'eau, surtout l'eau courante, l'arrête dans sa chasse. C'est généralement en voulant traverser une rivière qu'elle périt (1). Quant à connaître l'origine de ces objets créateurs d'obstacles, du reste peu nombreux ni très variés, l'eau, le feu, le rocher, la montagne, nos contes sont muets. Cela, du reste, ne confère pas à l'ogresse berbère un caractère particulier : ses congénères européens ne sont pas moins magiquement pourvus. Le thème des obstacles magiques appartient au folklore universel (2). Un dernier trait, africain et berbère celui-là. L'ogresse protège le héros assez aventureux pour s'approcher d'elle et sucer ou faire le simulacre de sucer une de ses mamelles, selon une pratique de colactation appelée l'*ăr* du lait, par laquelle les Berbères consacraient hier encore leurs pactes d'alliance. Il y a plus, elle met alors à son service toute sa puissance magique grâce à laquelle il accomplit des exploits fabuleux. Comme on le voit, les faits folkloriques ne sont pas en contradiction, bien au contraire, avec les données qu'a révélées l'examen étymologique des noms de l'ogresse : il nous reste à les résumer en les interprétant.

Le concept de l'ogre et de l'ogresse procède tout d'abord de la bête sauvage, ennemie féroce des humains, vivant dans des cavernes ténébreuses ou dans le mystère des bois touffus. Il évolue vers la création d'un être quelque peu anthropomorphe en empruntant aux légendes du paganisme gréco-latin des attributs nouveaux, si l'on accepte la légende d'Orcus qui le met en relation avec les cimetières, l'enfer, le « Dieu des morts ». Il s'enrichit de caractères nouveaux dérivés du monde de la sorcellerie et de la magie avec le thème de la sorcière, qui accuse son caractère anthropomorphe, plus particulièrement dans le Sud marocain qui est, au Maghrib,

(1) Cf. H. Basset, *Essai*, p. 132, et Westermarck, *op. cit.*, t. I,, 396-400.

(2) Chauvin, *Les Obstacles magiques, in* « Rev. des Trad. Pop. », 1901, p. 538. — Saintyves, *Les contes de Perrault...*, pp. 383-390.

la terre classique des tolba sorciers et magiciens, d'où la disparition dans leurs parlers du nom berbère de l'ogresse et sa substitution par un mot étranger *tağ"zent* identifié à la « diseuse de bonne aventure ». Il évolue de nouveau sous l'influence de l'islam, dont la riche hiérarchie démonologique lui apporte avec les *ghoul*-s et les *âfrit*-s, des concepts proches parents des siens qu'il adopte en même temps que certaines classes de *jnoun*, *tabaɛ*, *zelluma*, *aruaḥni* qu'il assimile à ses divers représentants de la race ogre. Car le Berbère possède aussi ses génies locaux, ses esprits des grottes, des arbres, de la végétation, des sources, des tombeaux, qui lui sont particuliers, différents des *jnoun* importés de l'Orient. Mais à travers ces évolutions et ces altérations, le type primitif fondamental persiste avec son caractère de férocité et de cannibalisme, et l'on peut le considérer avec Westermarck comme éminemment représentatif d'une des plus anciennes créations légendaires des Berbères.

L'évolution se poursuit par l'islamisation continue du type. Dans un de nos contes, on voit un ogre « revenir à Dieu », cesser de dévorer ses enfants, se marier selon la loi du Prophète et avoir des saints pour descendants. Dans un autre, l'ogresse fait sa prière, et l'on apprend dans d'autres que Jésus et Moïse, *Aïssa* et *Moussa*, ont sucé ses mamelles. Nos contes merveilleux, de par leur origine orientale, portent ainsi une légère parure musulmane, par le même processus que les contes européens se sont christianisés, que les bons personnages ou les vieilles divinités y sont représentés par des fées, le Petit Jésus ou la Sainte Vierge, et les mauvais, par le Diable ou Satan (1).

E. Laoust.

---

(1) Article extrait d'une étude, en voie d'impression, intitulée : *Contes berbères du Maroc.*

NOTE
AU SUJET DE MOSAÏQUES A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE DE L'ANTIQUITÉ.

Bien que mes enquêtes en Afrique du Nord aient eu surtout pour but l'étude des arts et de l'artisanat indigènes, je ne me suis jamais interdit de considérer les vestiges par endroits si nombreux de l'Antiquité païenne et chrétienne, eux-mêmes si riches d'impressions et d'enseignements. Il en est cependant qui m'ont ramené à l'art musulman. Témoin tels motifs de mosaïque de marbre ayant appartenu à des habitations ; thermes, baptistères et autres édifices de ces temps lointains, motifs qui offrent souvent de nombreux traits communs avec tels autres qu'on observe dans certains tapis berbères (1) de l'époque présente, ou même faisant partie du répertoire classique hispano-maghrébin. D'où la raison de la présente note et des illustrations qui l'accompagnent (2), réunies au cours d'un voyage effectué en 1936.

***

Cette documentation, rapportée surtout de Djemila, Hippone, Timgad, Dougga, Thuburbo Majus, El Djem, c'est-à-dire de la Berbérie orientale, a écarté toute figuration naturiste, pour ne retenir que des thèmes d'une portée beaucoup plus modeste n'ayant d'autre objet, en appa-

(1) Ainsi que l'ont démontré L. Poinssot et J. Revault (T, p. 7), cette appellation de « berbères » a pu paraître pour la Tunisie inexacte et arbitraire ; nous l'avions néanmoins adoptée, après celle de « ruraux », il y a plus de trente ans déjà, à une époque où notre connaissance du sujet était moins approfondie. Cependant, l'appellation de « bédouins » proposée par ces éminents auteurs ne nous satisfait pas davantage : à Salé comme à Kairouan, qui sont des villes où a fleuri l'art musulman, des femmes continuent de confectionner des tissus du type *hambel* à décor exclusivement géométrique, tandis que l'adoption de thèmes floraux dans les tribus de l'intérieur s'avance davantage chaque jour dans les trois pays de l'Afrique du Nord. Nous conservons donc la qualification de « berbères » en attendant qu'on en ait trouvé une autre plus conforme à la réalité, étant convenu qu'elle s'applique à des ouvrages de style exclusivement géométrique.

(2) Il me plait d'adresser ici mon sincère remerciement à M. Jean Jorrot, chargé du Cabinet de dessin au Service des Arts et Métiers marocains à Rabat, qui a bien voulu mettre au net avec sa précision habituelle les documents reproduits dans les planches XV à XVII.

rence du moins, que de remplir plaisamment, d'orner, d'embellir des surfaces qui sans eux fussent restées pauvres et nues.

Les thèmes en question, très simples, géométriques, sont rendus sensibles par un assemblage approprié de petites tablettes de marbre, carrés de 1 à 2 centimètres de côté excluant toute autre forme, qui constituent la mosaïque ancienne du type *pavimentum tessellatum*. Le blanc, le noir, le jaune, le rose, le marron, le gris, quelquefois le vert composent la gamme harmonieuse de ces nuances auxquelles ne se mêlent jamais de fragments de marbres rares, ni de terre cuite, encore moins de verres colorés.

C'est le mode de succession de ces nuances qui met en évidence les lignes du thème ornemental, lequel se dessine de deux façons : par des agencements biais, ou par des groupements verticaux ou horizontaux (par rapport aux côtés des surfaces décorées). Autrement dit les lignes du dessin sont réalisées par la succession de tablettes d'une même couleur juxtaposées : dans le premier cas arête contre arête (Pl. XV, 1) et dans le second cas face contre face (Pl. XV, 3). Parfois, mais plus rarement, ces lignes sont obtenues par une voie mixte : la succession, arête contre arête, de deux tablettes de même couleur placées face contre face (Pl. XV, 9 et 10).

En somme, compte tenu de la différence de matière et de technique, l'effet décoratif ainsi produit est analogue à celui qu'obtient l'artisan qui dans un tapis noue les points diversement colorés constituant la haute laine. C'est pour cette raison que j'emploierai le terme de *points* quand dans mon exposé j'aurai à désigner ces tablettes.

***

Les thèmes ornementaux ci-après sont groupés sous les chefs suivants :

I. Damiers.
II. Chevronnages.
III. Réseaux ou treillis losangés.
IV. Lacis.
V. Quinconces.
VI. Grecques.
VII. Combinaisons linéaires.
VIII. Assemblages de figures géométriques.

I

Les *damiers* sont réalisés : soit par des éléments isolés, soit par les mêmes éléments groupés en carrés par quatre, dessinant des obliques parallèles allant vers la droite ou vers la gauche. Ils n'occupent généralement que des surfaces restreintes : aires de raccordement comme dans la marche supérieure de la cuve baptismale de Timgad (Pl. I, Pl. XV, 1) ; compartiments dans un pavement de Djemila (Pl. II).

[Le principe de ces dispositions se retrouve en Algérie dans les tapis du Djebel Amour (1) (AA, pl. I, 28), au Maroc dans les tapis des Aït Youssi (MM, pl. VII), des Beni Mguild (MM, pl. XVIII, pl. XX) et des Zaïane (MM, pl. XXV à XXXVI) ; il persiste même dans les tapis de Kairouan (T pl. XXXIV et XXXVI) et de Rabat (MR, pl. XXXIII et XXXIV), l'un et l'autre pourtant d'origine orientale, mais non exempts de survivances anciennes].

II

Les *chevronnages* sont produits par des zigzags en damier dont l'amplitude des branches et le nombre des nuances sont variables. Ainsi à Bulla Regia : amplitude 4 points, succession de 3 nuances (Pl. XV, 6) ; à Djemila : amplitude 9 points, 5 nuances réparties sur 8 points (Pl. XV, 7) ; à El Djem : amplitude 13 points, 4 nuances (Pl. XV, 8).

Dans ces exemples, les branches des chevrons sont dessinées par des points isolés ; par contre, à Dougga, on en voit dont chaque élément est marqué par 16 points groupés en carré, avec une amplitude de 11 points et 4 nuances (Pl. XV, 4).

Ces chevronnages : tantôt remplissent d'assez vastes espaces jusqu'à couvrir tout le plancher d'une chambre d'habitation — ils sont alors enfermés dans un encadrement bien marqué — comme à Hippone et à Thuburbo Majus (Pl. IV) ; tantôt se confinent en des cases incluses dans un

(1) Abréviations :
AA pour *Les Tapis et les tissus du Djebel Amour*, par le R. P. Giacobetti, Paris, Leroux, 1932 ;
AB pour *Les Arts indigènes féminins en Algérie*, par Marguerite A. Bel, Alger, 1930 ;
MR, MM, MH et MD pour *Corpus des tapis marocains* : Rabat, Moyen Atlas, Haut Atlas, Divers, par Prosper Ricard, Paris, Geuthner, 1923, 1926, 1927, 1934 ;
T pour *Tapis tunisiens*, I, Kairouan, par Louis Poinssot et Jacques Revault, Paris, Horizons de France, 1937.

cloisonnage lui-même garni de motifs géométriques, comme à Djemila (Pl. II et III) ; ou encore s'adaptent, comme à Timgad, aux marches du baptistère de l'Ouest (Pl. I).

[Palette sobre (4 à 5 nuances y compris le blanc et le noir), disposition en damier pour le tracé des lignes du dessin, amplitude des branches des chevrons (6 à 15 points), agencement des nuances pour l'effet de couleur : autant de caractéristiques communes, avec variantes, à certains tapis de Kairouan (T, pl. IV, 1 à 3 ; pl. XLVI, *c* et *d*), du Djebel Amour (AA, pl. I, 27), de Kalaa (AB, XV, ampl. 6), du Maroc Oriental (MD, pl. XLVI), du Moyen Atlas (MM, pl. IV et X) et de Rabat (MR, pl. XIX, 57 et 58 ; pl. XX, 68 ; pl. XXXIV et pl. LVIII).]

Chacun des éléments du chevronnage peut enfin être formé par deux points accouplés face contre face, comme à Djemila (Pl. II et III ; Pl. XV, 9) ; à Hippone, on voit cependant alterner une série de points isolés avec des séries de points accouplés (Pl. XV, 10).

[Fait curieux, les chevronnages obtenus au moyen de points ainsi doublés ne s'observent guère en Afrique du Nord, du moins à ma connaissance, que dans les tapis marocains des Ouzguita (MH, pl. XII, ampl. 5 et 6 ; pl. XVI, ampl. 4 ; pl. XX, ampl. 9 ; pl. XXX, ampl. 4).]

III

Les *réseaux ou treillis losangés* sont dessinés par des traits rectilignes, diagonaux et recroisés, d'épaisseur et d'écartement variables, cependant réguliers, compartimentant des losanges à fond généralement clair centrés de fleurettes de formes diverses.

Dans une mosaïque de Dougga, le treillis losangé résulte de la juxtaposition de deux lignes de couleurs différentes (Pl. XVI, 1 ; Pl. V, 2, 13 points sertissant les losanges).

[Formule qui s'observe à peu près telle en de nombreux tapis à fond blanc des Beni Mguild de la Moulouya sur un rythme égal ou approchant : 13 et 15 points].

A Hippone (Pl. VI, 1, ampl. 17 points), Bulla Regia (Pl. XVI, 2, ampl. 12 points) et Thuburbo Majus (Pl. V, 1 et Pl. XVI, 3, ampl. 17 points), le treillis est également établi par des tablettes de deux couleurs diffé-

rentes mais disposées sur trois lignes contiguës dont deux latérales d'une même couleur enserrant une ligne médiane de couleur différente.

[Ce treillis, typique, est fréquent au Maroc dans les tapis de Rabat (MR, pl. V, 12, XXXVII, XXXIX, LI, LIII, LV, LVI, LVIII) ; du Moyen Atlas : Beni Mguild (MD, XXVI, ampl. 3), Aït Alaham (MM, pl. II, ampl. 6) ; Aït Youssi (MM, pl. VIII, ampl 8), Zaïane (MD, pl. XXXII, ampl. 4 ; MM, pl. XXXVII, ampl. 5 ; pl. XLVIII ; pl. LX ; pl. LXII et LXIV, ampl. 4)].

Parfois, comme à Thuburbo Majus, le treillis est réalisé par des traits diagonaux formés par l'alternance d'un point isolé et d'un groupe de quatre points en carré, sans changement de nuance (Pl. VII, 1 et 2).

[A ma connaissance, cette formule n'apparaît pas dans les tapis nord-africains.]

Le treillis peut encore être obtenu, comme à Dougga (Pl. VI, 2 et Pl. XVII, 1) par trois lignes contiguës de points, mais chacune d'elles étant dessinée par des groupes de quatre points en carré, les lignes latérales étant d'une même couleur et sertissant une ligne médiane de couleur différente.

[Disposition commune, avec de nombreuses variantes, à des tapis du Moyen Atlas, Beni Mguild surtout (MD, XXXVIII, ampl. 5), ainsi qu'à des tapis algériens des Hauts-Plateaux constantinois, où les carrés qui dessinent les lignes du treillis peuvent comporter 4 points (2 × 2), 6 points (2 × 3), 9 points (3 × 3), 12 points (3 × 4), 16 points (4 × 4), etc..]

Il arrive enfin que le treillis puisse être réalisé par des faisceaux de cinq lignes ou plus de deux ou plusieurs couleurs, comme à Thuburbo Majus (Pl. XVII, 2, ampl. 9) et Sbeitla (Pl. XVII, 3, ampl. 10).

[Dispositif à comparer avec celui de tapis du Moyen Atlas : Beni Mguild (MD, XXVIII, ampl. 17 points de chacun 4 éléments) ; Zaïane, où un treillis compact et de grande amplitude sépare souvent les grands losanges du champ (MM, XLVII, XLIX, LI, ampl. 30 à 40)].

Il semble bien que ce procédé de décor à répétition, qui repose sur une épure constructive élémentaire, soit aussi à la base de ces réseaux losangés si abondants dans la décoration hispano-mauresque à partir du XIIe siècle, et dont les éléments dérivent non plus de simples traits rectilignes, mais de traits curvilignes ou recticurvilignes (entrelacs archi-

tectural des minarets almohades et mérinides), d'échafaudages de palmettes ou d'arrangements linéaires de style coufique (entrelacs floral et entrelacs coufique de nombreux décors muraux).

IV

Le *lacis*, interprétation, semble-t-il, du tressage de brins de paille ou de jonc, foisonne dans les mosaïques de l'Antiquité. Chacun des traits du lacis, composé de cinq à six brins de nuances différentes, passe alternativement dessus et dessous les traits voisins. Soit qu'il se cantonne dans les bordures ou listels d'encadrement, soit qu'il se répande en des panneaux entiers, il se développe en diagonale, les éléments d'une même couleur se succédant face contre face : Dougga (Pl. X, 1) et Hippone (Pl. X, 2).

[Si ce thème ornemental n'a pas pénétré dans le répertoire berbère, par contre il a été d'un emploi fréquent dans l'ornementation copte, qui en a tiré un exceptionnel parti, principalement pour la décoration des tissus. De là, il est passé dans l'art arabe, où il a trouvé des interprétations intéressantes dans le gaufrage de reliures de l'époque almohade (Cf. *Reliures marocaines du XIII*e *siècle*, par Prosper Ricard, « Hespéris », 4e trim. 1933), de reliures mésopotamiennes du XIVe siècle, et enfin de reliures italiennes des XVe et XVIe siècles].

V

Thuburdo Majus donne l'exemple de *quinconces* de motifs cruciformes ou fleurettes (Pl. XI, et XV, 5) et de carrés reliés les uns aux autres par quelques traits (Pl. XI, 2).

[Ces quinconces sont largement aérés. Il en est rarement de même dans le décor berbère où les quatre feuilles ou autres motifs se pressent les uns contre les autres, ne laissant entre eux qu'un minimum de vides et composant une nappe finement ouvragée : ainsi, dans des tissus originaires de la vallée de la Soummam en Algérie (AB pl. XXXVI), dans des tapis de Kairouan (T, pl. XXXII et XLIV) et des Hauts-Plateaux constantinois (Cf. *Monographie du tapis algérien*, par Marie-Anne de Bovet, fig. 9)].

VI

Les *grecques* sont fréquentes dans les mosaïques antiques. On en donne ici quelques exemples recueillis à Thuburbo Majus (Pl. IX, 1 et 2; Pl. XI, 2); à Dougga (Pl. XV, 3); à Djemila (Pl. II et III) où elles garnissent bordures ou cloisonnages.

[Réduit à une très simple expression, quoique souvent associé à d'autres motifs, cet élément ornemental se retrouve dans des tapis du Sud tunisien, des Hauts-Plateaux constantinois du Djebel Amour (AA, pl. XII, XVII, XXVIII à XXXIII) et du Maroc (Rabat, MR, pl. LII, Beni Bou Yahi, MD, pl. XLVIII; Aït Youssi, MM, pl. XI et XII; Beni Mguild, MM, pl. XIV et XVI; MD, XXVIII, pl. XXXIV et XL)].

VII

En matière de *combinaisons linéaires*, Thuburbo Majus fournit l'exemple de *croisillons* avec branches terminées en fer de lance, inscrits dans un réseau losangé résultant de la juxtaposition de deux lignes contiguës de couleurs différentes (Pl. VIII, 1).

[Les branches pointues des croisillons avaient sans doute pour rôle d'annihiler les attaques du mauvais œil. Les traits fléchés de certains tapis berbères de l'Algérie et du Maroc, quoique beaucoup plus épais et plus courts, ont probablement eu la même signification (AB, pl. XLI; AA, pl. I, 5; pl. XVII, XIX et XXX; MM, pl. XXXI, LXI et LXIII; MR, pl. XV, 38). A noter qu'à Rabat ce motif porte le nom de *dker*, pl. *dkûra* « phallus » dont la figuration est capable, elle aussi, d'éloigner le mauvais œil.]

Un arrangement un peu plus compliqué, également relevé à Thuburbo Majus, a pour point de départ la *croix gammée* dont les branches, en se repliant et en se prolongeant, se relient aux branches d'un même arrangement mais symétriquement disposé, avec interposition de traits fléchés (Pl. IX, 1).

Dans ce dernier exemple, les éléments linéaires se développent en diagonale, tandis que dans un autre exemple de Dougga, ils se développent parallèlement ou perpendiculairement aux côtés du pavement (Pl. IX, 2).

[La croix gammée, d'origine orientale, apparaît dans des tapis du Sud constan-

tinois. Elle est assez fréquente aussi dans le décor hispano-mauresque (Cf. *Manuel d'art musulman* de G. Marçais, fig. 139, 161 et 165)].

Un motif non moins individualisé que la croix gammée est le *qâïm ou nâïm* (debout et couché) des artisans citadins de toute la Berbérie, qui résulte de la combinaison d'un carré central flanqué de quatre rectangles de largeur égale et de longueur double qui existait déjà à Dougga (Pl. VIII, 2) et à Volubilis.

[Ce motif a eu des applications fréquentes à toutes les époques de l'art hispano-mauresque et surtout turco-mauresque, et dans les matériaux les plus divers ; l'exemple ci-dessus montre que, contrairement à l'opinion généralement répandue, il n'est pas spécifiquement arabe.]

VIII

Les assemblages de figures géométriques d'une assez grande variété sont réalisés par :

— des triangles égaux disposés en lignes notamment dans des bordures (Hippone, Pl. VI, I ; Dougga, Pl. IX, 2 et Pl. XIV, 1 et 2).

— des triangles et carrés, ces derniers parfois centrés de quatre feuilles et formant des étoiles à huit pointes (Dougga, Pl. XIV, 2) ;

— des triangles et losanges, ces derniers formant des étoiles à huit pointes (Dougga, Pl. XIV, 1) ;

— des rectangles égaux et successifs liés comme en un appareil de pierre ou de brique (Hippone, Pl. XII, 2) :

— des rectangles et triangles s'agençant les uns sur les autres (Dougga, Pl. XII, 1) ;

— des figures à six côtés, en équerre, toujours égales à elles-mêmes, de couleurs alternées (Dougga, Pl. XIII, 2) ;

— des carrés, centrés de fleurettes ou de tresses, inscrits dans un réseau losangé formé de lignes de carrés comprenant chacun 49 (7×7) points, ainsi qu'on le voit à Dougga (Pl. XIII, 1).

[Les étoiles à huit pointes se retrouvent quelquefois dans les tapis de Kairouan (T, pl. V, ii et XXXII et XLIV ; elles sont fréquentes dans les tapis des Hauts-Plateaux constantinois, mais de petite dimension ; leur format est variable dans

les tapis de Rabat (MR, pl. I, i ; XIV, 35 et 36 ; XXI, 80 ; L, LIII, LIV, LX et LXXIII).

[Les assemblages de figures géométriques devaient trouver une terre d'élection non seulement dans le décor berbère, mais dans tout le décor musulman en général où ils ont donné des combinaisons infinies. Cependant, il semble que ce soit le tissage à poil ras, plus encore que le tapis, qui en ait tiré le parti le plus étendu (1)].

Au moment où la documentation présentée ici fut réunie, je me proposais surtout d'établir de nouveaux modèles en vue de la fabrication des tapis en Algérie et en Tunisie, pays qui m'avaient demandé des suggestions au bénéfice de leurs artisanats respectifs. Mon intention n'était donc pas de chercher à établir une filiation quelconque entre les motifs de certaines mosaïques antiques et ceux de certains tapis ou tissus berbères actuels : trop d'informations intermédiaires eussent été nécessaires pour cela, difficiles sinon impossibles à réunir puisque nous ne possédons aucun tapis ni tissu berbère antérieur au XIXe siècle. Je voulais simplement mettre en évidence une tendance commune et très marquée vers l'exploitation d'un répertoire décoratif de style essentiellement géométrique, en même temps que quelques analogies et même des ressemblances frappantes, justifier ainsi le bien fondé de mes propositions.

Mais depuis, dans l'érudite préface qui accompagne leur étude sur les tapis tunisiens, MM. Louis Poinssot et Jacques Revault ont réuni une série de faits bien propres à éclairer la question :

— des tapis ont été fabriqués dès la plus haute antiquité en Orient sur le métier vertical qui y est encore en usage ;

— il se peut que cet instrument, également utilisé en Afrique du Nord, y ait été introduit par les colons phéniciens qui ont pu en enseigner l'emploi aux populations pastorales entourant leurs comptoirs et répandre autour d'eux la technique et le décor du tapis ;

(1) Il suffira, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur quelqu'une des études qui ont abordé ce sujet, en particulier : *Le travail de la laine à Tlemcen*, par Alfred Bel et Prosper Ricard, (fig. 103 à 133), Alger, Jourdan, 1913 : *Nattes berbères de l'Afrique du Nord* et *Tissage berbère des Aït Aïssi* par Prosper Ricard in « Hespéris », 1925, Paris, Larose. *Les arts tripolitains*, par Prosper Ricard, in « Rivista della Tripolitania » Rome, Typographie du Sénat, 1926. *Le tissage sur métier de haute lisse à Aït Hichem*, par Germaine Chantréaux in « Revue Africaine », 1941 et 1942, (Alger, Société historique algérienne) et *Les tissages décorés chez les Beni Mguild* par le même auteur in « Hespéris », 1945, Paris, Larose. *Monographie du tapis algérien*, par Marie-Anne de Bovet, Alger, Gouvernement général de l'Algérie.

— dès le Ve siècle avant J.-C., un poète athénien célébrait les tapis de Carthage ;

— au début du IVe siècle de notre ère, les textes latins font mention de « tapis africains », c'est-à-dire originaires de la région septentrionale de la Tunisie et du nord-est de l'Algérie ;

— dès la première moitié du IXe siècle enfin, les Aghlabites de Kairouan devaient envoyer aux Abbassides de Baghdad, dans leur tribut annuel, 120 tapis.

Si les textes ne nous renseignent pas sur la nature, encore moins sur la texture de ces tapis, tout permet de supposer qu'ils devaient être très proches de ceux que nous voyons aujourd'hui dans les milieux berbères les moins pénétrés d'influences récentes. On a signalé ailleurs (1) la substitution, en plein XIXe siècle, du style floral au style géométrique dans les tapis du Guergour (Nord constantinois), substitution qui par voie de conséquence s'est étendue à tout le plateau sétifien : c'est le même phénomène qui s'est produit, avec quelque avance, pour le style actuel des tapis de Kairouan et de Rabat, et ne cesse, depuis, de faire tache d'huile.

On hésite d'autant moins à penser que le style des tapis et tissus a pu rester stationnaire durant de longs siècles que la Berbérie s'est révélée jusqu'ici comme ayant été conservatrice à l'extrême. Il faut se souvenir aussi que M. Georges Marçais, parlant des pavages de salles de palais aghlabites de Kairouan, du IXe siècle, faits de mosaïques à petits cubes de pierre et à décor géométrique, dit : « on ne serait pas surpris de les rencontrer dans une basilique chrétienne d'Afrique du IIIe ou du IVe siècle. Le peu que nous connaissons de ce palais nous apparaît avec évidence comme l'œuvre d'artisans indigènes mettant au service des émirs arabes et sans rien y changer une technique et un style décoratif entièrement hérités de leurs ancêtres ». Et G. Marçais donne la reproduction de l'une de ces mosaïques du IXe siècle (2), qui ressemble singulièrement à celle que je produis ici-même (Dougga, pl. XIV, 1) et appartient à l'Antiquité. On ne pouvait mieux illustrer, je crois, la pensée de l'éminent auteur.

L'étoile à huit pointes inscrite dans un carré, commune à ces deux

(1) Cl. *Les reggâms algériens*, dans « Bull. de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger », n° 202, avril-mai-juin 1912, p. 46 (Alger, Jourdan).

(2) *Manuel d'art musulman*, p. 44, fig. 19.

exemples l'un du IIIe ou du IVe siècles et l'autre du IXe, l'est aussi à des tapis du XIXe siècle, originaires du Sud constantinois et du Djebel Amour où, sauf le coloris, elle se retrouve presque telle quelle (1).

D'ailleurs la question n'est pas close. Des observations antérieurement recueillies par nous dans le Sud tunisien (Hamama), les Hauts plateaux constantinois (Harakta, Nemencha, Klatma, etc.) et le Sud oranais (Djebel Amour), reprises en ce moment par MM. Revault et Golvin, respectivement chargés de la sauvegarde des Arts indigènes de la Tunisie et de l'Algérie, permettront d'élargir davantage encore le champ des comparaisons entre mosaïques antiques (2) et tapis berbères, et d'établir la filiation propre à jeter un peu plus de lumière sur l'histoire du tapis en Afrique du Nord.

Prosper Ricard.

---

(1) Voir plusieurs tapis du Musée Stéphane Gsell à Alger ainsi que la fig. 9 de la *Monographie du tapis algérien* par Marie-Anne de Bovet, et la pl. XL de *Arts indigènes féminins en Algérie*, de Mme Marguerite A. Bel.

(2) Il y aurait lieu, en même temps, d'établir une documentation systématique concernant les mosaïques à décor géométrique.

ADDITIF

La note ci-dessus relative à l'Algérie orientale et à la Tunisie, ayant été rédigée, j'ai cru devoir en donner connaissance à M. Raymond Thouvenot, chargé au Maroc de l'Inspection des antiquités classiques. Non seulement mon savant ami a bien voulu me faire passer sous les yeux des photographies prises par ses soins, mais il m'a permis d'en disposer. Je lui dois donc de pouvoir présenter le complément d'illustrations reproduit dans les planches XVIII à XXIV, et pour lequel je me fais l'agréable devoir de lui exprimer ici mes bien sincères remerciements.

Les photographies en question révèlent en effet l'existence, dans les mosaïques du Maroc antique, des éléments suivants, déjà observés plus haut :

— réseaux losangés (Pl. XXI à XXIII) ;

— lacis (combinés ici avec un réseau curviligne de cercles tangents et sécants exploité jusqu'à nos jours par les relieurs de Fès (Pl. XXIV) ;

— quinconces de carrés centrés de fleurettes ou d'autres motifs (Pl. XVIII et XIX), pouvant encore être considérés comme des assemblages de figures simples : carrés et hexagones (Pl. XVIII), carrés et octogones (Pl. XIX) ;

— grecques (Pl. XXIV) ;

— croix gammée isolément employée (Pl. XIX), ou servant de base à des arrangements linéaires plus ou moins compliqués (Pl. XX).

De là à penser que le répertoire géométrique appliqué à la mosaïque en Berbérie orientale s'est étendu jusqu'en Berbérie occidentale, il n'y a qu'un pas. Sans doute reste-t-il à combler l'hiatus de la Berbérie centrale. Mais l'absence de documents y relatifs n'implique pas forcément l'inexistence, du moins dans le passé, de mosaïques dans cette région, d'autant plus qu'au même titre que la Tunisie, le Constantinois et le Moyen-Atlas marocain, l'important massif oranais du Djebel Amour a conservé jusqu'à

maintenant un type de tapis à décor géométrique et rectiligne visiblement apparenté aux types analogues de l'Est et de l'Ouest (1).

D'ailleurs cet hiatus peut être imputé, tout autant qu'à la rareté ou à la disparition des monuments anciens, au peu d'intérêt suscité par des éléments décoratifs en vérité rudimentaires par rapport aux représentations naturistes, au reste assez fréquemment observées en Oranie, et sur lesquelles s'est plus particulièrement portée l'attention des archéologues.

Il n'en reste pas moins que des analogies frappantes rapprochent, bien que distants de près de deux millénaires, mosaïques antiques et tapis berbères modernes : c'est ce que j'ai été amené à mettre en évidence ici.

P. R.

(1) Il se peut que le décor des tapis du Djebel Amour se soit enrichi, à un moment donné, d'apports nouveaux, sans doute caucasiens ; c'est ce que des recherches ultérieures sont susceptibles d'établir.

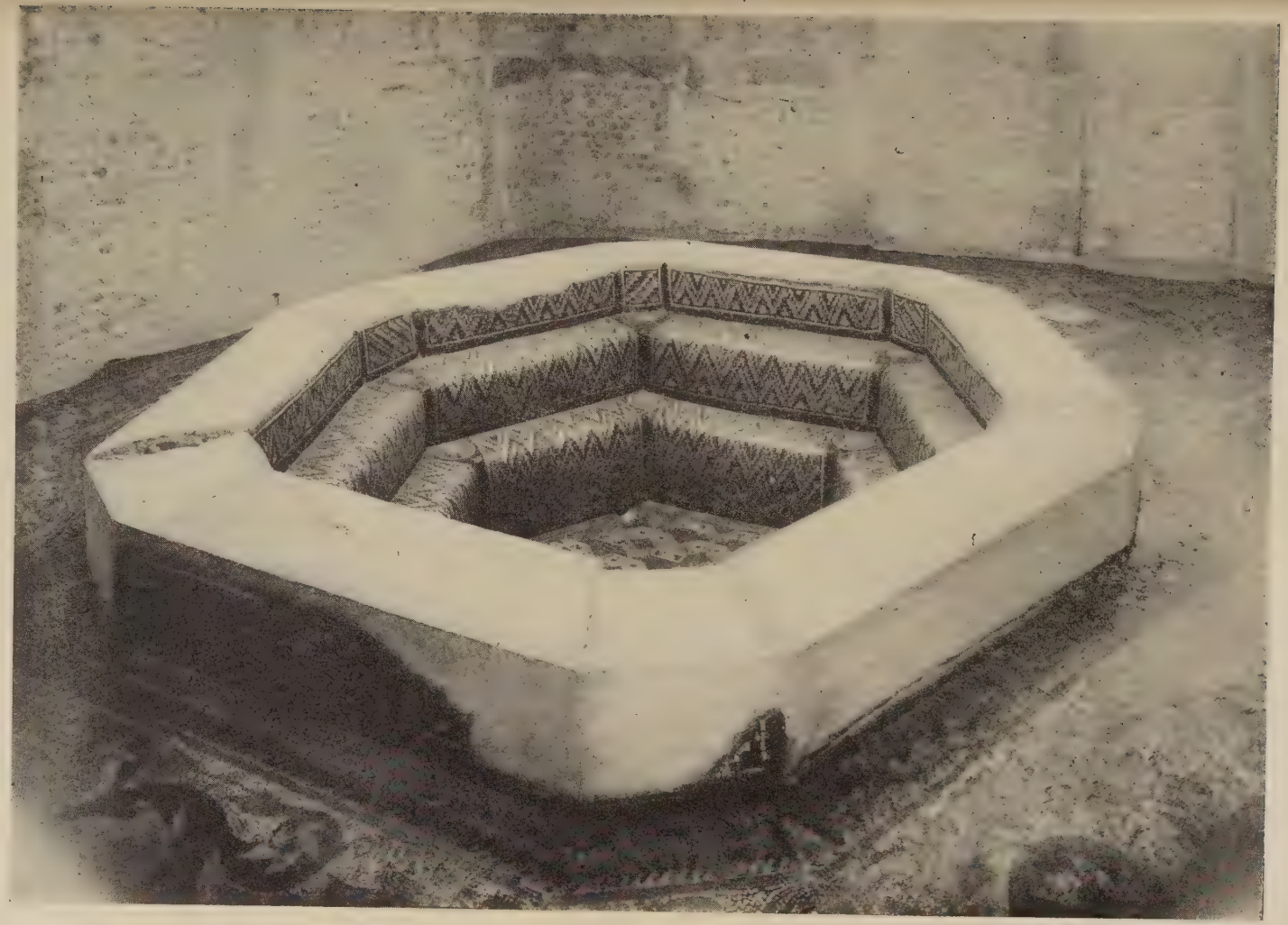

(*Photo de l'OFALAC, Alger*)

TIMGAD. — Cuve baptismale du monastère de l'Ouest, avec décor de mosaïque.

(*Cliché Adda Ricard*)

Djemila. — Fragment d'une mosaïque à décor géométrique : damiers, chevronnages, grecques, croix gammée à prolongement, etc...

(*Cliché Adda Ricard*)

DJEMILA. — Fragment d'une mosaïque à décor géométrique : chevronnages, grecques, etc...

1. Thubursbo Majus. — Pavement de mosaïque à champ chevronné, amplitude des chevrons : 14 points ; 4 nuances.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Hippone. — Pavement de mosaïque à champ chevronné : amplitude 10 points, 4 nuances. Grecques dans l'encadrement.

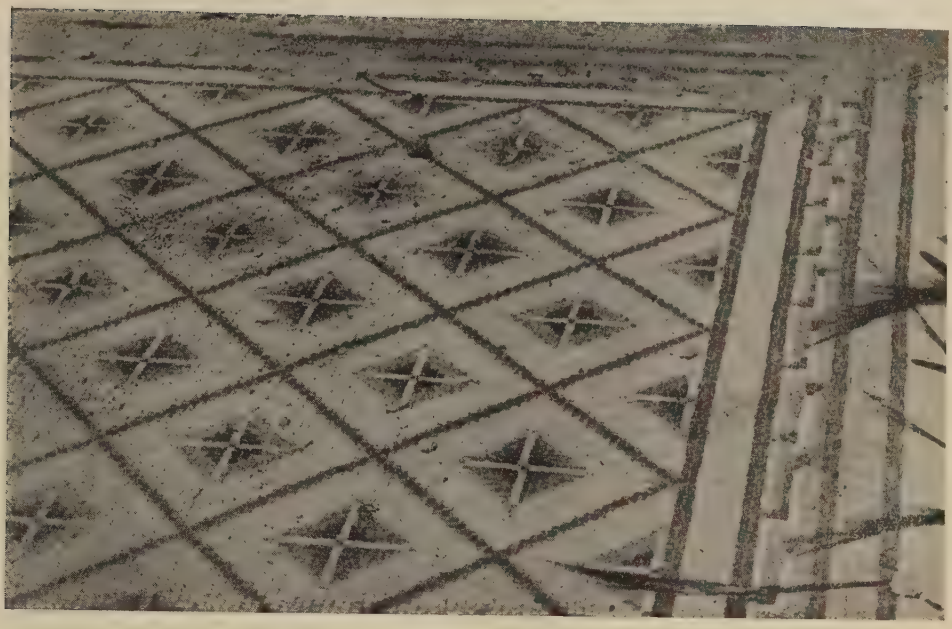

1. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque. Dans le champ : réseau losangé, les traits étant dessinés par trois lignes contiguës deux couleurs amplitude : 18 points.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Dougga. — Pavement de mosaïque. Dans le champ, réseau losangé, les traits étant dessinés par deux lignes contiguës de couleurs différentes. Grecque dans l'encadrement.

1. Hippone. — Pavement de mosaïque. Dans le champ : réseau losangé dont le treillis est composé de trois lignes contiguës de deux couleurs différentes ; amplitude, 15 à 16. Dans l'encadrement : assemblage de triangles égaux de deux couleurs.

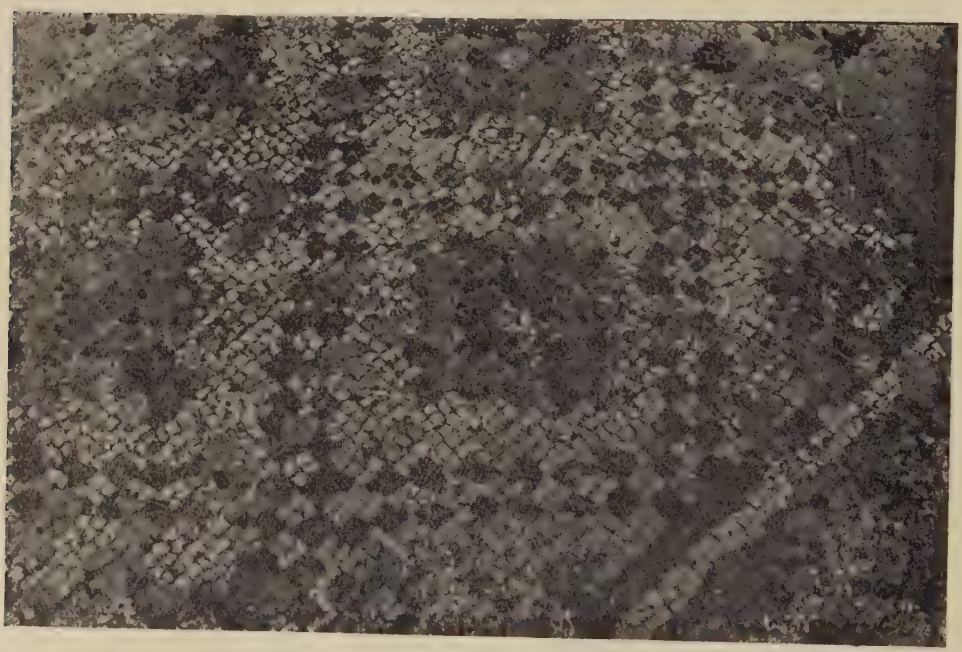

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Dougga. — Pavements de mosaïque dont le réseau losangé est dessiné par trois lignes de points de deux couleurs, chaque point étant formé de quatre tablettes ; amplitude : 8.

1. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque à réseau losangé formé de lignes d'une seule couleur jalonnées par une suite de points alternativement composés de tablettes simples et quadruples ; amplitude : 9 points.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque à réseau losangé, celui-ci étant dessiné par une suite de points alternativement composés d'une et de quatre tablettes ; amplitude : 8 ou 9 points.

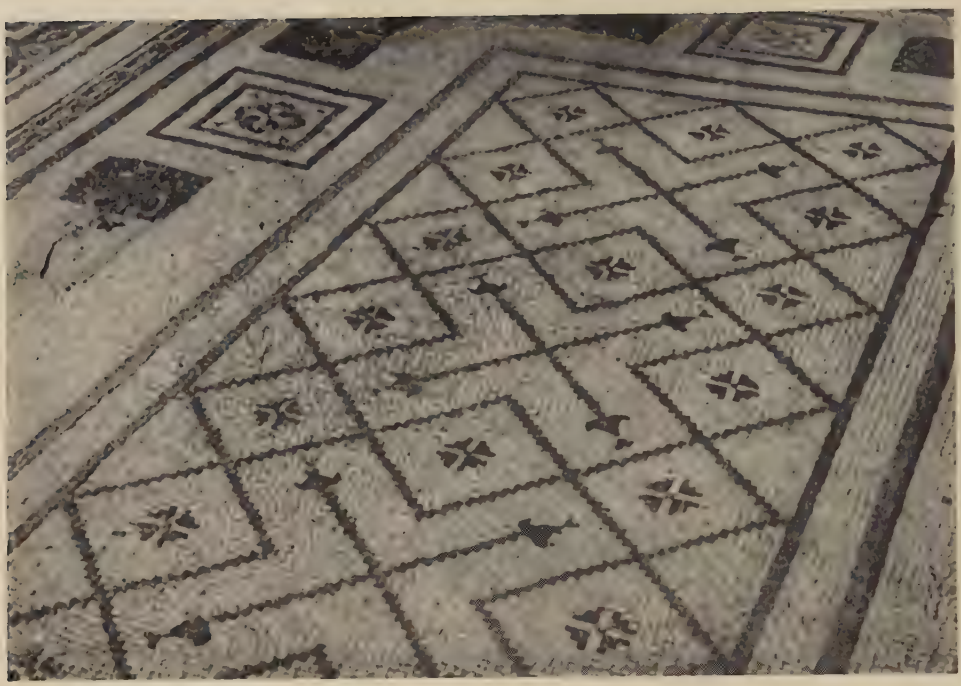

1. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque : panneau principal à réseau losangé alternant avec des croisillons aux pointes fléchées. Traits formés de deux lignes contiguës de points de deux couleurs différentes ; amplitude : 13 points.

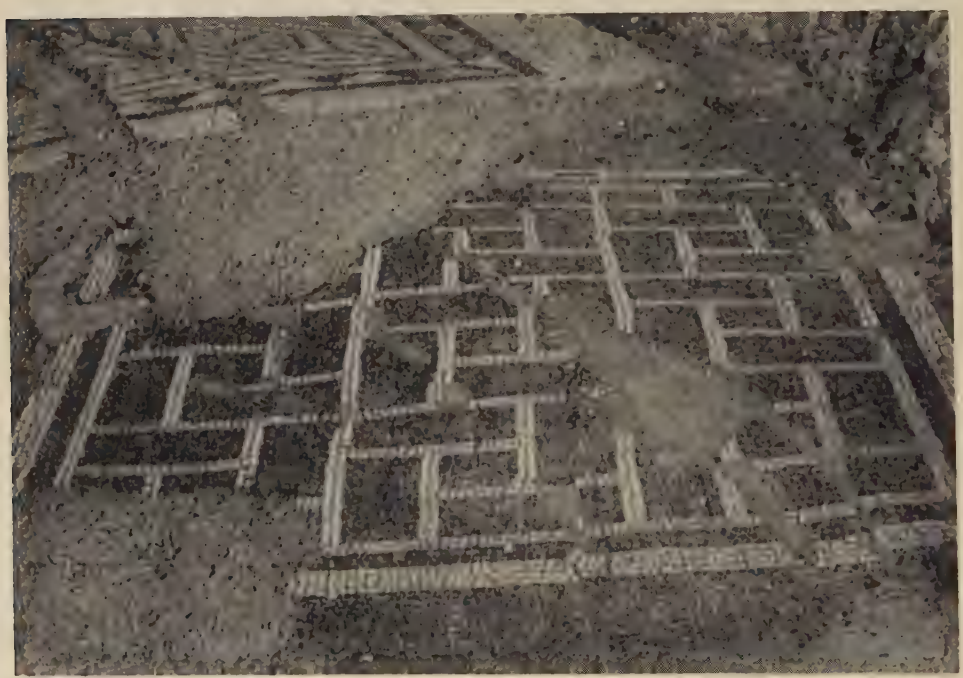

(*Cliché Adda Ricard*)

2. Dougga. — Panneau de mosaïque à décor dit « qâïm ou ḥâïm ».

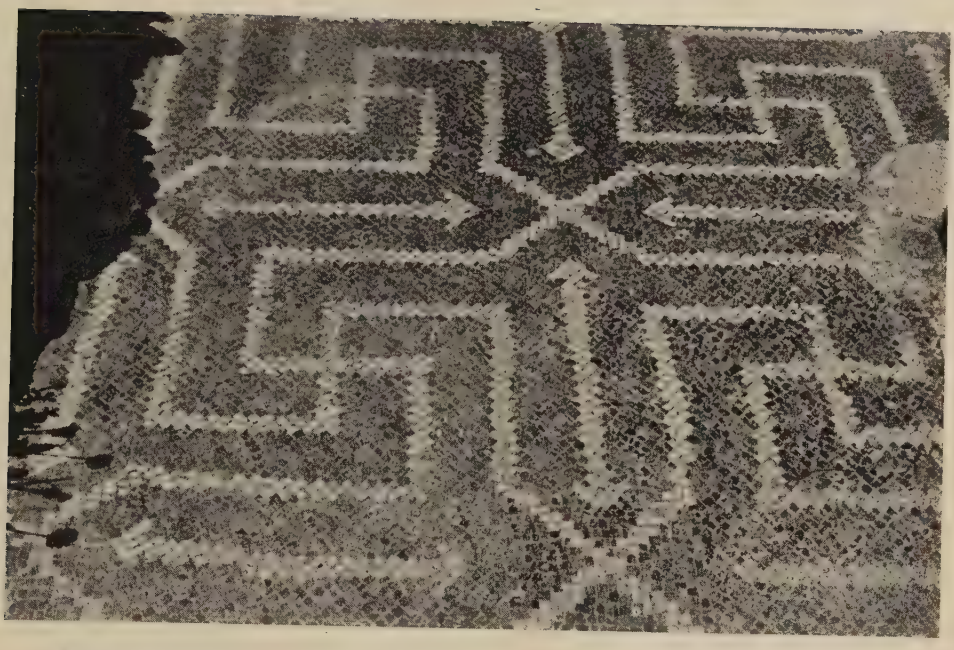

1. Thuburbo Majus. — Mosaïque à décor de croix gammées et à traits fléchés.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Dougga. — Mosaïque : dans le champ, décor de croix gammées alternant avec des losanges ; dans la bordure, assemblage de triangles de deux couleurs différentes.

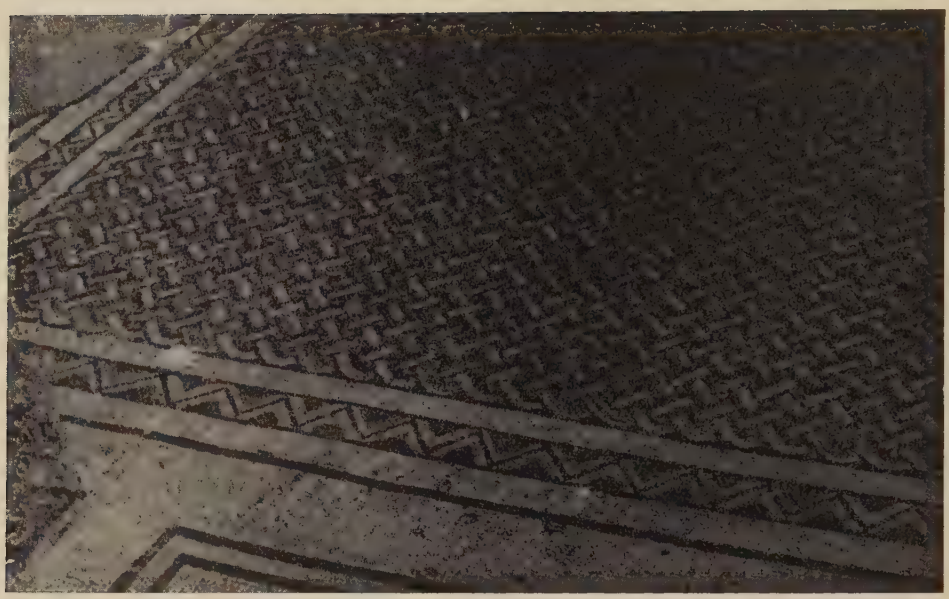

1. Dougga. — Pavement de mosaïque. Dans le champ principal : lacis ; dans l'encadrement : dents de scie et triangles.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Hippone. — Pavement de mosaïque ; décor de lacis.

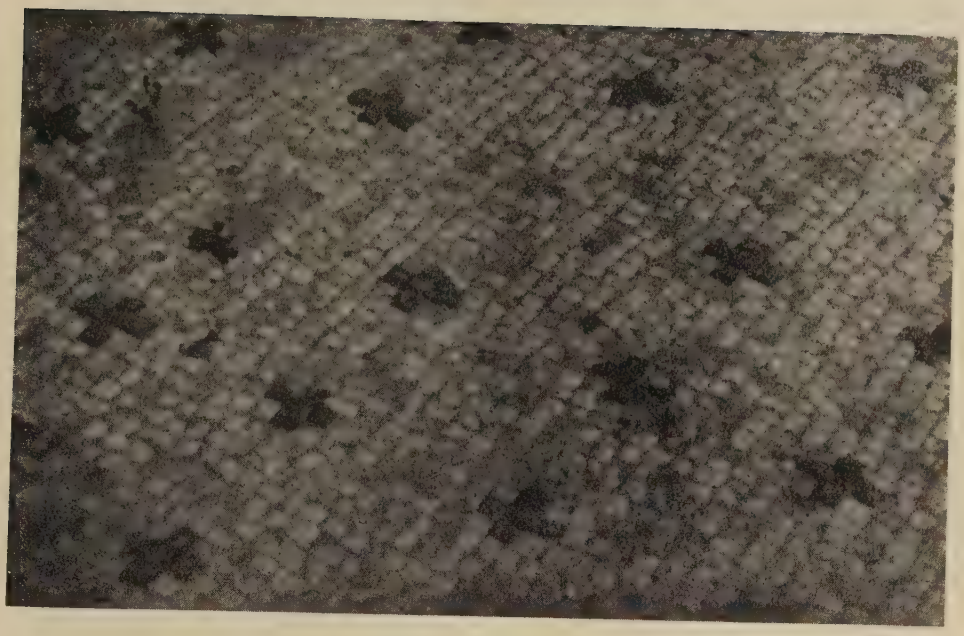

1. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque : semis de petits croisillons.

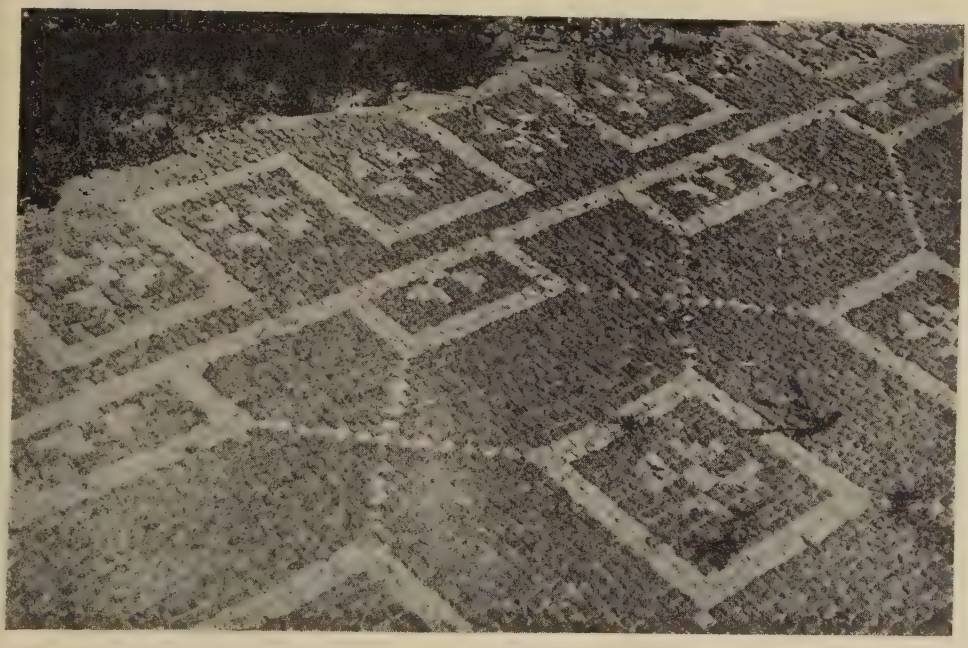

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Thuburbo Majus. — Pavement de mosaïque : dans le champ, semis de carrés réunis par des lignes de points simples ; grecque dans la bordure.

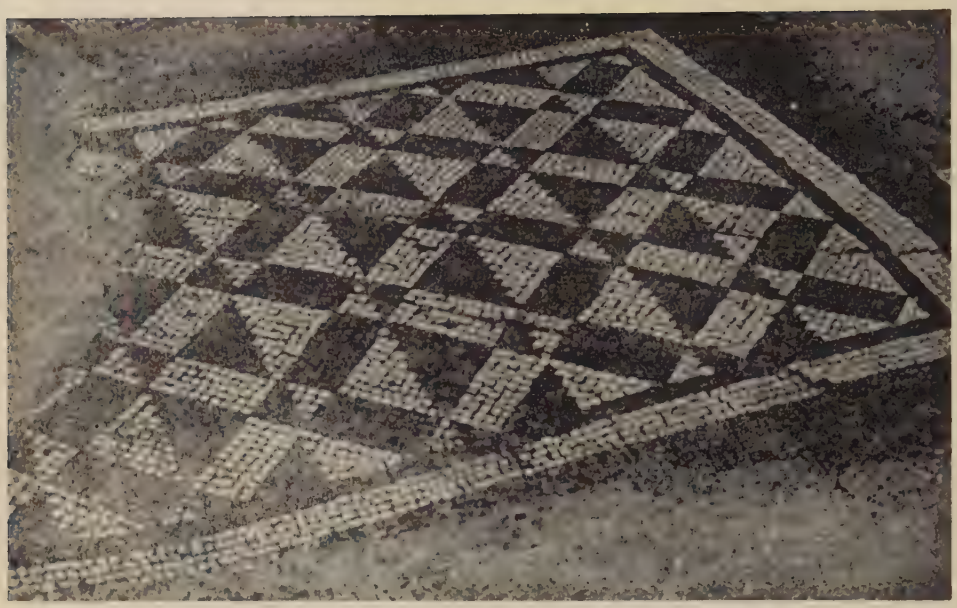

1. Dougga. — Panneau de mosaïque à décor géométrique : assemblage de rectangles de même dimension et de deux couleurs agencés avec des triangles de deux dimensions et de deux couleurs.

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Hippone. — Panneau de mosaïque à décor géométrique : assemblage de rectangles égaux, comme dans un appareil lié.

1. Dougga. — Pavement de mosaïque. Dans le champ, réseau losangé formé de lignes de carrés, chaque losange inscrivant un carré plus grand.

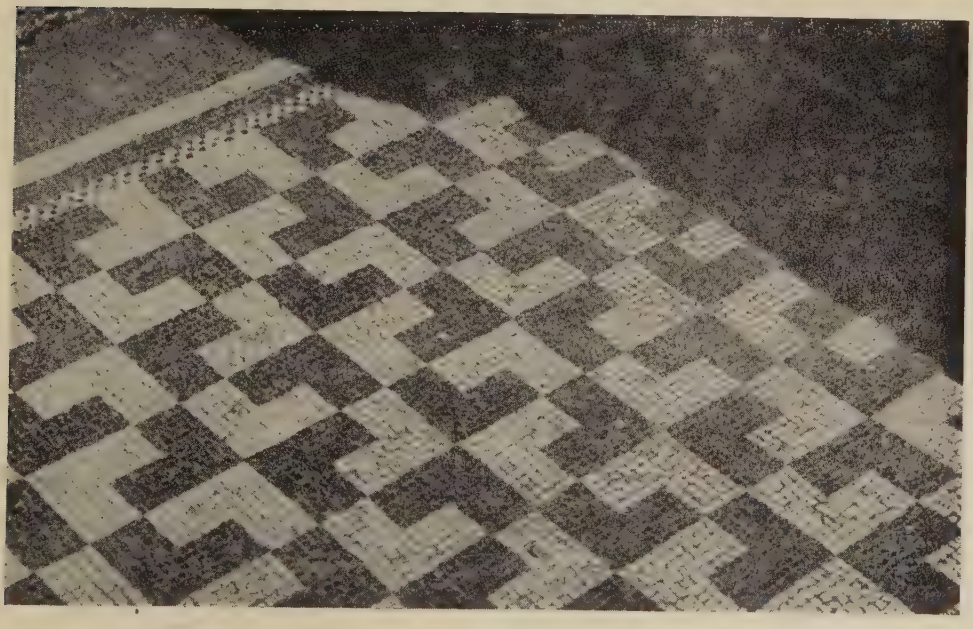

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Dougga. — Pavement de mosaïque : assemblage de figures à six côtés en équerre, toujours égales à elles-mêmes, de deux couleurs alternées.

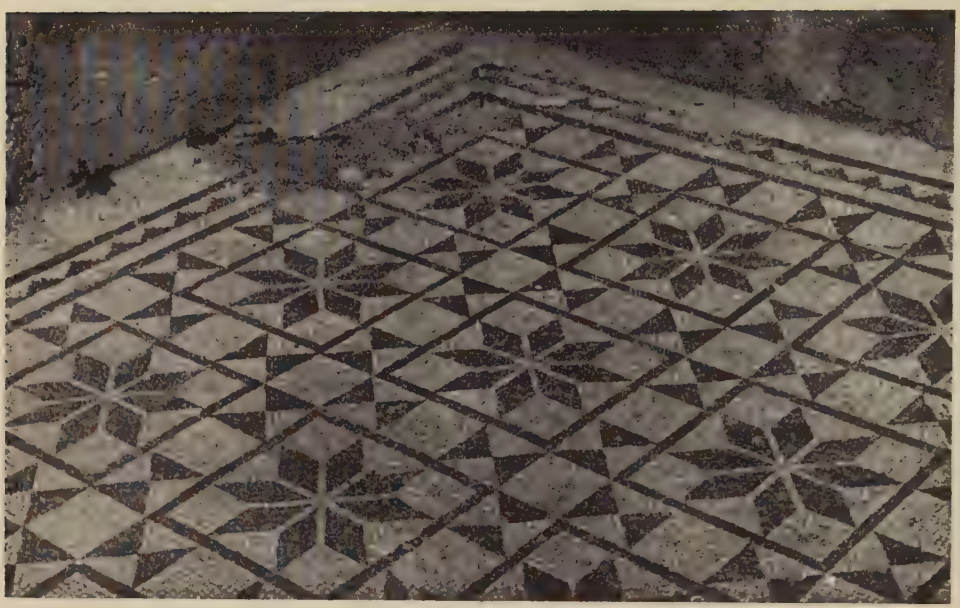

1. Dougga. — Pavement de mosaïque. Dans le champ : réseau losangé inscrivant des étoiles à huit pointes formées de losanges. Dans l'encadrement : triangles égaux, de deux couleurs.

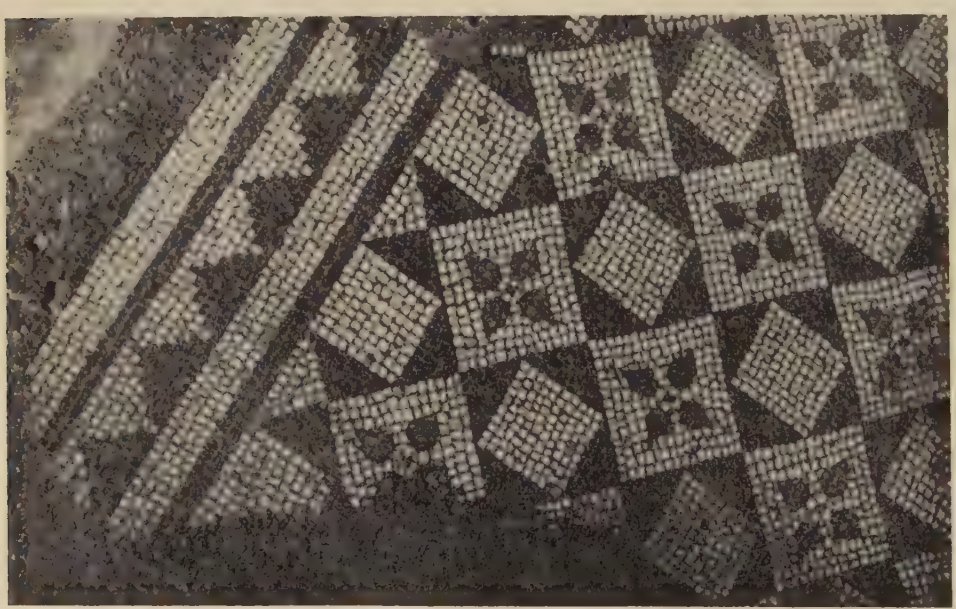

(*Clichés Adda Ricard*)

2. Dougga. — Pavement de mosaïque. Dans le champ : assemblage de carrés de deux dimensions et de triangles, ces derniers dessinant des étoiles à huit pointes. Dans la bordure : suite de triangles égaux, de deux couleurs alternées.

Planche XV :

-1-
Séries de 3 nuances sur points simples.

-3-
Séries de 3 nuances sur points quadruples.

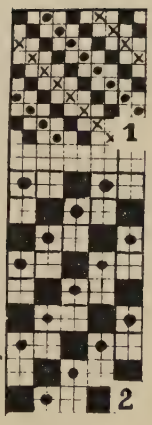

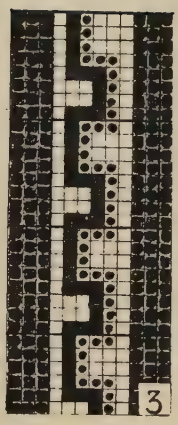

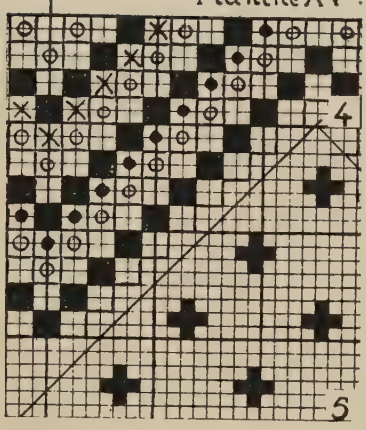

Ampl: 11 points quadruples. Séries de 4 nuances.

Ampl.: 4 points. Séries de 3 nuances.

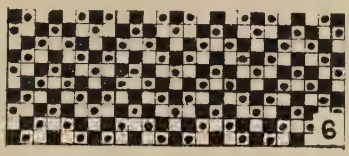

Ampl.: 9 points. Séries de 8 nuances.

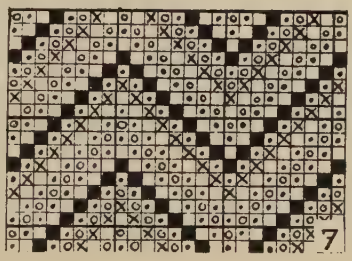

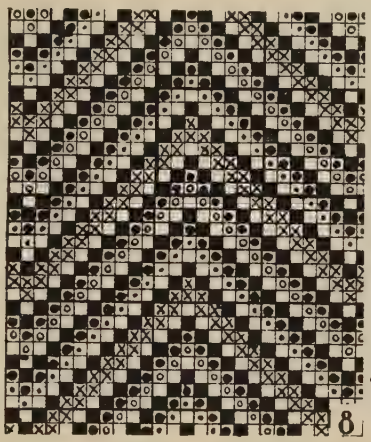

Ampl: 13 points 3 séries de 4 nuances:
- ■ noir
- ◙ marron
- ⊠ rose
- □ blanc

- ■ noir
- ◙ marron
- ⊡ jaune
- □ blanc

- ■ noir
- ⊠ gris
- ⊠ gris
- □ blanc

etc....

Ampl.: 7 points doubles. Séries de 3 nuances:
- ■ noir
- ◙ marron
- □ blanc

- ■ noir
- ◙ marron
- □ blanc

etc...

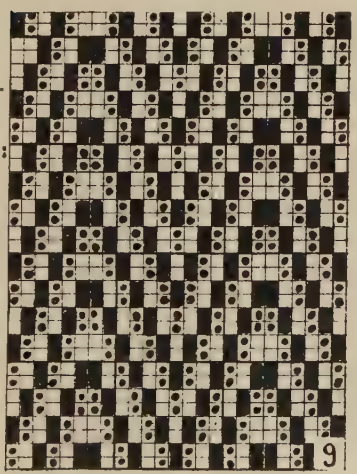

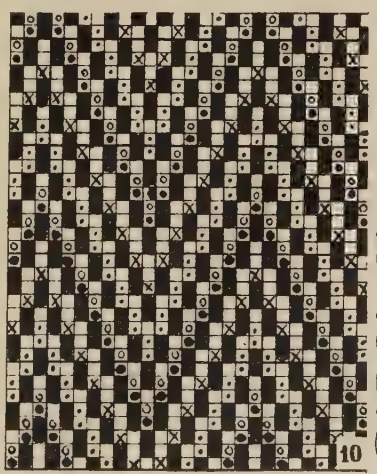

Ampl: 9 points doubles ou simples. 3 séries de 3 ou 4 nuances
- ■ noir
- □ blanc
- ⊠ gris

- ■ noir
- □ blanc
- ⊡ jaune

- ■ noir
- □ blanc
- ⊠ rose
- ◙ marron

etc....

Mosaïques. - 1, Tiaret ; 2, Djemila ; 3, 4 et 5, Dougga ; 6, Bulla Regia ; 7 Djemila ;

Planche XVI

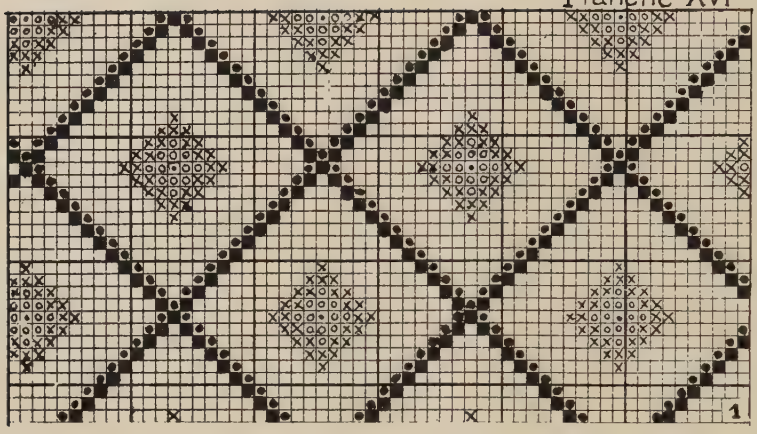

Ampl: 13 points
Largeur: 2 points
Nuances: 6
- jaune.
- rose.
- gris.
- rouge.
- blanc.
- noir.

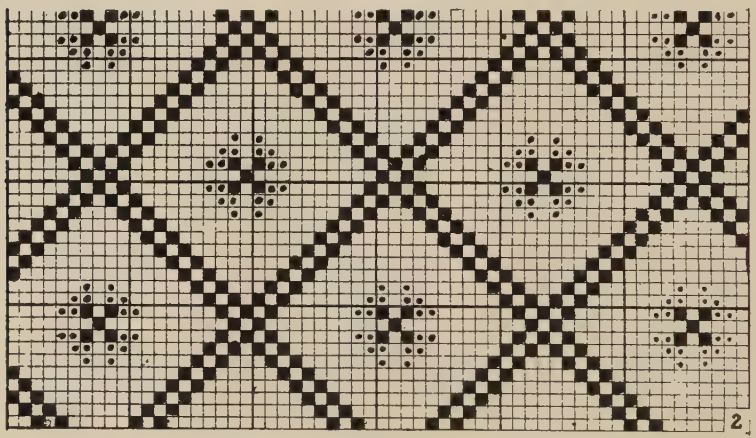

Ampl.: 12 points.
Largeur: 3 points.
Nuances: 3
- blanc
- rouge
- noir.

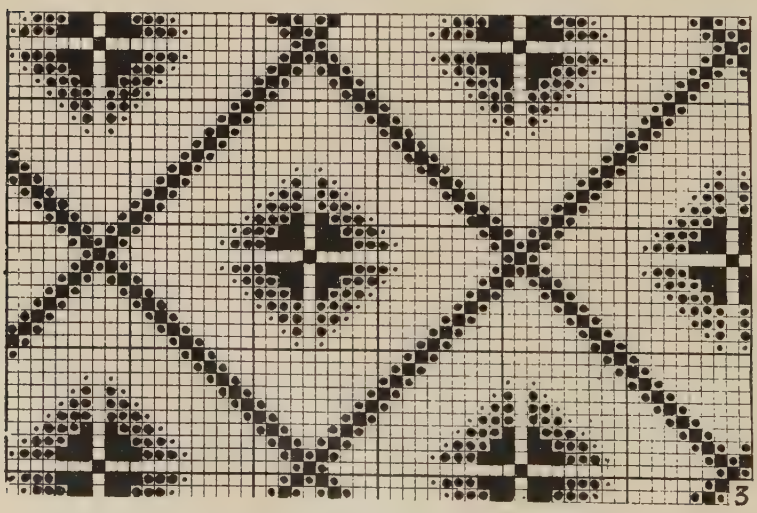

Ampl.: 17 points.
Largeur: 3 points.
Nuances: 4
- jaune
- rouge
- noir
- blanc.

Mosaïques: 1 Dougga, 2 Bulla Regia, 3 Thuburbo Majus

Planche XVII

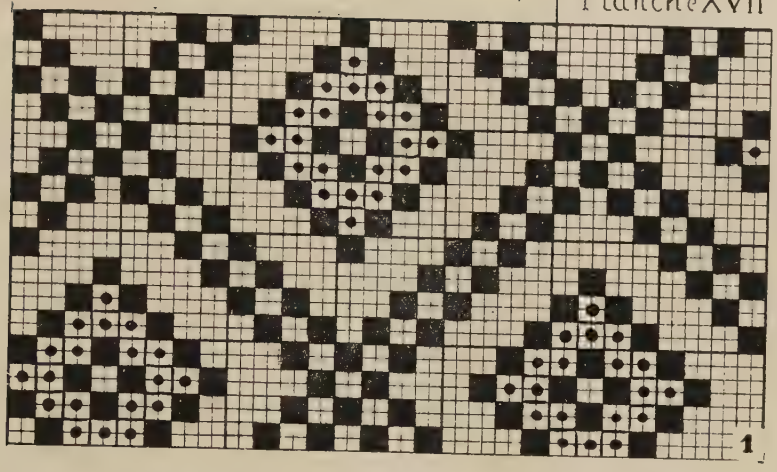

Ampl:
9 points quadruplés.

Largeur:
3 points quadruplés.

Nuances:
3

□ blanc.
▣ marron.
■ noir.

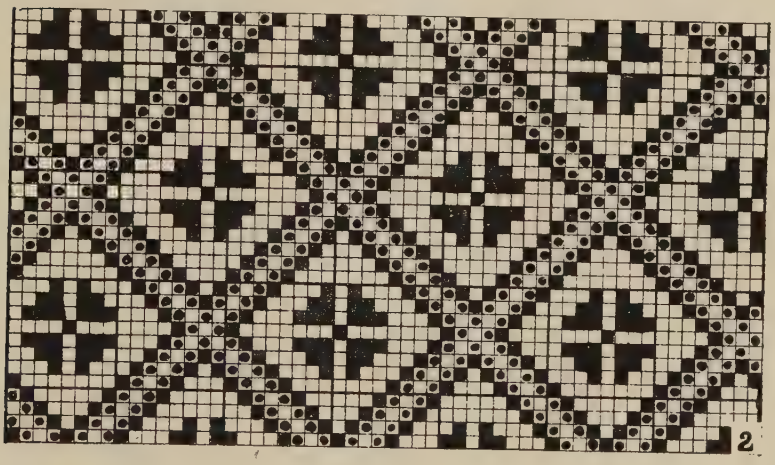

Ampl:
9 points.

Largueur:
5 points.

Nuances:
3

□ blanc.
▣ marron.
■ noir.

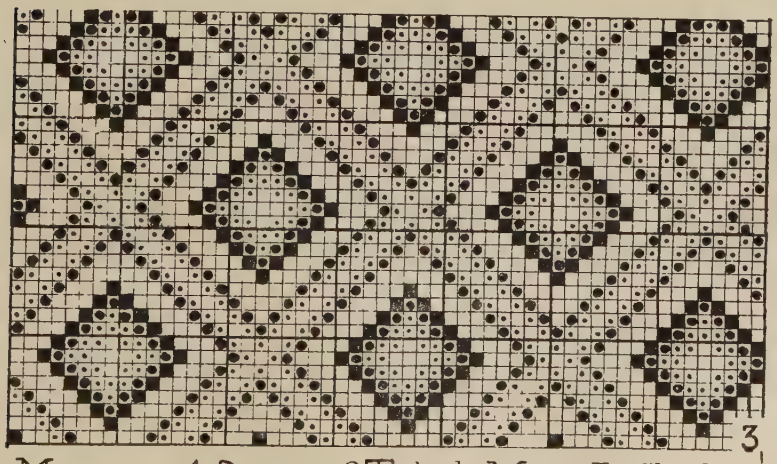

Ampl:
10 points.

Larg eur:
5 points.

Nuances:
4

□ blanc.
⊡ jaune.
▣ marron.
■ noir.

Mosaïques: 1 Dougga, 2 Thuburbo Majus, 3 Sbeïtla.

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

BANASA. — Quinconce de carrés sur pointe aux sommets reliés par des traits droits s'entrecroisant et donnant naissance à des hexagones qui alternent avec les carrés, ceux-ci étant intérieurement garnis de fleurettes géométriques analogues à celles de Pl. V2, VI 1, VII 2, VIII 1 et XI 2.

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

ANASA. — Quinconce de carrés droits aux sommets reliés par des traits droits donnant naissance à des octogones centrés, comme les carrés, de motifs géométriques parmi lesquels la croix gammée.

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

BANASA. — Fragment de mosaïque composé d'une sorte d'échiquier dont les compartiments sont alternativement garnis de grecques construites sur croix gammées et de carrés remplis de décors géométriques. Comparez avec les Pl. II et IX.

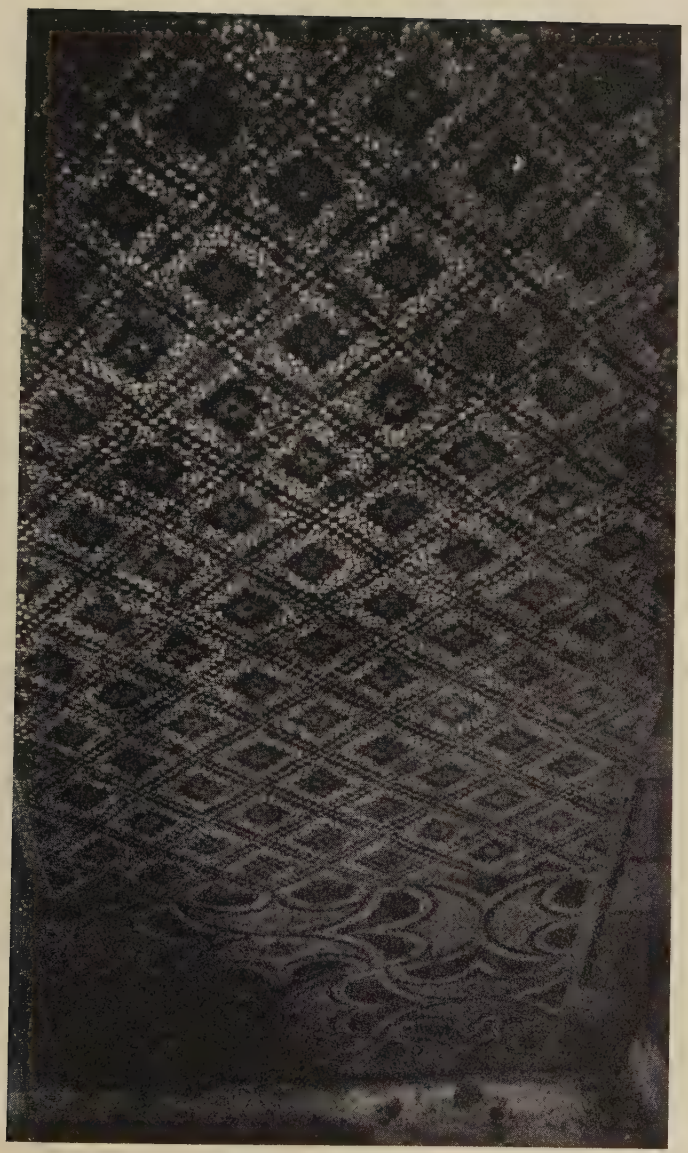

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

VOLUBILIS. — Pavement de mosaïque presque entièrement garni d'un réseau losangé formé par trois lignes contiguës de points simples et de couleurs différentes se développant sur 9 points ; les compartiments sont centrés de fleurettes géométriques. A comparer avec les Pl. V, VI, XVI et XVII.

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

VOLUBILIS. — Dans ce fragment de mosaïque, remarquer surtout la partie d'encadrement garnie d'un réseau losangé formé par trois lignes de points simples de couleurs différentes et d'une amplitude de 13 points. A comparer avec les Pl. V, VI, XVI et XVII.

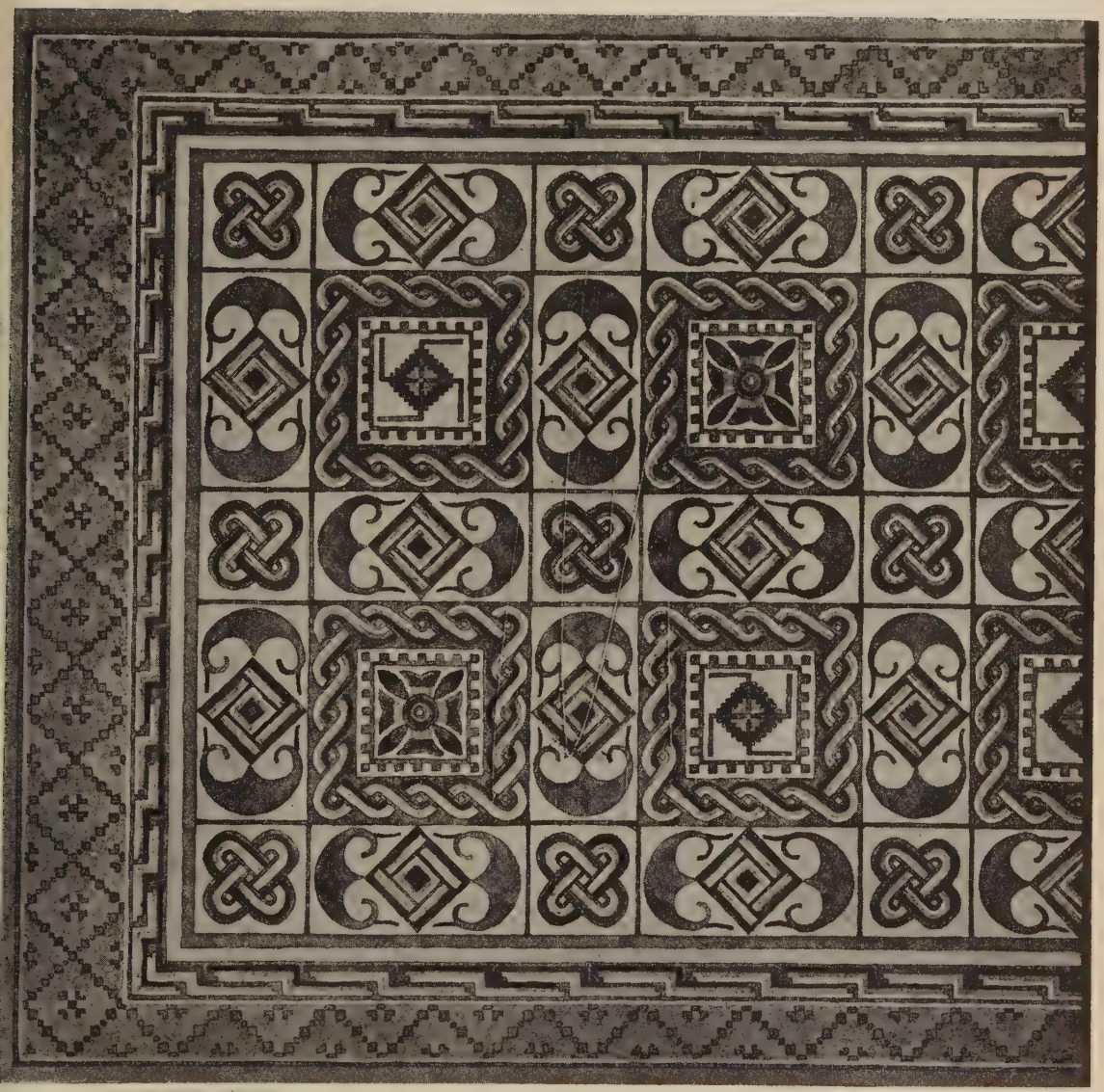

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

VOLUBILIS. — Pavement de mosaïque : encadrement garni de chevronnages (sur les côtés) ou d'une chaînette (en bas) formées par un damier résultant de l'alternance d'une et de quatre tablettes de même couleur comme dans la Pl. VII ; champ divisé en compartiment remplis de motifs recti-curvilignes tels qu'on en voit dans les Pl. IX 2, VIII 1.

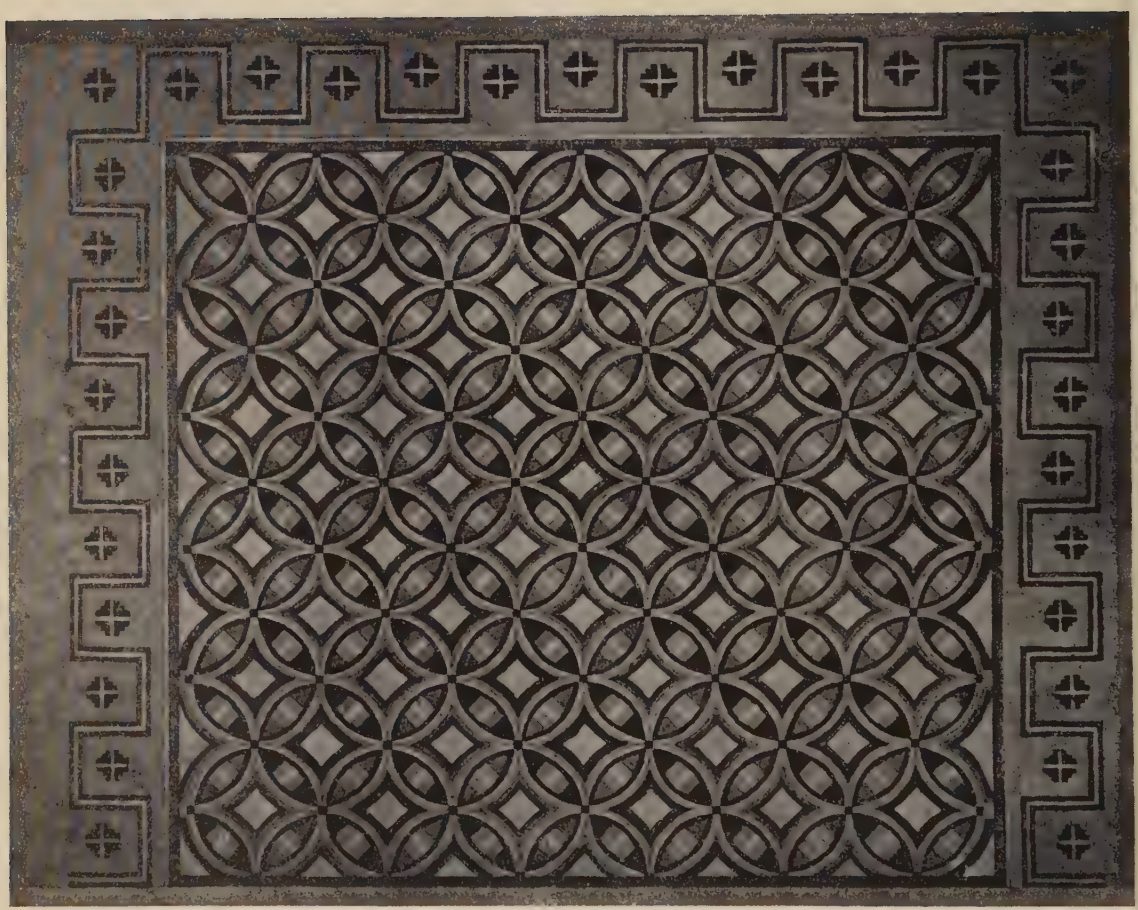

(*Cliché de l'Inspection des Antiquités du Maroc*)

VOLUBILIS. — Pavement de mosaïque : encadrement parcouru par une greeque simple analogue à celle de la Pl. XI 2 ; champ rempli d'un réseau curviligne formé de cercles tangents et sécants, lui-même parcouru par un lacis analogue à ceux de la Pl. X.

UN TOURNANT DE L'HISTOIRE MUSULMANE : LE XIe SIÈCLE EN BERBÉRIE D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Au début de sa carrière scientifique, il y a trente-cinq ans, M. Georges Marçais nous avait donné, par son livre sur *Les Arabes en Berbérie du XIVe siècle*, la clef de l'histoire de l'Afrique du Nord au Moyen-Age. Après avoir précisé par le détail les étapes et les modalités de la pénétration arabe en Afrique mineure, il en avait marqué, en des pages vigoureuses et qui resteront classiques, les conséquences immédiates : sur le plan intérieur, le lent déclin de l'Islam berbère, le bouleversement de la vie politique et sociale, une ruineuse subversion de la vie économique par le développement du nomadisme, le recul de la vie sédentaire dans les plaines les plus riches, la mort des bourgades rurales, le recul de la forêt et des vergers ; à l'extérieur, l'invasion arabe avait consommé la rupture avec l'Orient et, sans l'avoir cherché, avait frayé les voies à l'expansion de la civilisation andalouse. M. G. Marçais montrait que, dans les pays qu'elle avait atteint, l'invasion bédouine avait marqué la fin d'un âge et ouvert des temps nouveaux et moins heureux.

Dans son nouveau livre (1), il reprend bien moins l'histoire de l'invasion elle-même que celle des périodes qui l'ont précédée et suivie. Ainsi l'importance du XIe siècle dans l'histoire de la Berbérie musulmane apparaît mieux. Surtout se précisent l'importance et les multiples modalités des bouleversements qu'il a apportés à l'Islam occidental.

***

(1) Georges MARÇAIS, *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen-Age*, 1 vol. in-8 de 310 pp., Paris, Aubier, 1946.

LE XIe SIÈCLE DANS L'HISTOIRE DE L'ISLAM

M. G. Marçais montre d'abord, par une série de « synchronismes », que le XIe siècle fut, dans tout le monde de l'Islam, un « tournant de l'histoire ». Trois séries d'événements, étrangement parallèles et surtout analogues en leurs résultats, se déroulent alors en Orient, en Ifrīqiya et en Espagne.

En Orient, c'est la poussée des Turcs seldjoukides. Ils délivrent le calife abbasside de la tutelle des Bouyides *šī'ites*. Protecteurs du califat orthodoxe, ils se font les serviteurs dévoués de la *sunna*. Ils fondent les premières *madrasa*-s et instaurent dans toutes les terres qu'ils soumettent à leur autorité la nouvelle et pieuse institution. Le grand mouvement sunnite patronné par les Seldjoukides ne vise pas seulement à abattre l'hérésie — et en premier lieu le *šī'isme* — qui avait fait au siècle précédent de redoutables progrès : il combat aussi l'esprit laïque — c'est-à-dire, dans bien des cas, l'esprit de liberté — qui, sous les Abbassides, s'était répandu dans l'Islam. Les Seldjoukides inaugurent une période d'épuration, de restriction de la pensée : tout doit désormais se plier au dogme et à la loi de l'islam. Les Croisades et la longue période de guerre sainte dont elles furent cause ne feront qu'accentuer la passion religieuse des Seldjoukides et de leurs successeurs. Par leur zèle parfois intransigeant, ils fixèrent pour des siècles les destinées spirituelles de l'Islam oriental.

En Espagne, le califat umayyade, qui avait incarné, en face des Fāṭimides, la réaction orthodoxe des terres du Couchant, s'effondre. Les émirs provinciaux — les *reyes de taïfas* — qui se partagent les terres musulmanes de la Péninsule amènent le déclin politique de l'Islam espagnol. Ils s'épuisent en luttes intestines pour agrandir leurs éphémères principautés. Tous finissent par tomber sous le protectorat des rois chrétiens du Nord. Cette tutelle politique ne pouvait être que le prélude de la Reconquête. En 1085, Alphonse VI de Castille et Léon s'empare de Tolède et les terres chrétiennes, s'avançent, par la Nouvelle-Castille, jusqu'à la Sierra Morena. La réaction vint de l'Afrique. Au milieu du siècle, alors que les Seldjoukides s'emparaient de Bagdad, les Berbères almoravides sortaient du Sahara occidental et faisaient la conquête du Maroc. Bientôt ils allaient passer en Espagne et inaugurer une période de guerre sainte qui devait

durer un siècle et demi. Par les Almoravides, l'Extrême-Occident de l'Islam connaissait, lui aussi, sa réaction orthodoxe et puritaine.

En Ifrīqiya, les Ḥammādides et les Zīrides rejettent la tutelle des Fāṭimides du Caire et reviennent à la *sunna*. Leur geste déclenche la terrible vengeance de l'invasion arabe. L'orthodoxie triomphe à nouveau dans les terres qui avaient été le berceau de l'empire fāṭimide. Le *jihād* se rallume ; il faut aller au secours des Musulmans de Sicile, aux prises avec les Normands. Bientôt ces derniers, maîtres de l'île tout entière, attaquent les ports ifrīqīyens : la guerre sainte s'installe sur les rivages mêmes de l'Afrique ; lorsqu'elle s'atténuera, la piraterie la prolongera.

De ces événements qui se déroulent en trois points du domaine de l'Islam, M. G. Marçais accuse les parallélismes. Tous ont leurs origines dans des affaiblissements ou des amputations du califat : la mise en tutelle du calife abbasside par les Turcs, la chute du califat umayyade de Cordoue, la répudiation de l'imāmat fāṭimide par les deux dynasties ṣanhājiennes de Berbérie orientale. Partout, les acteurs du renouvellement sont des nomades envahisseurs : les Turcs en Orient, les Almoravides au Maġrib et en Espagne, les Arabes en Ifrīqiya.

Dans les trois pays touchés par ces transformations s'établissent des zones de contact avec la Chrétienté : en Terre Sainte, en Sicile et en Espagne. Mais les passages qui vont s'établir ainsi entre certains aspects de la civilisation musulmane et le monde chrétien ne sont pas le fait des Musulmans : ils résultent de conquêtes ou de reconquêtes chrétiennes. C'est la Chrétienté qui sut comprendre le charme et la valeur de la civilisation de ceux qu'elle combattait. Et c'est par une volonté délibérée que ses penseurs et ses savants allèrent chercher, à travers les livres arabes traduits par leurs soins, un contact plus étroit avec la philosophie et la science antiques.

On peut ajouter que ces trois séries d'événements qui ouvrent une crise décisive dans le monde de l'Islam ont, pour une large part et sous des modes divers, leur source au xe siècle. Le xe siècle a été le grand siècle šī'ite. Par les Bouyides en Perse, les Fāṭimides en Ifrīqiya puis en Egypte, le šī'isme, jusqu'alors secte secrète et persécutée, constitue des royaumes et même un empire. Ce sont ces succès de la *šī'a* qui amenèrent les réactions sunnites du xie siècle. Les Seldjoukides luttent successivement contre les Bouyides et contre les Fāṭimides.

Déjà au xe siècle, l'Umayyade ʿAbd ar-Raḥmān III an-Nāṣir, lorsqu'il avait pris le titre califien, s'était posé en défenseur de la *sunna* dans les terres occidentales. L'alliance et le protectorat umayyades avaient amené à l'orthodoxie les grandes confédérations zénètes du Maġrib et avec elles, directement ou indirectement, la plus grande partie du Maroc. Les Almoravides, en se faisant les champions de l'orthodoxie mālikite, ne feront que parachever l'œuvre des califes umayyades de Cordoue. Enfin, la rupture des califes ṣanhājiens de la Qalʿa et de Kairouan avec les califes fāṭimides du Caire éliminera le šīʿisme de la Berbérie orientale.

L'histoire de l'Islam au xie siècle aurait sans doute été tout autre si le šīʿisme n'avait pas eu, au siècle précédent, son temps de gloire et de triomphe. C'étaient des succès singulièrement tardifs. Depuis le temps lointain ou ʿAlī et Muʿāwiya s'affrontaient, la cause ʿalide n'avait guère connu que des échecs. Elle avait perdu une partie de ses forces premières au profit du ḫārijisme. L'ʿalisme avait été exploité, puis persécuté par les Abbassides. Les nombreuses rébellions qu'il avait inspirées — même les graves révoltes des Qarmaṭes — avaient en fin de compte abouti à des échecs. Il avait fallu la première réaction nationale de la Perse musulmane avec les Bouyides, surtout l'appui des Ṣanhāja kotāma et kabyles, pour que la secte s'incarnât en de véritables états et se montrât capable de conquêtes. Au xie siècle, c'est la vieille querelle née à Ṣiffīn qui se vide — en deux temps : Orient et Occident — mais partout au profit de la *sunna*.

***

La crise, qui agita les terres musulmanes de l'Occident au xie siècle ainsi replacée dans l'histoire, M. G. Marçais fait une vaste synthèse des rapports de la Berbérie et de l'Orient : comment la Berbérie a édifié ses premières civilisations à l'école de l'Islam oriental et comment, après le désastre de l'invasion arabe, elle s'est libérée de l'Orient.

Ce point de vue nouveau apporte bien des lumières sur le développement propre de la Berbérie et sur son histoire profonde. Pendant des siècles, c'est d'Orient que sont venus tous les exemples, tous les éléments de transformation. L'histoire spirituelle, celle de la religion et de la civilisation, donne souvent les raisons dernières de l'histoire politique et so-

ciale. M. G. Marçais renouvelle ce que nous savions du passé musulman de la Berbérie, non seulement par des perspectives nouvelles, mais aussi par la mise en valeur d'une foule de documents plus ou moins négligés avant lui. Le livre tout entier donne une étonnante impression de vie et de nouveauté. Nous devrons nous contenter ici d'en résumer les thèses maîtresses.

« La Berbérie sous la tutelle de l'Orient »

Avec la conquête musulmane deux mondes, l'Occident et l'Orient méditerranéens, qui vivaient presque séparés depuis deux siècles et que Byzance n'avait que bien peu rapprochés, entrent en contact. Pour le jeune empire musulman, la Berbérie est à la fois une tentation et un danger. Après des hésitations, l'esprit de conquête l'emporte. Mais nulle part, l'expansion du *dār al-islām* ne fut plus lente et plus malaisée. L'Ifrīqiya fut par excellence la terre de la guerre sainte, le pays où les champions de la foi gagnaient les plus hauts mérites. Mais cette terre d'âpres luttes était aussi un pays riche où le pillage se révélait fructueux, où les impôts, grâce à la prospérité agricole du pays, à ses moissons et à ses arbres, rapportaient gros. C'était aussi le pays des beaux chevaux et plus encore celui des vigoureux esclaves et des belles captives. Mais tous ces profits de la victoire, dont les conquérants arabes jouirent sans modération, devaient se tarir en grande partie par la conversion des Berbères à l'islam. On sait que les Arabes ne se résignèrent pas à mettre fin à cette exploitation brutale et que la révolte ḫārijite, qui groupa la masse des néophytes opprimés, détacha en fin de compte du califat oriental plus de la moitié de la Berbérie.

« *L'orientalisation de la Berbérie* »

Cette révolte et son succès n'empêchèrent pas que la Berbérie ne subît profondément l'influence de l'Orient. Ce mouvement de libération s'était fait au nom d'une hérésie orientale : et c'était déjà un succès pour l'Islam. Partout la religion fut le premier agent d'orientalisation. L'islamisation de ces terres, où le christianisme avait de profondes racines, fut étonnamment rapide dans la plus grande partie du pays. M. G. Marçais donne les raisons de ce succès. Le christianisme n'avait pas conquis tout le pays : de

vastes îlots de paganisme subsistaient : les tribus nomades, qui avaient vécu en marge du monde romain et byzantin, ne semblent guère avoir été ralliées à la foi chrétienne. Et les historiens arabes nous disent que les Zénètes, nomades des Hauts-Plateaux et de la bordure saharienne, furent les premiers alliés des armées musulmanes et les néophytes les plus ardents. Par ailleurs, ce christianisme nord-africain avait été profondément divisé par les luttes religieuses : le donatisme, l'arianisme, l'opposition au monophysisme et au monothélisme avaient diminué sa cohésion. Le désir d'échapper aux impôts, qui frappaient les tributaires, et de passer au clan des maîtres explique sans doute bien des conversions. En outre, dès le règne du calife umayyade ʿOmar b. ʿAbd al-ʿAzīz (717-720), une pression officielle fut exercée pour favoriser les conversions. Enfin le ḫārijisme, grâce auquel l'Islam n'était plus lié à la domination des Arabes et des califes orientaux, aida sans doute à l'islamisation de la Berbérie.

L'arabisation officielle fut assez rapide. Le berbère n'était pas une langue de civilisation. Le latin, langue liturgique des Chrétiens, ne pouvait être maintenu par les nouveaux maîtres. Surtout l'arabe, langue du Coran, est lié au culte musulman. Il devint donc la langue officielle. Et les grandes villes, surtout celles de l'Ifrīqiya, commencèrent de s'arabiser par la double influence des immigrés orientaux et des organes de gouvernement. Toutefois, jusqu'à l'invasion arabe des XIe et XIIe siècles, la Berbérie musulmane resta, dans son immense majorité, un pays berbérophone.

La « Renaissance du IXe siècle »

Cette Afrique, profondément islamisée, officiellement arabisée, élabora assez tard les formules de la civilisation musulmane. C'est plus d'un siècle après la conquête que se produit ce que M. G. Marçais appelle avec bonheur la « *Renaissance du IXe siècle* » : il s'agit bien d'une renaissance car c'est le fond africain, renouvelé et comme fécondé par des influences orientales, qui fut à l'origine des premières civilisations musulmanes de la Berbérie.

Cette renaissance eut trois foyers, fort inégaux dans leur intensité et leur rayonnement : Kairouan et l'Ifrīqiya des Aġlabides, la Tāhert des Rostémides, la Fès des Idrissides.

***

C'est dans le royaume aġlabide que la nouvelle civilisation prit le plus vite son essor, c'est là qu'elle connut ses aspects les plus riches et les plus variés : nulle part, les traditions romaines et byzantines n'étaient restées plus vivantes. Vassale du califat de Bagdad, l'Ifrīqiya était en relations constantes avec le monde oriental : cette dépendance juridique lui valait d'être le point d'arrivée et le lieu d'accueil de toutes les influences émanées d'Orient.

Le royaume aġlabide maintint en partie, pour des raisons de guerre sainte, la vie maritime qui favorisa ses contacts avec le monde extérieur. Pour dériver la turbulence de la milice arabe, ses émirs entreprirent la conquête de la Sicile, prirent pied en Sardaigne. Bien que des *ribāṭ*-s se construisissent sur les côtes ifriqīyennes, pour repousser d'éventuelles attaques des Chrétiens, l'Islam occidental, grâce aux Aġlabides, se montra résolument offensif : il joua par là un rôle de premier plan dans la Méditerranée occidentale. Sous des formes nouvelles, il maintint la tradition maritime de l'ancienne province d'Afrique.

Cette civilisation aġlabide dut beaucoup aux souverains qui maintenaient le contact avec Bagdad et dont le royaume apparaissait vraiment au IXe siècle comme la grande puissance de l'Islam occidental. Elle dut plus encore au peuple d'Ifrīqiya. Le voyageur Al-Ya'qūbī, qui parcourait le pays entre 876 et 889, décrit la population d'Ifrīqiya. Les Arabes se considéraient toujours comme une classe noble et méprisaient les Berbères. Les émirs ne partageaient pas cette haine : ils surent transiger avec les tribus berbères et plus d'une fois s'appuyer sur elles. Dans les villes, Al-Ya'qūbī note l'importance des *Afāriqa* et des *Rūm*. Les *Rūm*, dans sa pensée, semblent être les descendants des romano-byzantins qui n'avaient pas fui devant la conquête musulmane. Les *Afāriqa* étaient des Chrétiens de langue latine. Ils formaient dans le royaume aġlabide des groupes encore nombreux. Certains, esclaves affranchis, occupaient des postes de confiance auprès des émirs. La présence de ces Chrétiens, *Rūm* et *Afāriqa*, explique la survivance, dans la civilisation aġlabide, de tout un fond romano-byzantin. A côté des immigrés arabes et des gens du pays : Berbères, *Rūm* et *Afāriqa* se tenaient des groupes d'Orien-

taux non arabes, surtout persans qui, bien plus que les miliciens bédouins, durent être d'actifs agents de liaison avec les terres abbassides.

Après les temps troubles de la conquête musulmane, de la révolte ḫārijite et de la reconquête abbasside, les Aġlabides ramenèrent l'ordre et la paix en Ifrīqiya. Les révoltes n'affectèrent jamais qu'une partie du pays. Campagnes et villes se remirent à travailler et à s'enrichir. Dans l'ordre nouveau, les vieilles populations d'Ifrīqiya, converties à la religion nouvelle ou restées fidèles à leur foi ancienne, redonnèrent au pays une large part de la prospérité dont il avait joui dans l'Antiquité. L'immigration arabe — fort limitée et qui n'avait fait que superposer une classe gouvernante et une milice aux anciens habitants — n'avait pas modifié la vie profonde de la Tunisie musulmane. Elle restait une terre de paysans sédentaires : tout le Tell était couvert de riches vergers. La richesse agricole du pays se fondait toujours sur le blé, la vigne et l'olivier. Les mines semblent avoir connu une activité nouvelle. Des industries se développaient ou se renouvelaient : le verre, la céramique, qui adoptaient des procédés venus de l'Orient abbasside. Les industries textiles étaient florissantes et leurs produits renommés. Les échanges économiques étaient favorisés par la stabilité de la monnaie, frappée en général par les soins d'affranchis d'origine chrétienne et par la surveillance que les *muḥtasib*-s exerçaient sur la régularité des transactions. La sécurité des communications fut en général assurée, des ponts furent réparés ou construits : des chariots pouvaient encore circuler à travers le pays.

Kairouan, capitale des Aġlabides, était, autant qu'un foyer de religion et de science, une grande place de commerce et une ville de plaisir. Toute l'Ifrīqiya restait d'ailleurs, comme dans l'Antiquité, un pays de villes et les émirs aġlabides ne furent pas insensibles à tout souci d'urbanisme. Ils firent un gros effort pour alimenter en eau Kairouan : les vastes bassins qu'ils construisirent se voient encore aujourd'hui. Les villes de la côte furent enfermées dans des murailles neuves. La plupart gardent les grandes lignes de leur plan antique. Mais le plan de Sfax, ordonné autour de sa grande mosquée — qui prend la place du forum —, semble bien dater de l'époque aġlabide.

Dans cette avant-garde de la *sunna*, au contact de pays berbères en grande partie hérétiques, on eut le goût et même la passion des choses de la religion. Les questions théologiques, à Kairouan et dans les greands

villes, passionnaient les esprits. L'étude apparaissait, aux Musulmans d'Ifrīqiya, comme l'occupation louable entre toutes, plus méritoire que la guerre sainte elle-même.

Toutefois, cette passion théologique ne s'accompagnait pas encore d'intolérance. On a vu que d'importantes communautés juives et chrétiennes se maintenaient dans l'Etat aġlabide. Les émirs de Kairouan entretenaient de bonnes relations avec les ḫārijites de Tāhert. Les Nefzāoua du Djerid, qui devaient être en grande majorité hérétiques, se montrèrent des sujets très fidèles de la dynastie. Pourtant, les controverses soulevées par le mu'tazilisme, par la question du libre arbitre, atténuèrent cet esprit de tolérance.

Ces discussions et ces divergences de détail n'entamaient pas sérieusement l'unité religieuse du pays. Bien que l'école juridique ḥanéfite ait eu alors de nombreux tenants en Ifrīqiya, le mālikisme dominait de loin : ce fut lui qui donna ses traits essentiels — et définitifs. — à l'Islam ifrīqiyen.

Cette passion religieuse se teinte de puritanisme. Les savants d'Ifrīqiya ne se contentent pas d'une dévotion profonde : ils pratiquent souvent un ascétisme assez strict. Leur autorité morale est aussi grande que leur popularité. Aussi les hommes de science et de religion n'hésitent pas à se faire les censeurs des maîtres du pays, à exercer en face du pouvoir politique, un magistère moral diffus, mais efficace. Souvent, ils condamnent la vie luxueuse et dissolue que l'on mène aux portes de Kairouan, dans les résidences princières d'Al-'Abbāsīya et de Raqqāda. Ils blâment la vente du vin — tolérée en fait — et l'usage des instruments de musique. Ils s'élèvent contre les exactions fiscales dont les Aġlabides sont coutumiers. Souvent les plus illustres des théologiens et des juristes refusent les fonctions de cadis. Les émirs, quelque gênés qu'ils puissent être, doivent compter avec ceux qui apparaissent, aux yeux de tous, comme les représentants et les modèles de la religion. Ils ménagent ces pieux personnages, qui sont les maîtres de l'opinion ; parfois même ils leur rendent les derniers devoirs. Après eux, bien d'autres souverains de l'Occident musulman jugeront utile et habile de se concilier les saints du pays.

Les émirs aġlabides tiennent en même temps à apparaître par leurs constructions comme les bienfaiteurs de l'Islam. Ce sont souvent des fondations de guerre sainte comme les enceintes fortifiées des villes et

comme les *ribāṭ*-s dont ils jalonnent la côte orientale de leur royaume. Ce sont surtout des sanctuaires dont beaucoup subsistent dans les villes de Tunisie. Le plus beau d'entre eux et le mieux conservé est la vénérable mosquée de Sidi ʿOqba à Kairouan. Nulle part on ne saisit mieux ce que fut et tout ce que vaut l'art aġlabide. Aux traditions romaines et byzantines, et même aux emplois de matériaux antiques, se mêlent les apports de l'Egypte musulmane et surtout ceux de la Mésopotamie abbasside. De ces éléments divers naît un art harmonieux et robuste à la fois qui accuse, dès les premiers monuments, une forte personnalité. Au sanctuaire de la grande mosquée de Kairouan se voient encore des ensembles décoratifs qui jettent un jour précieux sur l'évolution des premiers arts de l'Islam : les carreaux de faïence à reflets métalliques qui entourent l'arc du miḥrāb, et surtout les admirables panneaux sculptés de la chaire à prêcher qui est le plus ancien et sans doute le plus beau de tous les minbars qui nous ont été conservés. De telles œuvres montrent que la civilisation musulmane qui s'était développée dans la vieille province d'Afrique n'était pas une civilisation de seconde zone : riche de toute une tradition locale, elle savait emprunter à l'Orient ce qu'il avait de meilleur.

***

L'Etat sunnite des Aġlabides était entièrement entouré de noyaux ḫārijites. Il s'agissait surtout de tribus ou de confédérations indépendantes. Au voisinage des frontières d'Ifrīqiya, on ne rencontrait qu'un seul Etat hérétique homogène et organisé : celui des Rostémides de Tāhert. Les Berbères du Jbel Nefousa, dévoués à la dynastie rostémide, formaient une lointaine annexe orientale de ce royaume maġribin.

Il était, entre l'émirat de Kairouan et celui de Tāhert, bien des différences. Les Rostémides régnaient sur un pays berbère qui, dans sa plus grande partie, n'avait jamais été compris dans le territoire romain. Toutefois, la région de Tiaret n'avait pas échappé au rayonnement de la civilisation latine. Les *jedār* de cette région sont sans doute les tombeaux d'une dynastie qui aurait régné au VIe ou au VIIe siècle. La doctrine ḫārijite faisait en théorie de cet Etat berbère un ennemi du califat abbasside. Tandis que l'Ifrīqiya était un pays de sédentaires et de villes, le royaume de Tiaret comprenait de nombreuses tribus nomades. Bien que

cet Etat eût été fondé par un Oriental, les Berbères y avaient une place prépondérante. Des dictons et des pseudo-*ḥadīṯ*-s relevaient les signes d'élection des Berbères parmi les Gentils et proclamaient leur supériorité religieuse sur les Arabes. L'imamat rostémide — en théorie électif, en fait héréditaire — était une domination théocratique : tout, dans le gouvernement, se fondait sur la religion, et les crises intérieures du royaume prirent la forme de schismes.

Le rôle joué par les *'ulamā'* ibāḍites, juges de la conduite et, partant, de la légitimité du souverain, dont le pouvoir était limité par l'obéissance au Coran et à la *sunna*, établit déjà une ressemblance entre Tāhert et Kairouan ; il en était bien d'autres. La capitale de l'ibāḍisme maġribin était, elle aussi, un foyer de civilisation musulmane et même d'orientalisation.

Les imams de Tāhert apparaissaient comme les pontifes du ḫārijisme nord-africain : leur influence religieuse débordait de loin les limites de leur domination politique. Les ḫārijites d'Orient eux-mêmes leur témoignaient de la vénération : ceux de Baṣra les reconnaissaient pour imams.

Des liens se nouaient aussi entre le petit Etat berbère et d'autres terres d'Islam. Les Rostémides entretinrent des relations cordiales avec les Umayyades de Cordoue, comme eux ennemis théoriques des Abbassides.

Comme à Kairouan, on usait à Tāhert de libéralisme et de tolérance envers des autres Musulmans. Tous ces liens et ces contacts permirent à la capitale rostémide d'être un centre intellectuel : non seulement on y cultivait les disciplines religieuses, mais on y avait du goût pour les sciences : l'astronomie et l'astrologie étaient particulièrement en honneur. Par Tāhert, c'était tout un monde berbère qui, non seulement s'enracinait dans l'Islam par l'hérésie, mais se laissait pénétrer par des formes de pensée et de vie venues d'Orient.

Tāhert, riche place de commerce, grand marché d'échanges entre tribus sédentaires et nomades, avait attiré nombre de négociants orientaux qui s'y étaient fixés ; elle devenait, comme Kairouan, une ville de population bigarrée. Tout cela favorisait la venue des influences orientales. Nous ne savons presque rien de l'art de Tāhert : les ruines de la vieille ville n'ont encore livré aucun fragment décoratif. Mais les vestiges retrouvés à Sedrata, où vinrent s'installer après la conquête fāṭimide les fugitifs de Tāhert, mêlent à quelques traditions berbères les thèmes de

l'art abbasside, sans doute venus par Kairouan. Tāhert, dans des modes assez particuliers et à un moindre degré que Kairouan, a joué elle-aussi son rôle dans l'orientalisation de la Berbérie.

***

Plus tardivement et à une moindre échelle, les Idrissides tentèrent d'acclimater en pays berbère des institutions et des formes de vie venues de l'Orient musulman.

M. G. Marçais, tout en insistant sur le caractère ʿalide de la dynastie idrisside, ne précise pas leur situation religieuse. Les historiens et les géographes contemporains des Idrissides, ou immédiatement postérieurs, les considèrent comme des šīʿites et notent leurs liens avec le muʿtazilisme.

C'est donc par le šīʿisme — un šīʿisme qui en pays berbère tendait sans doute vers un simple chérifisme — que se fit une première et vaine tentative de rassemblement des terres marocaines et que s'implanta dans la vie urbaine du Nord marocain une civilisation de style oriental.

On ne devait voir au Maroc que l'ébauche plus tardive de ce qui s'était fait à Tāhert et surtout à Kairouan. Les Idrissides ne dominèrent jamais que le nord et l'est du Maroc. Les princes qui étendirent leur influence, après le démembrement du royaume d'Idrīs II dans le sud et l'extrême-sud du Maroc, eurent sans doute une puissance plus maraboutique que politique. Et le Maroc des IXe et Xe siècles connut des blocs berbères rebelles à toute influence extérieure comme la confédération hérétique des Barġawāṭa, les Ġomāra qui soutinrent l'hérésie du prophète magicien *Ḥā-Mīm*, enfin la masse des populations montagnardes qui échappèrent jusqu'à la conquête almoravide aux dominations musulmanes établies en plaine.

Mais les Idrissides, si limitée dans l'espace qu'ait été leur action, n'en accomplirent pas moins des gestes décisifs. Ils organisèrent un gouvernement central, un makhzen appuyé sur une coalition berbère — mais dont les postes de commande furent de plus en plus tenus par les Arabes qu'Idris II avait pu rassembler autour de lui — qui sera le prototype de tous les makhzens qui se succèderont au Maroc. Surtout ils furent les fondateurs de Fès. Leur ville, modeste à l'origine, grandit régulièrement. Elle devint bientôt la métropole religieuse et maintes fois la capitale po-

litique du Nord marocain. Dès sa fondation, le quartier des Kairouanais comprit des Orientaux à côté des Berbères. Et jusqu'aux Almoravides, malgré les liens qui s'établirent entre la Cordoue umayyade et les émirs zénètes, maîtres de Fès, c'est surtout à Kairouan que la nouvelle métropole du nord du Maroc emprunta sa civilisation. C'est par Fès, autour de la ville et dans la partie du Nord marocain qui resta le plus longtemps terre idrisside, que se forma, dans ce grand pays berbère, une première et importante enclave arabophone. De sa fondation aux Almoravides, Fès apparaît, dans l'ordre de la civilisation, comme un relai occidental de Kairouan.

« Ainsi, en dépit de la révolution que constitue l'introduction de l'islam, la vieille Province d'Afrique a rempli une fois encore sa fonction dans l'histoire de la civilisation. C'est elle qui a fourni à la Berbérie devenue musulmane les éléments de sa renaissance. »

« *La crise fāṭimide* »

« Le IXe siècle avait vu renaître en Berbérie la prospérité économique et l'activité intellectuelle avec la vie citadine. Le Xe siècle, sans arrêter ces manifestations de la renaissance, allait en préparer la faillite en y introduisant des éléments nouveaux. L'orientalisation du pays, que nous avons suivie depuis le milieu du VIIe siècle, époque de l'apparition des premiers Arabes, jusqu'à la chute des Aġlabides, allait, durant les Xe-XIe siècles, subir une crise qui devait aboutir au divorce entre Orient et Occident. »

On ne pouvait mieux dégager les traits essentiels — et en apparence contradictoires — de la crise fāṭimide en Berbérie : d'une part, toute une série de faits de rupture, mais dont les conséquences n'aboutirent qu'à retardement et non par une brutale explosion ; d'autre part, des faits de permanence qui permirent à la civilisation fāṭimide de prolonger la renaissance aġlabide.

***

Les Fāṭimides furent, non seulement de race, mais d'intention, une dynastie orientale. Tandis qu'au siècle précédent Rostémides, Aġlabides et Idrissides, presque oublieux du pays de leurs ancêtres, s'étaient natu-

ralisés africains, les Fāṭimides, dès que fut fondé leur empire africain, ne cessèrent de rêver à la conquête de l'Orient, de la préparer et même de la tenter. L'Afrique n'était, dans leur pensée, qu'une résidence de passage et un moyen de conquérir les terres orientales de l'Islam. Mais ce rêve fut lent à se réaliser : pendant soixante-treize ans les imams fāṭimides durent se contenter d'être des souverains africains et agir comme tels.

Cette dérive orientale n'amena pas de divorce politique entre la dynastie et le pays. Ce fut grâce à des forces berbères, admirablement fidèles à la dynastie, que les Fāṭimides arrivèrent à fonder leur empire oriental. Mais la rupture se fit dès l'origine sur le plan religieux : souverains šī'ites, les Fāṭimides régnèrent en Afrique sur un pays en très grande majorité sunnite et Kairouan, leur capitale, resta la citadelle de l'orthodoxie. La tolérance du *dā'ī* Abū 'Abdallāh, qui conquit à son maître l'imam 'Obayd Allāh les deux tiers de la Berbérie, ne devait pas se maintenir. 'Obayd Allāh imposa officiellement le šī'isme. Le second calife, Abu l-Qāsim, se montra plus intolérant encore et persécuta les sunnites. Mais cette persécution ne put être continue et générale : si le šī'isme ralliait ceux qui désiraient places et faveurs, la masse du pays restait fidèle à la *sunna*.

La politique fiscale des Fāṭimides accentua le divorce entre la dynastie et le pays. En plus des impôts légaux, les imams šī'ites firent percevoir, avec le *ḫaraj* et de nombreux impôts indirects, plus d'une imposition extraordinaire. Le royaume africain des imams šī'ites connut une fiscalité sans ménagements, qui épuisait le pays.

Cette domination, irritante et onéreuse, n'aurait sans doute pu durer si elle ne s'était appuyée sur de puissantes forces berbères, les Kotāma et les Ṣanhāja kabyles. Toutefois, l'appui ṣanhājien allait rejeter dans une opposition irréductible les Zénètes, les grands tenants du ḫārijisme en Berbérie et qui, comme tels, étaient opposés presque en toutes choses au šī'sme. La révolte d'Abū Yazīd où la dynastie fāṭimide faillit sombrer, fut l'épisode le plus violent de cette opposition à la fois ethnique et religieuse. Par leur résistance sans cesse renaissante, leurs brutales et rapides révoltes après de difficiles soumissions, les Zénètes empêchèrent la conquête du Maġrib par les Fāṭimides. Malgré leurs offensives vers l'est et leurs succès passagers, les imams et leurs vassaux ṣanhājiens ne sentirent jamais leur frontière orientale en sécurité. Le refoulement au Maroc par Bologgīn, des B. Ifren et d'une grande partie des Maġrāwa ne fut,

lui aussi, qu'un succès passager. Les Zénètes restaient nombreux au Maġrib central, tandis que dans le nord du Maroc, les B. Ifren et les Maġrāwa, ralliés à l'orthodoxie et clients des Umayyades de Cordoue, renforçaient la résistance aux entreprises ṣanhājiennes.

Les Fāṭimides eurent une nette conscience de ces dangers permanents : leur politique religieuse, immuable en son principe, se fit plus souple et plus conciliante à l'égard des personnes. Tant que les forces ṣanhājiennes leur restèrent fidèles, leur pouvoir resta fort en Berbérie orientale. M. G. Marçais montre, dans des pages très neuves, que, dès que les Fāṭimides furent installés au Caire, les appuis traditionnels de la dynastie faiblirent peu à peu.

Si Bologgīn se montra docile aux ordres du Caire, son fils Al-Manṣūr tendit à la fois à s'affranchir de la tutelle fāṭimide et à se concilier les populations africaines. Il mata durement des révoltes des Kotāma, auxquelles le calife du Caire n'était peut-être pas étranger. Sous Al-Mo'izz, les pogroms de šī'ites se multiplièrent dans les villes de l'Ifrīqiya sans que le gouvernement des Zīrides ait pu ou voulu les empêcher. Bien que les relations fussent restées cordiales en apparence entre Fāṭimides et Zīrides, le peuple avait confiance en Al-Mo'izz et voyait en lui l'homme qui bannirait le šī'isme de l'orthodoxe Ifrīqiya. On sait que l'événement fut favorisé par l'attitude des B. Ḥammād qui s'étaient ralliés à la *sunna* pour mieux rompre avec la double tutelle des Fāṭimides et des Zīrides. Il faut lire les pages où est retracée la lente et dramatique progression de cette rupture qui fut complète en 1051. Six mois plus tard, les premiers cavaliers arabes, envoyés en vengeurs par les califes du Caire, faisaient leur apparition dans le Sud tunisien.

***

Heureusement pour l'Ifrīqiya et pour la civilisation, l'effet de cette rupture progressive entre le pays et la dynastie fut longtemps compensé par toute une série de faits de permanence.

Ce fut d'abord la stabilité et même l'homogénéité croissante des populations ifrīqiyennes. Les *Rūm* et les Persans ont disparu, sans doute fondus dans la masse de la population. Les communautés chrétiennes se raréfient et se concentrent : on en trouve encore dans le Djerid, à Gabès,

à Kairouan, à Mahdiya, à Bône, à Tobna et bien entendu à Carthage. Il y avait des Chrétiens à la Qal'a des B. Ḥammād, qui possédaient une église dédiée à la Vierge. Ce furent sans doute les restes de cette communauté qui émigra à Bougie et à qui le pape Grégoire VII, à la demande du ḥammādide An-Naṣîr, envoya un évêque en 1076. Il ne s'agissait plus guère que de communautés urbaines souvent installées dans des capitales d'Islam déjà anciennes, comme Kairouan, ou récemment fondées, comme la Qal'a des B. Ḥammād.

Les Arabes étaient nombreux dans les villes et formaient en quelques régions des tribus nomades. Mais le fond de la population était toujours composé de Berbères : ils formaient la majorité des ruraux. Et les Fāṭimides n'avaient pu établir leur autorité et la maintenir qu'en s'appuyant sur une des grandes familles de tribus berbères de leur royaume. Tandis que le pouvoir des Aġlabides se fondait sur la fidélité des vieilles populations de la province d'Afrique, c'est aux marges nord-occidentales de l'Ifrīqiya, dans des pays restés foncièrement berbères de langue et de civilisation, que les Fāṭimides avaient leurs soutiens. Les populations du Sahel et du Nord tunisien restant soumises et dans l'ensemble paisibles, la base territoriale et effective de la domination fāṭimide fut plus vaste que celle du pouvoir aġlabide.

Surtout l'Ifrīqiya, en dehors de la révolte d'Abū Yazīd, jouit pendant toute cette période d'une paix réelle. Elle resta ainsi d'une prospérité remarquable. Sa richesse se fondait toujours sur le blé et l'huile : le Sahel et le pays de Sfax étaient couverts d'oliviers. Les vergers abondaient et les oasis étaient riches en palmiers. A ces ressources anciennes s'ajoutaient des cultures nouvelles : la canne à sucre, le safran, le mûrier, le coton.

Le domaine africain des Fāṭimides tirait aussi des richesses appréciables de l'industrie. Les étoffes de coton et de laine, les tapis de l'Ifrīqiya étaient très appréciés jusque dans le Proche-Orient. La bronzerie, la dinanderie, la céramique, la verrerie étaient également florissantes. Le commerce se maintenait actif, et les droits pour les transports et les transactions étaient d'un tel rapport que le fāṭimide Al-Mo'izz transféra dans sa résidence princière de Ṣabra-Manṣūrīya les bazars et les fabriques de Kairouan. Les ports, plus actifs que jamais, étaient aussi des villes industrielles.

Aussi l'Etat fāṭimide — qui ignorait la discrétion fiscale — était-il riche.

Les Zīrides, qui semblent avoir moins pressuré les populations, mais qui n'avaient pas à constituer un trésor de guerre, furent plus encore que les Fāṭimides des souverains opulents. Al-Manṣūr, quittant la berbère Achīr, vint s'installer à Raqqāda, puis à Ṣabra-Manṣūrīya et ne tarda pas à déployer en toute occasion un faste inouï. Les Ḥammādides, de leur côté, ornèrent leur jeune capitale, la Qal'a, de monuments à la mode d'Orient. Dans cette cour zīride, d'un luxe oriental, subsistent pourtant des habitudes berbères : les femmes de la maison régnante jouent un rôle considérable. Par ailleurs, bien plus que ses prédécesseurs fāṭimides, l'émir zīride se soucie de l'opinion populaire : il s'efforce de se la concilier par ses largesses, en même temps qu'il la frappe par le déploiement de son luxe.

La civilisation ifrīqiyenne est, dans cette première moitié du XIe siècle, plus brillante que jamais. Les relations sont étroites entre Kairouan et Le Caire, qui devient le foyer intellectuel et artistique le plus brillant de l'Orient musulman, qui s'affirme de plus en plus, surtout dans le domaine des arts, comme le véritable héritier de Bagdad. L'art de l'Ifrīqiya aġlabide et zīride est de plus en plus semblable à celui d'Egypte. Des œuvres comme la chaire de la mosquée des Andalous à Fès, la *maqṣūra* du Zīride Al-Mo'izz à la grande mosquée de Kairouan ne se distinguent pas des plus beaux morceaux décoratifs que nous ont légués les monuments fāṭimides du Caire. La Berbérie orientale devenait également un centre intellectuel autonome. Ibn Šaraf et Ibn Rašīq, qui vécurent à la cour des Zīrides, étaient des Berbères arabisés.

Jamais les liens n'avaient été aussi étroits entre l'Ifrīqiya et les terres orientales de l'Islam. La civilisation musulmane qui s'était développée sans solution de continuité depuis les Aġlabides atteignait son apogée : dans ce domaine, Fāṭimides et Zīrides avaient prolongé et accentué l'œuvre de leurs prédécesseurs aġlabides. La rupture religieuse avec les Fāṭimides allait ruiner toute cette grande œuvre, poursuivie depuis plus de deux siècles par les souverains de la Berbérie orientale : L'Ifrīqiya allait connaître, avec la crise économique, le déclin de sa civilisation et la rupture avec l'Orient.

L'invasion hilālienne et ses conséquences immédiates

M. G. Marçais ne refait pas dans cet ouvrage l'histoire de l'invasion arabe de la Berbérie. Son livre, *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle*, en contient le récit détaillé : après plus de trente ans, cette œuvre magistrale conserve toute sa valeur. Il se contente d'insister sur quelques aspects de l'invasion, tout d'abord sur son déclenchement et sur les décisives défaites zīrides qui ouvrent aux Arabes les plaines de l'Ifrīqiya.

L'invasion bédouine de la vieille province d'Afrique est suivie d'un morcellement politique du pays que M. G. Marçais rapproche très justement de celui que connut l'Espagne musulmane sous les *reyes de taifas*. Cette anarchie prend des formes variées : tantôt, ce sont des chefs arabes qui se font, à titre onéreux, les protecteurs des villes ou des populations ; tantôt ce sont des aventuriers, parfois même des officiers ṣanhājiens comme les B. Ḫorasān, envoyés par les B. Ḥammād, et qui font d'une ville le centre d'une principauté indépendante. Dans ce morcellement anarchique, rien qui puisse freiner ou contrarier la ruineuse inondation bédouine. Les B. Ḥammād, qui auraient dû être instruits par l'exemple des Zīrides, montrent le même aveuglement que leurs cousins et rivaux. Ils essaient de se servir des Arabes pour participer à la curée du royaume zīride. Leurs échecs ne les guérissent pas de leurs rêves chimériques — et ils admettent des Arabes sur leurs terres. Ce triomphe diffus et anarchique des Arabes se traduira par trois faits significatifs. Comme les Zīrides s'étaient repliés sur Mahdiya, les Ḥammādides finiront par abandonner leur capitale — qui, après la ruine de Kairouan, avait connu une prospérité passagère et factice — pour s'installer à Bougie, à l'abri des montagnes de la Petite Kabylie. Les deux dynasties berbères sont réduites à des refuges côtiers tandis que d'autres Ṣanhāja, les B. Ḫorasān, tiennent Tunis et sa banlieue.

Mais cette conquête diffuse n'allait pas se poursuivre : les Arabes ne connaîtront plus les succès militaires qui avaient marqué leurs luttes contre les Zīrides, les Ḥammādides et les Zénètes B. Ifren d'Abū So'da. Les armées almoḥades leur infligeront de cuisantes défaites. Mais, par un étrange aveuglement, les califes almoḥades installèrent eux-mêmes dans les terres du Maġrib ceux qu'ils avaient vaincus, en les admettant dans leurs armées pour la guerre sainte en Espagne, plus souvent en déportant au Maroc des tribus turbulentes. Progression peu glorieuse certes,

mais efficace, qui donnera aux Arabes l'accès de toutes les plaines de la Berbérie occidentale.

Pendant ce temps, les derniers venus des Arabes, les Ma'qil, qui avaient dû se contenter des terres ingrates de la bordure saharienne, poussaient vers l'ouest et atteignaient, au XIIIe siècle, les oasis marocaines.

Dans un vigoureux tableau sont rassemblées les conséquences immédiates de l'invasion arabe : l'extension du nomadisme et le recul de la vie sédentaire, la ruine des jardins, la mort des villages et des petites villes. Cet immense désastre a été consigné par Ibn Ḫaldūn, deux siècles et demi après le début de l'invasion, dans des pages saisissantes. Retenons, des analyses lucides et désabusées — presque désespérées — du grand historien, quelques citations qui résument l'ampleur et la nocivité de la corrosion bédouine : tout d'abord sur des cités naguère florissantes et détruites par les Arabes : « On n'y trouve plus un seul foyer allumé et on n'y entend plus le chant du coq ». Puis sur la ruine de la vie paysanne par le nomadisme : « Le sol même paraît avoir changé de nature ». Enfin un terrible jugement d'ensemble : « Voyez tous les pays que les Arabes ont conquis depuis les siècles les plus reculés : la civilisation en a disparu ainsi que la population ».

***

A côté de ces dévastations, M. G. Marçais essaie, dans un bilan impartial, de discerner les apports possibles des Arabes dans la civilisation de la Berbérie. Ils ont été les grands artisans de son arabisation. Si l'étude des dialectes n'a pas encore permis de fixer l'étendue exacte de leur action linguistique, il est certain que celle-ci a été considérable. Au Maroc, en dehors des grandes villes, de la banlieue de Fès et du Jbel — c'est-à-dire du pays où se maintinrent les Idrissides — la masse des dialectes arabes ruraux et des parlers urbains eux-mêmes apparaît de souche bédouine.

Les Arabes n'ont pas introduit le nomadisme en Berbérie, mais ils ont sans doute modifié le matériel de la vie nomade. Des études complémentaires semblent encore nécessaires à M. G. Marçais pour affirmer que la tente de poil est d'origine arabe. Au Maroc, la seule étude d'habitat qui ait été poussée à fond, celle de M. E. Laoust sur *Les transhumants du Maroc Central* (1), montre que chez ces populations restées berbères

(1) E. Laoust, *L'habitation chez les transhumants du Maroc central*, Paris, 1935.

de langue et d'institutions, le vocabulaire de la tente est arabe, tandis que tous les termes relatifs à la maison restent berbères.

Aux Arabes, M. G. Marçais attribuerait volontiers les tissages à bandes parallèles ornées de décors géométriques, que l'on considère comme spécifiquement berbères. Je ne sais ce que donneraient des études de détail sur ces tissages en Algérie et en Tunisie. Au Maroc, ils ne se trouvent que chez des populations restées foncièrement berbères. Le Moyen-Atlas, où ils forment le groupe le plus homogène et le plus riche, est une région exempte d'infiltrations arabes. Et leur décor géométrique, s'il se présente dans ces tissages sous ses formes les plus riches, n'est nullement isolé. Il est de la même famille que les autres ornements géométriques des Berbères marocains. En Algérie même, il semble difficile d'expliquer par des influences arabes les plus savants et les plus beaux des tissages algériens, ceux de la Kabylie.

***

Cette seconde partie du livre s'achève par une étude très neuve sur l'orientation des Ṣanhāja vers la mer, sur leurs accords et leurs conflits avec les Normands de Sicile. Ces paradoxales conséquences maritimes de l'invasion bédouine n'avaient jamais été mises en valeur. Il ne s'agit que d'un contre-coup et non d'une influence directe : aucun peuple n'a moins la vocation maritime que le Bédouin. Mais l'activité navale des Zīrides allait être modifiée par l'invasion arabe.

« Comme dans l'Antiquité, la question de la Sicile domine au Moyen-Age toute l'histoire maritime de la Berbérie ». A cette influence prépondérante de la grande île, qui fut toujours le carrefour des routes méditerranéennes, peut-être faudrait-il ajouter le rôle subalterne joué par les deux rives du détroit de Gibraltar où se concentra, avec la vie maritime du Maġrib extrême, une partie de l'activité navale de l'Andalousie.

Au xe siècle, les flottes fāṭimide et umayyade étaient maîtresses de la Méditerranée occidentale. Le départ des Fāṭimides pour l'Egypte, la chute du califat umayyade seront suivis, à plus ou moins longue échéance, de la renaissance des flottes chrétiennes. Pourtant les Fāṭimides avaient pris soin de garder Tripoli et la Sicile sous leur contrôle direct. Les Zīrides avaient fait un gros effort de redressement maritime, malgré

la pénurie de bois dont souffrait Mahdiya. Mais un élément nouveau allait déjouer toutes les précautions et rompre l'équilibre des forces : l'installation en Méditerranée des Normands et leur conquête de la Sicile.

C'est au moment même où le Zīride Al-Mo'izz se faisait battre par les Arabes que les Musulmans de l'île demandaient du secours. L'aide que le successeur d'Al-Mo'izz, Tamīm, essaiera de leur apporter fut tardive et insuffisante. Après 1068, la Sicile sera laissée à elle-même et les Normands la conquerront tout entière. Au XIIe siècle, les Normands finirent par s'installer dans les ports d'Ifrīqiya ou par imposer leur protectorat aux villes maritimes. Et c'était là une conséquence imprévue de l'invasion hilālienne. Seule la conquête almoḥade put déloger les Chrétiens des côtes tunisiennes.

Ces descentes chrétiennes devaient avoir une conséquence plus durable : elles orientèrent vers la piraterie l'activité maritime de la Berbérie. Ce qu'Ibn Ḫaldūn rapporte au XVIe siècle de la piraterie bougiote peut s'appliquer presque trait pour trait à l'Alger turque ou à la Salé du XVIIe siècle. Les Bédouins furent donc des artisans — involontaires autant que méconnus — de la piraterie barbaresque.

« La Berbérie libérée de l'Orient »

La répudiation de la suzeraineté fāṭimide et du šī'isme par le Zīride Al-Mo'izz et surtout l'invasion hilālienne allaient détacher l'Ifrīqiya, et avec elle la Berbérie, de l'Islam oriental. Les liens culturels eux-mêmes semblent presque brisés. Mais l'Afrique berbère ne souffre pas pour cela d'une sorte de carence des influences extérieures. La place perdue par l'Orient ne reste pas vacante. Sur le plan politique, c'est l'heure du Maġrib qui sonne et, sur le plan de la civilisation, l'heure de l'Espagne.

***

Ce renversement, dont M. G. Marçais a lumineusement défini les causes ifrīqiyennes, eut aussi des raisons andalouses et marocaines qu'on nous permettra de rappeler brièvement. Cette heure du Maġrib se préparait depuis longtemps et elle commence de sonner alors que l'invasion hilālienne n'a pas encore fait sentir ses effets. Les Almoravides abordent le

Sud du Maroc au moment même où les premières hordes arabes pénètrent en Ifrīqiya.

Si le Nord marocain avait, avec les Idrissides, participé à la « renaissance du IXe siècle », s'il avait vu des armées fāṭimides ou zīrides établir sur ses principales villes une domination toujours éphémère, il retrouve au début du XIe siècle un isolement presque parfait : les offensives ṣanhājiennes se font de plus en plus rares. Et les envahisseurs zénètes, qui ont imposé leur hégémonie dans les plaines, se fixent et s'absorbent dans leurs querelles.

Ce n'est pas de ce Nord marocain, plus ou moins associé aux grands événements de l'histoire de la Berbérie, que va venir le renouvellement, mais du sud du Maroc, qui n'avait presque jamais affleuré à la lumière de l'histoire dynastique et qui, dans son isolement obscur, était riche de forces intactes. Depuis la révolte ḫārijite, des tribus et des confédérations, préservées des chocs extérieurs par leur éloignement et aussi par le bloc inentamé des Barġawāṭa, vivaient en paix suivant leurs anciennes institutions. Ce pays profondément berbère va tout à coup prendre la tête de l'Occident musulman. Sans doute les Almoravides viendront de plus loin encore, des marges sahariennes de l'Islam : mais ils n'organiseront vraiment leurs forces et ne trouveront leur voie que dans le Sud marocain, où ils établiront leur place d'armes et leur capitale : Marrakech.

L'hégémonie spirituelle de l'Espagne se préparait, elle aussi, depuis longtemps. Sous la dynastie umayyade — dans un des pays où l'influence de Rome avait été la plus intense et la plus profonde, où, après le choc des invasions germaniques, une civilisation renaissait sous l'égide de la monarchie et plus encore de l'Eglise wisigothiques — l'Andalousie musulmane prenait, en se développant, une figure originale. Elle enrichissait la tradition locale des souvenirs de la Syrie umayyade et bientôt des apports du monde abbasside. Au Xe siècle, lorsque la dynastie prit le titre califien, sa civilisation connut un rapide et magnifique essor : elle fut peut-être la plus brillante, en tout cas la plus délicate et la plus raffinée du monde de l'Islam. Largement ouverte aux leçons de l'Orient, elle eut vite fait de transformer tous les apports extérieurs, et de les unir à sa tradition propre dans une synthèse toujours originale et harmonieuse.

Entre le Maġrib extrême, où s'accumulaient de puissantes forces berbères, et l'Espagne, des liens avaient commencé de se nouer. Alors

qu'après la révolte ḫārijite, l'Espagne et le Maroc avaient vécu presque isolés, les califes umayyades, par réaction de défense contre les Fāṭimides, avaient dû s'intéresser au Maroc du nord. Ils avaient occupé quelques uns de ses ports. Surtout, ils avaient cherché au Maġrib des alliés berbères capables de s'opposer aux progrès des Fāṭimides et d'empêcher l'arrivée des armées ṣanhājiennes sur la rive marocaine du Détroit. Uniquement soucieux de préserver l'Espagne du danger et de l'hérésie fāṭimides, ils avaient évité de se laisser engager à fond dans les affaires africaines. Sauf pendant une courte période où ils durent gouverner directement le nord du Maroc, du Détroit à Fès, ils s'étaient tenus au système des alliances berbères. Mais le prestige des Umayyades et leur influence religieuse avaient dépassé de loin les limites de leur rayonnement politique. Leurs grands alliés berbères : les B. Ifren et les Maġrāwa, longtemps ḫārijites, étaient revenus à la *sunna* en se faisant les clients de Cordoue. C'est en grande partie par leur action que le Maroc, dès avant l'invasion almoravide, était presque tout entier revenu à l'orthodoxie : une partie du pays avait dit la *ḫoṭba* au nom du calife cordouan ; la civilisation hispano-mauresque commençait, à Fès, à se mêler à la tradition ifrīqiyenne et orientale.

Enfin des Berbères avaient repris le chemin de l'Espagne. Les Zénètes, surtout sous Ibn Abī ʿĀmir, étaient passés nombreux dans la Péninsule. Sans doute ils allaient se révéler comme des fauteurs de désordre et contribuer, pour une large part, à la chute du califat et à l'anarchie du XIe siècle. Mais la tradition de l'appel aux Berbères était renouée : des chefs berbères régnèrent dans une bonne partie de l'Andalousie. Des émirs de souche idrisside et marocaine, les Ḥammūdides, tenaient, au XIe siècle, les deux rives du Détroit. Sans doute l'effondrement du califat et la politique égoïste des *reyes de taifas* avaient relâché ces liens. Mais ils allaient se renouer à la première occasion pour unir la force berbère et la civilisation andalouse et instaurer, dans tous les domaines et sur toute la Berbérie, l'hégémonie des deux pays du Couchant.

***

Les souverains qui vont régner sur la Berbérie du milieu du XIe siècle aux premières années du XVIe seront des souverains indépendants. Le rattachement des Almoravides et de quelques émirs andalous au califat abbasside ne fut pour les premiers qu'une pieuse fiction, pour les autres qu'un geste d'opposition aux Almoḥades. Ces derniers prirent, dès leurs débuts, le titre califien et ils le justifièrent en rétablissant sous leur autorité l'unité politique de l'Islam occidental, de la Castille à Tripoli. Des émirs ḥafṣides et mérīnides, qui se jugèrent les héritiers spirituels ou politiques des Almoḥades, reprirent parfois le titre califien.

Ces souverains autonomes sont tous de race berbère. Ṣanhāja, comme les Almoravides, Maṣmūda comme les Almoḥades et les Ḥafṣides, Zenāta, comme les Mérīnides et les ʿAbd al-Wādides. Avec les grandes dynasties almoravide et almoḥade, c'est l'apogée politique de l'Islam berbère.

Mais, sous les trois dynasties héritières des Almoḥades, cette prépondérance s'effrite et les Arabes prennent dans la vie de ces états berbères une importance croissante : ils aggravent toutes les difficultés intérieures des trois royaumes, jouent souvent un rôle décisif dans leurs guerres ; mais leur prédominance ne crée qu'anarchie : ils ne mettent rien de stable ni de solide à la place de l'ordre berbère, qu'ils achèvent de ruiner.

Ces califes et émirs berbères sont profondément religieux. L'islam ne perd rien, au moins dans son orthodoxie et dans son intransigeance, à leur hégémonie. Les Almoḥades donnent même à cet islam berbère « l'allure d'une religion quasi nationale, d'une contrefaçon occidentale de l'islam primitif ».

Sous ces dynasties africaines, l'Islam est combatif. Les Almoravides et les Almoḥades tournent une grande partie de leur force vers la guerre sainte. Ils retarderont de plus d'un siècle la Reconquête chrétienne. Et les Mérinides tenteront, avec plus de mérite que de succès, de passion que de raison, d'intervenir dans le sud de l'Andalousie au secours du royaume naṣride, dernier vestige de l'Espagne musulmane. Ils y renonceront après la cuisante défaite subie, en 1340, sous les murs de Tarifa. Mais, dès le début du XVe siècle, plus encore dans le premier quart du XVIe siècle, les descentes espagnoles et portugaises vont se multiplier sur les rivages de la Berbérie. La guerre sainte se rallume, cette fois en terre africaine.

Toutefois l'indépendance et l'hégémonie de l'Afrique du Nord resteront d'ordre militaire et politique. « La Berbérie, libérée de l'Orient, n'a pas

cessé, au point de vue culturel, d'être une terre vassale. Cette fois, elle est vassale de l'Espagne ». Sous les Almoravides, et plus encore sous les Almohades, la civilisation andalouse fait la conquête des villes de Berbérie. L'Ifrīqiya elle-même sera atteinte par cette vague d'influences hispaniques. La civilisation de l'Islam occidental connaît alors, au moment même où elle prend ses aspects classiques, une surprenante unité.

***

La mission religieuse et guerrière des Almoravides est définie en un puissant et vivant raccourci. Cette réforme orthodoxe et ascétique — sans être le moins du monde mystique — perdra vite sa ferveur première ; mais elle instaurera le règne des *foqahā'* mālikites, jurisconsultes dévoués à la cause almoravide, ses serviteurs plus encore que ses guides. La surenchère orthodoxe des Almoravides ne les empêcha pas au surplus de garder un bon nombre de leurs habitudes berbères : leurs femmes étaient dévoilées et elles jouaient un rôle important dans la vie politique et sociale des nouveaux maîtres du Maġrib et de l'Espagne.

Ces puritains de fraîche date ne résistèrent pas longtemps au charme et à la douceur de vie de l'Andalousie. S'ils réagirent contre la liberté de pensée de l'Islam espagnol, ils se firent dans les autres domaines les serviteurs de la civilisation hispano-mauresque. Le second sultan almoravide, 'Alī b. Yūsuf, fut un Andalou autant qu'un Africain, et réalisa le type classique du souverain musulman cultivé et ami des arts. Dans les grandes villes du Maġrib, à Marrakech, à Fès, à Tlemcen, il bâtit de vastes mosquées où triomphe le décor luxueux et raffiné de l'Andalousie et où l'influence de la grande mosquée de Cordoue se fait parfois encore sentir.

Il est couramment admis que cette évolution des mœurs amena la décadence des Almoravides. Je crois que cette thèse classique du nomade amolli par la civilisation aurait besoin, dans le cas des Almoravides, d'être étayée par des faits plus précis. Il semble, au contraire, que les Ṣanhāja au voile aient conservé jusqu'au bout leurs qualités militaires et aient toujours fourni un remarquable personnel de gouvernement. Le makhzen almoravide, jusqu'au désastre final, resta uni sans connaître les intrigues et les dissensions qui ruinèrent, au XIIIe siècle, le gouvernement

almoḥade de Marrakech. Ils ont lutté contre les Almoḥades avec un courage sans faiblesse : il a fallu que ʿAbd al-Muʾmin rallie toutes les populations montagnardes du Maġrib pour venir à bout des Voilés et de leur milice chrétienne. En Espagne même, ils ont été longtemps victorieux des meilleures armées chrétiennes, celles du Cid exceptées. Si des tribus marocaines ralliées et des milices sont, en petit nombre, passées aux Almoḥades, les Almoravides eux-mêmes ont presque partout lutté jusqu'à la mort. Après la perte de Marrakech, un chef almoravide, Aṣ-Ṣaḥrāwī, aidera à la révolte des plaines atlantiques du Maroc. Et la dynastie almoḥade à son apogée n'eut pas d'ennemis plus acharnés et plus dangereux que des chefs almoravides venus des Baléares, les B. Ġāniya.

Bien plus que par un déclin de leur sens politique et de leurs vertus guerrières, la chute des Almoravides s'explique par la faiblesse de leurs effectifs. Ces envahisseurs sahariens sont restés une petite minorité : sous ʿAlī b. Yūsuf, ils ont dû adopter, pour rester maîtres de leur empire, une politique audacieuse, mais paradoxale : tenir l'Espagne par les contingents almoravides, maîtriser le Maġrib, non seulement par les tribus ralliées, mais aussi et surtout par les milices chrétiennes et par des forteresses où s'affirme maintes fois l'influence de la technique espagnole.

***

Après « *l'ascension du Maghrib* » sous les Almoravides, M. G. Marçais étudie avec les Almoḥades « *l'apogée du Maghrib* ». Les deux formules montrent bien combien les Almoḥades ont été, dans presque tous les domaines, les héritiers directs et attentifs de ceux qu'ils avaient vaincus.

Entre les deux dynasties berbères de réformateurs religieux il est pourtant, dès les origines, une profonde opposition. Les Almoravides n'avaient pas apporté de doctrine religieuse originale, ils s'étaient faits les champions d'une surenchère sunnite et mālikite. M. G. Marçais ne se contente pas de montrer les caractères berbères de l'Etat fondé par Ibn Tūmart. Il dégage pour la première fois les traits spirituels proprement africains de l'almoḥadisme. Si ses éléments doctrinaux vinrent d'Orient, les forces spirituelles qui l'animèrent ne furent sans doute que la résurgence de vieilles passions africaines. Ibn Tūmart est l'homme providentiel comme l'avaient été avant lui, dans quelques parties du Maroc, Ṣāliḥ, le

prophète des Barġawāṭa, Ilā-Mīm, le prophète des Ġomāra et même Idrīs. Mais « le mouvement almoḥade aura des prolongements autrement durables et étendus. En fait, l'almoḥadisme fait penser moins aux convulsions qui agitent le Maghrib, mais le Maghrib seul depuis son islamisation, qu'aux crises religieuses d'une plus grande ampleur qui, presque périodiquement, auront l'Afrique du Nord pour théâtre. Donatisme, ḫārijisme, almoḥadisme semblent, à des intervalles de plusieurs siècles, des faits très comparables, manifestations d'un même esprit de dissidence, floraisons périodiques du séparatisme berbère ».

Le mouvement almoḥade connut un éclatant succès politique : ʿAbd al-Muʾmin réalisa l'unité de l'Occident musulman ; ses successeurs maintinrent pendant trois quarts de siècle l'empire et le califat. Sur le plan religieux, malgré un vigoureux effort de propagande, il aboutit à un échec. Un des derniers califes almoḥades, venu d'Espagne, Al-Maʾmūn, condamna la doctrine du Mahdī. Ce reniement officiel et temporaire était moins grave encore que le détachement des masses et le scepticisme lassé des souverains. On explique en général cet échec par la force de résistance du mālikisme, et de l'esprit qu'il incarnait ; cette raison n'est pas la seule. A mon sens, si l'almoḥadisme, malgré tous ses efforts de propagande, n'a jamais été — après les temps héroïques de la conquête — vraiment populaire, c'est qu'il a été supplanté presque aussitôt, dans l'esprit et la ferveur des masses, par un autre mouvement, de souche étrangère, celui-là : le ṣūfisme. M. G. Marçais marque l'absence complète de mysticisme de la doctrine almoḥade. Or, au moins au Maroc, c'est du temps même des califes almoḥades que date la naissance du ṣūfisme : et c'est sans doute en Espagne plus encore qu'en Orient qu'il faut chercher la vraie source de ce mouvement appelé à un prodigieux succès. Tous les *ṣūfī*-s qui non seulement deviendront les pôles spirituels du ṣūfisme marocain, mais resteront les grands saints du pays : Sidi bel-ʿAbbès es-Sebtī, Moulay Bou-Chaʿīb, Moulay Bou ʿAzza, Moulay ʿAbdesselām b. Mechich, Sidi b. Nūr ont vécu sous les Almoḥades et sont morts vers la fin du XIIe siècle. Les califes muʾminides furent pleins d'égards pour ces pieux personnages et tinrent parfois à assister à leurs obsèques : c'est l'aveu que la faveur du peuple n'allait pas à la doctrine d'Ibn Tūmart, trop abstraite et peut-être trop sèche malgré son élévation. Le ṣūfisme, au contraire, satisfaisait pleinement au besoin d'émotion religieuse et de joies sensibles des masses musulmanes, et

surtout au vieux penchant berbère d'incarner une idée religieuse dans un homme, de trouver des intercesseurs tout proches et même visibles.

Après avoir analysé tout ce qu'il y a de profondément berbère dans l'Etat de Tinmel et par suite dans l'organisation de l'empire almoḥade, M. G. Marçais précise le rôle que jouèrent dans l'empire Abū Ḥafṣ ʿOmar et ses successeurs. De fait, il y a eu — et dans un loyalisme absolu jusqu'à la décomposition de l'empire — une para-dynastie ḥafṣide à côté de la dynastie mu'minide. Il semble que, pour faire oublier leur souche zénète, ʿAbd al-Mu'min et ses successeurs eurent besoin de cette caution maṣmūdienne.

Cette grande réussite berbère ne fut pas maintenue sans combat. Les Almoḥades, en dehors du Maġrib, durent se battre presque sans cesse en Espagne et en Ifrīqiya. La vie de l'empire almoḥade, autant que celle de l'empire almoravide, fut une vie de luttes. Les Almoḥades, du fait même de leur conquête de l'Ifrīqiya, se heurtèrent à un péril que les Almoravides avaient ignoré : le danger arabe. Les Arabes ont été le mal rongeur de la dynastie et les B. Ġāniya surent les grouper et les relancer sans cesse au pillage des régions vitales de l'Ifrīqiya et même du Maġrib central. En les déportant au Maġrib extrême, les souverains eux-mêmes introduisaient des forces de désordre et d'anarchie dans le pays qui avait été le berceau et qui restait la force vive de l'empire. Et les Almoḥades auraient eu besoin de la paix en Afrique pour soutenir la guerre sainte en Espagne.

« La lutte contre les infidèles, élément permanent de l'histoire des Almoḥades, s'affirme non seulement par des chocs héroïques mais aussi par des mesures légales qui procèdent de la même ardeur religieuse ». On avait trop peu remarqué que les Almoḥades ont été, à plusieurs reprises, les persécuteurs des Juifs et plus encore les destructeurs des dernières communautés chrétiennes d'Afrique. Lorsqu'on pense aux « tris » des débuts de l'histoire almoḥade, à ces impitoyables épurations entre musulmans, cette intolérance envers des tributaires ne saurait étonner. Elle projette une ombre sur la gloire des califes berbères. Surtout, elle amorce cet esprit de xénophobie, cette volonté d'isolement vis-à-vis du monde chrétien qui, aux siècles suivants, animeront de plus en plus le Maroc.

Fidèles à l'esprit d'Ibn Tūmart, les Almoḥades accentueront la sé-

paration des sexes et diminueront le rôle social des femmes. « Cette pauvreté d'effigies féminines dans la galerie des souverains mu'minides » était le reniement d'une très vieille tradition berbère et, comme l'intolérance religieuse, un signe d'étroitesse intellectuelle et d'appauvrissement spirituel.

« De cette instauration d'une morale rigide, d'une religion piétiste et sans sourire, l'art, non moins que les mœurs, nous apporterait la preuve ». L'art almoḥade a banni les représentations vivantes et, par là, a restreint encore le champ de l'art musulman d'Occident. Au moins l'ascétisme apparent qu'il imposa quelque temps au décor de ses sanctuaires nous a valu des œuvres d'une pureté toute classique. Par ailleurs, les califes berbères ont donné aux maîtres d'œuvre andalous des moyens d'une ampleur qu'ils ne connaissaient plus dans la Péninsule. Surtout leur sens de la grandeur, leur volonté de puissance s'affirme dans les monuments dont ils dotèrent le Maġrib. Leur conquête de l'Ifrīqiya permit aux derniers apports de l'Orient de s'incorporer à la tradition andalouse. A ce syncrétisme de l'art musulman, nous devons de fort belles œuvres. Mais ces limitations volontaires et ces ultimes acquisitions orientales n'en annoncent pas moins la fixation des formules artistiques qui se réalisera aux siècles suivants.

***

Le dernier chapitre du livre s'intitule : « *L'héritage des Almoḥades et le déclin du Maghrib* ». On ne saurait mieux définir la période de deux siècles et demi qui suit le déclin et la chute de l'empire mu'minide. Dans la Berbérie musulmane, plus rien de neuf ni de vivifiant : les traditions almoḥades, de plus en plus amoindries, se prolongent sans se renouveler. D'autant que les Arabes, par une lente et irrémédiable corrosion, achèvent de ruiner l'Afrique du Nord.

Après les quatre générations, les cent vingt ans, qu'Ibn Ḫaldūn assigne comme limite à la durée des empires musulmans, l'empire almoḥade s'effondra. Aucune dynastie ne fut capable de lui succéder en maintenant l'unité politique de la Berbérie, qui se partagea en trois royaumes : les Mérīnides de Fès, les ʿAbd al Wādides de Tlemcen et les Ḥafṣides de Tunis. C'est un retour à la division tripartite du IXe siècle, lorsque régnaient les Idrissides, les Rostémides et les Aġlabides. Mais cette fois les souverains

sont des Berbères. Surtout les trois royaumes héritiers des Almoḥades vivent au milieu des compétitions territoriales et des crises dynastiques : ils ne connaissent plus la paix extérieure et la stabilité interne dont avaient joui les états du IXe siècle. Dans les luttes pour l'hégémonie, les ʿAbd al-Wādides n'auront qu'un rôle subalterne et souvent passif. Les Ḥafṣides apparaîtront un instant comme les vrais successeurs des Almoḥades : le second souverain de la dynastie fut un instant reconnu comme calife par le chérif de la Mecque et par le sultan d'Egypte. La plus grande partie de la Berbérie le reconnut également, ainsi que le souverain nègre de Kanem et du Bornou. Ce rayonnement califien fut de courte durée. Mais, réduits à l'Ifrīqiya, les Ḥafṣides n'en apparaîtront pas moins comme les héritiers spirituels des Almoḥades.

Les Mérīnides, maîtres du Maroc, sont sans conteste, grâce à leur force militaire, les héritiers politiques de ceux qu'ils avaient vaincus. Ils reprendront — contre toute logique et pour aboutir à un échec — la guerre sainte en Espagne. Au XIVe siècle, sous Abu l-Ḥasan et Abū ʿInān, ils rétabliront à peu près, pour moins d'une année, l'empire africain des Almoḥades. Leur mainmise sur le royaume ʿabd al-wādide à cette même époque sera plus durable et elle se renouvelera, pour de brefs instants, dans le commun déclin des trois dynasties.

Si les trois royaumes apparaissent incapables d'expansions durables, c'est sans doute à cause de leurs maux intimes : les révolutions de palais, les intrigues des vizirs et le particularisme des tribus. « Mais un élément aggrave singulièrement les crises et en multiplie les retours, un élément que le IXe siècle ignorait et qui a modifié en Berbérie toutes les conditions d'existence : les Arabes immigrés ».

***

Les trois dynasties berbères doivent avoir une politique arabe, c'est-à-dire admettre les Arabes dans l'armée et au makhzen. Par tous les souverains de cette époque, les Arabes sont considérés comme des forces combattantes campées dans le pays et mobilisables sur réquisition. Tous acceptent le fait arabe et essaient, contre toute raison, d'en tirer profit. Toutefois, les trois dynasties ne traitent pas les Arabes de la même manière. Les Mérīnides arriveront longtemps à les tenir en main, tandis que les

ʿAbd al-Wādides seront incapables de les maîtriser et que les Ḥafṣides devront presque toujours leur laisser la libre exploitation des steppes et du Sahel. Mais les services que rendent ces vassaux sans cesse indociles sont onéreux : le makhzen doit souvent leur abandonner la levée et une partie du bénéfice des impôts dans de vastes régions.

La présence des Arabes, de moins en moins contenus dans leur action et leurs appétits, se révèle comme une effroyable catastrophe à retardement. L'anarchie renaît sans cesse plus profonde et la ruine du pays se consomme. Les Bédouins, qui minent la vie paysanne, qui corrodent la vie urbaine elle-même, ont, au moins en Ifrīqiya et au Maġrib central, en se faisant transporteurs, aidé le commerce intérieur et extérieur. Au Maroc, rien ne permet d'affirmer qu'ils aient eu un tel rôle et que le désastre que constituaient leur présence et leur action ait eu cette mince compensation. L'activité économique de Tunis, de Tlemcen et de Fès fut peut-être due avant tout à la concentration du commerce dans les trois capitales, par suite du déclin des centres urbains secondaires.

La subversion de la vie politique et sociale, la ruine de l'économie sont l'œuvre propre des Arabes. Mais la profonde évolution religieuse que subit le pays ne doit rien aux nouveaux venus. Les premiers Mérīnides essaient de reprendre « la tradition ascéto-maraboutique des Almoḥades », mais ils ne seront bientôt plus que les protecteurs de l'Islam officiel mālikite qu'avaient fait triompher les Almoravides et que les Almoḥades n'avaient pu supplanter. Ce fut cet Islam desséché de juristes que les *madrasa*-s, imitées de l'Orient, répandirent en Occident.

Mais l'évolution profonde du pays se fait sur un autre plan : le mysticisme musulman, le ṣūfisme, qui était apparu en Berbérie sous les Almoḥades, ne cesse de se développer. A ses débuts, il emprunte beaucoup à la doctrine ġazzālienne. Mais, de plus en plus, il prendra en Berbérie une allure maraboutique : le culte des saints, la multiplication des confréries seront ses manifestations essentielles tandis que sa substance spirituelle s'amenuisera. Mais ce mouvement atteint les foules, s'impose même aux lettrés. Cet islam maraboutique, qui échappe à peu près à l'action des dynasties, se mêle étroitement à la vie des tribus. Il sera capable, au XVe et au XVIe siècle, de mettre en branle de puissantes forces politiques et sociales. Au Maroc, il déchaînera, sous le choc des descentes chrétiennes, une violente crise maraboutique dont les épisodes s'échelonneront sur un

siècle et demi. Partout, il ranimera contre les Chrétiens la tradition de la guerre sainte.

***

Cette Berbérie bouleversée et déclinante trouve sa véritable unité, par ses aspects urbains, dans la civilisation qu'elle avait reçue d'Andalousie. Un fait accidentel vint, au milieu du XIIIe siècle, prolonger et renforcer l'action des deux grands empires hispano-maġribins des Almoravides et des Almoḥades. Les royaumes chrétiens d'Espagne, le Portugal l'Aragon et surtout la Castille reconquirent, au XIIIe siècle, la plus grande partie des terres musulmanes de la Péninsule. Seul subsista le petit royaume de Grenade, qui avait eu l'habileté, dans la débâcle politique de l'Islam espagnol, de jouer la carte chrétienne. Ceux qui ne voulurent pas rester sous la domination chrétienne, tantôt passèrent dans le royaume naṣride, tantôt gagnèrent l'Afrique. Ces émigrations andalouses amenèrent dans les grandes villes de la Berbérie de précieux éléments de civilisation.

Ce fut donc dans les grandes cités où, dans le déclin et la disparition des bourgades rurales, se concentra bientôt la vie citadine du pays, que la civilisation hispano-mauresque trouva des terres de refuge et bientôt des foyers secondaires. Les souverains berbères renouèrent les traditions de mécénat de leurs prédécesseurs et se firent les serviteurs de la culture andalouse. Sous les premiers ʿAbd al-Wādides, la cour de Tlemcen reste celle d'une dynastie de nomades encore mal dégrossis. Mais bientôt les émirs zayānides s'entourèrent d'Andalous. La cour et la ville eurent vite fait de se transformer. Et le temps des ʿAbd al-Wādides resta la grande époque de Tlemcen, celle qui marqua la cité d'une empreinte ineffaçable.

Les Mérīnides, dès la prise de Fès, eurent un makhzen et une armée organisée. Maîtres du Maroc, ils bâtirent à l'Ouest et presque au contact de la Fès ancienne une résidence princière, Fès Jdīd, qui, suivant la tradition ifrīqiyenne et andalouse, fut une véritable ville. Néanmoins, ce fut dans Fès Bālī, qui resta le grand centre intellectuel et artisanal du Maroc, que la civilisation andalouse trouva sa terre d'élection.

Toutefois, c'était Grenade qui donnait le ton à cette civilisation urbaine, qui en maintenait la qualité et l'unité. Vizirs, lettrés, artistes,

passaient aisément de Grenade à Fès et à Tlemcen. Malgré le lustre nouveau dont jouissait Fès, c'était en Ifrīqiya et à Tunis que cette civilisation classique du Moyen-Age maġribin connaissait ses aspects les plus brillants. Nulle part, les influences hispaniques ne trouvaient un aussi solide substrat de traditions citadines ; nulle part, les émigrés andalous ne paraissent avoir été aussi nombreux et aussi influents.

« Ainsi ce vieux pays d'Ifrīqiya, où tant de civilisations s'étaient déjà superposées, héritait par surcroît de celle qui avait fait la gloire de l'Islam occidental. »

Toutefois, ce triomphe unificateur des influences andalouses dans les villes de Berbérie ne saurait faire illusion. La civilisation de souche hispanique, désormais implantée dans les grandes cités, ne dépassait guère le domaine des institutions religieuses et officielles et les murs des villes. Les plaines bouleversées par les Arabes, de plus en plus vouées à un nomadisme paradoxal et ruineux, étaient condamnées à une vie précaire et archaïque. Il n'était plus de bourgades rurales pour relayer l'influence des capitales, plus de paysans sédentaires disposés à se laisser pénétrer peu à peu par une civilisation de souche citadine. Au même moment, les montagnes s'isolaient dans l'archaïsme de leur vie berbère et échappaient de plus en plus à l'emprise des gouverneurs comme au rayonnement des villes. Cette belle civilisation ne put pousser de profondes racines dans le sol de l'Afrique. Confinée dans les enceintes d'un petit nombre de villes, elle se montra incapable de renouvellement : elle se conserva dans un déclin et une inexorable ankylose sans jamais donner aux apports de l'Espagne, avec une fertilité nouvelle, un visage vraiment africain. Cette grave et définitive carence était, pour une bonne part, une conséquence directe de l'invasion arabe, de cette grande crise qui, pour l'Occident comme pour l'Orient de l'Islam, s'était ouverte au XIe siècle.

***

Ce résumé a tenté de présenter quelques unes des précisions et des nouveautés qu'apporte le travail de M. G. Marçais. Il en laisse échapper la richesse et aussi le charme. Ceux qui avaient été séduits par le brillant de l'ouvrage de E.-F. Gautier, *Le Passé de l'Afrique du Nord*, trouveront dans ce livre, dont la forme ne montre pas moins de talent, l'occasion de

rectifier bien des vues erronées ou incomplètes. Désormais, on sera sans excuse d'ignorer l'essentiel de l'histoire de la Berbérie musulmane au Moyen-Age : tout ce qu'un homme cultivé doit en savoir se trouve rassemblé dans ce livre sous une forme aussi séduisante que vivante.

Français et Musulmans devront lire et méditer ces pages écrites par un maître historien qui unit à une scrupuleuse objectivité, à une parfaite intelligence des choses et des gens d'Afrique, un profond amour pour cette Berbérie à laquelle il a consacré sa carrière et sa vie.

Henri Terrasse.
Correspondant de l'Institut.

ANTOINE DE SALLETTES, SIEUR DE SAINT-MANDRIER, GENTILHOMME PROVENÇAL ET AVENTURIER AU MAROC

La liste est longue des Français — sans même parler des agents diplomatiques régulièrement accrédités — qui, au cours des XVIe et XVIIe siècles, voyagèrent ou séjournèrent au Maroc à des titres divers.

Parmi les plus connus, citons le faux marchand gentilhomme Aymond de Molon (1532) ; Pierre de Piton, « colonel de mille hommes de guerre à pied », venu dans l'Empire chérifien pour échapper aux conséquences d'un homicide commis en France ; le curieux Louis Cabrette (1574), agent double, lancé dans de ténébreuses machinations entre les cours d'Europe et la Barbarie ; Guillaume Bérard (1574), chirurgien barbier, attaché à la personne du sultan Moulay Abd el-Malek ; Arnoult de Lisle qui vécut onze ans au Maroc (1588-1599) comme médecin de Moulay Aḥmed el-Manṣoûr, assisté de l'apothicaire Pierre Treillault. Le Maroc attira, au XVIe siècle, d'autres praticiens dont les Chérifs aimaient à s'assurer les services, tels le médecin Etienne Hubert qui, après un court séjour à Marrakech (1598), quitta le Maroc « plus chargé de sciences et livres arabiques que de richesses et autres commodités », et Jean Mocquet. Ce dernier, apothicaire et herboriste, acquit quelque notoriété pour avoir prodigué des soins heureux au secrétaire de Moulay Aboû Fârès ; après deux voyages au Maroc (1601 et 1606), il regagna la France, ayant recueilli « des plantes et de très belles fleurs pour en rapporter au Roi ».

D'originaux aperçus sur les mœurs de l'époque nous sont donnés par le Marseillais Vincent le Blanc, « charlatan de première grandeur », aux dires de ses biographes, qui a laissé de son voyage au Maroc (1578) un récit d'une étourdissante fantaisie où il se révèle un digne précurseur de Tartarin.

Dans l'histoire du Maroc des premières années du XVIIe siècle, nous relevons les noms d'un certain nombre de personnages venus d'Europe et plus ou moins étroitement mêlés aux évènements que nous allons évoquer.

Ce sont, entre autres, Jean-Philippe Castelane (1611-1612), fâcheusement impliqué dans l'affaire de la bibliothèque de Moulay Zîdân qui devait envenimer longtemps les relations entre Louis XIII et le Chérif ; Jacques Jancart (1617), auquel le Sultan confia le soin de procéder au difficile règlement de la succession de Samuel Pallache, son envoyé spécial aux Pays-Bas ; Jacques Fabre (1617-1623), marchand originaire de Provence, qui sut s'attirer les faveurs de Moulay Zîdân au point de se voir chargé de diverses missions, telles que de faire fondre des canons à Rotterdam, tout en négociant la libération de captifs hollandais ; Charles Reinaut (1619), cynique aventurier engagé dans de louches tractations pour livrer à l'Espagne Sainte-Croix (Agadir) et Mogador ; Thomas Le Gendre, d'une riche famille protestante de « marchands toiliers » de Rouen, que nous trouvons installé à Safi (1615-1625) en compagnie de son compatriote et ami intime, Paul Le Bel dit Tadjer Paulo ; enfin, Robert de Boniface de Cabanes et Claude du Mas, chargés de mission du roi de France, sur le rôle desquels nous aurons à revenir plus longuement.

Dans cette galerie de personnages, pour la plupart assez pittoresques, se détache avec un relief particulier, la figure d'*Antoine de Sallettes, sieur de Saint-Mandrier* (1).

Bien des renseignements manquent encore, hélas, pour nous éclairer sur l'étonnante carrière de ce gentilhomme provençal qui servit, tour à tour, le roi de France, le duc de Savoie et le sultan du Maroc, soit comme militaire ou marin, — voire même comme corsaire et ambassadeur, — soit comme ingénieur, conseiller technique et brasseur d'affaires ! Favori tout puissant du Chérif pendant douze ans, il devait finalement tomber en disgrâce et périr sous la hache du bourreau de Moulay Zîdân.

Avec l'aide des documents à notre portée, nous avons cherché à brosser

(1) Ce nom, défiguré par les Espagnols, se rencontre sous des formes variées, telles que : Salvaleta, Samandris, San Manrique, San Andréa... (Cf. la notice biographique donnée sur Saint-Mandrier par le Comte de Castries, dans les *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série, France t. III, Introduction, pp. XXXIX à XLVII.)

à grandes touches la fresque haute en couleurs que représente l'existence de cet aventurier, le plus extraordinaire auquel le Maroc ait donné asile.

***

Une jeunesse orageuse — Il est établi avec certitude qu'Antoine de Sallettes vit le jour à Toulon, mais la date de sa naissance demeure imprécise. On peut la situer approximativement vers 1580, en tout cas dans le dernier quart du XVIe siècle. Nous savons, en effet, que Saint-Mandrier fit ses premières armes sous Henri IV, c'est-à-dire après 1594, date à laquelle la Provence fit retour à la couronne de France.

Les archives locales n'ont encore rien révélé sur les origines de la famille de Saint-Mandrier et on ne possède aucun détail sur les premières années du gentilhomme toulonnais qu'attendait la destinée la plus singulière et la plus tourmentée.

Tout porte à croire que sa jeunesse fut libre et turbulente. Il témoigna bientôt d'une vive intelligence ; son esprit ingénieux, plein de ressources était naturellement tourné vers les sciences exactes. Ses biographes le signalent comme « extrêmement adroit en toutes sortes d'exercices militaires et fort savant aux sciences mathématiques ». (1) Il passe aussi comme « fort expert dans l'art de l'ingénieur ». (2)

Il servit Henri IV avec toute la fougue de son ardente jeunesse et un dévouement sincère. Vingt ans plus tard, s'adressant à Louis XIII, il évoquait avec reconnaissance « les humbles et fidèles services que j'ai commencés au feu roi de bonne mémoire, mon seigneur et maître, auquel je m'étais nourri » (3).

Mais le métier des armes ne pouvait suffire à la dévorante activité du bouillant provençal dont l'esprit d'entreprise était impatient de se manifester. Nous retrouvons Saint-Mandrier, en 1604, lancé dans une affaire d'établissement de salines ! Les placides bourgeois de Toulon, troublés dans leur quiétude et menacés dans leurs intérêts, s'insurgent aussitôt contre les projets du jeune homme. Les consuls interviennent et l'affaire

(1) Honoré Bouché, *La chorographie ou description de la Provence et histoire chronologique de Provence*. T. II. p. 869.

(2) Cespedes y Meneses (Gonzalo de), *Historia del señor Felipe IV*. 1re partie, p. 345.

(3) Lettre de Saint-Mandrier à Louis XIII du 15 juin 1617 publiée dans les *Sources inédites de l'Histoire du Maroc*, 1re série-France, T. III, p. 15.

avorte. La déconvenue ressentie à la suite de ce premier échec contribua à dévoyer le gentilhomme, dont les fréquentations étaient déjà des plus douteuses.

Au cours des années qui vont suivre, Saint-Mandrier mènera une existence des moins édifiantes. Devenu chef d'une bande d'aventuriers, il multiplie ses méfaits à Toulon et dans les environs. Finalement, en 1622, à la tête de dix partisans, il couronne ses exploits par un meurtre commis « en la personne de l'enseigne et sergent de la compagnie qu'avait le sieur de Saint-Pierre en la garnison à paye mort de la ville de Toulon en Provence ». (1)

Cette sanglante aventure — à vrai dire d'un caractère assez banal pour l'époque — fut l'évènement que la fatalité fit naître pour marquer de son sceau l'étrange destin de Saint-Mandrier. Toute sa vie, le gentilhomme, devenu meurtrier, devait supporter le poids de son crime.

Au service du duc de Savoie — Se sentant gravement compromis, Saint-Mandrier prend le parti de quitter le pays et, accompagné de ses complices, va offrir ses services à Charles-Emmanuel I, duc de Savoie.

Ambitieux et chimérique, Charles-Emmanuel I le Grand, fils de Philibert-Emmanuel, dit Tête-de-Fer, avait été candidat au trône de France en 1588. En 1602, Henri IV lui avait enlevé Gex et Val Romey, ne lui laissant que le marquisat de Saluces. Depuis lors, le duc de Savoie nourrissait une amère rancœur contre la cour de France. Sa principauté était le rendez-vous préféré de tous les aigris, de tous les mécontents de Provence, et aussi de ceux qui, ayant maille à partir avec la justice, jugeaient prudent de s'exiler momentanément.

Le duché de Savoie était ainsi devenu un foyer permanent d'agitations et d'intrigues où Saint-Mandrier ne pouvait manquer de se faire une place de choix.

Charles-Emmanuel I va bientôt confier en effet au nouveau venu le commandement d'une compagnie de cent vingt hommes « presque tous retirés comme lui du royaume (de France) pour méfaits ». Le capitaine de Saint-Mandrier trouve l'occasion de faire valoir ses qualités militaires

(1) Cf. *Sources inédites* 1re série, France, T. III. — Intr. XXXIX.

dans la guerre de Montferrat (1621-1623), sous la bannière du duc. Nul doute qu'il ne s'y conduisit vaillamment.

Mais, pour servir un prince étranger, Saint-Mandrier n'en demeure pas moins fort pointilleux sur tout ce qui pouvait porter atteinte à l'honneur de la Maison de France. Dans une lettre qu'il adressait à l'ambassadeur Puisieux, secrétaire d'Etat, Gueffier, agent de Louis XIII à Turin, rapporte que le sieur de Mareuil ayant dit dans une « compagnie de plus de vingt personnes, et très haut, que le marquis d'Ancre couchait avec la Reine, Saint-Mandrier qui était là, prit la parole et dit que cela était faux » (1). Au propos outrageant, le chevaleresque gentilhomme provençal s'enflamme et entend en demander raison sur-le-champ au calomniateur. Le duc de Savoie, mis au courant de l'incident, eut toutes les peines du monde à apaiser la querelle.

Louis XIII voyait cependant d'un mauvais œil tant de ses gentilhommes et soldats engagés au service du duc de Savoie. Sur son ordre, Puisieux avait écrit à Gueffier d'avoir à signifier aux émigrés « le commandement de Leurs Majestés de se retirer de son service ». Cette ordonnance royale ne pouvait être publiée ouvertement à Turin mais Gueffier s'arrangea pour en faire « voir le contenu en particulier à chacun des dits Français » (2).

Saint-Mandrier, que tenaille déjà la nostalgie de sa Provence natale, saisit cette occasion pour répondre à l'agent du Roi en Savoie « que s'il pouvait retourner en France, il ne manquerait aussitôt de le faire et d'y ramener ses compagnons pour obéir aux volontés de Leurs Majestés, que la seule nécessité l'avait, lui et eux, porté ici pour ne savoir où se retirer ; que s'ils pouvaient avoir abolition de ce qu'ils ont fait, ils aimeraient beaucoup mieux être employés au service du Roi qu'à nul autre prince ». Et, sans doute pour se rendre plus persuasif, Saint-Mandrier ajoute que présentement en Savoie « il se faisait un apprêt sur mer auquel Son Altesse le voulait employer » (3).

En s'exprimant ainsi, Saint-Mandrier manifestait, pour la première fois, le désir qui devait inlassablement l'animer et le hanter jusqu'à l'ob-

(1) Bibl. Nat. Ms. Fr. 16914, f. 524 (*Sources inédites*, 1re série, France, III — Intr. XL, note 4).

(2) Bibl. Nat. *ibid.*, *f.* 522 (*ibid.* note 3).

(3) *Sources inédites*, *ibid.* Int. XL, note 4.

session : celui de rentrer dans sa patrie, sa faute pardonnée. Louis XIII demeura sourd à cette supplique.

Pendant des mois, Saint-Mandrier attend et espère ; puis, n'y tenant plus, il quitte Turin avec quelques uns de ses compagnons et rentre clandestinement à Toulon. Sa présence y est bientôt signalée. Le 30 novembre 1613, les consuls sont avisés « que le duc de Savoie a intelligences sur cette ville par le moyen du sieur de Saint-Mandrier et de ses complices... et que les dits sieurs de Saint-Mandrier et Chabert ont été souvent en cette ville ». A la nouvelle, l'émoi s'empare des notables. L'assemblée, convoquée d'urgence, après en avoir délibéré, décide « que les gardes de la ville seront renforcées et sera faite patrouille par les capitaines des quartiers de la dite ville... que les dits sieurs viguier, conseil et assemblée se transporteront aux maisons des dits sieurs de Saint-Mandrier, Chabert et autres, si besoin est, pour faire telles visites et perquisitions qui seront requises et nécessaires ». (1)

Le parlement d'Aix reçoit l'ordre d'ouvrir une information contre Saint-Mandrier. Celui-ci, découvert et pourchassé, se résigne de nouveau à l'exil et regagne la Savoie.

L'alerte, ainsi donnée par l'apparition à Toulon d'émissaires du duc de Savoie, semble avoir été assez vaine. Il est fort douteux, en effet, que Charles-Emmanuel ait eu alors de sérieuses visées sur la Provence. En tous cas, Saint-Mandrier, qui ne songeait qu'à rentrer dans les bonnes grâces du roi de France, eut été peu disposé à porter les armes contre sa patrie.

A vrai dire, Charles-Emmanuel, avait en tête à l'époque de tout autres desseins. Reprenant une des idées politiques chère aux ducs de Savoie, ce prince rêvait de jouer un rôle parmi les états maritimes de l'Italie. Déjà à la fin du XVIe siècle, son père, Emmanuel-Philibert, poussé par l'amiral André de Provana, avait échafaudé de grands projets d'expansion maritime et commencé à aménager le port de Villefranche en point d'appui pour sa flotte de galères. Charles-Emmanuel, indécis et versatile — constamment hésitant entre l'alliance française et l'alliance espagnole — penchait alors plutôt pour rechercher le concours de la France.

Profondément ulcéré contre l'Espagne, qui l'avait obligé à restituer le Montferrat, il se proposait d'exercer des représailles contre cette puis-

(1) *Sources Inédites.*, France, III — Intr. XXXIX-XL.

sance et préparait, dans cette intention, un vaste plan d'opérations maritimes dont Saint-Mandrier avait eu connaissance avant son départ de Turin.

Aussitôt de retour en Savoie, Saint-Mandrier se met à la dispositon du duc. Celui-ci n'hésite pas à l'engager immédiatement dans les opérations sur mer, objet de ses préoccupations de l'heure. L'ex-capitaine d'une compagnie de gens à pied reçoit des lettres de marque pour donner la chasse aux navires espagnols. Le voilà ainsi, par un concours de circonstances inattendues, promu corsaire ! L'ardeur suppléant à l'expérience, Saint-Mandrier se trouve bientôt à l'aise dans son nouveau métier. Il inaugure sa carrière de marin dans une entreprise contre le port de Nice, dont Charles-Emmanuel voulait faire une base pour ses opérations de course. Cette action ne fut pas couronnée d'un grand succès; mais elle valut à Saint-Mandrier le surnom de *Le Nizard*, sous lequel il fut souvent désigné par la suite.

Sachant tout ce qu'on peut attendre d'un esprit aussi fertile et d'un tempérament aussi aventureux, le duc de Savoie décide de charger Saint-Mandrier d'une mission de confiance, celle de se rendre en ambassade auprès des pirates de la Mamora !

L'affaire de la Mamora — Rappelons que la Mamora, à l'embouchure de l'oued Sebou, sur la côte atlantique du Maroc, était devenu, depuis le début du XVIIIe siècle, le rendez-vous de nombreux pirates de toute origine, parmi lesquels on comptait « beaucoup plus de Chrétiens que de Turcs ». Ceux-ci, qui échappaient naturellement à l'autorité chérifienne, s'étaient groupés en une sorte d'association, sous le commandement d'un des leurs, le capitaine anglais Henri Mainwaring. Les nations européennes, inquiètes pour la sécurité de leurs communications maritimes, cherchaient à déloger de leur repaire ces dangereux forbans. Une tentative, faite en 1611 par les Espagnols, n'avait donné aucun résultat. Les Pays-Bas, de leur côté, à la faveur d'un traité d'alliance conclu avec Moulay Zîdân en 1612, avaient envoyé, en mai 1612, l'amiral Jean Evertsen et quelques vaisseaux de guerre croiser sur la côte marocaine, avec ordre de construire une forteresse à El-Mamora, afin de réduire les progrès croissants de la piraterie et, aussi, de résister aux empiètements du roi d'Espagne.

Charles-Emmanuel Ier n'ignorait pas les compétitions dont le petit

port marocain du Sebou était l'objet. Il sentait tout le prix que le concours des redoutables pirates de la Mamora — si bien postés pour attaquer la flotte des Indes de Philippe III — pourrait apporter aux opérations de ses corsaires. Il confia donc à Saint-Mandrier la mission d'entrer en rapports avec Henri Mainwaring et de persuader celui-ci des avantages que la protection de la Savoie procurerait à la « République des pirates de la Mamora », menacée à la fois par les Pays-Bas, l'Espagne et le roi du Maroc.

Saint-Mandrier accepte avec enthousiasme ce rôle qu'il juge à sa taille. Il se rend à Villefranche et fait armer une galère à bord de laquelle il appareille, en mai 1614, faisant route sur Carthagène. Il mouille dans ce port vers le 25 mai et s'amarre à côté d'un navire hollandais de 400 tonneaux, *Le Paon doré* (Den Vergulden Pauw), capitaine Thomas Douwes, de Staveren. Le corsaire-ambassadeur est violemment attiré par une proie aussi tentante, dont la capture lui permettrait de se présenter à la Mamora en plus brillant équipage que sur sa modeste galère ! Sa résolution est bientôt prise. . Le 30 mai, vers les douze heures de minuit, Saint-Mandrier lance ses hommes à l'abordage du vaisseau hollandais. Celui-ci, surpris par la soudaineté de l'attaque, n'offre qu'une faible résistance. Le pilote est tué, les vingt matelots faits prisonniers. Les amarres coupées, *le Paon doré*, capturé avec sa précieuse cargaison évaluée à 14.000 ducats, est rapidement remorqué hors du port par la galère savoyarde. Sans plus attendre, Saint-Mandrier prend le large, avec ses deux navires et cingle vers le Sud. Le 7 juin au matin, il arrive à La Mamora, montant sa prise qu'escorte la galère capitane.

L'envoyé extraordinaire du duc de Savoie s'abouche aussitôt avec le chef des pirates. De cordiaux rapports ne tardent pas à se nouer entre les deux aventuriers et les pourparlers s'engagent dans les conditions les plus favorables.

Saint-Mandrier, toujours obsédé par le souvenir de son homicide, confie sans hésiter à son interlocuteur ses démêlés avec les autorités de son pays natal, et Mainwaring se montre compatissant aux malheurs de l'ambassadeur de Savoie. Dans un mémoire qu'il adressa aux souverains d'Angleterre, quelques années plus tard (1618), le chef-pirate se vante d'avoir procuré un sauf-conduit à Saint-Mandrier, pour le mettre à l'abri des poursuites de Charles de Lorraine, gouverneur de Provence.

Saint-Mandrier, ne voulant pas être en reste envers un hôte aussi généreux, prête main-forte à Mainwaring dans les actions de représailles que mènent les pirates contre les tribus hostiles de la région. Il va ainsi jusqu'à pendre quelques Maures sur la rive droite du fleuve !

Cependant de graves évènements vont bientôt mettre un terme à cet heureux temps des libres discussions et des concours réciproques. Le 21 juin, quinze jours à peine après l'arrivée de Saint-Mandrier, l'amiral Evertsen se présente à son tour devant la Mamora, à la tête de son escadre. Les Hollandais ne tentent aucun débarquement mais bloquent l'entrée du port, réduisant les pirates à l'impuissance. Des négociations sont entamées entre Evertsen et Mainwaring, par l'entremise d'un gentilhomme anglais, Harrison, en mission au Maroc. Ce dernier écrit, le 15 juillet 1614, à ses « chers compatriotes, les capitaines et gens de guerre dans El-Mamora » pour les inviter « à ne faire ni opposition, ni résistance à aucun des projets des capitaines et commandant de l'escadre hollandaise et à rendre la place aux bonnes et honorables conditions » qui leur seront faites, les exhortant à « chercher une situation meilleure et plus honorable ». Quel sort Mainwaring réserva-t-il à de si tentantes propositions ? Aucun document précis ne nous renseigne à cet égard. Si l'on en croit l'amiral Evertsen, les pirates auraient été sur le point de se laisser convaincre et auraient même exprimé l'intention d'abandonner le port ! Quoi qu'il en soit, il est à présumer qu'en présence d'une situation aussi menaçante, Mainwaring ne devait guère être disposé à prêter une oreille bien attentive aux propositions de Saint-Mandrier, dont la mission allait d'ailleurs, sous peu, devenir sans objet.

Le 3 août, en effet, une centaine de voiles battant pavillon espagnol apparaissent devant El-Mamora. Dès le lendemain, l'amiral D. Luis Fajardo, qui commande cette imposante force navale, prend ses dispositions pour attaquer la place, sous l'œil résigné de l'amiral hollandais. L'heure n'est plus aux discussions, mais à la bataille ou à la fuite.

Les pirates coulent quelques-uns de leurs navires en travers de la passe, dans l'espoir d'entraver les mouvements des vaisseaux espagnols, mais les assaillants prennent néanmoins pied à terre, sur la rive droite, le 5 août, et, le 6, forcent l'entrée du port avec huit galères et leurs bâtiments légers. Les pirates mettent le feu à quatre de leurs prises, et, Mainwaring en tête, s'enfuient vers Salé « sans avoir eu le temps d'incendier leurs

vaisseaux de guerre, qui étaient bien armés ». Une dizaine de navires intacts restent ainsi aux mains des Espagnols.

Nous ignorons à peu près tout du rôle que joua pendant ces opérations le malheureux émissaire du duc de Savoie. La seule indication parvenue jusqu'à nous à ce sujet est donnée par l'historiographe de la Provence, Honoré Bouché, qui, à propos de la conduite de Saint-Mandrier à la Mamora, écrit : «...mais il fut si rudement accueilli par quelques vaisseaux espagnols qu'il fût contraint d'entrer et de remonter le long d'une rivière, aimant mieux se rendre à la merci des infidèles que de se faire prendre aux Espagnols. Son navire, *Le Paon doré*, s'étant échoué à l'orée de la forêt, il descendit à terre avec ses hommes et en bon ordre s'avança dans le pays. Entrant dans les terres de Fez, il fut fait prisonnier et présenté au Roi qui, voyant sa bonne mine et celle de ses gens, l'employa en ses guerres, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie, en quoi il réussit merveilleusement bien ».

Saint-Mandrier, porteur de lettres de marque contre l'Espagne, n'avait évidemment nul souci de tomber aux mains des conquérants d'El-Mamora ! Il est donc douteux que le capitaine-corsaire, en si fâcheuse posture, ait sérieusement songé à forcer le blocus et à gagner la pleine mer, où le guettait une flotte ennemie nombreuse et puissante. S'il tenta un moment de faire tête, il ne pouvait persister longtemps dans un dessein aussi périlleux. Au contraire, ne redoutant pas de risquer la grande aventure, il décide tout naturellement de remonter le fleuve aussi loin que possible, (1), résolu à remettre, quand il le faudrait, son sort entre les mains du sultan du Maroc.

***

Le favori de Moulay Zîdân. — Saint-Mandrier n'était pas homme à se résigner à l'esclavage. Sachant combien son nouveau maître était habile

(1) *Le Paon doré*, jaugeant quatre cents tonneaux et n'ayant vraisemblablement aucun pratique à bord pour le piloter dans les méandres et entre les hauts-fonds du Sebou, ne dut pas s'échouer très en amont de l'embouchure. A cette époque la lisière de la forêt atteignait d'ailleurs le fleuve, à quelques milles de l'estuaire — sans doute aux abords de l'actuelle anse des Charpentiers.

Une fois abandonné par Saint-Mandrier et son équipage, le navire fut capturé par les Espagnols et nous savons que ceux-ci ne mirent aucune bonne volonté pour le restituer aux armateurs d'Amsterdam qui le leur réclamèrent avec insistance. (V. Lettre de l'ambassadeur du Maurier à Puisieux du 10 mars 1616, publiée dans les *Sources inéd.*, 1re s., France. t. II, pp. 595-96).

à tirer le meilleur parti de ses captifs, il s'applique aussitôt à faire valoir auprès de lui l'étendue de ses mérites et de ses connaissances techniques.

Moulay Zîdân est vite séduit par cet Européen à l'esprit si brillant, dont la compétence paraît universelle. Qu'il s'agisse de questions militaires ou économiques, l'ingénieux Provençal est toujours prêt à donner des avis éclairés. Le sultan le consulte à tout propos, sur l'organisation et l'armement des ses *meḥallas* comme sur l'exploitation des ressources de son Empire.

On prête ainsi à Saint-Mandrier la création de fonderies de canon, de raffineries de sucre, etc... Pour les fonderies de canon, le renseignement est douteux, le Maroc ayant toujours été tributaire de l'étranger, et notamment de la Hollande, pour ses besoins en matériel d'artillerie, mais il est certain que Saint-Mandrier s'intéressa particulièrement au traitement du salpêtre pour la fabrication de la poudre.

Le salpêtre, ou *melaḥ el-baroud* (sel de poudre), constituait une des principales richesses de l'empire chérifien dont le sol en recelait d'important gisements. Il tenait la troisième place dans les exportations marocaines après l'or et le sucre. Saint-Mandrier fait construire quatre nitrières ou *ingénios* (moulins), l'un sur le territoire des Chebânat, un second à Aghmat et deux autres à Marrakech. (1) Chacun de ces moulins comportait deux « chaudrons », mais le rendement était faible, le filtrage nécessaire pour obtenir de la bonne poudre réduisant le produit d'un tiers.

Le Sous fournissait en outre une canne à sucre d'excellente qualité dont les indigènes tiraient, par des procédés rudimentaires, du sucre brut. Saint-Mandrier s'applique à perfectionner les pressoirs, où les cannes étaient broyées entre des meules de pierre, et à améliorer la fabrication par raffinage, selon le procédé en usage chez les Vénitiens.

Par le zèle et la capacité doit il fait preuve en toutes occasions, Saint-Mandrier devient bientôt le conseiller indispensable du Chérif. Rien ne se fait plus au Makhzen sans son intervention Favori tout puissant du Maître, il fait « donner les charges de l'Etat à qui bon lui semblait » (2).

Mais, si son ambition se trouve ainsi satisfaite, le gentilhomme toulon-

(1) Les vestiges de ces installations sont encore visibles aujourd'hui, sous la forme d'amoncellements noirâtres en dehors des murs de la ville. (Cf. *Sources inéd.* Angleterre t. I. Intr. p. VII).

(2) H. Bouche, *op. cit.*, p. 869.

nais ne continue pas moins à souffrir de son exil. « Cette demeure dans les terres infidèles ne lui agréait point et il désirait retourner à son pays, en la Chrétienté ». (1).

Par tous les moyens, il s'attache à se rappeler au souvenir du roi de France. La malheureuse affaire Castelane devait lui fournir l'occasion tant souhaitée de mettre ses services et son influence à la disposition de Louis XIII.

Rappelons qu'en juin 1612, Moulay Zîdân, pressé dans Safi par le marabout rebelle Abou Mahalli — qui venait d'infliger à sa *meḥalla* une sanglante défaite — avait affrêté le navire français *Notre-Dame de la Garde*, commandé par le capitaine marseillais Jean-Philippe Castelane, et confié à ce dernier ses « hardes » et surtout sa bibliothèque comprenant « septante-trois fardous ou balles grandes de livres mahométans »(2). Castelane, qui remplissait par ailleurs les fonctions de consul de France à Safi — et s'était chargé, à ce titre, de diverses tractations avec le sultan pour la libération des captifs français —, avait ordre de transporter et débarquer les biens impériaux à Agadir. Le 22 juin, une fois arrivé dans ce port, Castelane, n'ayant pas encore perçu le montant de trois mille ducats convenu pour le frêt, prit sur lui, non sans désinvolture, de lever l'ancre en emportant tout son chargement. Son intention avouée était de cingler sur Marseille et de remettre son précieux dépôt entre les mains du duc de Guise. Le malheur voulut que, le 5 juillet, le *Notre-Dame de la Garde* fut capturé à la hauteur de Salé par des vaisseaux espagnols et amené à Cadix où il fut déclaré de bonne prise, tandis que Castelane se voyait condamné aux galères !

Devant la fuite du capitaine marseillais — par surcroît agent diplomatique de France — Moulay Zîdân entra dans une fureur sans nom. Louis XIII tenta en vain de dégager la responsabilité de le cour de France, en désavouant avec éclat le malheureux Castelane, qu'il n'hésita pas à qualifier d'« homme sans aveu qui ne fut oncques notre ambassadeur ni recommandé d'autre titre que de marchand... perfide personne que nous

(1) H. Bouche, *loc. cit.*

(2) Razilly, dans un mémoire à Richelieu, parle de « sept mille volumes de livres estimés à deux millions ». (Cf. *Sources inéd.* 1re s., France, t. III, p. 120).

ferions châtier selon son démérite, à la rigueur de nos lois, si nous avions pu le tirer du lieu où il a pris refuge en son crime ». (1)

Pendant cinq ans, toutes relations furent pratiquement rompues entre Louis XIII et Moulay Zîdân, le Chérif posant obstinément comme condition préalable à la reprise des pourparlers, « la restitution de ses biens volés ».

Dans les premiers mois de l'année 1617, Saint-Mandrier engage une correspondance avec Harlay de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople, qu'il informe de l'« esclavitude de plusieurs pauvres sujets du Roy en Barbarie », lui donnant avis que « tous les Français sont à la chaine ». Sancy, à la suite de cette communication, intervint à plusieurs reprises auprès de la cour et de Richelieu, en faveur des quelques deux cents captifs que Moulay Zîdân retenait dans ses geôles « en vengeance d'une infidélité qui lui a été commise par un certain marseillais nommé Philippe Castelane » (2).

Dès la fin de 1616, Louis XIII, soucieux de régler le sort de ces infortunés, avait décidé d'envoyer en mission au Maroc un gentilhomme d'une illustre famille de Provence, Robert de Boniface de Cabanes, avec la charge de « négocier le rachat des captifs français ».

Saint-Mandrier, qui s'est signalé à l'attention du roi par sa sollicitude envers ses compatriotes prisonniers, et dont le rôle auprès de Moulay Zîdân est connu à la cour, se trouve tout désigné pour servir d'intermédiaire entre le sieur de Boniface et le Chérif.

Après des tribulations diverses, l'envoyé extraordinaire du roi de France débarque à Mazagan en mai 1617. Il se rend dans le Draa, où campe la *meḥalla* chérifienne, et prend aussitôt contact avec le capitaine de Saint-Mandrier à qui il remet deux lettres de S. M. Louis XIII, l'une pour lui-même, l'autre destinée à Moulay Zîdân. Saint-Mandrier s'acquitte au mieux de sa mission mais son habileté et son prestige sont impuissants à vaincre la rancune tenace du sultan. Dans une lettre signée « St-Mendries, de l'armée de l'Empereur présent au royaume de Dra en Afrique, ce 15 juin 1617 », il rend compte à Louis XIII du résultat négatif de son

(1) Lettre de Louis XIII aux Etats-Généraux, 5 Juin 1615 (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. II, p. 573).

(2) Lettre de Harlay de Sancy à Richelieu, datée de Péra, 27 mai 1617 (*Sources inéd.*, 1re s. France, t. III, p. 12)

intervention. Il a « rendu » lui-même la lettre du roi à l'empereur Moulay Zîdân qui, après avoir fait faire l'explication « par son trochuman » n'a voulu faire aucune réponse, « sinon que je dise audit Boniface qu'il avait assez souvent et amplement répondu à V. M. sur semblables lettres et que V. M. est obligée de lui tirer raison et faire rendre ce qu'il avait réfugié entre les mains de Castelane, ambassadeur de Votre Majesté et sous votre bannière ». (1)

Saint-Mandrier ajoute, au sujet du voyage de Boniface, qu'il a « fait tout ce qu'il a été possible, mais les Mores sont si intéressés qu'ils ne se paient pas de courtoisie ni de raison ».

Dans la lettre qui lui était personnellement destinée, Saint-Mandrier a cru comprendre que le roi lui accordait son abolition « pour le fait de l'homicide ». Sa reconnaissance éclate en termes délirants. « Certes, écrit-il, je ne m'étais pas moins promis de la clémence d'un si grand roi, mais le soin qu'il lui a plu en avoir, sans en avoir importuné V. M. m'oblige à continuer les prières pour la prospérité de Votre Majesté... » (2). Les fameuses lettres d'abolition si ardemment désirées ne devaient pourtant jamais parvenir à l'expatrié repentant.

Boniface de Cabanes prolongea son séjour jusqu'à la fin de l'année. A son départ « le cappitenne St-Mendries de Thollon », qui attend toujours confirmation de la clémence royale, lui remet une nouvelle lettre pour Louis XIII, datée de la ville de « Maroqs en Afrique (3) ce 1er janvier 1618. Il y rappelle les services qu'il assure auprès de Moulay Zîdân « mais plût à Dieu, supplie-t-il, que V. M. daignât se servir de moi et me voulût donner une abolition, qui vais mourant de désir de mourir en son service » (4).

Selon certaines sources, Saint-Mandrier ne se serait pas contenté d'intercéder auprès du roi de France, pour être autorisé à regagner sa patrie. Il aurait même, dès 1617, fait dans cette intention des ouvertures à l'Espagne ! D. Jorge Mascarenhas, gouverneur portugais de la place de Mazagan fait ainsi allusion, le 12 janvier 1619 (5), à certaines démarches entreprises auprès de lui par « monsieur San-Manrrique ». Un an et demi aupa-

(1) *Sources inéd.* 1re s., France, t. III pp. 14-15.
(2) *Ibid.*
(3) Marrakech.
(4) *Sources inéd., op. cit.* p. 19.
(5) *Sources inéd.*, 1re s., France, t. III. p. 32.

ravant, un Napolitain, accompagné du caïd Abgid, (1) lui aurait été envoyé de Marrakech par Saint-Mandrier, porteur d'une lettre où celui-ci proposait ses services au roi d'Espagne (2) et demandait un sauf-conduit pour se rendre à Mazagan ou à Larache. Philippe III aurait même accordé ce sauf-conduit, qui ne fut pas utilisé ! Le renseignement est quelque peu sujet à caution et mériterait d'être contrôlé.

Quoi qu'il en soit, Saint-Mandrier paraît avoir été pour le Chérif un conseiller militaire fidèle et heureux.

Dans les premières années de son règne, Moulay Zîdân avait eu à réprimer de nombreuses insurrections mettant en péril l'unité de l'empire et sa propre sécurité. Ce fut le temps des luttes meurtrières, d'une sauvagerie « à faire blanchir les cheveux d'un enfant à la mamelle. » (3) A la fin de 1617, ayant, non sans efforts (4), triomphé de ses principaux ennemis, il était devenu « possesseur paisible de tous ses royaumes, qui sont merveilleux et grands ». Deux foyers de dissidence subsistaient toutefois, l'un dans le Nord, qu'entretenait son neveu Moulay Abdallah, et l'autre dans le Sous où s'était réfugié le marabout Abou Mahalli, « le magicien rebelle », comme Saint-Mandrier le nommait en ajoutant que ces deux personnes sont « sans force ni crédit ». Au sujet de son Maître, l'aventurier devenu favori du Chérif constatait avec satisfaction : « Je le sers depuis quatre ans durant lequel temps il a reconquis tous ces royaumes » (5).

Mais les troubles vont bientôt renaître avec la révolte de Yaḥia ben Abdallah. Cet énigmatique personnage avait jadis vaillamment défendu la cause de Moulay Zîdân dans la lutte contre Abou Mahalli. Il s'était signalé par l'éclatante victoire qu'il remporta, le 30 novembre 1613, près

(1) Il s'agit du caïd Adjib, rénégat espagnol, esclave de Moulay Zîdân.

(2) De 1580 à 1640, l'Espagne et le Portugal étaient soumis au même souverain. Philippe III d'Espagne régnait ainsi sur le Portugal, sous le nom de Philippe II de Portugal.

(3) El-Oufrani, *Nozhet el-Hâdi. Histoire de la dynastie saâdienne au Maroc*, traduction O, Houdas ; Paris, 1889, p. 346.

(4) Moulay Zîdân connut plus souvent la défaite que la victoire. Ses *meḥallas* furent battues dans près de vingt-sept rencontres et, selon El-Oufrâni, « il n'a goûté la douceur du repos que le jour où la mort l'a ravi ».

(5) Cf. Lettre de Saint-Mandrier à Louis XIII du 1er janvier 1618 (*Sources inéd. op. cit.*, pp. 18-19),

du Guéliz, où le chef rebelle fut tué et son armée mise en déroute (1). Son loyalisme depuis s'était singulièrement relâché. En 1618, poussé par l'ambition, il prend les armes contre le Chérif et en défait les troupes dans plusieurs rencontres. Moulay Zîdân, ayant auprès de lui l'inséparable Saint-Mandrier, doit une fois de plus, se retirer à Safi. au début de janvier 1619. Les rebelles sont aux portes de la ville. La situation devient critique.

D. Jorge Mascarenhas songe alors à mettre à profit les évènements pour s'assurer de la personne du sultan vaincu. Il désigne, le 6 janvier, Francisco Diaz Faleiro pour se rendre immédiatement à Safi, à bord d'une frégate, avec mission d'offrir à Moulay Zîdân la protection de l'Espagne et de négocier, par la même occasion, le rachat des captifs espagnols.

Mais la situation vient brusquement d'évoluer. Les troupes chérifiennes, après avoir essuyé une nouvelle défaite, ont pu s'emparer de l'artillerie de Yahia ben Abdallah. Ce revirement de la fortune rend Moulay Zîdân moins disposé à écouter les propositions de Mascarenhas. Diaz Faleiro rentre à Mazagan, porteur d'une lettre du sultan par laquelle celui-ci remercie le gouverneur portugais de sa sympathie et se déclare prêt à rendre les captifs contre rançon et fourniture de quelques quintaux de poudre.

Mascarenhas, qui espère toujours avoir l'honneur de recueillir le Chérif, renvoie d'urgence Diaz Faleiro à Safi (2). Celui-ci, aux termes de ses instructions, devra s'employer à convaincre Moulay Zîdân de venir se réfugier à Mazagan avec sa famille, ses biens et ses captifs. Connaissant l'autorité dont jouit le capitaine Saint-Mandrier, « fondeur d'artillerie et ingénieur » du roi du Maroc et sachant combien l'ancien gentilhomme français peut être tenté par la perspective d'obtenir les moyens de rentrer dans son pays, Mascarenhas prescrit à son émissaire de s'entendre avec ce capitaine et d'en faire son auxiliaire dans sa mission. Saint-Mandrier sera informé qu'un sauf-conduit est tenu à sa disposition et qu'il lui suffira de se présenter au duc de Medina-Sidonia pour être conduit à S. M. Phi-

(1) « On coupa la tête à Abou Mahalli et on la suspendit aux remparts de Marrakech, où elle demeura exposée pendant près de douze ans, ainsi que les têtes des principaux chefs de son armée ». (El-Oufrani, *op. cit.* p. 340).

(2) Francisco Mascarenhas, fils du gouverneur, est envoyé en même temps à Safi avec trois navires ayant parallèlement pour mission de venir en aide au Chérif et d'obtenir la libération des captifs.

lippe III. S'il réussit à décider Moulay Zîdân à partir pour Mazagan, la reconnaissance du roi d'Espagne lui sera acquise et ce sera « le meilleur moyen d'obtenir la liberté qu'il désire tant » (1).

Dans cette affaire, le gouverneur portugais semble s'être mépris sur la nature des sentiments qui animent l'aventurier provençal. Celui-ci, loin de seconder Diaz Faleiro, détourne au contraire le Chérif de demander asile aux Espagnols. D'ailleurs, de graves désordres ont éclaté dans l'armée rebelle, qui se plaint de ne pas avoir été payée. Yaḥia ben Abdallah doit lever le siège de Safi et se met en route sur Marrakech.

Moulay Zîdân, dégagé de ses soucis, éconduit poliment les envoyés de Mascarenhas, tout en se refusant à rendre la liberté aux esclaves chrétiens, qui présentement constituent sa garde !

Le port d'Aïer. — Si Saint-Mandrier répondit avec si peu d'empressement aux avances du gouverneur de Mazagan — cependant bien faites pour le séduire — c'est sans doute qu'il nourissait, depuis quelque temps déjà, d'ambitieux projets d'une tout autre nature.

La révolte de Yaḥia ben Abdallah, en 1618, avait contraint Moulay Zîdân à quitter sa capitale impériale, Marrakech. Le Chérif campait alors, le plus souvent, dans la plaine de Mégrous, sur le territoire des Doukkala, entre Safi et Mazagan. Intrépide dans les revers, il n'en continua pas moins à exercer ses remarquables qualités d'autorité et de commandement. Par de fréquentes opérations de police, il s'assurait la fidélité des tribus de la région.

Vers la fin de l'année, il fut ainsi amené à expédier une partie de sa *meḥalla* dans les environs du cap Cantin pour exiger le tribut de quelques douars récalcitrants. Un Andalou (2), qui accompagnait les troupes chérifiennes, remarqua avec intérêt que de la lagune d'Aïer (3), à 25 kilomètres au nord-est du cap Cantin, « un grand bras de mer s'enfonçait très avant dans le pays » (4). Frappé par cette configuration géographique particu-

(1) Cf. *Instructions données à Francisco Diaz Faleiro*, Mazagan 12 janvier 1619 (*Sources inéd.*, 1re s., France, t. III, pp. 31-32).

(2) On nommait *Andalous* ou *Moriscos* les Maures expulsés d'Espagne à la suite des édits de Philippe III. Un grand nombre de ces proscrits s'étaient installés au Maroc après 1610, notamment à Salé.

(3) Ce point est parfois désigné sous le nom de *port d'Emendera* qui figure sur la carte de Mercator (1607).

(4) Cf. Rapport de Jacob Gool du 24 juillet 1624, publié dans les *Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 571.

lière, et jugeant l'endroit favorable à l'établissement d'un port, il fit part de ses observations au capitaine de Saint-Mandrier. Ce dernier saisit de la question Moulay Zîdân, faisant valoir les avantages que présenterait l'aménagement de la lagune d'Aïer en mouillage pour les navires de mer.

Sur toute l'étendue de la côte atlantique du Maroc Safi était alors le seul port dont pouvait librement diposer le Chérif. Mazagan était occupé par les Portugais, la Mamora et Larache par les Espagnols. Salé, la cité des corsaires, représentait dans l'Empire une enclave indépendante, soumise au régime de la république morisque. Quant à Agadir (Sainte-Croix), constamment menacé par les rebelles du Sous, son accès restait incertain.

Moulay Zîdân, séduit à l'idée de posséder un autre point d'appui sur mer, mieux abrité que la rade ouverte de Safi, ne pouvait donc qu'accueillir avec faveur les suggestions de Saint-Mandrier ; aussi ordonna-t-il aussitôt à son conseiller intime de procéder à une reconnaissance des lieux « avec toute sa compétence d'ingénieur », et de lui adresser un rapport à ce sujet.

Saint-Mandrier, trop heureux de déférer au désir de son maître, se rend à Aïer, à une date assez imprécise, mais qui peut être située dans le dernier trimestre de 1618. Comme la région n'est pas sûre, il se livre à ses travaux sous la protection du caïd Sidi ben Ḥamida.

A en croire Jacob Gool (1), il s'acquitta de sa mission de façon assez sommaire. « Il n'avait ni radeau, ni barque pour aller sonder les bas-fonds et les profondeurs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du chenal et étudier la forme des récifs à tous les degrés de la marée ». Sans doute les connaissances en hydrographie du capitaine provençal n'étaient elles pas à la hauteur de sa bonne volonté ! Néanmoins Saint-Mandrier formula avec autorité des conclusions très favorables, assurant qu'il suffirait de faire sauter quelques rochers à l'entrée de la lagune pour créer un port répondant à tous les besoins.

Entraîné par son imagination, Saint-Mandrier s'enthousiasmait pour la réalisation d'un projet qu'il entrevoyait comme le couronnement de sa carrière au Maroc, sans se douter que cette affaire portait au contraire le germe de son déclin et de sa perte.

(1) *Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 571.

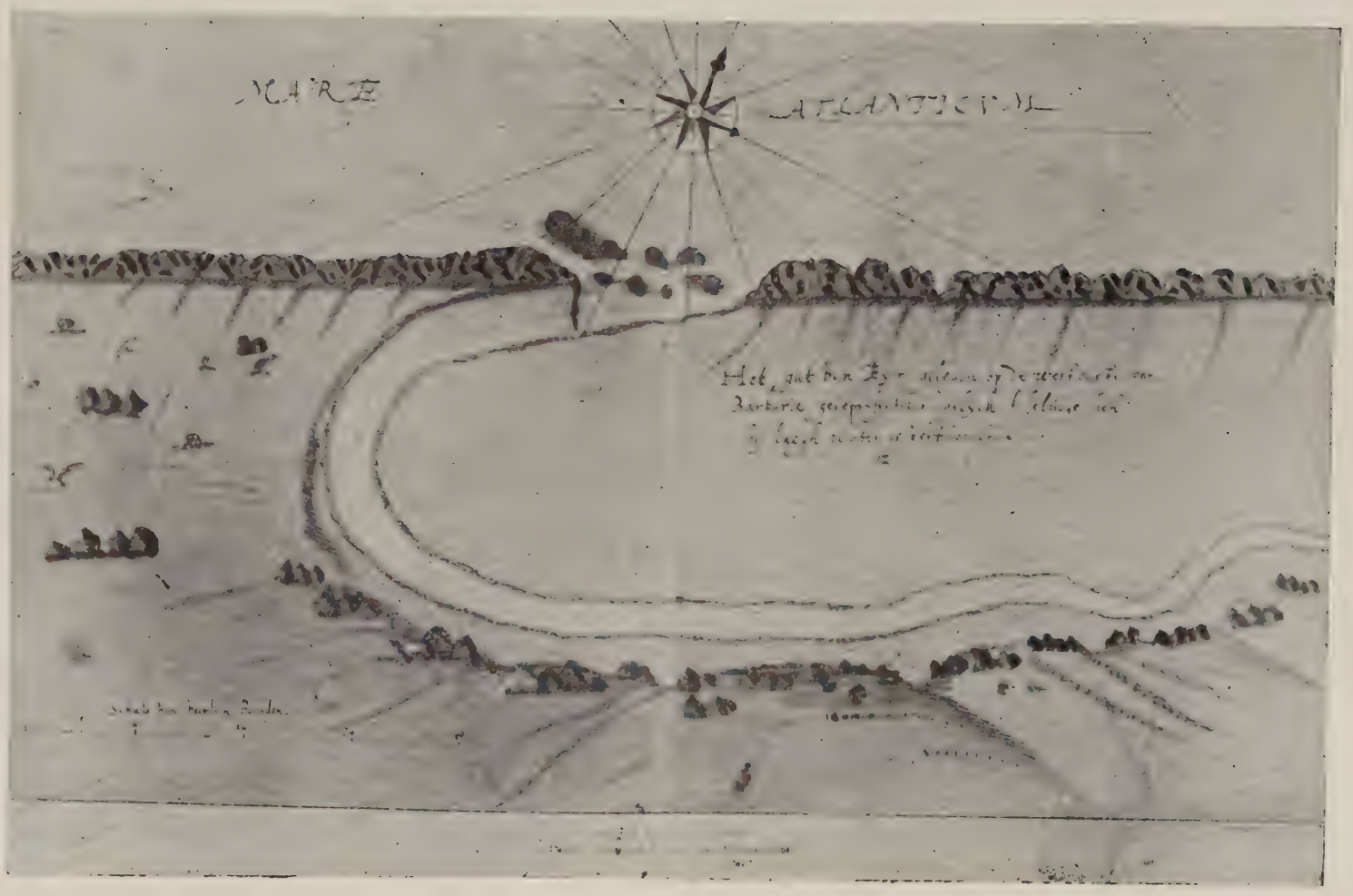

Plan du port d'Aïer

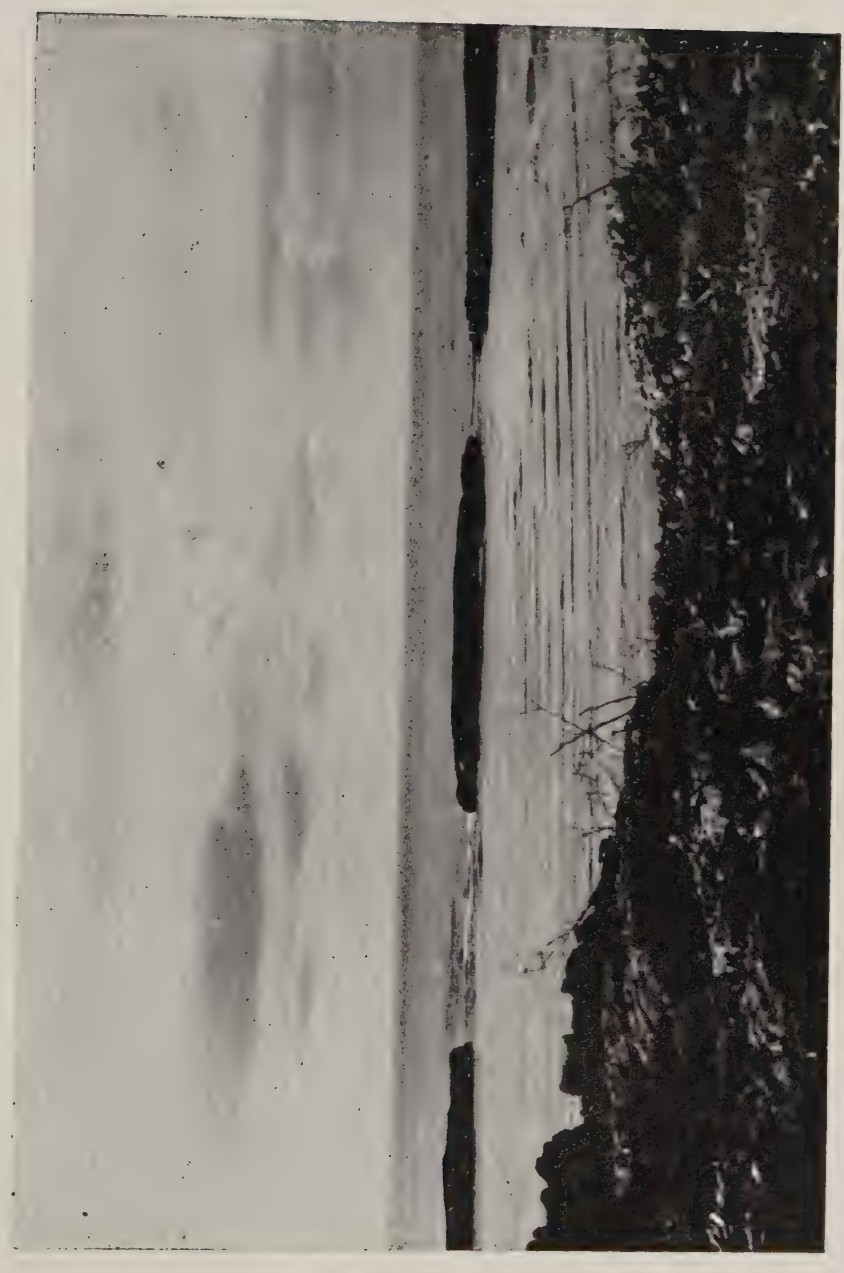

La lagune d'Oualidia

Cliché H. Terrasse.

Telle était la situation quand, le 10 janvier 1619, débarqua à Safi Claude Du Mas, envoyé de Louis XIII, venant de France, à bord du vaisseau que commandait le chevalier Isaac de Razilly.

Officiellement, la mission de l'agent Du Mas avait pour objet la libération des captifs français (1).

Les circonstances se prêtaient mal au succès de semblables négociations. Bien qu'assiégé dans Safi, Moulay Zîdân, qui sût toujours opposer aux coups du destin une énergie indomptable et une irréductible ténacité, se montra intraitable. Il répondit aux ouvertures de Claude Du Mas par une fin de non-recevoir, exigeant qu'avant tout satisfaction lui soit donnée pour l'affaire Castelane.

Saint-Mandrier s'entremet en vain pour fléchir la résolution du Chérif, dont les prétentions déjà diminuées se bornaient, écrit-il, à obtenir « quelque satisfaction, laquelle se peut réduire à peu de chose à présent » (2). Il profite naturellement du séjour à Safi de Claude Du Mas, provençal comme lui, pour mettre celui-ci au courant du projet d'Aïer, qui lui tient tant à cœur. Il vante les nombreux avantages d'un tel port et les bénéfices à en attendre pour la pêche, l'extraction du sel, la récolte du corail et autres produits. Il va jusqu'à assurer que, contre versement d'une redevance modique, Moulay Zîdân serait disposé à accorder pour quelques années la concession d'Aïer (3).

Du Mas, entraîné par la conviction de son compatriote, se rallie au projet et, renonçant à mener à bien la mission particulière dont il avait été chargé, quitte Safi, le 20 février 1619. A bord du navire qui le ramène

(1) Sur la foi de certaines assertions de l'historien espagnol Cespédes — qui tient à faire jouer à Saint-Mandrier un rôle des plus équivoques dans cette affaire — il a été avancé que le chevalier de Razilly aurait été probablement désigné pour aller au Maroc avec l'agent Du Mas, *sur les instances de Saint-Mandrier*. Ce dernier aurait demandé à Louis XIII l'envoi d'une personne de qualité pour traiter avec le Chérif de la concession d'Aïer et aurait même transmis à la cour de France les lettres et les propositions qu'il avait déjà reçues d'Espagne à ce sujet. (*Cf. Sources inéd.*, 1re s., France, t. III, p. 100 note 5).

Le rapprochement des dates de la première reconnaissance d'Aïer par Saint-Mandrier (dernier trimestre de 1618) et du départ de France de Claude Du Mas (décembre 1618) suffit à faire justice de telles allégations. Il est encore plus invraisemblable que Saint-Mandrier ait eu le temps de recevoir des propositions de l'Espagne ou de toute autre nation — au sujet d'un projet qu'il était seul à connaître — et d'en faire part à la cour de France !

(2) Lettre de Saint-Mandrier à Puisieux du 20 février 1619 (*Sources inéd.*, 1re s. France, t. III, pp. 51-52).

(3) Albert Ruyl rapporte dans son journal que, selon les dires du juif Joseph Pallache, de l'entourage de Moulay Zîdân, cette concession aurait été octroyée pour trois ans contre paiement d'une redevance annuelle de cinquante mille florins. Peut-être de telles conditions ont-elles été débattues entre Saint-Mandrier et J. Pallache ; mais il est peu probable qu'elles aient été soumises au sultan et surtout agréées par lui.

en France avec le chevalier de Razilly s'était embarqué « un gentilhomme maure », Sidi Fârès, que Moulay Zîdân envoyait auprès de Louis XIII pour discuter de l'épineuse question de la bibliothèque impériale et des conditions raisonnables en vue d'une bonne et solide union.

Le plan conçu par Saint-Mandrier pour l'aménagement et l'exploitation du port d'Aïer, dont Claude Du Mas se fit dès son retour l'avocat chaleureux, suscita en France un vif intérêt. Le grand financier de l'époque, Jean Habert, seigneur de Montmort, ancien conseiller du Roi, qui commanditait déjà plusieurs entreprises coloniales, consentit à prendre l'affaire en mains et constitua une société destinée à exploiter la concession du futur port. Le chevalier de la Mole (1) fut désigné comme agent de la « Compagnie du port d'Aïer » et chargé, en cette qualité, de se rendre au Maroc afin de traiter avec Moulay Zîdân des modalités de la concession espérée. Aux termes des instructions qui lui furent remises par le sieur de Montmort (2), il devait, « visiter monsieur de Saint-Mandrier de la part et au nom de la Compagnie, avec les compliments les plus honnêtes qu'il pourra... convier ledit sieur de Saint-Mandrier d'entrer au corps de ladite Compagnie et, à cette fin, lui présenter les articles pour les lui faire signer, comme les autres ont fait ». Il avait également mission de reconnaître l'emplacement du port et en faire le plan « au plus juste qu'il se pourra, avec l'entière relation des commodités et incommodités des lieux ». Se référant à la promesse de concession que Saint-Mandrier s'était certainement flatté d'avoir obtenu du Chérif, les instructions stipulaient prudemment :

« S'il est ainsi que ledit sieur de Saint-Mandrier ait le don des susdits port et place, il en fera la remise entière à ladite Compagnie et la fera non seulement agréer au roi de Maroque, ains icelle confirmer et par après en renouveler le don à ladite Compagnie par le roi de Maroque avec les expéditions nécessaires... »

En outre, les bases d'une convention commerciale et maritime au profit de la Compagnie du port devaient être débattues avec le sultan.

Claude Du Mas s'embarqua à Marseille avec Sidi Fârès, pour retourner au Maroc à une date qui n'est pas connue avec précision, probablement

(1) François de Boniface, sieur de la Mole, chevalier de Malte, gentilhomme provençal, de la même famille que Robert de Boniface de Cabanes.

(2) *Sources inéd.*, 1er. France, t. III, p. 55-58.

dans le courant de la même année 1619. Le sieur de La Mole devait l'accompagner, mais aucun document ne confirme son départ de France. Aucune trace non plus de sa présence au Maroc n'ayant pu être retrouvée, on est fondé à supposer que la mission de La Mole ne reçut aucun commencement d'exécution.

Le navire qui transportait le messager du roi et le « chevalier more », entravé dans sa marche par les vents contraires, dut relâcher à Cadix. Claude Du Mas profita de cette escale forcée pour prendre contact avec D. Fadrique de Tolède, capitaine général de la flotte de la mer Océane. Que se passa-t-il au cours de cette entrevue ? Nul ne le sait exactement. Peut-être Du Mas commit-il l'imprudence de mettre l'amiral espagnol au courant des plans de Saint-Mandrier et des desseins de la France sur le port d'Aïer ? Cette accusation, dont le bien fondé n'est nullement établi, fut du moins répandue et devait entraîner plus tard de fatales conséquences.

A son arrivée au Maroc, Claude Du Mas fut, en tout cas, fort mal accueilli. Moulay Zidân était alors plein de ressentiment contre la France. Il avait en effet expressément fait demander à Louis XIII que lui soit envoyé, comme ambassadeur, François de Razilly, frère du chevalier Isaac, connu comme ennemi déclaré de l'Espagne, et il voyait revenir sans satisfaction l'agent Du Mas qu'il n'avait jamais apprécié. Il était en outre irrité et vexé par l'attitude de la cour envers son envoyé, Sidi Fârès, qui, non seulement fut empêché de remplir sa mission auprès du roi, mais avait été retenu « quatre mois enfermé dans la maison (?), de l'avertissement de Sa Majesté, sans qu'il eut moyen de sortir du tout » (1). Le Chérif, tenant Du Mas pour responsable de ces avanies, ne se fit pas faute de lui marquer sa mauvaise humeur.

Dans une telle atmosphère, toute discussion était d'avance vouée à l'échec. Claude Du Mas, averti par Saint-Mandrier des dispositions hostiles du Chérif, « ne sut, ni n'osa » entamer la moindre négociation pour obtenir la prétendue concession d'Aïer.

Tout porte à croire que Saint-Mandrier s'était fait illusion sur son pouvoir auprès du Chérif, ou s'était simplement vanté quand, dans ses entretiens antérieurs avec Du Mas, il avait envisagé une concession du port d'Aïer.

(1) Mémoire de Rezilly à Richelieu du 26 novembre 1626 (*Sources inéd.*, 1re s. France III, p. 117).

Quoiqu'il en soit, Moulay Zîdân, au retour de l'agent Du Mas, ne veut plus entendre parler de ce port et moins encore de sa concession. Saint-Mandrier lui-même observe maintenant une réserve prudente.

Des mois s'écoulent. Il en coûtait cependant à Moulay Zîdân de renoncer à la réalisation d'un projet si conforme à sa politique et à son ambition. Au début de 1621, que ce soit à l'instigation de Saint-Mandrier ou sur l'initiative du Chérif, l'affaire est reprise ; mais, cette fois, Moulay Zîdân entend se charger lui-même de faire exécuter les travaux nécessaires et réserver pour son « sublime Empire » les bénéfices escomptés de l'ouverture du port.

Confiant dans l'avis de son « ingénieur » Saint-Mandrier, il pense que « le meilleur moyen serait de faire venir des Pays-Bas quelques maîtres-ouvriers » qui feraient sauter les écueils, pour dégager l'entrée de la lagune. Il ordonne à Saint-Mandrier de remettre le plan du futur port au capitaine hollandais Outger Claez, dont le navire se trouvait à Safi, et décide d'envoyer en mission aux Pays-Bas le juif Joseph Pallache. Il remet à ce dernier une lettre datée du 2 juillet 1621, adressée aux Etats-Généraux, dans laquelle il demande que lui soit envoyé sans tarder un navire « avec quelques habiles tailleurs de pierre » qu'il désire « employer à améliorer certain port de notre littoral, pour votre plus grand profit et le nôtre ». En gage de sa bonne volonté, le Chérif accorde aux Etats l'autorisation la plus complète de faire extraire tout le salpêtre qu'ils désireraient (1).

Le navire d'Outger Claez, emmenant Joseph Pallache, arrive en Hollande en août. L'agent du roi du Maroc et le capitaine hollandais se rendent alors à Tournai auprès du prince Maurice de Nassau, à qui, conformément à leurs instructions, ils remettent la lettre de Moulay Zîdân « et confient en même temps quelques affaires qui intéressent notre Etat et qui sont de nature à rester secrètes » (2).

Les Pays-Bas, avertis des visées qu'avaient déjà les Espagnols sur le port d'Aïer (3), décident de répondre favorablement aux demandes du Sultan. Le 20 janvier 1622, les Etats de Hollande émettent l'avis d'envoyer sur un navire, à la première occasion et aux frais des Pays-Bas, « quel-

(1) Cf. *Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III. p. 174.

(2) Lettre de Maurice de Nassau aux Etats, du 8 septembre 1621 (*Sources inéd., ibid.* p. 181).

(3) Peut-être comme suite à la communication de Claude Du Mas, D. Fadrique de Tolède avait en 1621, envoyé de la Mamora une frégate avec mission de procéder à une reconnaissance d'Aïer. Les conclusions furent, « qu'il était absolument impossible d'aménager la place ». (Cf. Rapport de Jacob Gool, *Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, pp. 572-73).

ques ingénieurs et personnes compétentes » pour étudier l'emplacement d'Aïer et les ressources de la contrée.

Quelques mois plus tard, en juin 1922, Albert Ruyl, échevin de la ville d'Enkhuizen, est désigné pour se rendre au Maroc, en qualité de commissaire des Etats-Généraux, avec mission de « reconnaitre certaines baies indiquées par Joseph Pallache, qui a fait valoir les avantages et l'importance que ces baies peuvent présenter pour le service et les intérêts du roi du Maroc et des Pays-Bas, tant en raison des ports qui s'y trouvent que du sel qu'on peut extraire en grande quantité » (1). Jacob Gool doit l'accompagner à titre d'ingénieur.

Le 3 août 1622, Albert Ruyl reçoit ses instructions : elles lui prescrivent en particulier, de faire savoir au Cherif qu'il amène « quelques maîtres-ouvriers ou personnes expertes pour briser et enlever (si c'est possible) certains rochers dans le port de mer qu'il plaira à Sa Majesté (Moulay-Zidân) de leur désigner » (2). Le commissaire hollandais devra en outre examiner la situation du port en question, reconnaître les moyens de le fortifier et d'en rendre l'accès praticable « en faisant disparaître les rochers » Il s'occupera aussi de la fabrication du salpêtre et verra en quelles quantités le blé, la gomme arabique et autres marchandises peuvent être exportés aux Pays-Bas.

Albert Ruyl et Jacob Gool quittèrent la Hollande, le 13 septembre 1622, à bord de l'*Overijsel* sur lequel s'était également embarqué Joseph Pallache. Le navire, retardé par la tempête, n'arriva à Safi que le 20 décembre.

En prenant pied sur la terre marocaine, le commissaire hollandais ne se doutait pas des obstacles de toute nature qu'il allait rencontrer.

Les pourparlers entre les Pays-Bas et le Maroc avaient traîné en longueur. Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis le départ de Joseph Pallache. Pendant un aussi long délai, l'état des esprits s'était profondément modifié. Moulay Zidân avait été habilement circonvenu par son entourage où les Juifs — et notamment Moïse et Abraham Pallache, les fils de Joseph — prenaient une influence de plus en plus grande (3). Ces

(1) Résolution des Etats-Généraux du 28 juin 1622 — (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 207).

(2) Cf. *Sources inéd.*, *ibid.*, p. 217 et s. s.

(3) Moulay Zîdân ne cessa d'avoir largement recours aux services des Juifs. En plus des nombreux membres de la famille Pallache, toujours au premier rang de ses familiers, on trouve dans l'entourage du Chérif quantité de Juifs, tels que Israël ben Chelouba, Moïse et Juda Lévi Cheikh Israël, etc., nantis de postes de confiance, comme ceux de trésoriers du Roi ou *renteros*

derniers se montraient particulièrement jaloux des Chrétiens qui approchaient le Chérif et tout naturellement en premier lieu de Saint-Mandrier. Sous les apparences d'une obséquieuse déférence, tant qu'ils le sentaient puissant, ils nourrissaient à l'égard du favori les sentiments les plus hostiles. Ils guettaient la première occasion pour lui porter un coup fatal. En attendant, ils s'appliquaient à éveiller ou entretenir, avec une savante rouerie, les soupçons du Chérif envers les nations européennes.

Joseph Pallache, vaniteux et retors, avait déjà eu en Hollande quelques démêlés avec Albert Ruyl ; il débarque à Safi bien décidé, avec le concours de ses fils, à faire échouer la mission du commissaire hollandais et, du même coup, à ruiner les projets de Saint-Mandrier.

Albert Ruyl se rend vite compte de la malveillance qui l'attend. Le logement qui lui est réservé par le caïd de Safi, El-Guezouli, était, écrit-il, « pire qu'une étable à cochons de notre pays ». Une lettre, expédiée le 29 décembre de Marrakech par Moïse Pallache, l'invite à rester à Safi « pour s'épargner la double peine d'aller et venir », S. M. Moulay Zîdân devant se rendre dans quelques jours à Safi et se proposant même de l'accompagner en personne à Aïer.

En fait, le commissaire de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux devait attendre plus de six mois avant de pouvoir se rendre à Marrakech et y rencontrer le Chérif pour la première fois ! Les maîtres-ouvriers, les fameux tailleurs de pierre réclamés avec insistance depuis deux ans, sont retenus à Safi en même temps que lui.

Pendant ce temps, aucune humiliation n'est épargnée à l'infortuné Ruyl, qui ne peut que ronger son frein et vitupérer dans son journal contre les Juifs et leurs intrigues, dont il subit quotidiennement les fâcheux effets.

« Nous sommes la risée des Maures et des Juifs... On nous donne de la viande et des volailles bonnes à jeter aux chiens et souvent des bêtes malades qu'il n'est pas permis aux Juifs de manger » (1).

Il se plaint aux Etats-Généraux « de ces canailles de Juifs » et accuse

(fermiers des douanes). Plusieurs Juifs, Samuel et Joseph Pallache, Yamin ben Remmokh furent même chargés d'importantes missions à l'étranger, aux Pays-Bas ou en Angleterre.

Le fanatisme musulman s'irritait de ces faveurs accordées aux Juifs et les agitateurs, comme Abou Mahalli et Yahia ben Abdallah, surent exploiter cet état d'esprit pour soulever leurs partisans contre le sultan.

(1) C. Journal d'Albert Ruyl. (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 312).

spécialement « le vieux Pallache (Joseph) qui cherche tous les moyens de nous rendre odieux à Sa Majesté » (Moulay Zîdân) (1).

Sa sécurité même est parfois mise en péril. Des gamins lui lancent journellement des pierres soit dans la rue, soit dans la cour de sa maison. « Voilà des choses qui ne seraient pas tolérées dans un Etat Chrétien » relate-t-il avec indignation.

Les Hollandais présents à Safi peuvent être exposés à des incidents plus graves. Ainsi M. Pieter van Neste, intendant des écuries du Prince d'Orange, chargé d'acheter des chevaux pour son Excellence, fut un jour assailli par un énergumène, aux environs du marché : il était heureusement accompagné d'un certain Girman « domestique du capitaine Saint-Mandrier » qui se porta à son secours. Van Neste, arrêté et emmené à la Kasbah par les soldats du caïd, ne fut délivré que sur l'intervention énergique du commissaire Albert Ruyl.

Saint-Mandrier, qui voit avec inquiétude décliner son autorité et son prestige, n'ignore évidemment rien des intrigues ourdies par les Pallache. Il devine qu'à travers la personnalité d'Albert Ruyl se trouvent visés tous les Chrétiens qui vivent au Maroc et plus spécialement ceux qui y occupent une situation de quelque importance. Sentant son étoile pâlir, il se tient sur ses gardes. Toujours aiguillonné par le désir de revoir sa Provence, peut-être alors s'est-il laissé entraîner, avec une certaine inconséquence, à des démarches suspectes auprès des cours étrangères. Une lettre de Philippe IV à Juan de Ciriça, en date du 1er mai 1623, permettrait de le supposer. Le souverain rapporte que le sieur de Saint-Mandrier aurait l'intention de se rendre en Angleterre et aux Pays-Bas pour y traiter, au nom du Chérif, des conventions commerciales concernant la fabrication du sucre et le trafic avec le Soudan et la Guinée, tout en s'engageant à faire remettre en liberté tous les captifs anglais et néerlandais ; il prie son secrétaire d'Etat d'écrire aux ambassadeurs d'Espagne en France et en Angleterre pour qu'ils se renseignent à ce sujet (2).

Ce ne furent sans doute là que des rumeurs, mais le seul fait qu'elles aient pu prendre naissance est déjà assez significatif.

Entre temps, de graves événements se préparaient.

(1) Lettre de Ruyl aux Etats du 25 mai 1623 — (*Sources inéd., op. cit.*, p. 293, note I).

(2) Cf. *Sources inéd.*, Angleterre, t. II, p. 553.

Dans la journée du 12 juin 1623, de nombreux Arabes des Doukkala refluent vers Safi et y répandent d'alarmantes nouvelles. Une multitude de voiles a été aperçue défilant à faible distance de la côte. Trente-deux navires espagnols auraient déjà mouillé devant Aïer, avec l'intention évidente de s'emparer du port ! La garnison aussitôt alertée court aux armes. Un exprès est envoyé à Marrakech pour prévenir le Chérif.

Au coucher du soleil, la vigie signale que deux vaisseaux espagnols doublent le cap Cantin et se dirigent vers le port. Toute la nuit, les gens font le guet sur les remparts. Le 13, au lever du jour, quatorze bâtiments apparaissent à l'ancre sur rade mais... ils battent pavillon du prince d'Orange ! C'est la flotte des Indes, commandée par Jacques l'Hermite, amiral de Hollande.

L'émotion n'en demeure pas moins très vive. Ruyl et ses compagnons sont plus ou moins gardés à vue.

A Marrakech, la nouvelle fait sensation. Les Pallache y voient enfin l'occasion tant attendue de se défaire des agents chrétiens. Ils rappellent au Chérif l'entrevue suspecte de Cadix où le consul Claude Du Mas communiqua à l'amiral D. Fadrique de Tolède les plans du port d'Aïer et les projets de Saint-Mandrier. Ils dénoncent plusieurs caïds que les Espagnols auraient corrompus par des présents. Ils crient à la trahison et réclament la punition des coupables. Moulay Zîdân dans son émoi, cède à la pression de son entourage. Claude Du Mas et le capitaine de Saint-Mandrier sont arrêtés et incarcérés (1).

Le Chérif, malgré tout inquiet, formait le projet de se rendre en personne sur les lieux quand il apprit la véritable nationalité des vaisseaux mouillés à Safi. Il renonça alors à son voyage et se borna à dépêcher à Aïer le caïd Ba Hadjib pour inspecter la place et lui rendre compte exactement de la situation.

Cependant, le trouble persistait dans les esprits. Au Makhzen, certains personnages, sincèrement ou non, continuaient à tenir pour suspecte la venue à Safi de navires de guerre européens, même appartenant à une nation amie. Ils redoutaient un coup de main et insistaient pour des mesures de précaution.

(1) Malgré sa grande défaveur auprès du sultan, Claude Du Mas était resté au Maroc, avec le titre de consul ; il attendait en vain sa lettre de congé pour rentrer en France.
L'arrestation de Saint-Mandrier et de Du Mas — dont la date n'est pas exactement connue — eut lieu sans doute le 14 ou le 15 juin. Ruyl en connaissait la nouvelle dès le 16.

Moïse Pallache, sur ordre du Chérif, fait demander d'urgence les plans d'Aïer, dont Albert Ruyl est dépositaire. « Les Juifs prétendent que c'est sur les renseignements de Saint-Mandrier que vos Hautes-Puissances ont envoyé cette flotte pour s'emparer du port d'Aïer » écrit Ruyl aux Etats-Généraux (1). Le commissaire hollandais est soumis à une étroite surveillance et interdiction lui est faite de se rendre à bord du navire-amiral de Jacques l'Hermite. Comme il s'indigne d'une telle méfiance, le nouveau caïd de Safi, Toleteli, lui déclare mettre en doute les intentions pacifiques des vaisseaux hollandais ; ces derniers n'ont-ils pas réellement pour objectif la prise d'Aïer et ne sont-ils pas déjà pourvus de tous les matériaux nécessaires pour fortifier le port, après s'en être assuré la possession ?

Moulay Zîdân n'en a pas moins été fort impressionné par l'apparition de la force navale expédiée par les Etats-Généraux. Il se décide enfin à laisser venir Albert Ruyl à Marrakech et donne l'ordre de « le bien traiter ». Le commissaire hollandais, accompagné par Ba Hadjib — revenant de sa mission d'Aïer — fait son entrée dans la capitale saâdienne, le 28 juin 1623, mais le sultan ne consent à le recevoir que le 7 août.

Entre temps, sur les instances de Ruyl, le maître-canonnier Harman Herdwach, le maître-tailleur de pierres Baerent Volmer et les spécialistes amenés de Hollande, qui attendaient inactifs à Safi depuis sept mois, reçoivent, le 18 juillet, l'ordre du sultan de se rendre à Aïer, avec le caïd Ammâr et un détachement de protection. Le commissaire insiste pour les accompagner mais le Chérif, toujours méfiant, lui fait dire par Moïse Pallache que ce serait « contraire à sa dignité ».

Une fois sur les lieux, les ouvriers hollandais constatent que la situation du port est très différente de celle qui leur avait été exposée. Leurs premières reconnaissances révèlent les difficultés quasi insurmontables de la tâche qui les attend. En butte à la mauvaise volonté manifeste des indigènes de leur escorte, obligés de se débattre seuls, sans interprète, au milieu d'embarras de toutes sortes, ils doivent bientôt abandonner l'espoir de pouvoir travailler utilement. Au bout de quelques jours, ils rentrent à Safi, sans avoir pratiquement rien fait. Ils ont cependant pu reconnaître la présence, à une demie-lieue du port, de trois petites salines, produisant

(1) Cf. *Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 319.

à peine la quantité de sel nécessaire aux besoins de la contrée environnante.

Pendant ce temps, à Marrakech, Albert Ruyl se heurte, dans l'accomplissement de sa mission, aux mêmes obstacles qu'à Safi. Une fois de plus, il s'emporte contre « ces maudits Juifs qui travaillent à nous discréditer et à faire échouer nos négociations » (1).

Le 8 septembre, l'agitation des esprits quelque peu apaisée, Saint-Mandrier est remis en liberté, mais Claude Du Mas est gardé en prison (2).

Dès le lendemain, l'ancien conseiller privé du Chérif a une longue conversation avec le commissaire hollandais « sur l'intention de Sa Majesté (Moulay Zîdân) d'entretenir les relations d'amitié » (avec les Pays-Bas) (3). Il éclaire Albert Ruyl sur les intrigues diverses des Pallache et sur le dépit ressenti par Moïse à la nouvelle que Joseph revenait de Hollande en compagnie d'un envoyé spécial des Etats. « A quoi pense mon père d'amener ici un commissaire ? Ne pouvons-nous pas mener les affaires tout seuls ? » aurait déclaré l'envieux personnage, à qui Saint-Mandrier se pique d'avoir répondu : « C'est maintenant que les misères de notre condition et votre conduite vont être mises au jour » (4).

Devant le retour de fortune qui valait au Français sa libération, Moïse Pallache conçut une légitime inquiétude. Craignant des représailles, il est prêt à s'humilier devant le favori rentré en grâces et à faire amende honorable. Rencontrant le capitaine de Saint-Mandrier, alors que celui-ci à sa sortie de prison se rendait au palais impérial, il l'aurait abordé en ces termes : « Je supplie Votre Seigneurie de servir ma cause auprès des Hollandais et, s'il est vrai que des abus ont été commis, de ne pas les leur signaler » (5).

Ruyl, avisé des essais malheureux de ses ouvriers à Aïer, ne se fait plus d'illusions sur l'avenir du port projeté. Il tente du moins de régler la question du salpêtre. Là encore, de nouvelles déceptions l'attendent. Il apprend en effet que Moulay Zîdân, au mépris de son offre aux Pays-Bas — offre, qui n'avait « eu pour but que de se faire donner de grands cadeaux » — a concédé l'exploitation du salpêtre à un Juif, fermier des

(1) Journal d'Albert Ruyl. (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, P. 412).

(2) Claude du Mas demeura prisonnier et mourut en 1624, « dans cette captivité honteuse et pénible ».

(3) Journal d'Albert Ruyl. (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 412).

(4) et (5) id., op. cit. p. 413,

douanes, après avoir, toujours à l'instigation des Juifs, dépossédé Saint-Mandrier de ses *ingenios*. Le concessionnaire ayant assuré que la production annuelle de salpêtre ne dépassait pas cinq cents quintaux, au lieu des huit cents annoncés par Joseph Pallache, Albert Ruyl tient à interroger Saint-Mandrier « l'homme le plus compétent en cette matière, vu qu'il s'en est occupé pendant trois ans et que tout a passé par ses mains » (1). L'aventurier certifie « qu'il n'a jamais pu, malgré toute l'activité possible, assembler plus de trois à quatre cents quintaux de bon salpêtre... ledit Saint-Mandrier priant Dieu de ne lui faire jamais revoir sa femme, son enfant, ni sa patrie, s'il disait autre chose que l'entière vérité » (2).

Désormais convaincu de l'inanité de ses efforts, Albert Ruyl ne songe plus qu'à rentrer en Hollande. Le 11 novembre, il prend congé de Moulay Zîdân, au cours d'une brève audience, tout juste cordiale. Le 12, il fait ses adieux à ses amis, Saint-Mandrier, Justus Stuyling, peintre au service du Chérif, le marchand anglais Preston, les Français Jacques Fabre, du Galion, et autres Européens fréquentant le Makhzen. Le 15, il est de retour à Safi. Le 29 novembre, une lettre de Saint-Mandrier lui faisait savoir que le sultan allait bientôt lui faire tenir ses lettres de congé. Il ne put néanmoins quitter Safi que le 1er juin 1624.

La mission confiée au commissaire hollandais se soldait par un échec complet. Ruyl l'avoue humblement dans son journal ; il en rend naturellement les Juifs responsables.

« Je regrette de tout mon cœur, écrit-il, de n'avoir pu faire que si peu de choses en ce qui touche les principaux articles de mes instructions. Les Juifs qui ont honteusement abusé de Vos Hautes Puissances par leurs affirmations vaines, puériles et mensongères, en sont seuls cause. Pour ce qui est, en effet, de la principale affaire que j'avais à négocier, inspection du port, commerce du salpêtre et du sel, exportation de blés, de gomme arabique, etc., il n'en a pas été question, par la faute des Juifs, bien que j'aie plusieurs fois tenté d'aborder le sujet... » (3).

L'abandon du projet d'Aïer n'affecta pas outre mesure les Hollandais. Jacob Gool, dans son rapport, insiste sur les difficultés techniques des tra-

(1) Journal d'Albert Ruyl (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III p. 415).

(2) Id. (op. cit. p. 416) S'il ne s'agit pas seulement d'une formule destinée à renforcer la valeur du serment rapporté par Albert Ruyl, Saint-Mandrier nous livre par là le seul renseignement que nous possédions sur sa situation de famille.

(3) Journal d'Albert Ruyl (*Sources inéd.*, Pays-Bas t. III, p. 534).

vaux à entreprendre pour ouvrir un chenal d'accès à la lagune et conclut par un avis nettement défavorable. Il s'en console aisément, car « il serait à craindre, dit-il, que cette place, étant le seul bon port de toute la côte marocaine, ne fût la source de grandes calamités pour toute la Chrétienté et ne devînt avec le temps et les circonstances, vu les changements continuels auxquels ces pays sont sujets, une cause de graves dommages et de ruine pour notre navigation. Car ce peuple n'a d'autre pensée et ne cherche à se servir de la mer que pour la piraterie et l'extermination des Chrétiens...» (1).

Le Chérif, de son côté, en proie à de plus graves soucis, se désintéressait depuis longtemps de la question. A nouveau, la révolte grondait dans le Draâ, où s'agitait Moulay Abdallah, petit-fils d'Abou Farès. L'insécurité grandissait dans le pays jusqu'aux portes mêmes de Safi, dont les habitants faisaient ouvertement des vœux pour le succès du rebelle.

Ainsi, s'écroula dans l'indifférence générale le grand projet de Saint-Mandrier sur le port d'Aïer, qui pendant cinq ans avait tenu en haleine les cours européennes (2). Dans cette affaire où sa fertile imagination et son imperturbable assurance avaient joué un rôle prépondérant, l'aventurier fit plus que compromettre son crédit : il y joua malheureusement sa tête.

En disgrâce. — Dès que le calme fut à peu près rétabli dans le pays, Moulay Zîdân, que n'avait pas découragé l'échec des tractations pour l'aménagement d'Aïer, reprit son rêve d'avoir un port sur l'Atlantique autre que Safi. Il jeta alors son dévolu sur Azemmour, où il avait entendu dire qu'un certain Morato, renégat hollandais (3), se faisait fort de pouvoir créer un port.

Saint-Mandrier, derechef convoqué comme expert, est envoyé sur place pour reconnaître les lieux et se mettre en rapport avec Morato. Ce dernier l'assure qu'au moyen de la construction d'une digue, la barre, à l'entrée de la rivière, peut être aisément rendue navigable

(1) Journal de Jacob Gool. (*Sources inéd.*, Pays-Bas, t. III, p. 578).

(2) Le projet fut cependant repris en 1634 par Moulay el-Oualid, successeur de Moulay-Zîdân. Ce chérif employa des esclaves chrétiens à élever à Aïer un fort qui reçut le nom de Oualidia : il fit améliorer le chenal d'accès à la lagune et entreprit l'exploitation du sel ; mais aucun port n'y fut ouvert à la navigation.

(3) Il s'agit sans doute du célèbre corsaire de Salé Jan Jansz, dit *Morat-raïs*.

aux navires de haute mer. Instruit par l'expérience, Saint-Mandrier se montre prudent et, de retour à Marrakech, fait de sa mission un compte rendu évasif. Moulay Zîdân, malgré tout intéressé, manifeste l'intention de visiter en personne Azemmour.

La nouvelle de ce voyage, et des desseins qu'il cache, se répand rapidement. L'Espagne s'inquiète au point que D. Jorge Mascarenhas reçoit l'ordre de renforcer les défenses de la citadelle de Mazagan ! Le roi Philippe IV, résolu à faire avorter le projet, pense que le meilleur moyen est de rallier à sa cause le conseiller favori du Chérif. Il charge donc Mascarenhas d'intervenir encore une fois auprès de l'aventurier, que les récents événements ont dû rendre plus accessible. Le gouverneur de Mazagan fait discrètement savoir à Saint-Mandrier que le roi d'Espagne, après s'être entendu à ce sujet avec la cour de France, s'engage, pour prix de ses bons offices, à lui faire obtenir sa grâce et la restitution de ses biens. Il l'informe en outre qu'il est prêt à favoriser sa fuite, dès que les circonstances le permettront.

Saint-Mandrier, qui sait combien sa situation dans l'empire chérifien est maintenant instable, accueille avec transport la perspective de pouvoir quitter bientôt cette terre ingrate et réaliser son plus cher désir : revoir sa Provence dont il est éloigné depuis plus de dix ans. Il se laisse gagner par les avances de l'Espagne et, au mépris de toute prudence, dissuade finalement le sultan de donner suite aux suggestions de Morato. Le renégat, averti du revirement du Chérif et en pressentant les motifs, réagit violemment. Il s'emporte contre Saint-Mandrier, qu'il accuse ouvertement d'être vendu aux Espagnols.

Moulay Zîdân, ébranlé, se remet à douter de la fidélité de son conseiller. Sourd pour la première fois aux avis de ce dernier, il se rend lui-même à Azemmour pour juger de la situation, puis, sans mot dire, va camper quelques jours à Megrous.

Saint-Mandrier, comprend, devant cette attitude nouvelle de son maître, que l'heure de sa disgrâce est proche et qu'il doit redoubler de vigilance s'il veut éviter le sort réservé aux favoris déchus.

Un nouvel incident allait bientôt le confirmer dans ses appréhensions.

Le 3 octobre 1624, trois vaisseaux français mouillaient à Safi. Ils étaient placés sous le commandement du chevalier de Razilly, qui se rendait pour la deuxième fois au Maroc afin de négocier un traité d'alliance

avec Moulay Zîdân. Parmi les nombreux gentilhommes de l'expédition se trouvait le sieur de Saint-Amour, beau-frère de Saint-Mandrier.

Dès son arrivée, le chevalier fait demander à Saint-Mandrier un sauf-conduit pour lui permettre de se rendre, avec sa suite, auprès du Chérif. Quelques jours après, ayant reçu des mains du caïd Sidi Fârès — l'émissaire malheureux du Maroc auprès de Louis XIII en 1619 — « un passeport du Roi en bonne forme, signé de sa main et scellé du sceau des armes de Sa Majesté, par lequel il promettait au commandeur de Razilly et aux siens assurance dans ses Etats »(1), Razilly descend à terre avec une escorte de plus de trente personnes, trompettes et violons en tête. A peine débarqués, tous les membres de ce brillant cortège sont arrêtés, dépouillés et conduits, les mains liées, à la *meḥalla* chérifienne qui campait dans les environs. Moulay Zîdân fait garder les prisonniers à vue près de sa tente et ne consent à remettre en liberté que le chevalier de Razilly on valet de chambre et un capucin de la mission, le Fr. Rodolphe (2).

Le rôle joué par Saint-Mandrier dans cette affaire a été diversement interprété. Dans son *Histoire de la Mission des P.P. Capucins au Maroc*, le P. François d'Angers prétend rendre l'aventurier responsable du guet-apens : « il est vrai, écrit-il, qu'un Provençal en bonne posture près de ce Prince (Moulay Zîdân), piqué de jalousie, lui avait persuadé que les nôtres devaient arriver à dessein de surprendre Safi, sous prétexte d'une alliance entre les deux couronnes »(3). L'historien espagnol, Cespèdes, dont les jugements pourtant ne sont en général guère favorables à Saint-Mandrier, relate les événements d'une manière toute différente (4). Il rapporte que le Chérif aurait accordé à Razilly un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui, mais en spécifiant que deux personnes seulement seraient autorisées à débarquer. Saint-Mandrier, s'acquittant correctement de la commission, aurait écrit dans ce sens au chevalier, mais les gens de Safi interceptèrent la lettre et ne firent parvenir à Razilly, par l'intermédiaire de Sidi Farès —

(1) Cf. *Sources inéd.*, 1re s., France, t. III, p. 109.

(2) Selon le comte de Castries, l'acte de perfidie commis contre Razilly serait un conséquence lointaine de l'affaire Castelane. Moulay Zîdân, dont la rancune n'était pas éteinte, et toujours humilié du manque d'égards de la cour de France pour son ambassadeur Sidi Fârès, aurait vu dans ce guet-apens un moyen d'exercer de légitimes représailles et de se procurer des otages de prix, la plupart des Français arrêtés étant des gentilhommes. (cf. *Sources inéd.*, 1re s., France, t. III, introd. p. LXVIII).

(3) *Sources inéd.*, op. cit., p. 109.

(4) *Sources inéd.*, op. cit., p. 106, note 3.

et sans doute avec la complicité de celui-ci — que le sauf-conduit destiné au chevalier, sans aucune explication complémentaire.

Cette version paraît beaucoup plus vraisemblable. Depuis longtemps déjà les Maures étaient excités, à tous propos, contre les Européens. Les Doukkala notamment, redoutant des attaques par mer, restaient sur le qu'-vive. Ils avaient été alarmés par les vaisseaux de Razilly, qui transportaient de nombreux soldats et dont la grandeur inaccoutumée leur semblait suspecte. Les caïds, toujours jaloux de l'influence que Saint-Mandrier dans sa demi-disgrâce conservait auprès du Chérif, avaient bien pu, en faisant passer l'interprète des volontés chérifiennes pour un messager infidèle, chercher une occasion de le discréditer définitivement aux yeux de son maître.

Saint-Mandrier, en tout cas, ne se méprend pas sur la portée de l'aventure dont Razilly et ses compagnons viennent d'être victimes. Cet incident, survenant après bien d'autres, achève de l'éclairer sur les dangers qui le menacent. Il sent désormais dans quel réseau d'intrigues il est enserré. Il sait quelle somme de rancunes, de haines inassouvies lui a valu l'excès de sa puissance passée. Il a vécu trop longtemps au Makhzen pour ignorer ce qui attend les courtisans quand ils ont cessé de plaire. Tôt ou tard maintenant, il succombera sous les coups de ceux qui épient ses moindres gestes. Sa résolution est arrêtée plus ferme que jamais : coûte que coûte, il s'enfuira. Son désir passionné de revoir la France l'y pousse, le souci de sa sécurité l'exige.

En 1625, une occasion favorable lui paraît se présenter. Un navire français mouillé à Safi est en instance de départ. Il espère réussir à rallier le port, prendre passage à bord et s'évader. En compagnie de son beau-frère Saint-Amour, il quitte donc clandestinement Marrakech. Mais ses ennemis sont aux aguets. Poursuivis, rattrapés, les deux fugitifs sont arrêtés et ramenés au Chérif qui, furieux, les fait jeter en prison, sous l'inculpation de trahison.

L'ancien favori de Moulay Zîdân, le conseiller écouté pendant tant d'années n'a plus de doute sur son sort. Il connaît son maître. Il le sait perfide et cruel. Dans le cœur de ce despote, lui-même menacé et implacablement décidé à se faire craindre, il n'y a place ni pour la reconnaissance ni pour la pitié.

Pendant plus d'un an, celui qui fut si longtemps tout-puissant, celui

dont les plus hauts personnages de l'Empire sollicitèrent la protection et les faveurs, subit la plus dure réclusion. Enfin, sur l'ordre du Chérif, il est extrait de sa geôle, le 14 avril 1626, et livré au bourreau qui lui tranche la tête (1).

***

Ainsi périt misérablement, en terre moghrébine, Antoine de Sallettes, sieur de Saint-Mandrier, gentilhomme de Toulon.

La fatalité imposa à ce cadet de Provence une destinée extraordinaire, et somme toute malheureuse, qui ne saurait être jugée sainement hors du cadre de l'époque tourmentée et du pays aux mœurs rudes où elle se déroula.

A la fois chevaleresque et cynique, cruel et charitable, Saint-Mandrier, par les aspects si divers de son caractère, nous apparaît sous les traits du plus attachant des héros, et son existence mouvementée, au milieu d'événements dramatiques ou pittoresques, retient l'attention à l'égal du meilleur roman d'aventures.

Son ambition, son génie de l'intrigue et sa débordante activité aidèrent son étonnante ascension et précipitèrent sa chute.

Sans aller jusqu'à soutenir que cet aventurier, assez dénué de scrupules, se conduisit toujours en digne gentilhomme de France, du moins ne peut-on relever à son encontre aucun acte véritablement dégradant. Le meurtre dont il se rendit coupable dans sa jeunesse fut un accident, qu'il paya de quinze ans d'exil. Le regret, à défaut de remords, qu'il en conçut le poursuivit jusqu'à son dernier jour.

S'il servit plusieurs maîtres, il n'en trahit aucun.

Enfin, à travers ses écarts de conduite les plus graves, resplendit, pour le racheter à nos yeux, le touchant amour pour sa terre natale qu'il garda fidèlement dans son cœur. Mieux encore, dans tout le cours de sa vie orageuse, au faîte de sa puissance comme au fond de sa détresse, il ne perdit jamais conscience de « ce qu'il devait, comme il le dit lui-même, à son Roi et à sa Patrie (2). »

Roger COINDREAU
Correspondant de l'Académie des Sciences Coloniales.

(1) Saint-Amour fut éxécuté, à son tour, quelques semaines plus tard, le 25 juin 1626.

(2) Cf. Lettre de Saint-Mandrier à Puisieux du 20 février 1619. (*Sources inéd.*, France, III, p. 52).

Principaux ouvrages à consulter :

Comte de Castries, *Sources inédites de l'histoire du Maroc.*
1re série France, t. I, II, et III.
–id.– Pays-Bas, t. I, II, III et IV.
–id.– Angleterre, t. I, II et III.

El-Oufrani, *Nozhet el-Hâdi, Histoire de la dynastie saâdienne au Maroc* (1511-1670), trad. O. Houdas, Paris, 1889.

Bouché (Honoré), *La Chorographie ou description de la Provence et l'histoire chronologique de Provence,* 2 vol., Aix, 1664.

Briancon (Robert de), *Etat de la Provence,* 1693.

Costa de Beauregard (Marquis Henri et Charles-Albert), *Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie,* 4 vol. Grenoble, 1688.

Gaufridi (Jean-François de), *Histoire de la Provence,* Aix, 1694.

Tessereau (Abraham), *Histoire chronologique de la Grande Chancellerie de France,* 2 vol., Paris, 1676-1706.

Albuberque da Cunha (Luiz Maria do Couto de), *Mémorias para la historia de la plaza de Mazagão,* trad. espagnole par un Père Franciscain, Tanger, 1911

Birago Avogadro (Giovanni Battista), *Historia del regno di Portogallo,* Lyon, 1644.

Cespedes y Meneses (Gonzalo de), *Historia del señor Felipe IV, rey de las Españas,* Lisbonne, 1631.

Corbett (Julian S.), *England in the Mediterranean* (1603-1713), 2 vol. Londres, 1904.

Sagarra (Loseph), *Compendio de la historia de la España transfretana,* 2 vol., Barcelone, 1767.

Puerto (Fr. de S. Juan del), *Mission historial de Marruecos,* Séville, 1708.

LA *SĪRAT* JA'FAR AL-ḤAJIB

Contribution à l'histoire des Fatimides

L'orientaliste W. Ivanow, que ses publications placent au premier rang des historiens de l'Ismā'ilisme, a donné, dans le *Bulletin of the Faculty of Arts of the* Egyptian University (1), avec la collaboration du regretté Dr. P. Kraus, du Dr. Kāmil Ḥusayn et de M. H. A'žamī, deux textes concernant les débuts de l'Ismā'ilisme et de l'histoire du Mahdī 'Ubaīd Allāh : l'*Istitār al-Imām*, et la *Sīrat Ja'far al-Ḥājib*.

M. Ivanow a publié une traduction anglaise très soignée de ces deux textes, dans son étude très riche en documents et en commentaires : *Ismaili tradition concerning the rise of the Fatimids*. (2)

N'ayant pu jusqu'ici me procurer le texte de la *Sīrat Ja'far*, je voudrais en faire connaître et en commenter le contenu, d'après la traduction sobre et précise de W. Ivanow, qui a éclairé son texte de quelques notes utiles, en ce qui concerne notamment des noms propres pas toujours très explicites (3).

Je m'appuierai, d'une part, sur les textes et commentaires qu'Ivanow a publiés sur les débuts de l'Ismā'ilisme, dont on commence à peine à soulever le voile, d'autre part, sur des recherches personnelles parmi des sources sunnites, maghrébines ou autres, qui permettent parfois d'éclairer, de compléter, d'étayer les informations ismā'ilites internes, dont certaines ne sont pas exemptes d'imprécisions et de lacunes.

(1) Caire, vol. IV, 1936 (publié en 1939)

(2) Publication de l'*Islamic research association series*, n° 10, Oxford 1942.

(3) La traduction occupe les pp. 184 à 223 de l'ouvrage cité de W. Ivanow, dont nous abrégerons le titre ainsi : *The Rise*.

La *Sīrat Ja'far*, c.-à-d. la biographie (du Mahdī) écrite par Ja'far sous forme de « mémoires », raconte le séjour du Mahdī 'Ubaīd Allāh à Salamīya, sa fuite vers l'Egypte, se poursuivant, à travers la Tripolitaine et le Maghreb, jusqu'à Sijilmāsa, sa délivrance et son départ pour Raqqāda, en Ifrīqīya. C'est cette sorte de nouvelle hégire dont j'étudierai ici la première partie, jusqu'à son départ d'Egypte pour le Maghreb (4) ; l'étude de la deuxième partie fera l'objet d'un travail ultérieur.

L'auteur de ces mémoires, Ja'far, était chambellan du Mahdī. Ivanow (5), remarquant combien il évite de parler de questions doctrinales, probablement par incompétence, en arrive à douter qu'il fût lui-même ismā'ilite. Je pense que la grande affaire de la vie de Ja'far, c'est son dévouement intégral à ses maîtres, qu'il fût chrétien, converti ou non, à l'ismā'ilisme comme beaucoup des membres de leur entourage. Les imāms choisissaient, comme serviteurs intimes, des âmes naïves et sûres, dont le dévouement de tous les instants laissait sans doute peu de place aux considérations dogmatiques ou autres. L'ouvrage fut probablement composé au commencement du règne du calife fatimide al-'Azīz (975-96). L'*Iftitāḥ ad-da'wa* du qāḍī an-Nu'mān y est cité ; l'œuvre est donc postérieure à 957. (6)

Le récit de Ja'far est rapporté par Muḥammad ben Muḥammad al-Yamanī, sur lequel je n'ai aucun renseignement, mais qui semble bien avoir connu et Ja'far, et l'imām al-'Azīz billāh. Ce dernier, né à Mahdīya en 955, successeur en Egypte de son père al-Mu'izz, manifesta le désir de savoir les aventures de ses ancêtres dont Ja'far avait été le témoin, et ordonna que le récit en soit mis par écrit pour en conserver le souvenir. (*trad.* 184-85) (7).

Al-Yamanī, qui s'appelle lui-même « *the humblest slave of Our Lord, the Imam* » (8), déclare avoir entendu ce récit de Ja'far le Chambellan qui, dès la première ligne, nous dit avoir été de quelques mois plus jeune que le Mahdī. Ce dernier, né en 873 ou 874, mourut en 934, à 61 ou 62 ans. Il

(4) Pp. 184 à 197 de la trad. d'Ivanow.

(5) Note 1, p. 41, *The Rise*.

(6) Ivanow. *The Rise* p. 10.

(7) C'est sous cette forme que nous donnerons les références à la traduction d'Ivanow du texte étudié.

(8) Il ne faut sans doute voir dans cette formule que l'expression de la plus grande déférence à l'égard de l'imām.

faut prêter longue vie au chambellan Ja'far, car notre texte (trad. p. 203) le met en présence à Manṣūrīya du calife al-Mu'izz, qui monta sur le trône en 953. Ja'far aurait eu alors près de 80 ans. Notre homme n'est d'ailleurs pas un inconnu pour les chroniques sunnites du Maghreb.

Ibn 'Iḏārī déclare que le Mahdī arriva de Sijilmāsa à Raqqāda (9) avec le *ḥājib* Ja'far ben'Alī, qu'il prit comme chambellan, fonctions que Ja'far exerça aussi sous al-Qā'im (10). Ces informations sont confirmées par al-Maqrīzī (11) et Ibn Ḥammād (12), qui ajoute qu'au cours de la campagne contre Abū-Yazīd en fuite, entreprise par le calife Isma'īl al-Manṣūr en 946, Ja'far b. 'Alī le Chambellan commandait l'avant-garde quand le calife poussa au-delà de Sāqiat-Mams (13). Enfin, le même auteur le signale comme chambellan des califes al-Manṣūr et al-Mu'izz (14). Ainsi se trouve authentifiée, en accord avec les données de la *sīra*, la personnalité de ce vieux serviteur de la dynastie, sous 4 califes successifs.

L'indication d'Ibn Ḥammād, si elle est exacte, découvre en lui autre chose qu'un simple domestique, bien que la direction d'une avant-garde n'ait sans doute nécessité que des qualités de courage et de dévouement. Ce n'est d'ailleurs pas un fait exceptionnel, dans l'histoire islamique, et même dans l'histoire, en général, que des serviteurs du palais se soient trouvés promus aux plus hautes fonctions par la faveur de leur maître.

Nous sommes toutefois obligés d'émettre quelques doutes sur l'âge que Ja'far s'attribue dans la *Sīra*. Capitaine d'avant-garde à 71 ans, encore chambellan à 80 ans supposent une exceptionnelle verdeur. J'aime

(9) Ibn 'Iḏārī, *Bayān*, tx. 157, tr. Fagnan, 218.

(10) *Bayān*, tx. 216. tr. Fagnan, 300.

(11) In *Muqaffa*, ms, tr. Fagnan in *Centenario Amari*, Palerme, 1910, t. II, p. 80. Signalons ici l'importance de ce long article consacré au Mahdī 'Ubaïd Allāh par al-Maqrīzī, et traduit par Fagnan. L'auteur s'appuie sur diverses sources sunnites : I. Aṯīr, I. Ḫaldūn, I. Šaddād, aṣ-Ṣabī, ad-Dimašqī, I. Razzām, et aussi sur l'*Iftitāḥ ad-Da'wa* du qāḍī ismā'ilite an-Nu'mān.

C'est, je crois, l'exposé le plus complet, par un *sympathisant* non ismā'ilite, de la question de l'origine des Fatimides et de leurs débuts, avec les textes essentiels dont cet écrivain sunnite put disposer dans son milieu et à son époque.

Pour la question si complexe des sources relatives aux débuts de l'Ismā'ilisme, on se réfèrera à l'excellent exposé de B. Lewis, *The origin of Isma'ilism*, Cambridge, 1940. L'ensemble des travaux de M. W. Ivanow fournit sur toutes ces questions, et sur l'Ismā'ilisme en général, une documentation et des études de première valeur, où il a mis en œuvre quantité de sources ismā'ilites jusqu'ici encore peu connues.

(12) *Histoire des Rois 'Obaïdites*, éd. trad. Wonderheyden, Alger, 1927, tx. pp. 17 et 21, tr. pp. 32 et 37.

(13) *Ibid.* tx. p. 25, tr. p. 43.

(14) *Ibid.* tx. p. 39 et 47.

à croire que notre personnage s'est un peu vieilli par sympathie pour son maître, par une sorte de mimétisme, au demeurant assez banal dans la vie courante. Mais, même s'il s'agit de quelques années de moins que le Mahdī, et non de quelques mois, Ja'far bénéficia certainement d'une longévité remarquable.

Les mémoires de Ja'far sur le Mahdī fatimide font naturellement penser à ceux d'al-Baiḍaq sur le Mahdī almoḥade. Ces derniers, toutefois, beaucoup plus étendus et détaillés, fourmillent de faits historiques précis. Le récit de Ja'far est celui d'un vieillard qui se souvient d'événements déjà lointains. Il a été mis par écrit par un intermédiaire ; à côté de scènes bien vivantes, comme il en reste dans la mémoire des vieilles gens, l'allure générale du récit est souvent voilée par des omissions et des imprécisions.

L'auteur, dressé à une obéissance aveugle, ne cherche pas à approfondir les causes des faits qui se déroulent, et qu'il accepte passivement, attentif au bien-être et à la sécurité de son maître. Il ne semble aucunement curieux des choses qui le dépassent, et le Mahdī ne lui fait guère de confidences sur ses projets.

Exagérant quelque peu son dévouement et ses services, il est, comme le remarque Ivanow (15), préoccupé d'événements intimes, d'incidents domestiques, des menus faits qui constituent la vie quotidienne ; somme toute, les mémoires d'un fidèle valet, garde du corps et capitaine à l'occasion, que la dynastie garda de père en fils comme un féal serviteur, jusqu'à son extrême vieillesse. Ce n'est point un Joinville, mais nous sommes tellement dépourvus d'œuvres de ce genre, en historiographie islamique, que nous regrettons amèrement que ces 25 pages de texte arabe ne se soient point étendues sur le règne des 4 califes qu'il servit. C'eût été, maigré le point de vue un peu étroit du narrateur, un document unique.

La *Sīra* nous donne, sur la vie du Mahdī à Salamīya, quelques détails qui manquent totalement dans les sources sunnites. Rapports cordiaux avec les Hāšimites de Salamīya, richesses et biens de toutes sortes qui affluaient dans cette ville offerts par les *dā'i*-s de différentes contrées et soigneusement dissimulés, cadeaux divers dont on comblait le gouverneur (abbasside) de la ville, projettent une faible lumière sur ce noyau ismā'ilite de Salamīya, d'où la dynastie prendra son essor. Cette petite

(15) *The Rise*, pp. 10-11 consacrées à l'étude de ce document.

ville de Syrie était devenue, dans la 2e moitié du 9e siècle, le centre secret d'une intense propagande ismā'ilite (16).

Le Mahdī (17), né à 'Askar Mukram, dans le Ḫuzistān, en 873 ou 874 vint résider à Salamīya avec son père. Orphelin à 8 ans, selon la tradition, il fut pris en charge par son oncle, Sa'īd al-Ḫaīr. Il y avait, dans cette ville, où les marchands affluaient et s'établissaient par quartiers ethniques, une véritable colonie de Hāšimites apparentés au Prophète et aux Abbassides. J. H. Kramers (18) pense que cette présence des Hāšimites n'était peut-être pas étrangère au choix qu'en firent les Ismā'ilites comme centre de propagande. Le Mahdī lui-même se prévalut (19), parmi eux, de cette qualité de Hāšimite. Sans doute aussi le souvenir des Umayyades, auxquels ce pays demeurait fidèle, peut-il avoir favorisé la propagation de doctrines alides, opposées au gouvernement abbasside. Ivanow signale d'autre part, à propos de la résidence d'un *dā'ī* à Ḥamā, à 20 milles de Salamīya, la facilité des communications de ces régions par la route Alep-Ḥamā-Ḥoms-Damas-Jérusalem avec l'Egypte, ce qui, d'après l'*Istitār*, était la raison majeure de ce choix (20).

Ainsi, toutes sortes de richesses, et des sommes d'argent considérables, transportées à dos de chameau, affluaient à Salamīya, où on les dissimulait dans un souterrain secret (*trad.* 185-186). Le Mahdī en usait largement pour s'assurer la bienveillance des gouverneurs de la ville (nommés par les Abbassides). J'ignore si cette indication, entre parenthèses dans la traduction, se trouve dans le texte arabe (elle revient expressément à la page suivante, *tr.* p. 187), mais je pense qu'il ne faut l'accepter qu'avec réserves, car, depuis l'avènement des Ṭūlūnides, la Syrie était à peu près perdue pour les Abbassides.

C'est la période où le califat abbasside, après un siècle d'existence, s'engage, dès la 2e moitié du 9e siècle, sur la pente qui le conduira à la décadence. Il n'y a, en principe, aucune rupture profonde dans l'ordre

(16) Sur cette propagande, cf. les différents chapitres de l'étude d'Ivanow, *The Rise*, et partic. le chapitre II, ainsi que sa traduction du *Asrār an-nuṭaqā'*, pp. 296-97.

(17) Sauf indication contraire, et en manière d'abréviation, nous désignerons ainsi quand le récit ne prêtera pas à confusion, 'Ubaïd Allāh, premier calife fatimide.

(18) *Enc. Isl.* s. v.

(19) *Sīrat Ja'far*, loc. cit. p. 185.

(20) *The Rise*, p. 77, note 2.

établi ; les bureaux fonctionnent, et l'administration maintient l'organisation théorique traditionnelle du califat.

Mais l'ascendant de la garde turque, qui aboutira, par paliers, à la toute puissance de l'émir des émirs, la réaction contre le Mu'tazilisme et le Šī'isme, la guerre contre Byzance, la terrible révolte des noirs Zenj, de 870 à 883, la naissance et l'opposition de dynasties surgies dans les provinces orientales, Ṭāhirides et Ṣaffārides, l'apparition des Ṭūlūnides, le danger qarmate étaient les prodromes d'une usure, d'un vieillissement irrémédiable dans un régime où les forces de cohésion primitives s'étaient disloquées en des particularismes locaux, religieux et dynastiques, entraînant un appauvrissement considérable du pouvoir central, par amenuisement et suppression des tributs versés.

Quant à la Syrie, vers la fin du 9e siècle, elle passait au pouvoir des Ṭūlūnides. Le régent al-Muwaffaq, sous le calife al-Mu'tamid en proie à la guerre avec les Ṣaffārides et les Zenj, rompit avec Ibn Ṭūlūn, sous-préfet en Egypte, qui, conformément à la tradition millénaire qui veut que la Syrie fût une annexe de l'Egypte, envahit la Syrie en 878, établissant des fonctionnaires à sa dévotion dans les principales villes. Il meurt en 884, et son fils Ḫumārawaïh lui succède. Les troupes abbassides envahissent la Syrie, mais sont battues, et les Ṭūlūnides réoccupent le pays. Le régent al-Muwaffaq reconnaît, pour 30 ans, le gouvernement de Ḫumārawaïh sur la Syrie et l'Egypte (886).

Al-Muwaffaq mourait en 891, et le calife en 892 ; le nouveau souverain, al-Mu'taḍid, confirma les Ṭūlūnides, mais fit passer le tribut versé par eux de 200 à 300.000 dinars. Il épousait la fille du Ṭūlūnide en un mariage d'une somptuosité devenue proverbiale. Le Ṭūlūnide est assassiné à Damas en 896. Intrigues et meurtre amènent son fils Hārūn au pouvoir en 897. La dynastie faiblit, et le mouvement qarmate qui se prépare va précipiter sa chute (21).

Voilà, en bref, les événements qui se déroulaient dans le Proche-Orient, à l'époque où le Mahdī séjournait à Salamīya. Il bénéficiait, grâce à sa générosité alimentée par la caisse du parti, de la bienveillance des gouverneurs de Salamīya qui, le cas échéant, plaidaient sa cause devant leurs

(21) On consultera l'excellent exposé de G. Wiet. in *Hist. de la Nation Egyptienne*, t. IV, *L'Egypte Arabe*, Paris 1937, p. 81 sq.

supérieurs (*trad.* p. 186). Le Mahdī conviait la population à des fêtes et festins publics, inaugurant déjà cette politique de générosité publique fastueuse, qui, par la suite, et surtout en Egypte, caractérisa le gouvernement fatimide. Ja'far nous fait, sur l'office et le sort réservé aux reliefs du festin, quelques confidences dont l'allure insignifiante de commérage domestique semble bien être une garantie de naïve sincérité.

Il y a au moins un Chrétien, dans le petit entourage du Mahdī, nommé Abū Ya'qūb al-Qahramān, le grand-père d'Abū-Ayyūb, qui sera chef cuisinier du calife al-'Azīz (22). Il est probable que beaucoup des domestiques et futurs chevaliers-servants de la dynastie furent recrutés sur place, à Salamīya ou dans les environs. Esclaves ou affranchis de races et de religions diverses montrèrent en général un dévouement sans bornes aux maîtres qui les choisirent, sans trop s'inquiéter des compétences doctrinales. Ainsi en fut-il des Kutāma et de tant d'autres Berbers en Afrique du Nord : capacités guerrières et fidélité derrière une idée, une bannière, un entraîneur, le tout récompensé par de larges profits terrestres. S'attacher des êtres capables à divers titres, mais déshérités, en les portant au premier rang, est une politique dont l'histoire nous offre bien des exemples, et que les Fatimides pratiquèrent habilement.

Ja'far prend part au mariage du Mahdī, qui, au cours d'une des cérémonies de cette petite fête, lui lance une *sabanīya* (23), probablement un foulard de soie, dont Ja'far se garnit la tête pour danser avec les femmes. De tels détails d'événements intimes furent évoqués plus tard, par les califes al-Mahdī, al-Qā'im, al-Manṣūr, al-Mu'izz. (*trad.* 187). Cette existence se déroulait dans le calme. Les *dā'ī*-s allaient et venaient, se chargeant de la correspondance, apportant présents, taxes, impôts du quint (*Khums moneys*). L'Imām (24) désigne le Mahdī comme son successeur, et lui fait prêter serment par tous les *dā'ī*-s ; après quoi, il meurt.

Mais la situation se gâte. Le nouveau gouverneur de Salamīya, un

(22) *The Rise*, p. 186, note 1. L'*Istitār*, œuvre compilée sous le calife al-'Azīz (975-96), nous dit qu'il y avait près de Salamīya 24 monastères chrétiens (*trad.* Ivanow p. 161, in *The Rise*). Sur le terme *qahramān*, d'origine persane, désignant un régisseur, majordome, intendant, cf. Ibn Ḫaldūn, *Prolégomènes*, *trad.* de Slane, t. II, p. 15 tx. ar., Le Caire, 1284, t. I, p. 201, où l'auteur nous dit que cet officier prit, sous les Ḥafṣides, le titre de *ḥājib*.

(23) Cf. sur ce terme, l'article de S. Bencheneb in *Bull. ét. arabes*, Alger, 1945, janv.-fév., n° 21.

(24) Ce terme, assez souvent et peut-être volontairement imprécis dans les textes isma'ilites, désignerait ici, d'après Ivanow, non le père, mais le tuteur du Mahdī. Cf. *The Rise*, p. 187, n. 2.

esclave turc désigné par Bagdād (25), se mit à suspecter le Mahdī malgré ses présents, prêtant l'oreille aux calomnies des envieux, qui lui révèlent la propagande et les buts lointains du petit noyau fatimide, appuyé par d'énormes richesses (*trad.* 188). Alors, sa cupidité et ses exigences ne connaissent plus de bornes. Le Mahdī, inquiet, réussit, grâce à l'intrigue de ses *dāʿī*-s auprès du gouvernement central, à lui faire retirer ses fonctions à Salamīya.

Soulignons, si le fait est réel, l'efficacité de cette organisation, véritable 5e colonne, qui réussit, à prix d'or sans doute, à se défaire de fonctionnaires aussi haut placés en intervenant auprès du gouvernement abbasside lui-même. Mais le Turc, bien informé des dessous de l'intervention ismāʿilite, se rend lui-même auprès du calife, qu'il met au courant de l'activité du Mahdī. Or, à ce moment, un mouvement insurrectionnel qarmate qui, depuis environ dix ans, s'organisait secrètement dans l'Irāq, se précise en direction de la Syrie, avec Yaḥyā b. Zakrūya à la tête d'une armée de Bédouins (26).

Remarquons l'expression méprisante de *ḫārijite* appliquée par Jaʿfar au chef qarmate. Le calife abbasside, soupçonnant quelque accointance entre le Qarmate et le Mahdī, qui, affirme Jaʿfar, n'avaient aucun rapport et ne se connaissaient même pas (*trad.* 189), donne l'ordre au Turc de devancer les rebelles vers Salamīya et d'arrêter le Mahdī. Le service des renseignements ismaʿilite, aussitôt informé, envoie messagers et pigeons voyageurs prévenir notre Imām, qui reçoit la nouvelle à temps pour préparer sa fuite (*trad.* p. 189).

Il convoque son premier *dāʿī* Fīrūz, père des *dāʿī*-s, « Porte des portes », qui devait peu après lui fausser compagnie en Egypte. Parmi son entourage intime, qu'il convie à l'accompagner dans un voyage pour le Yaman, nous relevons les noms suivants :

(25) Bien que quelques années avant 900, le pouvoir ṭūlūnide ait commencé à faiblir, les Abbassides reprenant peu à peu leur autorité, la désignation par Bagdād d'un gouverneur de Salamīya est assez étonnante, car le gouverneur général de la Syrie était, au moment de l'agression qarmate, Tuġj b. Juff, représentant le ṭūlūnide Hārūn b. Ḫumārawaïh. Or, les Ṭūlūnides désignaient leurs propres fonctionnaires. Salamīya échappait-elle à cette règle ? Y a-t-il confusion dans la mémoire de Jaʿfar, ou sommes-nous mal informés de ce qui se passait alors en Syrie ?

(26) Sur cette invasion qarmate de la Syrie, dont bien des détails sont obscurs, et sur ses conséquences possibles sur la fuite du Mahdi, cf. Ivanow, *The Rise*, chap. III. Les raisons de la fuite du Mahdi, dans l'*Istitār*, diffèrent de celles données par la *Sīrat Jaʿfar*. Elles sont complexes, mêlées de considérations doctrinales, familiales, successorales, enveloppées de sous-entendus, et, il faut bien le dire, parfaitement fastidieuses pour le lecteur non averti.

aṭ-Ṭayyib, alors nommé Burkān (Volcan-Vulcanus ?) (27), destiné au préceptorat d'al-Qā'im, fils du Mahdī ; Muḥammad b. Aḥmad b. Zakarīyā, le frère du fameux *dā'ī* Abū 'Abd Allāh aš-Šī'ī, alors en train de gagner les Kutāma du Maghreb à la cause šī'ite ; l'esclave chrétien Abū Ya'qūb al-Qahramān et Muḥammad b. 'Azīza, cousin de notre Ja'far, lui-aussi au service des Imāms. Les femmes de la famille du Mahdī ne feront pas partie de la première caravane, et le rejoindront plus tard. Il laisse à Salamīya sa mère, ses deux filles, deux nièces, 'Umm Ḥabīb, qui fut l'épouse d'al-Qā'im, la femme d'al-Qahramān, sous la garde de Abū Aḥmad Ṣu'lūk (28), dont le surnom peu flatteur, « gueux, brigand », fut changé en Ja'far par le Mahdī. C'était un cousin de notre auteur, et tous deux se traitaient de « frère ». Ce personnage occupa, nous dit la *Sīra*, un haut poste de confiance sous al-Mahdī et al-Qā'im (29). Le Mahdī l'envoya en expédition « in the (former) Byzantine possessions in Africa, where he conquered a large town called Wārī, making great wealth for himself from it. » (*trad.* 190). Nous pouvons heureusement compléter ces indications un peu vagues quant à la position géographique de Wārī, par le texte de la chronique d'Ibn 'Iḏārī (30). « Il (le Mahdī) prit comme chambellans Abū l-Faḍl Ja'far b. 'Alī (c'est notre auteur), Abū Aḥmad Ja'far b. 'Ubaïd (c'est notre *Ṣu'lūk*).

L'expédition de Wārī est relatée par I. 'Iḏārī, avec quelques détails (31).

(27) Ce personnage est appelé Ibn Barka, dans l'*Istitār* (in *The Rise* p. 164). Est-ce un Burkān arabisé ? Le nom décèle probablement un *Rūmī*.

(28) Ce surnom de *ṣu'luk*, gueux, mendiant, brigand, homme de sac et de corde, n'était pas très « avantageux ». Notre homme s'en montra digne par son courage d'aventurier et son avidité, si toutefois il le tenait d'un des *ṣu'luk*-s de l'Arabie ancienne, sur lesquels cf. Lammens, l'*Arabie occidentale avant l'hègire*, Beyrouth, 1928, pp. 237 sq.

(29) Comme il mourut sous le règne du Mahdi 'Ubaïd Allāh, il faut entendre qu'il se signala au service d'al-Qā'im encore prince héritier, au cours des expéditions militaires dont son père le chargea. « ... serving under al-Qā'im in the Eastern and Western parts of Northern Africa, and was an able and brave man ». (*trad.* Ivanow p. 190).

(30) *Bayān*, Leyde 1848, I, *tx.* p. 158, *trad.* Fagnan, I, p. 220. Une variante, *tx.* p. 190, donne : Ja'far b. 'Abdallāh.

(31) *Bayān*, I, tx. pp. 194-195, *trad.* Fagnan, I, pp. 270-71. Signalons l'erreur de traduction de Fagnan qui, malgré Fournel et Amari, qu'il cite, place Oria en Sicile, après avoir dirigé contre cette île l'expédition de Ja'far, qui, en réalité, s'exerça contre la Calabre, terme englobant alors chez les historiens arabes la terre d'Otrante, où Oria est indiquée sur les cartes actuelles, à un peu plus de 30 km. à l'est de Tarente. Ibn Ḥauqal, dans son *opus geographicum*, éd. J. H. Kramers, Leyde, 1938, I, p. 200, nous dit que les gens du Maghreb prélevaient sur les habitants de la Calabre un tribut *jizya* annuel de plusieurs milliers de dinars. Sur les différents termes ayant désigné tout ou partie de l'Italie, et notamment Longobardia et Calabria, cf. l'article de Seybold : *Analecta Arabo-Italica*, dans *le Centenario Amari*, Palerme, 1910, II., p. 205 sq. Cette expédition est également relatée par la *Chronique de Cambridge*, document important, en partie contemporain des événements sous les années 6433-34 [924-26]. Ce texte nous dit qu'une trêve

Elle eut lieu en 924-25. Ja'far le chambellan, cousin de notre auteur, part avec une flotte considérable pour tenter d'attaquer les Chrétiens de Sicile, mais il passe l'hiver dans l'île sans combattre.

En 925, partant de Sicile, il attaque le pays des Rūm, s'empare de Wārī (Oria), massacre 6.000 combattants, fait 10.000 prisonniers, dont un patrice qui se rachète en même temps que la ville pour 5.000 *miṯqāl*. D'énormes richesses furent rapportées au Mahdī, qui s'écria, alors qu'on faisait l'éloge du conquérant Ja'far : « Par Dieu, il ne m'a donné du chameau que les deux oreilles ! » Le texte assez discret de notre *Sīra* souligne simplement le fait que Ja'far tira de cette incursion chez les Rūm de grandes richesses pour lui-même.

Signalons enfin une information intéressante : Mūsā, médecin d'al-Manṣūr, d'al-Mu'izz, et d'al-'Azīz, tous les trois califes après al-Qā'im, était originaire de cette ville d'Oria (32).

Avec ce futur conquérant, un troisième Ja'far, Abū Ja'far al-Jazarī, *dā'ī* de haut rang, fut lui aussi chargé des femmes laissées en arrière ; ce groupe put d'ailleurs quitter Salamīya avant l'arrivée des Qarmates. Ce Ja'far est sans doute le personnage qu'Ibn 'Iḏārī (33) appelle Abū Ja'far al-Ḥazarī, que le Mahdī, dès son arrivée à Raqqāda, envoie chercher à Tripoli, où il attendait avec la mère du Mahdī. Ce dernier le chargea, dès son arrivée, de gérer le Trésor Public (34).

Ainsi avons-nous pu, grâce à la chronique maghrébine, identifier quelques-uns de ces personnages cités par la *Sīra*, esclaves d'origines diverses, affranchis ou pas encore, auxquels le Mahdī, reconnaissant de leur dévouement dans les heures difficiles, réservera les plus hauts emplois après son triomphe.

fut conclue avec la population de Calabre et que Ja'far prit comme garants un certain ﻟﻴﻮ = Leone (?), évêque de Sicile, et le préfet de Calabre. Cf. Amari. *Bibl. ar.-sicula*, tx. ar. Leipsig, 1857, pp. 169-70, trad. I, 283 ; *Storia dei Mus. di Sicilia*, Firenze, 1858, II, p. 171 sq. La ville de Bruzzano, restitution Amari d'une graphie arabe mutilée, aurait été prise avant la sanglante bataille d'Oria, qui eut lieu en juillet 925, et laissa des traces dans les chroniques chrétiennes.

(32) Je n'ai pu identifier, parmi les quelques médecins connus des Fatimides d'Ifrīqīya, ce Mūsā, probablement juif. Ibn Abī Uṣaïbi'a (*Ṭabaqāt al-Aṭibbā'*, le Caire, 1882, II, p. 96. Leclerc, *Hist. Médec. arabe*, 1876) mentionne, parmi les médecins égyptiens, un Juif, Mūsā ben Ele'āzar, qui entra au service d'al-Mu'izz en Egypte. S'agit-il du Mūsā d'Oria ? Amari signale qu'à la prise de cette ville, un célèbre médecin juif, Donolo Sciabtaï (Šabbāṭaï, je pense), fut fait prisonnier et relâché à Tarente, après rachat.

(33) *Bayān*, I, tx. p. 148, tr. Fagnan, p. 206. Il y a divergence, dans le nom relatif ethnique, quant à la place d'un point, sur ou sous la 1e lettre.

(34) *Ibid.* tx. p. 158, tr. p. 220.

La caravane se met en route, chacun étant persuadé qu'on se dirige vers le Yaman. Peu après, les Qarmates entraient à Salamīya, pillant et massacrant les habitants, y compris les proches du Mahdī. Les fugitifs arrivent à Damas (*trad.*, 191) qu'ils quittent pour Tibériade. En chemin, le jeune al-Qā'im, fils du Mahdī, fait un caprice et n'a de cesse qu'on ne lui ait acheté un petit chien blanc du Yaman porté par un individu qui en demande 5 dinars. Marchandage, pleurs de l'enfant, intervention du Mahdī ; bref, on cède au caprice, car on n'a pas de temps à perdre. Anecdote ingénue, qui est restée dans la mémoire de ce vieux serviteur incapable de supporter des larmes d'enfant. Le lendemain, on arrive à Tibériade. Le *dā'ī* local attend la caravane sur la route et prie le Mahdī de continuer son chemin, car le *dā'ī* de Damas l'informait par pigeon voyageur (*trad.*, 192) qu'un messager arrivé à Bagdād le jour même de son départ était porteur d'un mandat d'arrêt contre le Mahdī.

On poursuit alors sur Ramla, où le gouverneur, tout dévoué au Mahdī, se prosterne et lui embrasse mains et pieds. Le Mahdī, le gouverneur, al-Qā'im et le grand *dā'ī* Fīrūz sont à table. Notre Ja'far et deux autres serviteurs attendent la fin du repas. Soudain, le messager des Abbassides à Damas se présente avec son mandat d'arrêt et signalement du Mahdī. Quelques attitudes et paroles fortes dramatisent la scène. « Mon fils et moi, nous empoignerons leurs têtes par les cheveux, s'écrie le Mahdī, et mes chevaux fouleront les estomacs des fils de 'Abbās ! » Il rassure son hôte. Celui-ci écrit au gouverneur de Damas que l'individu recherché n'a pas été signalé et qu'il prend toutes mesures utiles pour le cas où il ne serait pas encore passé.

Ces scènes me semblent quelque peu schématisées par la mémoire de Ja'far. Il compose certainement son récit, fait crier à haute voix ce qui ne fut sans doute que chuchoté, ou qu'il apprit par la suite, indirectement ou au cours de bavardages. Il fut parfois témoin direct des événements, mais on sait combien, même dans ce cas, les récits postérieurs arrangent la réalité.

On passa à Ramla cette nuit, qui fut illuminée par une pluie d'étoiles filantes. Le Mahdī, son fils al-Qā'im, le gouverneur et quelques autres personnes montèrent sur la terrasse de la maison pour admirer le phénomène. La ville retentissait des cris de la foule qui invoquait Dieu. Ja'far vit le Mahdī presser la main du gouverneur, lui disant que c'était là un

signe de sa haute mission (*trad.*, 193). A propos de cet événement, Ja'far croit se souvenir d'une date, après réflexion : il se produisit en 289, « apparemment, dit-il, au mois de *rajab* = juin-juillet 902. C'est la seule date qu'il nous ait donnée jusqu'ici, et il n'y a pas à s'étonner, pour qui fréquente les chroniques, que ce soit à propos d'un phénomène. Ivanow, en note, suggère qu'un calcul astronomique pourrait sans doute nous venir en aide pour confirmer ou préciser cette date.

Or, sûr de la fidélité des chroniques en ce qui concerne la notation des phénomènes célestes ou atmosphériques, soit parce qu'on y voyait le doigt de Dieu, soit à cause des perturbations qu'ils apportaient parfois dans la vie économique, je me suis reporté à l'année 289 (902) dans le *Bayān* d'Ibn 'Iḏārī, et j'y trouve précisément relaté un phénomène semblable observé en Ifrīqīya.

« En cette année 289, les étoiles tombèrent en pluie, le 22 *ḏu'l-qa'da* (28 octobre 902). Aussi l'année fut-elle appelée *l'année des étoiles*. Trois noms lui furent donc donnés : *l'année de la justice*, *l'année de l'injustice*, *l'année des étoiles*. J'ajoute que les deux premières dénominations font allusion au prince aġlabide Ibrāhīm b. Aḥmad, sanguinaire, mort en octobre 902, auquel succéda cette même année le très juste Abu'l-'Abbās b. Ibrāhīm.

De Hammer Purgstall, orientaliste autrichien, frappé par les mentions de ces phénomènes célestes dans les chroniques arabes, avait lu, le 20 février 1837, à l'Académie des Sciences, une note sur ce sujet, que je n'ai pu retrouver ici, mais qui est vraisemblablement reproduite par sa *Note sur les étoiles filantes* publiée en 1837 dans le « Journal Asiatique » (35), où il signale trois pluies d'étoiles à des dates diverses de l'histoire de l'Islām. Celle de 902 y est relatée d'après l'historien espagnol Conde (36), le texte du *Bayān* étant encore manuscrit à cette époque.

Bref, et bien que des pluies d'étoiles aient pu se produire en des lieux et à des moments différents, je suis tenté de croire que cette pluie, si importante qu'elle donna son nom à l'année 289, est bien la même qui frappa tellement les gens de Ramla, cette même année. La légère divergence dans l'indication du mois : juin-juillet au lieu d'octobre, peut être imputable à la mémoire de Ja'far, après plusieurs dizaines d'années. Cette question

(35) *J. A.*, 3e série, 1837, 1, p. 391.

(36) *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, Barcelona, 1844, t. II, p. 33.

pourrait paraître secondaire si ce n'était là une des rares bases chronologiques qui nous sont données par les textes pour le départ du Mahdī. Cette date est confirmée par Ibn 'Iḏārī dans un chapitre sur Sijilmāsa, où elle a échappé à bien des recherches (37).

Revenons au texte (*trad.*, 193) :

Le Mahdī renvoie à Salamīya un de ses compagnons de voyage, Muḥammad b. 'Azīza, et lui ordonne d'ameuter la foule, de l'injurier lui-même, Mahdī, et d'exciter les insurgés à détruire son palais, de façon à ce que les décombres en recouvrent la pièce d'eau sous laquelle ses richesses sont entassées. Il faudra de même, en prétendant que c'est à son ombre que se prêtait le serment au Mahdī, couper à ras le tronc d'un palmier aux pieds duquel un trésor était enterré.

La caravane quitte Ramla pour l'Egypte (*trad.*, 194). Là commence une autre série d'aventures. On rencontre le *dā'ī* propagandiste Abū'Alī, entouré de partisans. Loger chez un hôte connu pour ses idées est dangereux ; le Mahdī s'arrête chez un certain Ibn 'Ayyāš, mais bientôt arrivent les messagers du calife porteurs d'un mandat d'arrêt. Ibn 'Ayyāš dépeint son hôte comme un riche et pieux commerçant hāšimite hors de soupçon. L'individu recherché, dit-il, est déjà reparti pour le Yaman. Mais, en fonctionnaire craintif, se méfiant des espions de Bagdād, le gouverneur désire, pour la forme, arrêter un des suivants du Mahdī, qui sera soumis à la question (*trad.*, 195).

L'auteur du présent récit affirme que c'est à lui-même qu'échoit ce douloureux honneur. Il est probable qu'il fait ce récit à un âge tel qu'il est peut-être le dernier témoin de cette affaire. Il est quelque peu fouetté mais pas trop durement (*trad.*, 195). Remarquons qu'en diverses circonstances, ce sont les domestiques qui payent pour les maîtres. C'est une sorte de préavis. Le seigneur reçoit moralement les coups infligés à ses serviteurs, sa dignité corporelle étant toutefois préservée. On peut d'ailleurs se tromper, et l'erreur, en ce cas, est moins lourde de conséquences.

(37) Cette question a donné bien du mal à ceux qui s'en s'ont occupés. Ivanow a émis des aperçus très nets sur ce que je crois être la vérité (*The Rise*, p. 193, note 2), mais il hésite ailleurs (*ibid.* pp. 79-80 et 87) entre des dates diverses, d'après les affirmations souvent spécieuses de De Goeje. Je ne pense pas, notamment, que Ibn Ḥawqal ait nulle part précisé une date pour cet événement. Ibn 'Iḏārī, par contre, dans son *Bayān*, I, 214 tx., 299 *trad.* Fagnan, donne la date de 289 pour l'arrivée du Mahdī en Egypte. Wüstenfeld, qui passe assez rapidement sur ces événements, dans sa *Geschichte der Fatimiden Chalifen*, Göttingen, 1881, l'a relevée en note, p. 16, mais n'y croit pas trop.

Sans doute aussi espérait-on tirer davantage d'un domestique soumis à la question que du principal intéressé, dont la vie ou la liberté sont en jeu.

Quoi qu'il en soit, Ja'far, sermonné d'avance par son maître, n'avoua rien, déclarant qu'ayant terminé ses services, il devait le quitter et retourner chez lui. Effectivement, le Mahdī avait décidé de le renvoyer à Salamīya, pour qu'il y déterre deux jarres pleines de richesses, dont Ja'far seul connaissait la cachette. Il ne devait se montrer qu'à quelques personnes, dont Muḥammad b. 'Azīza, déjà chargé, comme nous l'avons vu, de rendre les trésors enfouis inaccessibles aux pillards. Ja'far devait, au retour, dissimuler les jarres dans des balles de coton. La caravane l'attendrait à Tripoli en Maghreb.

L'auteur nous a dit qu'au départ de Salamīya, tout le monde s'attendait à ce qu'on prenne la route de Yaman. Or, ce rendez-vous à Tripoli révélait soudain, et d'une façon inattendue, l'intention du Mahdī de gagner le Maghreb. La nouvelle désappointa tout le monde ; le nom même de Maghreb était détesté. Nous n'avons point à discuter ici de cette aversion à l'égard d'un pays — mais pouvaient-ils alors s'en douter ? — où les Fatimides devaient trouver chez les Kutāma, même après leur retour en Orient, le plus sûr soutien de leur puissance. Toutefois, même après leur réussite, les Fatimides ne considérèrent jamais le Maghreb que comme un séjour provisoire, un moyen dans leur existence, dont le but était de revenir en maîtres dans cet Orient qui actuellement les chassait.

De bon matin, Ja'far part pour remplir sa mission à Salamīya. Il ne fut donc pas témoin des événements qui suivirent, dont il nous donne le récit, sans doute d'après ce qu'on lui raconta à son retour. Ici se place le récit de la trahison du *dā'ī* principal Fīrūz, déçu par la direction que le Mahdī avait décidé de prendre (*trad.*, 196). Apparenté par le mariage de sa fille au *dā'ī* d'Égypte, Abū 'Alī, qui insistait pour accompagner le Mahdī, Fīrūz, la veille du départ pour le Maghreb, abandonna son maître et s'enfuit vers le Yaman, où il prit contact avec le *dā'ī* local bien connu Ibn Ḥawšab (38), qui avait envoyé Abū 'Abd Allāh le Šī'ī en mission chez les Kutāma.

(38) Il faut vérifier l'identité des personnages désignés par ce texte avec la plus grande attention. Ainsi, Ibn Ḥawšab est connu dans notre texte, et ailleurs, sous le nom de Abū l-Qā'im b. Faraḥ, surnommé *Manṣūr al-Yaman*. Il est probable que des désignations intimes, surnoms,

Fīrūz se déclare envoyé par le Mahdī, annonce l'invasion de l'Egypte par les troupes du Maghreb et impressionne son hôte, qui le reçoit avec les plus grands égards. Je ne sais si cette annonce d'une conquête de l'Egypte par des troupes maghrébines est une invention de Fīrūz ou si le Mahdī en avait entretenu son entourage pour lui donner quelque espoir de retour. Fīrūz, sachant bien que sa trahison ne tarderait pas à être découverte, suborna un serviteur de son hôte (*trad.* 197). Prévenu à temps de l'arrivée d'un message du Mahdī exigeant sa mise à mort, il put s'enfuir et rejoindre un certain Alī b. al-Faḍl al-Jayšānī (39), qu'il poussa à la rébellion. Le *dā'i* fidèle, Abu l-Qāsim (Ibn Ḥawšab) les attaqua, le battit, et les mit à mort.

Ces événements sont racontés différemment par l'*Iftitāḥ ad-da'wa*, qui, comme le souligne Ivanow, s'adresse à un public beaucoup plus large que celui auquel s'adresse la *Sīrat Ja'far*.

Je crois que le Mahdī avait jusqu'ici affirmé qu'il allait au Yaman parce qu'il connaissait la répulsion de son entourage pour le Maghreb et qu'au départ il risquait de se voir abandonné. Le fait que des Kutāma lui avaient été envoyés à Salamīya et l'accompagnaient, comme nous le verrons plus loin, ne laisse guère de doute sur ses projets. Il hésita peut-être avant de se mettre en route, mais, certainement prévenu de la bonne marche de ses affaires en Maghreb, il prit sans hésiter le chemin de l'Ouest. La raison de sa détermination, donnée par l'*Iftitāḥ ad-da'wa*, à savoir qu'il renonçait à se rendre au Yaman parce que la situation y était troublée par suite de la fuite de Fīrūz, ne me paraît pas essentielle, car on eût vite fait, d'après le texte de la *Sīrat Ja'far*, qui ne donne, il est vrai, aucune date pour ces événements, de maîtriser le rebelle.

W. Ivanow a étudié le cas de quelques *dā'ī*-s rebelles et notamment celui de Fīrūz (40), sans conclure nettement. En réalité, ainsi que je l'ai dit plus haut, le Mahdī ne tira point à pile ou face ; les raisons qui l'appelaient au Maghreb étaient trop sérieuses et le terrain depuis trop longtemps

appellations symboliques, pseudonymes, différents de ceux que nous transmettent des textes sunnites ou destinés au public, ont contribué au caractère variable, souvent flou et parfois très incertain, des noms de personnes dans l'histoire ismā'ilite. Nous savons combien, en période de secret et de danger, fleurissent les appellations destinées à dérouter les recherches.

(39) Cf. le texte de *Iftitāḥ ad-da'wa*, assez peu clair, dans ce passage, in *The Rise*, *trad.* Ivanow p. 225, et sa note 1, qui décèle la plus grande incertitude quant à l'attitude de ce personnage.

(40) *The Rise*, p. 52 sq.

préparé pour que l'on subordonne sa détermination à des mobiles secondaires. Il est exact, toutefois, qu'après son départ de Salamīya, le Mahdī pouvait choisir entre le Maghreb ou le Yaman, pays vigoureusement travaillés par sa propagande. Le Yaman était un centre d'où Ibn Ḥawšab envoyait, en cette fin du 9e siècle et début du 10e, des missionnaires un peu partout dans le monde islamique, et en contrôlait l'activité.

Nous ne pouvons prétendre aujourd'hui, à plus de 10 siècles des événements et sur des textes réticents ou divergents, expliquer entièrement les déterminations intimes qui poussèrent tel personnage à se décider dans telle alternative ; mais, en dehors des impondérables et des caprices personnels, dont le rôle est plus ou moins grand selon le caractère du personnage étudié, l'étude des faits positifs et la logique appuyée sur ces faits, étayent, dans la mesure où la documentation est suffisante, des hypothèses vraisemblables.

L'étude sommaire des événements en Syrie et au Maghreb, à cette époque précise, nous aidera à préciser les circonstances qui conditionnaient cette aventure, et peut-être sa chronologie, si mal connue et si contestée. Nous avons admis, avec la *Sīrat Jaʿfar*, Ibn Ḥammād et Ibn ʿIḏārī, la date de 289 [902], en été, ou au début de l'autonme, pour le départ de Salamīya. Des confusions dans le nom des deux califes qui, probablement l'un et l'autre, ordonnèrent des recherches contre le fugitif, n'ont point facilité cette chronologie. Le calife al-Muʿtaḍid, mort le 22 *rabīʿ* II 289 [5 avril 902], a pu lancer des mandats d'arrêt contre le Mahdī suspect, soit avant, soit après sa fuite (41). La plupart, cependant, émanent d'al-Muktafī, qui monta sur le trône le 5 avril 902. Ibn Ḫaldūn et quelques autres, ont, comme cela arrive fréquemment chez des gens portant beaucoup de choses dans leur tête, pour des événements rapprochés et des noms ayant quelque similitude de consonance, confondu l'un et l'autre calife dans tel passage et rétabli la vérité quelques chapitres plus loin. Leurs œuvres ne sont souvent que des brouillons, parfois non relus. Pas d'édition imprimée, à cette époque, avec épreuves revues et corrigées plusieurs fois, bon à tirer, critiques des érudits pour des éditions postérieures

(41) Etant donné la date du décès d'al-Muʿtaḍid, en avril 902, il est possible que le gouverneur turc de Salamīya destitué par les intrigues des *dāʿi*-s à Bagdad, ait eu affaire successivement à al-Muʿtaḍid et à al-Muktafī, dans son intervention contre le Mahdī. Peut-être même ce personnage fut-il destitué par le premier, et remis en place par son successeur, cf. *Sīrat Jaʿfar* in *The Rise*, p. 188.

plus correctes. Pas même de commentaires pour ces œuvres historiques. Les chroniqueurs postérieurs reproduisent la plupart des lapsus sans les corriger, ou les corrigent mal et souvent en font quelques autres, à quoi vient s'ajouter l'inattention, l'ignorance, ou, ce qui est pire, la prétentieuse compétence des copistes. A quoi s'ajoutent encore les opinions diverses et contradictoires des orientalistes. Dans le cas présent, De Goeje accuse De Slane et Wüstenfeld d'avoir « levé l'anachronisme d'Ibn Ḫaldūn » à tort (42). Je pense, quant à moi, que De Slane avait raison, tout en suivant De Goeje, quand il donne comme date limite pour le départ du Mahdī l'année 289 [902] (43).

Un autre point controversé, c'est la durée probable du séjour du Mahdī en Egypte. Un aperçu des événements qui se déroulaient alors dans ces régions du Proche-Orient nous permettra de situer cette aventure. J'ai dit plus haut que l'Egypte, sous les Ṭūlūnides, était à peu près indépendante du califat, après que ces princes eurent annexé la Syrie, entre 868 et 878, contre le paiement d'un tribut annuel. Il serait curieux de savoir ce que pouvaient penser les Ismā'ilites des luttes qui opposaient Ṭūlūnides et Abbassides, mais je n'ai trouvé aucun renseignement à ce sujet. Il serait toutefois vain de supposer que l'un ou l'autre des partis leur accordait quelque préférence ou qu'eux-mêmes étaient intéressés au triomphe de l'un d'eux (44).

Il est probable que les Ṭūlūnides nouveaux venus dans l'histoire islamique, n'avaient point les mêmes raisons d'hostilité contre les Šī'ites que la dynastie officielle, encore que les Fatimides dussent se révéler plus tard intransigeants, même à l'égard de leurs frères de lait Qarmates.

La fuite du Mahdī, vers le milieu de 902, coïncidait avec l'invasion qarmate de la Syrie, le déclin de l'administration ṭūlūnide dans ce pays et l'envoi de troupes abbassides à Damas. On sait que, montant de Haute-Mésopotamie à la tête d'une troupe de Bédouins, Zakrūya pénètre en Syrie,

(42) *Mémoires d'Histoire et de Géographie orientales* n° 1, *Les Carmathes du Bahrein et les Fatimides*, par De Goeje, Leyde, 1886. p. 65.

Je ferai observer ici qu'Ibn Ḥawqal, autant que la belle et inconfortable édition de J. H. Kramers, dépourvue d'index, me permet de le supposer, n'a précisé nulle part la date du départ du Mahdī pour le Maghreb, ainsi que pourrait le laisser croire une phrase d'Ivanow (*The Rise*, p. 79), d'après De Goeje, *op. cit.* p. 63, qui est un déroulement de très subtiles déductions.

(43) *Les Carmathes du Bahrein*, pp. 49 et 63.

(44) *L'Istiṭār al-Imām*, trad. Ivanow, p. 164 in *The Rise* rapporte qu'on prévint le Mahdī, à Salamiya, qu'il allait être dénoncé aux Ṭūlūnides comme ennemi de la religion.

bat le préfet ṭūlūnide de Damas, Tuġj ben Juff. Les Qarmates investissent Damas et battent l'armée ṭūlūnide envoyée pour débloquer la ville. Leur chef Zakrūya tombe dans la bataille (45), mais les Ṭūlūnides sont défaits et les Abbassides interviennent pour rétablir l'ordre. En décembre 903, les Qarmates, qui avaient pillé les villes de Syrie, sont battus par le général abbasside Muḥammad ben Sulaïmān. Le prince ṭūlūnide Hārūn ben Ḫumārawaïh est assassiné par les siens le 30 décembre 904. Muḥammad ben Sulaïmān s'empare de Fosṭāṭ et met fin à la puissance ṭūlūnide en janvier 905 (46).

Le Mahdī, informé de tout ce qui se passait ou allait se passer, put fuir à temps l'invasion qarmate et l'invasion abbasside. Il arriva en Egypte fin 902, en pleine crise, et profita certainement de cette situation troublée pour passer inaperçu et bénéficier de complicités, au milieu du relâchement général provoqué par la chute des Ṭūlūnides. Des auteurs importants (47) déclarent que le Mahdī fut soumis, en Egypte, aux investigations du gouverneur ʿĪsā an-Nūšarī. D'après al-Kindī (48), ʿĪsā an-Nūšarī entra en Egypte en *jumādā* II 292 [avril 905] et décéda en 297 [909], après 5 ans de pouvoir. Al-Kindī mentionne, durant ses fonctions, le passage de l'émir aġlabide vaincu Ziyādat Allāh, en *ramaḍān* 296 [908]. Il n'y est malheureusement pas question du Mahdī, non plus que dans les pages qui précèdent consacrées à la chute des Ṭūlūnides, au gouvernement éphémère de Ṣaïbān ben Aḥmad en 282 et au séjour du général abbasside vainqueur Muḥammad ben Sulaïmān (*rabīʿ* II 292) qui « relâcha les prisonniers, apaisa les gens », fit la *ḫuṭba* en l'honneur du calife al-Muktafī,

(45) Signalons à propos de sa mort que Yaḥyā ben Zakrūya fut tué par un engin incendiaire à base de pétrole (*naft*), qui brûla victime et meurtrier. Cf. Ṭabarī, *Taʾrīḫ*, éd. Caire, 1939, t. VIII, p. 215 ; *Istitār, trad.* Ivanow, in *The Rise*, p. 169 : « ... an explosive missile of naphta was thrown by some one, and it burn all-the murderer, the murdered, and the shecamel. » Ainsi, comme cela s'est d'ailleurs souvent produit avec nos modernes grenades, le lancement de pareils engins au cours d'une mêlée, n'était pas sans danger pour le lanceur et ses voisins.

Cf. sur la question l'article de M. Canard *Textes relatifs à l'emploi du feu grégeois chez les Arabes*, in *Bull. Et. Arabes*, 6e année, N° 26, pp. 3 à 7.

(46) Les luttes entre le gouverneur Tuġj ben Juff, nommé par Ibn Ḫumārawaïh et les Qarmates, ont été étudiées par Ivanow, *op. cit.*, p. 80 sq. Ṭabarī leur consacre un chapitre de son *Taʾrīḫ*, t. VIII, *op. cit.*, p. 214 sq.

(47) Ibn al-Aṯīr (*Annales*, 288) ; Ibn Ḫaldūn (Berbères, II, 515) ; Maqrīzī, passim ; Abūl-Fidāʾ (*Tarīḫ*, II, 65) ; Ibn Šaddād in *Muqaffa* d'al-Maqrīzī, *op. cit.* 68. Signalons qu'al-Musabbiḥī, écrivain au service du calife fatimide al-Ḥākim dont l'œuvre est encore manuscrite place l'arrivée du Mahdī en Egypte sous les événements de l'année 291 (903-904) in *Muqaffa, trad.* Fagnan, *op. cit.*, p. 66. Abu'l-Fidā' dans son *Taʾrīḫ*, éd. Caire, 1325, II, p. 65, écrit bien clairement que les affaires du Mahdī s'ébruitèrent sous le règne d'al-Muktafī ; recherché, il s'enfuit, et eut des démêlés avec an-Nūšarī en Egypte.

(48) *The governors and judges of Egypt*, éd. R. Guest, Leyde, 1912, p. 258.

procéda à des remaniements dans le personnel administratif qu'imposait la chute des Ṭūlūnides, dont il élimina rapidement les partisans. Le gouverneur Nūšarī est enfin nommé en *jumāda* II 292.

'Arīb (49) écrit : « [Le Mahdī] partit en Egypte, où il fut recherché. Muḥammad ben Sulaïmān s'en empara, lui prit de l'argent et le relâcha (50)». Je pense que ce général qui venait de combattre les Qarmates en Syrie a fort bien pu être tenu au courant de la fuite du Mahdī. Il prit Fosṭāṭ en janvier 905, et, connaissant la richesse et la générosité intéressée du Mahdī, il est presque naturel, dans ces milieux et à une époque aussi trouble, qu'il ait, lui aussi, désiré en bénéficier (51). La prise de contact avec le gouverneur an-Nūšarī dépend de la date adoptée pour l'arrivée du Mahdī à Sijilmāsa. D'après Ibn 'Iḏārī (52) le Mahdī se trouvait à Sijilmāsa en 292 [905]. La date 296, donnée par Ibn Ḥammād (53), est sans doute une erreur de copiste, le 2 et le 6 pouvant se confondre facilement en caractères arabes.

Ainsi, il est tout à fait possible que le Mahdī, arrivé à Sijilmāsa en fin 905, ait eu, avec le gouverneur an-Nūšarī, qui entra en avril 905, les démêlés dont nous ont entretenus divers historiens, et dont le récit détaillé semble empreint de développements légendaires. La relation la plus complète semble bien être celle d'Ibn Šaddād, utilisée par Ibn 'Iḏārī et al-Maqrīzī (54). Nous n'insisterons pas sur ces détails, qui diffèrent d'ailleurs

(49) *Ṣilat ta'rīḫ aṭ-Ṭabarī* (*op. cit.*, t. VIII, *Ṣila*, p. 36.)

(50) De Goeje, *Carmathes*, pp. 64-65, qui suit subtilement un fil qui ne semble pas être celui d'Ariane, rejette tout contact entre le Mahdī et Muḥammad ben Sulaïmān ou an-Nūšarī.

(51) Il est difficile de déterminer, dans le texte de *l'Iftitāḥ*, trad. Ivanow p. 225, tx. p. 41, in *The Rise*, à qui s'adressent les termes de *ṣāḥib Miṣr*, d'une part, et de *'āmil* d'autre part, auxquels est envoyé l'ordre d'arrêter le Mahdī. L'Egypte était alors donnée par le calife, en apanage, à un personnage qui n'y résidait pas (est-ce notre *ṣāḥib* ?) et qui déléguait son pouvoir à un préfet (le *'āmil* du texte ?). Il est d'autre part possible que certaines villes, comme Alexandrie et Barqa, aient constitué des sous-préfectures indépendantes du préfet d'Egypte.

(52) *Bayān*, *tx.* 134, *trad.* 187.

(53) *Histoire des rois 'Obaïdites*, éd. Vonderheyden, *tx.* 7, *trad.* 18. Je crois d'autant plus volontiers à un 2 pour un 6 que la date de 7 *ḏu l-ḥijja* accompagnant l'année, me paraît tout à fait vraisemblable par rapport aux événements. Ivanow semble admettre cette date pour l'arrivée à Sijilmāsa (*The Rise*, p. 87. *Rectifier* : 292 = 905 et non 904, comme il l'indique, cette année commençant le 13 novembre 904, et l'événement se plaçant « *by the end of* 292 »). Wüstenfeld, dans sa *Geschichte*, p. 16, signale cette date en note ; il rejette la date de départ de Salamiya, donnée par Ibn 'Iḏārī, en 289, à cause de la prise de contact avec an-Nūšarī. Je me demande pourquoi le Mahdī n'aurait pas pu rester trois ans en Egypte, bénéficiant d'un incognito relatif, au lieu de passer ces trois ans en Syrie, où il était sans doute beaucoup plus vulnérable. C'est une banalité de constater aujourd'hui combien, en période de troubles, les fuites et séjours en terre étrangère ont sauvé de gens qui eussent disparu en restant sur place !

(54) Ibn Šaddād (scrips. 1145) in *Muqaffa* de Maqrīzi, *op. cit.*, p. 68 sq. ; Ibn al-Aṯīr, *Annales*, p. 288, tx. t. VIII, p. 14-15. Maqrīzī semble avoir suivi et résumé ce dernier, ou leur source commune, in *Ḫiṭaṭ*, II, p. 161.

de ceux rapportés par Ja'far dans sa *Sīra*. Ja'far ne nous raconte (pp. 194-95), que des démêlés, sans grosses difficultés et, dès leur arrivée en Egypte, avec un gouverneur qu'il ne nomme pas. Il ne peut donc s'agir d'an-Nūšarī. Ja'far ayant d'autre part rebroussé chemin jusqu'à Salamīya, puis rejoint le Mahdī en Tripolitaine, n'a probablement pas été le témoin des dernières difficultés avec Nūšarī.

Les récits des entrevues du Mahdī avec les gouverneurs chargés de l'arrêter diffèrent peu. Le Mahdī s'en tire toujours, soit par son service de renseignements, qui le prévient à temps pour qu'il puisse fuir utilement, soit pas ses protestations et parfois ses appels à la justice divine. Les gouverneurs font preuve d'une hésitation bienveillante ; leurs scrupules, souvent tardifs, semblent avoir été atténués par de fortes sommes d'argent. A part quelques détails trop riches dans une mise en scène parfois dramatique, les faits n'ont pas dû différer, en gros, de ce qui nous est raconté. Certains menus détails ont probablement leur origine dans de petites histoires que la mémoire des hommes retient plus facilement que des faits trop généraux (55).

Il semble, dans l'étude chronologique de ces événements, que l'on n'ait pas jusqu'ici tenu compte avec assez de détails et de précision de ce qui se passait en Maghreb relativement aux chances de succès de l'Ismā'ilisme, et des répercussions probables des faits maghrébins sur les décisions du Mahdī. Nous savons que le service des renseignements ismā'ilite fonctionnait au moins aussi bien que celui du calife, par son caractère secret, et par la fidélité des adeptes qui constituaient cette minorité souffrante mais gonflée d'espoirs, au milieu d'un régime qui ne cherchait plus qu'à se maintenir.

Où en était, vers 901-902, l'action ismā'ilite chez les Kutāma ? Sous l'année 289 [902], Ibn 'Iḏārī (56) déclare que « l'affaire du missionnaire Abū 'Abd Allāh était en bonne voie (*istaqāma 'amruhu*) chez les Kutāma. La première ville forte aglabide, Mila, tombait aux mains du *dā'ī*, après

(55) L'histoire rapportée par Ibn al-Aṯīr, *Annales*, p. 289, tx. t. VIII, 14-15, d'après laquelle au moment où le Mahdī échappait à Nūšarī, il fut obligé de revenir sur ses pas pour chercher un chien de chasse que son fils avait perdu et qu'il réclamait en pleurant, est certainement la « suite » de celle que nous raconte Ja'far, lorsque, la caravane ayant quitté Damas, le fils du Mahdī eut le caprice d'acheter un jeune chien. (Cf. ci-dessus et *Sīra* p. 191). Il s'agit probablement de la même bête, ou d'un thème semblable, avec transposition dans le temps et l'espace. Le plus curieux est que la première aventure soit donnée par un texte ismā'ilite et l'autre par des textes sunnites. Il y a probablement là des interférences extrêmement complexes.

(56) *Bayān*, I, tx. p. 125, trad. Fagnan, p. 176.

mars, ou peut-être juin 902 (57). Je pense que c'est à la suite de cette victoire que, comme le dit Ibn al-Aṯīr (58), où les historiens postérieurs semblent avoir puisé leurs informations, « Abū ʿAbd Allāh envoya au Mahdī des hommes de la tribu des Kutāma du Maghreb, pour l'informer des succès que Dieu leur avait accordés, et lui dire qu'ils l'attendaient. » Peut-être même ces envoyés kutāma restèrent-ils sur place ; peut-être sont-ils ceux qui, selon l'information de la *Sīrat Jaʿfar*, accompagnaient le Mahdī dans sa fuite, et, à Tripoli, se détachent du groupe pour accompagner Muḥammad ben Aḥmad, frère du *dāʿī* Abū ʿAbd Allāh vers Qairouan. Le texte de la *Sīra* nous dit bien qu'il s'agit de Kutāma qui avaient été envoyés à l'Imām, à Salamīya (59). La prise de Mila, en juin 902, rapportée au Mahdī doit l'inciter à gagner l'Egypte, où, grâce au désordre provoqué par la disparition des Ṭūlūnides, il put attendre, dans une position peut-être inconfortable théoriquement, mais assez aisée, matériellement, au milieu de son petit entourage de domestiques dévoués et de *dāʿī*-s fidèles, disposant de grosses sommes d'argent, qui le couvraient efficacement. Bien renseigné sur les événements, il attendait.

Vers la fin de 982 le *dāʿī* maghrébin et ses kutāma subissent quelques revers et se retirent à l'intérieur des montagnes. L'armée aġlabide, épuisée par les difficultés du pays, évacue le territoire kutāma. L'arrivée de l'aġ-

(57) Vonderheyden, *op. cit.* pp. 290-91 ; Fournel, *Les Berbers*, II, 59 ; Ibn Ḫaldūn, *Berbères*, trad. De Slane, II, 513, sans date.

(58) Ibn al-Aṯīr, *al-Kāmil*, Le Caire, 1301, t. VIII, p. 14. Cette information est répétée par Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ*, II, 161 ; de Sacy, *Chrestomathie* (Extrait de Maqrīzī), II, 114 ; Ibn Ḫaldūn, *Berb.*, II, 515, sans précision de date. La traduction de Slane de ce passage laisse entendre que c'est au moment où Muḥammad al-Ḥabīb légua l'imāmat au Mahdī, que le *dāʿī* Abū ʿAbd Allāh lui envoya ses informateurs (II, 515). Le texte arabe du *Taʾrīḫ*, III, 362 est beaucoup moins précis, à ce sujet, que la traduction, qui peut induire en erreur. Je le rétablis ainsi : « Quand Muḥammad al-Ḥabīb mourut, et qu'il eut transmis (l'imāmat) à son fils ʿUbaïd Allāh, lui disant : « C'est toi, le Mahdī, et, après moi, tu émigreras très loin, et tu auras à subir de rudes épreuves. », ʿUbaïd Allāh prit le pouvoir ; *sa cause se répandit*, et Abū ʿAbd Allāh le Šīʿī lui envoya des Kutāma... etc... ». La phrase soulignée est sautée dans la traduction de Slane, qui, par contre, ajoute la suivante, qui n'est pas dans le texte : « Quand la nouvelle de cet événement parvint aux missionnaires qui se trouvaient en Ifrīqīya et en Yaman.»

Sous réserve de variante improbable de *ms*, je pense que de Slane a quelque peu composé sa traduction en rétablissant des sous-entendus « logiques », mais prêtant à une fausse interprétation chronologique. Somme toute, ce n'est pas au reçu de la nouvelle de la transmission de l'imāmat que le *dāʿī* envoya des Kutāma au Mahdī, mais ce put être bien longtemps après. C'est là un détail, mais important pour la chronologie.

On se réfèrera, pour la question interne de la transmission de l'imāmat, à l'étude très documentée d'Ivanow, in *The Rise* p. 27 sq. Ce dernier note, en quelques lignes, l'importance qu'eurent peut-être les succès du *dāʿī* maghrébin sur les décisions du Mahdi, mais il glisse trop rapidement sur cette hypothèse (*ibid.*, p. 87).

(59) *Sīrat Jaʿfar* in *The Rise*, trad. et note Ivanow p. 198, qui signale que l'information est puisée dans l'*Iftitāḥ*, ibid., p. 226, qui ne donne malheureusement aucun autre détail.

labide Ziyādat-Allāh au pouvoir, sa débauche et ses crimes, les succès de propagande du *dāʿī* à Ikjān sonnent le glas de la dynastie aġlabide en Ifrīqiyā. « Ce fut vers cette époque, nous dit Ibn Ḫaldūn (60), qu'Abū ʿAbd Allāh annonça la prochaine apparition du Mahdī ». Ce dernier se trouvait alors en Egypte, et le *dāʿī* ne l'ignorait certainement pas. En 904, ce dernier s'empare de Sétif et reprend Mila. En 905, le *dāʿī* remporte sur Ibrāhīm ben Ḥabašī, commandant une armée aġlabide de 40.000 hommes, une victoire complète près de Bellezma. Ce fut, pour les Kutāma, le premier grand pillage, et ils en profitèrent. Ils poursuivirent l'ennemi, firent main-basse sur toutes les richesses : armes, selles garnies d'argent, mors dorés, se vêtirent de soie et se ceignirent de sabres garnis de pierreries (61). La plupart des historiens (62) nous disent que la nouvelle de cette victoire fut portée au Mahdī, à Sijilmāsa, par quelques messagers kutāma, « avec beaucoup d'argent ». La bataille eut lieu en 905. Un détail en Ibn al-Aṯīr, nous disant qu'avant la rencontre al-Ḥabašī prit ses quartiers à Constantine durant six mois, nous permet de supposer qu'elle eut lieu au cours de l'été 905. Les démêlés probables du Mahdī avec le gouverneur d'Egypte an-Nūšarī exigeant sa présence dans ce pays, en avril 905 ou postérieurement, rien ne s'oppose à ce qu'il se soit trouvé, dans le second semestre de cette même année, à Sijilmāsa pour y recevoir la nouvelle de cette victoire des Kutāma.

Ainsi, la chronologie des événements se résumerait de la façon suivante : Départ du Mahdī, de Salamīya, été-automne 902. Arrivée en Egypte : fin 902. Séjour en Egypte, et rapports avec Muḥammad ben Sulaïmān et ʿĪsā an-Nūšarī. Départ pour le Maghreb : été-automne 905, le Mahdī se trouvant à Sijilmāsa au moment où on lui annonce la victoire des Kutāma à Bellezma (63).

Nous reprendrons l'étude de ce texte dans un prochain article, au moment où le Mahdī quitte l'Egypte pour le Maghreb, sur lequel il va jouer la destinée de l'Ismāʿilisme.

ALBERT GATEAU.

(60) *Berbères*, II, 515.

(61) Ibn ʿIḏārī, *Bayān*, I, tx. 133 ; trad., 186.

(62) Ibn ʿIḏārī, *Bayān*, I, tx. 134 ; trad. 187 ; I. Aṯīr, *Annales*, 292 ; I. Ḫaldūn, *Berb.*, II, 517 ; Maqrīzī, *Ḫiṭaṭ*, II, 161.

(63) Wüstenfeld, dans sa *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*, glisse rapidement sur ces événements, presque sans dates, sauf dans sa note 1, p. 16, assez peu claire. Fournel, par contre, dans ses *Berbers*, t. II, s'appuyant sur les documents déjà nombreux dont il disposait, a donné une chronologie à peu près exacte des événements. Vonderheyden, suivant les mêmes sources, a donné un exposé méthodique, et suffisamment détaillé, de l'invasion des Kutāma en Ifriqiya.

LES OASIS DES LEKTAOUA ET DES MEHAMID

Institutions Traditionnelles des Draoua [1]

SOMMAIRE

		Pages
I. Introduction		399
II. Population :	Aït Dra	402
	Beni Meḥammed	404
	Aït Âṭṭa	404
	Âarib	408
	Marabouts et Chorfa	408
	Esclaves	410
	Israélites	413
III. Langue		414
IV. Coutume		415
V. Terre et habitat		417
VI. Protection		420
VII. Conclusion		426

Nous remercions vivement les Directeurs d'Etudes de l'I. H. E. M., en particulier MM. G.-S. Colin et R. Montagne, qui ont bien voulu revoir le texte de cet exposé.

M. Jacques Meunié a grandement contribué à la mise au point de cet article, notamment en ce qui concerne les plans et planches photographiques.

Le rendu des plans et de la carte a été exécuté par les dessinateurs de l'Inspection des Monuments Historiques, à Rabat, selon les directives de M. Jean Meunier. (*Rabat, le* 15 *novembre* 1947.)

(1) Communication faite à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. Rabat, 28 mars 1946.

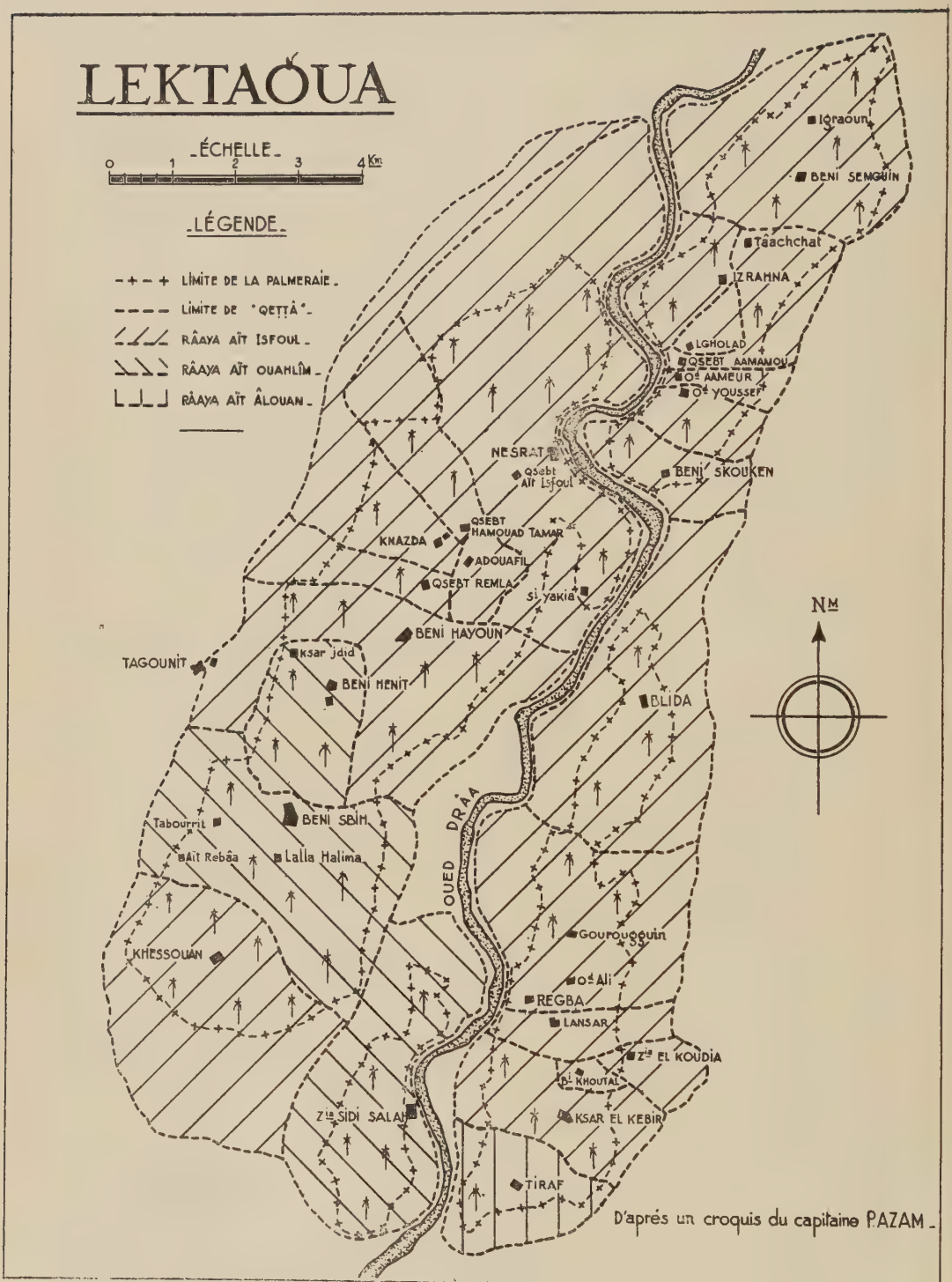

D'aprés un croquis du capitaine PAZAM.

I. — INTRODUCTION

Au cours de l'hiver 1945-1946, nous avons pu descendre et visiter la vallée du Dra, principalement entre Agdz et les Meḥamid, et de toute cette région, c'est le Coude du Dra qui nous a paru le plus digne d'intérêt. Il semble en effet que dans les palmeraies du Coude du Dra survive encore actuellement un certain nombre d'institutions originales assez archaïques, inexistantes ailleurs ou difficiles à saisir parce que déjà presque disparues.

On connaît sur cette région les excellents travaux de La Chapelle et de Spillmann, établis lors de la pacification de la région ; plus récemment, le capitaine Azam a donné un exposé clair et très documenté de l'organisation politique des Draoua sous la « protection » des Aït Âṭṭa.

Cette région du Dra pourrait faire l'objet d'une longue et passionnante étude ; nous tenterons simplement d'exposer les caractéristiques qui nous ont paru être les plus essentielles.

Est-il nécessaire de rappeler la situation du Coude du Dra, en plein désert déjà ? Ses deux palmeraies présentent tous les caractères climatiques des oasis sahariennes. C'est, en amont, la palmeraie des Lektaoua (1), sensiblement orientée nord-sud, puis en aval, après le Coude du Dra, celle des Meḥamid qui s'étend d'est en ouest. Toutes deux étaient en 1945 ravagées par une sécheresse exceptionnelle.

Le territoire Lektaoua est plus vaste et plus peuplé que celui des Meḥamid : 20.000 habitants au Lektaoua, 8.000 seulement aux Meḥamid.

Ces populations vivent essentiellement du palmier ; de celui-ci on recense 300.000 environ. L'espèce qui réussit le mieux est la *jihel*, datte sèche d'excellente qualité. Lorsque la récolte est abondante, une partie en est envoyée à Marrakech, une autre est achetée par les nomades, qui apprécient ces dattes et viennent les chercher par caravanes, tant du Sud oranais et de la Daoura que du Sous et du Sahara occidental.

Les cultures intercalaires les plus répandues sont l'orge et la luzerne,

(1) Lektaoua est la forme arabisée du nom berbère de la Tribu des Ilektaouen.
— L'orthographe adoptée ici pour les noms berbères n'est pas rigoureusement phonétique ; c'est une transcription plus courante, de lecture aisée.

puis le blé, le henné, le maïs, la réglisse et les cultures maraîchères. Ici, de même que dans toute la vallée du Dra, la culture est faite non à la charrue, mais à la houe, donc à bras d'homme.

La quantité de pluie annuelle est insignifiante, le pays ne vit que par les crues de l'oued et lorsque celui-ci ne coule pas assez abondamment pour arriver jusqu'à ces palmeraies, seuls les puits assurent le minimum d'eau qui est vital. Ces puits sont à balancier, les nappes souterraines étant peu profondes. L'irrigation par puits ne permet pas de cultiver de grandes surfaces, mais quelques parcelles seulement, où poussent un peu d'orge et quelques légumes.

On élève moutons et chèvres selon l'abondance ou la pénurie de l'herbe ; rares sont les vaches.

La silhouette générale du Coude du Dra serait incomplète si l'on omettait son importance en tant que port saharien, point de départ et d'aboutissement de la grande route soudanaise de Tombouctou par Taoudéni, parcourue depuis de longs siècles par les caravanes ; 65 jours au minimum sont nécessaires pour accomplir un seul trajet.

Aux Meḥamid, dans un site aujourd'hui désertique, un vieux *kṣar* en ruine témoigne encore de l'activité des caravanes et du commerce à la fin du XVIe siècle, au temps des Sâadiens. Poste avancé du Makhzen vers le désert, il a conservé son nom d'autrefois : *Qṣebt el-Âalouj* (Fort de la Légion Européenne) ; ce nom rappelle qu'un corps expéditionnaire formé en grande partie de Chrétiens réussit à s'emparer de Tombouctou sous le règne d'Aḥmed el-Manṣour.

De ce *kṣar*, construit en terre selon la tradition locale, il ne reste aujourd'hui que des pans de murs en ruines ; les vieux du pays content encore des histoires de jadis, rappelant sa gloire passée.

Parmi tant d'autres, les régions sahariennes ont vu depuis le début du XXe siècle leur économie bouleversée et leur commerce caravanier a été très atteint. Actuellement cependant, le trafic n'a pas encore tout à fait déserté les voies traditionnelles d'échange. Assez fréquemment, les transports automobile et camelin s'associent selon la nature des régions à traverser, et cette piste du Soudan n'a pas cessé d'être le passage de caravanes lentes et silencieuses.

Irherm n Aït Yousef. (*Aït Dra*). LEKTAOUA.

II. — POPULATION

Si l'on parcourt les palmeraies des Lektaoua-Meḥamid, cheminant de village en village, on est frappé par la diversité des populations et de leur langage ; on rencontre là une étonnante juxtaposition d'éléments ethniques, classes sociales ou raciales qui se côtoient sans se fondre. Draoua, Beni Meḥammed, Aït Âṭṭa, Âarib, Mrabṭine, Chorfa, Juifs et esclaves sont rassemblés sur le même sol, mais conservent intactes leurs traditions particulières. Presque tous ces éléments vivent en bonne intelligence, réalisant une heureuse symbiose.

Nous ne pouvons entreprendre de faire l'historique de chacun des groupes, mais seulement d'entrevoir leurs installations successives dans le pays, et leurs rapports entre eux.

Aït Dra

L'origine des Aït Dra ou Draoua demeure très obscure : ils semblent être les représentants d'une race fort ancienne, plus ou moins noire, établie dans le Dra dès l'époque préhistorique.

A la masse de ces habitants seraient venus se joindre et s'incorporer un certain nombre d'étrangers comme cela se produit encore aujourd'hui ; ceux d'entre eux qui prétendent à une origine arabe ou berbère se disent *ăḥṛār* ou *imazirhen* (hommes de condition libre, « francs »).

Il se peut aussi qu'un certain nombre d'esclaves soudanais affranchis aient été assimilés par la population locale, mais il paraît difficile d'admettre que cet élément soudanais, d'introduction relativement récente, représente le seul élément négroïde de la population du Dra.

En effet, si l'on compare le Draoui et l'esclave, ils ne paraissent pas issus de la même souche ; le Draoui, à la peau de bronze clair, aux yeux tirés vers les tempes, au visage un peu écrasé, aux pommettes saillantes, semble distinct de l'esclave soudanais, d'un noir intense et de structure bien différente.

Cette population primitive de Draoua paraît avoir occupé le Maroc saharien depuis Aqqa et Taṭa jusqu'au Tafilelt, sans omettre Tazarine et Tarhbalt. Il se pourrait également que la différence de date d'impor-

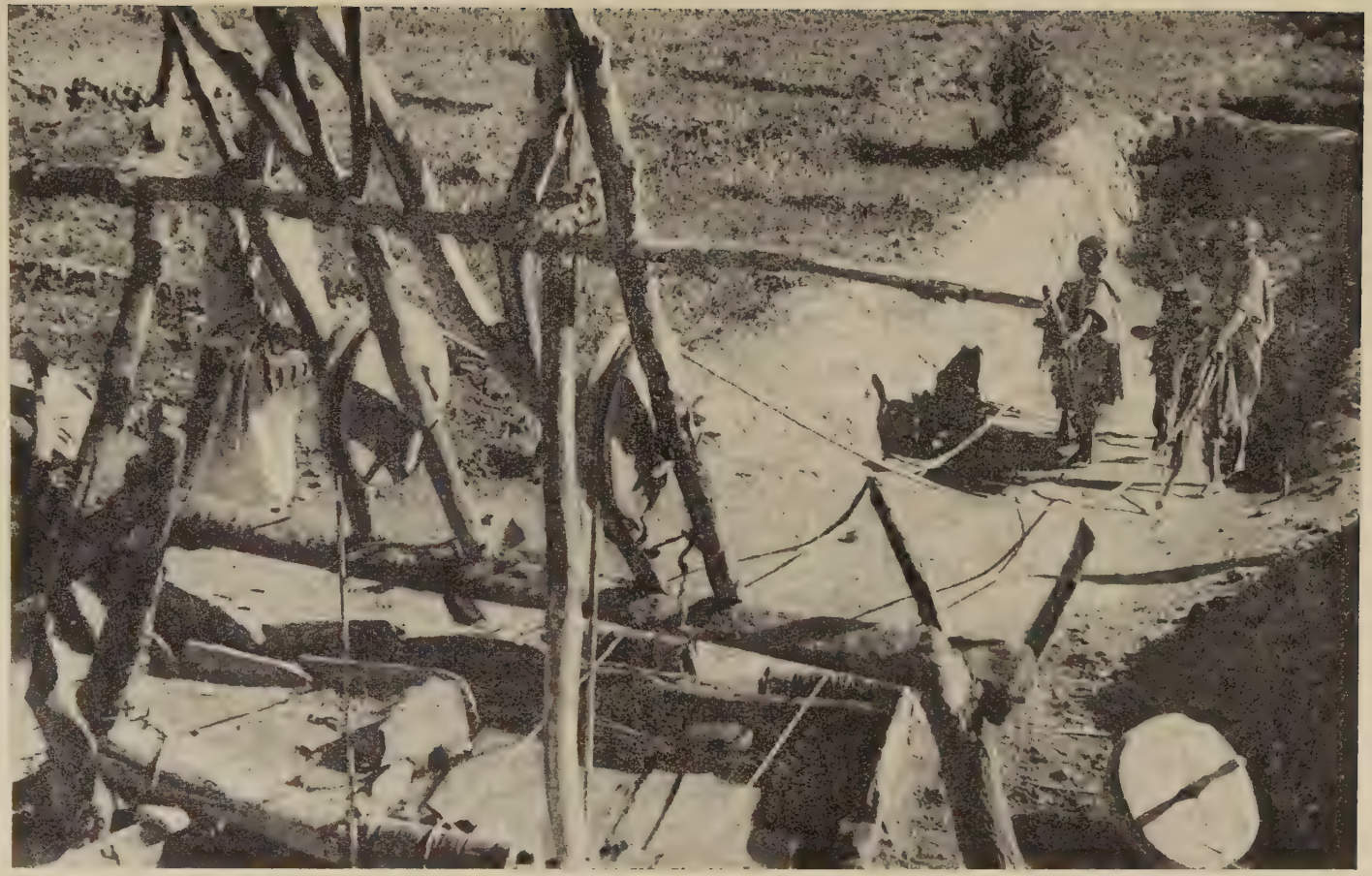

Puisage de l'eau. *Ajmo n Aït Âli ou Ḥasso*. (*Aït Áṭṭa*). TARHBALT.

tation, d'alliances, d'alimentation, justifie à elle seule la variété des types sans qu'il faille en induire la préexistence de populations exclusivement noires.

Actuellement, chez les Lektaoua, plus de la moitié de la population est composée de Draoua, soit 12.000 environ ; le reste est réparti entre les groupes suivants.

Beni Meḥammed

Les Beni Meḥammed conservent le souvenir de leur origine. Ce sont des Arabes *mâaqil* venus autrefois de l'est vers la Seguiet el-Ḥamra, d'où ils gagnèrent ensuite le Coude du Dra.

Très anciennement installées dans le Sud marocain, ces tribus se répartissent actuellement en trois groupes fixés aux Lektaoua, Meḥamid et Tafilelt ; le groupe du Tafilelt est le plus important.

Les Beni Meḥammed sont entièrement sédentarisés. Au temps de la dissidence berbère, ils s'étaient rattachés à la Confédération des Aït Âṭṭa, *leff* Aït Khebbach.

Les Beni Meḥammed paraissent avoir exercé autrefois une sorte de domination sur le Coude du Dra ; encore non fixés, ils n'habitaient pas dans des villages et pillaient les palmeraies, prélevant sur les sédentaires ce que bon leur semblait. C'est à eux que l'on impute la destruction de l'ancienne Neṣrāt, capitale des Lektaoua. Par la suite, on ne leur accorda pas le droit de bâtir des maisons, ils campèrent sous la tente ou firent des huttes en palmes. Ce n'est qu'à une époque récente que certains *ksour* draoua ont autorisé les Beni Meḥammed à construire et leur ont donné droit de cité.

Aït Âtta

Les Beni Meḥammed paraissent avoir été plus ou moins totalement évincés par les Aït Âṭṭa, anciens protecteurs nomades. Actuellement, la tribu des Aït Âṭṭa est prépondérante chez les Lektaoua-Meḥamid et le prestige qui lui est attaché lui confère l'influence politique.

A l'origine, les Aït Âṭṭa sont surtout des nomades chevriers, descendus du Sarhro ; on possède à leur sujet une documentation sérieuse, et ils sont bien connus dans leur ensemble.

Puisage de l'eau. *Aït Ouzzine,* (*Aït Âṭṭa*). NEQOB.

Ce sont les Aït Dra, lassés des exactions des Beni Meḥammed qui ont introduit les Aït Âṭṭa dans le pays ; celui-ci était alors divisé en trois districts. L'un d'entre eux paraît avoir été inféodé au Makhzen depuis les Sâadiens, et avoir exercé une certaine suprématie sur les autres. C'est à ce district des Beni Ḥayyoûn et Neṣṛāt qu'incombait le contrôle des gisements de sel de Taoudeni, étape importante de la route de Tombouctou, et c'est lui qui en entretenait la garnison, soit un *qā'id* et quarante hommes renouvelés annuellement.

A l'époque de Moulay Sliman, dans les premières années du XIXe siècle, les chefs des Beni Ḥayyoûn et Neṣṛāt ne paraissent pas avoir été assez forts pour défendre les Lektaoua contre les incursions des nomades, Beni Meḥammed notamment

Le chef d'un autre district, le *cheikh* Âamamou, d'origine *âarib*, dit-on, monte alors au Sarhro pour demander aux Aït Âṭṭa d'intervenir ; afin de les éblouir, son cheval porte des fers d'argent fixés par des clous d'or. L'accord est conclu avec les Aït Âṭṭa ; descendus de leur montagne, ceux-ci écrasent les Beni Meḥammed, qui se soumettent et sont alors rattachés à la fraction Aït Ounebgui des Aït Khebbach.

Un certain nombre d'Aït Âṭṭa sont alors désignés pour garder le pays contre les incursions des nomades sahariens ; mais leur installation n'est pas encore définitive et provoque d'autres luttes avec les tribus arabes, tels des Ouled Ṣoultan. Après une suite de victoires et de défaites, le sort désigne la fraction des Aït Isfoûl pour tenir le pays ; ceux-ci, à la suite de luttes intestines entre Draoua interviennent et construisent, sur le sol de Neṣṛāt, la forteresse dite Qṣebt n Aït Isfoûl.

Les Aït Âṭṭa s'implantent alors chez les Lektaoua, y installent leurs tentes, achètent des maisons dans les villages et des terres. Aujourd'hui encore, ce sont eux qui gardent le pays.

Aux Meḥamid, c'est à une autre tribu des Aït Âṭṭa, les Aït Âlouan, que la protection est dévolue ; elle la partage ici avec les Âarib.

Irherm n Neqob, (*Aït Âṭṭa*). NEQOB.

Âarib

Ces Âarib paraissent être des Mâaqil, de même que les Beni Meḥammed ; ils en diffèrent d'ailleurs profondément par le genre de vie, le parler, le costume ; ce sont des Arabes bleus, vêtus de *khont* (cotonnade teinte à l'indigo).

Pas d'unité ni d'homogénéité chez les Âarib : c'est une poussière de tentes, sans élément puissant ni influence politique.

Parmi eux se trouve une fraction religieuse ; l'ancêtre de cette fraction, Moulay Âomar (souvenir d'Abou Bakr ibn Âomar), aurait conduit les Almoravides dans le Dra, avant l'épopée de ces derniers vers le Nord.

L'ensemble de ces Âarib est considéré par les Sahariens de l'Ouest comme des Braber, donc non arabes ; ils entrent d'ailleurs dans le jeu des *leff*-s des Aït Âṭṭa.

Marabouts et Chorfa

Les éléments religieux tiennent une place imposante dans le Coude du Dra, où se sont multipliés Mrabṭine et Chorfa.

La zaouïa la plus importante est, au sud des Lektaoua, celle de Sīdi Ṣālaḥ, marabout le plus renommé de la région ; son moûsem attire de nombreux pèlerins.

Les descendants de Sīdi Ṣālaḥ sont consultés au cours des différends entre tribus, et leur avis est respecté.

C'est une famille indépendante, propriétaire de palmiers en grand nombre. Si ces marabouts sont eux aussi liés aux Aït Isfoûl, du moins leur redevance est-elle moindre que celle des autres habitants ; en outre, ils sont libres de changer de protecteurs, ce qui est exceptionnel.

La zaouïa de Sīdi Ṣālaḥ entretient une école réputée où elle reçoit même des élèves étrangers au pays, tels ceux qui viennent du Tafilelt.

A propos de l'influence des zaouïas dans le Coude du Dra, il n'est pas sans intérêt de remarquer la position des marabouts naṣiriine de Tameggroute.

On peut observer que leur influence religieuse ne s'étend guère à cette contrée ; si leur rôle spirituel est à peu près nul, ils ont par contre des intérêts temporels importants aux Lektaoua et aux Meḥamid. Propriétaire

Campement des *Aït Aṭṭa* à l'extérieur de l'*irhrem Rgabbi n Aït Ḥasso*. MEḤAMID.

de nombreux palmiers, la zaouïa de Tameggroute exerce de ce fait une sorte d'emprise économique qu'elle tend, semble-t-il, à accroître sans cesse. La zaouïa a pu même se rendre propriétaire de deux villages, l'un aux Lektaoua (Qṣebt n Aït Kherdi) et l'autre aux Meḥamid (Zaouit el-Betḥa) ; ces *kṣoûr* sont des centres d'exploitation rurale, gérés le plus souvent par des esclaves noirs.

Plus à l'est, dans la région de Chfaya en bordure du désert, le chef spirituel des Kerzaza, Sīdi l-Madani, est le marabout pasteur des tribus nomades ; grande est son influence dans tout le Sahara occidental.

La fortune des Kerzaza est surtout mobilière, constituée par de nombreux troupeaux ; ils ne possèdent que peu de biens en palmeraie, mais des terrains *boûr* assez étendus.

Nombreux aussi sont les Chorfa, mais sans grande influence politique non plus que religieuse ; ils ne possèdent pas de grandes propriétés.

Certaines de ces familles se disent de la descendance de Moulay Idriss, les autres se réclament directement d'Âli.

Ces familles tirent leur fierté et leur prestige de l'ascendance idrisside ou âlide à laquelle elles prétendent ; à vrai dire, elles semblent pour la plupart d'origine incertaine, issues de marabouts locaux.

Là comme ailleurs, aux Tazarine par exemple, il paraît vraisemblable que les Chorfa ont été introduits par les Aït Âṭṭa à une époque récente.

Esclaves

Le groupe des esclaves est parfois difficile à déceler parce que n'ayant aucune part à la vie politique et administrative. Actuellement, les esclaves sont peu nombreux dans le Dra, le trafic en étant interdit ; ils forment une petite société à part, mais intéressante parce qu'elle témoigne d'un état de choses disparu.

Il y a plus d'esclaves chez les Meḥamid que chez les Lektaoua : environ trois cents, dit-on ; ils sont nombreux surtout chez les nomades *âarib*, dont ils gardent les chameaux. En palmeraie, seules les maisons de chefs et les zaouïas ont encore des esclaves ; les uns travaillent à la maison, telles les femmes. Les hommes sont souvent choisis par le maître comme gérants de ses propriétés, ou hommes de confiance ; lorsqu'il s'absente, il n'est pas rare que ce soit à son vieil esclave qu'il remette les clefs

Arrivée du cortège des *Âïssaoua. Meḥamid el Rhozlan* MEḤAMID.

des greniers et qu'il confie la surveillance de la maison. Souvent aussi, c'est l'un d'eux qui accompagne le maître en voyage.

Lorsque l'esclave est occupé aux travaux de la palmeraie, sa condition est comparable à celle de l'ouvrier agricole, le *khammes* ; s'il est logé par son maître, il est nourri de ce fait ; sinon, il touche la même rétribution en nature que le *khammes*, salaire appelé *khoms* ou cinquième, quelle que soit la part de la récolte qui lui revienne.

A l'époque actuelle, l'esclave est théoriquement libre de changer de maître ou de quitter la région ; il le fait parfois, mais le cas est assez rare, soit que l'esclave n'ait pas à se plaindre de son sort, soit qu'il redoute le discrédit qui le frapperait. En quelque sorte déclassé, réduit à mendier, celui qui aurait voulu se libérer devrait quitter le pays et chercher fortune dans une grande ville du Nord où il ne serait pas connu.

Cette petite société d'esclaves a ses chefs, ses saints, ses fêtes et ses danses. Il y a un *moqaddem* chez les Lektaoua et trois chez les Meḥamid ; ils sont chargés des intérêts de la communauté et administrent les biens provenant des collectes. Deux fois par an, en effet, les esclaves vont dans les *kṣoûr* recueillir l'orge ou les dattes que l'on veut bien leur distribuer ; cette quête se fait généralement à la suite d'une fête religieuse, d'un *moûsem*. Ils se rassemblent alors, venant même de lointains villages. Hommes et femmes exécutent leur danse dite *taouna*, accompagnée de chants, de tambourins et de cymbales métalliques. Les femmes sont disposées en cercle, vêtues de bleu sombre ; au centre, la danse des hommes, tout en blanc, est bondissante. Immobile au contraire est la danse des femmes, étonnantes princesses noires, somptueusement parées de lourds colliers d'ambre et de bijoux d'argent prêtés pour la fête.

Lorsque le *moûsem* a pris fin, tous se dispersent et rentrent dans leurs villages ; seuls parmi les esclaves demeurent quelques hommes : ce sont eux qui iront d'un hameau à l'autre, de maison en maison, frapper à toutes les portes et recueillir les dons. Ceux-ci, rassemblés dans la maison tribale ou chez le cheikh du *kṣar* seront partagés ou vendus sur place et l'on en répartira le produit.

Israélites

Afin d'achever l'esquisse sommaire des principaux éléments en présence dans le Coude du Dra, il reste à tracer la silhouette du groupe des *Israélites*.

Deux noyaux juifs seulement d'une certaine importance, ceci aux Lektaoua ; il ne s'en trouve pas dans la palmeraie du Meḥamid où l'on ne rencontre que quelques rares artisans isolés.

Là, comme en bien d'autres régions marocaines, l'origine de ces Israélites demeure inconnue, de même que l'époque plus ou moins lointaine à laquelle ils se sont fixés dans le pays. L'hypothèse d'un peuplement hébraïque millénaire est connue, elle prend sa source dans un manuscrit de Tiyilit du Dadès et aurait été rédigée au XIIe siècle. Ce document paraît témoigner d'une hégémonie juive dans le Dra, au cours des premiers siècles de notre ère, prépondérance battue en brèche par un puissant royaume chrétien. Les luttes paraissent s'être cristallisées autour de Tazagourt, l'actuelle Zagora, entraînant de vastes carnages et le triomphe des Juifs. Leur suprématie se serait prolongée jusqu'au XIe siècle de notre ère et se serait alors effondrée sous les coups des Almoravides.

Cette hégémonie juive ne suppose pas nécessairement un peuplement israélite nombreux, elle peut représenter une sorte de colonisation et n'implique pas non plus la judaïsation de tous les habitants.

Quoi qu'il en soit, légende ou histoire, on peut noter actuellement que les communautés juives occupent des villages très anciens (Beni Ḥayyoūn, Beni Sbiḥ) dont l'étymologie peut être hébraïque (Beni Ḥayyoūn) ; l'on peut aussi attribuer une origine juive à un assez grand nombre de noms de lieux.

Les rabbins les plus érudits qui résident dans ces *ksour* disent que les Juifs sont installés dans la région depuis un temps immémorial ; ils désignent en tant que lieu de leur premier établissement Tidri, site aujourd'hui déserté, entre les palmeraies des Lektaoua et des Meḥamid, où l'on peut encore contempler les vestiges très ruinés d'une ancienne place forte.

D'autre part, au cours d'une enquête sur les bijoux, certains bijoutiers des Lektaoua ont affirmé que leurs ancêtres avaient depuis toujours résidé dans ce *ksar*. Fait surprenant ; ailleurs en effet dans le Dra, il est facile d'établir que les familles de bijoutiers juifs sont originaires du Da-

dès, et implantées dans la vallée depuis moins d'une cinquantaine d'années.

On peut envisager cependant que des Juifs primitivement fixés dans la vallée du Dra aient ensuite essaimé dans celle du Dadès et que certains de leurs descendants soient revenus récemment dans le Dra, pays de leurs ancêtres. Les bijoutiers israélites des Lektaoua, comme leurs congénères du même district, peuvent ne pas avoir accompli un périple analogue.

Les Israélites habitent un quartier à part, attenant au village, mais ne sont pas ici l'objet du mépris que les Musulmans affectent ailleurs à leur égard. Beaucoup d'entre eux sont artisans ou commerçants, mais aussi propriétaires de palmiers et de terres, au même titre que les autres habitants.

La multiplicité des éléments de population qui se trouvent en présence et leur divergence de traditions laissent concevoir la variété linguistique, celle de l'organisation politique et de la juridiction.

III. — LANGUE

C'est ainsi que l'on rencontre en un même lieu des parlers berbères qui paraissent se rattacher à des familles différentes.

Les Aït Dra, établis fort anciennement dans le pays, parlent un berbère qui semble se rapprocher de la tachelḥaït du Sous, mais aux sons rauques et gutturaux.

Au contraire, les Aït Âṭṭa reliés à la grande famille des Ṣanhâja emploient un parler spirant ayant des affinités avec le groupe linguistique berbère que l'on est convenu d'appeler tamazirht.

La divergence des vocabulaires de l'un et l'autre groupe est très prononcée.

Les villages draoua de cette région ne parlent pas tous berbère : certains sont arabisés, surtout aux Meḥamid, et même dans les *ksour* de langue berbère, la plupart des habitants sont bilingues, même les femmes. On remarque aussi que les Draoua qui parlent berbère expriment leurs chants en arabe, tant ceux qui accompagnent leur danse *rrekeba* que les incantations de fécondation du palmier.

L'arabe ne présente pas non plus d'unité ; le voisinage du désert et des grands nomades, tels les Âarib, juxtapose au langage des oasis un parler peu intelligible à celui qui n'est pas accoutumé à l'entendre.

L'arabe des Draoua semble plus voisin de celui des villes que de celui des Bédouins, et le parler arabe des nomades serait intermédiaire entre celui des Reguibat, Tekna (Berbères arabisés), et celui des Beni Meḥammed d'origine *mâaqil*.

Les esclaves ne semblent pas user d'un langage propre, mais emploient l'arabe ou le berbère, selon la famille à laquelle ils sont attachés.

IV. — COUTUME

Quant à la juridiction, il va de soi que celle des Arabes est fondée sur le *chrâa*.

Les Aït Âṭṭa obéissent aux principes de leur coutume l'*âorf n tiâaqidin* et vont en dernier ressort se faire rendre justice dans le Sarhro à Irherm Amezdar ; ils ne paraissent pas posséder de coutume écrite aux Lektaoua, non plus qu'aux Tazarine.

Le cas des Draoua est plus complexe, ils sont actuellement régis par le *chrâa* qui leur a été imposé par le Protectorat, mais le vieil *âorf* de Neṣṛāt, retrouvé récemment, atteste qu'ils avaient autrefois leur coutume et que cette coutume était écrite, du moins au cours de la période qui a précédé l'établissement du droit musulman. L'*âorf* de Neṣṛāt ne porte pas la date de rédaction de l'original ; on dit que seule cette coutume aurait été écrite.

Actuellement encore survit l'esprit de coutume, ainsi qu'en témoigne l'application même du *chrâa*, l'appel fait à des arbitres, et le serment avec co-jureurs substitué au témoignage.

Notons l'existence aux Lektaoua de l'assemblée des Aït Arbâaïn dite *âayouna* ; elle est convoquée lorsque se présente un cas difficile à résoudre. Voici le fonctionnement de cette institution à Neṣṛāt, la plus grande cité de la palmeraie.

Chaque fraction désigne cinq ou six arbitres parmi ses notables ; il y a cinq fractions, cela fait donc vingt-cinq à trente membres, dénommés Aït Arbâaïn ; le chiffre de quarante paraît aujourd'hui arbitraire.

TAMESRIT N TAQEBILT - AGOUNI - Draoua

Entrée de village
servant de logis d'hôtes

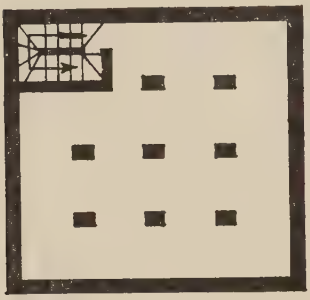

sur les divers bancs du
rez de chaussée, des nattes (ovales)
sur lesquelles peuvent dormir
les pauvres ou les gens de passage.

1er étage - 2 m. de haut
dépôt de nattes (âašur)

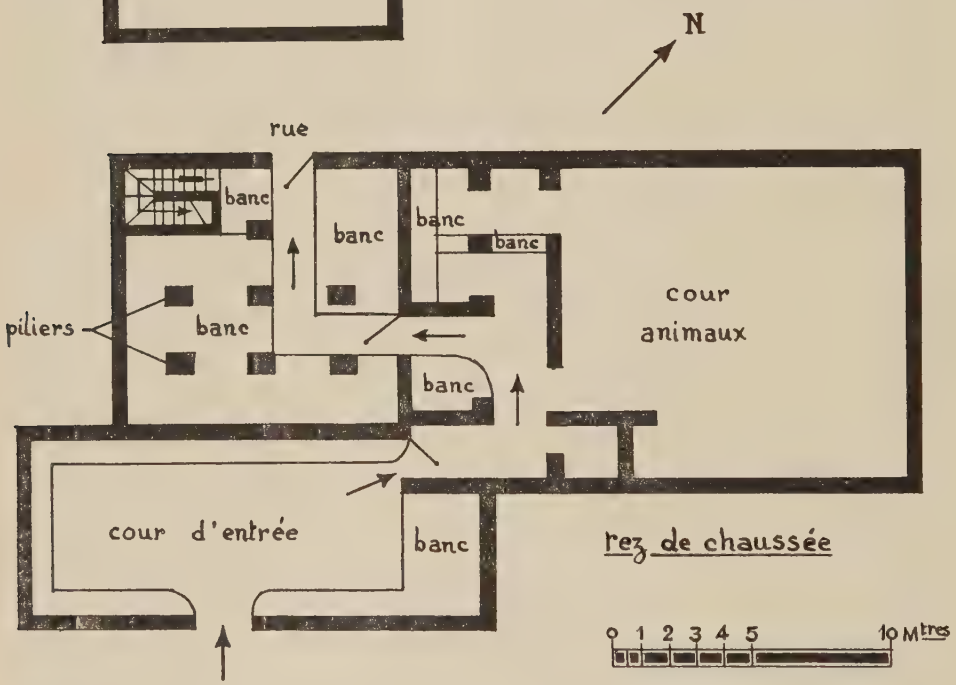

Ces notables se réunissent pour délibérer dans une maison d'où ils ne sortiront qu'après règlement du litige. Deux cas peuvent être envisagés, soit que les membres parviennent à un accord, soit que la discussion dégénère en bagarre générale, et nul n'osera plus remettre l'affaire en question.

On sait que l'assemblée des Aït Arbâain est aussi en vigueur dans le Sous méridional, notamment chez les Mejjat, les Akhsas et les Tekna ; elle se retrouve paraît-il sur le versant sud de l'Anti-Atlas, sur son versant nord même, et dans le Siroua. Les Aït Âṭṭa ne connaissent pas cette institution ; eux s'en remettent aux décisions des Aït Âachra.

V. — TERRE ET HABITAT

Il semble qu'une certaine unité ne soit conférée aux populations de ces oasis que par l'habitat et le régime des terres.

Le *kṣar* désigné par les berbérophones sous le nom bien connu d'*irherm* est d'un type assez répandu ; construit en pisé, il est formé de maisons quadrangulaires à quatre piliers de brique encadrant un patio central. Ce plan d'habitation est adopté par tous les groupes ; les Aït Âṭṭa cependant répugnent à habiter entre des murs, et, même propriétaires de maisons dans le village, ils préfèrent camper dans la palmeraie.

Le *kṣar* comprend une mosquée, la maison de la tribu (*tigemmi n teqebilt*), où l'on emmagasine la dîme, et le logis d'hôtes (*tamesrit n teqebilt*), au-dessus de l'entrée du village. Au rez-de-chaussée de cette porte, des alvéoles et des bancs le long des murs bordent le passage ; c'est là que les pauvres gens viennent dormir, cuire les aliments et se réchauffer l'hiver autour d'un grand feu.

Un portier se tient en permanence à l'entrée de l'*irherm* ; celle-ci est souvent précédée d'une cour pour les bêtes de somme et entourée de murs percés d'une seule porte fortifiée.

Chacun des *kṣoûr*, habité par un groupe déterminé, parfois deux, possède un sol qui lui est propre et sur lequel les habitants de la cité ont des droits. Ce territoire circonscrit, dénommé *qeṭṭâ*, a des limites fixes, marquées par un chemin, un mur de clôture ou une petite levée de terrain dite *agyemmoun*.

LEQSIBA TAT IFLI

Ksar de guerre

Draoua

base pleine sur 3m. de haut
2 étages
6 tours, pyramidales
surmontées de cornes
une 7e tour au-dessus de
la porte du 1er étage
construction en terre
haut en brique

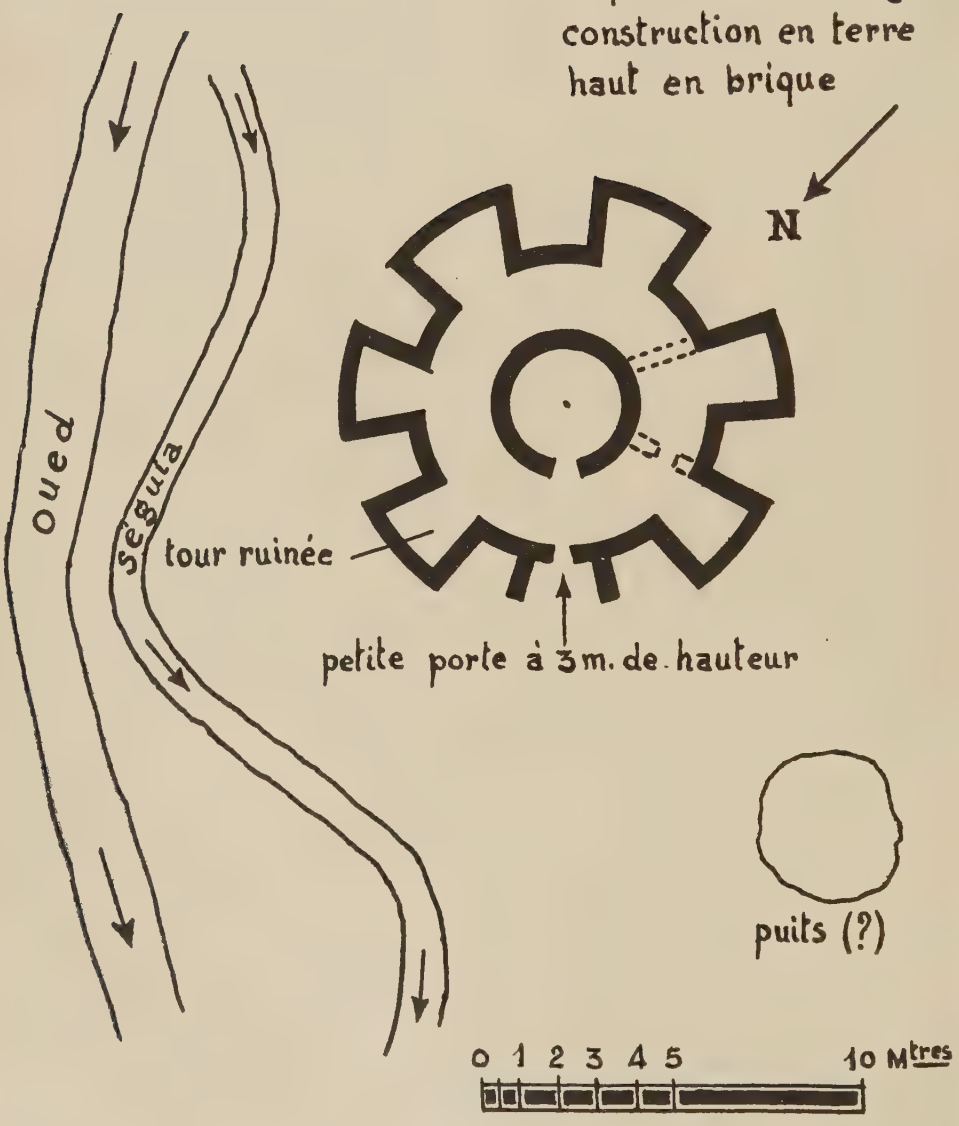

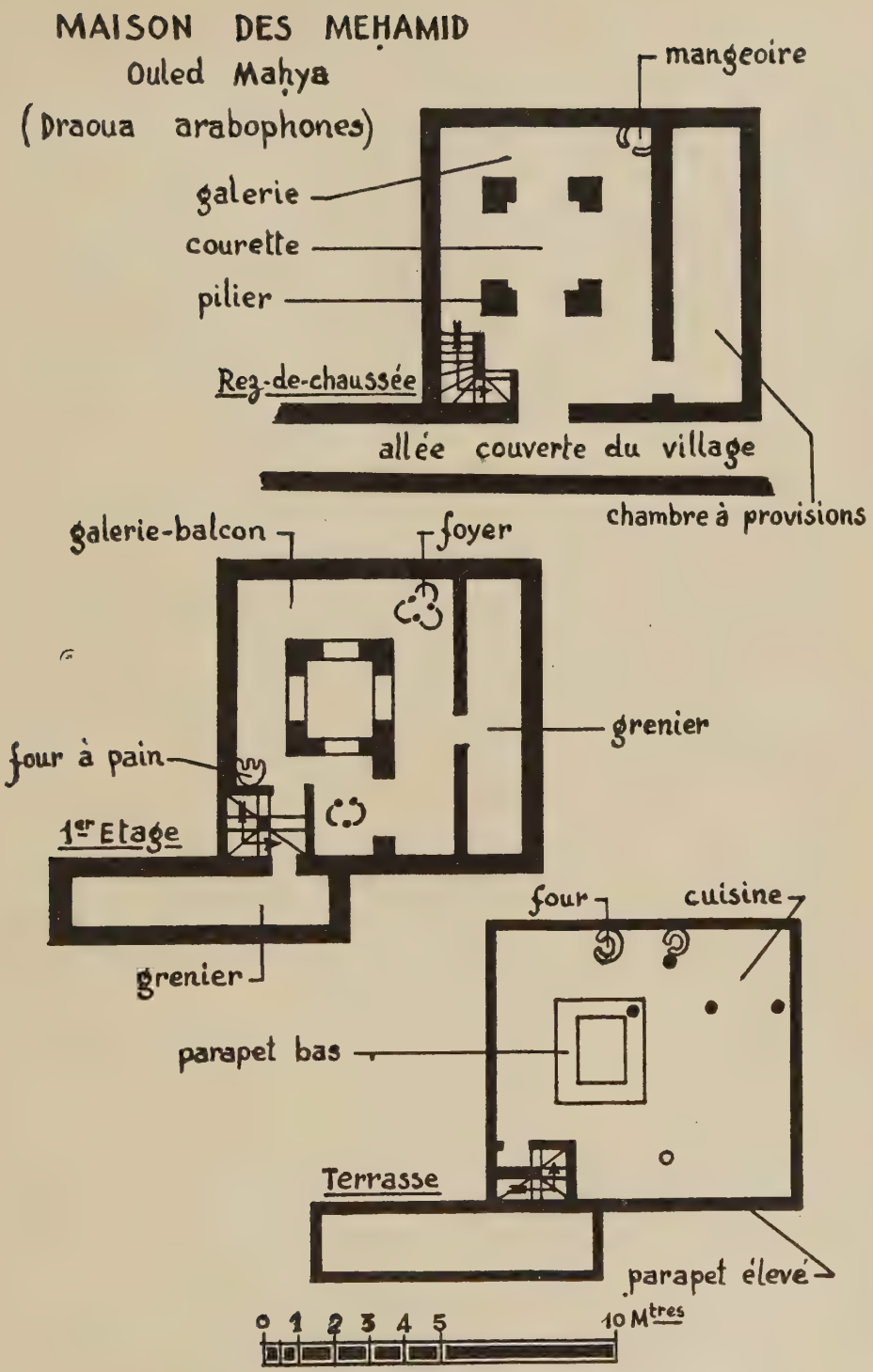

MEḤAMID. — *Ouled Maḥya* (Draoua arabophones).

Terminologie de la maison :

1. *ez-zgâg* allée couverte du village.
2. *ɛăin eḍ-ḍâr* puits central d'éclairage et d'aération.
3. *es-swâsi* piliers maçonnés.
4. *el-lɛălu* galerie du rez-de-chaussée.
5. *el-medwud* mangeoire.
6. *el-mestebel* galerie-balcon du 1er étage.
7. *el-ġorfa* grenier, chambre à provisions.
8. *el-kanūn* foyer.
9. *el-kūša* four à pain.
10. *el-ɛălliya* guérite sur la terrasse, au-dessus de l'escalier.
11. *es-ṣṭaḥ* terrasse.
12. *es-ṣṭâra* parapet bas entourant la baie.
13. *anwal* cuisine.
14. *aděrsag* parapet élevé entourant la terrasse.

Des étrangers au *ksar*, même propriétaires de champs ou de palmiers sur le *qeṭṭâ*, n'ont pas droit de cité ; certaines prérogatives leur sont refusées de ce fait, notamment le droit de pâture.

Là, c'est le sol qui sert de base à l'organisation sociale et non le sang. Si nous employons ici le terme « tribu » pour faciliter l'exposition, il convient de le dépouiller du sens qu'on lui accorde habituellement.

Au sujet des terres, notons que, fréquemment, le palmier et le champ où il croît n'appartiennent pas au même propriétaire. Palmiers et terres se vendent isolément ou sont, au cours des successions, attribués à des parts d'héritage différentes ; de plus, l'arbre peut être vendu sans les rejets qui l'entourent. C'est varié à l'infini et cela donne inévitablement naissance à des querelles sans fin.

Nous n'aborderons pas la question de l'irrigation et des droits d'eau : rappelons seulement que là, comme ailleurs, elle a été la source de luttes acharnées. Les tribus de l'aval sont en effet à la merci des tribus de l'amont, qui peuvent les priver d'eau, rendre ainsi toute culture impossible et provoquer à la longue la mort des palmiers.

VI. — PROTECTION

L'exercice de la protection est encore en pleine vitalité aux Lektaoua-Meḥamid ; cette sauvegarde est appelée *tilemmoutra* en berbère et *râaya* en arabe ; les protégés sont qualifiés d'Aït Temourt.

Cette organisation paraît résulter d'un accord conclu au début du XIXe siècle entre Aït Âṭṭa et Aït Dra, lorsque les Aït Âṭṭa descendirent de leurs montagnes pour défendre les Draoua contre les agressions des nomades sahariens.

On peut envisager qu'ils ne faisaient là que reprendre une antique tradition ; on dit cependant dans le pays que la *râaya* n'existait pas avant la venue des Aït Âṭṭa. Quelle pouvait être alors l'organisation défensive des sédentaires ? On remarque en effet que presque tous les *ksoûr* sont là au cœur de la palmeraie, ce qui est inaccoutumé ; ailleurs, les villages sont situés en lisière, afin, semble-t-il, d'être moins vulnérables et d'éviter les surprises.

Le témoignage des auteurs anciens semble attester que la protection

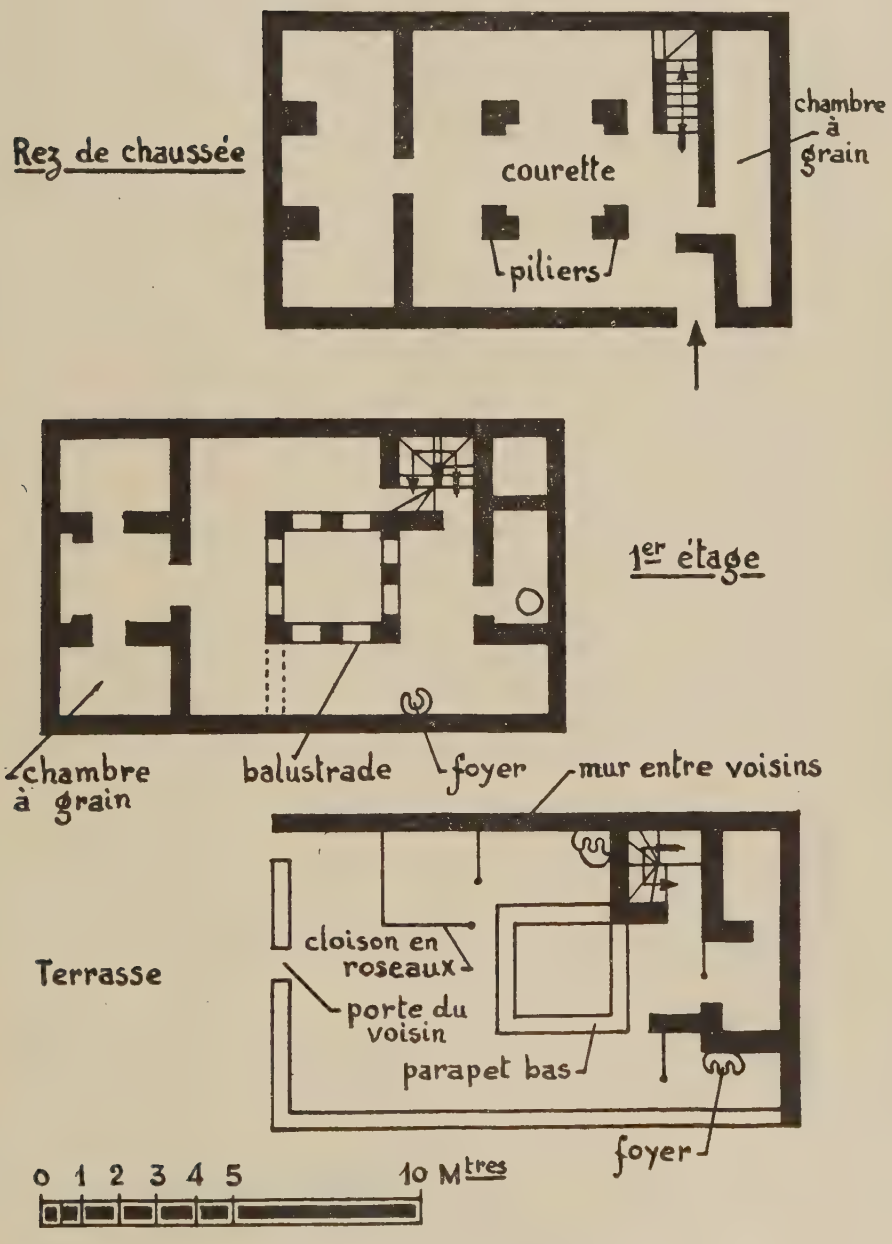

LEKTAOUA. — *Neṣrāt* (*Aït Dra* berbérophones)

Terminologie de la maison (les nos correspondent à ceux des Meḥamid ainsi qu'à leur traduction en français).

1. *lleălu*
2. *ṭiṭ n tgemmi*
3. *sswâri*
4. *leṣṭwan*
5. *lmdud*
6. *lmestebel*
7. *lhorft, ahanu*
8. *alemessi*
9. *aferran*
10. *lkallayet n ufella*
11. *rrgeg n ufella*
12. *tiddirga n ufella*
13. *anwal*

existait au moins dès le moyen-âge ; celle-ci semble dans ses grandes lignes avoir été très comparable à ce qu'elle était encore récemment et s'être étendue à tout le Sahara, du moins au centre et à l'ouest. Là aussi se retrouvent aujourd'hui des sociétés à castes bien différenciées.

Les pactes de protection liaient les parties par des intérêts communs, puisque les sédentaires cédaient une part de leur territoire à leurs protecteurs et s'engageaient à leur verser une redevance sur toutes les récoltes. Les terrains concédés représentaient fréquemment un quart de *qeṭṭâ* ; les parts des récoltes étaient les suivantes :

1/14 des dattes, de la luzerne et des cultures maraîchères,
1/31 de l'orge et du blé,
1/18 du maïs,
1/18 de l'orge coupée en vert, ou un certaine quantité de paille.

Les Aït Âṭṭa, eux, étaient tenus de défendre les Draoua par les armes, leurs villages, leurs récoltes, et de faire respecter l'intégrité du territoire ; le cas échéant, les Draoua combattaient à leurs côtés.

Depuis la Pacification, les charges des Aït Âṭṭa se trouvent allégées, et leur rôle quelque peu ramené à celui de gardes champêtres. Certains résident dans la palmeraie, mais ils viennent surtout nombreux lorsque approche la maturité des récoltes, afin de les surveiller et d'en prélever leur part. Les gardiens se dispersent alors dans la palmeraie, où ils campent ; ils sont responsables des vols qui peuvent se produire et doivent rembourser intégralement ce qui se trouve dérobé. Cette garde est habituellement laissée aux familles pauvres ; elles bénéficient ainsi de la coutume qui abandonne les dattes tombées sur le sol au cœur des rejets entourant le pied du palmier ; le propriétaire qui n'abandonne pas cette part de Dieu est l'objet du mépris et de la risée de tous.

Les tribus protégées étaient libres en principe de choisir leurs protecteurs, mais c'est en fin de compte la force des armes qui décidait. Aujourd'hui, les liens sont plus lâches, et le fait que certaines tribus protégées ont rompu le pacte et se sont libérées de la *râaya* semble annoncer une évolution vers l'affranchissement d'une redevance qui n'est plus tout à fait justifiée. Les sédentaires assument alors eux-mêmes la surveillance de leur palmeraie et choisissent un petit nombre de gardiens qu'ils rétribuent.

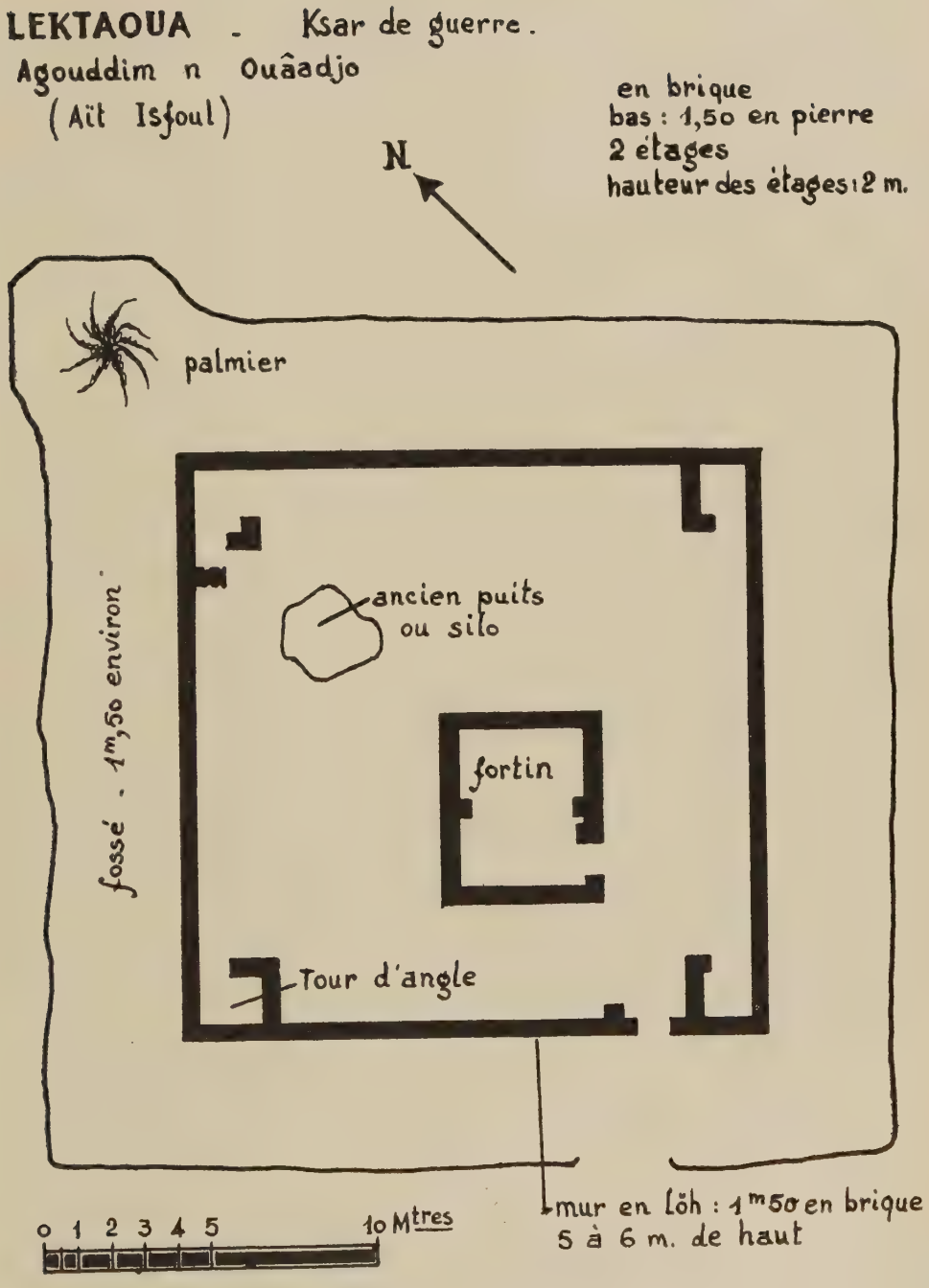

LEKTAOUA. — *Aït Isfoul*

Terminologie du ksar de guerre :

l borj	tour centrale légèrement pyramidale.	*laškal lmdafiɛa*	meurtrières.
ḥarabi	cour.	*ddan sqef*	rez-de-chaussée.
tandoft,		*lemestebel*	1er étage.
arbaɛ n tandofin	tour d'angle.	*ufella*	terrasse.
ṣṣûr n uguddim	mur (en *lōḥ*, haut en briques).		

Actuellement, les Aït Isfoûl sont protecteurs de presque tous les Lektaoua ; aux Meḥamid, les Aït Âṭṭa gardent la rive droite ; la rive gauche est aux Âarib, qui paraissent leur avoir enlevé la *râaya* assez récemment. Quant aux Beni Meḥammed, ils sont autonomes depuis la Pacification et assurent eux-mêmes la garde de leurs biens.

Il faut souligner que les rapports entre ces tribus n'entraînent ni servitude, ni vassalité, et que la bonne entente règne entre les parties. Les Draoua témoignent que les Aït Âṭṭa prennent leur rôle à cœur et l'accomplissent sans défaillance. On peut ajouter cependant que la tribu des Aït Âṭṭa est plus considérée et que son influence prédomine, bien qu'elle ne repose pas sur la possession de biens considérables.

Ce régime de protection paraît avoir existé dans le sud du Maroc sur toute la lisière du Sahara, du moins d'Aqqa à Taṭa jusqu'au Tafilelt ; il s'exerçait aussi dans les districts du Dra en amont des Lektaoua, mais ne s'étendait pas aux Aït Seddrat ni aux Mesguita. On peut encore le déceler dans ces régions, bien qu'il ait déjà atteint un état résiduel ; il nous a été donné de le constater dans les palmeraies des Tazarine et de Tarhbalt, et ceci sous une forme très analogue à celle rencontrée dans le Coude du Dra. A Tazarine, ce sont aussi des Aït Âṭṭa qui sont protecteurs, tant des Iḥarṭann (noirs) que des Mrabṭine et des Chorfa ; mais là, le fonctionnement de l'institution est déjà incertain et près de se dissoudre.

Ces traités de protection ont été rédigés par écrit ; on peut en retrouver les traces encore actuellement. Aux Lektaoua, grâce à l'aide aussi avisée qu'efficace du capitaine Azam, chef d'annexe de Tagounit, nous avons pu avoir en communication et photographier un certain nombre d'actes, parfois assez anciens, tel celui conclu avec l'Irhrem n Aït Yousef, daté de 960 de l'hégire.

Il ne semble pas que d'autres contrats écrits similaires aient été retrouvés jusqu'à présent.

L'acte consignant le traité original n'a pas encore pu être mis à jour : on le dit rédigé sur une peau de gazelle ; ce serait le premier pacte établi à l'arrivée des Aït Âṭṭa ; il y était stipulé que les Draoua cédaient le quart de l'ensemble des Lektaoua : maisons, champs, palmiers, terrains *boûr* et troupeaux. La *râaya* était fixée au quatorzième des récoltes.

Aux Tazarine, nous avons eu également entre les mains un traité de protection ; il est très vraisemblable que l'on puisse en retrouver d'au-

Tumuli. *Foum Larjam.* Lektaoua-Meḥamid.

tres dans cette palmeraie, mais un séjour limité ne nous a pas permis de préciser cette question.

Les Tazarine paraissent d'ailleurs posséder de nombreux actes, peut-être en raison de l'abondance des Mrabṭine, qui en ont assuré la conservation.

L'un de ces actes, fort ancien (900 de l'hégire), nous a paru intéressant ; ce n'est pas un traité de protection, c'est un acte de donation fait par les Roḥa aux Aït Sīdi Mṣâad, la plus ancienne famille maraboutique des Tazarine. On sait que les Roḥa, d'origine arabe, dominaient aux Tazarine avant l'arrivée des Aït Âṭṭa ; ils auraient dû quitter le pays, frappés par la malédiction de Sīdi Mṣâad, et se seraient retirés au Ternata et au Fezouata, où on les retrouve encore aujourd'hui.

VII. — CONCLUSION

C'est là le résumé des premiers résultats de la documentation recueillie dans le Dra, plus particulièrement aux Lektaoua et aux Meḥamid.

Il serait désirable de reprendre cette enquête et de l'orienter cette fois d'une part vers le Tafilelt et de l'autre vers le Sous méridional, afin de confronter les institutions et d'observer les affinités qu'elles pourraient présenter.

Au Tafilelt, les Aït Âṭṭa sont moins nombreux : il semble que la prédominance appartienne aux Beni Meḥammed ; il serait intéressant de savoir si eux aussi, dans cette région, exerçaient la *râaya* et sous quel aspect.

Quant au Sous méridional, les Aït Âṭṭa n'y sont pas représentés ; là aussi la protection paraît avoir été en usage.

Il semble permis d'envisager que cette région pré-saharienne du Maroc a pu, au cours des temps passés, présenter une certaine concordance de faits de civilisation lui conférant quelque unité.

Cette unité, bien que sans doute assez lâche, a pu recouvrir tout le Sahara occidental, englobant notamment les vastes espaces de la Mauritanie.

Auprès des *tumuli* les plus remarquables se trouve assez fréquemment une construction basse ; des dalles verticales dressées délimitent

Squelette dégagé en position ; tumulus nº 6. *Foum Larjam*. MEḤAMID.

un rectangle empli de terre ou de sable. Aucun ossement humain n'a pu être décelé ; à l'intérieur, seuls des fragments de très petits os non identifiés se trouvaient en surface. L'aspect de cette construction plane peut évoquer celui d'une table à sacrifice.

Peut-être est-il permis d'envisager que l'influence sous laquelle se serait imposée cette unité relative soit celle des tribus désignées habituellement sous le nom de Ṣanhâja. Au cours des siècles, l'aire de dispersion présumée de ces tribus paraît s'être étendue aux régions considérées.

Seraient-ce les Ṣanhâja et leurs descendants qui auraient édifié les innombrables *tumuli* qui se dressent à l'orée du désert entre les Lektaoua et les Meḥamid ? Au lieu dit Foum Larjam se trouve une immense nécropole ; à perte de vue s'étendent les sépultures (1).

Chaque *tumulus* comprend généralement une chambre funéraire orientée E.-S.-E. à O.-N.-O. ; elle est montée en grosses pierres posées sur le sol et de hauteur très variable. Des dalles très grandes et épaisses sont posées horizontalement au-dessus du sépulcre. Ce dernier est empli de sable soit de main d'homme, soit par l'action du vent.

Le tout est recouvert d'un monticule de pierres sèches sommé parfois d'une voûte en encorbellement ; celle-ci offre alors une petite baie vers le soleil levant.

A l'intérieur de la chambre funéraire ont été ensevelis plusieurs individus (les *tumuli* explorés en ont livré de deux à six), et les inhumations paraissent avoir été successives. Un seul squelette en effet est intact et occupe la meilleure place, couché sur le dos ou sur le côté, tête orientée à l'E.-S.-E. ; les jambes sont versées à droite et légèrement fléchies, les bras repliés sur la poitrine.

Les autres squelettes sont fragmentés et tassés dans les coins ; la plupart des ossements recueillis ne révèlent aucune trace de fossilisation (2).

L'absence de toute inscription ou mobilier funéraire conserve à ces tombeaux tout leur secret. Seul le mode d'ensevelissement permet d'induire que ces sépultures sont antérieures à l'expansion de l'islam en cette

(1) Au mois de janvier 1946, grâce au concours du capitaine Azam à Tagounit et du capitaine Roux aux Tazarine, nous avons pu explorer plusieurs de ces *tumuli*.

(2) Les squelettes dégagés en bon état ont été remis a l'Institut de Paléontologie Humaine, où M. Vallois veut bien les examiner actuellement ; le résultat de ses observations ne nous est pas encore parvenu.

contrée, mais rien ne laisse discerner s'il est le témoignage d'anciens « Berbères » ou celui de populations nègres préexistantes.

Non loin de là, sur des hauteurs voisines, subsistent les ruines de châteaux-forts et de citadelles qui peuvent eux aussi être fort anciens, sans pour cela avoir été contemporains des *tumuli*.

Peut-être est-il permis de penser qu'avant l'expansion almoravide, Foum Larjam a été, au nord du Sahara, le lieu saint des *Ṣanhāja*, leur centre de ralliement, point d'aboutissement des caravanes, et marché où s'échangeaient les produits du Soudan et du *Soûs el-Aqsâ* (1).

De vieux textes témoignent d'autre part que les tribus ṣanhāja possédaient de grandes capitales en lisière du Sahara méridional (Aoudarhost et Arougui, dit-on), et contrôlaient tout le pays saharien de l'Atlantique à Tombouctou.

L'étude comparée des lisières septentrionale et méridionale du désert est encore à faire ; peut-être confirmerait-elle des analogies que l'on ne fait qu'entrevoir. Les sépultures, l'architecture, les techniques, la toponymie même pourraient sans doute apporter des témoignages de grand intérêt.

L'état actuel des connaissances ne peut justifier aucune hypothèse, et l'absence de tout document ancien et authentique donne à penser que longtemps encore les faits disparus garderont leur mystère.

Dj. JACQUES-MEUNIÉ
Attachée de recherches
au Centre National de la Recherche scientifique

(1) Le capitaine Azam semble lui aussi incité à penser que cet immense cimetière pourrait être attribué aux Ṣanhāja ; rien n'autorise actuellement à se prononcer pour ou contre cette hypothèse.

Communications

UNE MISSION DE L'AMERICAN SCHOOL OF PREHISTORIC RESEARCH AU MAROC

Début 1947 a paru aux Etas-Unis, éditée par *the Harvard University Printing Office*, une publication qui nous fit connaître un nouveau gisement préhistorique du Maroc atlantique (1). Il s'agit de la caverne dite « El-'Aliya » (ou la Caverne Haute), qui fait partie des « Grottes d'Hercule » situées au cap Spartel (région de Tanger). Si l'on savait que ce site avait été fouillé, on ignorait, au contraire, et la nature des industries qui y furent découvertes et les conditions dans lesquelles celles-ci furent rencontrées.

Cet habitat naturel, qui a fait l'objet, dès 1909, d'un sondage de la part de G. Buchet, a été exploré en premier lieu, entre 1934 et 1936, par deux préhistoriens amateurs, de nationalité américaine, M. H. A. Doolittle et le Dr. R. M. Nahon, habitant à l'époque Tanger. En 1939, M. C. S. Coon, professeur d'anthropologie physique à l'Université de Harvard, de passage au Maroc, profita de son séjour pour y entreprendre à son tour, en collaboration d'ailleurs avec les deux chercheurs précités, quelques fouilles. Ce savant, sans être préhistorien, mais plié aux exigences de la recherche scientifique, s'est efforcé, devant la valeur exceptionnelle de ce gisement, de laisser une coupe stratigraphique aussi nette et aussi complète que le permettait l'état des lieux. Hélas ! après son départ, MM. Doolittle et Nahon ont repris (en 1940) leurs fouilles, brouillant ainsi, paraît-il, la séquence stratigraphique établie par M. Coon.

Quant aux documents, tant archéologiques que fauniques, recueillis au cours de ces recherches, ils font partie aujourd'hui des collections du *Peabody Museum* dépendant de la *Harvard University*. La publication de ces matériaux a été entreprise par deux auteurs, MM. B. Howe et M. L. Movius jr., qui n'avaient pas

(1) B. Howe et M. L. Movius jr., *A Stone Age Cave Site in Tangier*. — Preliminary report on the excavations at the Mugharet El-'Aliya, or High Cave, in Tanger, Cambridge (Mass., U. S. A.), 1947.

assisté aux fouilles, circonstance qui n'était pas faite pour faciliter le travail dont ils étaient chargés.

D'après les données stratigraphiques entre leurs mains, la coupe du gisement serait la suivante (1) :

	épaisseur moyenne
A) sables récents	0 m. 15
B) terres grises avec éléments datant des périodes musulmane et romaine.	0 m. 35
C) croûte calcaire	0 m. 03
D) terres noires à industrie néolithique (2)	0 m. 90
E) (rouge I) sables argileux rouges à industrie du Paléolithique supérieur	1 m. 30
F) (brun I) sables argileux brun foncé à industrie du Paléolithique supérieur	0 m. 90
G) sables orange stériles *H*) sables gris stériles	0 m. 80
I) (rouge II) sables argileux rouges à industrie du Paléolithique moyen ou supérieur (?)	0 m. 50
J) brèche jaune à ossements, stérile au point de vue archéologique	1 m. 00
K) sables jaunes à industrie du Paléolithique moyen (?)	épaisseur non déterminée.

En résumé, nous aurions affaire, par ordre d'ancienneté, c'est-à-dire de bas en haut, à :

1°) *Couche K* : un niveau à industrie relevant du « Paléolithique moyen » (?). Cette assise n'ayant livré qu'un nucléus de type levalloiso-moustérien (3) : cette pièce unique ne suffit point pour attester l'occupation de ce niveau par l'Homme.

2°) *Couche I* (rouge II) : un niveau à industrie « levalloiso-moustérienne » (4). Cette industrie, représentée par un ensemble de 24 pièces seulement, mais à l'exclusion de toute pointe pédonculée « atérienne » (5), pourrait correspondre à un *Moustérien* évolué (ou final?). Malheureusement ni les quelques silex figurés (6) ni leur description (y compris le tableau récapitulatif) (7) ne permettent de se pro-

(1) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, pp. 6-11 et fig. 1.

(2) Je sais que les auteurs disent « and later ». En vérité, il s'agit de tessons de poterie considérés par eux comme étant d'âge énéolithique, mais qui sont, au Maroc, nettement néolithiques.

(3) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, p. 11 et pl. III, n° 1.

(4) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, p. 24.

(5) Id., *ibid.*, pp. 13 et 18.

(6) Id., *ibid.*, pl. III, n°s 2-7 ; pl. IV, n°s 1-9.

(7) Id., *ibid.*, pp. 13, 14 et 18.

noncer avec toute la précision voulue. Quand on voit, d'un autre côté, que les auteurs qualifient ce niveau de « probably archaeological horizon » (1), on peut se demander si ces quelques objets, parmi lesquels les belles pièces sont rares, ne viennent pas, en particulier deux pointes foliacées à retouches bifaciales (2), de l'assise F (à industrie atérienne).

Cette conjecture se trouve singulièrement renforcée du fait que la provenance de restes humains fossiles rencontrés, en 1939, par M. Coon, dans cette même couche est, elle aussi, incertaine. En effet, possibilité envisagée par les auteurs, il se pourrait fort bien que ces débris humains — le fragment du maxillaire supérieur gauche d'un enfant et une molaire (M2 gauche) d'un adulte, l'un et l'autre attribués à des Néandertaliens (3) — proviennent, à la suite d'un effondrement (?), du niveau F (4).

III° *Couche F* (brun I) : un niveau à industrie de « technique levalloiso-mousterienne » (5). Celle-ci, représentée par un outillage aussi riche que varié, répond morphologiquement et typologiquement à un *Atérien* franc (6).

IV° *Couche E* (rouge I) : un niveau à industrie de « tradition levalloiso-mousterienne » (7) qui, à en juger par son mobilier lithique, correspond également à un *Atérien* typique (8).

V° *Couche D* : un niveau à industrie *néolithique*, mais dont l'outillage n'a été ni décrit ni étudié en détail (9).

Telle était en 1947, au moment où MM. Howe et Movius publiaient leur étude préliminaire, la succession stratigraphique, donc chonologique, admise par ces auteurs en ce qui concerne les diverses industries découvertes dans cette grotte.

***

(1) Id., *ibid.*, p. 13.

(2) Id., *ibid.*, pl. III, n° 3. — A la page 24, nous lisons : « The inhabitants of the cave at this time were makers of basically Levalloiso-Mousterian-type gray flint implements, *and probably of the few Solutrean-type laurel-leaf points found therein* ». C'est moi qui souligne la deuxième partie de cette phrase, en mettant l'accent sur « probably ».

(3) M. S. Senyurek, *Fossil Man in Tangier*, Cambridge (Mass. U. S. A.), 1940.

(4) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, p. 10.

(5) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, p. 25.

(6) Id., *ibid.*, pp. 14-16, 18 et 25 ; pl. V, n°s 1-21 ; pl. VI, n°s 1-11. Quant au nucléus n° 22 (pl. V), il est de facture méso-néolithique et n'a, par conséquent, rien à voir avec l'industrie atérienne à laquelle il se trouve mêlé ici.

(7) Id., *ibid.*, p. 26.

(8) Id., *ibid.*, pp. 16-18, 25 et 26 ; pl. VII, n°s 1-11 ; pl. VIII, n°s 1-15, c'est-à-dire exception faite pour le nucléus n° 12 (pl. VII) et les pièces n°s 16-20 (pl. VIII) qui appartiennent visiblement à un niveau plus récent, à savoir, selon toute vraisemblance, au Néolithique (de tradition ibéro-maurusienne ?) de la couche D.

(9) Id., *ibid.*, pp. 8, 9, 17 et 26.

Or, durant l'été de cette même année (juin-septembre), l'*American School of Prehistoric Research* a envoyé sur place une mission archéologique chargée d'entreprendre de nouvelles recherches à la grotte d'« El-ʿAliya ». Le but de cette mission était de reprendre, afin de les mener à bonne fin, les fouilles faites antérieurement dans cette caverne. C'est dire que la mission dirigée par le Dr H. Hencken, assisté du professeur Coon, se trouva d'emblée devant une tâche aussi ardue que délicate. Il ne s'agissait pas moins que de sauver, pour la science, un gisement préhistorique *in situ* de premier ordre. Sous ce rapport, il faut savoir que les chercheurs de la dernière heure, au lieu de conserver le témoin stratigraphique indispensable, avaient enlevé, animés dans leurs travaux de plus d'ardeur que de méthode, la majeure partie des remplissages fouillés par eux.

En dépit d'une telle situation, l'équipe de l'*American School of Prehistoric Research*, travaillant, sous la direction avisée de son chef, avec beaucoup de méthode, a réussi à rétablir, dans les grandes lignes, la stratigraphie générale du gisement. Aussi les observations d'ordre divers, de même que les découvertes réalisées au cours de cette campagne de fouilles permettront, j'en suis sûr, de consacrer à ce gisement une monographie détaillée et définitive. Cette étude est appelée à compléter et à rectifier, sur plus d'un point, le rapport publié en 1947.

Invité par le Dr Hencken à visiter les fouilles entreprises par la mission dirigée par lui, j'ai été à même d'examiner et la nouvelle coupe stratigraphique et les nombreux éléments, à la fois lithiques et fauniques, mis au jour durant cette campagne. Il ne m'appartient pas de résumer ici, même succinctement, les résultats obtenus par la dite équipe. Ceux-ci seront exposés par le détail, en temps opportun, par M. Howe qui, ayant participé cette fois-ci aux fouilles, pourra présenter son étude en parfaite connaissance de cause.

En bref, il s'agit d'une vaste caverne creusée par l'une des mers quaternaires dans les grès dunaires formant la falaise abrupte du cap Spartel. Cet habitat sous grotte a été occupé par l'Homme, sans interruption notable, depuis le Paléolithique supérieur jusqu'à la fin de l'époque néolithique et même, comme le prouvent les vestiges découverts à la couche B, au delà des temps préhistoriques.

La seule observation que je me permette de formuler — interprétation que j'avance avec le plein consentement de M. Hencken — a trait aux niveaux E (rouge I) et F (brun I) de la stratigraphie publiée en 1947 (1). Après un examen approfondi de la coupe actuelle, j'ai la conviction personnelle qu'il s'agit, en définitive, non pas de deux mais d'une seule et unique couche. Celle-ci, limitée à sa base par une croûte calcaire et surmontée à son sommet des dépôts néolithiques, constitue, à mon avis, une unité stratigraphique indiscutable. Elle est formée, de haut en bas, par des sables argileux dont la teinte, passant par différents degrés, va du rouge au brun, voire au jaune à sa base. Cette assise, interstratifiée aujourd'hui par la ligne sinueuse d'une croûte de manganèse, dépôt qui s'est

(1) B. Howe et M. L. Movius, *op. cit.*, pp. 6-11 et fig. 1, pp. 13-17.

formé après coup, ne montre au contraire sur toute son épaisseur, détail important, pas la moindre trace d'un ancien sol.

Devant une telle situation, on peut soutenir avec vraisemblance que l'assise en question, subdivisée primitivement en E et F, ne répond — géologiquement et pédologiquement — qu'à une seule couche sédimentaire. Le mobilier lithique qui en provient et qui a été réparti, lui aussi, sur deux niveaux (rouge I et brun I) témoigne du reste dans le même sens. Un simple coup d'œil jeté sur les planches V à VIII publiées par MM. Howe et Movius ne fait que confirmer l'identité morphologique et typologique de l'industrie en cause et figurée par les pièces les plus caractéristiques.

De part et d'autre on trouve, en effet, les mêmes outils (1), qu'il s'agisse d'instruments sur éclats, de pointes « atériennes », de pointes foliacées et en « feuille de laurier », pédonculées ou non (2).

De cette mise en parallèle, il s'ensuit que la subdivision proposée par les auteurs, c'est-à-dire la répartition de ces silex sur deux niveaux distincts — brun I et rouge I —, semble difficilement soutenable. Pris dans leur ensemble, ceux-ci caractérisent, au contraire, un tout cohérent qui s'identifie, d'après la classification que j'ai exposée et justifiée ailleurs (3), avec un Atérien récent ou supérieur, mais, j'en conviens, d'un faciès à part. En effet, cette industrie se signale par la prédominance plus que marquée des pointes foliacées et en « feuilles de laurier » — un ensemble de 98 pièces — par rapport aux pointes atériennes courantes (y compris deux pointes à ailerons dites « marocaines ») — un total de 9 exemplaires seulement — proportion qui n'a encore jamais été atteinte dans aucun autre gisement de même nature. Dans l'état actuel des recherches, celles-ci l'emportent invariablement, et de beaucoup, sur celles-là, du moins au Maroc. Pour les gisements atériens des autres pays du bloc nord-africain, la disproportion entre ces modèles est encore plus flagrante, du fait que les pointes de style foliacé y sont, sinon inexistantes, du moins extrêmement rares (4). Ce n'est qu'en Egypte, dans l'oasis de Kharga, gisement où elles tiennent numériquement l'équilibre avec celles du type pédonculé, qu'elles sont également relativement communes (5).

Selon toute probabilité, nous avons affaire, à la grotte d'« El-ʿAliya », à un Atérien qui a évolué sur lui-même et dont le stade final a abouti à cette industrie curieuse, unique, jusqu'à ce jour, dans les annales de la préhistoire nord-

(1) Id., *ibid.*, p. 18, (tableau récapitulatif).

(2) Id., *ibid.*, pl. V-VIII, sous les réserves formulées plus haut, p. 4, notes infrapaginales 2 et 4.

(3) A. Ruhlmann. *Le Paléolithique marocain*, « *Publications du Service des Antiquités du Maroc* », fasc. 7, 1947, pp. 54-78. — Id., A propos de la subdivision de l'Atérien marocain, *ibid.*, fasc. 8, 1948, p. 3 sq.

(4) Id, *op. cit.*, 1945, p. 58 et note infrapaginale nº 15. — G. Caton-Thompson, *The Aterian Industry* : its place and significance in the palaeolithic world, « *Huxley Memorial Lecture* » for 1946, Londres, 1947, pp. 10, 11, 34 et 35.

(5) G. Caton-Thompson, *ibid.*, p. 35 et pl. IV.

africaine. Compte tenu du faciès particulier, sinon essentiellement local, de cette industrie, mais aussi de la place qu'elle occupe dans la séquence stratigraphique — elle est sous-jacente à celle d'un niveau non pas mésolithique, mais néolithique — je ne crois pas téméraire d'admettre que cet Atérien final, prolongeant son règne outre mesure, chevauche chronologiquement et sur le Paléolithique supérieur et sur le Mésolithique.

Pour autant que je sois informé, l'industrie-type de cette dernière phase — l'Ibéro-Maurusien — qui marque une borne entre ce qui finit, à savoir le Paléolithique, et ce qui commence, à savoir le Mésolithique, manque complètement parmi les différentes industries rencontrées à la grotte d'El-ʿAliya, lacune qui plaide en faveur de l'interprétation ci-dessous à titre de simple hypothèse.

Il appartient à M. Howe, chargé de la nouvelle publication que l'*American School of Prehistoric Research* compte réserver à ce gisement, de nous en dire le dernier mot. Tant que ce travail n'a pas paru, je me limite à ces quelques remarques concernant l'Atérien de ce site, d'autant plus que ni la lecture du rapport préliminaire, ni l'étude de la coupe stratigraphique et des éléments lithiques découverts en 1947 ne m'ont amené à modifier, en quoi que ce soit, la subdivision de l'Atérien proposée en 1945 et 1948 (1).

Les recherches entreprises dans la grotte dite « El-ʿAliya » n'ayant retenu les membres de la mission que durant un délai relativement court, force leur fut de chercher et de trouver ailleurs ce que cette caverne, vidée en grande partie par les fouilles antérieures, leur refusait. A ce titre, la plupart des grottes existant dans les parages du cap Spartel furent prospectées. Seules deux d'entre elles ont été jugées assez intéressantes pour faire l'objet de nouvelles fouilles.

La première — « la caverne de l'été » — se trouve dans le voisinage immédiat de la précédente. La seconde, au contraire, s'ouvre, parmi beaucoup d'autres, dans la berge rocheuse (côté nord) de l'oued Achakar. Au fur et à mesure de l'avancement de leurs explorations, nos archéologues ont toutefois dû constater que ces cavernes, beaucoup moins spacieuses que la grotte d'« El-ʿAliya », n'ont été occupées par l'Homme que durant la période néolithique.

Les fouilles de ces deux sites préhistoriques ont néanmoins livré un matériel archéologique des plus riches, comprenant aussi bien des outils en silex que des tessons de poterie, ainsi que quelques instruments en os, sans oublier les nombreux déchets de cuisine.

Les coupes stratigraphiques, particulièrement nettes dans les deux habitats, de même que l'étude méthodique des matériaux archéologiques et fauniques recueillis au cours de ces explorations, permettront d'apporter une contribution

(1) A. Ruhlmann, *op. cit.*, 1945 et 1948. Cette classification trouvera du reste une nouvelle confirmation dans le travail d'ensemble que je compte pouvoir publier prochainement sur la grotte préhistorique de Dār as-Soltān.

des plus intéressantes à l'étude du Néolithique marocain. Celle-ci sera d'autant plus utile qu'elle se rapportera à une période encore assez mal connue dans ses détails, faute précisément de trouvailles faites *in situ*, et qu'elle nous montrera l'évolution et surtout la chronologie du Néolithique de la région de Tanger sous un jour nouveau.

Aussi est-ce pour moi une satisfaction de pouvoir exprimer à MM. Hencken et Coon, de même qu'à leurs callaborateurs, mes félicitations les plus sincères quant aux résultats obtenus à l'occasion de cette campagne de fouilles. D'un autre côté, je ne saurais oublier les journées passées avec eux soit sur le chantier, soit à leur « quartier général », séances de travail consacrées à l'étude des coupes, des documents, mais aussi à la discussion de nos opinions.

Armand Ruhlmann.

LES PROBLÈMES SAHARIENS

(d'après les travaux de l'Institut français d'Afrique Noire)

En mai 1930, l'Institut des Hautes Etudes marocaines consacrait son VIIe Congrès à un essai de mise au point de nos connaissances scientifiques sur le Sahara occidental. Depuis cette date, les progrès techniques, des raisons de toute nature : économiques, politiques, militaires, ont surexité la curiosité des milieux les plus divers pour les problèmes sahariens. Entre les administrations françaises directement intéressées, du Maroc, d'Algérie, d'A. O. F., une émulation féconde aboutissant à une active collaboration a multiplié les recherches. Il convient de rendre un hommage particulier à l'Institut français d'Afrique noire que dirige M. Monod avec une compétence réellement encyclopédique, une autorité et une activité sans égales. Plusieurs mémoires, en particulier de M. Urvoy, dont l'impression avait été retardée par la guerre, viennent de paraître. Il faut en rapprocher diverses publications échelonnées dans les dernières années, de M. Monod lui-même, les articles recueillis dans le Bulletin de l'I. F. A. N. — La belle thèse de géographie botanique de M. Trochain s'étend à une partie du Sahel présaharien. Les recherches des missions anti-acridiennes complètent notre documentation.

Même en laissant de côté la valeur propre de ces travaux et leur contribution spécifique aux sciences de la nature, on peut en dégager certaines conclusions générales qui présentent le plus vif intérêt pour les recherches poursuivies dans notre maison, tant sur l'évolution de l'Islam occidental que sur l'ensemble des relations entre les populations marocaines et leur milieu géographique. Les raisons profondes de cet intérêt s'imposent avec force. L'Islam, centre commun de nos études et de nos préoccupations, est une fleur spirituelle du Désert ; il en est comme l'image mystique que déforment les civilisations de l'abondance comme l'ascétisme des nomades lui rend sa force et sa pureté. L'Islam est né, s'est propagé, nourri matériellement et moralement dans une zone géographique bien définie du vieux monde, celle qui, de l'Atlantique aux limites de la mousson, juxtapose, associe le monde climato-botanique de la Méditerranée et le monde climato-botanique du désert. Chacun de ces mondes physiques a mis sa marque propre sur la vie humaine, représentée ici par les cultivateurs sédentaires, là par les nomades pasteurs de chameaux. Entre les deux, une zone de steppes a été disputée entre ces deux groupes voisins, traduisant, par l'avance ou le recul de l'un ou de l'autre, la mesure de sa volonté de puissance, et la conjoncture politique. Dans ce conflit

millénaire l'Islam est venu apporter son dynamisme spirituel sans en modifier réellement les bases naturelles et économiques.

Cette directive est presque banale aujourd'hui pour un historien de l'Afrique du Nord. Mais on considère moins volontiers que cet affrontement des pasteurs et des agriculteurs au nord du Sahara, a sa réplique symétrique au sud, de même que les steppes et le Tell méditerranéens ont pour correspondance les steppes sahéliennes et la savane soudanaise. La simple comparaison aurait déjà sa valeur d'enseignement. Mais il y a plus qu'une symétrie : c'est le même groupe, des Berbères nomades, aujourd'hui arabisés à l'Ouest, qui est en contact au sud avec les noirs du Soudan comme au nord avec les cultivateurs telliens. Il transmet donc, dans le sens méridien, les chocs ou les provoque. L'histoire des Almoravides n'est que le moment le plus célèbre de cette fonction.

C'est l'eau qui est le principe de la différence et des rapports entre ces groupes humains. Tout fait, naturel ou social, qui augmente l'eau favorise la culture et la force des sociétés sédentaires. L'histoire humaine du Sahara et de ses marches nord et sud est l'histoire de leur évolution hydraulique. Les relations entre l'humanité blanche et l'humanité noire séparées par le grand désert sont différentes à l'est où le Nil a établi un lien, au centre où le Sahara est particulièrement inhumain, à l'ouest où il diminue en largeur et en violence. L'épanouissement d'une civilisation néolithique dans le Sahara occidental et la présence des Ethiopiens noirs dans le Sud marocain sont liés à quelque équivalent pauvre du Nil. Le dessèchement du Sahara est aujourd'hui appuyé sur trop de faits de tout ordre pour n'être plus une simple hypothèse. Mais pour en faire une base de travail, la difficulté est de préciser l'échelle chronologique ou le plan que l'on considère : la Géologie, qui n'essaie même pas d'établir une commune mesure du temps entre ses périodes, la préhistoire, où la durée s'évalue en millénaires ; l'histoire, qui compte par siècles.

Le mémoire d'Urvoy sur les bassins du Niger présente à cet égard un intérêt particulier : en plus des observations concrètes et d'une interprétation personnelle, il propose une méthode que l'on peut aisément rendre plus rigoureuse en augmentant et en précisant les systèmes de recoupements et de références sur lesquels elle se fonde. Il s'agit en effet de confronter sur un tableau synoptique et synchronique, l'évolution des trois bassins du Niger, supérieur, moyen et oriental ; des phénomènes généraux d'ordre physique, comme la formation des latérites, des croûtes ferrugineuses, les dépôts d'argile limoneuse ou intermédiaire, les vicissitudes du réseau hydrographique, la fossilisation des ergs ou le déplacement des dunes vives ; des phénomènes généraux d'ordre biologique comme les reliques de la flore ou humain comme l'outillage lithique et les gravures rupestres. On arrive ainsi à distinguer nettement dans l'évolution du Sahara occidental au quaternaire, trois périodes nettement plus pluvieuses séparées par des périodes nettement plus arides avant l'état actuel. Il n'est pas besoin de faire ressortir

l'intérêt d'un synchronisme entre ce Pluvial saharien, le Pluvial marocain de M. Ruhlmann, le glaciaire européen.

Est-il possible de retrouver, dans la période historique, des preuves et des étapes du dessèchement ? La chronologie par recoupements a besoin de trouver des références plus précises. Des faits assez troublants ont été notés par M. Monod et par ses collaborateurs. C'est par exemple les preuves d'un écoulement très récent du lac Faguibine dans la direction de l'Aklé, les traces d'une cuvette lacustre au pied du dahar de Tichit, l'ensevelissement par les dunes de points d'eau naguère habités. Les études pour le Méditerranée-Niger et pour l'irrigation du delta intérieur du Niger ont fait établir des nivellements de précision qui permettent des recherches, naguère impossibles, sur l'évolution morphologique et hydrographique qui fut rapide.

Parmi les régions les plus riches d'enseignements, il faut mettre au premier plan la cuvette du Hodh et sa bordure de « côtes ». C'est précisément là une région où se sont affrontés le plus directement les Berbères nomades islamisés et les paysans noirs naturistes. Les vicissitudes d'Aoudaghost, prise, perdue, reprise par les Sanhaja préludent au mouvement almoravide et ne peuvent laisser indifférents les historiens du Maroc pas plus que l'ensemble de l'histoire des royaumes noirs de Ghana et des Songhaïs. La géographie peut éclairer l'expansion de l'Islam qui fut à l'origine un refoulement du paysanat noir par les nomades berbères.

Jean Célérier.

SALÉ-LE-VIEUX ET SALÉ-LE-NEUF

Dans son article sur *La maison de Louis de Chénier* (« Hespéris », 1928, pp. 25-26), Pierre de Cénival a rassemblé un certain nombre de textes d'où il ressort qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, l'expression Salé-le-Vieux désignait le plus souvent la ville actuelle de Salé et l'expression Salé-le-Neuf, la ville actuelle de Rabat.

Il n'en a pas toujours été et il n'en est pas toujours ainsi. On aura pu lire dans les *Sources inédites* (1e série, Portugal, II, 2e partie, Paris, 1946, pp. 477-478) une lettre du gouverneur d'Azemmour Antonio Leite où, en 1529, celui-ci place manifestement Salé-le-Vieux à Rabat. La gravure des *Civitates orbis terrarum*, reproduite dans le même volume (pl. V, p. 462), situe de même « Sala vetus » à Rabat et « Sala nova » à Salé. Des indications identiques figurent dans deux plans inédits, conservés au Service hydrographique du Ministère de la Marine, l'un de 1700 et l'autre de 1737. Tous deux mentionnent « la nouvelle ville » ou « le nouveau Salé » sur la rive droite du Bou Regreg et, sur la rive gauche, « l'ancienne ville » ou « le vieux Salé ». Par ailleurs, le comte de Castries cite des documents du XVIIe siècle, qui placent également Salé-le-Vieux au sud et Salé-le-Neuf au nord du fleuve (*Sources inédites*, 1e série, France, III, Paris, 1911, p. 192, n. 4).

En revanche, pour Valentim Fernandes, qui écrivait au début du XVIe siècle, l'expression Salé-le-Vieux désigne la ville actuelle de Salé, comme dans les textes des XVIIe et XVIIIe siècles (*Description de la côte d'Afrique*, trad. Cénival et Monod, Paris, 1938, p. 27). La même indication se retrouve dans deux plans des XVIIe et XVIIIe s., dont l'un cependant a été dressé en 1700, au cours de la même expédition — celle de d'Estrées — que celui signalé plus haut avec la mention contraire.

Incontestablement, le comte de Castries l'a souligné, la plus grande confusion a régné au sujet de ces désignations, aussi bien chez les auteurs que dans les documents cartographiques. Comment l'expliquer ?

On sait que la ville de *Ribāṭ al-Fatḥ*, construite dans la seconde moitié du XIIe s., à l'emplacement de Rabat et par le calife almohade Yaʿqūb al-Manṣūr, est vite tombée dans l'abandon ; à partir du XIVe s. et jusqu'au début du XVIIe avant l'arrivée des Moriscos, elle ne comprenait plus que quelques centaines d'habitants groupés autour de la *qaṣba*, connue aujourd'hui sous le nom de *qaṣba*

des Oudaïa. Ce sont les réfugiés d'Espagne qui, vers 1610-1620, ont construit la médina actuelle de Rabat, qui prit alors figure de ville nouvelle.

Par suite, on peut, semble-t-il, admettre l'explication suivante. Avant la venue des Moriscos, Salé-le-Vieux devait être la ville de la rive gauche du Bou-Regreg, qui présentait alors, sans aucun doute, l'aspect d'une ville abandonnée, dont l'immense enceinte ne renfermait guère que des ruines et des champs. Mais la ville créée par les Andalous, ville nouvelle, s'est logiquement appelée Salé-le-Neuf, tandis que l'agglomération de la rive droite recevait en même temps l'appellation de Salé-le-Vieux.

Ultérieurement, certains auteurs auraient continué d'employer les anciennes désignations qui, du reste, ont pu, sinon ont dû ne disparaître que progressivement.

Mais il est certain qu'aucune fixité n'existait dans le vocabulaire employé pour désigner les deux villes du Bou-Regreg, et seul le contexte des documents qui en parlent permet de préciser de quelle ville il peut s'agir.

R. Ricard et J. Caillé.

DICTONS SUR LES RGUIBAT LGWASEM

On sait qu'il n'est guère de tribu maure qui n'ait un surnom, ou dont une particularité (origine, comportement, genre de vie) ne donne naissance à un dicton plus ou moins flatteur, généralement ironique.

C'est ainsi qu'au « Sahel », c'est-à-dire dans la région littorale et dans son arrière-pays, on dit, par exemple, des Ouled Tidrarin (*oulād tidrārīn*), réputés pour leur avarice sordide :

lben-hum l-elḥīrān
u-zraε-hum l-elfīrān.

(« Ils laissent leur lait aux chamelons, et leur orge aux rats ».)

De même, aux Aroussiin (*lεarōṣēyīn*), savants et braves, mais modérément généreux, on prête cette réponse à leurs ennemis venus piller leurs chameaux : « Nous ne sommes ni assez prodigues pour vous les donner, ni assez lâches pour vous les laisser prendre ».

mānnę kermœ, naεṭō-hę ;
u-lānnę ḏlāl, nzūzū-hę.

Les tribus composant la confédération des Rguibat de l'Est (*rgēib eššərg*) ou « *lgwāsem* » sont une illustration typique de cet usage, où se donne libre cours la malice des nomades.

Les dictons que l'on va lire ont été recueillis, transcrits et traduits par l'auteur à Tindouf, au mois d'août 1945.

Le capitaine Cauneille, alors Chef de l'Annexe de la Saoura, estimait, en 1945, les Lgwāsem à 2.032 tentes, soit 12.000 âmes environ.

Sur ce total, un tiers seulement (656 tentes) était considéré comme de race noble, le reste (1.376 tentes) comprenant la clientèle amenée là par la guerre, l'insécurité et la misère.

I — Les Purs

Ils se composent de deux groupes : les *ahél brāhīm u-dāud* et les *l-ʿbbʷēihāt* (qui tirent leur nom de celui de leur ancêtre : ʿbbʷēih).

A. — ahél brāhim u-dāud, qui comptent cinq fractions :

1) *ahél sīdi εallāl*, que l'on compare au « chameau pie : si tu viens à lui doucement, tu l'attrapes ; mais si tu l'approches brusquement, il te piétine » (*kīf eżżmel lázrag : ila žēit-ub-eššoor, tágᵉbəḏ-o ; w-ila žēit-ub-elεażlę, yerdaḥ fīk*).

2) *sselạ̄lkẹ*, « Un trou dans le sable ; si tu l'arranges, tu en tires de l'eau ; sinon, le sable s'effondre sur toi et voilà tout » (*tīlemsi lbátḥa* : *ilạ̄ ṣḷáḥet-hẹ, sgī men-hẹ* ; *u-ilạ mā ṣḷáḥet-hẹ, mā tesgi* : *əṭṭẹ̄ḥ ɛalīk, u-tūf* !).

3) *ahél b-elgāsem u-bṛāhim* : « C'est comme un seau percé : si tu l'écartes de toi, il te sert à quelque chose ; mais si tu le rapproches, il gâche tout » (*kīf eddélu lem-hérred* : *ilạ baɛátt-u mennạk, izzī lạk ši* ; *u-ilạ gaṛṛabt-u mennạk, iḍẹ́yyaɛ-ak.*).

4) *ženḥa* : « Ils sont comme un chat : donne lui quelque chose, il t'accompagne ; ne lui donne rien, il s'en va » (*kīf elmúšš* : *ilạ ɛaṭẹ̄it-u ši, imši maɛạ́k, u-ilạ mā ɛa-ṭẹ̄it-u ši, imši ɛannạ́k.*).

5) *ahél laḥsen u-ḥmạ̄d* : « Ils sont comme l'écho, qui te renvoie tes paroles, mais se tait si tu ne dis rien ».

(*ɛabd elkédyẹ* : *ilạ kellémt-u, ikéllem-ạk* ; *u-ilạ mā kellemt-u, mā ikellem-ạk*).

B) *l'bbʷẹ̄ihạ̄t* sont les dépositaires de la *bāṛakẹ* de l'ancêtre *er-rgẹ̄ibi* et leur malédiction est redoutable. On ne se gêne pas, cependant, pour dire qu'ils sont « semblables à une peau d'agneau : blanche par dessus, mais noire par dessous ». (*kīf žẹll ləḫṛọuf* : *men-fọug, ábyəḍ* ; *u-men-dāḫel, ákḥal*).

II — Les Clients

Sur un total de 1376 tentes (les deux tiers des Lgwāsem), la grande majorité (1.087 tentes) est constituée, d'après le capitaine Cauneille, par les cinq clients de la confédération (le reste, ce sont les clients de fraction et les clients de clients) :

I) *sellạ̄m*, fort riches et très religieux, qui ressemblent à « une chamelle laitière : repue, elle donne beaucoup de lait ; mais affamée, elle ne donne rien » *kīf ennạ̄gẹ lmermūri* : *ilạ šábɛət, taḥleb lạk yạ̄ser menləḥlīb* ; *u-ilạ žáɛət, mā taḥleb lạk ši*).

2) *lfoġra*, méprisés, « pareils au vent de sable : s'il te tombe dessus, il t'aveugle ; s'il s'éloigne de toi, ouvre les yeux » (*kīf lɛažạ̄ž* : *ilạ nṭləṣ ɛalīk, iɛmī-k* ; *u-ilạ ufœ ɛannạ́k, etḥəll ɛainī-k*).

3) *ọulạ̄d sīdi ḥmạ̄d* : « sac de crottes, bouché par une datte » (*kīf elmezwéd, mlạ̄n mel-lebɛar, ġālẹgᵏt-u támṛa*). Ce qui veut dire : fraction sans renom, où se distingue une famille influente.

4) *leḥmẹ̄idnạ̄t*, « c'est comme un mirage : de loin, c'est quelque chose, et de près, ce n'est rien » (*kīf essṛāb* : *tšūf-u, tgūl ɛannu ḫāleg* ; *u-mnīn ᵉtžī-h, mā-hu-ḫāleg*).

5) *lɛayạ̄išẹ*, semblables à « une corde de laine, qui s'allonge quand on la tend et rétrécit quand on la relâche» (*ḥbel eṣṣọof* : *ilạ nṭaṛt-u, iɛūd ʾṭwīl* ; *u-ilạ rḫẹ̄it-u iššékref*).

Goulimine, 15-12-1947.

Vincent Monteil.

NOTE SUR DES HACHES D'ARME ET SUR UNE PLATE DE HARNOIS TROUVÉES AU MAROC

HACHES D'ARME

Au cours de démarches pour la création à Salé d'un Musée d'art marocain, j'eus à rendre visite à M. Cangardel, chef du Service des Domaines. Sachant l'intérêt que je portais à ces questions, il me permit d'examiner un certain nombre d'armes marocaines placées dans son bureau et en particulier une hache, d'apparence fort ancienne, dont il voulut bien me faire don (pl. I, fig. 3).

Cette hache, d'un type archaïque, assez grande et robuste, était couverte de rouille ; le manche en était vermoulu et comme rongé (1).

De forme élégante et particulièrement bien proportionnée, la lame de cette hache atteint 34 cm. en hauteur et 31 cm 1/2 en largeur. Le tranchant est en arc de cercle convexe et les deux bords latéraux sont concaves. Une extrémité du tranchant est ébréchée.

Près de l'œillet, la lame est renforcée par une applique de fer qui semble continuer l'anneau de fixation au manche. Cette applique porte un décor gravé où subsistent encore quelques traces d'argent à peine perceptibles, mais qui suffisent pour déceler une damasquinerie à la feuille.

L'anneau de fixation au manche est mouluré et le talon marqué par une tige en forme de balustre terminé par une grosse tête de clou barrée. La fixation du manche dans l'œillet est renforcée par un autre clou à tête godronnée.

Au centre de la lame est creusé un octogone festonné intérieurement de huit petits arcs et garni au centre de lamelles de laiton formant étoile. Près du talon est incrusté un filet de cuivre en forme de croissant.

Enfin on peut lire, gravés grossièrement sur une des faces :

بنيّة الجهاد إن شاء الله Pour la guerre sainte, s'il plaît à Dieu.

(1) Grâce au renseignement fourni par un vieux chaouch du Service des Domaines, j'ai pu me documenter auprès de M. Lejeune, ancien inspecteur des Domaines, sur la provenance de cette hache. Une quinzaine d'années plus tôt, M. Lejeune, alors inspecteur régional des Domaines, fit ouvrir à Salé deux boutiques du fondouk el-Qā'a. La tradition voulait que ces boutiques aint été fermées depuis plus de cent ans. On y découvrit une sorte de dépôt d'armes : des fusils à pierre marocains ou d'origine européenne, du plomb, de la poudre et enfin une ou deux haches.

لا إله الاّ الله محمّد رسول الله	Il n'est d'autre divinité qu'Allah, Mahomet est son prophète.

Sur l'autre face :

بامر امير المؤمنين مولانا الحسن	Par ordre du Prince des Croyants, notre Maître El-Hassan,
نصرهُ الله بنصرِهِ امين	Que Dieu le rende victorieux par Son assistance. Ainsi soit-il !
هو ناصر راية الفرسان	C'est lui qui assiste l'étendard des preux.

Au-dessus du croissant de bronze incrusté, une date : année 1292 de l'hégire, soit 1875 de notre ère, c'est-à-dire deux ans après l'avènement du sultan Moulay Hassan.

Enfin, sur la même face, mais en suivant le rebord inférieur, on lit :

المعلّم الحاجّ الجيلاني بن مبارك	L'artisan El-Ḥājj el Jîlânî ben Mbārk

Nous connaissons ainsi la date de la fabrication, le nom du sultan qui régnait à l'époque et celui de l'ouvrier. Toutefois, le nom de ce dernier est incomplet.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, il y aurait eu jadis à Meknès un *zenāïdi* du nom de Ḥājj Jîlânî Ould Hora dont nous avons des platines de fusils à pierre identifiées par un de ses anciens apprentis, actuellement armurier à Meknès.

A Rabat, nous retrouvons également un Ḥājj Jîlânî, armurier. Il semble cependant que l'exécution de ce fer de hache soit plutôt le travail d'un forgeron que celui d'un armurier.

Ce qui surprend surtout, c'est la forme archaïque de cette hache et la date relativement récente de sa fabrication.

Voyons ses rapports avec d'autres types anciens connus.

On trouve dans l'ouvrage de Viollet-le-Duc sur le mobilier (2) une hache danoise qui offre, malgré ses dimensions réduites (23 × 21), une très grande similitude avec notre hache.

Sans prétendre pour celle-ci à une origine danoise, il faut se souvenir que l'influence des Normands en Afrique du Nord pendant le haut moyen-âge n'est pas impossible.

Au moyen-âge, en Orient, la hache a été employée comme arme, mais elle est, en général, de petites dimensions. Les Sarrasins l'ont utilisée aussi. En Arabie, au XIXe siècle, on se servait encore de la hache d'armes (3).

(2) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, Paris, 1858, t. VI, p. 7.

(3) Ali Bey El Abassi, *Voyages en Asie et en Afrique de* 1803 *à* 1807, Paris, F. Didot, 1814, t. II, p. 408.

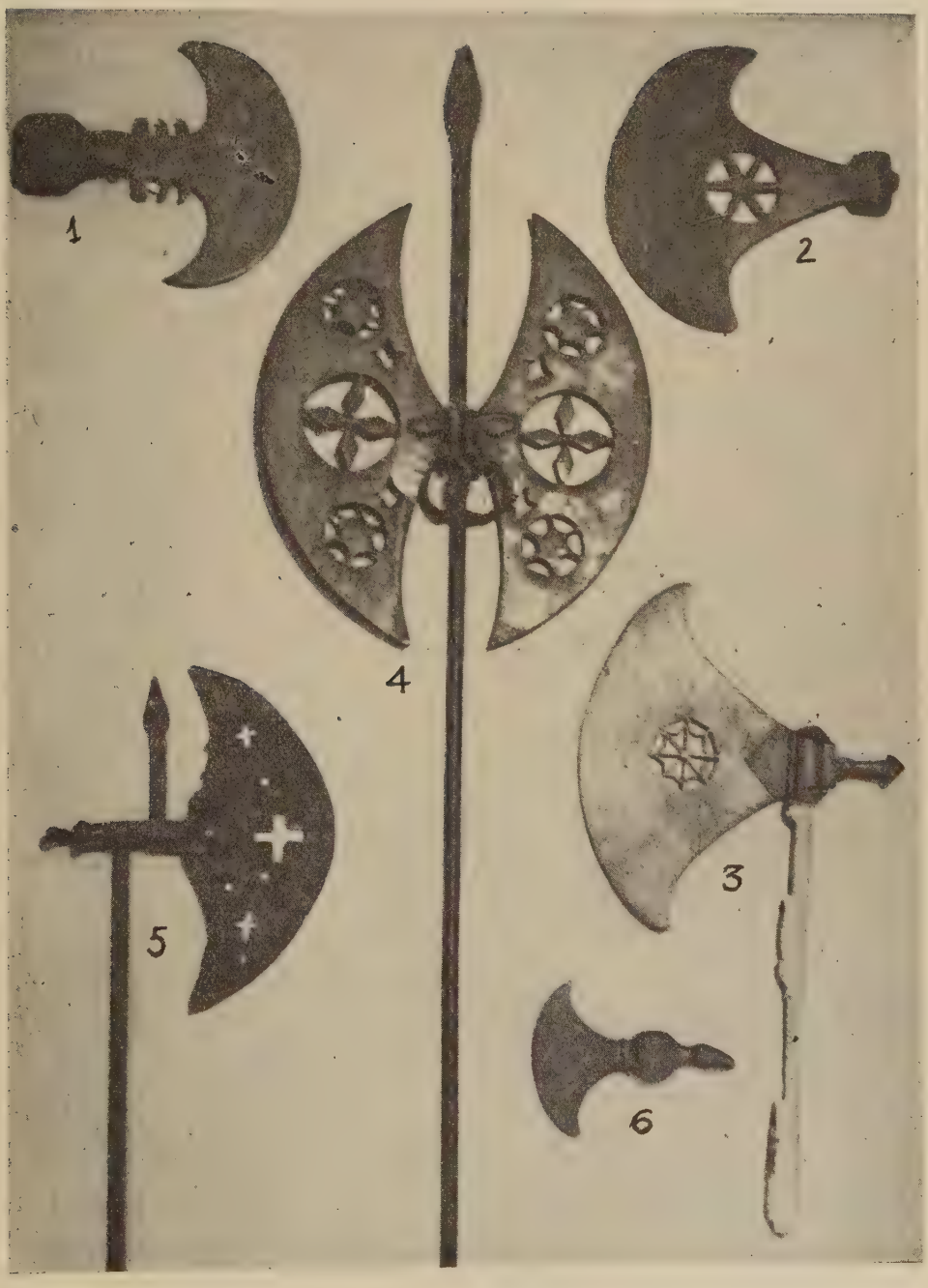

(*Musée d'Art Marocain des Oudaïa à Rabat*)

1. Hache d'arme à dents latérales.
2. Hache d'arme sans talon.
3. Hache d'arme à talon en forme de clou.
4 et 5. Haches de « ḥamādcha ».
6. Hache d'abordage.

Au Maroc, les haches à tranchant unique et les haches bipennes sont employées par les disciples de Sidi Mhammed Ben Aïssa et Sidi Ali Ben Hamdouch, les Ḥamādcha (pl. I, fig. 4, 5).

Les haches à un seul tranchant se rapprochent de notre hache d'armes et il semble bien que les deux types soient des copies d'armes de guerre ; la différence ne réside que dans l'épaisseur du fer, qui ici est très mince.

Le Dr Herber a déjà publié dans « Hespéris » quelques renseignements sur ces haches dans son étude sur les confréries des Ḥamādcha et des Dghoughiyin (4).

Le *fqîh* Sîdi Muḥammad b. ʿAlī ad-Dukkâlî, connu à Rabat sous le nom de Ben ʿAlī s-Slâoui me signalait peu de temps avant sa mort que sous les Almoravides un caïd de Fès, du nom de Yaḥyā ben eṣ-Ṣaḥrāouīya (5), pour éviter la justice impériale, s'échappa de la ville en brisant la serrure de la porte de Guissa à l'aide d'une hache empruntée au Dar el-Makhzen.

Du temps des Mérinides, le sultan était entouré d'eunuques armés de haches à deux tranchants (6), ce qui peut justifier l'hypothèse d'après laquelle les haches des Ḥamādcha, simples ou bipennes, seraient des survivances de modèles plus anciens de haches d'armes.

Sous les Saadiens, la garde des janissaires turcs devait être armée de haches, puisque c'est avec cette arme qu'en 1557 un Turc, guidé par Ṣālaḥ el-Kiahia, assassina le sultan Abou ʿAbdallāh Cheikh El-Mahdi (7). L'auteur de la *Nozhet el-Ḥâdî* précise que la tête du prince fut détachée du tronc d'un seul coup (7), ce qui permet de penser qu'il s'agissait d'une hache de fantassin d'assez grande dimension, du type de celle que nous étudions ici.

Enfin, sous Moulay El-Hassan, il existait dans les régiments marocains des escouades de sapeurs « affublés d'un tablier de cuir et d'une hache » (8).

La tradition populaire rapporte aussi que le sultan était jadis précédé de deux porteurs de lance (Ṣāḥib el-mizrāq) et de deux gardes armés de haches. Ces derniers portaient un baudrier muni d'un godet dans lequel reposait l'extrémité du manche de la hache. Ces gardes avaient pour mission de faciliter le passage du sultan à travers la foule en la menaçant au besoin de leurs armes. Cette coutume aurait été abandonnée sous Moulay ʿAbd el-ʿAzîz.

Il reste donc à déterminer si notre hache était une arme de parade ou une arme de sapeur, l'hypothèse d'une hache de bourreau ne pouvant être retenue à cause des inscriptions gravées sur la lame.

(4) Herber, *Les Hamadchas et les Dghoughiyyin*, « Hespéris », 2e trimestre 1923, p. 217.

(5) Sur ce personnage, cf. E. Lévi-Provençal, *Documents inédits d'histoire almohade*, Paris, 1928, passim.

(6) Aboul Hasan Ali el-Djazanai, *Zahrat el-As*, trad. Alfred Bel, Alger, Carbonnel, 1923, p. 103.

(7) *Nozhet-Elhâdi, Hist. de la dyn. saadienne au Maroc.* par... Eloufrani, trad. O. Houdas, Paris, 1889, pp. 79-80

(8) Ch. R. Leclerc, *L'Armée marocaine*, « Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger et de l'Afrique du Nord », 1905, pp. 22-23.

Les dessins et les photographies qui représentent Moulay el-Ḥassan lors de fêtes ou de cortèges ne nous font voir aucun porteur de hache. D'autre part, les plus anciens serviteurs du Dar el-Makhzen, contemporains de Moulay el-Ḥassan, n'en ont pas gardé souvenir.

La tradition populaire ne nous est donc d'aucun secours.

Au contraire, la découverte de cette arme, en compagnie d'autres, dans un magasin de Salé semblerait indiquer une hache faisant partie d'un équipement militaire, tabor chérifien, milice locale des *rmā*. Par ailleurs, la date de 1872, gravée sur la hache, pourrait indiquer l'existence de sapeurs dans les régiments marocains, antérieurement à la réforme de l'armée par Moulay el-Ḥassan, réforme qui se place après l'affaire de Ceuta.

Il existe au Musée des Oudaïa un autre fer de hache dont l'origine n'a pu être précisée et qui a été acheté vers 1916-1918 par le Service des Métiers et Arts Indigènes de Rabat (pl. I, fig. 2).

Plus petite que la précédente, elle est d'un type plus massif et pèse 1 kg 650, alors que le poids de la première est de 1kg 450 seulement. Elle mesure 28 cm. d'un bout du tranchant à l'autre et 29 cm. du tranchant au talon. Elle est ornée d'une rosace ajourée à 6 branches. Sur une face, on lit cette inscription

نصر من الله	...le secours de Dieu
وفتح قريب	et une victoire prochaine :
و بشّر المؤمنين	annonce la bonne nouvelle aux Croyants.

qui est un passage du Coran (LXI, 13).

Cette inscription (9) est en cuivre incrusté dans le fer. Sur l'autre face, des traces d'étain laissent supposer que des appliques de laiton furent ajoutées. Ces appliques comprenaient un motif en forme de fleuron sur la rosace et au-dessous un croissant.

Le talon est à peine indiqué par un renflement en forme de tête de clou carrée.

Une troisième hache, d'origine inconnue, m'a été présentée par un forgeron de Salé. Cette hache très curieuse (pl. I, fig. 1) est ornée de saillies latérales. Elle pourrait avoir des rapports avec une hache en cuivre étudiée par Heine Geldern et Menghin et grâce à laquelle ces savants croient pouvoir marquer une étape de l'expansion aryenne depuis la Transcaucasie jusqu'à la frontière indo-afghane (10).

La signification et l'utilité de ces saillies restent à trouver. Cette forme aurait-

(9) Le même texte coranique est gravé sur un sabre du Musée du Batha, à Fès. Cf. P. de Vigy, *Deuxième note sur quelques armes...*, in « Hespéris », année 1924, 1er trim., p. 130 (n° 125).

(10) René Grousset, *L'Asie orientale des origines au XVe siècle*, Paris « Presses universitaires », 1941, p. 22.

elle subsisté dans le Moyen-Orient et aurait-elle été importée au Maroc par les milices turques ?

Sur l'une des faces de ce dernier type de hache figure un décor simple et sur l'autre un vers du célèbre panégyrique du Prophète connu sous le nom de *La Burda* et dont l'auteur est le cheikh al-Bûṣîrî.

Voici ce vers (mètre *basīṭ*) :

ومن تكن برسول الله نصرته ✲ إن تلقه الأسد فى آجامها تجم

Tel homme, grâce à l'Envoyé d'Allah, bénéficie de l'assistance divine : quand les lions le rencontrent dans leurs fourrés, ils restent cois (11).

Un poinçon a été appliqué sur les deux faces du talon, sans doute le nom de l'artisan qui a fabriqué la hache. Cette inscription se lit difficilement. Il nous semble y lire : « Mohammed » ou bien « ʿOmar », selon le sens dans lequel on le déchiffre.

En dehors des haches signalées plus haut, nous possédons un autre modèle, acheté à Salé dans un bric-à-brac. Cette dernière hache semble avoir quelque rapport avec celles qui servaient il y a cent ans dans la marine européenne. Elle est munie d'un talon en forme de croc, du type employé au moyen-âge en Europe pour démonter les pièces d'armures (Pl. I, fig. 6).

Nous avons encore remarqué, M. Vicaire et moi, dans les collections du pacha Ḥājj Thāmi el-Glâouî, quelques haches à manche de fer, d'un type tout différent des précédents. Ces haches proviendraient de la collection Harris et elles sont sans doute orientales.

COQUILLE DE HEURTOIR FORMÉE D'UNE PLATE DE HARNOIS

En 1938, alors que je préparais une exposition de ferronnerie au Musée des Arts Indigènes de Meknès, je jugeai nécessaire de compléter la collection des pièces anciennes du Musée dans le dessein d'offrir aux forgerons de nouveaux modèles.

Je me mis donc à prospecter la médina et pus ainsi réunir quelques pièces intéressantes, parmi lesquelles un lustre en fer, primitivement doré à la feuille, et une coquille de heurtoir, à décor très particulier. C'est de cette dernière pièce dont il va être question ici.

Cette coquille était fixée à la porte de *Jâmaʿ Nejjârîn* (mosquée des Menuisiers). L'anneau qui l'accompagnait était d'un type assez répandu à Meknès et à Fès, et dont l'un des plus beaux exemples se trouve à la porte de la mosquée des Andalous. Les couches multiples de peinture ne permettaient pas de distinguer

(11) Ce vers fait partie d'une inscription sculptée sur le portail du bâtiment appelé *al-Qubbat al-ḥaḍrā*, à Tanger. cf. G. S. Colin, *Une nouvelle Inscription arabe de Tanger*, in « Hespéris », 1er trim. 1924, p. 99, n. 1.

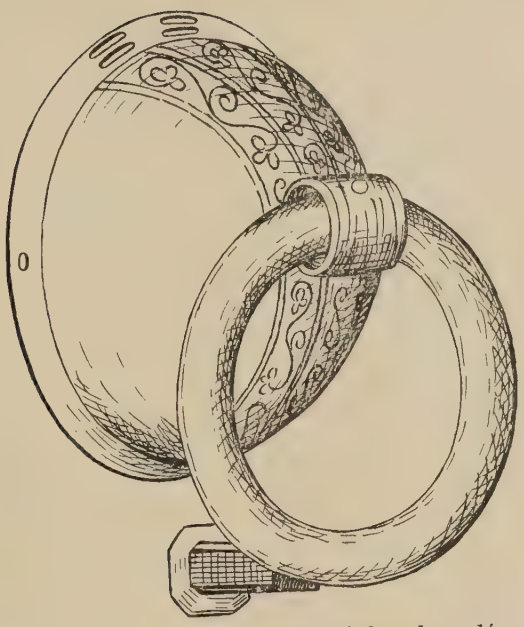

Fig. 1. — Situation de la plate de harnois lors de sa découverte.

A

D

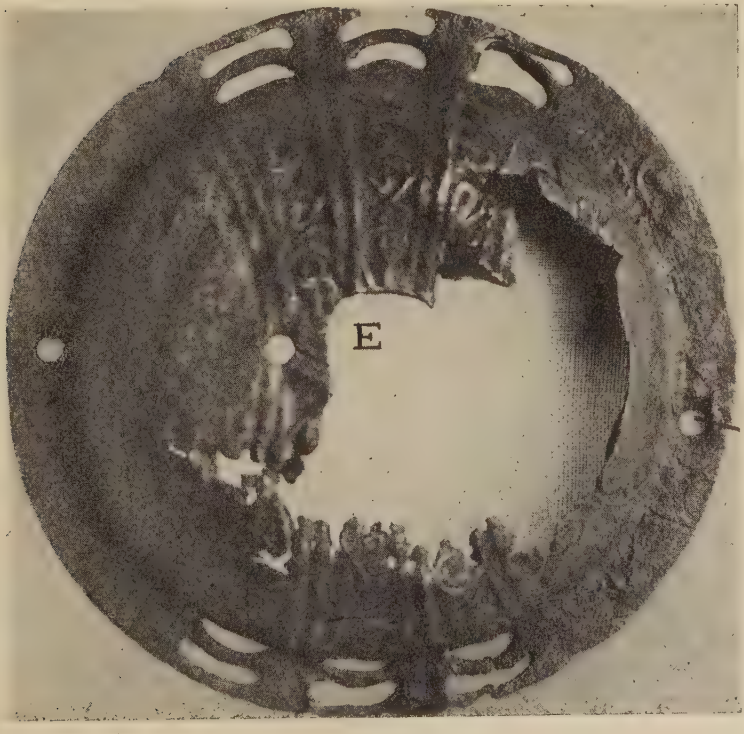

C

B

Fig. 2. — Photographie de la plate débarrassée des couches de peinture (léger agrandissement).

le décor de la coquille ; je fis donc détacher celle-ci de la porte pour l'examiner plus à loisir (Pl. II, fig. 1).

Une fois décapée, la coquille de heurtoir laissa apparaître un décor floral en relief (Pl. II, fig. 2).

Certaines échancrures, non justifiées par l'usage actuel, laissaient penser qu'il s'agissait d'un objet réutilisé. Cette particularité, ainsi que le style du décor, me firent supposer être en présence d'une pièce d'armure chrétienne datant de la Renaissance (XVIe ou XVIIe siècle).

J'envoyai à M. le Gal Mariaux, alors gouverneur des Invalides, la photographie de l'objet en lui faisant part de ma supposition et en lui demandant ce qu'il en pensait. Sa réponse confirma mon hypothèse : il s'agissait bien d'une pièce d'armure chrétienne du XVIe ou du XVIIe s.

Cette coquille de heurtoir est en tôle de fer, de plus d'un millimètre d'épaisseur et de 12 cm. 1/2 de diamètre (de A à B) et de 16 cm. après développement du décor.

La partie bombée a 3 cm. 1/2 de relief. La tôle est amincie en C ; les rebords latéraux A et B sont munis de trois échancrures doubles qui servaient sans doute à fixer la plate au corps à l'aide de courroies.

Le décor recouvre les deux tiers de la coquille ; le reste est nu. Vers le haut (en C de la photographie), le même décor floral continuait, mais sans digitation ; il a été coupé avec la tôle par l'artisan qui a transformé cette plate en coquille de heurtoir.

En aplatissant le rebord, le forgeron a écrasé ce décor et en même temps aminci la tôle à cet endroit, ainsi qu'il est dit plus haut.

Pour fixer la coquille au vantail à l'aide de clous, il a également percé le rebord en C et D. Au centre (E), il a découpé un trou à section vaguement carrée par lequel passait le pivot du heurtoir.

En haut et en bas de cette ouverture (pl. III, fig. 3), nous remarquons encore deux trous. Je ne pense pas qu'ils aient existé sur la plate primitive, mais il n'est pas impossible que cettepièce d'armure ait été utilisée d'une autre façon avant d'orner la porte de Jâma^{c} Nejjârîn.

Chose remarquable, ce décor, en relief à l'endroit, n'offre pas à l'envers de creux correspondant.

Il a donc été exécuté sur une plaque de fer suffisamment épaisse à l'aide de matrices d'acier. L'emboutissage se faisait sans doute ensuite au maillet sur bloc de bois à entailles diverses correspondant aux formes désirées.

La disparition de la partie centrale est peut-être due à l'action de la rouille et au frottement quand la plate était utilisée comme coquille de heurtoir.

Cette érosion a peut-être été accrue par les intempéries à cet endroit bosselé antérieurement par la frappe d'une arme contondante.

Le décor de rinceaux s'apparente à celui qui était fréquemment employé au moyen-âge en Europe (Pl. III, fig. 2).

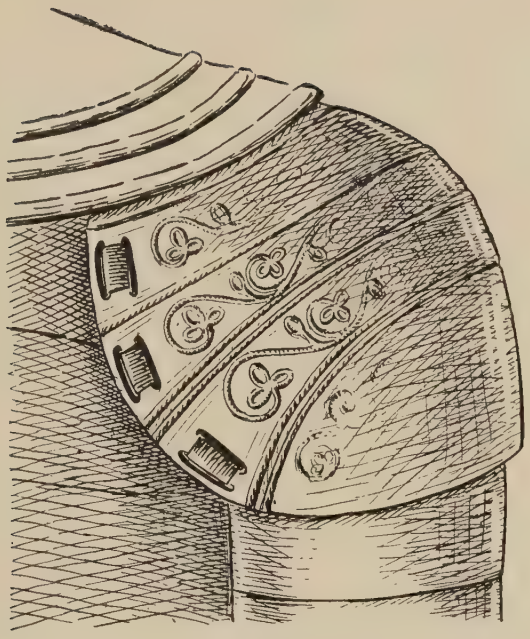

Fig. 1. — Reconstitution probable de la plate de harnois.

Fig. 2. — Décor relevé sur une épée (Catalogo de la Real Armeria de Madrid, page 200, fig. 117).

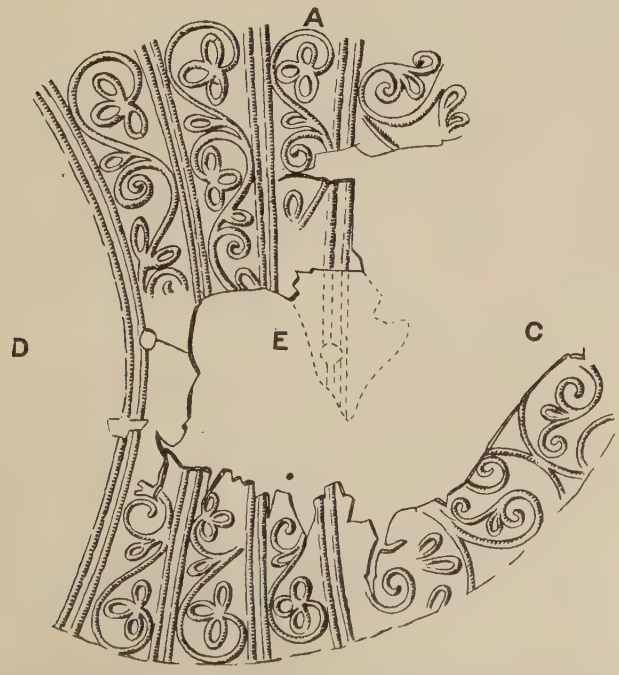

Fig. 3. — Développement du décor de la plate de harnois (grandeur naturelle).

Par ailleurs, les armures étaient rarement utilisées au Maroc ; les combattants, à part quelques casques et cottes de mailles, revêtaient surtout des peaux, tannées ou non (2). Malgré tout, et bien que cette pièce d'armure soit d'origine chrétienne, il n'est pas impossible qu'elle ait été utilisée par un combattant marocain.

En ce qui concerne l'époque où cette plate a été fabriquée, on doit considérer que les pièces de harnois ne commencèrent à recevoir un décor qu'à la fin du moyen-âge. Ce décor fut même très fréquent à la Renaissance et se développa jusqu'à l'abandon des harnois comme arme défensive au XVIIIe s.

Ceci ne ferait-il pas songer à la bataille des Trois Rois à El Ksar en 1578 ? S'agirait-il d'une pièce d'armure portugaise ?

Il reste enfin à déterminer ce qu'était exactement la pièce d'armure avant sa transformation.

Il est à supposer que le forgeron qui eut l'idée de transformer cette plate en coquille dut y être poussé par la forme même qu'elle avait déjà ; les échancrures latérales indiquent qu'il s'agit d'une pièce de petites dimensions : spallière, cubitière ou genouillère qui protégeaient l'épaule, le coude ou le genou.

On peut, je pense, éliminer toute autre pièce d'armure. Les décors sont asymétriquement disposés ; or, cette asymétrie ne se remarque guère que sur les spallières. La direction même des digitations, par rapport aux échancrures de fixation de la plate au corps, vient à l'appui de cette hypothèse.

Si ce point de vue est admis, on peut alors assez facilement rétablir la forme primitive de la spallière (Pl. III, fig. 1).

Nous nous arrêtons donc, jusqu'à plus ample informé, à cet avis.

Enfin, dernière supposition : l'emploi de cette pièce d'armure à la porte d'une mosquée n'aurait-il pas un sens de trophée ? Cette idée peut paraître moins invraisemblable si l'on tient compte de précédents : celui, par exemple, des cloches enlevées aux églises espagnoles et utilisées comme lustres à la mosquée Qaraouiyîn à Fès.

Alexandre DELPY.

---

(2) Marmol (Luis del). *Descripción general de Africa*, Granada-Malaga, 1573-1599, 4 vol., trad. Perrot d'Ablancourt, *L'Afrique de Marmol*, 1667, 3 vol., t. I, pp. 20-21 ; t. II, p. 180 sqq.

NOUVELLES INSCRIPTIONS ARABES A MARRAKECH (1)

I. — Tombeaux saadiens (2) : Epitaphe inédite d'un fils de sultan saadien

L'Inspection des monuments historiques de Marrakech a bien voulu faire dégager dans l'angle nord-ouest de la salle, dite des Trois Niches, une pierre tombale, profondément enfoncée dans le sol et sur laquelle j'avais relevé la partie supérieure d'une inscription funéraire que F. Arin, en 1925, n'a pas signalée (3).

Il s'agit d'une *mqabrîya* de marbre, longue de 0m,70 et large de 0m,20 ; le champ épigraphique a 0m,07 de large. Une ligne d'écriture sur chaque face. Caractères orientaux noyés dans de nombreux rinceaux. Ponctuation orientale.

Texte (4) :

هذا رياض من جنات الرضوان حبب بروح ربنا والريحان

ضريح مولانا عبد الملك نجل محمد الشيخ سليل زيدان

Traduction : Ceci est un parterre des jardins de la faveur (divine)
qu'entoure le souffle de notre Seigneur et le myrte,
Le tombeau de Moulay ʿAbd al-Malik,
Enfant de Moḥammad Aš-Šayḫ (5), fils de Zaydān.

II — Dar si saïd (6)

Le Musée des Arts Indigènes de Marrakech possède quelques inscriptions funéraires sur marbre parmi lesquelles je crois utile de relever les suivantes (7) :

N° 424 : *Epitaphe inédite de la sœur d'un caïd saadien.*

(1) J'adresse mes respectueux remerciements à mon maître M. G.-S. Colin, qui a bien voulu revoir et corriger cette petite communication.

(2) Tous les noms passés dans l'usage courant conservent une transcription habituelle p. ex. : Saadien, Moulay, Caïd, etc.

(3) Gabriel-Rousseau, *Le Mausolée des tombeaux saadiens à Marrakech*, texte arabe et trad. des inscriptions par F. Arin (Paris, Geuthner).

(4) Sauf le nom de l'enfant, c'est le texte même de l'inscription donnée par Arin au N° 43, p. 56, de l'ouvrage cité.

(5) Dernier sultan saadien, proclamé en 1636, mort en 1654.

(6) Je remercie M. Vicaire, chef du Service des Arts et Métiers indigènes au Maroc, d'avoir bien voulu me permettre de publier ces inscriptions.

(7) Les autres sont des inscriptions coraniques.

La *mqabrîya* est longue de 1m,17 et large de 0m,18 ; le champ épigraphique a 0m,05 de large. Une ligne d'écriture sur chaque face et sur chaque section triangulaire. Quatre ou cinq mots ont été martelés sur la face antérieure et sont devenus illisibles. Caractères (avec quelques rinceaux) et ponctuation maghrébins.

TEXTE :

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم كل من عليها فان ويبقا (sic) وجه ربك ذو الجلال والاكرام
(هذا ضريح).....| الجلو (لة ؟) |
(1) خت الفايد منصور بن عبد الرحمان توفيت رحمة الله عليها اواسط
ربيع النبوي سنة خمسة (sic) وتسعين وتسعماية عرفنا الله خيره |

TRADUCTION : *ta'wīḏ* — *Coran*, LV, 26, 27.

(Ceci est le tombeau)... al-jallū (la) ?... sœur du caïd Manṣūr (1), fils de 'Abd Ar-Raḥmān. Elle est décédée, sur elle la miséricorde de Dieu, dans la décade médiane (du mois de la naissance) du Prophète, rabî' I, année 995 (mi-février 1587). Que Dieu nous fasse connaître ses bienfaits !

N° 425 : *Epitaphe inédite du fils d'un vizir saadien.*

La *mqabrîya* est longue de 1m,10 et large de 0m,17 ; le champ épigraphique a 0m,06 de large. Une ligne d'écriture sur chaque face. Caractères orientaux avec rinceaux. Ponctuation orientale.

TEXTE :

اعوذ (بالله من) الشيطان الرجيم كل نفس ذايقة الموت هذا ضريح الشاب المرحوم عبد
(الله ؟) ou | ابن الوزير المعظم الفايد عزوز بن سعيد توفي رحمة (الله عليه) وسط جما (sic)
الثاني (sic) من عام سبعة والف

TRADUCTION : *ta'wīḏ* — *Coran*, III, 182.

Ceci est le tombeau du jeune homme, à qui Dieu veuille faire miséricorde, 'Abd Allāh, fils du vizir vénérable, le caïd 'Azzūz (2), fils de Sa'īd. Il est décédé, que Dieu ait pitié de lui, au milieu (du mois) de jumā (da) II de l'année 1007 (janvier 1599).

(1) Voir le *Tarikh es-Soudan*, édit. et trad. Houdas, 1898, à l'index, et le *Tarikh el-Fettach*, édit. et trad. Houdas et Delafosse, 1913, à l'index, qui l'appelle Mansour b. Bekk et le fait mourir à Tombouctou en 1005 [1596-7].

(2) Personnage célèbre de l'entourage du sultan saadien AḤMAD AL-MANṢŪR ; une rue de Marrakech conserve encore son nom, le derb « Azzūz », dans le quartier de la mosquée d'al-Mawāsīn (dial. *lu-mmwāsīn*).

Voir en particulier IBN AL-QĀḌĪ *Durrat al-ḥijāl*, t. II, N° 1055, édit. ALLOUCHE, 1934, et *Chronique anonyme de la dynastie saadienne* à l'index, édit. G.-S. COLIN, 1934. Voir aussi *Nozhet el-ḥâdi*, d'El-OUFRANI, édit. HOUDAS, texte 1888, p. 169 ; trad., 1889, p. 274), qui cite l'article de la *Durrat al-ḥijāl* avec variantes et précisions.

N° 596 : *Fragment inédit de mqabrîya de marbre.*

Dimensions : 0^m,28 de long et 0^m 18 de large ; largeur du champ épigraphique : 0^m,08. Une ligne d'écriture sur les deux faces. Une date sur une section triangulaire. Caractères orientaux avec rinceaux.

Fragment trop court pour être lu d'une manière satisfaisante, mais intéressant parce qu'il constitue un exemple très net de remploi. La *mqabrîya*, par sa forme et par les caractères de son inscription, est de l'époque saadienne. Elle a été brisée, pour une cause inconnue, au moins en deux parties. La partie qui nous occupe a été utilisée par un nouveau et maladroit lapicide. La section triangulaire ancienne, qui était nue, a reçu l'inscription « année 691 ». La section formée par cassure et qui n'est du reste pas perpendiculaire aux arêtes de la *mqabrîya* n'a reçu qu'un décor grossier.

La date est inexplicable. Il s'agit certainement d'une erreur du lapicide qui aura voulu écrire 961 — (1553).

III — Corrections A de Castries.

Le colonel H. de Castries a publié une étude sur les *Sept patrons de Marrakech* dans laquelle il donne le texte et la traduction de plusieurs inscriptions (« Hespéris », t. IV, 1924, 3e trim., pp. 245-303, avec, entre autres, un plan de Marrakech et un schéma du sanctuaire de Sidi ben Slimane) (1). Deux d'entre elles, au moins, ont été relevées fautivement.

Page 283 : *Epitaphe du cadi ʿIyāḍ* (2).

Un bon calque me permet de proposer sans crainte d'erreur le texte suivant. Ponctuation maghrébine. Dimensions 52 cm × 45 cm.

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم بسم الله الرحمن الرحيم|وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد وعلى
اله وصحبه| وسلم كل من عليها فان ويبقا وجه ربك ذو الجلال |والاكرام هذا قبر الشيخ
الامام العلامة علم الاعلام |فريد دهره ووحيد عصره الفقيه الحجة النظار المحدث | المسند المكثر المبرز
الاعرب المتفن المتقنن المتبحر السيد القاضي الاعدل الاستاذ الاكمل ابي الفضل عياض |
بن (sic) موسى بن عياض اليحصبي السبتي نزيل مراكش |ودفينها المالكي المذهب
توفي رضي الله عنه |سنة اربع واربعين وخمسمايتة احله الله |اعلا منازل الرضوان وسكنه
برحمته فسيح الجنان

(1) Sur le plan, p. 278, la *qobba* de « *Si es-Soheïli* » qui porte le N° VII doit être placée à l'intérieur du cimetière, au milieu du mur nord ; quant au schéma, p. 292, il est gravement erroné.

(2) Texte reproduit avec une nouvelle traduction in *Répertoire chronologique d'Epigraphie arabe*, t. VIII, p.250 — N° 3141 — Le Caire.

La traduction de cette épitaphe devient donc :

Taʿwīḏ — Basmala — Taṣliya — Coran, LV, 26 et 27.

Ceci est la tombe du *Šayḫ*, de l'imam très docte, l'étendard des étendards, le seul de son siècle, l'unique de son époque, le juriste, l'argument circonspect, le traditionniste qui fait autorité, abondant, éminent, très connaisseur, fort instruit dans diverses sciences et les ayant toutes approfondies, le saiyid, le cadi très juste, le maître très parfait, Abu l-Faḍl ʿIyāḍ, fils de Mūsā, fils de ʿIyāḍ al-Yaḥṣubī, as-Sabtī ; domicilié, et enterré à Marrakech, de rite malékite, décédé — que Dieu soit satisfait de lui ! — en l'année 544 (1149) (1). Que Dieu le place aux plus hautes demeures de Sa satisfaction et le fasse habiter en Sa miséricorde dans Son vaste Paradis.

Page 298 : *Texte de fondation d'une zaouia et non : Epitaphe de ʿOmar as-Samarqandī* (2).

Une assez bonne photographie permet de proposer le texte suivant. Ponctuation maghrébine. Dimensions : 30 cm × 22 cm.

بسم الله الرحمن الرحيم و صلى الله على سيدنا محمد | بنا (sic) هذه الزاوية المباركة المرسومة
بإهذا التاريخ العبد الفقير الى الله الراجي إعفوه و غفرانه المتوكل عليه في سره | و علانيته
ونجواه المنزل (?) له الـ.. ? | عبيده عمر السمرقندي لطف الله | به و ادخله جنته برحمته لا
رب غيره | ولا معبود سواه ولا رءوف حاشاه وحده | وصلى على سيدنا و مولانا محمد وءاله
وسلم تسليما وكتب ذالك | سنة ستة (sic) و سبعين و سبعمائة إغفر الله لكاتبه وقاريه ولمن |
دعا له بتوبة والغفران

Traduction : *Basmala — Taṣliya*

A construit cette zaouia bénie, à la date (ci-dessous), le serviteur avide de Dieu, plein d'espérance dans Son pardon et Son indulgence, qui compte sur Lui dans sa vie privée, publique et spirituelle, ...? ...? Son esclave ʿOmar as-Samarqandî (3), que Dieu le traite avec douceur et le fasse entrer dans Son Paradis par (un effet de) Sa miséricorde. Il n'y a de Seigneur que lui, il n'y a d'être adorable que Lui, il n'y a d'être clément que Lui, *Taṣliya* — Ceci a été écrit en l'année 776 (1374-75). Que Dieu pardonne à celui qui a écrit ces lignes, à celui qui les lira et

(1) D'après l'*Encyclopédie de l'Islam*, le Cadi ʿIyâḍ serait mort le 7 jumādā II (13 octobre) ou le 7 ramaḍān (11 décembre).

(2) Cet ethnique est devenu dans le dialecte de Marrakech *smār el-qandîl* (mot à mot le « jonc » de la lampe) ; les femmes disent aussi : *moṣmāṛ el-qandîl* (mot à mot = le « clou » de la lampe).

(3) On n'est pas plus renseigné aujourd'hui sur ce personnage qu'en 1924. Voici la traduction de la notice que le cadi ʿAbbâs ben ibrâhîm lui consacrera dans un prochain tome de son *al-Iʿlām bi-man ḥalla Marrākuš wa Aġmāt min al-aʿlām* : « OMAR AS-SAMARQANDI, le saint, le vertueux, l'imām. D'après l'inscription sur marbre qui se trouve au-dessus de sa tête, sa zaouia a été construite en 776 ».

à celui qui l'invoquera pour qu'Il accorde au défunt Son pardon le plus complet.

IV — Bid'a-s :

A propos d'inscriptions, je signale deux *bid'a-s* :

1° *Qobba du cadi 'Iyāḍ* : L'épitaphe de la Dame Fāṭima, fille du saiyid Moḥammed Ben Šōqrūn, morte en 1361 (1942-43), a été gravée sur une minuscule plaque de *cuivre*. A ma connaissance, c'est la première fois qu'une inscription funéraire de ce genre est relevée au Maroc.

2° *Maison du chérif de Tameslouht — à Marrakech* :

Au-dessus de la porte qui ouvre sur la rue al-Ḥargasa, on peut voir en relief de plâtre une date : 1360 (1941-42) et l'image de la planète Saturne avec ses anneaux. On sait pourtant qu'en astrologie musulmane, Saturne est la plus grande des deux étoiles de malheur parce que son influence maléfique est plus redoutable que celle de Mars (1).

Initiative malheureuse de maçon bien intentionné ?

Gaston Deverdun.

---

(1) *Encyclopédie de l'Islam*, IV, pp. 1308-09, s.v. *Zuḥal*. Voir aussi H. P. J. Renaud, *Astronomie et astrologie marocaines*, « Hespéris », 1942, fasc. unique, p. 45.

Comptes rendus
des
Séances mensuelles
de l'Institut des Hautes Études Marocaines

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1947

ORDRE DU JOUR

M. KHELLADI. — *La lettre d'al-Kindî, tirée du « Livre des Avares »*

M. J. CÉLÉRIER. — *Les problèmes sahariens et les travaux de l'Institut Français d'Afrique Noire.*

Cette lettre d'al-Kindî est relative au problème éternel... et contemporain du logement, et aux relations ordinairement assez tendues entre propriétaires et locataires :

Dans son *Kitâb al-buḫalā'*, al-Jāḥiẓ attribue (mensongèrement, pensent Van Vloten et Mustapha Abderrāziq) au philosophe arabe al-Kindî une lettre où il expose ses doléances de propriétaire et accable sans merci les pauvres locataires. L'un d'entre eux n'a-t-il pas, sans l'autorisation du « vautour », cru pouvoir abriter deux parents ! Son loyer est augmenté et, sur sa réclamation, il reçoit une lettre où al-Kindî énumère ses griefs contre les locataires en général.

Ils reçoivent des parents, augmentant la population de la maison, avec les inconvénients qui en résultent pour les égoûts, les terrasses, les escaliers, les murs, les verrous des portes eux-mêmes et leurs gonds, soumis à des efforts plus fréquents ; les enfants font des dégâts, la consommation d'eau augmente et le suintement des cruches et des jarres sape les fondations ; on fait la cuisine aux endroits les moins indiqués des terrasses, d'où incendies ; on paie mal le loyer, ou bien l'on s'éclipse au bon moment, laissant la maison sale et vidée de ses accessoires. Bref, le locataire saccage tout ce qui a coûté tant de dinars au propriétaire, à qui il souhaite toutes sortes de maux.

D'après cette lettre, tout locataire serait moralement un bien vilain personnage ; il espionne les voisins, surtout les voisines, les escroque, se sert de la maison pour abriter les prisonniers évadés ou le produit de ses vols, sous-loue plus cher qu'il ne loue, et met sur la paille le malheureux propriétaire, mal protégé, naïf, honnête, esclave de sa maison, et dont la situation n'est donc guère enviable.

En somme, on a dans ce document le portrait en action, ou plutôt la caricature parfois un peu grosse, du « vautour » classique, avare, retors, geignard.

Mais cette lettre intéresse aussi parce que, grâce à certains détails auxquels elle fait allusion, elle nous fait pénétrer dans la vie des humbles au IXe siècle : ils demeurent dans des maisons peu solides, en familles souvent entassées, ils cuisinent sur la terrasse ; dans ce milieu, on s'observe, on se chaparde réciproquement de menus objets, on paie le loyer en glissant des pièces fausses. Ajoutons à cela les haines de ville à ville, de secte à secte, et nous aurons une idée de la richesse du contenu de cette lettre.

***

Le texte de la communication de M. J. Celerier a été donné *supra*.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1947

Ordre du jour

M. O. Pesle. — *Quelques généralités sur les contrats de société dans le rite malékite.*

M. T. Buret. — *Comparaison folklorique : deux contes marocains et contes de Grimm.*

Le mālikisme distingue les espèces de sociétés suivantes : la société de frappe, la fiduciaire, celle à pouvoir limité, celle de personnes (*abdān*) et celle à crédit (*ujūh*). La commandite est très pratiquée chez les Musulmans, mais c'est la commandite simple (*qirāḍ*) qui est la plus répandue chez les Mālikites, car elle permet des opérations d'envergure ; les associés sont le plus souvent des parents ou des gens d'un même quartier ou d'un même métier ; ils sont peu nombreux, quatre ou cinq au maximum.

Les éléments constitutifs de la société sont : l'accord des parties (*ṣīġa*), les parties contractantes et l'objet de la société. Le contrat n'engage pas les parties et la stipulation d'une période de temps n'est pas admise. La société est donc un contrat successif à durée indéterminée. Ce principe donne lieu toutefois à des réserves dans les contrats agricoles, où le contrat engage les parties dès que les

travaux ont commencé ; il y a cependant controverse dans le cas de *muzāraʿa* (ensemencement en commun).

Pour que la société soit valable, il faut que les contractants soient capables de donner et de recevoir mandat ; d'après d'autres, il suffit qu'ils soient capables de gérer la société. L'objet de la société consiste soit en biens (numéraire, denrées alimentaires ou objets mobiliers), soit en personnes (c'est-à-dire dans leur industrie), soit dans la *muzāraʿa*, soit dans la *muġārasa* (bail à comptant).

Dans la *muzāraʿa*, il faut noter que la location de la terre contre une partie des fruits est interdite ; cependant le bailleur s'ingénie à tourner cette interdiction et les artifices juridiques ne manquent pas : en remplaçant, par exemple, le contrat de location par un contrat de société, le partage des fruits devient licite.

Dans le contrat dit de *muġārasa*, le propriétaire d'une terre la cède à un cultivateur pour qu'il la complante en arbres, et celui-ci acquiert des droits indivis non seulement sur les arbres, mais encore sur la terre ; l'importance de ces droits est fixée par le contrat ; le moment où ces droits sont acquis est ordinairement celui de la fructification. Le fait de n'indiquer aucune époque emporte, d'après certains, la nullité du contrat.

***

Un conte, intitulé Ḥmîmṣa, recueilli chez les Zaër par notre regretté collègue Loubignac, ressemble étrangement au *Petit Poucet* de Grimm.

Ḥmîmṣa, introduit dans la sacoche d'un Juif, avale l'argent qui s'y trouve, perce la sacoche, se sauve et porte l'argent à sa mère. Le Petit Poucet de Grimm, contraint à aider des voleurs qui pillent le trésor royal, leur échappe et porte à ses parents une pièce d'or.

Petit Poucet, perché dans l'oreille du cheval, le dirige de ses cris jusqu'à la forêt ; dans la charrette qu'il a conduite, le père chargera le bois abattu. Ḥmîmṣa juché de la même façon, mène à son père l'âne chargé d'un panier contenant le repas des laboureurs.

Si Petit Poucet est avalé par une vache que l'on croit ensorcelée et que l'on abat, Ḥmîmṣa aussi. Mais de la panse de la vache, Petit Poucet passe dans le ventre d'un loup, qu'il persuade de se rendre au logis de ses parents, où il est retiré vivant des entrailles du fauve. Ḥmîmṣa a une fin malheureuse : c'est mort qu'il est expulsé du ventre d'un lion, après avoir passé par celui d'un chien, puis d'un chacal...

Un conte, recueilli à Sefrou, a aussi quelque ressemblance avec le conte de Grimm intitulé : *Le Loup et les Sept petits Chevreaux*. Au Maroc, c'est un ogre qui veut dévorer cinq chevrettes. Comme le loup de Grimm, il s'enduit la main de farine pour que les chevrettes croient que c'est la patte blanche de leur mère (remarquez que les chèvres marocaines sont noires). Détail typique : l'horloge

servant de refuge, dans Grimm, à un chevreau, au Maroc, à deux chevrettes. Dans les deux contes, les chevreaux sont retirés vivants du ventre du loup et de l'ogre.

Il est difficile de ne pas attribuer une origine européenne au détail de l'horloge, meuble très rare au Maroc, où on ne le rencontre que dans quelques sanctuaires et chez de très riches bourgeois.

Si ces contes sont d'origine germanique, comment ont-ils pu arriver au Maroc ? Deux hypothèses sont possibles. Introduction relativement récente par des consuls ou des commerçants allemands, dont certains étaient en relations très étroites avec des Marocains avant l'établissement du Protectorat. Le conte des cinq chevrettes était connu il y a une cinquantaine d'années à Sefrou et à Marrakech. Peut-être ont-ils été contés autrefois par des captifs de langue ou de dialecte germanique. Ils devaient exister avant que les frères Grimm ne les recueillissent. Les frères Grimm moururent l'un en 1859 et l'autre en 1863. Ils eurent d'ailleurs des précurseurs, tels que Léonard Wächter (1787-1799) et Musaeus (1782-1788).

SÉANCE DU 21 MARS 1947

Ordre du jour

M. A. Ruhlmann. — *Autour du 1er Congrès pan-africain de préhistoire de Nairobi.*

M. G.-S. Colin. — *Emprunts marocains.*

M. A. Ruhlmann rend compte de sa particiption, comme délégué officiel du Maroc, à la session de ce congrès qui a eu lieu à Nairobi. Le nombre des délégués fut de 62, c'est-à-dire qu'à part les délégations de l'Egypte et de l'Ethiopie, et celles des pays ayant des possessions en Afrique — Angleterre, Belgique, Espagne, France, Portugal — il y avait des représentants du Danemark, de la Suède des U. S. A., de la Palestine, de Ceylan, et un observateur de la Suisse. La délégation française comprenait, entre autres, le maître incontesté de la préhistoire mondiale, M. l'abbé Breuil, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Institut de paléontologie humaine à Paris ; il fut élu à l'unanimité président du congrès.

Au cours des séances de travail furent présentées et discutées un grand nombre de communications ayant trait à la géologie, à l'anthropologie et à la préhistoire

des différentes régions naturelles de l'Afrique. M. Ruhlmann a donné lecture, pour sa part, de trois communications intitulées :

1° Le Maroc préhistorique.
2° A propos de la subdivision du Paléolithique.
3° La subdivision de l'Atérien marocain.

A la demande exprimée par les membres du Congrès il a, de plus, donné un résumé de nos connaissances actuelles : *a*) sur les niveaux marins quaternaires du Maroc, *b*) sur le Capsien, sa subdivision et sa diffusion à travers les régions africaines.

Les buts principaux du congrès furent :

1° l'établissement d'une terminologie précise, applicable aux industries historiques africaines et qui en permette une classification plus rationnelle ;

2° la subdivision du Quaternaire, plus exactement la coordination, à travers les différentes régions du continent, des pluviaux, événements climatiques qui correspondent en Afrique, plus ou moins, aux glaciations du Pléistocène européen ;

3° l'établissement d'une collaboration étroite et réelle entre les chercheurs des différents pays afin d'aboutir à une synthèse de la préhistoire africaine.

A la séance de clôture, de nombreuses motions furent adoptées. Une seule, présentée par M. l'abbé Breuil, concerne le Maroc directement. Ce vœu, soulignant une fois de plus l'importance que présente le gisement de Sidi ʿAbderrahman, près de Casablanca, pour la chronologie du Quaternaire africain, demande, de la part des autorités chérifiennes, les mesures de protection et de classement qui s'imposent.

La session fut précédée, accompagnée et suivie de quatre excursions scientifiques qui permirent aux congressistes de visiter les gisements préhistoriques les plus importants du Kenya et du Tanganyika ainsi que quelques stations de peintures rupestres.

Ce fut là le premier Congrès de Préhistoire exclusivement africaine qui a permis aux congressistes, non seulement de se faire une idée précise de l'organisation des recherches archéologiques dans ces vastes régions, mais aussi de connaître l'état actuel des données sur l'ancienneté de l'Homme dans ces mêmes pays.

A son retour, M. Ruhlmann, invité par le consul général de France à Jérusalem, M. R. Neuville, s'est rendu en Palestine. Au cours de ce voyage, il lui fut donné de visiter les gisements pré- et protohistoriques les plus intéressants et d'étudier les collections, d'une richesse exceptionnelle, du Musée des Antiquités palestiniennes, ainsi que les collections particulières existant dans le pays. Le 20 février, il a fait à l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, sous la présidence de M. R. Neuville, une conférence publique sur *l'Afrique aux temps préhistoriques*.

***

La communication de M. G.-S. Colin sera publiée ultérieurement dans cette revue.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1947

Ordre du jour

M. Ed. Pauty. — *Villes spontanées et villes créées en Islâm.*

M. Ch. Penz.— *Conséquences marocaines d'un incident franco-tunisien en* 1771.

Les spécialistes de l'histoire des villes anciennes et contemporaines ont voulu distinguer deux types fondamentaux d'agglomérations : les villes dites « créées » et les villes dites « spontanées ».

Devant les faits, cette classification, qui a pu paraître commode, se révèle d'une application malaisée. Pour préciser les origines des cités, comme en convient M. P. Lavedan, il faudrait plus d'esprit de finesse que de géométrie. Dans l'Antiquité et au cours du moyen-âge, tant en Occident qu'en Orient, le type de ville créée apparaît assez exceptionnellement, du moins si l'on précise bien ce qu'il faut entendre par ville.

Une localité doit son caractère de « ville », suivant Henri Pirenne, au fait que sa population, « au lieu de vivre du travail de la terre, se consacreà l'exercice du commerce et de l'industrie, ...de plus est douée de la personnalité juridique et jouit d'un droit et d'institutions qui lui appartiennent en propre ». Il ajoute que la ville possède « une population bourgeoise et une organisation municipale ».

En ce qui concerne l'Islam, on relèvera surtout des villes spontanées. Ce sont des cités issues d'un *ribâṭ*, camp ou garnison, des villes issues d'un marché ou d'un grand soûq. Au reste, les villes créées et voulues comme telles par un souverain, dès l'origine, sont assez rares. Peut-être pourrait-on n'en compter que fort peu dans la période contemporaine.

En conclusion, si la « spontanéité » est la loi à peu près générale, cette constatation devra influencer considérablement notre « comportement technique ». Le rejet de nombreux projets, par ailleurs excellents, ne trouve-t-il pas sa cause première dans l'oubli de ce fait : « la vie domine l'urbanisme »? En face de l'évolution inéluctable des centres urbains, les techniciens devront constituer des plans souples, ménageant l'avenir des extensions et des modifications inévitables.

***

Parmi les dépenses effectuées pendant le premier semestre de 1771 par le consul Louis Chénier figure la mention suivante au folio 83 du *Journal général de France à Maroc* :

« Aux secrétaires de l'Empereur, à l'occasion de la notification faite à Salé en février dernier, en argent 40 piastres, 8 livres de sucre à 2 onces et 2 livres de thé, en tout 392 onces ».

Les copies de pièces d'archives du ministère des Affaires étrangères qui se trouvent à la section historique du Maroc à Paris ont révélé l'objet de cette notification, sur laquelle le journal restait muet. Elles permettent de reconstituer ce qu'on pourrait appeler les conséquences marocaines d'un incident franco-tunisien.

En 1768, la république de Gênes céda à la France ses droits sur la Corse, qui fut soumise à l'autorité de Louis XV, en 1769, après l'expédition du comte de Vaux.

Le bey de Tunis, Ali bey, vit d'un mauvais œil l'annexion de la Corse par la France, car l'anarchie relative dans laquelle se trouvait l'île avait favorisé les agissements des corsaires tunisiens. Pour amener le bey à reconnaître le nouvel état de choses et pour obtenir aussi la restitution d'un navire corse saisi indûment, Louis XV ordonna à une escadre française de bombarder Sousse. Il ne s'y résolut qu'en 1770, après un an de vaines négociations.

La nouvelle de ce bombardement irrita le sultan du Maroc, qui demanda des explications à la Cour de France. Il envoya deux de ses secrétaires à Salé, qui, le 22 février 1771, notifièrent à Chénier le désir de leur maître d'obtenir des éclaircissements dans un délai de quatre mois. Faute de quoi, le sultan romprait la paix conclue en 1767 avec la France, et ce, en raison de la solidarité qui unit tous les Musulmans.

Chénier envoya à son chef hiérarchique, le ministre de la Marine du Triumvirat La Vrillière-Maupeou-Terray, la « notification » du sultan. Il émit l'avis que Sidi Mohammed désirait surtout voir arriver un ambassadeur de France porteur des présents d'usage. Le ministre répondit au consul que l'affaire de Sousse était déjà réglée à la satisfaction des deux parties.

Entre temps, Sidi Mohammed, recevant les commerçants européens à Marrakech au mois de mai 1771, avait demandé au négociant français Salva si le roi de France lui donnerait bientôt les éclaircissements souhaités. A quoi Salva répliqua qu'il ne s'occupait que des affaires de son commerce.

Le 5 juillet 1771, Chénier transmit au sultan un mémoire de la Cour de France expliquant l'origine de l'affaire tunisienne et relatant son heureux dénouement. Sidi Mohammed, dix jours plus tard, écrivit à Chénier qu'il voyait enfin comment les choses s'étaient véritablement passées. « L'on ne peut faire à cette occasion, concluait-il, aucun reproche aux Français, ayant été convaincu par votre exposé des principes de droiture avec lesquels vous vous conduisez. »

SÉANCE DU 16 MAI 1947

Ordre du jour

M. A. Adam. — *Quelques aspects nouveaux de l'habitation chez les sédentaires de l'Anti-Atlas.*

M. R. Thouvenot. — *Fragment de diplôme militaire romain trouvé à Volubilis.*

M. Adam s'attache particulièrement à certaines tribus de la région de Tafraout, comme les Ammeln et les Igounane, qui pratiquent l'émigration temporaire et fournissent la plupart des épiciers et petits ou gros commerçants chleuhs des villes de la côte, depuis Mazagan jusqu'à Tanger. Leur contact prolongé avec la civilisation urbaine, l'aisance que la plupart ont acquise au cours des dernières années ont hâté, dans ces tribus reculées de l'Extrême-Sud, une évolution qui ne s'effectue autour d'elles que lentement. Après avoir fait un tableau de l'habitat traditionnel (villages, maisons et mobilier), M. Adam montre que ces populations, si elles adoptent volontiers les perfectionnements techniques apportés par l'Europe : automobile, téléphone, voire électricité, recourent presque toujours à l'imitation des modes arabes citadines pour tout ce qui concerne le cadre et le décor de leur vie.

***

Le fragment de diplôme militaire mis sous les yeux des assistants a été trouvé à Volubilis dans le quartier nord-est. Il est daté de la XXe puissance tribunienne d'Antonin le Pieux (c'est-à-dire 157 ap. J.-C.). Il mentionne un effectif de douze cohortes d'infanterie, nombre inhabituel, mais qui s'accorde avec les opérations offensives que mentionne l'écrivain grec Pausanias et qu'annonce la base de M. Sulpicius Felix trouvée à *Sala* (Chellah). Il cite une cohorte de *Varciani*, peuple de Pannonie qui a fourni en effet des auxiliaires à l'armée romaine, et un corps de *Vardulli*, cavaliers probablement recrutés, au moins au début, dans l'Espagne citérieure et tous deux inconnus encore en Tingitane. C'est le quatrième fragment de diplôme trouvé à Volubilis ; tous l'ont été dans le même quartier.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1947

Ordre du jour

M. R. Thouvenot. — *Le Centenaire de l'Ecole d'Athènes.*

M. J. Caillé. — *Un Ambassadeur marocain à Paris en* 1845.

M. Thouvenot rend compte de sa mission à Athènes, où il a représenté le Maroc lors de la célébration du Centenaire de l'Ecole Française d'archéologie et d'histoire en septembre dernier. Cet Institut de recherches, dont la création est due aux efforts du baron de Piscatory, notre ambassadeur en Grèce, et de M. de Salvandy, grand-maître de l'Université, soutenus par le roi Louis-Philippe, est en effet le plus ancien de tous, et les autres pays n'ont fait que l'imiter. L'école a déjà fouillé plus de 30 stations antiques dans toute l'étendue du monde hellénique ancien en Europe et en Asie. Les chantiers les plus importants à l'heure actuelle sont ceux de Delphes, de Délos et, en Crète, de Mallia. Les objets trouvés sont souvent des œuvres d'art aussi remarquables par la matière que par le travail ; c'est ainsi qu'on a découvert à Delphes des statues d'or et d'ivoire du VIe s. av. J.-C., en Crète une épée à pommeau d'or et de cristal, « la Durandal de Mallia », du XVe s. av. J.-C., à Délos un lot de statuettes votives déposées lors de la fondation d'un temple. A Délos encore, le quartier déblayé en dernier lieu a livré au jour des maisons de riches commerçants italiques, grecs, orientaux, qui ressemblent étonnamment à celles de Volubilis, et des inscriptions extrêmement curieuses qui constituent comme les archives financières de l'île sacrée. M. T. insiste sur le caractère international du Congrès, où 15 nations, sans compter la Grèce, avaient envoyé leurs délégués (seules les nations slaves, quoique invitées, s'étaient abstenues) et qui a pris la forme d'un véritable hommage à la France : ce qui témoigne du prestige intellectuel dont jouit encore notre pays. Il rappelle la remarquable organisation du Congrès par M. Demangel, directeur de l'Ecole et les facilités qu'a offertes le gouvernement hellénique pour les excursions, ainsi que les efforts méritoires du peuple grec pour panser les blessures dues à la guerre.

Les professeurs présents sont d'accord pour souligner l'intérêt de ce Congrès archéologique et émettent le vœu que l'Ecole d'Athènes continue à développer les études byzantines ainsi qu'elle a commencé à le faire, car elles sont d'une grande importance pour les premiers siècles du Maroc musulman.

***

M. Caillé fait le récit du voyage et du séjour à Paris d'un ambassadeur marocain envoyé en France, à la fin de 1845, par le sultan Moulay ʿAbd er-Rahmān,

pour consacrer l'entente scellée par le traité de Tanger du 10 sept. 1844 et la convention de Lalla Marnia du 18 Mars 1845.

Le représentant du Chérif, El-Ḥājj ʿAbd el-Qāder ben Moḥammed el-Achach, pacha de Tétouan, passa plus de sept semaines dans la capitale et fut reçu aux Tuileries par le roi Louis-Philippe qui, à cette occasion, donna un dîner d'apparat et un grand bal. Accompagné et guidé par Aug. Beaumier, le traducteur du *Rawḍ al-Qirṭās*, il visita les principaux monuments de la ville, assista à maintes représentations théâtrales et se rendit à Versailles. Une grande revue militaire fut organisée en son honneur au Champ de Mars ; il y admira surtout les cuirassiers, qu'il appelait « les hommes de fer ». La haute société parisienne et toute la population comblèrent d'attentions et de prévenances l'ambassadeur, qui témoigna de la plus grande générosité envers les pauvres de Paris. El Ḥājj ʿAbd el-Qāder emporta de son voyage, comme il le disait lui-même, « une grande idée de la France et un souvenir reconnaissant de l'accueil affectueux de S. M. Louis-Philippe. »

De semblables ambassades, car celle de 1845 ne fut pas la seule au XIXe siècle, resserraient les liens d'amitié entre la France et le Maroc ; elles contribuèrent largement à la bonne entente entre les deux pays.

Bibliographie

G. Marçais, *L'Art de l'Islam*, 1 vol, petit in-16, 200 pp., LXIV pl. Collection Arts, styles et techniques, Paris, Larousse, 1946.

Aucun des exposés d'ensemble de l'art de l'Islam parus jusqu'à ce jour n'était vraiment satisfaisant. M. Georges Marçais nous donne un livre de maîtrise : documentation impeccable et sans lacunes, clarté et charme de l'exposé, richesse et originalité des idées donnent à ce petit livre une rare valeur. Le grand public, les étudiants et même les islamisants trouveront là tout ce qu'ils peuvent désirer. Cette lumineuse synthèse des travaux les plus récents, largement enrichie de vues et de conclusions originales, ne peut manquer d'aider au développement de l'archéologie musulmane, en même temps qu'elle fait connaître sous leur vrai jour, dans leur unité d'esprit et dans leur variété de formes, les arts de l'Islam.

***

Une introduction définit les « caractères généraux de l'art musulman ». Il y a là, en une dizaine de pages, une philosophie et une esthétique de l'art musulman qui resteront classiques.

Pour présenter les œuvres des arts islamiques, qui s'échelonnent de l'Espagne aux Indes et du VIIIe siècle à nos jours, M. G. Marçais a délibérément renoncé à la division par écoles qui avait toujours été employée dans les vues d'ensemble sur les arts islamiques. Il a adopté un ordre historique : il souligne par là combien l'activité artistique du monde musulman a été liée à l'histoire politique et à l'action des dynasties, quels grands courants d'influences, amenant avec eux formes et techniques, ont parcouru le vaste domaine, tantôt unifié et tantôt divisé, où la foi du Prophète imposait sa loi.

La division adoptée est des plus suggestives. Sous les Oméiyades et les Abbassides, c'est le monde « musulman unifié ». Si les formules hellénistiques recueillies ou élaborées par la Syrie oméiyade n'eurent pas le temps de se répandre dans le jeune empire des califes de Damas, les traditions iraniennes, recueillies et renouvelées par le califat abbasside de Bagdad, s'étendirent peu à peu vers l'ouest.

Elles s'implantèrent fortement en Egypte, se mêlèrent en Ifriqiya à un solide substrat romano-byzantin.

***

Mais l'unité politique de l'Islam dura peu. Dès les Abbassides, l'Extrême-Occident s'est détaché du califat oriental. Au xe siècle, la rupture est consommée. « Trois califats rivaux » se partagent l'ancien empire. Le califat abbasside, affaibli, ne fait que changer de tuteurs : ce sont d'abord les chefs de la milice turque, puis une dynastie persane et chiite, les Bouyides, enfin les Turcs seldjoukides, champions de la Sunna. Dans ce qui reste en théorie le domaine abbasside, ce sont les techniques et l'esprit de l'Iran qui triomphent et les Seldjoukides, dans leur marche vers l'ouest, amèneront avec eux une nouvelle vague d'influences orientales.

L'art des Fatimides qui, après avoir régné trois quarts de siècle en Ifriqiya, s'installent dans leur fondation du Caire en 973, est plus complexe. Il prolonge l'art de la Mésopotamie abbasside, admet de nouvelles influences iraniennes, mais accueille largement les formes et les techniques d'une Syrie restée très fidèle aux traditions hellénistiques. De ces apports divers, l'art fatimide fait, avec un rare bonheur d'expression, une mouvante synthèse.

Dans le troisième califat, celui de Cordoue, fleurit un art plus complexe encore, plus nuancé et sans doute plus parfait. L'Andalousie musulmane, qui d'abord avait associé à un fond romano-wisigothique des influences syriennes, reçoit au xe siècle des apports byzantins et surtout accueille de plus en plus les leçons de l'art abbasside. De ces éléments divers, elle réussit à faire une synthèse originale : dès le xe siècle, l'art hispano-mauresque est constitué dans ses formes maîtresses et ses tendances propres.

***

Désormais l'unité de l'Islam est brisée et à la période suivante « l'héritage des trois califats » se maintient et se développe dans sa ligne propre. Les échanges entre les diverses provinces de l'art musulman ne se sont pas arrêtés, mais chaque grande école accuse de plus en plus sa personnalité. A la fin du xive et surtout au xve siècle, toutes ont tendance à fixer et parfois à restreindre le répertoire de leurs procédés et de leurs formes.

Sous les conquérants mongols se prolongent en Perse les traditions iraniennes auxquelles l'art du califat abbasside avait fait une si large part. Mais de nouvelles formules architecturales s'élaborent tandis que se développe le décor de marqueterie céramique. Avec l'invasion de Houlagou des éléments chinois commencent de pénétrer cet art persan.

En Egypte et en Syrie règne l'art des Mamelouks qui prolonge la synthèse

fatimide, en continuant de se nourrir d'influences syriennes et à employer de plus en plus la pierre. Mais il accueille aussi dans le détail les leçons de l'Anatolie seldjoukide et de la Perse. Ainsi s'élabore un art épris de luxe et de pittoresque qui reste un des plus séduisants et un des plus riches des arts classiques de l'Islam.

A l'Occident, c'est l'art andalou qui poursuit sa carrière, non seulement dans le royaume nasride, dernier vestige de l'Espagne musulmane, mais aussi au Maghrib et jusqu'en Ifriqiya. Dès le XIIIe siècle, cet art harmonieux et subtil entre tous a fixé le répertoire de ses formes. Dans son isolement il ne tardera pas à connaître, dès le XIVe siècle, une ankylose qui amorcera bientôt une lente décadence.

Tous les arts de l'Islam à cette époque ne présentent plus de vraies nouveautés et de transformations profondes : tournés vers le passé, ils se contenteront de prolonger — dans un déclin général — leurs formes et leurs procédés.

***

La quatrième période ne verra plus guère que la survie des mêmes arts aux mêmes lieux. La Perse, qui avec les Séfévides a refait son unité nationale, ne fait guère que continuer l'art de l'époque précédente. Au moins à Ispahan, ses souverains se montrent-ils capables d'un véritable effort d'urbanisme et leurs architectes de grandes compositions architecturales. La miniature produit encore, au XVIe siècle, des œuvres de grande valeur. L'emprise persane s'affirme à partir du XVIe siècle dans l'art de l'Inde musulmane, qui avait d'abord fait appel à des traditions locales qu'elle ne supplanta jamais entièrement.

Dans le nouvel empire ottoman, l'architecture allait connaître, sinon une véritable renaissance, au moins un dernier syncrétisme. Les grandes mosquées de Constantinople, de Brousse, d'Andrinople, dérivent des églises byzantines à coupole et à plan central, en particulier de Sainte Sophie. L'architecte Sinan donna une vie nouvelle à cette architecture vieille de dix siècles.

Les formes nées dans la capitale eurent tendance à se répandre dans toutes les terres ottomanes. Cet art d'empire tantôt s'affirme dans sa pureté, tantôt se mêle, en Syrie et en Egypte, au prolongement toujours vivace de l'art mamelouk. En Algérie et en Tunisie, il supplante parfois les traditions locales, mais le plus souvent se combine à elles. Dans le domaine des arts mobiliers, les Ottomans répandirent surtout les influences venues de la Perse.

En Espagne, l'art mudéjar, qui s'était maintenu à côté de l'art grenadin dans les terres reconquises au XIIIe siècle et parfois même, par la volonté des rois chrétiens, avait répandu ses œuvres jusque dans l'Espagne du Nord, ne survit guère à la chute de Grenade. Toutefois, jusque dans le triomphe des formes de la Renaissance, il maintiendra souvent son esprit décoratif et certaines de ses techniques. Au Maghrib, les traditions hispano-mauresques se prolongent presque sans mélange, avec une fidélité touchante, mais dans une décadence aussi lente qu'irrémédiable.

***

Tandis que les études par écoles prenaient trop aisément l'aspect de catalogues chronologiques, cette analyse par périodes des arts musulmans met en valeur les échanges et les grands courants d'influences. Les écoles elles-mêmes apparaissent mieux, dans leur personnalité complexe et leurs aspects maintes fois mouvants.

On est étonné de la masse de faits et d'idées que M. Georges Marçais a fait tenir dans ce petit volume. Non seulement il a réussi à dire tout l'essentiel, mais il a trouvé le temps de présenter, dans des descriptions aussi expressives que concises, les œuvres les plus significatives des arts musulmans.

L'illustration, judicieusement choisie, donne, avec les monuments essentiels, nombre d'œuvres moins connues, mais caractéristiques. La bibliographie a le mérite d'être à la fois réduite à l'essentiel et parfaitement à jour.

L'histoire des arts musulmans possède désormais, grâce à M. Georges Marçais, le livre d'ensemble et le manuel d'initiation qui lui manquaient.

Henri Terrasse.

***

Manuel Mulero Clemente, *Los territorios españoles del Sahara y sus grupos nómadas*, Las Palmas, 1945, 443 p., pl. I-XX, fig., phot., I carte.

Le commandant Mulero nous confie, dans sa préface, son intention de faire œuvre « plus didactique que littéraire ». Il ne semble pas qu'il y ait réussi.

Ce n'est pas qu'il n'ait bénéficié des consécrations officielles. Le livre, paru avec l'autorisation de l'Etat-Major Général de l'armée, est dédicacé au colonel Bermejo, actuel gouverneur d'Ifni-Sahara.

Trois parties composent cet ouvrage : la première, 156 pages, traite des « Territoires espagnols du Sahara » ; la deuxième, 60 pages, étudie les « Groupes nomades » ; la troisième, enfin, 170 pages, est consacrée au chameau.

***

La première partie concerne la géographie physique, humaine et politique des territoires espagnols du Sahara, que l'auteur évalue à moins de 300.000 km.^{2}, peuplés de 50.000 habitants.

Au chapitre de la géographie physique, les trois pages sur la faune méritent d'être signalées pour leurs erreurs. On y voit, par exemple, une photographie, très nette, de trophée d'addax (en maure, *lemhẽ*), avec la légende : « tête de *Meha* (Oris), antilope de grande taille ». Plus loin, par contre, on lit : « *Urg*, espèce d'antilope », alors qu'il s'agit bien, cette fois, de l'oryx, qui s'appelle, en maure, *lwerg*.

A propos des lézards, l'auteur cite « *luram*, de la famille Agama (Uromstix spinipes) » (sic). Or, *lūṛān* est le nom maure de *Varanus griseus*, et non d'*Uro-*

mastix acanthinurus ou « fouette-queue », appelé « *ḍḍəbb* » ; quant à l'agame, c'est une espèce différente (*Agama bibronii* se nomme généralement *leṛarrem*).

La géographie humaine est expédiée en une cinquantaine de pages, et la géographie politique en un peu moins. Comme d'habitude, le texte et le croquis cartographique font ressortir la duplicité et la cupidité françaises à l'occasion des traités.

Tels qu'ils sont, les territoires espagnols n'ont guère qu'une richesse : les pêcheries ; il faut aussi tenir compte de la valeur militaire de l'aéroport de Villa Cisneros. Mais l'auteur reconnaît que tout cela « ne peut constituer qu'une base pour des revendications futures » (p. 170).

***

La deuxième partie, « Les groupes nomades », est un manuel militaire qui ne se distingue guère des ouvrages similaires en usage ailleurs.

***

La troisième partie, la plus importante, est intitulée : « le dromadaire et le le méhari ».

Elle n'est pas sans analogie avec la monumentale compilation du commandant Cauvet (*Le Chameau*, Paris, 1925, 784 p., 82 pl.). Une note discrète au Chapitre II reconnaît que la matière dudit chapitre a été puisée « en su mayoría » dans *Le Chameau* du commandant Cauvet et *Il Camello* du capitaine Vitale.

Par contre, les 30 pages relatives au pâturage prétendent à plus d'originalité. Hélas, c'est un invraisemblable fouillis où les croquis, mal dessinés au surplus, ne concordent pas avec le texte, où la nomenclature est inutilisable pour qui ne connaît pas déjà les mots latins déformés (*Gymuscarpos de Cander*, pour *Gymnocarpos dacander*) et les vernaculaires maures martyrisés (*tiyirecua*, pour *tažérkenne*). C'est le triomphe du pataquès.

Les 40 pages des deux chapitres « Maladies » ne sauvent pas le reste. L'auteur mélange tout. Il ne voit pas que *achaidal* — « congestion cérébrale » (p. 363), *ached-dad* — « considéré comme la morve » (p. 378), et *axeidal* — « analogue au cancer » (de la face) (p. 380), sont une seule et même affection (il s'agit d'une tumeur céphalique), connue sous le même nom : *ašiḍāḍ*.

***

En appendice figure un « Vocabulaire hassaniya » (pp. 411 à 426). Il faut bien, à ce propos, revenir sur cette irritante question de transcription. On sait que les orientalistes espagnols répugnent à utiliser les lettres diacritées généralement employées par leurs collègues des autres pays. Ils trouvent inutile de représenter,

par des lettres étrangères à leur alphabet, des sons qui existent en espagnol. Passe encore pour Asín Palacios, qui notait, en arabe, ج par ŷ, ج par j et ج par g. Mais que dire du Frère Esteban Ibáñez, auteur d'un *Diccionario Español-Rifeño* (Madrid, 1944), où il trouve « satisfaisant » (p. XXV) de transcrire, par exemple (p. 312) « *zejobçixz* », rébus à peine déchiffrable pour un castillan, le nom berbère rifain de la galette : *ṭeḫobzikṯ* ?

Il est vrai que cet agressif franciscain rejette le système « français » en déplorant la tendance de ses compatriotes à considérer comme « international » tout ce qui leur vient « d'outre-Pyrénées ». (« *Es frecuente entre nosotros conceder categoria de internacional a cuanto nos llega de allende el Pirineo* ») (p. XXV).

Il est juste de tenir compte aussi des fautes d'impression dont, plus qu'un autre, a dû pâtir le livre du comd. Mulero, tiré sur les presses du journal *El Siglo* à Las Palmas de la Grande Canarie.

Cependant, la part de l'incompétence linguistique de l'auteur ne saurait être sous-estimée.

Raison de plus pour regretter que des crédits sans doute importants (les photographies sont nombreuses et souvent très bonnes) aient été consacrés à la publication d'un ouvrage aussi hâtif, aussi superficiel, sur ces territoires espagnols du Sahara que les savants et les chercheurs souhaiteraient tellement mieux connaître.

Goulimine, 7 décembre 1947.

Vincent Monteil.

***

Henri Bruno et Paul Moussard *Répertoire alphabétique de la jurisprudence de la cour d'appel de Rabat* (Collection des Centres d'études juridiques de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines, t. XXIV), 2 vol., s. l. [Casablanca], 1947.

Les études consacrées au droit marocain sont relativement peu nombreuses ; en effet, elles s'adressent par la force des choses à un public restreint, ce qui en rend l'édition difficile. En conséquence, rares sont les instruments de travail que les praticiens du droit ont à leur disposition. Aussi doit-on se féliciter de la publication du répertoire de MM. Bruno et Moussard. Il existe bien des recueils de jurisprudence, qui ont leurs qualités et sont appréciés à leur juste valeur. Mais, en raison même de leur nature de périodiques, ils ne pouvaient empêcher qu'on regrettât l'absence d'un recueil alphabétique, permettant de trouver, facilement et rapidement, toute la jurisprudence sur un point déterminé.

Cette lacune est aujourd'hui comblée. L'important ouvrage de MM. Bruno et Moussard, dont les deux volumes comprennent près de mille pages, rendra les plus grands services aux magistrats, aux avocats et à tous ceux, fonctionnaires, hommes d'affaires, industriels et commerçants, qui ont besoin de connaître, sur une question particulière, l'opinion de la plus haute juridiction du Maroc.

Les auteurs ont recueilli, analysé et présenté toutes les décisions de la cour de Rabat depuis 1921 jusqu'en 1945, avec une clarté et une méthode auxquelles on ne peut que rendre hommage. Leur travail, comme l'a souligné dans sa préface M. le premier président KNOERTZER, n'est pas seulement de recherches et de classement, mais aussi de reconstruction et de science. Chaque article un peu important est précédé d'un sommaire qui indique le plan d'après lequel sont groupés les arrêts rapportés. Ceux consacrés à l'appel, à la compétence, à la faillite, à l'immatriculation, a la nationalité, au référé, à la société, à la vente, etc. — constituent ainsi, entre beaucoup d'autres de véritables études et non pas de simples listes de décisions. En outre, chaque fois qu'il est nécessaire, une question est présentée en tenant compte des diverses législations que la cour d'appel a dû appliquer. C'est ainsi, par exemple, que la prescription est examinée d'abord en droit musulman, puis dans la législation du Protectorat et enfin d'après les législations étrangères ; de même un autre article étudie successivement le mariage religieux — judaïque, musulman, canonique —, le mariage suivant la loi des époux et le mariage suivant le dahir du 4 septembre 1915. D'autre part, les décisions concernant le droit musulman et que d'aucuns ont parfois tendance à négliger sont soigneusement relevées ; on ne s'en étonnera pas, puisque M. Bruno est précisément directeur d'études de droit musulman à l'Institut des hautes-études marocaines.

Peut-être regrettera-t-on seulement, bien qu'il s'agisse d'un répertoire alphabétique, que les auteurs n'aient pas établi une table, qui aurait permis au lecteur de se rendre compte immédiatement des articles traités et de leur importance.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de MM. BRUNO et MOUSSARD constitue un précieux instrument de travail, qui aura certainement tout le succès qu'il mérite. On sait que, depuis de longues années déjà, il existait un répertoire du même genre en Tunisie ; aujourd'hui le *Maghreb el-Aqça* n'a plus rien à envier sur ce point à l'*Ifriqiya*.

Jacques CAILLÉ.

Table des Matières

du Tome XXXIV

Articles

Pages

COINDREAU (R.). — Antoine de Sallettes, sieur de Saint-Mandrier, gentilhomme provençal et aventurier au Maroc 339

GATEAU (A.). — La Sīrat Ja'far al-Ḥājib, contribution à l'histoire des Fatimides 375

GIACOMO (L. Di). — Une poétesse grenadine du temps des Almohades : Ḥafṣa bint al-Ḥājj ar-Rukūnīya 9

LAOUST (E.). — Des noms berbères de l'ogre et de l'ogresse 253

LILLE (O.). — Voir RICHE.

MEUNIÉ (Dj. J.). — Les oasis des Lektaoua et des Meḥamid. institutions traditionnelles des Draoua 397

RICARD (P.). — Note au sujet des mosaïques à décor géométrique de l'Antiquité 267

RICHE (J.) et LILLE (O.). — Bibliographie marocaine 1940-1943 103

ROUX (A.). — Georges Marcy 1

TERRASSE (H.). — Un tournant de l'histoire musulmane 305

TRAVAUX DE G. MARCY 4

***

Communications

CAILLE (J.). — Voir RICARD.

CÉLÉRIER (J.). — Les problèmes sahariens d'après les travaux de l'Institut français d'Afrique Noire..... 438

DELPY (A.). — Note sur des haches d'arme et sur une plate de harnois trouvées au Maroc..... 445

Deverdun (G.). — Nouvelles inscriptions arabes à Marrakech 455

Monteil (V.). — Dictons sur les Rguibat Lgwasem..... 443

Ricard (R.) et Caille (J.). — Salé-le-Vieux et Salé-le-Neuf 441

Ruhlmann (A.). — Une mission de l'American School of prehistoric research 431

***

Comptes rendus des Séances mensuelles de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines 461

***

Bibliographie

Bel (M. A.). — Les arts indigènes féminins en Algérie (H. Terrasse) 248

Bruno (H.) et Moussard (P.). — Répertoire alphabétique de la jurisprudence de la Cour d'Appel de Rabat (J. Caille) 476

Chatelain (L.). — Inscriptions latines du Maroc (R. Thouvenot) 235

Coindreau (R.). — La Casbah de Méhdia (J. Caille) 237

Guillaume (Gal H.). — Les berbères marocains et la pacification de l'Atlas-Central (H. Terrasse) 245

Marçais (G.). — L'Art de l'Islam (H. Terrasse) 471

Moussard (P.). — Voir Bruno.

Mulero Clemente (M.). — Los Territorios españoles del Sahara y sus grupos nomadas (V. Monteil) 474

Rodriguez Casado. — Politica marroqui de Carlos III (R. Ricard) ... 240

SOCIÉTÉ DE GÉRANCE DE L'IMPRIMERIE PIERRE-LOTI
ANC. IMPR. THOYON-THÈZE
-: ROCHEFORT-SUR-MER :-
REGISTRE DES TRAVAUX
ÉDIT. : 78 - IMPRIM. : 150
DÉPOT LÉGAL : 1er TRIM. 1950

THE UNIVERSITY OF ILLINOIS AT CHICAGO
3 8198 314 328 871

DATE DUE

UIC NOV 4'02
UIC-RECD SEP 0 4 '03

RENEWALS
996-2724

GAYLORD PRINTED IN U.S.A.